ÉLÉMENTS NÉERLANDAIS DU WALLON LIÉGEOIS

PAR

LEIN GESCHIERE

VERHANDELING DER KONINKLIJKE NEDERLANDSE AKADEMIE VAN WETENSCHAPPEN, AFD. LETTERKUNDE

NIEUWE REEKS DEEL LIII, Nº. 2

1950
N.V. NOORD-HOLLANDSCHE UITGEVERS MAATSCHAPPIJ
AMSTERDAM

Kon. Ned. Akad. v. Wet., Verh. Afd. Letterk., Dl. LIII, No. 2, p. 1—400, 1950

Parvenu au terme de ce travail, notre reconnaissance va tout d'abord à M. Charles Bruneau, l'éminent linguiste, grand connaisseur du wallon, qui a bien voulu se charger de la direction de ce travail et consacrer à la lecture de ces pages une partie de son temps si précieux. M. Bruneau a constamment mis à notre disposition son savoir étendu, sa profonde connaissance du wallon, et nous a permis d'enrichir notre travail de nombreuses remarques importantes.

Nous éprouvons également une gratitude toute particulière envers M. M. Valkhoff, qui ne s'est pas contenté de nous suggérer notre sujet, mais qui a bien voulu lire et critiquer notre travail, et nous a fait profiter de ses conseils et de son expérience. Nous nous rappellerons toujours son précieux et bienveillant secours.

Nous nous faisons aussi un agréable devoir d'exprimer tous nos meilleurs remercîments à M. Elisée Legros, qui a consenti à parcourir rapidement nos notes et à nous documenter à l'occasion. M. Legros nous a permis de consulter jusqu'aux données de la documentation manuscrite réunie par J. Haust ou par lui-même et a eu l'amabilité de nous écrire ses remarques pénétrantes.

C'est également avec une vive reconnaissance que nous nous rappelons les bienveillantes critiques de M. Gustave Cohen, qui a bien voulu présider la soutenance de notre thèse, et de M. Mario Roques, qui a consenti à faire partie du jury. Nous espérons avoir tiré de leurs remarques importantes un profit digne de leur obligeant intérêt.

Nous nous en voudrions de passer sous silence les précieuses indications bibliographiques que M. W. G. Hellinga, Professeur de l'Université d'Amsterdam, a voulu nous fournir pour la germanistique, un domaine qui n'est pas le nôtre.

Nous avons trouvé le meilleur accueil parmi M.M. les bibliothécaires des Bibliothèques d'Amsterdam et de La Haye. Nous les en remercions bien cordialement, en particulier M. D. Huizinga de la Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam, qui nous a permis de profiter de ses vastes connaissances bibliographiques.

Nombreux sont enfin ceux qui nous ont fourni des renseignements de détail; qu'ils nous permettent de leur exprimer ici collectivement nos chaleureux remercîments.

INTRODUCTION

Depuis de longues années déjà les éléments germaniques qui figurent dans la langue française et dans ses dialectes, ont retenu l'attention des philologues. Si, au début, c'est à l'allemand surtout qu'on s'est adressé pour résoudre les étymologies obscures, on a reconnu depuis que les rapports nombreux et étroits qui ont uni, dans le Nord le néerlandais et le français, justifient un appel au néerlandais pour expliquer bien des points restés inéclaircis.

Il y a déjà une quinzaine d'années, M. Valkhoff a étudié en détail les mots français d'origine néerlandaise [1]). L'auteur de cet ouvrage, où sont examinés systématiquement les éléments néerlandais en ancien français et en français moderne, a fait observer ailleurs [2]) que les éléments néerlandais contenus dans les dialectes français parlés le long de la frontière linguistique, méritent une enquête spéciale. Dans la présente étude nous nous proposons de soumettre à un examen critique les éléments néerlandais du wallon liégeois, sujet qui nous a été suggéré par les travaux de M. Valkhoff sur les emprunts faits au néerlandais et par l'auteur lui-même à qui nous nous faisons un agréable devoir d'exprimer ici nos meilleurs remercîments. Sans ses travaux il ne nous aurait pas été possible d'approfondir ce sujet et nous devons à ses bons conseils d'avoir osé entamer ce travail.

L'étude des éléments néerlandais en wallon liégeois présente un intérêt multiple. La situation du pays de Liège — pays enclavé de deux côtés entre les territoires germaniques et avant-garde de la civilisation romane — donne une importance particulière au problème des éléments germaniques. „Poste avancé de la culture romane, sa destinée séculaire fut de supporter, *de deux côtés à la fois*, la poussée ininterrompue des Germains et d'être, entre la France et les pays flamands, néerlandais ou bas-allemands, le principal centre d'échange des choses et des mots", a dit J. Haust [3]) en parlant de la Wallonie entière et cela paraît surtout vrai pour le pays de Liège. D'ailleurs l'étendue relativement restreinte du domaine à étudier permettra de comparer utilement l'apport néerlandais aux termes empruntés à l'allemand ou à ses dialectes et d'établir d'une façon plus précise la voie que les emprunts ont pu suivre pour franchir la frontière linguistique.

---

[1]) M. Valkhoff, *Etude sur les mots français d'origine néerlandaise*, 1931, Amsterdam; cf. aussi du même auteur: *Notes étymologiques* I *et* II (Neophilologus, XVIII, p. 1—7, et XXI, 198 ss.) et *Sur un suffixe flamand en français, en picard et en wallon* (Neophilol., XIX, 243—250).

[2]) M. Valkhoff, *Waals en Germaans* (Leuvensche Bijdragen, XXVIII, 1—27).

[3]) Jean Haust, *Dictionnaire Liégeois*, Introduction, p. XIII.

La publication des *Etymologies wallonnes et françaises* de J. Haust [1]) et celle du *Dictionnaire Liégeois*, contenant une liste impressionnante de mots germaniques [2]), ont déjà suscité toute une série d'études sur les éléments germaniques du wallon liégeois. De nombreux auteurs et des plus qualifiés se sont efforcés de résoudre les différents problèmes posés par ces emprunts lexicologiques. Nous nous bornons ici à renvoyer à notre bibliographie et surtout aux excellentes Chroniques de Philologie Wallonne qui paraissent chaque années dans le *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie* [3]).

Dans une série d'articles intitulés *Uitstapje(s) naar Walenland*, consacrés à l'étude du *Dictionnaire Liégeois*, M. J. Grauls a montré, par des rapprochements ingénieux et souvent très précis, que beaucoup de tournures et de termes liégeois non seulement proviennent des dialectes néerlandais méridionaux, mais traduisent pour ainsi dire des habitudes d'esprit et une mentalité identiques à celles de leurs équivalents néerlandais. On y constate en quelque sorte une manière de vivre commune à Liège et à Hasselt.

Le problème compliqué des calques syntaxiques, amorcé il y a quinze ans par M. Valkhoff dans son étude *Waals en Germaans* [4]), vient d'être remis sur le tapis par M. Louis Remacle dans son article nourri *La structure interne du wallon et l'influence germanique* [5]). Il sera difficile d'en arriver dans ce domaine à des conclusions définitives et à des résultats nettement établis, mais ces concordances sont intriguantes et sans doute dignes de nous intéresser.

Toutes ces analogies appellent une explication, que le Père van Ginneken, dans son article *Waalsche en Picardische klankparalellen* [6]), a cru trouver dans la communauté de race et de climat entre Wallons et Flamands, en invoquant plus spécialement une base d'articulation innée. Cette tentative a été combattue, à juste titre, par M. Valkhoff [7]), J. Haust [8]) et par M. Grootaers [9]). Sans doute certaines isoglosses tracées dans le domaine néerlandais, et qui ne s'arrêtent pas à la frontière linguistique, demandent encore une explication. Mais nous estimons que la proximité du territoire

---

[1]) Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, XXXII, Liège—Paris, 1923.

[2]) *Dictionnaire Liégeois, Index Etymologique*, p. 725—727.

[3]) Pour la première fois par A. Doutrepont, depuis 1928—1937 par J. Haust, depuis 1938—1942 par J. Haust en collaboration avec M.M. E. Legros, M. Piron, L. Remacle et depuis 1943 par M. Elisée Legros.

[4]) *Leuv. Bijdragen*, XVIII, 1—26.

[5]) *Bull. Top. Dial.*, XXII, p. 353—397. Voir aussi pour une première mise au point l'étude de M. Legros, *Le Nord de la Gaule Romane*, *Bull. Top. Dial.*, XVI, p. 175—179.

[6]) *Onze Taaltuin*, II, 289 ss.

[7]) M. Valkhoff, *Réflexes phonologiques des deux côtés de la frontière linguistique*, *B.D.W.*, 1934, XIX, 145—153.

[8]) J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, IX, 1935, p. 41—42, c.r. de l'article du Père van Ginneken.

[9]) L. Grootaers, *Bull. Top. Dial.*, X, 1936, p. 189, c.r. des articles de Van Ginneken, de M. Valkhoff et de J. Haust.

germanique et la présence au Pays de Liège d'un certain nombre de personnes parlant ou comprenant le néerlandais, due à l'apport plus ou moins régulier de l'immigration germanique, suffisent à expliquer bien des choses, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à l'explication assez vague de la communauté de race et de climat [1]).

Heureusement l'étude du wallon liégeois a fait ces dernières années beaucoup de progrès. Le beau *Dictionnaire Français Liégeois* de J. Haust, publié par les soins d'Elisée Legros [2]) en est un témoignage éclatant. Pour un travail tel que le nôtre la connaissance des différents parlers du Pays de Liège ne saurait jamais être assez approfondie. Nous nous reprochons de ne pas avoir eu l'occasion de faire à Liège des séjours assez prolongés pour connaître encore mieux tous les grands travaux que les wallonistes liégeois y préparent au prix d'un labeur infatigable. Aussi nous nous sentons très reconnaissant de tous les renseignements que M. Legros, avec une rare obligeance, a bien voulu nous fournir. Il reste vrai bien entendu que la phonétique dialectale réserve plus d'un piège à celui qui n'est pas du pays. Néanmoins nous avons cru que notre travail, tout incomplet qu'il soit, ne serait pas inutile. Tel qu'il est, il permettra de comparer l'apport néerlandais en wallon liégeois aux emprunts faits par tel ou tel autre dialecte et nous serions heureux, si, le moment venu, il pouvait contribuer, pour sa modeste part, à l'étude d'ensemble des éléments germaniques contenus dans les dialectes français.

Pour un étranger il est souvent malaisé de se rendre compte exactement de la valeur affective ou autre de tel ou tel mot dans un dialecte qui n'est pas le sien. Nous nous sommes efforcé de parer à cet inconvénient en essayant de participer pour ainsi dire à la vie liégeoise dans les nombreux vocabulaires techniques [3]) et notamment par l'étude des belles oeuvres que constituent les Dictionnaires de J. Haust. Les beaux travaux publiés ces dernières années dans les *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne* [4]) nous ont été d'un secours très précieux. Originaire de Zélande, dont le dialecte s'apparente étroitement au flamand [5]) et au brabançon [6]), nous croyons avoir pu comprendre et savourer la mentalité qui s'en dégage et qui est propre à la vie des Pays-Bas méridionaux. Nous avons essayé d'éviter par là les erreurs de compréhension auxquelles un étranger est toujours plus ou moins exposé.

Il va sans dire d'ailleurs que nous nous sommes efforcés de profiter de

---

[1]) Voir aussi Elisée Legros, *Le Nord de la Gaule Romane*, *Bull. Top. Dial.*, XVI, p. 182.

[2]) Liège, Vaillant-Carmanne, 1948.

[3]) Cf. la Bibliographie.

[4]) Publiées par le *Musée de la Vie Wallonne*, Rue Féronstrée, 136, Liège.

[5]) Cf. P. J. Meertens, *Vlaamse invloed op de Zeeuwse woordenschat*. Bijdragen en mededelingen der dialecten-commissie van de Nederlandse Akademie van Wetenschappen, VI, Amsterdam, 1944, p. 1—15.

[6]) A. Weijnen, *Merkwaardige overeenkomst tussen de woordenschat der Zeeuwse eilanden en die van Brabant*, ibid. p. 15—36.

tous les travaux de dialectologie wallonne [1]) que nous avons pu consulter. Si nous citons ici les oeuvres de M. Bruneau, c'est que d'une part les études sur le wallon d'Ardenne [2]) de M. Bruneau ne se rattachent pas directement au wallon liégeois et que d'autre part elles restent le modèle des recherches dialectologiques.

---

[1]) Nous songeons entre autres aux belles études, trop peu connues, qui ont parues ces dernières années dans les *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, rue Féronstrée, Liège.

[2]) Ch. Bruneau, *Etude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, 1913; *La Limite des dialectes Wallon, Champenois et Lorrain en Ardenne*, Paris, Champion, 1913 et *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, Paris, 1914, 1926.

II. DÉLIMITATION DU SUJET.

Géographiquement nous nous sommes restreint au wallon liégeois. Le dialecte que nous étudions est à peu près celui qu'on trouve traité dans le *Dictionnaire Liégeois* de J. Haust, oeuvre précieuse, dont ne saurait se passer quiconque entreprend d'étudier le liégeois. Les renseignements détaillés et complets et les nombreux exemples, illustrant les différents sens qu'un mot peut prendre facilitent la tâche et permettent des rapprochements fort précis. Nous nous rendons bien compte que l'étude de J. Haust ne porte pas sur un dialecte parfaitement homogène [1]). Mais existe-t-il des dialectes parfaitement homogènes [2])? D'ailleurs il serait difficile, dans une étude telle que la nôtre, de se restreindre exclusivement au dialecte parlé dans la ville de Liège. Les patois des campagnes environnantes présentent en effet un caractère archaïque et des traits de folklore, mieux conservés qu'à la ville. Toute une foule d'habitudes locales et d'usages anciens et caractéristiques prolongent leur existence à la campagne, longtemps encore après que la vie moderne les a fait disparaître à la ville.

Historiquement nous ne nous occupons que de la période néerlandaise proprement dite. Nos recherches comprennent donc la période moyen néerlandaise, qui va de 1150 à 1550 environ, ainsi que celle du néerlandais moderne.

Nous avons laissé de côté tout ce qui appartient à la période franque. M. Valkhoff a déjà dénoncé ce qu'il y a souvent de vague dans l'attribution de tel ou tel terme au francique, dénomination qu'il considère comme „à peu près vide de sens" [3]). Les éléments germaniques qui ont pénétré en liégeois pendant la période franque, c'est à dire durant les siècles qui suivirent les invasions du Ve siècle, sont sans doute très nombreux et parmi eux se trouvent bon nombre de mots qui remontent aux ancêtres directs de termes moyen néerlandais, mais dans l'état actuel de nos connaissances il semble impossible d'en faire le départ.

D'ailleurs une étude d'ensemble sur les termes franciques ne deviendra possible, comme l'a fait remarquer, voici déjà plus de vingt ans J. Brüch [4]), qu'après l'achèvement de la publication des matériaux énormes rassemblés par l'auteur du F.E.W.

---

[1]) Cf. *Dictionnaire Liégeois*, Introduction, p. XV ss.

[2]) Cf. Ch. Bruneau, *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, Introduction p. 8—10.

[3]) Valkhoff, *Etude*, p. 4—5.

[4]) J. Brüch, *Die bisherige Forschung über die Germanische Einflüsse auf die Romanischen Sprachen*, *Rev. Ling. Rom.*, II, 1926, p. 40.

Pour l'ancien néerlandais J. Mansion [1]) a réussi, en se fondant surtout sur l'étude des noms de lieu aux XIe et XIIe siècles, une reconstruction admirable, mais qui reste forcément incomplète en raison de la rareté extrême des textes de cette époque. Des recherches ultérieures ont d'ailleurs ébranlé certaines hypothèses de Mansion.

Ainsi M. Hellinga [2]) considère, contrairement à l'opinion de Mansion, la graphie *uo* (pour *oe* néerlandais) comme une forme assez arbitraire. Cette forme aurait été importée dans les Flandres, pendant la période carolingienne, des provinces rhénanes, dont Trèves fut le centre culturel. Quoi qu'il en soit, il semble bien que des recherches approfondies soient encore nécessaires pour éclaircir les problèmes que posent les sources de l'ancien gantois [3]). Aussi avons nous évité en général de nous servir de la dénomination „ancien néerlandais". Il arrive pourtant que, pour des raisons phonétiques ou pour des motifs empruntés à la répartition géographique d'un terme, il y ait lieu de supposer que le mot en question provient de l'ancêtre direct du terme moyen néerlandais en question, tout en ne remontant pas beaucoup au-delà du XIIe siècle.

Ainsi le liégeois *stok* dérive très probablement du moyen néerlandais s t o k. Mais à côté de cette forme se rencontre aussi une forme *sto*, d'une signification et d'une répartition identiques [4]). L'absence de *k* final dans ce dernier interdit de l'attribuer au moyen néerlandais. De là on peut donc conclure que *sto* remonte au delà du XIIe siècle et a pour étymon l'ancêtre direct du terme moyen néerlandais. En pareil cas nous disons que le mot provient de l'ancien néerlandais. Bien entendu nous nous rendons compte de ce qu'il y a d'incertain dans un raisonnement basé uniquement sur un fait phonétique: Pour un mot purement français comme *coq* on trouve également les formes *coq* et *co*. (Voir aussi „Méthodes suivies".)

Nos recherches se sont restreintes au vocabulaire. Comme l'a fait remarquer M. Bruneau, dans l'importante étude qui sert d'introduction à son oeuvre sur la limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne [5]), le vocabulaire est la partie essentiellement instable d'un dialecte. D'abord dans un dialecte les mots n'ont pas la même fixité que dans une langue telle que le français, ensuite le sentiment de la propriété des mots fait défaut (causes internes), enfin le vocabulaire tend à se

---

[1]) J. Mansion, *Oud-Gentsche Naamkunde* (Toponymie ancien gantoise), La Haye, 1924.

[2]) W. G. Hellinga, *Onverschoven oud west germaanse* o *in het (Noord-)Westen tot in de XVe eeuw.* (Beknopte Handelingen van het dertiende Vlaams Philologen congres, Gand, 1936, p. 88—96.)

[3]) C'est dans ce sens que tendent les recherches étendues et si courageusement entreprises de M. M. Gijsseling, qui a su déjà amasser une quantité de matériaux imposante.

[4]) Cf. aussi Elisée Legros, *La Viticulture hutoise, Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*; nos. 49—52, p. 9, 13, 41.

[5]) Ch. Bruneau, *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, Paris, 1913.

renouveler sans cesse (causes externes) [1]). Plus fragile et moins homogène que la phonétique et la morphologie, qu'on a pu qualifier de „citadelle de la langue", le vocabulaire d'un dialecte reflète par conséquent le mieux les influences extérieures et se prête merveilleusement à une enquête qui a pour but de mesurer la profondeur de ces influences.

En raison de l'ampleur des recherches qu'elle nécessite — il manque toujours une syntaxe descriptive du liégeois — nous avons dû laisser également l'étude de la syntaxe. Pourtant, comme l'a montré M. Valkhoff dans son étude *Waals en Germaans* [2]), celle-ci semble trahir souvent une influence néerlandaise [3]). C'est que la syntaxe d'un dialecte, comme son vocabulaire, manque d'unité en comparaison avec sa phonétique et sa morphologie. „Ce qui caractérise la syntaxe des patois," dit M. Bruneau [4]), „c'est moins un système particulier de règles que l'absence de règles définies."

---

[1]) Ch. Bruneau, *La Limite*....., ibid.

[2]) Leuvensche Bijdragen, XVIII, 1—27.

[3]) Voir pourtant E. Legros, *Le Nord de la Gaule Romane*, p. 197 et L. Remacle, art. cité.

[4]) Ch. Bruneau, *La Limite*..., ibid., Introduction, p. 17.

III. METHODES SUIVIES. SÉLECTION DES TERMES EMPRUNTÉS.

Depuis la publication de l'étude de M. Verdeyen, *Comment reconnaître les éléments flamands dans les dialectes wallons* [1]), on a beaucoup parlé de la méthode qu'il convient de suivre pour déterminer la provenance des termes wallons d'origine germanique [2]). C'est qu'il est particulièrement malaisé de faire une distinction rigoureusement scientifique entre le contingent de mots germaniques d'origine néerlandaise et celui qui provient de l'allemand. Dans son exposé clair et précis des principes qui permettent d'établir si un terme français est d'origine néerlandaise, M. Valkhoff [3]) fait une exception spéciale pour le wallon oriental, dont les termes germaniques peuvent aussi provenir du haut-allemand rhénan.

M. Verdeyen [4]) a eu le mérite d'indiquer un critérium particulièrement attrayant: celui de la phonétique. Se fondant sur la deuxième mutation consonnantique en haut-allemand, à laquelle s'ajoute l'évolution secondaire de *s* > *š* (néerl. *s l a p e n*, allemand s c h l a f e n, „dormir") et sur la diphtongaison du germanique *u* > *ui*. M. Verdeyen a réuni deux séries de mots liégeois dont il veut établir l'origine: ceux commençant par *st-* (chap II) et ceux qui contiennent *-û-* et *-ou-* (chap. III).

Cette tentative de nous armer d'un critérium clair et précis a rencontré à juste titre tout l'intérêt qu'elle mérite. Pouvoir dépister la provenance d'un terme d'après sa forme phonétique nous épargnerait bien des tâtonnements. Malheureusement ni les conclusions de M. Verdeyen ni la méthode suivie ne se sont trouvées à l'abri de toute critique [5]). D'ailleurs dans la

---

[1]) M. Verdeyen, *Comment reconnaitre les éléments flamands dans les dialectes wallons. Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXIXe Session, Liège, 1932, Tirage à part 1934.

[2]) Voir entre autres:
E. Legros, *A propos des éléments germaniques en wallon liégeois, Dial. Belgo-Rom.*, I, 103—112.
A. L. Corin, *A propos de questions de méthode, B.D.W.*, XIX, 115—135.
J. Haust, *Le Dictionnaire Liégeois et les germanistes, Mélanges Salverda de Grave*, 158—164.
J. Haust, *Eléments germaniques du Dictionnaire Liégeois, Bull. Top. Dial.*, X, 450 ss.
Armand Boileau, *Classification Chronologique des emprunts germaniques en wallon liégeois, B.D.W.*, XXI, 79—100.

[3]) *Etude*, 39, note 3.

[4]) Article cité.

[5]) Elisée Legros, art. cité, et Jos. Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 177, s. *Stroûk*.

grande majorité des cas il est impossible de partir uniquement des données phonétiques: on s'en apercevra facilement en étudiant les termes empruntés [1]). C'est qu'il ne faut pas perdre de vue que la phonétique ne peut nous venir en aide que lorsque le mot est entré d'assez bonne heure dans la langue pour pouvoir s'incorporer à son système phonétique et participer ainsi aux évolutions phonétiques ultérieures. Et même dans ce cas-là elle ne nous permet que de dater l'emprunt du terme en question. Gustav Pfeiffer [2]) en a fait la remarque dès 1902 [3]). La phonétique des mots germaniques que M. Warland [4]) a jointe à son étude des mots empruntés par le dialecte de Malmedy peut rendre de réels services [5]) et l'on verra plus loin [6]), que nous en avons largement profité. Pourtant l'évolution phonétique est d'un faible secours pour localiser un emprunt, pour établir, dans le cas qui nous occupe, si le terme vient du néerlandais ou de l'allemand. Et pour cause: le passage d'un mot germanique dans un dialecte roman représente non une évolution, mais une adaptation. On imite tant bien que mal, et souvent fort défectueusement, un ensemble de phonèmes qu'on ne connaît pas. Les différences de timbre qu'on trouve toujours pour un seul et même son dans les dialectes que sépare la frontière linguistique, les malentendus, les interprétations personnelles, l'étymologie populaire, l'orthographe même, tous ces éléments jouent un rôle au moment du passage d'un mot d'un dialecte à un autre et conspirent trop souvent à rendre illusoire le caractère probant du raisonnement phonétique [7]). Les altérations les plus bizarres abondent sans qu'il soit toujours possible d'expliquer ces déformations d'une façon satisfaisante [8]).

En fait il faut mettre en oeuvre tous les critères dont nous disposons: les preuves internes, le sens, la prononciation, l'orthographe, comme les preuves externes, la répartition géographique, la catégorie à laquelle le mot appartient, les relations entre le pays de provenance et la région qui emprunte, le moment de son apparition, si rarement établi pour les mots liégeois, en raison de l'absence de textes anciens [9]). Particulièrement la répartition géographique d'un terme peut nous fournir des indications précieuses. Aussi avons-nous consulté constamment non seulement l'A.L.F., mais aussi les glossaires et dictionnaires régionaux des dialectes septentrionaux, en

[1]) Voir ci-après p. 1 ss.

[2]) Gustav Pfeiffer, *Die neugermanischen Bestandteile der französischen Sprache*, Stuttgart, 1901, Lautlehre 8—9.

[3]) Cf. aussi Armand Boileau, *article cité*, p. 86.

[4]) J. Warland, *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*, Liège—Paris, 1940.

[5]) Voir pourtant, pour certaines réserves, le compte rendu de M. E. Legros du livre de M. Warland dans *Revue belge Phil. Hist.*, XXII, p. 265—271.

[6]) P. 1 ss.

[7]) Voir pour le cas significatif du lg. *trèkchût*, *Neophilologus*, XXXIII, p. 130—131.

[8]) Cf. par exemple l'article *slin* de J. Haust, Bull. Top. Dial. X, p. 450.

[9]) Cf. pour ces différents critériums J. F. Bense, *A Dictionary of the Low-Dutch element in the English vocabulary* I, Introduction XVII et M. Valkhoff, *Etude sur les mots français d'origine néerlandaise*, p. 35 ss.

particulier ceux des différents patois wallons et picards [1]). Si d'autres circonstances ne s'y opposent pas, on peut conclure par exemple de la présence de tel ou tel mot à Lille, à Valenciennes ou à Mons et de son absence à Malmedy, qu'une origine néerlandaise est probable.

La nature de l'objet désigné par un mot peut procurer des indications supplémentaires, mais c'est là une arme qu'il faut manier avec beaucoup de précaution, sous peine de tomber dans une pétition de principes. Néanmoins, dans certains cas l'argument de la catégorie à laquelle un mot appartient, peut avoir une réelle valeur [2]). Le rôle de la Meuse dans la navigation intérieure, l'absence de voies d'eau entre la région liégeoise et le domaine allemand, et le fait que beaucoup de termes de batellerie sont certainement d'origine néerlandaise, font que le seul fait d'appartenir au langage des bateliers, est déjà une indication bien forte qu'une terme de batellerie provient du néerlandais [3]).

Cela n'empêche pas que chaque mot doit être considéré à part et qu'on ne peut négliger aucune circonstance sous peine d'aboutir à des conclusions erronées. Le cas de *amo* est instructif à cet égard [4]). Au fond le seul critérium qui permette de se fier à une étymologie, c'est, comme le fait remarquer M. Spitzer [5]), „l'évidence avec laquelle elle s'impose au bon sens".

Les emprunts simultanés présentent une difficulté particulière. Comme on pouvait s'y attendre, ils sont fort nombreux dans le dialecte qui fait l'objet de cette étude. Le domaine liégeois, submergé par les invasions des premiers siècles du moyen âge — à tel point qu'on est émerveillé d'y retrouver plus tard encore la civilisation romane [6]) — et enclavé de toutes parts entre des territoires germaniques, a été exposé pendant des siècles à l'influence simultanée de l'allemand et du néerlandais, influence qui a dû porter, comme on l'a vu [7]), surtout sur le vocabulaire. Aussi ces influences présentent-elles bien souvent un enchevêtrement inextricable (cf. ci-dessous, parmi beaucoup d'autres cas, les articles *bire*, *sprêk'ter* et *slik*). A première vue le cas de *sprêk'ter* paraît simple. A Glons on trouve la forme *sprêkter*, à Malmedy la forme *chprêcheler*, tous les deux au sens de „baragouiner" le flamand ou l'allemand. La conclusion qui semble s'imposer c'est que *sprêk'ter*, provient du néerlandais s p r e k e n, „parler" (avec *s* initial et *k* intervocalique) et que *chprêcheler* dérive de l'allemand s p r e c h e n, „parler" (avec š initial et *X* (ch) intervocalique), ou de l'une de ces formes dialectales (cf. rhénan š p r ę̄ c h ə). Cependant on verra ci-après [8]), que d'autres formes

---

1) Cf. la Bibliographie.
2) Sur la nature de ces catégories, cf. ci-après p. 307: „Classement des mots empruntés".
3) Cf. ci-après le cas de *tchutchène* et de *trèkchût'*.
4) Cf. ci-après l'article *amo*.
5) *Schuchardt Brevier*, 108, cf. Valkhoff, *Etude*, 34.
6) Cf. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, I. chapitre I.
7) Ci-dessus p. X—XI.
8) Cf. article *sprêk'ter*, p. 252.

dialectales viennent nuancer cette conclusion trop hâtive. Comme l'a fait remarquer M. Legros [1]) à propos d'un problème beaucoup plus étendu „la situation linguistique se résout difficilement en formules simplistes".

En effet il y a beaucoup de chances que nous ayons à faire à un emprunt parfaitement indépendant; cf. par exemple le cas du néerlandais a p p e l m o e s „compôte de pommes", passé en liégeois *amplimous* et celui de l'allem. A p f e l m u s z, qui a pénétré en français suisse *éflemü* [2]). Seulement, s'il y a emprunt indépendant, il serait étonnant au plus haut point, étant donné qu'il ne s'agit pas d'un emprunt de nécessité, qu'il y ait eu alors simultanéité au sens propre du terme. Il est vraiment inimaginable que les habitants de Glons et ceux de Malmedy aient emprunté exactement en même temps le néerlandais s p r e k e n et son équivalent allemand s p r e c h e n. Et s'il y a entre les deux emprunts un écart de temps plus ou moins considérable, il est fort possible aussi que l'emprunt de Glons (admettons un instant que ce soit le premier) ait pu se répandre et être connu à Malmedy, où on l'aurait adapté aux notions qu'on avait de la prononciation de l'allemand (ou inversement). Souvent aussi le mélange des différentes formes, dont les unes se rapprochent d'un mot allemand et les autres d'un terme néerlandais, est encore plus inextricable [3]). En pareil cas mieux vaut se borner à dire qu'il s'agit d'un emprunt simultané sans tâcher d'arriver à une conclusion incertaine. Il ne faudrait pas perdre de vue non plus que, pour les dialectes germaniques au Nord et au Nord-Est du Pays de Liège, la distinction entre allemand et néerlandais est elle-même, sur la limite, indécise. Aussi semble-t-il sans intérêt, lorsqu'on dispose de deux termes, allemand et néerlandais, de vouloir séparer les deux aires, quand le liégeois n'en présente qu'une seule. Dans la plupart des cas on ne saurait proposer une solution qu'en le faisant arbitrairement.

Il reste évidemment nécessaire, surtout dans les cas controversés, de considérer la répartition géographique des termes romanes ou germaniques dans leurs domaines respectifs. Même lorsqu'il arrive qu'un terme lg. correspond exactement à un mot limb. on aurait tort de se hâter à expliquer l'un par l'autre. Ainsi le lg. *reûper* correspond phonétiquement et sémantiquement, comme l'a constaté M. Grootaers [4]) au limbourgeois r ö p s e l e n. Seulement il sera toujours hasardeux d'expliquer l'un par l'autre sans tenir compte de l'existence du même mot en lorrain et dans le Nord de la

---

[1]) *Le Nord de la Gaule Romane*, p. 172.

[2]) E. Tappolet, *Die alemanischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz* (Strasbourg, 1914), s.v.

[3]) Cf. par exemple l'article *slin* de J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 450.

L'exemple de *chprêcheler, sprêkter* est d'ailleurs assez spécial, parce qu'il s'agit d'un terme spécifiquement germanique et senti comme tel. En effet bon nombre de patoisants y reconnaissent soit l'allemand s p r e c h e n, soit le néerlandais s p r e k e n et auront une tendance à rectifier ou à recréer dans une certaine mesure. Il semble possible toutefois d'entrevoir que le cas a pu se présenter primitivement pour d'autres emprunts aussi.

[4]) *Leuvensche Bijdragen*, XVI, 60

Suisse française [1]). Il reste bien entendu possible que le liégeois ait emprunté le terme limbourgeois indépendamment. Toutefois il est rare qu'on puisse arriver à le prouver. Cela arrive pourtant. Ainsi M. Piron [2]) a réussi à démontrer exactement quand et pour quelle raison le liégeois *boûkète* a été emprunté au maestrichtois *boeket*.

Dans nos étymologies (p. 5 ss.) nous avons eu soin d'indiquer, autant que possible, si la provenance néerlandaise des termes en question peut être considérée comme assurée ou probable ou seulement comme possible. Nous avons traité aussi un certain nombre de mots dont l'origine est douteuse ou dont l'étymologie reste controversée. A vrai dire on comprendra que toute répartition comporte une part d'arbitraire. Nous avons considéré comme douteux tous les mots dont la germanicité peut être mise en doute ainsi que ceux qui sont sûrement d'origine germanique mais dont la provenance néerlandaise ou moyen-néerlandaise ne paraît pas assurée ou probable.

Nous avons toujours essayé d'établir la date approximative de l'emprunt des termes d'origine néerlandaise en indiquant s'ils ont été empruntés pendant la période du moyen-néerlandais qui va de 1150 à 1550 environ, ou s'ils proviennent du néerlandais moderne. La rareté de textes anciens rend cette datation extrêmement difficile. Dans les *Gloses Liégeoises* [3]) de J. Haust et dans les différents glossaires philologiques [4]) que cet auteur a ajouté à des éditions de textes anciens, on trouvera à cet égard des indications fort précieuses. Lorsque le terme moyen néerlandais est identique au néerlandais moderne et que d'autre part une datation du mot liégeois est impossible, nous avons cité les deux vocables néerlandais. On comprendra qu'il serait vain, et d'ailleurs inutile, de vouloir dans ce cas arriver à aucune conclusion pour la date.

Pour les mots appartenant à l'époque moderne il est souvent possible d'indiquer le dialecte néerlandais qui a fourni l'emprunt: l'existence d'un grand nombre de glossaires et de dictionnaires régionaux pour les dialectes néerlandais méridionaux (cf. la Bibliographie) nous a été d'un secours très précieux. Ces différences dialectales ont également joué un rôle dans les emprunts, qui ont pénétré en liégeois pendant l'époque moyen-néerlandaise. Malheureusement nous ne disposons pas pour cette période de la même abondance de documents et de renseignements que pour la période moderne. Le beau dictionnaire moyen-néerlandais de Verdam (cf. la Bibliographie) se fonde il est vrai, sur un grand nombre de textes, dont beaucoup proviennent des provinces néerlandaises méridionales, mais dans la majorité des cas, il est impossible de dire s'il s'agit d'un mot flamand, brabançon ou limbourgeois. Quelquefois la phonétique historique du néerlandais nous fournit des indications.

---

[1]) Cf. Gamillscheg, *Mélanges Haust*, p. 180—181.

[2]) *La Vie Wallonne*, 1947, p. 138—140.

[3]) J. Haust, *Gloses Liégeoises*, *Annuaire de la Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays* de Liège, 1943, 57—88; 1944, 333—364; 1945, 397—428; 1946, 507—534.

[4]) Cf. la Bibliographie.

S'il y a lieu nous faisons suivre les noms de lieu par des sigles qui sont ceux de la Carte Systématique [1]) de J. M. Remouchamps et qui permettront de retrouver aisément leur situation exacte.

Pour donner au lecteur une idée de la famille des termes traités, nous indiquons autant que possible les dérivés et les composés. Il sera superflu de faire remarquer qu'on n'entend nullement impliquer par là que tous ces mots se rattachent directement au nl.

Après avoir traité les étymologies néerlandaises et les cas douteux, nous ajoutons [2]) une classification des termes empruntés d'après la nature des choses qu'ils représentent.

---

[1]) J. M. Remouchamps, *Carte Systématique de la Wallonie*, Bruxelles, 1935. On trouvera la carte également dans le *Bull. Top. Dial.*, IV, où elle a paru d'abord.

[2]) P. 307.

IV. QUELQUES REMARQUES SUR LES RAPPORTS ENTRE LE PAYS DE LIÈGE ET LE TERRITOIRE NÉERLANDAIS.

Le XIIe siècle marque dans l'histoire des Pays-Bas wallons et néerlandais le début d'une période nouvelle.

Politiquement ce changement correspond au déclin du pouvoir impérial en Allemagne, ainsi qu'à l'accroissement du pouvoir royal en France, dont les conséquences ne tardent pas à se faire sentir dans les Pays-Bas. Depuis la période carolingienne ceux-ci dépendent en partie de l'Empire, en partie de la France. Grâce à la puissance du pouvoir impérial les Empereurs réussissent, avant le XIIe siècle, à rattracher le territoire à l'Est de l'Escaut assez fortement à l'Allemagne. A cette même époque la faiblesse des premiers Capétiens permet aux comtes de Flandre de se considérer et de se conduire à peu près comme des souverains.

Au début du XIIe siècle cependant le pouvoir impérial a tellement décliné, surtout par suite de la guerre des Investitures, que la Lotharingie commence à se détacher de l'Empire, tandis qu'au contraire les Capétiens commencent à peser sur leur frontière du Nord et à s'occuper activement de la Flandre. Dès lors les deux grandes puissances de l'Occident, la France et l'Allemagne, auxquelles s'ajoute bientôt l'Angleterre, vont s'affronter aux Pays-Bas. L'Histoire des luttes entre les différentes dynasties féodales dans nos contrées est mêlée intimement à celle des dissensions entre leurs souverains. Aussi ce qui frappe dans les luttes auxquelles on assiste entre le XIIe et le XVe siècle c'est de part et d'autre, en Lotharingie comme en Flandre, un souci bien prononcé de l'indépendance.

Ce qui a permis aux princes féodaux de braver les puissances françaises et allemandes, c'est sans doute l'importance des villes, nées en Flandre et en Basse-Lotharingie par suite du progrès rapide fait à cette époque par le commerce et l'industrie. Grâce à la situation géographique de la Flandre ce mouvement y était plus rapide que dans la partie mosane de la Belgique. C'est surtout vers les ports flamands qu'on voit se concentrer l'activité économique de tout le pays. Comme on le verra, la création, dès le XIIe siècle, de deux routes nouvelles, reliant la mer du Nord directement à la terre d'Empire et à la Basse-Lotharingie et remplaçant l'ancienne chaussée de Brunehaut, est bien significative à cet égard. Par elles le duché de Brabant, gouverné par toute une lignée de ducs intelligents et énergiques a sa part de la prospérité nouvelle et sait développer rapidement sa puissance politique.

Il va sans dire que ce nouvel état de choses se fait bientôt sentir dans les relations extérieures de l'évêché de Liège. L'acquisition du Limbourg par

les ducs de Brabant à la suite de la bataille de Worringen (1288) et l'annexion du comté de Looz (1267) par l'évêque, ont augmenté nécessairement les rapports entre le duché et l'évêché.

On s'explique que ces rapports étaient souvent loin d'être amicaux. Mais il importe de bien distinguer. D'une part l'enchevêtrement du pouvoir temporel des ducs et du pouvoir ecclésiastique de l'évêque en terre de Brabant et en particulier le partage de la juridiction à Maestricht, donnaient lieu à toute une série de conflits plus ou moins graves [1]). Mais d'autre part Liège et les „bonnes villes" avaient, par leur activité industrielle et commerciale, tout intérêt à s'entendre avec leurs voisins de Brabant. Bien souvent elles savent imposer à leur prince une politique pacifique. Celui-ci en est réduit souvent à solliciter l'appui du roi de France, ce qui achève de l'opposer à ses sujets. Au Pays de Liège comme en Flandre les villes se défient de tout ce qui pourrait porter préjudice à l'automnie régionale. Au plus fort de la lutte acharnée contre leur comte et l'influence de la France, Gand et Bruges se voient soutenues par l'ardente sympathie des villes liégeoises. A l'époque bourguignonne les villes flamandes manifestent une même sympathie pour le sort malheureux de Liège et des bonnes villes.

Au Brabant au contraire on constate que le duc et ses villes vivent à tout prendre dans une entente parfaite. C'est que les princes de Brabant poursuivent eux-mêmes une politique d'indépendance. Dans leurs rapports avec la principauté, ils sont assez habiles pour mettre à profit, dans bien des occasions, l'opposition constante qui existe entre l'évêque et ses villes.

La situation politique et sociale avant l'époque bourguignonne semble donc orienter le Pays de Liège de plus en plus vers la communauté des Pays-Bas: Par le caractère mixte de sa population, thioise et romane, il s'apparente aux deux nationalités qui se partagent les Pays-Bas méridionaux. Les villes flamandes et liégeoises se sont donné les mêmes institutions et luttent pour un même idéal démocratique. Les dissensions entre la principauté et ses voisins s'expliquent aisément par le morcellement féodal de la Belgique.

Pourtant l'époque bourguignonne n'amène pas la fusion complète entre la Belgique et le Pays de Liège. Les Liégeois s'opposent avec énergie à toute tentative des Ducs de se mêler à leurs affaires et Charles le Téméraire se voit obligé de détruire la ville de fond en comble avant de pouvoir y établir sa puissance. A la dislocation de l'Etat Bourguignon en 1477, Liège reprend immédiatement son ancienne liberté et par la Pragmatique Sanction de 1548 la principauté entre dans le cercle de Westphalie et continue donc à ressortir de l'Empire.

Ce lien avec l'Empire a été toujours des plus faibles par suite de l'impuissance de ce corps solennel et hétérogène qui ne fut „ni un pays ni une

[1]) Cf. G. W. A. Panhuyzen, *Studiën over Maastricht in de dertiende eeuw*, Maastricht, 1933.

patrie". Pourtant c'est bien par lui que le Pays de Liège occupe dans les Pays-Bas une situation particulière qui lui permet de conserver sa neutralité pendants les conflits sanglants des XVIe et XVIIe siècles.

Soutenu par la France et les Provinces-Unies, le Pays de Liège a toujours su faire face aux tentatives des gouverneurs espagnols de Bruxelles pour l'incorporer aux Pays-Bas. Son commerce et son industrie en profitent largement. Pendant toute une partie du conflit entre les Provinces-Unies et l'Espagne la voie de la Meuse reste ouverte. Notamment après la prise de Maestricht, Venlo et Ruremonde par les troupes de stathouder Frédéric Henri en 1632 les affaires ont repris bien vite [1]).

On s'explique aisément que ces rapports avec les Provinces hérétiques ne sont pas toujours pour plaire au Prince-Evêque. Aussi l'opposition entre l'évêque et ses sujets est-elle presque constante. Cette opposition est d'autant plus compréhensible que leur Prince leur est souvent imposé par les intrigues de l'Etranger. En 1640 un agent de Richelieu écrit que les Liégeois „se laissent entendre de faire une huitième province des Etats (des Provinces Unies), pourveu que l'on attaque en même temps leur prince" [2]).

Au XVIIIe siècle c'est encore pour ménager la jalousie de la France et des Provinces-Unies que le gouvernement autrichien respecte la neutralité de la Principauté, qui a su conserver son indépendance jusqu'au moment où l'arrivée des armées de la Révolution a englobé la Belgique et le Pays de Liège dans une seule et même république, marquant par là le début de l'époque moderne.

Dans le domaine économique et social le Pays de Liège, foyer de culture depuis la période carolingienne, occupait en Basse-Lotharingie avant le XIIe siècle, une situation prépondérante. L'activité économique, dont on constate le renouveau au XIe et XIIe siècle [3]), suivait au XIe siècle encore les voies traditionnelles. Le Pays de Liège occupait à l'égard du trafic international une situation géographique exceptionnellement avantageuse: C'est à Maestricht que l'ancienne voie romaine, dite la chaussée de Brunehaut, reliant Cologne et Aix-la-Chapelle par Bavai à la Mer du Nord, croise la voie fluviale de la Meuse.

Aussi le commerce de Liège s'étendait-il au loin: Vers l'an 1000 Huy, Liège et Nivelles sont cités au tonlieu de Londres où l'on se rendait par Tiel [4]). On rencontre aussi des commerçants liégeois à Cologne — on s'y rendait par Tiel en descendant la Meuse et en remontant le Rhin ou directement par Aix-la-Chapelle en suivant la chaussée de Brunehaut —

---

[1]) Cf. L'inventaire des archives de la *Loketkas* à La Haye, dressé par M. Maurice Yans (*Annuaire d'Histoire Liégeoise*, 1941, p. 467—482).

[2]) Pirenne, *Histoire de Belgique*, IV, 318.

[3]) Rousseau, *La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance avant le XIIIe siècle* (*Annales de la Société archéologique de Namur*, XXXIX, 1931, p. 82 ss).

[4]) Heerwaarden situé près de Tiel aux Pays-Bas appartenait à l'église de Liège.

à Coblenz et dans les pays du Danube. On a retrouvé des monnaies de l'époque jusqu'en Russie. „Chose curieuse," dit M. Rousseau [1]), „on ne découvre aucune trace de rapports suivis avec la Flandre." L'attirance exercée par la Flandre n'est donc venue que plus tard [2]).

A partir du XIIe siècle le Pays de Liège tend à perdre cette suprématie économique par l'essor industriel de la Flandre et du Brabant. Un fait très important est la création de deux routes nouvelles traversant la Campine, l'ancienne Toxandrie. Auparavant pour se rendre de Maestricht à Gand on suivait la chaussée de Brunehaut jusqu'aux environs de Valenciennes, puis on descendait l'Escaut. Au XIIe siècle une route nouvelle partait de Maestricht et longeait Tongres, Tirlemont, Louvain, Bruxelles, Alost, simples villages qui bientôt se transformèrent en villes considérables. Une voie moins importante suivait Hasselt et Diest pour aboutir à Malines. Par ces routes on rejoignait l'Escaut à Gand et la mer du Nord à Bruges. Elles font à la vieille chaussée romaine une concurrence intense et bientôt cette dernière est à peu près déserte.

La création de ces routes nouvelles correspond au développement de l'industrie flamande: Bruges ne tarde pas à atteindre une splendeur que les ports de Quentovic et de Boulogne n'ont jamais connue. L'usage de ces voies nouvelles s'impose d'autant plus facilement que leur naissance coïncide avec le développement de la puissance du duc de Brabant. Bien que leur début soit assez modestes, les princes de la maison de Brabant nourrissent des ambitions très élevées et poursuivent leur but avec une énergie et un esprit de suite vraiment remarquables. Au XIIe siècle ils réussissent à accroître leur territoire surtout dans la direction de l'Est. Leur titre de Duc de Basse-Lotharingie, obtenu de l'Empereur en 1106 et dont l'autorité reste purement théorique, leur sert à merveille pour légitimer leurs usurpations. Ils obtiennent les abbayes liégeoises Nivelles et Gembloux. La victoire de Worringen en 1288 livre le Limbourg à Jean I de Brabant en l'affranchissant définitivement de l'Empire.

Au début du XIIIe siècle le duc a atteint Maestricht, où il partage désormais la juridiction avec l'évêque. Il exerce le „conduit" à travers le comté de Looz. Dès lors les routes nouvelles relèvent donc du Duc de Brabant depuis Maestricht jusqu'à la frontière flamande. Au grand avantage du commerce les ducs savent combattre le brigandage, qui était pratiqué souvent par de très grands seigneurs.

Il n'y a donc rien du bien surprenant à ce que les villes liégeoises se sentent attirées par les centres d'activité en Flandre. Leurs sympathies vont souvent à l'encontre de celle de leur prince et il va sans dire que les Ducs

---

[1]) Rousseau, o.c., p. 98.

[2]) Les échanges intellectuels entre la France et la Germanie se font à cette époque surtout par l'intermédiaire du Pays de Liège. Henri van de Veldeke, „le père de tous les poètes flamands", qui au XIIe siècle a introduit en terre germanique la littérature courtoise à la mode de France, était originaire du comté de Looz, donc de la partie néerlandaise de l'évêché, et devait sa formation intellectuelle sans doute à quelque école liégeoise.

de Brabant profitent en bien des occasions très habilement de cet état de choses.

Ce déplacement vers le Nord de l'activité commerciale occasionne en somme la dislocation de la Lotharingie. Les liens entre le Pays de Liège et Metz, Toul et Verdun se relâchent peu à peu. Depuis des siècles les Trois Evêchés possèdent d'importants domaines dans le diocèse de Liège. „Au XIIe siècle, constate M. Rousseau [1]), „nous assistons à une véritable liquidation, on vend, on fait des échanges." Ainsi l'évêque de Metz cède à son confrère de Liège les abbayes liégeoises qu'il possédait: St. Trond, Hastière, Waulsort, ainsi que la ville de St. Trond, dont il était le seigneur temporel.

Le Pays de Liège entretenait donc les rapports avec la Flandre et le Brabant par les routes terrestres qui traversaient la Campine, avec les Provinces néerlandaises septentrionales par la voie fluviale de la Meuse. Il semble bien que cette dernière ait été doublée dès la dernière partie du Moyen-Age par une voie terrestre. Du moins un passage de 1402 des registres du tonlieu de Venlo: „*Item brengt de coman ijzer of stal op carren toe Venlo*", nous autorise à supposer que le fer et l'acier se transportait parfois du pays de Liège en voiture [2]). Néanmoins cette route n'a pas dû avoir une grande importance étant donné la facilité et le bon marché du transport par eau.

Le trafic entre le Pays de Liège d'une part et la Flandre et le Brabant d'autre part s'est développé parallèlement, nous l'avons vu par la création des routes nouvelles au début du XIIe siècle, avec la prospérité des villes flamandes. Au début il s'entretient surtout avec Gand et Bruges, dès le début du XVe siècle il se dirige plutôt vers Anvers. Il se raréfie après le début des hostilités entre l'Espagne et les Provinces Unies, hostilités qui entraînement bientôt la fermeture de l'Escaut (1585) et la décadence de l'industrie et du commerce flamands.

En un sens ce trafic intense apparaît comme le prolongement des rapports étroits et suivis qu'entrenait Liège avec des villes de population purement thioise comme Tongres et Saint-Trond, qui relevaient aussi du pouvoir de l'évêque. Entre les métiers de Liège et ceux de ces villes existaient des relations intimes. Certaines industries pratiquées à Liège se répandaient facilement dans les villes des environs, aussi dans celles habitées par des sujets thiois, ce qui a dû faire naître des rapports presque quotidiens. Quelques exemples choisis parmi beaucoup d'autres suffiront à le prouver.

Ainsi Fairon [3]) a publié un document du 12 avril 1402 dans lequel les métiers des „fèvres" des villes de Liège et de Tongres se promettent mutuellement assistance [4]).

---

[1]) O.c., p. 218.

[2]) Th. L. M. Thurlings, *De Maashandel van Venlo en Roermond in de 16e eeuw*, 1473—1573, Amsterdam, H. J. Paris, 1946.

[3]) Fairon, *Régestes de la cité de Liège*, II, 189.

[4]) Poncelet–Fairon I, 15 (*Annuaire d'histoire liégeoise*, 1937, p. 312, nr. 15).

Une convention semblable existait entre les „bons métiers" des drapiers. Poncelet–Fairon [1]) mentionnent un jugement des échevins de Liège dans le procès intenté par Servais de Dolhen, gouverneur du bon métier des drapiers, au nom des rewards de ce métier, à Henri Wijnand, hallier, qui avait vendu des pièces de drap portant le sceau de la draperie d'Eyck, estimées déloyales et mauvaise denrée. Dans ce procès, les rewards de Huy, de Tongres, de Looz, de Hasselt ainsi que ceux de Saint Trond sont appelés comme experts. Un document du 17 février 1535 [2]) relate que Thomas Vosters, de Freeren, avait obtenu l'autorisation de dresser à Liège un *staul* ou métier à tisser, après avoir prouvé qu'il avait appris son métier de drapier pendant trois ans à Tongres.

Parmi ces villes Saint Trond occupait une place très importante. Ville très ancienne et bientôt florissante par la richesse et la splendeur de son abbaye, Saint Trond a été soumis jusqu'en 1227 au pouvoir temporel de l'évêque de Metz. En 1227, lors des échanges nombreux qui eurent lieu à cette époque entre les évêques de Liège et de Metz, elle passe sous la juridiction de Liège. En 1467 Charles le Téméraire l'incorpore à l'état bourguignon.

Les études de Hansay [3]) et de Simenon [4]) nous ont renseignés sur l'histoire de l'Abbaye de Saint-Trond, dont le rôle économique a été considérable. Elle possédait des domaines étendus en Hesbay, en Condroz, en Hollande, en Brabant et même dans la Flandre française et la Moselle. Jusqu'au XIIIe siècle les moines s'occupent activement de l'agriculture, fournissent aux fermiers du bétail, des outils, même quelquefois de l'argent et interviennent dans la fumure du sol. Appartenant donc aux villes liégeoises, relevant de la juridiction de l'évêque, ayant une population de langue germanique et possédant des domaines étendus des deux côtés de la frontière linguistique, Saint Trond a pu servir facilement d'intermédiaire entre les villes liégeoises de langue wallonne et le Brabant et être ainsi le centre d'échanges de toutes espèces.

Le marché hebdomadaire de Saint Trond était dès la fin du XIVe siècle très animé et ses deux foires franches attiraient beaucoup d'étrangers. Les fermiers et les décimateurs de l'abbaye allaient charger la houille à Liège, la chaux à Gobertange et Hozémont, les pierres blanches à Sichen, les pierres de taille à Namur. La ville avait réglementée sévèrement le commerce de charbon. Ces règlements précisaient qu'il était défendu de décharger les charrettes pour en faire deux chariots. Si on ne revendait pas immédiatement la marchandise, il fallait la décharger et la recharger exactement de

---

1) Poncelet–Fairon, *Annuaire* ... 1941, p. 403, nr. 26.

2) Poncelet–Fairon, *Annuaire* ... 1941, p. 417 nr. 94.

3) A. Hansay, *Etude de la formation et l'organisation économique de l'Abbaye de Saint Trond depuis les origines jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Gand, 1899.

4) Guillaume Simenon, *L'Organisation économique de l'Abbaye de Saint Trond. depuis la fin du XIIe siècle jusqu'au commencement du XVIIe siècle, Mémoires de l'Académie de Belgique*, X, Bruxelles, 1922.

la même façon. Les lieux où il fallait décharger et recharger la houille étaient rigoureusement indiqués. Ce commerce semble donc avoir eu une certaine importance.

La ville avait aussi un marché au poisson très animé. L'Abbaye consommait le poisson que les grandes pêcheries du Testrebant en Hollande lui fournissaient abondamment. On mentionne aussi le commerce de poissons de mer, surtout le hareng était importé en quantités considérables. On distinguait rigoureusement les différentes espèces: lantherinck, schoenharing, boxhoren (hareng saur), ydelen ende gerstenharinc (hareng vide et rance), qui toutes devaient être dûment marquées et se vendaient dans des endroits soigneusement délimités. On y rencontre aussi d'autres espèces de poissons: éperlan, merlan, moules, alose, saumon, cabillaud, flotte, rai. Tous ces poissons provenaient le plus souvent des ports d'Anvers et de Malines et ont pu se répandre en pays liégeois.

Au XVIe siècle on avait recours aux artistes flamands et brabançons pour la fabrication d'objets précieux, de meubles et d'ornements sacrés. Des rétables commandés en 1534 et 1535 ont été exécutés à Anvers ou à Malines. Le rétable placé en 1480 dans l'église de Saint-Denis à Liège est également d'origine brabançonne [1]). A cette même époque l'exportation de blé à Louvain, à Anvers et à Malines sauve l'Abbaye d'une banqueroute [2]).

Souvent aussi on fit venir à Saint Trond des ouvriers étrangers. Ainsi par exemple l'industrie du bâtiment à Saint Trond était aux mains des ouvriers qu'on trouvait sur place, mais pour des travaux importants on embauchait souvent des ouvriers étrangers. Vers 1530 la construction d'un moulin abbatial est confiée à des ouvriers liégeois. A la même époque on engage des ardoisiers maestrichtois.

Naturellement le commerce entre le pays de Liège et la Flandre et le Brabant n'a pas eu lieu uniquement par l'intermédiaire de ces villes de frontière. On mentionne à Liège la présence de commerçants anversois. Un document du 30 septembre 1521 [3]) mentionne que Toussaint del Vaul, Jean Wilkin et consorts, fermiers de la gabelle des draps, ont fait saisir un drap rouge, de 32 aunes, appartenant à Willem Mercelis, marchand d'Anvers, pour avoir forfait à la gabelle. Ce marchand déclare qu'il est venu à la foire franche, apportant sur un chariot dit *hissart* dix pièces de drap d'Angleterre et du poisson sec. Selon un document du 12 octobre 1524 [4]), un autre marchand d'Anvers, Jean van Voxhem, assigne devant les échevins de Liège les rewards du métier des drapiers pour lui avoir calengé et saisi 16 draps de laine, sous prétexte que ces draps étaient „de fausse draperie et non de loy". Les échevins annulent cette confiscation mais défendent au marchand anversois de vendre ces draps dans la cité.

---

[1]) Cf. Simenon, o.c., 391.
[2]) Simenon, o.c., 395
[3]) Poncelet–Fairon XII, 66 (*Annuaire* 1941, p. 411, nr. 66).
[4]) Poncelet–Fairon XII, 72 (*Annuaire* 1941, p. 412, nr. 72).

Le trafic entre le Pays de Liège et les Provinces néerlandaises septentrionales s'entretenaient surtout par la voie fluviale de la Meuse. Malgré les différences de niveau, l'absence de soins gouvernementaux pour le fleuve et les fluctuations dues aux saisons, le transport par eau avait de grands avantages sur le transport terrestre. Ce n'est que pour les articles précieux ayant peu de volume et une grande valeur que le transport par terre pouvait supporter la concurrence du transport fluvial.

Nous avons vu que le commerce fluvial était déjà important avant le XIIe siècle. Henri van de Veldeke, poète de la moitié au XIIe siècle décrit dans sa Légende de Saint Servais (*Sinte Servatius Legende*) Maestricht, la ville de Saint Servais, comme une ville au commerce international: „Là où le Geer se jette dans la Meuse, s'élève la ville de Maestricht sur la route commune d'Angleterre en Hongrie par Cologne et Tongres et de la Saxe en France; les bateaux y arrivent du Danemark et de la Norvège; toutes ces routes se réunissent en cet endroit, c'est pour cette raison que la ville s'appelle „Trajectum". M. Rousseau [1]) fait remarquait que cette description bien que datant de la deuxième moitié du XIIe siècle ne décrit pas une situation nouvelle. Il est donc probable qu'avant le XIIe siècle l'emploi de navires ayant un faible tirant d'eau permettait aux commerçants de remonter le fleuve jusqu'à Maestricht et sans doute au-delà.

Dans les derniers siècles du Moyen-Age au contraire on constate que le trajet entre le pays mosan et la côte hollandaise se fait en général en deux étapes. C'est que la Meuse dans son cours supérieur présente un caractère nettement différent de celui qu'il a dans le plat pays néerlandais. Dans la Belgique actuelle la différence de niveau est assez continue et se monte environ à 55 centimètre par kilomètre. En aval de Maestricht ces différences de niveau diminuent assez rapidement de 43 cm entre Maestricht et Maaseyck à 6 cm entre Venlo et Boxmeer [2]). A partir de Venlo la Meuse est donc une rivière assez tranquille, grossie par de nombreux affluents, permettant l'emploi de navires assez grands, dont on ne saurait se servir, sauf exception, en amont de Venlo ou de Ruremonde. Cela explique l'emploi de types de navires différents ainsi que l'habitude de transborder les marchandises aux environs de Venlo et de Ruremonde. Cette habitude étant devenue peu à peu générale Venlo en avait profité pour établir, aux XIVe et XVe siècles, des droits d'étape qui lui furent âprement disputés par la ville de Ruremonde [3]). Si Venlo l'a emporté dans ce conflit c'est sans doute grâce à son port excellent. Au XVIIIe siècle encore ce port était réputé le meilleur entre Liège et Dordrecht [4]). Une petite île, appelée Weert, pourvue d'une fortification, protégeait la débarcadère. Le fil du courant de la Meuse traversait le port et le défendait

---

[1]) Rousseau, o.c., p. 88.
[2]) Thurlings, o.c., p. 129.
[3]) Hansen, *Inventaire des Archives de Venlo*, p. 193, nr. 939—949.
[4]) Thurlings, o.c., p. 119.

ainsi de l'ensablement. En outre différentes routes terrestres convergeaient à Venlo, par exemple celles de Cologne et de Bois-le-Duc.

On distinguait donc différents types de navires d'après qu'on s'en servait en aval ou en amont de Venlo. Les Overlendse scippen, „navire pour l'arrière-pays" s'appelaient hoog-aers, patune ou paatschip. C'étaient des navires découverts ayant un faible tirant d'eau. Le hoogaers portait environ 600 sacs de sel avec deux ou trois „charges", un paetschip chargeait seulement 150 à 200 sacs de sel avec une ou deux „charges". Les Nederlendse scippen étaient tous pourvus d'un pont (tougeboud) et avaient une capacité de charge beaucoup plus élevée. Les archives de Venlo montrent que les habitants de cette ville possédaient les deux types de navires [1]).

Pourtant la distinction entre ces deux types de navires n'est pas restée longtemps absolue. Dès le XVIe siècle on mentionne l'emploi d'un type dit hoogmaster, „haut-mât" qui portait 1600 sacs de sel avec trois ou quatre „charges" d'autres marchandises. On s'en servait pour aller de Liège à Dordrecht. Ce type réunissait donc les qualités des „Nederlendse scippen" qui ne remontent pas en amont de Venlo et celles des „Overlendse scippen" qui avaient un trop faible tirant d'eau pour descendre jusqu'à Dordrecht et qui s'aventuraient tout au plus jusqu'à Zaltbommel, le premier port sur le Wahal.

La création de ce type de navire correspondait sans doute à un nouvel état de choses. Les droits d'étape de Venlo et l'obligation de transbordement entravaient le développement de l'industrie liégeoise puissamment favorisée par les progrès du capitalisme [2]). Aussi vers le milieu du XVIe siècle (1544—1545) les villes de Maestricht et de Liège suivies bientôt par les autres bonnes villes, se sont-elles attaquées aux droits d'étape de Venlo. Elles en ont obtenu d'abolition [3]). Néanmoins pour certaines marchandises l'habitude de transborder à Venlo a continué d'exister. Même après 1545 les Nederlendse scippen ne remontent que fort rarement jusqu à Liège [2]).

Les registres des différents tonlieux néerlandais le long de la Meuse fournissent des données assez précises pour certaines époques sur la nature des marchandises transportées. Pour les marchandises qui descendent le fleuve on est assez bien renseigné par les registres du tonlieu de Dordrecht. Dès le XIVe siècle Dordrecht était une ville considérable. On sait qu'en 1354 le nombre de ses habitants s'élevait à 10.000 environ [4]). Aussi c'était dans la dernière partie du Moyen-Age la plus importante des villes commerciales des Pays-Bas septentrionaux. Encore pendant la seconde moitié

---

[1]) Thurlings, p. 131.

[2]) Cf. J. Jejeune, *La formation du capitalisme dans la principauté de Liège, au XVIe siècle*, Liège, 1937, p. 130 ss.

[3]) Thurlings, p. 131.

[4]) Niermeyer, *Dordrecht als handelsstad in de tweede helft van de veertiende eeuw*, *Bijdragen voor Vad. Gesch. en Oudheidkunde*, 1941, 1—37 en 177—223; 1942, 86—113.

du XVIe siècle, sa prospérité égale celle de Rotterdam [1]). On s'explique donc aisément l'intérêt, pour la connaissance du commerce mosan, de ses archives municipales dont on a amorcé ces dernières années l'étude [2]). Il a existé, il est vrai, à Dordrecht un certain nombre de franchises de tonlieu et d'exemption des droits d'étape. Les registres dordrechtois, qui comme les autres documents de cette espèce ne parlent pas des articles qui passent en franchise de droits, ne fournissent donc pas une image complète du trafic mosan. Toutefois ces franchises concernent uniquement des marchandises qui remontent le fleuve, celles qui descendent étant toutes soumises au droit de tonlieu ou de transbordement.

Parmi les articles qui descendent le fleuve la houille occupe de bonne heure une place prépondérante. L'industrie houillère avait recommencé à se développer au Pays de Liège pendant le XIIIe et le XIVe siècle [3]). Au XIIIe siècle déjà on constate la présence de houille liégeoise à Venlo [4]). Dès le XIVe siècle on mentionne chaque année au tonlieu de Dordrecht environ 50 navires chargés de houille. A Heerwaarden près de Tiel on cite dans l'année 1396—1397 l'arrivée de 140 navires chargés entièrement ou partiellement de charbon. Au tonlieu gueldrois de Ravenstein on constate entre le 1er mars 1394 et le 12 juillet 1394 le passage de 55 navires de houille, entre le 12 juillet 1394 et le 20 juillet 1395 on y compte 138 navires chargés de charbon, dont une partie était transportée à Utrecht où on trouvait probablement un peu d'industrie métallurgique [5]). Pourtant jusqu'à la fin du XVe siècle l'exportation de houille liégeoise reste relativement restreinte. Après les troubles de l'époque bourguignonne, les progrès du capitalisme constatés par M. Lejeune [6]) aiguillonnent l'industrie houillère dans la Principauté. Entre 1500 et 1545 M. Lejeune [7]) mentionne une hausse constante de la production, qui s'accentue rapidement entre 1545 et 1563. C'est sans doute cette expansion rapide qui explique l'abolition des droits de transbordement de Venlo en 1545. Les grandes quantités de houille qui descendaient rendaient les droits prélevés particulièrement onéreux. Aussi les attaques contre ces droits d'étape de Venlo partaient-t-elles des commerçants et des bateliers de Maestricht et de Liège [8]). C'est à Dordrecht que se concentrait le commerce de charbon. On l'exportait de là en Flandre et au Brabant [9]).

Dordrecht était aussi le marché central pour le commerce de bois et pour-

---

[1]) Jansma, *De beteekenis van Dordrecht en Rotterdam omstreeks het midden der zestiende eeuw*, *De Economist*, 1943, 212—257.

[2]) Maurice Yans, *Les Archives de la ville de Dordrecht et l'histoire liégeoise*, I et II, *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, 1939, p. 133—144, et 1940, 296—313.

[3]) Lejeune, o.c., 129 ss.

[4]) Thurlings, p. 10—11.

[5]) Thurlings, 10, 11; Niermeyer, *Dordrecht*, 34.

[6]) L.c.

[7]) L.c.

[8]) Hansen, *Inventaire des Archives de Venlo*, p. 195, nr. 950—957; Thurlings, 12.

[9]) Jansma, 225, Niermeyer, *Dordrecht*, 34.

voyait la Hollande, la Zélande, le Brabant et la Flandre en matériaux de construction. Le bois des Ardennes était fort recherché. Même quand ils étaient destinés à la Flandre les trains de bois descendaient le cours de la Meuse. M. Rousseau [1]) raconte qu'en 1244 les religieux de l'abbaye des Dunes près de la côte flamande avaient acquis une forêt au voisinage de Givet et surent obtenir du comte Guillaume II de Hollande le droit de transporter ces arbres coupés à travers ses Etats en franchise de tonlieu. Ces arbres descendaient donc tout le cours du fleuve [2]).

Au XIVe siècle le commerce de bois liégeois était à Dordrecht surtout entre les mains des habitants de Venlo et de Ruremonde [3]). L'importance de Venlo dans ce commerce apparaît aussi dans l'envoi à Venlo de deux ordonnances dordrechtoises (de 1529 et de 1549) concernant le commerce de bois. On y établit une réglementation sévère, qu'on justifie par les plaintes des commerçants hollandais, zélandais, frisons, brabançons et flamands sur certains abus dans ce commerce. M. Thurlings [4]) fait observer à juste titre que l'envoi de ces ordonnances à Venlo prouve que la part prise par les habitants de cette ville au commerce de bois liégeois a été considérable.

Parmi les autres produits qui descendaient la rivière il faut citer la chaux qu'on trouvait en Pays liégeois entre Liège et Maestricht, les ardoises qu'on trouvait autour de Fumay, les pierres de tailles de Namur, dont on se servait pour la construction de bâtiments monumentaux. Entre le 1er mars 1394 et le 15 juillet 1395 on mentionne au tonlieu de Mook le passage de 519.000 ardoises. En 1542 la ville de Bois-le-Duc demande au magistrat de Venlo à pouvoir transporter en franchise de transbordement, une partie de pierres destinées à fortifier les murs de la ville [5]). Une demande semblable, cette fois pour franchise de droits de tonlieu a été faite en 1586 pour quelques bateaux chargés de pierres destinées à une réparation de l'église Saint-Jean [6]).

Les registres de Dordrecht mentionnent au XIVe siècle le passage d'une quantité de calamine, un oxyde de zinc, qu'on trouve dans les collines entre Maestricht et Liège et qu'on utilisait aussi dans l'industrie du laiton à Liège, à Namur et surtout à Dinant. La calamine passait de Dordrecht en Angleterre. On transportait également de la marne pour la fumure du sol. Les propriétaires de domaines agricoles aux environs de Venlo en achetaient des charges entières.

---

[1]) Cf. Rousseau, o.c. p. 115 s.s.

[2]) Selon M. Rousseau, l.c., ces trains de bois longeaient ensuite les côtes de la mer du Nord jusqu'à la hauteur du monastère. Sans doute les courants du flux et du reflux, abstraction faite encore des courants capricieux devant les embouchures de l'Escaut, auraient rendu un tel transport impossible. Il faut bien plutôt supposer que le bois était transporté à travers les îles zélandaises vers Anvers pour remonter ensuite l'Escaut.

[3]) Niermeyer, *Dordrecht* ..., p. 34.

[4]) Thurlings, p. 97.

[5]) Thurlings, p. 141.

[6]) ibid., p. 144.

A Dordrecht se concentrait également le commerce de fer liégeois [1]). Entre novembre 1551 et janvier 1552 on a constaté à Dordrecht l'arrivée de 300.000 livres de fer d'origine liégeoise [2]). Pour les outils en fer et les ustensiles de ménage on se servait souvent du transport terrestre, surtout après que l'augmentation des droits de tonlieu et l'amélioration des routes terrestres avait mis ces dernières en meilleure posture pour affronter la concurrence de la voie fluviale. Ainsi M. Yans [3]) mentionne un document de Dordrecht d'après lequel trois bourgeois de Dordrecht témoignent de la quantité de clous liégeois exportés par la route vers Amsterdam.

D'une façon générale on constate que la quantité des marchandises qui descendent le fleuve dépasse de beaucoup celle des produits qui le remontent. Ce phénomène se produit dès le XIVe siècle mais se manifeste surtout au XVIe siècle, alors que la production de houille et de fer se développe rapidement au Pays de Liège. Les documents des archives de Maestricht et de Venlo montrent qu'un certain nombre de navires vides remontent la rivière, on n'en mentionne pas qui descendent [4]).

Parmi les produits qui remontent le cours de la Meuse le sel occupe une place considérable. A Dordrecht le sel a été soumis de tout temps à des droits d'étape, dont n'étaient exempts que les habitants de Dordrecht et ceux des villes zélandaises comme Middelbourg et Zierikzee depuis 1326, Tholen avant 1336 et Reimerswaal depuis 1336. Ces droits d'étape dataient sûrement du XIIIe siècle. En 1273 le comte Florent V de Hollande, promet de n'établir de service pour mesurer le sel nulle part ailleurs qu'à Dordrecht. Il s'agit au fond de droits de transbordement: on transbordait le sel d'un navire dans un autre sans l'entreposer dans la ville. Depuis 1354 il existe à Dordrecht une obligation absolue de mesurer et de transborder le sel.

Ce sel était d'origine zélandaise. Aux XIIIe et XIVe siècles on fabriquait en Zélande du sel en brûlant des restes tourbeux de plantes marines (d a r i n k). Ce procédé, appelé s e l-b e r n e n tombait en désuétude vers la fin du XVe siècle par suite de l'importation du b a a i-z o u t, sel de la baie de Bourgneuf, où La Rochelle était le marché central [5]). Toutefois l'importation de ce produit, qui était à la fois meilleur marché et de meilleure qualité, ne mettait pas fin au rôle des Zélandais dans le commerce du sel. Il était raffiné en Zélande et on le transportait en amont de la même façon qu'auparavant. Entre 1380 et 1384 les registres du tonlieu de Dordrecht mentionnent annuellement environ 85 navires chargés de sel, dont la plupart sont en possession d'habitants de Venlo. La plus grande partie de ce commerce a dû être entre les mains des Dordrechtois et des villes zélandaises qui transportaient le sel à Dordrecht en franchise de

---

1) Thurlings, p. 39.
2) Jansma, 223.
3) M. Yans, *Les Archives de la ville de Dordrecht*, Annuaire 1939, p. 141.
4) Thurlings, 51.
5) Jansma, 227; Thurlings, 36.

droits. A Zaltbommel où les Dordechtois paient les droits ordinaires on cite pour la seule année 1349—1350 454 navires chargés de sel. Comme les autres marchandises, le sel qui remontait la Meuse était transbordé à Venlo. On sait par la charte de la ville, conférée à Venlo en 1343, que le service pour mesurer le sel qui fonctionnait à Venlo à cette époque, occupait cette année même 14 mesureurs jurés [1]).

Un autre produit qui remontait la Meuse en quantités considérables était le poisson. On mentionne surtout du hareng qu'on transportait en paniers et en tonneaux, mais aussi des plies, des morues et du poisson sec. A Dordrecht ces articles n'étaient pas soumis aux droits d'étape. A Zaltbommel on mentionne dans l'année 1349—1350 231 navires de hareng, dont 123 appartenaient aux Dordrechtois, 41 à des habitants de Venlo. Les navires des villes côtières comme Brielle, Katwijk, Alkmaar, Leyde transportaient surtout des plies et des morues. Au début du XIVe siècle ce hareng est encore originaire de Schonen sur la côte de Scandinavie. Dès la deuxième moitié du XIVe siècle on transporte surtout du hareng de la Mer du Nord; ce qui met les villes côtières en bonne posture pour faire une concurrence intense au commerce de Dordrecht. On cite au XIVe siècle la présence de marchands de poisson hollandais à Liège [2]). Pourtant on peut supposer que ce sont surtout les marchands de Venlo et de Ruremonde qui transportent le poisson en pays liégeois. C'était du moins le cas du XVIe siècle et tout porte à croire qu'il en a été de même auparavant. Poncelet–Fairon [3]) mentionnent un arrêt des Echevins de Liège de 1537, d'après lequel le métier des „naiveurs" „fait mettre en arrêt, sur Meuse, à la Golfe, deux bateaux dont l'un chargé de hareng, appartenant à deux habitants de Ruremonde".

Parfois les navires chargeaient aussi du beurre, du fromage, des épices, du froment et des peaux. Le plus souvent ces articles suivaient les routes terrestres, mais comme fret de retour ils se transportaient de temps à autre à fort bon marché dans le trafic fluvial. Au XVe siècle on mentionne qu'un habitant de Ruremonde achetait du colza en Hollande, l'entreposait à Venlo où il en fit tirer de l'huile pour la transporter en amont à Maaseyck où il avait établi deux magasins [4]).

En dehors de cette navigation desservant uniquement le commerce il y avait aussi entre les différentes villes des services de bateaux réguliers, qui transportaient également des passagers. Ainsi on mentionne au XVIe siècle un service de bateaux publics entre Liège et Venlo [5]), un autre entre Liège et Maestricht. Poncelet–Fairon [6]) citent un mandement du prince-évêque touchant le salaire exigé par les conducteurs de bateaux marchands allant

---

1) Thurlings, 153.
2) Fairon, *Régestes* ... II, p. 153 nr. 53; Niermeyer, *Dordrecht*, 135.
3) Poncelet–Fairon, XVIII, nr. 21 (*Annuaire* ... 1943, p. 23, nr. 21).
4) Thurlings, 77.
5) Thurlings, 65.
6) Poncelet–Fairon, XVIII, 42 (*Annuaire* ..., 1943, p. 28, nr. 42).

de Liège à Huy, de Liège à Maestricht et vice-versa. Ces services ont continué d'exister aux XVIIe et XVIIIe siècles. En 1651 le prince-évêque donne à *stuit* (à bail) la barque marchande de Liège à Maestricht, retirée à la compagnie des jeunes arbalétriers qui avait cessé d'exister en 1649 [1]). En 1658 le prince évêque donne à *stuit* pour 16 ans, la barque marchande de Liège à Maestricht et retour [2]). En 1750 l'évêque Jean-Théodore promulgue une ordonnance contenant un règlement pour les barques marchandes qui font le service entre Liège et Maestricht [3]). En 1780 le prince-évêque François Charles défend „itérativement d'entraver en aucune manière le chargement, le départ et l'arrivée des barques publiques et notamment de celles qui font le service entre Liège et Maestricht". Ces services de barques marchandes étaient donné à bail dès le XVIe siècle et avaient une horraire qu'on s'efforçait de suivre aussi rigoureusement que possible. Pour ne pas perdre de temps aux tonlieux, on avait obtenu le plus souvent une franchise de droits, contre le payement d'une somme annuelle. Les bateaux transportaient des marchandises et des passagers. C'étaient donc des moyens de transport strictement publics [4]).

Loin de se ralentir, le trafic mosan, dont on a constaté l'animation depuis le XIIe siècle, semble s'être étendu encore aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les nombreux documents parlant de contestations sur l'impôt du soixantième à Liège, réunis par M. Yans dans son examen des archives de Dordrecht et de La Haye [5]), apportent à cet égard un témoignage fort clair.

Un mouvement commercial aussi intense suppose évidemment un va et vient continuel de bateliers et de commerçants entre les différents villes mosanes, accompagné sans doute de séjours plus ou moins prolongés. Aussi trouve-t-on des bateliers liégeois fixés à demeure dans les villes néerlandaises du Limbourg. Dans la charte du bon métier des „naiveurs" de 1479 un article stipule „que tous ceux de la corporation, qu'ils habitent à Dinant, à Givet, à Bouvignes, à Namur, à Maestricht, à Visé, à Huy, à Stockhem, à Maaseyck, à Ruremonde, à Venlo ou ailleurs, sont tenus de payer au métier des naiveurs de Liège, pour chaque bateau montant ou descendant d'une ville à l'autre, une pièce de monnaie appelée anciennement *noiret*" [6]).

Inversement on mentionne souvent la présence à Liège de bateliers limbourgeois. Ainsi les comptes municipaux de Venlo de l'année 1468 mentionnent les dépenses faites par un employé de cette ville qui fut envoyé à Liège „à cause d'injustices faits dans cette ville à nos concitoyens" [7]).

---

1) Poncelet–Fairon, XVIII, nr. 73 (*Annuaire d'histoire liégeoise*, 1943, p. 33, nr. 73).
2) Poncelet–Fairon, XVIII, nr. 79, (ibid., p. 34).
3) Poncelet–Fairon, XVIII, nr. 124, (ibid., p. 42).
4) Thurlings, 65.
5) Yans, *Les archives de la „Loketkas" à la Haye, Annuaire d'Histoire liégeoise*, 1941, 467, 487.
6) Poncelet–Fairon, XVIII, 48, *Annuaire d'histoire liégeoise*, 1943, p. 24.
7) Thurlings, 66.

Nous avons déjà vu que les contestations de tonlieu étaient assez nombreuses. Il existe au XVIe siècle une correspondance étendue entre le duc de Gueldre et le magistrat de la ville de Liège sur les conflits de tonlieu entre Liège et les bateliers de Venlo et de Ruremonde, qui bien que rivales quant aux droits d'étape, agissent le plus souvent en commun dans ces sortes de conflits [1]). En 1529 le duc de Gueldre intervient encore dans un conflit de tonlieu entre les bateliers de Venlo et Ruremonde et la ville de Huy. En 1533 on mentionne de nouveau un conflit sur le tonlieu de Liège et celui de Huy. Ainsi les procès et les conflits se succèdent dans tout le XVIe siècle [2]), attestant l'intensité du trafic mosan entre les villes limbourgeoises et le Pays de Liège. Par un de ces procès on connaît la présence de commerçants et de bateliers de Venlo à Mézières [3]).

Ce ne sont d'ailleurs pas uniquement les habitants limbourgeois de Venlo et Ruremonde qui font le commerce avec le Pays de Liège. Surtout après la suppression des droits d'étape de Venlo vers le milieu du XVIe siècle on cite à Liège la présence de commerçantes de Nimègue, de Tiel, de Zaltbommel et aussi des villes hollandaises comme Dordrecht et La Haye [4]).

Entre le Pays de Liège et Leyde, le centre le la draperie aux Pays-Bas septentrionaux, il semble y avoir eu à certaines époques des relations suivies et plutôt étroits. M. N. W. Posthumus [5]) fait remarquer que vers 1630 un grand nombre de drapiers de Leyde étaient originaires du Pays de Liège. Les relations avec leur pays d'origine leur permettaient à cette même époque de faire venir à Leyde, où l'on manquait de main-d'oeuvre, quantité de filles et de garçons liégeois. Les conditions dans lesquelles ces enfants devaient vivre et travailler ne semblent pas avoir été brillantes. M. Posthumus [6]) mentionne une ordonnance du tribunal de Leyde, défendant d'introduire à Leyde des enfants liégeois à d'autres fins que de les faire travailler dans la draperie. Malgré cela le mouvement semble avoir eu une certaine importance: entre 1620 et 1665 on mentionne 130 drapiers liégeois s'établissant à Leyde [7]). Toutefois l'arrivée des enfants et des drapiers liégeois s'est ralentie bientôt pour cesser tout à fait pendant les troubles qu'amenait la guerre de 1672.

Vers 1638 déjà l'immigration était devenue beaucoup moins importante et il arrive même que des Liégeois, s'étant établi à Leyde, rentrent l'année même dans leur pays d'origine [8]). C'est que bientôt la draperie liégeoise

---

[1]) Thurlings, 67.
[2]) Thurlings, 70 s.s.
[3]) Thurlings, 72.
[4]) Thurlings, 74 s.s.
[5]) Dr N. W. Posthumus, *De Geschiedenis van de Leidsche Lakenindustrie*, II. *De Nieuwe Tijd (Zestiende tot achttiende eeuw)*, derde deel, 's-Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1939, p. 599—600.
[6]) O.c., p. 600.
[7]) Ibid., p. 960.
[8]) Ibid., p. 961—2.

était en mesure de faire une concurrence intense à celle de Leyde. La main d'oeuvre étant meilleur marché à Verviers et à Liège, les drapiers de Leyde prenaient l'habitude d'envoyer dans le Pays de la laine espagnole pour en faire faire des draps. C'est de cette façon qu'on y apprit à bien connaître les procédés d'une industrie que les Hollandais, dit M. Posthumus, avaient ainsi contribué à fonder chez leurs concurrents. Vers l'année 1663 la concurrence était devenue si intense que l'industrie de Leyde connut un malaise fort important [1]). M. Posthumus cite une phrase de Fairon [2]), qui dit à propos de la draperie de Verviers: „Notre industrie textile subsistera seule florissante dans tout le territoire belge et son renom gagnera toute l'Europe dès qu'elle aura emprunté à la draperie de Leyde, qui fut la première bénéficiaire de la ruine de Hondschoote et d'Armentière, certains perfectionnements techniques et l'usage des laines fines d'Espagne et de Portugal".

[1]) Posthumus, o.c., p. 900.
[2]) *Les industries du pays de Verviers*, p. 19.

ABRÉVIATIONS.

a. ou *anc.*	= ancien	*ind.-eur.*	= indo-européen
aix.	= aixien	*it.*	= italien
all.	= allemand	*lat.*	= latin
angl.	= anglais	*lat. vulg.*	= latin vulgaire
ang.-sax.	= anglo-saxon	*lg.*	= liégeois
ard.	= ardennais	*lill.*	= lillois
arg.	= argot	*lorr.*	= lorrain
b.	= bas	*m.* ou *moy.*	= moyen
b.-all.	= bas-allemand	*maestr.*	= maestrichtois
boul.	= boulonnais	*malm.*	= malmédien
brab.	= brabançon	*mér.*	= méridional
bret.	= breton	*mess.*	= messin
brux.	= bruxellois	*mont.*	= montois
cat.	= catalan	*nam.*	= namurois
celt.	= celtique	*nl.*	= néerlandais
champ.	= champenois	*norm.*	= normand
col.	= colonais	*norr.*	= norrois
dan.	= danois	*norv.*	= norvégien
dial.	= dialectal	*occ.*	= occidental
esp.	= espagnol	*or.*	= oriental
eup.	= eupenois	*pic.*	= picard
flam.	= flamand	*poitev.*	= poitevin
flandr.	= flandrois	*prov.*	= provençal
fr.	= français	*rhén.*	= rhénan
franc.	= francique	*rom.*	= roman
fris.	= frison	*roum.*	= roumain
gall.-rom.	= gallo-roman	*sax.*	= saxon
gaul.	= gaulois	*saint.*	= saintongeois
germ.	= germanique	*scand.*	= scandinave
givet.	= givetois	*sept.*	= septentrional
gleiz.	= gleizois	*suéd.*	= suédois
gron.	= groningois	*v.*	= vieux
guel.	= gueldrois	*verv.*	= verviétois
h.-all.	= haut-allemand	*vosg.*	= vosgien
hesb.	= hesbignon	*w.* ou *wall.*	= wallon
holl.	= hollandais	*westph.*	= westphalien
hut.	= hutois	*zél.*	= zélandais

V

TRIAGE DE TERMES D'ORIGINE NÉERLANDAISE

A

alinckin, „hapax" relevé dans une nativité de la fin du XVe siècle par M. Cohen [1]), qui attribue à ce terme le sens de „vin vieux". D'après M. Cohen le mot viendrait du mnl. allenkijn, allenkine, allenckine (nl. mod. allengs, allengskens), „peu à peu", „un à un". Pour la forme il n'y a aucune difficulté, mais M. Cohen [2]) a déjà fait remarquer lui-même que l'évolution des sens fait difficulté. En effet sémantiquement on s'explique assez mal l'emprunt de ce terme. La signification du vers où il se trouve (*„li plus riche vont a vin, ou anueus ou alinckin"*) n'est d'ailleurs pas très claire. En somme le cas reste douteux.

amo, à Heure le Romain, à Argenteau, à Trembleur, m., „orge hâtive", dérive d'après le *D.L.*, 714, du m.h. all. amel, amer, „épeautre". Le *Wrb. Ned. Taal*, II, 394, connaît l'élément amel- (du latin *amyllum*, grec *ἄμυλον*) dans les combinaisons ameldonk, „espèce de colle, dans la composition de laquelle entre de la farine de blé ou d'épeautre" (surtout nl. mér., *Kiliaen, De Bo*, 51) et amelkoren „épeautre". *Verdam*, I, 395, cite en mnl. amer et amel. La répartition restreinte du mot, connu seulement dans quelques endroits près de la frontière nl. et inconnu dans le reste de la Wallonie et en picard, plaide en faveur de l'étymon mnl. M. Boileau, *B.D.W.*, XXI, 85, fait observer que le lg. *wèssin* „seigle", appartenant à la même catégorie de mots, dérive de l'all Weizen et préfère pour cette raison l'étymologie allem. On peut objecter qu'un autre terme de la même catégorie de mots le lg. *boûkète* (cf. cet article) provient du nl. boekweit „blé sarrasin", ce qui neutralise l'argument de *wèssin*. Pour M. Boileau la discussion de ce mot se rattache à des problèmes de méthode. A ce sujet on peut faire remarquer qu'en effet la catégorie à laquelle un mot appartient, peut fournir de précieuses indications et comme on le verra pour les termes de batellerie surtout, nous ne nous sommes pas privé d'en faire usage, mais il faut bien se rendre compte que c'est un argument que nous devons manier avec une extrême prudence, sous peine de tomber dans une pétition de principe. D'une façon générale la présence en lg. d'un seul mot all. ou nl., appartenant à la même catégorie, ne peut être cité qu'à titre d'indication pour ainsi dire supplémentaire. Pour que cette indication ait la force d'un argument probant, le lg. doit présenter un certain nombre d'emprunts de

---

[1]) Gustave Cohen, *Mystères et Moralités ...*, p. LXXXVII s.s.
[2]) Ibid.

la même catégorie et de la même origine [1]), et encore faut-il que la phonétique, la sémantique, la répartition géographique, etc. ne s'y opposent pas.

amplimous, terme anc. liégois, attesté dans un texte de 1353. C'est le même mot que l'anc. fr. *amplemure* „confiture", cité par *Godefroy*, VII, 113c, dans un texte lillois de 1587, et que *Vermesse*, 26, connaît encore au sens de „marmelade", „compôte de fruits".

On cite, au même sens, en montois et aux environs de Lille *lamplumu* (*Vermesse*, 305). Le picard possède encore *remplumée* „tarte faite avec des pommes et du lait bouilli" (Bauer, *Gebäckbezeichnungen im Gallo-romanischen*, Haust, *B.D.W.*, XI, 87). Tous ces termes proviennent du mnl. appelmoes, apelmoes, „compôte de pommes, pommes étuvées (cf. Haust, l.c., Valkhoff, *Etude*, 46).

Le terme all. correspondant Apfelmus a passé dans les dialectes romans de la Suisse sous la forme *éflemü* [2]).

anofod, nom de plante („espèce de renoncule"), relevé par Jean Haust, dans le *Médicinaire Liégeois* [3]) et identifié [3]) au néerl. hanevoet (littéralement „pied de coq"). L'étymologie de Haust est sans doute la vraie. La forme mnl., attestée par *Verdam* [4]) est hanenvoet, où le groupe *-en-* représente sans doute une syllabe inaccentuée et quasi escamotée. Le o final du terme liégeois figure le son probable de la graphie oe (qu'on prononce aujourd'hui comme fr. *ou*) du terme mnl. [5]). Le o intermédiaire entre *n* et *f* est dû à l'insertion d'une voyelle transitoire (Haust l.c.) ou représente une imitation de la syllabe inaccentuée du terme mnl. Pour la formation du mot, due à la forme spéciale des feuilles de cette plante, cf. l'afr. *pieth puel*, le fr. „pied de coq", le malm. *poûpi, pôpi* [6]) et l'all. Hahnenfusz, qui indiquent tous des espèces de renoncules.

âsses, s. f. pl., terme rural, „restes d'aliments", spécialement „débris de paille, de fourrage" que laissent les ruminants — *magniz vos âsses* —, mangez vos restes (par ironie).

Le *D.L.* (40a), à la suite de Feller (*Notes*, p. 316) fait dériver le mot de l'all. aas. M. Boileau (*B.D.W.*, XXI 96) spécifie qu'il s'agit de l'all. rhénan. La forme *âtes* (Sprimont) cependant est renvoyé au flam. aat.

---

[1]) Et même dans ce cas-là il faut que le mot soit technique et qu'il appartienne à une technique bien spécialisée ou localisée. On ne construit pas des bateaux partout; on cultive de l'orge partout.

[2]) Cf. E. Tappolet, *Die Alemanischen Lehnwörter in den Mundarten der Französischen Schweiz*. II, Strasbourg, 1914.

[3]) Jean Haust, *Médicinaire Liégeois du XIIIe siècle*, Liège, Vaillant—Carmanne, 1941, pp. 20, 62, § 109.

[4]) *Handwoordenboek*, p. 237.

[5]) Hellinga, *Opbouw*, p. 51—62.

[6]) Bastin, *Les Plantes*, p. 193.

Pour M. Boileau, l.c., 96, il provient du limb. En effet la forme a a t, qui manque dans le *Wrb. Ned. Taal* et que *Kiliaen* (p. 12a) cite comme vieilli, se trouve dans *De Bo* (p. 16a), qui mentionne expressément que le terme est vivant. Dans *l'Antwerpsch Idioticon*, p. 114, le subst. manque, mais on trouve a a t comme deuxième forme de e t e n (verbe). Le mnl. (Verdam, I, col. 200) connaît également a t e et a e t au sens de „nourriture". Verdam l.c. en cite de nombreux exemples. Comme le *Rhein. Wrtb.* ne connaît pas de forme correspondante, il faudra renvoyer cette forme au mnl. ou au nl. méridional. Il semble impossible de choisir. Le maintien de la voyelle acc. exclut seulement une origine plus ancienne encore. (Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 3). Le timbre vélaire de cette voyelle semble plaider en faveur d'une origine méridionale, mais on sait que le *â* est, dans certaines régions du Pays de Liège, le résultat régulier de tout *â* ancien, cf. E. Legros, *Dial. Belg. Rom.*, 1937, p. 112, de sorte qu'il n'est pas possible de tirer aucune conclusion de ce timbre spécial. La conservation du *-t* final ne nous renseigne pas davantage, puisqu'elle est régulière dans les emprunts faits au moy. nl. et au nl. mod. Jusqu'ici le terme n'a pas encore été signalé dans un texte ancien. En tout cas il doit être considéré comme un élément nl.

Pour la forme *âsses* le *D.L.*, comme J. Feller, l.c. et dernièrement M. Boileau, l.c., optent sans hésitation pour l'allem. *aas*, cf. *F.E.W.*, I, 45 et J. Haust, *Bull. D. Wall.*, 1924, p. 59. De son point de vue M. Boileau a raison de spécifier que, si le terme est all., il provient d'un dialecte rhénan. Le *Rhein. Wrtb.*, I, col. 7, le signale en effet sous différentes formes. M. Remacle mentionne *âsses* en gleizois (*La Gleize*, p. 115). Pourtant du côté néerlandais la forme *aas* ne fait point défaut. On le trouve mentionné par *Schuermans*, s.v. a a s z a k, par l'*Antw. Idioticon*, p. 114 et par le *Wrb. Ned. Taal*, I, col. 596. Il a été cité aussi en moy. nl. par *Verdam*, I, 198, dont les exemples prouvent qu'appliqué à la nourriture humaine le mot a un sens ironique et plaisant qu'on retrouve dans les exemples du *D.L.* Cependant la forme du mot ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un emprunt ancien ou moderne. Elle ne permet pas davantage d'exclure l'influence des termes rhénans, qui conviennent phonétiquement tout aussi bien. Le fait qu'il faut admettre pour *âtes* une origine nl., est plutôt en faveur d'une néerlandicité de *âsses*. En tout cas il semble permis de ne pas écarter la possibilité d'une influence néerlandaise. Voir aussi Ch. Bruneau, *Romania*, 1926, p. 186, qui cite *âsses* sous moy. néerl. a e s, signalé par Gamillscheg.

âvèrgan, avurgon, m., terme de batellerie, „forte traverse reliant les parois du bateau". C'est probablement le nl. o v e r g a n g, „passage", dont le *Wrb. Ned. Taal*, XI, o v e r g a n g 2b, cite le sens spécial de „moyen par lequel on traverse un fossé" p.ex. un petit pont. Comme il s'agit d'un terme de batellerie, l'origine nl. est très probable. Le *D.L.*, 48b, cite le gueldrois a e v e r g a n c k. Il est en effet bien clair que ce sont les bateliers de la Meuse, qui ont apporté ce mot à Liège et parmi eux on

cite souvent des commerçants gueldrois [1]). Pour expliquer les syllabes initiales a v e r à côté du nl. o v e r-, Behrens, *Beiträge*, 14, qui défend l'étymon germ. contre *Grandgagnage*, II, 499 et d'accord avec *Ulrix*, s. a e v e r g a n c k, cite les mots *averlèque* (picard, *Hécart*, 43) *aver-noun* (norm.) et *averlaat*(e) (moy. fr.), où *aver-* pourrait représenter également *over-*, cf. aussi Valkhoff, *Etude*, 50, sous *averlant*. Il est clair que le terme gueldrois allégué par Jean Haust [2]) rend ces rapprochements superflus.

B

bac, — *a chnik* (arch.) „petit cabaret où l'on vendait la goutte au comptoir". Forme correspondante *baches* dans un texte de 1471 cf. J. Haust, *Régestes*, IV, 525.

batch, „baquet, auge, abreuvoir, mesure": *batch dèl pompe*, — *ås cindes*. — *å tchåfèdje*, cf. pour les sens multiples avec des exemples l'art. du *D.L.* (p. 68).

batchê, diminutif de *batch*; *bacheaux* dans un texte de 1457, J. Haust, *Régestes*, IV, 525.

batch'lou, batchleûs, „creusé en forme de *batchê*".

Ces mots correspondent au fr. *bac*, dont on trouve des variantes et des dérivés dans tout le domaine gallo-roman. Les formes semblent particulièrement fréquentes dans le Nord, où elles ne manquent dans aucun dictionnaire régional, cf. pour la répartition exacte: *R.E.W.*, 862; *F.E.W.*, I, 198. Quant à l'étymologie de ce mot les avis sont très divisés: le *D.G.*; Behrens, *D.S.*, 69; *Gam.*, 65a rattachent le français *bac* au nl. b a k. *Fr.v.W.*, 28, au contraire admet pour les formes germaniques une origine rom. [3]), tandis que *F.E.W.*, I, 198 et Valkhoff, *Etude*, 52, supposent que les formes rom. et germ. ont une origine commune, pour le *F.E.W.* le celtique *baccus*. En effet la répartition des formes fr. et les dates des premières attestations, XIIe siècle pour le fr., fin XVIe siècle pour le nl., semblent exclure une origine nl., tandis que le nl. *bak* est également très répandu et en outre est d'un emploi si général avec des nuances de sens si nombreuses qu'il est difficile d'y voir un emprunt fr.

Cependant le lg. *batch*, *bac* a avec le nl. des analogies très nombreuses: cf. *batch dèl pompe* (nl. b a k b ij d e p o m p); *batch ås cindes* (nl. a s b a k), *batch å tchåfèdje* (nl. k o o l b a k), *batch di macon* (nl. m e t s e-

---

[1]) Cf. Thurlings, *De Maashandel van Venlo en Roermond in de 16e eeuw*, 1473—1572, Amsterdam, 1946, p. 147 s.s.

[2]) *D. L.*, l.c.

[3]) C'est peut-être pour cette raison que Mlle Wind n'a pas mentionné ce terme dans ses listes.

laarsbak), *batch d'oûhê* (nl. drinkbakje, auget d'oiseau); *batch di pourcê* (varkensbak), *bac a chnik* rappelle l'usage nl. de bak pour certains bâtiments comme l'école, la caserne, la prison. En outre le lg. *batch* est comme le nl. bak d'un usage très général, tandis que le fr. *bac*, comparé à ses synonymes „auge, abreuvoir, auget" est toujours d'un emploi un peu spécial.

Il est peut-être un peu hasardeux d'admettre, comme le fait Jean Haust, *D.L.*, 68, que le lg. *batch* est d'origine nl., mais il reste tout de même possible que bak nl. ait influencé son correspondant lg. en lui prêtant quelques-uns de ses sens et en le rendant d'un usage plus général [1]). Les deux formes lg. (*bac* à côté de *batch*, plus ancien) font supposer qu'il s'agit d'un emprunt réitéré, puisque le *k* final ne se conserve que dans les emprunts des dernières couches.

bâkène (*bâkèle*, Forir) f., t. de bat., „balise, bouée qui marque les écueils de la Meuse", cf. *D.F.L.*, sous „balise" et „bouée".

bak'ner, v. intr., t. de houillerie, „creuser une bacture" (cf. *bak'neûre*).

bak'nèdje, m., action de *bak'ner*.

bak'neû, „bacneur", ouvrier qui *bak'nêye*.

bak'neûre, f., bacnure, „galerie horizontale dirigée à travers les stampes pour atteindre une couche de charbon." Signalé par M. Renard à Esneux dans un texte de 1740 sous la forme *bracknure* [2]).

Le terme *bâkène* étant surtout connu à Liège, où on a pu l'apprendre des bateliers hollandais de la Meuse, c'est sans doute le nl. bâken (bouée), dont on a placé l'accent sur la dernière syllabe, procédé fréquent et naturel dans les emprunts aux langues germ. C'est ce déplacement de l'accent qui explique la forme *bâkèle* citée par Forir, la syllabe inacc. du nl. étant évidemment sujette à toutes sortes d'altérations. L'alternance de *n* et *l* n'est d'ailleurs guère étonnante. Le verbe *bak'ner* peut se rattacher au nl. bakenen (placer des balises) ou s'expliquer comme création spontanée. En creusant une bacnure il faut en effet placer fréquemment des jalons pour s'assurer de la bonne direction, opération que ressemble au placement des balises. *Bak'neû*, qui rappelle le flam.-zél. bakenaar (*Wrb. Ned. Taal*, II, 878), nl. bakenmeester, „employé chargé de placer les balises" et *bak'neûre* et *bak'nèdje* sont des formations lg. *Bak'neûre* a fourni au français le terme technique *bacnure*, *baquenure* (Littré Suppl.), cf. Haust, *Etym.* 20, *Houillerie*, p. 16 et *D.L.*, 57b.

---

[1]) Même en admettant que le fr. *bac* et le nl. bak ont une origine commune, il ne semble pas exclu que le nl., qui a donné au fr. tant de noms de navires (cf. la liste de M. Valkhoff, *Etude*, 266), ait donné au fr. *bac* le sens de bateau. M. van Haeringen (Fr. v. W. Supplém. 10) admet que cette signification du terme nl. bak a passé dans les langues scandinaves. Ce sens „bateau" est attesté aussi pour l'a.-montois *bacque*, cf. *B.D.W.*, 1926, p. 26, *B. Top. Dial.*, I, p. 95.

[2]) *Mélanges Haust*, p. 332. Voir aussi le *D.F.L.*, sous *galerie*.

balwér, m. „bastion", terme archaïque, qui survit dans le nom de lieu: *l'impasse dè Balwér*, „l'impasse du Balloir" (à Liège) et dans „café du Baloir" à Huy [1]). C'est le même mot que l'anc. fr. *boloirque, bollewarque, bolverc* [2]), que cite Godefroy, VIII, 354, b, c et dont les plus anciens exemples proviennent de la région picarde, cf. *F.E.W.*, I, 429 et Valkhoff, *Etude*, 69. Comme le font remarquer M. von Wartburg et M. Valkhoff la présence du terme en picard est en faveur du m.nl. b o l w e r c, b o l l e w e r c, (*Verdam, Handwrb.*, 108). La présence de *balwêr* à La Gleize plaide sans doute en faveur d'une origine all., cf. Remacle, *B.D.W.*, XVIII, 70 et aussi *D.L.*, 59. Cependant le fait qu'on trouve la forme flamande b o l l e w e r k, telle quelle, dans un texte lg. de 1583, où l'a relevée M. Gessler [3]), nous fait donner en fin de compte la préférence à une origine mnl. pour le terme liégeois. La déformation de la syllabe initiale b o l- > *bal-* fait croire à un emprunt oral. L'articulation du *o* devant *l* a pu être en mnl., comme aujourd'hui en nl. méridional, assez relâchée de façon à produire sur des oreilles étrangères l'impression d'un *a*.

bane, f., terme rural, „voie charretière, c.-à-d. largeur entre les deux roues d'une charrette." A Seraing *bâme* signifie „écartement entre les deux rails de voie ferrée dans la mine."

banne, très connu en Ardenne bastognarde, quelquefois *bane* (à Verviers *bâne*), f., seulement dans l'expression *l'banne dè cîr*, „l'étendue du ciel, le firmament".

En malm. *bâne* signifie „chemin praticable", „voie", „largeur entre deux roues" et „panne, table d'un outil", „lé, laire d'une étoffe".

Tous ces sens se retrouvent pour le nl. b a a n (mnl. b a n e), qui s'applique aussi à la distance des rails d'un chemin de fer. (cf. Warland, *Gloss. und Gramm*, 63). Ce terme nl. a aussi le sens d'„orbite" (d'une étoile) „trajectoire", cf. le lg. *banne, bane*. Comme le mot se rencontre en malm. et ne se retrouve pas dans les dialectes pic., l'all. B a h n (*D.L.*, 60) a pu exercer aussi son influence.

banse, f. „manne d'osier tressé en forme de cône tronqué renversé", „berceau d'enfant" (cf. Remacle, *La Gleize*, p. 186—187).

bans'lète, „petite manne".

bans'ler, „faire des mannes", „transporter au moyen de mannes".

bans'lèdje, „vannerie", „transport au moyen de mannes".

bans'leû.m., terme de houillerie, „celui qui transporte au moyen de mannes".

---

[1]) Nom qui conserve le souvenir d'un ancien bastion, cf. R. Dubois, *Les rues de Huy*, p. 261-2 (indication due à M. Legros).

[2]) Le *v* de cette forme s'explique par l'articulation spéciale du *w* nl., qui dans ce mot est une plosive dentilabiale se rapprochant de la fricative dentilabiale *v*. (cf. notes sur la prononciation des mots nl. p. 336).

[3]) *Mélanges Haust*, p. 199.

bans'lêye, f. „contenu d'une manne".
banslî, „vannier".
banstê, „panier d'osier".

Voir pour le malm. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 64, pour le gleiz. Remacle, l.c.

Cette famille est largement représentée dans le Nord; en givetois *banse, banslêye, banslï* (cf. Bruneau, *Etude*, 380, *Waslet*, 48); en nam. *banse, banslée, banslète, banslî, banstia*, Pirsoul, 43; à Mons *banse, banselî*, Sigart, 47, cf. aussi le *F.E.W.*, I, 240. Le mot est attesté pour la première fois dans un texte de Lille de 1359, (*Godefroy*, VIII, 287a). Sur l'origine de ce terme les opinions sont très divisées. D'après le *R.E.W.*, 935, le *F.E.W.*, l.c., le *D.L.*, 62, il serait d'origine francique. M. Gamillscheg, *Rom. Germ.*, I, 279, admet une origine préromane du terme francique. M. Valkhoff, *Etude*, 53—54, fait observer que le mnl. b a n s t e, qui subsiste encore en nl. mér. b a a n s t, b a n s t, b e n s t (*De Bo*, 62) pourrait être un terme archaïque, isolé dans le domaine germanique. Un passage de ce mot mnl. dans les dialectes du Nord ne soulève pas de difficultés phonétiques. En faveur de l'hypothèse de M. Valkhoff on peut faire remarquer que le terme nl. a été attesté avant le mot afr. *Verdam*, I, 571, le cite dans l'*Inventaire de Bruges*, I, 101, qui date de 1228—1349. Il est vrai que le *bansta* des Gloses de Reichenau et le provençal *banasta* font supposer un emprunt ancien. Il serait évidement possible qu'il s'agît d'un emprunt réitéré. En somme le cas reste encore douteux.

bedrif, mot nl. relevé par M. Renard [1]) dans un texte de 1755 (Esneux): „La taxe ou *bedrif* qu'on impose aux mannans pour chacq portion (de bois)".

Le mot existe en mnl. b e d r i f, b e d r ij f (Verdam, *Handw.boek*, 60), où il a les sens de „fait, action", „métier, profession, état", „exploitation" et aussi „ferme, lieu où l'on est le maître". Le terme est courant en nl. mér. (*Schuermans, Suppl.*, 24; *De Bo*, 77; *Teirlinck*, I, 107; *Joos*, 95, etc.). Tous ces dictionnaires écrivent b e d r ij f, mais on sait que *ij* est en général en nl. mér. la graphie pour *i*.

Que le terme ait pu prendre le sens de taxe, n'est guère étonnant si l'on se rend compte qu'on impose bien souvent les produits du „travail" (*bedrif*), cf. le nl. mod. b e d r ij f s b e l a s t i n g, littéralement, „impôt sur les produits du travail".

bèt', m. „lit, couchette", *aler è s'* —, d'un emploi plaisant à côté de *si mète è lèt* (lit) [2]). Le *D.F.L.* mentionne *bèt*, „matelas" à Argenteau, Polleur.

---

[1]) *Mélanges Haust*, p. 333.

[2]) Attesté dans un texte de 1654 (Glons) sous la forme b e d d e (Renard, *Mélanges Haust*, p. 333).

bèdrèye (Hubert, Forir) autre forme *bèdjerèye* ou *bèdj'rèye*, f. „couchette, lit"; t. plaisant ordt. péjoratif: *è-st-i possible dè dwèrmi so'ne — parèye*. Le mot se trouve dans un Noël sous la forme *bèdrîye* (cf. Delbouille, *Les Noëls Wallons*, p. 281).

Jean Haust, *D.L.*, 72a, voit dans *bèdrèye* une corruption de *biedjerèye* (bergerie) sous l'influence de *bèt* emprunté au nl. b e d, mnl. b e t, on b e d d e (Verdam, *Handw.*, 57). M. Warland au contraire le considère comme une création indigène à l'aide du suffixe *-erèye* du nl. b e d, mais s'explique mal alors le caractère péjoratif du mot (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 64). Il s'agit sans doute du flam. b e d d e r ij e [1]) attesté par Teirlinck, I, 105a, et désignant l'ensemble des lits et des accessoires, se trouvant dans une demeure. Le suffixe nl. -e r ij a en effet dans les néologismes, et b e d d e r ij e n'est sans doute pas un mot ancien, un sens collectif et péjoratif, qu'on retrouve exactement dans le lg. *bèdrèye* (cf. Overdiep, *Stilistische Gramm. van het Nederlands*, p. 230, note 2). La forme *bèdrîye* pourrait réfléter une prononciation nl. mér. où *ij* se dit *i*. L'influence analogique de *bièdjerèye* (bergerie) a pu créer alors par attraction homonymique les formes *bèdjerèye*, *bèdj'rèye*.

L'emprunt de ce mot s'explique facilement par une tendance générale à trouver d'autres expressions, soit plaisantes soit grossières pour indiquer le lit. On emprunte alors un mot à une langue étrangère (cf. nl. n a a r d e c o u c h é g a a n, „se coucher") ou à la nomenclature qui désigne le lieu où se reposent les animaux, ainsi le nl. a par exemple: n a a r h e t n e s t (nid d'oiseau), o p s t o k (perchoir des poules), n a a r s t a l (écurie, étable), n a a r d e p ij p (l'antre du renard, terrier des lapins), cf. aussi l'argot fr. *pieu* dans *se mettre au pieu, pieuter, dépieuter*. (Sainéan, *Sources indigènes*, III, 57, *Sources de l'argot ancien*, II, 245, 420).

Ces procédés expliquent suffisamment que le lg. *bièdjerèye* (bergerie) a pu influencer *bèdrèye* (< b e d d e r ij e) pour former *bèdjerèye*, *bèdj'rèye*, comme l'a supposé le *D.L.*, l.c. Cf. aussi *F.E.W.*, I, 311.

bètâles (Liers), *bètsâles, bitsâles, bèksâles, biksâles*, ordt. *pètsâles, dès —*, „des sous, de l'argent, de quoi payer", voir pour plus de formes, *D.F.L.*, s. „argent".

Le terme est connu en picard et en wallon, cf. pour la répartition exacte: *Projet Dictionnaire Wall.* [2]), p. 32, *F.E.W.*, I, 347, où l'on ajoutera le gleizois *pètale* [3]) et le *D.L.*, 77b. Jean Haust (*D.L.*, l.c.) renvoie à l'all. b e z a h l e n et au nl. b e t a l e n, „payer". On imagine très bien l'emprunt de ce mot: Un marchand allemand (on néerlandais) demandant son dû en accompagnant son „bezahlen" du geste qui paye, ce qui équivalait pour le Wallon à lui demander des „sous". Ceci explique, outre le fait

---

[1]) Le rapprochement des deux mots a été fait déjà dans *'t Daghet in den Oosten*, I, 1885, p. 168.

[2]) Liège, 1903—1904.

[3]) Remacle, *La Gleize*, p. 115.

que le verbe germ. a donné naissance a un subst., la nuance humoristique et dépréciative de ce mot indiqueé par M. Boileau, *B.D.W.*, XXI, 97 et par M. Piron, *B. Top. Dial.*, XIII, 168. Il s'agit évidemment d'un emprunt moderne, qui a pu venir des deux côtés.

beûkète, synonyme peu usité de *bawète*, „petite baie dans un mur, un toit, une porche", a été mentionné par Forir et par Lobet et est attesté à Malmedy, cf. *D.L.*, s.v.

Ce mot, pour lequel le *D.L.* ne fournit pas d'étym., serait-il en rapport avec le nl. b e u k, „nef d'église", qu'on emploie aussi pour les parties latérales, même très petites, d'une espace plus grande, cf. *Wrb. Ned. Taal*, sous Beuk, IV?

Dans des textes modernes *beukète* se rencontre au sens de „guichet", cf. *B.S.L.W.*, LXII, p. 198.

beûkine cité par Jean Haust [1]) à Andenne, „falourde, fagot fait de fortes branches", à Bas-Oha *beûkin*, s.m., „fagot formé de quatre ou cinq bûches, à Couthuin *dès beûkines*, „gros bois à scier", à Lives *beûkène*, „faisceau de bois" et rattaché au nl. b e u k e n, adjectif „de hêtre". Comme les lieux cités se trouvent sur la Meuse ou dans le voisinage immédiat du fleuve, J. Haust a supposé à juste titre, nous semble-t-il, qu'il s'agit d'un mot commercial introduit par les bateliers de la Meuse.

Comme la voyelle *eu* est moderne dans le mot nl., l'emprunt est sans doute assez récent ainsi que l'a supposé J. Haust [2]), cf. *Verdam*, I, 1335, qui cite en mnl. les formes b o e k e, b o u k e, b o u c k e pour le nl. mod. b e u k, „hêtre".

beûye (Forir) s.f.: „bourrasque".

Ce mot archaïque dérive du nl. b u i, „bourrasque". Le *y* final du lg. s'explique par le dernier élément de la diphtongue nl. *ui* (œ́ y). Salverda de Grave (*Taal en Letteren*, XV, 131) veut voir dans *béit* (St. Pol), même sens, l'étymon du mot nl. qui selon cet auteur serait sûrement emprunté). Van Wijk (*Indog. Forsch.*, XXIV, 31) explique pourtant que le nl. b u i se rattache à un radical indo-européen. Le mot est en effet connu en fris., en all. et dans les langues scand. Le *F.E.W.*, I, tout en dérivant le lg. *beûye* du nl. b u i, rattache la forme de St. Pol au mnl. b u y d e à cause du *t* final. Le *Wrb. Ned. Taal*, s. b u i admet cependant que le *d* de b u y d e, forme donnée par *Kiliaen* à côté de b u y e est purement graphique et ne s'est probablement jamais prononcé.

Le changement de genre du mot lg., qui a frappé M. von Wartburg [3]) n'est guère remarquable, puisque la distinction entre genres masculins et

---

[1]) Album Verdeyen, p. 227.

[2]) ibid.

[3]) Le *F.E.W.*, l.c., explique ce changement de genre par l'influence du mot *orage*.

féminins a disparu, en néerl. du moins, dans la langue parlée dès la fin du moyen-âge, cf. Valkhoff, *Etude*, p. 278.

Bien des Hollandais, même cultivés, seraient incapables de dire si le mot b u i est masculin ou féminin. *F.E.W.*, I, s. b u y d e, *D.L.*, s.v.

bihot, (Seraing, Huy), m. „vase de ménage, bidon, récipient quelconque servant à la cuisine." Ce terme a été rattaché par Jean Haust au mnl. b e h ô f, nl. b e h o e f (all. b e h u f) „besoin, nécessité; au pluriel ustensiles" (*Houillerie*, 25; *Etym.*, 29; *D.L.*, 81). En réalité la forme mnl. citée dans *Verdam*, I, 743, n'est pas b e h ô f, qui serait moy. bas-allem., mais b e h o e f ou b e h o u f. Pourtant le raisonnement de Jean Haust (*Etym.*, 29) reste entier si l'on songe que le oe se trouve devant labiale et que, à côté de b e h o e f, on trouve les formes b e h o e v e et b e h o v e. Nous n'avons pas non plus réussi à trouver pour le mnl. b e h o e f le sens „ustensiles", mais on le rencontre pour le nl. b e h o e f t, b e h o e f, dans la combinaison b e h o e f t z a k, „sac qui contient les instruments nécessaires . . .", cf. *Wrb. Ned. Taal*, s.v. Cette évolution de sens est d'ailleurs assez naturelle pour un terme nl., on retrouve le même développement sémantique pour le nl. g e b r u i k, „usage", puis „choses ou instruments dont on se sert habituellement".

Quant à *bihő* (La Cuisine, Chassepierre), *biyő* (Herbenmont, Stave), „coffin de faucheur", afr. et fr. mod. *buhot*, que Jean Haust [1]) rattache au même étymon que *bihot*, M. Bruneau [2]) a déjà fait remarquer que les deux termes sont géographiquement et sémantiquement distincts. *Dauzat*, 119, rattache *buhot* à l'it. *buco*, „trou".

bire, „bière (boisson fermentée)".

Ce mot est très répandu en wallon et peut provenir comme le fr. *bière* (attesté depuis 1539 par Rob. Estienne), aussi bien du mnl. b i e r que de l'all. B i e r, cf. *D.L.*, 83; Valkhoff, *Etude* 14 et 61; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 66. La bière a remplacé la cervoise qui était faite sans houblon. On sait que la brasserie était très développée dans les Flandres, et qu'au moyen-âge, les vastes cultures de houblon en Flandre, étaient réputées à cause de la qualité excellente de leur produit. Aussi une influence du terme mnl. est-elle fort probable. Le *batis'al bire*, „chaudeau de soupe à la bière" est un mets très apprécié au Limbourg néerlandais sous le nom de b i e r s o e p, cf. aussi Behrens, *D.S.*, 57; *F.E.W.*, I, 355a.

bîse (Hubert, Forir), „prêle, equisetum, plante à tige rugueuse", cf. *B.D.W.*, 1925, 52. On s'en servait naguère pour polir le bois et même le fer.

bizer, „polir", anciennement avec la *bize*, aujourd'hui avec du papier à verre.

bîzèdje, action de *bizer*; *bizeû*, terme d'armurier, „polisseur".

---

[1]) *Etym.*, 29.

[2]) *Romania*, LI, 1925, p. 428.

Il s'agit sans doute du nl. b i e s, selon *Fr.v.W.* d'origine germ. (Haust, *D.L.*; *F.E.W.*, I, 355). Il est vrai que le nl. b i e s indique au fond une plante tout à fait différente de la prêle, qui en effet est une plante à tige rugueuse, tandis que le nl. b i e s (fr. jonc, scirpe) a la tige lisse et ne saurait donc servir au polissage. Cependant on sait que les noms de plantes se confondent facilement. Or les joncs, les roseaux et les prêles se rencontrent d'habitude sur les mêmes terrains marécageux, ce qui rend une confusion presque naturelle. Le pluriel nl. b i e z e n s'emploie même quelquefois pour l'ensemble de ces végétations. En outre le nl. connaît le mot b i e s (*Wrb. Ned. Taal* [1]), sous b i e s, III) pour un „instrument" servant à polir. Le *Wrb. Ned. Taal* (l.c.) dérive ce mot du fr. *biseau*, mais c'est sans doute une erreur [2]).

Les dérivés *bizer*, *bizèdje*, *bizeû*, n'ont pas en nl. de mots correspondants. Le nam. *bise*, sorte de roseau (*B.S.L.W.*, XV, 170) et la forme de Stavelot *bûzê*, roseau creux de la grosseur d'un doigt (*B.S.L.W.*, XXXXIV, 136) appartiennent au même groupe. Le *u* de la forme de Stavelot s'explique probablement par le groupe de mots qui dérivent du latin *bucellum* (cf. *F.E.W.*, I s. *bies* et *bucellum*). L'all. b i n s e a une toute autre origine que le nl. b i e s (*Fr. v. W.*, *Kluge*), il a le même sens mais convient phonétiquement moins bien. Comme certaines espèces de prêles et de roseaux sont riches en silice, il n'est pas étonnant qu'on s'en soit servi pour le polissage, cf. Larousse XXe siècle et Grand Dictre Univ., sous prêle. Van Dale définit le nl. s c h a a f s t r o o (littéralement „paille à raboter") par s c h u u r r i e t v o o r m e u b e l m a k e r s (litt. „roseau à polir des

---

[1]) Le nl. b i e s a aussi le sens de „liséré, galon" (*Wrb. Ned. Taal*, sous b i e s II) et correspond donc à peu près au sens du moy. fr. *bisette* s.f. „petite dentelle étroite, passement, galon, brodé autour d'une coiffure, joyau, pendant d'oreille", qui est attesté depuis le XVIe siècle, *Godefroy*, VIII). Selon Gamillscheg, *E. W.F.S.*, le mot remonte au mnl. b i s e t t e n qui aurait donné le fr. *biseter* (non attesté), de là par dérivation postverbale *bisette*. Cette étymologie, reprise encore par M. Dauzat, *Dictre Etym.*, a été cependant repoussée par M. Valkhoff, *Etude* 61, à cause de la forme hypothétique sur laquelle elle se base et de la difficulté de l'évolution sémantique. Le fr. *bisette* pourrait, semble-t-il, représenter le mnl. b i e s + le suffixe diminutif *-ette*.

[2]) Le fr. *biseau* instrument taillé en biseau, convient en effet très mal pour expliquer le nl. b i e s. D'abord c'est un instrument d'un tout autre caractère, qui sert le plus souvent à tailler et non à polir, puis en passant du fr. *biseau* au nl. b i e s on aurait escamoté la syllabe accentuée du mot fr., ce qui n'est guère vraisembable. De plus le *Wrb. Ned. Taal* se trompe manifestement sur le sens de ce b i e s. C'est, dit article b i e s III, une espèce de s c h r a a p i j z e r (fer à racler). Mais le texte unique, sur lequel cet article se base (Fokke Simonsz., *Voledige beschrijving van alle konsten, ambachten, handwerken*, etc., Dordrecht, 1788—1820, XIII, De Graveur, p. 84), après avoir décrit l'usage du „fer à racler" dans le procédé de polissage, ajoute qu'au lieu du „fer à racler" on se sert quelquefois du b i e s, qui doit en tout cas parachever le travail du „fer à racler". Or le livre cité donne des images de tous les instruments de fer qu'on y cite, mais n'en contient pas du b i e s. En outre il est évident que pour parachever le polissage du bois il serait difficile de se servir d'un instrument en fer, il faut bien plutôt penser à quelque chose dans le genre du papier de verre, dont on se sert aujourd'hui pour polir. Aussi croyons-nous qu'il s'agit de la plante dont J. Haust (*D.L.*, l.c.) a décrit l'usage.

ébénistes"). Ce „schaafstroo" indique une espèce d'équisetum, exactement la prêle d'hiver, mais les noms dont se sert Van Dale (*riet*, roseau) montrent clairement que les noms de ces plantes paludéennes s'emploient souvent l'un pour l'autre et qu'une confusion entre les mots pour *bîse* et *prêle* n'a rien d'extraordinaire. Haust. *D.L.*; *F.E.W.*, l.c.

bizer, 1. „courir", 2. „se sauver", 3. „faire une fugue amoureuse, disparaître du domicile conjugal ou paternel", 4. „jaillir", 5. „saillir" (pour les ex., cf. *D.L.*, 84b, 85a et aussi plus bas).

abizer, „accourir impétueusement".

biza, m., „action de *bizer*", „fugue" (cf. exemple caractéristique ci-après).

bizâde ou *bizawe* (Defrecheux, *Faune*), f. „hanneton".

bizâhe, f., „action des vaches qui courent follement dans les prés, fugue d'une femme, d'une fille, excursion champêtre": *c'est l'prunû -des hanteûs*, „c'est la première fugue des amoureux".

bizant, adj. „saillant", cf. *D.F.L.*, s. saillant.

bizawe, f., „espèce de toupie légère qui, d'un seul coup de fouet, peut franchir un assez grand espace": de là, en parlant d'une fille rapide à la course: *èle court come ine* —; Forir „toton"; (Forir, archaïque) „barque accélérée"; „hanneton femelle" (cf. *bizâde*)

bizèdje, m., „course folle d'une vache dans un pré; — „fugue d'une femme ou d'une fille" (cf. ex. plus bas).

bizèye, s.f., „course folle des bêtes à corne".

bizwèye, f., t. rural, „toton, jeu d'enfant" (*bizawe* + *piweye*).

rabizer, „raccourir impétueusement".

rèbizer, „se sauver".

Tous ces mots appartiennent à la famille de l'afr. *beser*, courir follement (*Godefroy*, I, 632a), que les dictres étym. rattachent à l'anc. francique b i s o n (*R.E.W.*, 1129a, *F.E.W.*, I, 380a) [1]). En effet l'ancienneté des formes, à commencer par le latin *bison-tis*, aurochs et la répartition du mot, *F.E.W.*, l.c., cite des termes, isolés il est vrai jusque dans le Midi de la France, montrent qu'il s'agit d'un mot qui a fait souche et de nombreuses études (cf. la bibliographie du *F.E.W.* et surtout Th. Braune, *Z. Rom. Phil.*, XX, 711 ss) justifient amplement cette étym. anc. francique.

Aussi aurions nous pu, semble-t-il, passer ces termes sous silence, parce qu'ils ne sont pas spécifiquement nl. Pourtant nous estimons que ce n'est pas par hasard que les formes actuelles se trouvent surtout dans le Nord et le Nord-Est (*R.E.W.*, l.c.) et les rapprochements que nous donnerons ci-après montrent clairement que les mots wallons (et picards) n'ont pas vécu sans être influencés par des termes et des locutions analogues de l'autre côté de la frontière. Peut-être même y a-t-il eu influence réciproque, mais en tout cas une influence des dial. nl. méridion. sur le développement du sens de ces mots en lg. est indéniable, encore qu'il soit impossible de

---

[1]) *D.L.*, 84a y ajoute mnl. et all. b i s e n, all. b i e s e n.

distinguer exactement la part qui revient à l'évolution spontanée d'avec celle de l'emprunt.

Les vaches en rut ont partout même aspect: aussi n'est-ce que pour mémoire que nous rappelons que, outre dans le *D.L.* *„qwand lès vatches bizèt, 'lle ont l'cowe lèvêye"* (p. 84b sous *bizer* l.), on retrouve sous le terme *biezen* „la queue levée des vaches" dans *Antw. Idioticon.*, I, 244; *De Bo*, 117; *Wrb. Ned. Taal*, IV, 2671; *Molema*, 38b; cf. encore *Pirsoul.*, I, 65; *Sigart*, 87, et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 67.

Appliqué aux insectes à cause de la rapidité de leur vol ou pour indiquer leur façon de se mouvoir rapidement sur le sol, on trouve le mot dans lg. *bizâde* ou *bizawe*, hanneton cf. le *Wrb. Ned. Taal*, IV, 2672 sous 2: „le mot (*biezen*) se dit d'insectes ou d'animaux rampants: „voler ou ramper rapidement". En outre *De Bo*, 117, parle sous b ij z e n 2: d'insectes ailées: „D e v e r s t o o r d e b i e'n k w a m e n u i t d e k o r f g e b e z e n" (Les abeilles effarouchées sortaient en *„bisant"* de la ruche) et sous 3: d'animaux rampants quand ils tâchent de se sauver rapidement. Hécart (s. *briser*) dit: „Se dit de toute chose qui fend l'air rapidement" et *Vermesse*, 75: . . . „tout ce qui est lancé avec force, en un mot, *bisse*". Il semble donc que le *R.E.W.*, 1129a, a tort de s'en rapporter, pour les insectes, uniquement au bruit qu'ils font. De part et d'autre on pense surtout à la rapidité du mouvement. Le bruit n'est qu'accessoire (cf. *De Bo*, sous 3 B).

Bizawe, 2, et *bizwêye* se rapportent surtout à la course rapide d'une certaine espèce de toupie; d'une jeune fille on dit: *„èle coûrt come ine bizawe* (cf. plus haut). Le nl. b ij z e n, b i e z e n s'applique également à une toupie „quand elle peut franchir un assez grand espace avant de s'arrêter" (*Antw. Idioticon*, I, p. 244 et *Wrb. Ned. Taal*, l.c.), cf. plus haut la définition du mot dans le *D.L.* On se sert aussi de b ij z e n dans ce sens à Maestricht (cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c.).

Biza, bizâhe, bizèdje, fugue d'une femme, d'une fille. (*après l'prumi — di s'feume, i l'ala r'cwèri, mins après l'deûzinme, i n' bodja pus*) et *bizer*, 3. „faire une fugue amoureuse, disparaître du domicile conjugal ou paternel" (*Fifine qu'èst bizêye avou s' galant*) trouvent également leur pendant en nl.: *Antw. Idiotic.*, I, 244 — b r i s s e n. D a' m e i s k e n b r i s (c h) t o v e r a l h e n e n. Z e z o u n a a r a l l e j a a r m e r t e n . . . w i l l e n b r i s s (c h) e n [1]). (Cette jeune fille *bise* partout. Elle voudrait *biser* à toutes les foires). En Overijssel on connaît même b i s s i n g pour „foire" (*Wrb. Ned. Taal*, l.c.). *Schuermans*, 54b, cite pour St. Trond b ij z e n au sens de „s'en aller" (du foyer conjugal p.ex.). *De Bo*, l.c., donne b ij z e n pour les jeunes gens qui aiment les plaisirs amoureux. Il ajoute: „Les jeunes gens qui *„bisent"* se font vite une mauvaise réputation", phrase qu'il faut comparer à l'ex. du *D.L.*, sous *bizèdje*: *Li bizèdje è-st-ine lêde plome â tchapê d'ine djonne fèye* [2]).

[1]) Cf. aussi le lg. *brisser*, „déguerpir", *D.F.L.*, s.v.

[2]) On retrouve ce sens en moyen nl. *Verdam*, I, 1270, traduit *circumvagari* et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 67, le connaît aussi en malm.

Bizer, 4 jaillir — *li song bizève ſoû dèl plâye* se dit également b ij z e n en flam. occ. De Bo l.c. dit: Un liquide, qui jaillit avec force „*bise*" (b ij s t). *Hécart*, s.v., cite le mot pour „faire faire des ricochets". *Vermesse*, 75, donne *bizon* petit caillou qui sert à jouer aux ricochets. *Sigart*, 87, mentionne également *bizer* — jaillir. Par contre le sens de *saillir* que cite le *D.L.*, sous *bizer*, 5. „*ine narène qui bize å lon; on coronis' qui bisse trop ſwèrt ſoû dè meûr*; qu'on trouve aussi dans *Pirsoul*, I, 65; *mi cote bize padrî, mi nez bize au lon*, ne se retrouve pas pour le nl. b ij z e n, b i e z e n, de sorte que nous ne croyons pas qu'on puisse expliquer *buzûte* — boursouflure allongée qui déforme un vêtement (*D.L.*, 132b) par le nl. b ij z e n. Si ce mot se rattache à notre verbe *bizer*, ce qui est fort bien possible, il doit être considéré comme un développement spontané [1]) propre au lg. (cf. encore Corin, *B.D.W.*, XVII, 106).

blanmûse, quelquefois *blåmuse*, (syn. *pèrmuzète*, *plakète*) f. „plaquette, demi-escalin, ancienne monnaie liégeoise, valant cinq sous ou un quart de florin: *deûs — ſit on skèlin;* elle valait fr. 0,3039 lors de l'adoption du système monétaire décimal. Le *D.L.*, 87a, et le *F.E.W.*, I, 393 [2]), attribuent le mot au nl. b l a m m u y z e r, b l a m u i z e, b l a m u i s, attesté entre autres par *Wrb. Ned. Taal*, IV, 2779, par *De Bo*, 124, par *Loquela*, 60—64, par *Schuermans*, 58. D'autre part M. Corin (*B.D.W.*, XIX, p. 18 et 140) s'est efforcé de rapprocher le lg. de formes allem., surtout rhénanes. En effet il y a en Rhénanie assez de formes qui correspondent à *blåmuse* pour justifier cette tentative (cf. aussi Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 67). Cependant ce qu'il y a d'embarrassant c'est que le mot n'a été bien expliqué jusqu'ici, ni en nl. ni en allem. L'explication que Gezelle (*Loquela*, 60) s'efforce de donner pour le nl. n'en est pas une et l'explication de Grimm. (*Wrtb.*, II, 143) pour la forme allem. (b l a u m e i s e r, eine Falke, der kleine Vögel fängt, wahrscheinlicht stand auf einer kleinen Münze das Bild eines Falken), modifiée et améliorée par M. Corin (l.c., surtout p. 140) M ä u s e b u s s a r d etc. est, quelque tentante qu'elle paraisse, comme le dit M. Barbier, *Miscell. Lexicogr.*, X, nr. 23, une pure hypothèse si nous ne trouvons pas de plus amples informations sur l'aspect primitif de cette pièce de monnaie.

Or voici ce qu'on trouve dans les ouvrages de numismatique à propos de cette pièce de monnaie. Emile Bahrfeldt „*das Münzwesen der Mark Brandenburg unter Friedrich Wilhelm dem Groszen Kurfursten etc. 1640—1701*, Halle, 1913, dit p. 27: „Die Dreigroschenstücke sollen auch im Mindischen und Clevischen vor B l a u m ü s e r dienen". Ce terme était donc un nom populaire de p.d.m. entre 1640 et 1701 dans les villes citées.

Cette date s'accorde avec celle que cite M. R. Frey dans *A Dictionnary of numismatic names* (paru dans *American Journal of numismatics*, Vol. L

---

[1]) Il en est de même pour *bizant*, adj. „saillant". Voir pourtant p. 302.

[2]) Où l'on ajoutera *blyamuza* de la Suisse romance, cf. Glossaire de la Suisse romande, II, et E. Legros dans *Bull. Top. Dial.*, XVII, p. 239.

(1916—1917), p. 26b.: b l a u m ü s e r: „A silver coin of Munster, Cleve, Liège, Dortmund etc. It is referred too in an ordinance of Bishop Christopher Bernard of Münster dated May 4, 1658 as a Schilling of Brabant or B l a u m ü s e r, to be current at three Schillingen and five Pfennige. In Liège it was computed at two Groschen and in Cleve at three Groschen. The name of Southern Germany was variously written B l o m ü s e r, B l o m e i s e r and it is mentioned by Grimmelshausen *Simplicius Simplicissimus*, 1669". Il résulte de ce passage que le terme, très connu en Allemagne au XVIIe siècle est cité d'abord à Münster pour une p.d.m. d'origine nl. Enfin dans le *Tijdschrift voor Munt- en Penningkunde* 1910, M. ter Gouw a consacré un art. à notre p.d.m. (p. 133) où il combat l'opinion de M. E. Schröder (*Blätter für Münzfreunde 1910*), d'après laquelle le nom B l a u m ü s e r ne remonte pas au delà de la guerre de 30 Ans. M. Ter Gouw cite une Evaluation de Monnaie de Nimègue du 8 avril 1527. *„Item die halff stuver genant b l a u m u s e r s . . . . stuck XII groitken"* (le sous nommé —). On voit de là que b l a u m u s e r était un nom populaire d'une pièce de monnaie de petite valeur à Nimègue en 1527. Toutes ces dates renversent la thèse de M. Barbier (*Miscell. Lex.*, X, 23) d'après laquelle il s'agit d'une p.d.m. autrichienne importée en Belgique après la paix de Rastadt 1714. Les p.d.m. auxquelles se rapporte probablement le passage de l'Evaluation de Nimègue de 1527, se trouvent reproduites dans Van der Chijs (*de Munten der Heeren en Steden van Gelderland*) pl. I, nr. 9, 10, 12 et pl. XXII, nr. 4, 7, 8. Ce sont des pièces d'argent d'une mauvaise qualité, représentant un lion qui tient un écu où on distingue l'image de l'aigle héraldique.

A cause de la mauvaise qualité de l'argent la couleur tire sur le bleu, ce qui explique que le public ait pu le qualifier de bleu (n.l. b l a u, b l a u w) [1]). Comme le passage du Dictionnaire de M. Frey mentionne à Münster le nom pour une p.d.m. nl. et que l'attestation la plus ancienne du nom se trouve dans un texte nl., il est légitime de l'attribuer au nl.

Pour M. Ter Gouw, l.c., il est probable que le peuple a appelé le lion par plaisanterie „souris", nl. m u i s, m u u s, m u z e. Ce qui a donné avec la qualification de l'argent „b l a u w" le nom de cette pièce de monnaie.

C'est d'autant plus probable que les „Adlerschillings" dont l'image justifie l'hypothèse de M. Corin (l.c.) sont de tout autres pièces de m. d'une valeur considérable et qui n'ont jamais porté ce nom (cf. Ter Gouw, p. 135). La formation adj. + subst. explique que l'accent se trouve en nl. sur la deuxième syllabe. Comme il s'agit d'un „blanc" c.-à-d. d'une pièce d'argent on s'explique aisément la forme nasalisé du lg. [2]).

---

[1]) Cette qualification b l a u w est fréquent pour les pièces d'argent de mauvaise qualité (Ter Gouw, p. 134). Un autre nom populaire de p.d.m. est p. ex. b l a u w m u t s. Nous n'avons pas réussi, malheureusement, à en trouver une attestation ancienne.

[2]) Dans un art. *Over de Namen van Munten (Tijdschrift voor Taal- en Letterkunde*, LX, p. 49). Mlle Lessen a fort bien mis en lumière la difficulté de chercher l'étym. de

Le *blâmuse* [1]) reproduite par J. Haust, *D.L.*, 87a, se trouve dans *Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances* par J. De Chestret de Haneffe, Bruxelles 1890. Il date de 1754 et est donc postérieur de plus de deux siècles à la p.d.m., à laquelle on trouve appliqué ce nom pour la première fois [2]) [3]) [4]).

blasser, (*blazer* à Huy), „céder, plier, s'avouer vaincu"; *i fât qu'i blasse po s'feume*", „il doit filer doux devant sa femme". (mot connu seulement dans les arrondissements de Liège, Huy, Waremme).

blassi, à Glons, „jaillir, éclabousser".

Partant du terme de Glons *blassi* „jaillir", qui dérive sans doute du nl. p l a s s e n, „barboter, patauger, jaillir", J. Haust, *D.L.*, 87a, propose la même étymologie pour le picard *blasser* (ou *basser*) *eune plaie*, „faire des fomentations, humecter, étuver une plaie" (cf. *Vermesse*, 60 et 78. *Hécart*, 66, *Corblet*, 295) et pour le terme lg. *blasser*, cité plus haut. Cette évolution sémantique, fort étonnante au premier abord, paraît en somme possible, cf. le groningois p l a s s'n „tergiverser", „hésiter", et le nl. commun p l a s d a n k e n, „filer doux, flatter". L'étymon nl. est un terme à nuance onomatopéique, cf. l'art. *platch'ter*.

---

p.d.m. pour les profanes en numismatique et souligné la nécessité de faire précéder l'étude des choses à l'étude des mots, spécialement pour ce terrain. Les erreurs étym. causées par l'ignorance de ce que les numismates savent depuis 1910 est une belle illustration de cette remarque.

[1]) Le *blâmuse* n'est pas le seul nom populaire de p.d.m. d'origine nl. Nous verrons l'histoire de *clouche* p. 72 et dès 1905 M. Hesseling a raconté les voyages de p l a k en terre romane (*Tijdschr. T. en L.*, XXIV, p. 26).

[2]) Les noms populaires des p.d.m. ne disparaissent pas avec les p.d.m. mais très souvent ils passent, au contraire, à leurs „successeurs".

[3]) Il subsiste pour le fr. des points mal éclaircis. L'article intéressant et nourri de M. Barbier (*M.L., X.* 23) distingue fort bien l'origine de *blamuse* (p.d.m.) de celle de *plamuse* (crêpe). Depuis le temps que cette confusion a cours dans les dictres il fallut bien de la perspicacité pour démêler cet enchevêtrement. Pourtant nous croyons que M. Barbier a eu tort de rattacher *plamuse* (soufflet) à *plamuse* (crêpe). Le développement sémantique est sinon impossible du moins fort étonnant. D'ailleurs il doit faire un peu violence à ses sources en déclarant que „The forme *blamuse* which is found in many dictionnaries, in Boiste for example and in Bescherelle is suspect". Puis M. Barbier met lui-même en lumière que *plamuse* (soufflet) est attesté déjà en 1522 et est fort répandu au XVIe (Rabelais, Odet de la Noue, Cotgrave). En outre M.B. constate que ce sens est inconnu en nl., mais Loquela, 60, le connaît et en cite un exemple: „Twee personen hebben een woordenwisseling: „Gij zult zwijgen" zegt de ene „of ik zal U seffens Uwen b l a m u i z e r wisselen". Gezelle veut expliquer la parenté des deux sens en alléguant p l a k (coup) et p l a k e t t e (p.d.m.), s t o o t (coup) et s t o o t e r (pièce de monnaie). *Franck v. Wijk*, 505a, traite également p l a k (coup) et p l a k (p.d.m.) dans le même groupe. Ces rapports valent certainement la peine d'être pris en considération. La présence de b l a u m u s e r en nl. au début du XVIe siècle rend possible que „soufflet" doit son synonyme à la pièce de monnaie.

[4] Nous devons les renseignements bibliographiques de cet article en partie à M. Schulman, numismate à Amsterdam, à qui nous exprimons ici nos plus vifs remercîments.

blèk, Hesbaye liégeoise, „fer blanc", cf. *D.F.L.*, s.v., se rattache, d'après le *D.L.*, 715, au nl. b l i k „fer blanc". Phonétiquement cet emprunt s'explique fort bien. Le *i* du terme nl. représente un *é* fermé, qui dans les dialectes nl. mér. s'ouvre quelquefois plus ou moins. La situation de la Hesbaye tout près de la frontière nl. plaide en faveur de l'étymologie nl. Le mot ne se rencontre que dans les expressions *jate* ou *achète di blèk*, qui correspondent au nl. k r o e s v a n b l i k „gobelet ou tasse de fer blanc", b l i k k e n b o r d, „assiette de fer blanc", dont on se servait beaucoup à la campagne, pour des raisons d'économie. On mentionne à Jalhay et à Thimister la forme *blèh*, terme de laiterie, qui atteste une influence de l'allem. b l e c h ou d'une forme rhénane correspondante (*B.D.W.*, II, p. 104).

bléke (-ê-), adj. et s.f., (brique) „insuffisamment cuite", *ine brique qu'èst —, ine —.*

Le mot se retrouve à Malmedy, *blinke* (même sens) avec nasalisation arbitraire du terme lg. et à Valenciennes *blêcke* au sens de pâle, blafard. (*Hécart*). C'est le nl. b l e e k, appliqué à Rupelmonde et aux environs à des pierres trop peu cuites, à cause de la couleur rouge-pâle (*Wrb. Ned. Taal*, II, 2817). Le nl. b l e e k se prononce en flam. avec un *è* très long (cf. la forme lg. par -ê-), se rapprochant tant soit peu d'une diphtongue *eï* (èy). En zél. b l e e k se dit même b l e i k. Le mot a conservé sa valeur adjective avec changement de *k* final en *h* à Charneux *dès blèhès briques*, des briques mal cuites (Remacle, H, p. 105, note). Haust, *D.L.*, 87; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 68.

blème, „bleime (du cheval)", signalé à Huy et dans l'est du Brabant wallon, a été rattaché au nl. b l e i n, „vessie, ampoule" par Jean Haust, *Etym.*, 29, *D.L.*, 87b. Pour Jean Haust le fr. *bleime* a la même origine et dérive d'une forme dialectale ayant subi l'allération -n > -m, assez fréquente en wallon. Cette étymologie, qui a été admise par le *F.E.W.*, I, 406 et par *Bloch* s.v., a été attaquée par M. Dauzat, *Dict. Etym.*, p. 93, qui veut rattacher *bleime* à *blême* à cause de l'ancien sens „blesser" de *blêmir*. Pourtant le rapport entre le fr. *bleime* „irritation qui attaque la sole des talons du cheval" et le wall. *blème* „cor au pied du cheval" (la forme *blène* a été signalée par Jean Haust à Chastre-Villeroux, Sud de Wavre, et à Ste. Marie Geest, lez Jodoigne, *Etym.*, 29) nous paraît indéniable à cause de l'accord parfait des sens de ce terme technique. En outre comment pourrait-on expliquer la graphie *ei* du terme français sinon par un rapprochement avec le terme nl. Le nl. b l e i n cité par Jean Haust est encore courant dans les dialecles nl. mér. et en zélandais. Ajoutons que b l e i n „ampoule" et le verbe b l e i n e n „former des ampoules" (Jean Haust cite un verbe *blèner* à Ste. Marie Geest, Etym., 30) sont déjà attestés en moy. nl. (*Verdam*, I, 1291—1292), de sorte que l'emprunt a pu être relativement ancien. Ni *Fr.v.W.*, ni *Van Haeringen, Fr.v.W., Suppl.*, ne

parlent de ce terme, mais *Verdam*, l.c., fait un rapprochement avec angl. b l a i n, anc. norr. b l i n a, angl. sax. b l ê g e n, dan. b l e g n et bas-all. b l e i e n.

blinkî (néol.-**er**), „reluire", *fé — sès botons*; ne se dit que d'un objet qui brille pour avoir été frotté. Pour J. Haust *blinkî* provient du nl. b l i n k e n (*D.L.*, 88a). Cependant phonétiquement le verbe all. *b l i n k e n* convient également bien. A une question de M. Corin (*B.D.W.*, XVII, p. 113), J. Haust a répondu (*Mélanges Salverda*, 163) que selon lui il s'agit à l'origine „d'un terme d'argot militaire, qui nous vient de Bruxelles et de la caserne" [1]). Et en effet la nuance de sens „pour avoir été frotté", nuance qui manque en all. comme en nl., mais qui a pu être suggéré par un b l i n k e n appliqué au nettoyage de l'équipement militaire [2]), joint à la circonstance que le mot est inconnu à Malmedy, donc tout près de la frontière all., permet, croyons-nous, de préférer l'étym. nl.

Dérivé: *blinkant*: *dès — solés*. (*D.L.*, 88a).

bloc' ou **blok**, „bloc", *on bloc di pire, — d'èglome*, etc., cf. *D.L.*, 88 et *D.F.L.*, s. sabot, s. „bloc", où l'on cite les dérivés *ablok'ner*, *abloker* et s. „billot" et „cale, caler".

blokê, m., „bloc", „billot", *D.L.*, *ibid.*, Remacle, *La Gleize*, p. 152. Le *D.F.L.*, sous sabot, connaît *blokê* „gros sabot".

bloker, terme de maçon., „remplir les vides ...", et „bloquer" (une ville etc.), terme d'écolier, „bûcher", voir le *D.F.L.*, sous „bûcher" et ci-dessous.

bloknès, *-èsse*, (*Duvivier*, Jalhay), adj. „trapu(e)", comme un bloc informe, *blokès'* (Voroux-Goreux), voir aussi le *D.F.L.*, sous „dégrossir".

Comme le fr. *bloc* (*Dauzat*, 93b) ces termes lg. dérivent sans doute du mnl. b l o k, qui d'après *Fr.v.W.* a une origine germ., cf. *D.L.*, l.c. et Warland, *Gloss. und Gramm.*, s.v., qui rattache le malm. à l'all. Le fr. *bloc*, terme surtout septentrion., qui a passé dans d'autres dialectes (cf. *Bloch*, s.v.), a pu exercer aussi de l'influence, mais les multiples significations du lg. *bloc* et *blokê* correspondent plus nettement au nl. b l o k qu'au mot fr. Pour les rapprochements entre les termes lg. et nl. et pour le sens „bûcher" de *bloker*, employé comme terme d'argot scolaire, cf. Grauls, *B.T.D.*, VIII, p. 98—99 et Haust, *B.T.D.*, IX, p. 49.

Aux analogies relevées par M. Grauls on pourrait encore ajouter les suivantes:

Le sens de *bloc d'èglome*, „billot sur lequel repose l'enclume" a été cité pour le nl. b l o k par le *Wrb. Ned. Taal*, sous *blok*, 2; celui de „tronc d'église" (*D.L.*, *bloc*), se rencontre déjà pour le mnl. b l o k (Verdam,

---

[1]) Mlle Wind, *Neoph.*, 1937, 85 cite *ça blinque*, appartenant au vocabulaire de la petite bourgeoisie de Bruxelles. Le mot n'y est d'après Mlle W. ni fréquent ni distingué. En fr. régional de Liège cependant le terme est courant.

[2]) Cf. le français de caserne: „faut que ça brille" (boutons, cuirs, etc.).

Handw.boek, s.v.); celui de „moufle" pour lg. *bloc di tankène* (*D.L.*, *bloc*) se retrouve pour le nl. b l o k dans le *Wrb. Ned. Taal*, s. b l o k, 4.

Un instrument comparable à celui que décrit M. Remacle, *La Gleize*, l.c., *blokê*, se dit en nl. généralement *blok*.

Dans le nl. h a k b l o k, b l o k a le même sens que dans l'expression lg. *hèpe è bloc*. Le sens de *blokê* dans *„dès pîds d'meûbe qui sont blokês"* m'est personnellement familier pour le nl. b l o k.

La signification „morceau de bois gros et court" (et souvent percé, cf. *D.L.*, fig. 92), qui d'après *Fr.v.W.* serait le sens primitif du terme nl., se retrouve pour b l o k nl. dans Van Dale, s. *blok*, 4 et 7.

Le fait qu'on trouve la forme *blo* à Malmedy et à Huy pourrait faire songer à une origine plus ancienne.

blocus', „blocus" (d'une place forte).

Par leur aspect même, les premières formes de ce mot, *bloxhus* (1380), *bloquehuys* (1485), *blockuysse* (1584), qu'on trouve dans des textes wall. et pic., montrent clairement qu'il s'agit d'une altération du mnl. b l o c h u u s, nl. b l o k h u i s, b l o k h u y s, littéralement „maison à poutres", de là „fortin servant à couper les communications d'une place assiégée, cf. Behrens, *D.Spr.*, 50; Valkhoff, *Etude*, 64. Pour un exemple antérieur aux formes citées (1366, *blokiaus*) voir Jean Haust, *Gloss. Régestes*, II, 219. L'all. B l o c k h a u s, qui a fourni le fr. *blockhaus* „fortin détaché", convient moins bien pour le moy. fr., à cause des formes wall. et pic. citées plus haut (cf. *R.E.W.*, 1176, *D.G.*, 247, *F.E.W.*, I, 411a). Sainéan (*Sources Indigènes*, II, 295) a refusé d'admettre pour ce mot une origine germanique, mais ses arguments plaident contre sa conclusion [1]).

En français proprement dit le mot ne se rencontre pas avant le XVe siècle (le premier ex. se trouve dans D'Aubigné, *Hist. Universelle*), toujours au sens de „fortin". L'extension de ce sens „investissement d'une place de guerre, d'un camp, d'un port, qui empêche toute communication des assiégés avec l'extérieur", extension fort naturelle, ne se trouve pas pour le terme nl. et est par conséquent une évolution spontanée propre au français. Il est impossible d'établir avec précision où cette évolution s'est produite d'abord, mais comme le mot moy. fr. est surtout répandu dans la

---

[1]) On lit (*Sources Indigènes*, II, 295): „.....le moyen-français *blocus* (à côté du moderne *blockhaus*) n'est pas une altération de l'allem. B l o c k h a u s (v. *Dict. Gén.*) ni un dérivé du moy. haut allem. b l o c k h û s (v. Meyer Lübke), mais un reflet direct de formes provinciales *bloxhus* (1380) et *blocus* (1397) qu'on rencontre dans des textes provenants des régions limitrophes aux pays allemands". Or le fait qu'on trouve le mot dans ces régions, fait justement penser à une origine allemande. Il est clair que d'une façon générale les emprunts germaniques ont dû se rencontrer d'abord dans les dialectes de frontière. On a vu d'ailleurs que l'expression „régions limitrophes aux pays allemands", dont se sert aussi le *D.G.* est moins exacte, puisque ce sont des textes wall. et pic. qui ont procuré les premiers exemples. Il serait plus exact de dire „régions limitrophes au territoire néerlandais".

Wallonie actuelle (cf. Valkhoff, l.c.) le lg. *blocus'* peut sans doute être considéré comme un emprunt fait au nl. Il s'agit à l'origine d'un terme militaire qui s'est répandu avec une amélioration dans la tactique des sièges. Le mot a vécu d'abord dans des milieux spéciaux et restreints.

bloume, m, „gros sabot, façonné sommairement"; syn. *blok, blokê, bouloufe;* à Visé et à Roclenge *cloume,* à Hognoul *gloume,* à Bassenge *clome,* cf. *D.F.L.,* sous sabot.

Le *D.L.,* 89, explique *bloume* par *cloume* et celui-ci par le nl. k l o m p, „sabot". M. Corin (*B.D.W.,* XVII, 115) veut rattacher le mot lg. à la forme k l u m p e (col.), dont le vocalisme, d'après M. Corin, se rapproche davantage de celui du terme lg. Cependant M. Boileau, *B.D.W.,* XXI, 86, fait remarquer à juste titre que le o nl. a en limb., devant une nasale, une prononciation très fermée (d'après Blanquaert [1]), 78, cité par M. Boileau). En effet la répartition de *cloume,* trouvé dans deux endroits près de la frontière nl. et inconnu, de même que *bloume,* à Malmedy, et l'altération *cloume* > *bloume,* visiblement sons l'influence de *blok, blokê,* dont l'origine nl. n'a été contestée par personne, permettent d'attribuer à ce mot l'origine nl. proposée par le *D.L.* [2]) La circonstance que deux noms lg. pour „sabot", *blokê* et *cloume* sont de provenance nl. pourrait faire supposer que nous ayons ici affaire à un fait de vie économique. A ce point de vue les dénominations *sabot d'batlê* ou *d'Flamind,* qu'on lit dans le *D.F.L.,* sous sabot, sont peut-être significatives.

bô, m, terme de bat., „boulon-tirant à tête très large", traversant les hanches du bateau et venant se boulonner sur les traverses. J. Haust (*Etym.,* 30, *D.L.,* 89a) cite comme étymon de ce mot l'all. b o l z à côté du nl. b o u t („cheville, boulon"). Nous estimons qu'il s'agit réellement du nl. b o u t. L'all. *bolz* convient moins bien à cause du groupe final. Il semble en effet que le *l* devant consonne aurait dû se vocaliser et que le *ts* final n'aurait pas dû disparaître purement et simplement. En outre le nl. a fourni au lg. tant de termes de batellerie que nous n'hésitons pas à conclure qu'il s'agit en effet d'une influence néerlandaise. cf. Grandg., II, 501 s. *bau, F.E.W.,* I, 473.

boddraxhes, espèce de pièce de monnaie, relevé par Jean Haust dans les *Régestes de Liège* sous diverses formes: *boddraxhes* (1430), *bodraux, boudreaux* (1444), *boudreaz* (1435), *bodreaux* (1481), par Grandgagnage *bogdray* dans J. de Stav. et rattaché au mnl. b o t d r a e g h e r, sou au lion coiffé. Verdam, *Handw.boek,* 112, cite les formes mnl. b o t d r a g e r, b o d d r a g e r, b o t d r e g e r, b u d d r a g e r. cf. Haust, *Régestes,* III, 439, IV, 525.

---

[1]) *Praktische uitspraakleer der Nederlandsche taal,* Antwerpen, 1933.
[2]) Contrairement au *F.E.W.,* II, 801, sous k l u m p.

bôdeler, bôdler, v. tr., t. de carrière (Esneux, Sprimont, etc.) „faire tourner" (une lourde pierre sur elle-même en la renversant); — fig. „renverser, culbuter, blackbouler" (un candidat); — *à l'ouh* ou — *è voye*, „expulser qn", cf. aussi *D.F.L.*, s. „blackbouler" et „déguerpir".

L'hypothèse d'après laquelle ce terme vient du nl. b o d d e l e n, „buter contre q.c." et de là „tomber, se renverser" (*Schuermans*, 63, pour St. Trond) a été soutenue par M. Corin (*B.D.W.*, XVII, 108, XIX, 78) et avec des rapprochements très précis par M. Gessler (*Mél. Haust*, 190). Après lecture des notes de M. Gessler, qui allègue des analogies sémantiques et phonétiques fort frappantes, on serait tenté de juger l'hypothèse justifiée. Cependant, reprenant l'indication du *D.L.*, 89b, M. Elisée Legros (*B. Top. Dial.*, XIV, 394), dérive le terme de *baudet*, „support" et... emporte la conviction [1]). C'est que cette explication ne présente pas non plus de difficultés sémantiques ou phonétiques et du moment qu'un mot peut s'expliquer par le fonds indigène il n'est plus permis d'hésiter, cf. aussi dans *Hécart* la série: *baude* (ânesse), *baudé* (âne), *baudelée* (charge d'un baudet), *baudeler* (pivoter), etc. [2]). La discussion autour de ce mot est de nature à inciter à la prudence!

bodje, s.m. 1. „corps d'une chemise d'homme"; — 2. (G) „tronc du corps humain"; —3. „tronc d'un arbre encore debout"; spécialement „endroit où naissant les branches". Le terme est attesté dans un texte de 1717 sous la forme de *boge*, cf., Remacle, *Bulletin Dial. Top.*, XII, p. 353.

boudjèye (*bodjèye*, Verviers), f. „touffe, ensemble de tiges sortant d'une même souche".

Malgré la répartition (*bodje* est attesté en malm., inconnu en rouchi, pic.) ce terme dérive sans doute du nl. méridional b e u k j e, dimin. de b e u k, variante de b u i k, ventre, anct. aussi „tronc de corps humain" cf. le nam. *buc* qui a comme le mnl. b u u c les deux sens cités et l'anc. lg. *boige* (mêmes sens). Phonétiquement cet emprunt a été expliqué par J. Haust (*Etym.*, 32—33 et 974) par le rapprochement du nl. f u i k > anc.w. *focke*; nl. h u i k > *hoike* anc.w. (1415). Sémantiquement le sens de „corps de chemise" s'accorde parfaitement avec les sens du nl. b e u k (j e) cités par le *Wrb. Ned. Taal* (s. b e u k, III), tandis que le sens „tronc de corps humain" s'explique par le nl. b e u k, b u i k, „ventre, tronc de corps humain", cf. le nam. *buc* et le mnl. b u u c cités plus haut. Quant au sens 3, tronc d'arbre, il semble naturel de l'expliquer par le sens 2. En effet les dénominations pour „tronc de corps humain" s'appliquent si fréquemment aux choses, cf. le fr. *tronc* (de corps humain et d'arbre), le nl. b u i k, b e u k (tronc de corps humain et nef d'église),

---

[1]) D'autant plus qu'il s'agit d'un terme de carrière. Or les carrières s'étendent sans interruption depuis le Hainaut jusqu'en Condroz.

[2]) Jean Haust a rattaché à la même origine le tournaisien *s'bardeler dé ma d'vinte*, „se rouler de mal de ventre", Bull. Top. Dial., XX, p. 250.

le nl. r o m p (tronc de corps humain et corps de navire, de bâtiment), qu'il est inutile de chercher pour ce sens de *bodje* une autre origine comme le fait M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 114, Anm. 1). Toutefois ce sens a dû naître fort probablement en lg., puisque b e u k, b u i k, ventre n'est pas attesté en nl. au sens de „tronc d'arbre" (cf. *Wrb. Ned. Taal*, s. b e u k et b u i k).

L'évolution que suppose M. von Wartburg (*F.E.W.*, I, 347) „tronc d'arbre" > „chemisette" (sans l'intermédiaire de corps humain) est inadmissible pour le cas qui nous occupe, puisque le sens tronc d'arbre („stamm") n'existe pas pour le flam. b e u k, dont le dim. *beukje* a donné le lg. *bodje*. M. von Wartburg a peut-être confondu deux groupes de mots nl. Les sens et les variantes de b u i k et b e u k sont en nl. si compliqués et si enchevêtrés qu'il y a en effet de quoi se tromper. On a d'abord le mot b e u k signifiant „hêtre" quelquefois „faîne" et dont on trouve la variante b u i k, dans les dial. orientaux (cf. *Wrb. Ned. Taal*, b e u k I et II). Il y a un autre mot b e u k, variante flam. et zél. de b u i k, forme plus générale, qui signifie „ventre", anct „tronc du corps humain" (cf. *Wrb. Ned. Taal*, sous b u i k et b e u k, III, IV). Ces deux groupes de mots (il y a encore d'autres variantes) ont des origines tout à fait différentes (cf. *Fr.v.W.*, 56, sous I, b e u k et 98 sous b u i k). Or le sens „tronc d'arbre" (stamm) n'est attesté ni pour le groupe b e u k, b u i k, (hêtre), ni pour le groupe b u i k, b e u k (ventre), de sorte que l'évolution admise par M. von Wartburg manque de base. Le sens de „chemisette" pour b e u k ou b e u k j e en Zélande surtout en parlant de l'habit féminin, n'est pas attesté avant l'époque moderne.

bodje au sens 3 a donné naissance à *boudjèye*, verviét. *bodjèye*, ensemble de tiges sortant d'une même souche.

Le syn. *bouhèye* est mis en rapport par J. Haust (*D.L.*, 10) avec l'anc. h.all. b ū k, all. B a u c h, ce qui suppose une évolution sémantique analogue.

Haust, *Etym.*, 32, 33, 274; *F.E.W.*, I, 347; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 114, Anm. 1.

bok'hô (Verviers; archaïque en liég.) „hareng saur".

On trouve le mot en afr. sous les formes *bochois, bocxhois, bouckehous, bequehoir, biquehol*, en anc. liég. *bockholz, bochoult, boxhous, bockehoux*, Haust, *Régestes* III, 439, IV, 525.

Il est resté à Verviers *bok'hô* et en malm. *bot'hô, bok'hô*, (Warland, *B.D.W.*, XX, 81) toujours au sens de „hareng saur". Philippe de Vigneulles connaît à Metz (début XVIe siècle) les formes *biqueholz, bicquehoul, bichou*, „hareng sec ou salè", en patois moderne, (cf. Ch. Bruneau, *Philippe de Vigneulles*, I, 325 et n. 2, IV, 382 et n. 3, IV, 386 et n. 1). *Godefroy*, I, 622c, 652a, 670b cite le mot dans des textes du Nord: *J. de Stavelot, Voc. Messin., Tarif du grand tonneu de Metz*, voir aussi Massart, *B. Top. Dial.*, XVIII, p. 371. Le plus ancien exemple date de 1337.

Verdam, I, 1410, cite le mot nl. boxhoren dans des textes nl. mér. qui datent de 1350 (cf. De Vreeze). Il s'agit donc sûrement du même mot et comme le mnl. boxhoren[1]) probablement altéré de boksharing (cf. *Wrb. Ned. Taal*, s. bokking) s'appuie au nl. septr. bokking (même sens) qui a une aire beaucoup plus étendue, c'est sans doute le wallon qui a emprunté. La réduction du groupe — ksh — du mnl. est normale[2]) et l'évolution de la terminaison — oren > lg ô se retrouve dans hagedoorn > *cakedô*, cf. Haust, *Etym.*, 42, Valkhoff, *Etude*, 58, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 70.

bôman' à Hognoul, „gérant de ferme": les gros fermiers, qui exploitent plusieurs fermes, confient la direction de certaines d'entre elles à un *bôman'*. Comme la situation de Hognoul[3]), près de la frontière nl., le fait présumer, ce mot est d'origine nl. et représente le nl. bouwman, „agriculteur", qui a en hesbignon et surtout dans le Hageland le même sens qu'en lg., cf. *Rutten* et *Tuerlinckx*, *Verdam*, I, 1398, qui mentionne bouman, bouwman en mnl., ne connaît pas ce sens spécial, cf. *D.L.*, 715 et Grauls, *Bull. Top. Dial.*, IX, p. 281.

bôme, f., „cavité souterraine, terrier"; par ext. taudis; (t. rural) „silo" ou „tombe" de betteraves etc. que font les cultivateurs. Dérivés: *bômer*, *bômèdje*, *abômer*.

C'est à tort que *Ulrix*, 217, dérive ce mot du nl. bodem.

Sa répartition, cf. *F.E.W.*, I, 424 a une telle étendue qu'il est impossible de penser à un étymon nl. M. von Wartburg (*F.E.W.*, l.c.) propose le celtique *balma*, cf. aussi *D.L.*, 92.

bômèl adj. et s. „bouffi" (par l'abus de l'alcool).

on gros —, div'ni — a beûre dè chnik.

Le mot, attesté en 1700 dans les *Aiwes di Tongue*, cf. Piron, *B.T.D.*, XIV, p. 405—406, ne se rencontre qu'en lg. C'est le nl. mér. bommel, qui désigne une femme volumineuse et se dit d'un enfant aux joues rebondies (*De Bo*; *Schuermans*, *Bijv.*; *Wrb. Ned. Taal*), cf. l'adj. dérivé bommelachtig (bouffi).

Le nl. bommel est, comme le terme lg., adj. et subst. et a une nuance péjorative, ce qui explique qu'on ne s'en sert en lg. qu'en mauvaise part; cf. Haust, *D.L.*, 92, Piron, l.c. [4]).

---

[1]) Boxhoren est cité comme nom de famille à Louvain au XVe siècle, cf. Lindemans, *Brabantse Persoonsnamen...*, 1947, p. 53.

[2]) En réalité le -h- dans les emprunts modernes a eu des destins assez différents, cf. Remacle, *H*, p. 67, *note*.

[3]) Le terme est d'ailleurs connu dans toute la Hesbaye liégeoise.

[4]) Il est vrai que, comme M. Piron l.c. le fait remarquer, l'origine de *bômèl* (attesté en 1700) n'a rien à voir avec Van Bommel, évêque de Liège vers 1830. Cependant M. Legros a surpris à Liège l'expression *Van' bômel*, au sens de *bômel*, ce qui semble indiquer que le sens de *bômèl* a été associé, sans doute par plaisanterie, au nom de l'évêque en question.

bondi (néologisme) m, terme de couture, „troussis, pli fait à un jupon pour le raccourcir et aussi pour l'orner", se retrouve en namurois et à La Louvière *bondi* (*Pirsoul*, 60a; *Dictre du Centre*, 37), en rouchi-picard, *bondis* ou *bondi* (*Hécart*, 69; *Sigart*, 91; *Corblet*, 298), en fr. belge *bondi* (Mlle Wind, *Neophil.*, 1937, 163) et en boulonn. *bondis* (*Haigneré*, 76), toujours au sens de „pli de robe", „troussis". Le *D.L.*, 93a, rattache le terme au nl. b o n d „lien", hypothèse déjà avancée par *Sigart*, l.c., qui cite le verbe nl. b i n d e n (imparfait b o n d) „lier". L'inconvénient de cette conjecteure c'est que ni le nl. b o n d, ni le mnl. b o n t „faisceau" (cf. Mlle Wind, l.c.) ne servent de terme de couture en nl. L'allem. B u n d [1]) rencontre la même difficulté. Comme la répartition géographique suggère clairement une origine nl., on peut supposer qu'il s'agit du nl. b a n d j e, diminutif de b a n d „troussis de chemise etc." [2]). Le *a* a pu se fermer sous l'influence du *j* (yod) du suffixe diminutif, qui explique peut-être aussi le *i* final du terme picard et wallon.

borge, „garant", dans J. de Stavelot, a été identifié au nl. b o r g, „garant, caution", qui a le même sens en mnl., v. Jean Haust, *Album Verdeyen*, p. 227, *Ann. Hist. Pays de Liège*, 1944, p. 336. On cite en mnl. les formes b o o r g e, b o r c h et b o r g e, qui correspond exactement à la forme lg., cf. aussi Massart, *B. Top. Dial.*, XVIII, p. 371.

bos' m., t. d'argot, „agent de police"; „chef d'atelier", „contremaître". Le sens et la forme indiquent clairement l'origine nl. b a a s (patron, chef). (*D.L.*, 95a).

Choisir entre les dialectes nl. mérid., comme le veut M. Corin, (*B.D.W.*, XIX, 56), est une entreprise illusoire, attendu que le nl. régional, ainsi que presque tous les dial. mérid. connaissent *å* ou *ò* dans ce mot. Le nl. se prête fort bien à l'emploi indiqué dans le *D.L.* A Amsterdam même nous avons entendu plusieurs fois ce mot dans la bouche d'un gamin, marquant une politesse ironique, pour répondre à un agent de police, à un receveur de tramway ou à un „particulier" quelconque, qui sans être son chef lui ordonne ou défend quelque chose. Tout ouvrier ou groupe d'ouvriers, originaires de n'importe quelle région nl., ont pu importer le mot et son usage ironique argotique en wallon [3]).

---

[1]) Thomas, *Romania*, XXVI, 559.

[2]) cf *Schuermans, Bijv.*, 20; *Wrb. Ned. Taal*, II, I, 957.

[3]) Le montois *bossé, bozine*, chef, maîtresse d'un établissement et surtout d'un auberge ou d'un cabaret, remonte aussi au nl. b a a s, fém. b a z i n n e qu'on rencontre encore en nl. mér. sous la forme b o s, b o z i n n e, dont on se sert à la campagne pour apostropher les artisans (et leurs femmes) établis dans les villages. Les mots montois n'ont pas le caractère argotique du terme lg. (cf. *Sigart*, 92). A La Louvière on rencontre également *bos'* au sens de „tenancier du logement, patron, etc.", cf. *Dictionnaire du Centre*, p. 37b. Voir aussi *F.E.W.*, I, 203 et Valkhoff, *Etude*, 55.

bosse désigne à Glons „une botte de tiges de paille, quand les épis ne sont pas encore coupés" (*B.D.W.*, XI, 37).

A Fosse-lez-Namur on trouve les dérivés *bossale*, „forte gerbe de fourrage (luzerne), liée par la tête et dressée jusqu'à complet séchage" (*Bull. Soc. Lit. Wall.*, LII, 116), *bosseler* „mettre en bottes", *bosseladje*, „action de *bosseler*". C'est le nl. b o s, „faisceau, botte" (de paille, de blé), qui a donne aussi le français *bosse* „chardons à tête épineuse, réunis en forme de brosse dure et dont le fouleur se sert pour feutrer la laine" [1]), „paquet de chardons", „tête de chardon", qui a été emprunté comme terme de draperie [2]) (Valkhoff, *Etude*, 67).

Les formes de Fosse-lez-Namur (Na, 109) pourraient aussi se rattacher au rhénan b o s „botte" (*Rhein. Wrtb.*, I, 1148).

D.G., 260, *Gam.*, 123a, *F.E.W.*, I, 447b, Valkhoff, *Etude*, l.c.

bot à Oleye, „trop épais, mousse, émoussé, mal aiguisé;" *li tèyant est trop r'bot'. Li coûtê est tot bot* (en nl.: *het mes is erg bot*).

r(i)bot' (Grandg., Trembleur, Ben-Ahin) même sens.

Comme le mot ne se rencontre dans ce sens que dans quelques endroits près de la frontière nl. (cf. *D.L.*, 543), c'est probablement le nl. *bot*, „émoussé, mal aiguisé."

L'all. b u t t du même sens convient phonétiquement et géographiquement moins bien. Le montois *bot* qui ne s'emploie qu'en combinaison avec *court* (*Sigart*, 93, *ein court et bot*, „un nabot") correspond plutôt au fr. *bot* de *pied bot* et de *nabot*. Le fr. *bot*, „émoussé", attesté dans deux dictionnaires du XVIIième siècle (*Hulsius*, 1614, *Pomey*, 1676) pourrait se rattacher à la même source. Le mot est fort rare et son attestation dans ces deux dictionnaires, dont le deuxième a pu copier le premier, ne nous permet ni de connaître la région dont il provient, ni de savoir exactement quel a été son emploi [3]).

Il est vrai que le *F.E.W.*, I, range notre mot sous le germanique b u t t, „émoussé", auquel il attribue un nombre considérable de mots, d'une origine ancienne à cause de leur répartition en fr. et dans les autre langues romanes. Mais d'abord nous croyons qu'il faut être prudent à l'égard de ces solutions générales embrassant des centaines de mots à la fois. Puis il y a dans l'article de M. von Wartburg un certain illogisme. L'auteur dérive en effet

---

[1]) Sainéan, *Sources indigènes*, III, p. 10, explique ce sens de *bosse* comme une induction métaphorique de *bosse*, protubérance. Il semble pourtant bien difficile de passer de „protubérance" à „brosse dure formée de chardons à tête épineuse". On ne voit pas quelle analogie on a pu sentir entre ces deux objets vraiment trop disparates, tandis que l'usage de cette espèce de brosses dans la draperie flamande, connus dans la France entière, rend cet emprunt assez vraisemblable.

[2]) Encore usité à Sedan pour les draps fins.

[3]) Il est d'ailleurs difficile d'avoir confiance dans Pomey (Pomai dans les éditions publiées en Allemagne), qui ne suit pas le „bel usage". (Renseignement dû à la bienveillance de M. Bruneau), cf. le *F.E.W., Beiheft*, p. 73.

de b u t t un groupe de mots extrêmement nombreux et fort ancien, désignant surtout des animaux et des choses et mentionne seulement en dernier lieu quelques exemples modernes ayant le sens „émoussé". Si ce dernier sens est si peu répandu et si peu ancien en fr., le prototype du groupe ne semble pas avoir eu le sens que lui prête le *F.E.W.* Meyer-Lübke (*R.E.W.*, 3e éd., 1239) a fait remarquer en outre que le *u* de b u t t ne convient pas à la voyelle des mots romans. Sainéan a donné (*Sources Indigènes*, III, 439) une critique détaillée, et en partie fondée croyons-nous (cf. ci-dessus), de l'article b u t t du *F.E.W.*, mais tout en reprochant à M. von Wartburg de rattacher une „portion du vocabulaire" français au germanique b u t t, cet auteur dérive de *bot*, nom du batracien, au cours de ses trois volumes d'étymologies indigènes (voir l'index) à peu près la même portion du vocabulaire. Il faut dire que les liens de parenté, qu'il noue entre les différents groupes, semblent quelquefois des plus fragiles.

Pour le cas qui nous occupe, le mot *bot* „émoussé", ne se présente en fr. et en nl. qu'à l'époque moderne.

Abstraction faite des formes se trouvant dans les dictionnaires de 1614 et de 1676 et dont on ne sait pas la provenance, le mot *bot'* au sens émoussé ne se trouve qu'en lg., tout près de la frontière nl. D'autre part le nl. b o t émoussé est très répandu. Dès lors nous croyons qu'il est permis, tout en accordant à M. von Wartburg que la famille de b u t t peut être fort ancienne, de conclure qu'il s'agit pour le lg. *bot'* tout simplement d'un emprunt nl. La prononciation du *t* final montre du reste clairement qu'il ne s'agit pas d'un emprunt ancien; cf. *F.E.W.*, I, s. *butt*; Sainéan, *S.Ind.*, l.c.; *Gam.*, s.v.; *Bloch*, s.v.; *D.L.*, s.v.; *R.E.W.*, 1228c, 1239a; cf. aussi ci-dessous *bote*.

bote, f., „botte (faisceau)": terme rare; *bote di radis, di ramonasses, d'aspéres*.

boteler, bot'ler, „botteler" (le foin).

botelèdje, *boteleü*, „bottelage", „botteleur".

Sur l'origine de ces mots plusieurs hypothèses ont été émises:

D'après Sainéan (*Sources Indigènes*, III, p. 11) le mot se rattache à *bot*, nom du batracien, dont „l'état ramassé" aurait fourni la notion de „faisceau". Cette évolution sémantique nous paraît fort invraisembable. „L'état ramassé" n'est en effet pas du tout essentiel à l'idée de faisceau, de sorte qu'entre un „crapaud" et une touffe de lin toute analogie semble manquer (cf. plus haut *bot* „émoussé"). Pour M. von Wartburg (*F.E.W.*, I, *butt* II—I) le mot dérive du germ. b u t t, mais on a vu déjà (cf. ci-dessus *bot'*) qu'on a adressé a cet article du *F.E.W.* bien des reproches. En ce qui concerne cette partie de l'article (b u t t II—1) on peut faire remarquer que la répartition de *botte* „faisceau", telle que le *F.E.W.* nous la fait connaître, ne dépasse pas celle qu'un mot mnl. introduit de très bonne heure, vers le XIIe siècle p.ex., peut avoir, surtout parce que, si le mot se rencontre au Centre, il est particulièrement fréquent dans les dialectes

septentrionaux. En outre les mots français ne sont attestés qu'au XIVe siècle (cf. *Bloch*, s.v.). Behrens (*Beiträge*, 35), suivi par *Gam.*, 123b, a proposé le m. bas all. bôte, du même sens. Nous croyons pourtant que, vu la répartition (le mot est connu en pic. et en norm.) c'est plutôt au mnl. bote qu'il convient de penser; (cf. Valkhoff, *Etude*, 68, et *Bloch*, I, 90, *R.E.W.*, 3—1229, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 69).

Le nl. mér. connaît encore boot, bot en ce sens (*Wrb. Ned. Taal* sous *boot* V, *Schuermans, De Bo*).

Qu'on ne trouve pas de verbe nl. correspondant à *bot'ler, boteler*, n'est guère étonnant parce que le nl. connaît déjà booten[1]) au sens de „frapper, battre", indiquant un procédé qu'on fait subir au lin, de sorte qu'il a fallu, pour éviter une homonymie fâcheuse, un autre verbe au sens de „faire des bottes de lin". Pour *botteler* le nl. dit bootmaken (litt. „faire des bottes"), *botteleû* s'y dit bootmaker.

botekène, bot'kène, f., „bottine", est le diminutif de *bote*, „botte, chaussure", formé à l'aide du suffixe diminutif nl. -kijn, -ken. Comme dans *vêrkin* (cf. cet article), ce suffixe s'est ajouté à un radical lg.

bouhe, f., ancienne pièce de deux liards d'Aix-la-Chapelle.

Le mot se retrouve en malm. *bouhe*. M. Warland cite deux formes a.wall. *bousche* (1452) et *bouxhe d'Aix* (1573) et mentionne l'emploi du pluriel *bouhes*, au sens d' „argent". On rencontre le mot aussi en flamand *boesch*, également au sens d'argent en général (*Schuermans*), tandis que l'étymon de ces mots, le rhénan busch, connaît lui-aussi ce sens général (*Rhein. Wrtb.*). Ces développements sémantiques parallèles sont assez naturels, puisqu'il s'agit d'une pièce de cuivre de petite valeur; cf. le nl. centen et le fr. *sous*. Comme il s'agit d'une pièce de monnaie d'Aix-la-Chapelle, c'est évidemment un emprunt à l'aixien, de sorte qu'*Ulrix*, p. 226, a tort de mentionner le mot parmi les emprunts nl.

boûkète, f., „blé sarrasin" (*dèl farène di boûkète*) et „crèpe faite avec cette farine" (*bate lès boûkètes*).

Selon le *D.L.*, 102b, le mot est emprunté au sens 1, du nl. boekweit (littéralement „froment" (weit) de „hêtre" (boek), à cause de la forme du grain, qui ressemble à la faîne). M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 19, ayant demandé une forme sans *w* et proposé le ripuarien septentrional buket (forme que le *Rhein. Wrtb.*, I, 1072 ne connaît pas), M. Warland, *Gloss. und Gramm.* 71 a dérivé *boûkète* du limb. boeket.

Le mot est très répandu dans le Nord, cf. entre autres *Vermesse*, 86; *Hécart*, 75a et *Sigart*, 95 et pour la répartition exacte le *F.E.W.*, I, 425. Comme l'a montré M. Valkhoff, *Etude*, 71, pour le fr. *bouquette, boquette*,

---

[1]) C'est d'ailleurs se verbe booten (battre) qui explique le mnl. bote (faisceau, touffe de lin) c.-à-d. une quantité qu'on peut battre (booten) en une fois.

boguette (depuis 1690) „l'un des noms vulgaires du blé sarrasin" selon Littré, la répartition géographique du mot et la catégorie à laquelle il appartient — le Nord de la France a adopté le blé sarrasin des Pays-Bas voisins — une origine nl. est plus probable qu'une provenance bas-all. (*F.E.W.*, I, 425a).

Phonétiquement le lg. *boûkète* s'accommode fort bien de nl. mér. boeket ou boekeit, qu'on rencontre en flamand et en limb. Le picard *boquette, bouquette* (on en fait les *couquebaques* selon Vermesse, 84) vient évidemment du flamand.

A vrai dire on trouve en lg. pour *boûkète* trois sens différents: *a.* „blé sarrasin", *b.* „farine de ce blé", *c.* „crêpe faite avec la farine de ce blé sarrasin", c'est, m'écrit M. Piron [1]), l'un des mets du réveillon de Noël en pays liégeois. Les deux premiers sens n'en font à proprement parler qu'un. Mais tandis que les sens „blé sarrasin" et „farine de ce blé" sont attestés dans la plupart des dialectes de la France du Nord, le troisième sens „crêpe faite avec la farine de ce blé sarrasin" est surtout propre au Pays de Liège. M. Piron [2]) vient de démontrer avec une extrême précision que l'habitude de faire des *boûkètes* à Noël s'est répandue au pays de Liège dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, époque à laquelle les *boûkètes* ou *vôtes al boûkète* supplantent peu à peu l'antique *cougnou*.

Cependant ce qui a dû être vrai pour le Pays de Liège, n'a pas dû l'être partout. En effet Mlle Bertha Bosshart [3]) a relevé dans un texte du XIVe siècle *bouquestes* au sens de „crêpes" [4]). Cette attestation pose de nouveau le problème de l'introduction en pays roman du blé sarrasin et du nom de ce blé *bouquette*. Joret, *Romania*, XIII, 405 et M. Spitzer, *Wörter und Sachen*, IV, 122, ont déjà constaté que le blé sarrasin n'a été connu en Belgique que depuis le XVe siècle. Mais l'existence au XIVe siècle de *bouquestes* „crêpe faite avec du blé sarrasin", suppose l'existence préalable de *bouquestes* au sens de „blé sarrasin" ou „farine de ce blé". Mlle Bosshart [4]) suppose que ces *bouquestes* ont pu être faites avec du „blé de faînes", en allemand „buchnuszmehl", qui a servi également à faire des crêpes. Seulement il est évident que ni l'all. buchnusz (mehl), ni son correspondant nl. beukenote(meel), ne peuvent rendre compte de la forme *bouquestes*.

boukin, *bouquin*, „bouquin", avec ses dérivés *boukiner, boukineû, boukinerèye, boukinisse*, viennent sans doute, comme le fr. *bouquin*, du mnl. boecskijn, boekelkijn (Valkhoff, *Etude*, 71) ou de la forme

---

[1]) A qui je suis heureux d'exprimer ici mes meilleurs remercîments pour l'obligeance avec laquelle il a bien voulu me permettre de consulter ses notes.

[2]) *La Vie Wallonne*, 1947, p. 138—140.

[3]) Bertha Bosshart, *Die Benennungen der Omelette auf französischem Sprachgebiete*, Zürich, 1932, p. 29—31.

[4]) o.c., p. 30.

hypothétique *b o e c k ij n, diminutifs du mnl. b o e c k „livre". *Godefroy*, VIII, 336, cite deux exemples empruntés à des auteurs du XVIe siècle. Comme le suffixe mnl. -k ij n est particulièrement fréquent en wallon, sous différentes formes, *-quin, -kin, -quine, -kène, -ik, -k, -ak, -èkè, -ikè, -kè, -kê* (cf. Valkhoff, *Sur un suffixe flamand*, Neophil. XIX, 241, ss.) on peut admettre comme probable que le lg. *boukin* se rattache directement au terme mnl. Les différents dérivés ont pu se former fort bien parallèlement avec les dérivés français. La forme *b o e c k ij n convient mieux que b o e c s k ij n ou b o e k e l k ij n: La disparition pure et simple du s, dans le groupe *-sk-* de b o e c s k ij n est sans analogie en wallon (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 76) tandis que la disparition régulière de *l* devant consonne (dans la forme b o e k e l k ij n) aurait dû allonger la voyelle précédente. Or nous trouvons *ou* et non pas *oû*. La forme *b o e c k ij n a l'inconvénient d'être inattestée, mais comme le fait remarquer M. van Haeringen, *Neophilologus*, XVII, 105, elle a fort bien pu exister.

Cf. *R.E.W.*, 1185; *F.E.W.*, I, 424b; Behrens, *D.S.*, 88; *Gam.*, 131a; Valkhoff, *Etude*, 71, *Neophil.*, XIX, 243.

boumeister, „le maître (nl. m e e s t e r) chargé de surveiller les travaux, plus tard aussi les compte de la ville", a été relevé dans des textes lg. de 1507 et 1579, cf. J. Gessler, *Mélanges Haust*, p. 200 et est l'équivalent du nl. (mérid.) b o u w m e e s t e r. Il va sans dire que ce mot, pour s'être introduit dans quelques textes lg. n'a jamais perdu son caractère de terme étranger. Il aura toujours été reconnu comme „mot germanique". Il en est de même du malm. *bowmaystèr*, cité par M. Warland, *B.D.W.*, XX, p. 72 et dérivé de l'all. B a u m e i s t e r.

„bourgmestre", en usage dans le pays liégeois aux environs de 1450 d'après A. Hansay, *Mélanges, I* [1]). Le mot, d'origine allemande B ü r g e m e i s t e r puis B ü r g e r m e i s t e r a été importé vers la fin du XIVe siècle à Saint-Trond et de là en pays liégeois (cf. aussi Kurth, *La Cité de L.*, II, p. 149 et Gessler, *Mél. Haust*, p. 200). Le *D.F.L.*, sous *bourgmestre* cite les formes *borguimesse, bourguimesse* (Huy), et *borgumêsse*, Verviers, Stavelot, Malmedy, Esneux. La syllabe initiale est identique à celle du m.nl. b o r g e r m e e s t e r, b o r g e m e e s t e r (cf. Verdam, *Handw.-boek*, p. 111a).

brâder, dans Forir et à Huy, „gaspiller" (par exemple le pain en le mangeant), „gâcher, bousiller" (l'ouvrage)."

brâdeler, *brâd'ler*, dans Forir, à Vottem, „avoir fort chaud, rôtir."

---

[1]) *Notes sur l'apparition au pays de Liège du nom de bourgmestre* (in *Verzamelde Opstellen, Geschied- en Oudheidkundige Studiekring*, te Hasselt, IX, p. 58).

brâdeure, *del cwède di —*, „grosse ficelle qui sert pour emballer".

brâdi, terme archaïque, à Glons, „flamber". Ce sens de „brûler" pour *brâdi* se retrouve dans un Noël, cf. Delbouille, *Noëls*, p. 127.

brâdâ à Glons, „flambée".

Cette famille de mots est représentée en moy. français depuis le XVe siècle, cf. *Godefroy*, I, 717a.b., *bradeor, bradeur, braddeur, braderie*, encore aujourd'hui en rouchi-picard [1]) et en fr. commun, cf. Valkhoff, *Etude*, 73 et Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 86, et dérive du mnl. b r a d e n [2]) „rôtir", „faire griller", dont on avait formé en mnl. b r a d e r „tenancier d'une rôtisserie" et, à l'aide d'un suffixe fr., b r a d e r i e „rôtisserie" [3]), cf. Salverda de Grave, *Influence*, 98, *D.L.*, 110 et Valkhoff, l.c. Pour la tentative de Vaganay de rattacher cette famille au francique *b r a d o, cf. E. Legros, *B.T.D.*, 1940, 388.

brandevin, „eau de vie".

brandevinî, „brandevinier".

brandevinerèye, „distillerie".

Ces termes relevés par M. Warland à Malmedy et dont les deux premiers sont cités par Forir (cf. *D.L.*, p. 111 et *D.F.L.*, s. *brandevin*), dérivent, comme le français *brandevin*, depuis 1696, *Dauzat*, p. 110, du nl. b r a n d e w ij n, dans lequel w ij n = „vin", et b r a n d e n = „brûler", c.-à-d., ou bien „du vin qu'on a brûlé" (*Fr. v. Wijk*, p. 90) ou plutôt „du vin qui brûle" (*Fr. v. Wijk, Supplément*, p. 20, opinion de M. v. Haeringen). La réputation de l'ancienne distillerie néerlandaise et le fait que plusieurs autres langues ont emprunté le terme au nl. (cf. anglais b r a n d y, fr. *brandevin* et même le tchèque, voir *Fr. v. Wijck*, l.c.) rendent un emprunt au nl. plus probable qu'un étymon rhénan que M. Warland cite encore à côté du terme nl. (*B.D.W.*, XX, p. 69, *Gloss. und Gramm.*, p. 73).

branscater, verbe transitif, „bransqueter, rançonner, piller" et par extension „rudoyer, maltraiter, bousculer", cf. *D.F.L.*, sous *saccager* et *maltraiter*.

Comme le fr. *bransqueter, brancater, branqueter* „rançonner, soumettre au paiement de telle somme d'argent pour éviter le pillage" (cf. Valkhoff, *Etude*, 111), le lg. *branscater* est un terme emprunté à la vie militaire et rend exactement le mnl. b r a n t s c h a t t e n „faire payer de l'argent

---

[1]) Hécart, 78—79, *brader, braderie, bradeux;* Haignéré, 88, *brader, braderie, bradier, bradière;* Sigart, 97, *brader, bradeu, braderie;* Corblet, 304, *brader, braderie, bradeux*. Le mot y a un sens plus général qu'en wallon lg., cf. J. Haust, *B.T.D.*, 1937, p. 199. Le terme se retrouve aussi à La Louvière et environs, cf. *Dict. du Centre*, p. 41.

[2]) *Kiliaen*, 87b, connaît b r a d e r i e, qu'il traduit par „smulhuis", „popina", *Schuermans*, 75a, cite encore la forme b r a d e e r e n, „gaspiller", cf. aussi le *Wrb. Ned. Taal*, III, 981, sous b r a d e n et 989 sous b r a d e r ij.

[3]) *braderie* a eu un grand succès en France, même à Paris, durant quelques années. (Renseignement dû à M. Bruneau), cf. *Bloch*, s.v.

pour éviter les incendies (nl. b r a n d) et le pillage" (*Verdam*, 115a). A cause du groupe consonantique *-sc-* le moyen -haut allemand b r a n d-s c h a t z e n (s c h = š) de même sens, est exclu. Le fr. *bransqueter* date du XVIe siècle. Le mot liégeois est sensiblement plus ancien puisqu'on trouve la forme *branskateir* déjà mentionné au XVe siècle, en 1462 et en 1464, voir *Régestes*, IV, p. 42 et 86, *Glossaire* de J. Haust, p. 525. L'emprunt s'explique facilement par les incursions de soldats, qui en temps de guerre rançonnaient le pays, comme c'était l'habitude à ces occasions, cf. Valkhoff, l.c., *D.L.*, 111.

Brêbant, forme plus ancienne, qui subsiste en lg. à côté de *Brabant*, comme nom de famille et dans le nom d'une espèce de pomme, *pome di Brêbant*, „rainette grise", se rencontre aussi en nam. *gris brêbant* „rainette grise" (*Pirsoul*, 69) et en picard *Brèbant* ou *brèban* (*Hécart*, 80). Ce mot pourrait refléter la prononciation de B r a b a n t dans les dialectes nl. mér., où l'on dit généralement B r è b a n t. Il se pourrait aussi qu'il s'agisse uniquement d'une prononciation ancienne, cf. le nom de fam. *Braipson* à côté de *brabançon* (néol.).

bric' dans les expressions *bric èt broc', di bric èt d'broc*, „de bric et de broc, de pièces et de morceaux" *dj'a pavé m'fornì de bric èt d'broc*, „j'ai pavé mon fornil de pavés et de briques de toutes couleurs et dimensions".

brike, brique, f., „brique", avec beaucoup de dérivés, cf. D.L. 115.

Ces mots sont de la famille du fr. *brique*, qu'on trouve traité dans un long article du *F.E.W.*, I, 522, ou le groupe, très nombreux, divisé en deux parties d'après que les mots indiquent „morceau d'argile cuit au feu" ou „fragment", est rattaché au mnl. b r i c k e „brique". Une origine anglaise (b r i c k) proposée par le *D.G.* a été rejetée en raison de la date tardive (XVe siècle) de l'apparition du mot en anglais, Behrens, *Beiträge*, 31, *N.E.D.*, sous b r i c k, Valkhoff, *Etude*, 76 (cf. plus bas).

De l'avis commun de tous les étymologistes ces mots proviennent du mnl. b r i c k e, Behrens, l.c. et *D.S.*, 35, *Gam.*, 149b, *F.E.W.*, l.c., *R.E.W.*, 1300, Valkhoff, *Etude*, 76, v. Haeringen, *Fr.v.W., Suppl.*, 25, *Dauzat*, s. *brique*, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 74. En effet la plupart des exemples de *Godefroy*, VIII, 377, 378, sont du Nord et comme la' fait remarquer M. Valkhoff, o.c., les briqueteries des Pays-Bas ont été et sont encore célèbres.

Pourtant après avoir étudié la répartition de ces mots en fr. et les dates des premières attestations nous avons des scrupules à admettre cette étymologie.

D'abord le nombre de mots que le *F.E.W.*, l.c., dérive du mnl. b r i c k e est tellement grand et leur aire géographique est si étendue qu'on a peine à croire qu'un emprunt mnl., même quand il s'est effectué de très bonne heure, ait pu avoir un succès si considérable.

D'autant plus que le mot *brique* n'a rien qui puisse justifier une expansion si rapide. L'usage des briques dans les constructions architecturales date de la plus haute antiquité et en France ce mode de construction n'a pas connu d'interruption depuis l'arrivée des Romains. Les ouvrages spéciaux ne parlent pas non plus, comme pour *panne* „tuile", cf. ce mot, d'un produit ou d'une fabrication qui seraient propres aux briqueteries néerlandaises, cf. Viollet le Duc: *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, s. *brique* et P. Chabat, *La brique et la terre cuite*, p. 63 ss. Aussi M. Valkhoff, *Etude*, l.c., a-t-il suggéré que l'emprunt de ce mot pourrait bien avoir eu lieu à l'époque francique.

En outre le mot brique, au sens de „carreau d'argile cuit au feu", apparaît en fr. à la fin du XIIe siècle, cf. *Dauzat* s.v. Le mnl. b r i c k e que cite Verdam, I, 1441, a été pris dans *„Coutumes des pays et comtés de Flandres. Quartier de Bruges"*, I, 214, dans un *„Règlement politique du Maendaegsche"*, qui date selon De Vreeze, *Verdam*, X, s.v. *Cout. de Brug*, du 13 janvier 1552. On voit donc que la distance chronologique est énorme, tandis que le caractère et l'origine du texte mnl. (cf. le titre français) rend un emprunt au fr. presque naturel. Si donc on rejette l'origine anglaise à cause de l'apparition tardive de b r i c k en anglais (XVe siècle), il semble qu'il faille rejeter également une origine nl., si en mnl. le mot n'apparaît qu'au XVIe siècle. Il est vrai que le terme mnl. a pu être plus ancien que sa première attestation [1]), mais une différence de trois siècles avec le premier exemple du mot en français semble tout de même trop grande.

Nous supposons donc que la famille de mots décrits dans le *F.E.W.* est entré en français à l'époque francique par un verbe germanique ancien b r e k a n „casser" (cf. nl. b r e k e n, all. b r e c h e n, angl. t o b r e a k, anglo-sax b r ë c a n, goth. b r i k a n, tous au sens de „casser"). Le caractère septentrional des mots cités par le *F.E.W.* au sens de „morceau d'argile durci au feu" comme au sens de „fragment" est une indication sûre à cet égard. (cf. aussi la provenance septentrionale des exemples de *Godefroy*, VIII, 377, 378). Le sens „fragment" serait alors le plus ancien. Puis le mot *brique*, dont le sens „morceau d'argile durci au

---

[1]) Ainsi nous croyons, à l'encontre de l'opinion générale, cf. *N.E.D.*, sous b r i c k, que le mot anglais b r i c k dérive plutôt du mnl. que de l'afr. On lit en effet dans Chabat, o.c., p. 63 que l'usage des briques dans les constructions architecturales en Angleterre a été interrompu entre le Ve et le XVe siècle. L'usage de ces matériaux n'était redevenu général que vers le règne de Henri VI et d'Edouard IV. „Selon quelques auteurs", dit Chabat, „les Flamands auraient rétabli en Angleterre l'emploi de ces matériaux" et il ajoute: „..... à cette époque un grand nombre de fabriques pour étoffes de laine furent élevées par les gens de cette nation dans le pays d'outre-Manche; ....." L'apparition du mot b r i c k en anglais correspond donc à la réapparition des briques dans la construction des usines et comme cet usage des briques est probablement introduit et sans doute répandu par les Flamands, il est naturel de supposer que ce sont eux qui ont introduit le mot avec l'objet. Le mot b r i c k manque dans J. F. Bense, *„A Dictionary of the Low-Dutch Element in the English"*. The Hague, 1938.

feu" est né en fr., serait passé vers le XVe siècle en nl. et de là en anglais (cf. note 1 de la page 36).

brîse (quelquefois *brisse*), *djouwer al brise*, jouer au bâtonnet (bois pointu aux deux bouts): en frappant avec un autre bâton sur l'un des bouts de la *brise* on la fait sauter en hauteur; un second coup atteint la brise au vol et la lance au loin. Voir aussi le *D.F.L.*, sous „bâtonnet".

Ce jeu, populaire parmi les gamins de Liège et défendu par la police, est permis d'après un arrêté de 1390 environ dans certains endroits de la ville [1]). Cet arrêté mentionne le terme *brise* même (*Wallonia*, II, 72). Voir aussi les articles de Willy Bal, *Bull. Top. Dial.*, XX, 1946, 266 s., et de M. de Poerck, *Revue belge Phil. Hist.*, XXIV, 1945, 145—164.

Au Haspengouw, *Rutten*, 39, cite pour ce même jeu le terme b r e s s e n qui s'explique, en nl. par l'influence du verbe b r e s s e n „se dépêcher", cf. *Wrb. Ned. Taal*, s.v. *bres*. Il faut en effet se dépêcher pour toucher la *brise* une seconde fois. Ce terme b r e s s e n pourrait être à l'origine du mot lg., dont l'altération vocalique *è* > *i* s'explique par le verbe *briser* sous l'influence de l'étymologie populaire de cet autre nom du même jeu *kis'kas'* par *djouwer â qu'i s'casse*, cf. plus bas l'article *kis'kas'*, qui lui aussi dérive du nl. mér. Cette étymologie, tout en étant possible, ne s'impose cependant pas. *D.L.*, 115b.

broc' ou **brok**, dans les expressions *bric-broc'*, *bric et broc*, *di bric et d'broc* [2]) „de bric et de broc, de pièces et de morceaux, de ça et de là, de droite et de gauche", cf. aussi *magnî stok èt broc*, „manger tout, ne rien laisser."

Sigart, 101, mentionne en montois *broque* „morceau"; Vermesse, 101, cite en lillois *broque* adj. „fragile" dans *du bos* („bois") *broque*. A Givet *brokète* [3]) signifie „petit morceau de bois séché" (Waslet, 64). Le fr. *de bric et de broc* „ça et là" remonte au XVe, XVIe siècles (*D.Gén.*) [4]).

---

[1]) Le jeu est d'ailleurs connu partout (et souvent interdit à cause des accidents).

[2]) Dans *de bric et de broc*, lg. *di bric èt d' broc'*, où le *D. Gén.*, (s. *bric*) voit une onomatopée, le terme *bric* pourrait bien provenir du mnl. b r i c k, „brique" ou de son ancêtre, cf. la phrase *dj'a pavé m' fornî di bric èt d' broc*" j'ai pavé mon fournil de pavés et de briques de toutes couleurs et dimensions", v. aussi l'art. *bric*.

[3]) Le terme de Givet *brokète* s'explique par le nl. *brok* „morceau", auquel on a ajouté le suffixe diminutif *-ète*. M. Bruneau mentionne qu'à Givet *brokète* a aussi un sens obscène, cf. *D.L.*, s. *brokète*.

[4] Le fr. *broquelin* „débris de tabac" et *broquelines* „bouts de manoques" depuis 1791, que le *F.E.W.*, I, 349 b, range sous le nl. mér. b r o c k e „morceau", dérivent plutôt de b r o k k e l i n g, „les petits morceaux de feuilles ou fragments dont se compose l'objet qui s'est émietté", *Wrb. Ned. Taal*, III, 1498-'9, *Ulrix*, 300, Valkhoff, *Etude*, 78. Le picard *broclet*, „morceau" que le *F.E.W.*, l.c., met dans le même article provient plutôt du nl. mér. b r o k k e l, du même sens, cf. *Wrb. Ned. Taal*, III, 1496, *Schuermans* et *De Bo* s.v.

Tous ces mots sont sans doute en rapport avec le mnl. b r o c, b r o c k (*Verdam*, I, 1432) „morceau, fragment", que *Fr.v.W.*, 94, met en rapport avec le verbe b r e k e n „casser". J. Haust, *D.L.*, 117, a déjà rapproché l'expression nl. *bij stukken en brokken* „à bâtons rompus" du lg. *stok èt broc* dans *mågni* .... (cf. aussi l'article *stok, stitche*). *Verdam*, l.c., admet aussi un étroit rapport entre b r o c k et s t u k, tous les deux au sens de „morceau", puisqu'il admet que b r o c k a pris le genre neutre d'après s t u k[1]). Le mot b r o k, b r o k k e „morceau" est toujours vivant en nl., surtout en nl. mér., mais la présence de l'expression *de bric et de broc* en fr. au XVe siècle montre que l'emprunt s'est effectué à l'époque du mnl. La présence du mot dans les dialectes pic. rend une influence all. moins probable.

brode (Verviers) *ésse du brode*, „bouder, être de mauvaise humeur".
broder „bouder".
Ces mots dérivent, selon *D.L.*, 116b, du nl. b r o d „confusion", brouillamini", cf. le *Wrb. Ned. Taal*, III, 1406, sous b r o d, „ouvrage gâché" et „brouillon". Pour les mentions du terme en nl. mérid. cf., Gessler, *Mélanges Haust*, p. 189—190.

brôdî, „chipoter", „bousiller", „gâcher un ouvrage".
brôdièdje, *brôdjèdje*, „bousillage".
brôdieû, *brôdjeû* „bousilleur".
brôdion, *brôdjon* „bousillage, ouvrage informe" ou „bousilleur".
Ces mots dérivent sémantiquement plutôt du nl. b r o d d e l e n „gâcher un ouvrage" ou de l'eupen. b r o d d e l e „enchevêtrer" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 74) que de l'allem. b r a t e n „rôtir" (*D.L.*, 116). Il est vrai que la solution de M. Warland fait trop bon marché de la différence entre la quantité de ô et o.
A ce groupe se rattache peut-être la forme *brodale* (Glons) „de la tresse de paille mal faite ou composée de mauvaise paille", cf. le nl. b r o d d e l, b r o d d e l s, „ouvrage gâché". (cf. *D.L.*, 116 et *F.E.W.*, I, 554).

bronspot', (Forir), m., „cruchon en pierre", a été rattaché au limb. b r o n s p o t, „bassinoire", cf. M. Grootaers, *Leuv. Bijdragen*, 1924, p. 57 et le *D.L.*, 117b. En effet le sens et la forme conviennent très bien. Le terme a été cité aussi en nam. *bronspote*, „cruchon en pierre (vieux)", *Pirsoul*, I, 85 et en montois, *bronspott, bronchepotte*, s.f., „cruchon, espèce de bouteille en poterie très dure". Dans les dialectes nl. on trouve le terme en limb., *Breuls*, p. 25, *Houben*, p. 85, note 38 et en flam., *Schuermans*, p. 81. *Schuermans* ajoute une étymologie du terme nl. — en rapport avec b r o n s t, b r u n s t, „chaleur", du verbe b a r n e n, b e r n e n, „brûler"

[1]) Pour la forme *stok* (lg) au lieu de s t u k (nl.) cf. l'art. *stok*.

— jugée exacte par M. Grootaers, l.c. *Schuermans* et *Sigart*, qui donnent tous les deux une explication un peu plus détaillée que *Pirsoul*, *Forir*, *Breuls* et *Houben*, sont parfaitement d'accord sur l'emploi qu'on fait de cet objet. Le terme lg. a donc pu venir du limb., le montois plutôt du flam.

La forme rhénane b r u n s d ü p p e que cite M. Corin (*B.D.W.*, XVII, 104) ne convient guère à cause du second élément et de la voyelle du premier élément (cf. aussi *Rhein. Wrtb.*, I, 1051).

Il s'agit sans doute d'un élément nl.

bros', terme de boucherie, „poitrine de boeuf", et en général de gros animaux, malm. et gleiz. *brosse*, dérive du nl. b o r s t plutôt que de l'all. B r u s t., cf. Remacle, *La Gleize*, p. 102, Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 75. Le mot se rencontre aussi à Vielsalm et à Stavelot.

broûk, *al* —, à la Brouck, lieu-dit de Forêt etc. Ce mot entre sous la forme *Broû* ou *Breû* dans des noms de lieu: *è Broû* (Verviers), *Mangôbroû* (id.), *Bwès d'-Breû*, *Dolimbreû* (villages).

Grandg., II, 562, cite en a. wall. *Brouk*: *sor les brouk à Dreilhe* (pâturage communal), *sour les broukes à Tymale* (prairie). En m.fr. on trouve *bruec*, *bruech*, *broecq*, „source, petit courant d'eau, marais, bourbe" (*Godefroy*, I, 744b, cite trois ex. de Froissart, v. aussi Tobler-L., I, 1170).

Pour le dérivé *brueckeus*, *bruequeus*, „bourbeux, marécageux", *Godefroy* ne mentionne qu'un exemple, pris encore dans Froissart (qui était de Valenciennes). Doutrepont a signalé dans une charte de Tournai (1303), *bruekiel* (attesté au pluriel *bruekiaus*) (*Zeitschr. Rom. Phil.*, XX, 527). *Vermesse* cite à Lille *breux*, *breuque*, „bourbier, terre molle". Tous ces mots remontent au mnl. b r o e c, b r o i c, b r o u c, b r u e c, „marais, mare, pays bas, prairie" (*Verdam*, s.v.; *Fr.v.W.*, 94), qui subsiste aujourd'hui (*Wrb. Ned. Taal*) également dans des noms de lieu, cf. L e u v e n s c h e B r o e k et dans des composés b r o e k l a n d (cf. *F.E.W.*, I, 554b, Valkhoff, *Etude*, 78). Le sens de „prairie communale" qu'on ne trouve pas en nl. s'explique facilement, parce que les prairies où tout le monde avait accès, n'étaient en général pas les meilleures, souvent même c'étaient des terrains plus ou moins marécageux ou couverts de joncs, de prêles ou de roseaux.

J. Haust (*D.L.*) veut mettre ce mot en rapport avec *broû*, *brô*, „boue, fange", que le *F.E.W.*, I, 550 rattache au radical germ. *b r o d [1]), mais, quoique les mots ayant le sens de „boue", que le *F.E.W.* attribue au radical germ. *b r o d (cf. cet art. sous I, 31, où figurent aussi le lg. *broû*, *brô*) soient surtout originaires du Nord, M. von Wartburg a su citer

[1]) Une origine commune que semble suggérer J. Haust l.c. n'est d'ailleurs possible que lorsqu'on dérive les deux mots (*brouk* et *broû*, fange) du mnl. b r o e c, ce qui est peu vraisemblable pour *broû*, cf. *F.E.W.*, l.c. Il est naturellement impossible de rattacher *Brouk* au germ. *b r o d.

assez d'exemples provenant d'autres régions de la France, pour rendre une origine ancienne de ces mots probable [1]).

A leur tour les mots dérivés du mnl. b r o e c dans les dialectes sept., ont su influencer le flam., puisqu'on y trouve à côté de b r o e k, „prairie", la forme b r o e k a g e, b r o e k a g i e, b r o e k a a d j e (*Teirlinck, De Bo*) qui remontent à l'anc. pic. *broucage*, terre molle [2]), cf. *F.E.W.*, I, 554b, Valkhoff, *Etude*, 78.

bruskène, dans Forir et à Verviers, f., „laine donnée par la brebis dont la toison est à la fois brune et blanche; quand le blanc domine ont dit que la laine est *bruskinêye*".

Ce mot s'apparente à l'anc. wallon *bruskin* (1527), que *Grandg.*, II, 562, cite au sens de „espèce de drap" („Draps appelez vulgairement *bruskins*") et se rencontre en moy. français dès le début du XIVe siècle, sous les formes *broissequin, brucequin, brussequin, brucquin, broussequin* (cf. *Godefroy*, „espèce d'étoffe". Le premier élément de ces mots recèle le nom de ville de *Bruxelles*, qui indique, également dès le début du XIVe siècle (*brucelle, bruxelles, broiselles, brouxelles, brousselles*), aussi des espèces d'étoffes, cf. *F.E.W.*, I, 579, Barbier, *Miscell. Lexicogr.*, VIII, II. Le second élément représente le suffixe mnl. *-kijn, -ken*, de sorte qu'on est amené à supposer l'existence d'un type mnl. *B r u s s e l k ij n (Barbier, l.c., Valkhoff, *Neophil.*, XIX, 243), qui est inattesté, mais qui a fort bien pu exister, cf. le mnl. m o o r k ij n, m o r k e n, Verdam, IV, 1923, qui, bien qu'attesté dans un sens différent, a fourni le moy.fr. *morquin* „espèce d'étoffe", Barbier, o.c., VIII, 21.

L'emprunt de ces mots s'explique facilement par l'importance de l'industrie drapière à Bruxelles au Moyen-Age. Le passage de ce nom d'étoffe à la toison du mouton brun (cf. la définition du mot lg.) se com-

---

[1]) Toutefois les deux familles (du germ. *b r o d et du mnl. b r o e c) se rapprochent sémantiquement de très près. Ainsi on se demande si le lillois *breux*, „bourbier, terre molle", cité par le *F.E.W.*, sous *b r o d y est bien à sa place, étant donné que le lillois *breuque*, „bourbier, terre molle" (cf. *Vermesse*, qui traite le mot dans un seul article), figure sous b r o e c (*F.E.W.*, l.c.). Les deux mots appartiennent plutôt à *bruec*, l'évolution „marais" > „bourbier, terre molle", s'expliquant bien plus facilement que „décoction" (*b r o d, all. b r ü h e) > „bourbier". La chute du *k* final a pu être accidentel. Le problème se complique d'ailleurs par le fait qu'il est possible d'expliquer certaines formes par *breuil* < *brogilu*.

[2]) Les mots lg. *briyak, brouyak*, „bourbier, margouillis", dérivés: *bricayé, dibriyaké* et le montois *briak*, „fange, margouillis, gâchi", qui font partie de la même catégorie idéale, appartiennent plutôt au groupe de mots que le *F.E.W.* traite sous **bracu*, bien qu'ils n'y figurent pas.

Les monographies communales ne permettent pas de distinguer nettement les deux sens „espace bourbeux, marais" et „pâturage communal", cf. *Glossaire toponymique de la Commune de Jupille*, Edmond Jacquemotte et Jean Lejeune, publié par Jean Haust, *Bull. Soc. Litt. Wall.*, XLIX, 214—254; voir aussi God. Kurth, *Frontière Linguistique*, I, 422 et le *F.E.W.*, l.c.

prend, dès qu'on considère que les draps appelés *brucequin* se composaient de laines de deux couleurs. M. Barbier, l.c., cite cette définition dans un texte de Reims de 1340:

„Item l'en fera brucequins de quoy la cheene sera de blanc fillé teinte en escorche de noyers, et la treme sera de noirs aignelins ou de laine tainte en la dite escorche . . . ."

Il s'agit donc primitivement d'un terme de draperie. Son évolution de sens a été facilité par le fait que la „laine de moutons bruns (était) employée dans sa couleur naturelle pour faire du drap de capucins". (*Lobet*, cité d'après Haust, *Etym.*, 23).

Brus'lêr plaisamment pour *Brussèlwès*, „Bruxellois".

Le mot se retrouve en français belge *Brusseleer, Bruxellaire* (Mlle. Wind, *Neophilologus*, 1937, 86). *Vermesse* cite également *Brusselaire*, qu'il connaît à Mons.

C'est le nl. B r u s s e l a a r, en flam. B r u s s e l e e r, prononcé par è long à la dernière syllabe. Bien que le suffixe nl. -a a r, -e r, qui s'ajoute à des noms géographiques pour marquer l'habitant, soit d'origine latine (*-aria*), cf. *Fr.v.W.*, 5b, le français *-aire* ne sert plus guère pour marquer l'habitant. La chute de la deuxième syllabe dans *Brus'lêr* lg. suggère aussi une influence nl., puisqu'en nl. cette syllabe est très souvent escamotée dans la prononciation courante, tandis qu'enfin le caractère plaisant (cf. *D.L.*, 120) du mot à Liège — tous ceux qui prononcent ce terme savent bien qu'ils empruntent un terme à l'étranger — achève de nous convaincre qu'il s'agit réellement d'un emprunt nl.

brûte, f., l. t. du jeu de cartes, mariage: *bèle* —, roi et dame d'atout; valet et dame d'atout, cf. *D.L.* et *D.F.L.*, sous „atout" et „pourboire";

2. pourboire: *il a r'cû 'ne bone* —, un bon pourboire, ironiquement une bonne semonce; *mâle* —! mauvaise affaire;

3. t. rural, animal de boucherie de mauvaise qualité; mauvaise viande: *vinde ine vatche po* — (Fléron, Trembleur).

Au sens 1 J. Haust fait dériver *brûte* du mnl. b r u u t (aussi dial. d'Aix); „fiancée, épousée", nl. b r u i d. Le sens deux est renvoyé au nl. b r u i d s t u k „présent de mariée aux domestiques" (*D.L.*, 120b).

Il doit y avoir entre ces deux sens un lien étroit, qui s'explique, croyons-nous à l'aide des termes de jeu de cartes: „mariage" étant le plus souvent la combinaison de roi et dame d'atout, donnant un avantage de 20 points.

Voyons d'abord les termes attestés en néerlandais: B r u i d s t u k a parmi d'autres sens celui de „don, présent (s t u k) aux domestiques", à l'occasion d'un mariage, souvent donné par la mariée (bruid), mais souvent aussi par les parents (*Wrb. Ned. Taal*, IV, 1633). Le mot a plusieurs autres significations (cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c.; *Teirlinck*, I, 221a; *Tuerlinckx*, 104, *De Bo*, 169c, puis *Antw. Idiot.*, *Rutten* etc.), mais on ne

trouve pas attesté celle de „mariage au jeu de cartes". B r ü t e expliqué comme un certain jeu de cartes, où l'on compte le mariage, par *Müller Weisz*, p. 27 en aixien. B r u i d, b e l b r u i d, b e l l e b r u i d, b e l b r u i d j e, b r o e t e n sont également indiqués comme des termes de jeux de cartes. B r u i d est alors le mariage du roi et de la dame, b e l b r u i d est le mariage du roi et de la dame d'atout; b r o e t e n veut dire „jouer ce jeu". (*Wrb. Ned. Taal*, IV, 1631 et 1632, *Onze Volkstaal*, II, 235).

S t u u k est donné par *Teirlinck* (III, 125a) pour roi et dame d'atout. Le mot existe à côté de m a r i o u d z e et p e e s (*Teirlinck*, II, 318a) empruntés sans doute au français *mariage* et *pièce*.

Il est curieux que les autres dictionnaires nl. ne mentionnent pas le mot s t u k dans ce sens, bien que nous le connaissions nous-même fort bien pour l'avoir entendu maintes fois dans la bouche de militaires de toute origine dans les longues nuits de garde de la mobilisation. D'autre part les dictres fr. ne connaissent pas le terme *pièce* dans ce sens, bien que l'emprunt nl. *pees*, „roi et dame d'atout", ne puisse pas avoir d'autre origine. Il semble donc que de part et d'autre ces mots et leur sens aient échappé aux lexicologues. Le fr. *pièce* dans ce sens serait d'ailleurs une traduction du nl. s t u k, parce que s t u k s'explique fort bien de b r u i d s t u k, le roi et la dame d'atout donnant en effet à celui qui les a entre les mains un avantage de 20 points: *„'k Telle twintig van 't s t u u k"* (*Teirlinck*, III, 125a). Circonstance qui rappelle à son tour l'habitude de donner aux domestiques un b r u i d s t u k: „présent à l'occasion d'un mariage." C'est ce terme b r u i d s t u k c.-à-d. sa forme mnl. (qui n'est pas attesté par Verdam, mais dont le premier terme a été b r u u t — Verdam, I, 1469), qui a donné au lg. *brûte* (sens 1) et au nl. s t u u k ou s t u k. *Bèle brûte* et *basse brûte* s'expliquent alors comme formations lg. pour exprimer une différence de valeur dans les mariages. Le nl. a dû abréger normalement b r u i d s t u k en s t u k, plutôt qu'en b r u i d, l'essentiel étant en effet qu'on reçut un s t u k, un avantage, de sorte que l'aix. B r ü t e et le limb. b r u i d, b e l b r u i d, b e l l e b r u i d et b r o e t e n doivent être regardés comme des emprunts au lg. Le premier terme de b e l b r u i d et le fait qu'on ne les trouve nulle part ailleurs le démontrent suffisamment. Comme pour *pièce*, s t u k et la forme flam. p e e s nous constatons ici encore une influence réciproque entre les termes du jeu de cartes en lg. et en limb.

Le sens 2, de *pourboire* doit avoir la même origine, les jeux de cartes où l'on compte le mariage étant le plus souvent ceux qu'on joue entre domestiques. Bien qu'il soit difficile de se prononcer sur la priorité de l'un des deux emprunts, il semble bien que le sens de „pourboire" ait été emprunté le premier. Le sens dérivé de „semonce, réprimande" s'explique fort bien comme développement lg. par emploi ironique.

Citons encore la forme de Lille (*Vermesse*, p. 65) *belle* ou *bielle*,

s.f. au jeu de cartes le mariage, l'as ou la plus haute carte d'atout se nomme la *belle*: *Faire la belle et les points ch'est tros jus* [1]) — et celle de Valenciennes (Hécart 56) *belle*, „as d'atout au jeu de cartes". Ces mots en tant qu'ils s'appliquent au mariage du jeu de cartes, doivent être rapprochés du lg. *bèle brûte* (cf. encore Warland, *B.D.W.*, 20, p. 67 et 82, et *Gloss. und Gramm.*, s.v. et *F.E.W.*, I, 559a).

bûse, f., „tuyau, tube, cylindre, canal (de fer, de bois etc.)": *bûse di stoûve*, tuyau de poêle; — *di tch'minêy*; — *di tchêna*; — *dèl pâle, dèl truvèle*, douille de la bêche, de la pelle. Le mot *buse* a été attesté depuis le XIIIe siècle, cf. J. Haust, *Médicinaire liégeois*, p. 118, ligne 701 et dans un texte de 1338 des *Régestes de Liège*, I, 514 *Glossaire philologique* de J. Haust, p. 560b.

bûzê, m., „gosier, gorge", *côper l'bûzê*, „couper la gorge (à qn)".

canabûse, *cane-a-bûse*, f., „sarbacane".

L'étude de l'origine de ces mots se rattache à celle du fr. *buse*, terme technique, „tuyau", dont l'étymologie est très discutée. Dans le camp des romanistes aussi bien que dans celui des germanistes les opinions sont divisées. Le *D.G.*, s. *buse*, a proposé un étymon nl. b u i s, dial. b u u s, b u z e, probablement à cause du premier exemple qui se trouve dans un texte picard (Froissart) de 1370 environ et du caractère septentrional du mot (voir plus haut les attestations antérieures dans des textes liégeois).

Cette hypothèse a été rejetée par le *R.E.W.*, 1361, *Gam.*, 160b et le *F.E.W.*, III, 592. Le *F.E.W.* propose comme étymon un hypothétique **bucellum*, d'après *bucina*, cor de chasse, qui aurait donné *busel, busiel* puis *buse*. *Fr.v.W.* s. b u i s et le *Wrb. Ned. Taal*, s.v., ne trouvant pour le nl. b u i s pas d'étymon german., admettent eux-aussi une origine rom. pour ce terme nl. Par contre *Vercoullie*, s.v., propose pour le français *buse* une origine germ., tandis que M. Verdeyen (*Comment reconnaître . . .*) considère le cas comme douteux. Puis M. Valkhoff, *Etude*, 80, a repris l'hypothèse du D.G., en faisant valoir la répartition du mot, qui en effet n'est courant que dans le Nord et se présente pour la première fois dans des textes picards et wallons à des dates assez tardives. M. Valkhoff appelle aussi l'attention sur l'orthographe nl. de certaines formes fr. *buise* et *buyse* où le *i* et le *y* pourraient indiquer une voyelle longue comme parfois en mnl. et explique la forme *busel* comme diminutif de *buse*, ce qui est en effet très plausible, attendu que la première forme attestée est *buse*. Enfin Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 86, a cru pouvoir relever en fr. belge certaines confusions entre *buse*, „tuyau et *buse*, „oiseau" et constate des analogies entre le flam. et les termes fr., cf. *attraper* une *buse* [2]), *être busé* (échouer), *buser* (faire échouer) et le flam. e e n b u i s

[1]) ju „jeu": ici au lieu de point.

[2]) Le rapport entre *buse*, „oiseau" et *buse*, „échec", proposé par Mlle Wind est plutôt improbable, cf. J. Haust, *B. Top. Dial.*, 1937, p. 199, qui fait remarquer que *buse*, „oiseau" est inconnu en Belgique. Le sens de *buse* „échec", flam. b u i s reste

krijgen, buizen (même sens que *buser*). Elle conclut: „primaire ou non le flam. a corroboré à introduire ou à maintenir les mots en fr. belge" et évite donc de se prononcer pour ou contre une origine nl. du fr. *buse*. En fr. on rencontre également *busé*, „recalé" comme terme universitaire, voir aussi le *D.F.L.* sous „blackbouler". Pour expliquer le nl. buis, tuyau, M. Valkhoff, l.c., le compare au nl. buis, nom de navire et fait remarquer à juste titre que ce n'est pas la première fois qu'il y ait confusion entre un nom de navire et celui d'un récipient.

Nous croyons en effet que le *F.E.W.*, l.c., n'a pas réussi à bien expliquer la chute de la syllabe accentuée dans le passage (hypothétique) de *busel* à *buse*, ni à rendre compte de la graphie *buise*, *buyse* et que M. von Wartburg y fait trop bon marché du problème de la répartition. Tous les mots mentionnés par l'art. cité du *F.E.W.*, qui sont sûrement en rapport avec *buse*, tuyau, sont du Nord.

Il est vrai qu'on pourrait penser au conservatisme des dialectes de pourtour, dont parle M. Frings (*Germ. Rom.*, Introduction), mais il s'agit ici d'un mot qui n'est attesté en picard que vers la fin du XIVième siècle, en wallon au XIIIe siècle, qui est sans appui important dans le reste de la Romania et qui d'autre part touche à l'aire étendue du nl. buis, buus du même sens.

Quant à l'emploi de *bûse* en lg. on y constate des analogies frappantes avec l'emploi du nl. buis, nl. mér. buus, buze, cf. *bûse di stoûve*, tuyau de poêle, nl. kachelbuis, nl. mér. kachelbuze ou même buze van de stove; *buse di tch'minêye*, tuyau métallique dressé sur le toit et servant au tirage d'une cheminée, nl. mér. schoorsteenbuze, (schoorsteen, fr. cheminée); *bûse di tchèna*, tuyau de gouttière, le nl. mér. dit regenbuze („buze" pour la pluie); *bûse dèl pale*, douille de la bêche, se dit en nl. également buis; *plate-bûse* espèce de poêle-cuisinière, en nl. mér. platte buuskachel. Un drain s'appelle également *buus*, *bûse* des deux côtés de la frontière linguistique, cf. Remacle, *La Gleize*, p. 142. Enfin comme l'a prouvé J. Haust, *Etym.*, 43, *canabûse* dérive sans doute de nl. knapbus, attesté par *Schuermans* (cf. aussi de Cock en Teirlinck *Kinderspel en Kinderlust*, V, p. 244—247, qui donne une liste complète des noms nl. mér. pour cet instrument), avec l'influence de *bûse*, tuyau, à cause de la forme de l'instrument [1]).

---

d'ailleurs inexpliqué. Pour Mansion *buse*, „chapeau haut de forme et *buse*, „échec" sont étymologiquement identiques (*Verslagen en Mededelingen der Konink. Vlaamsche Academie*, 1934, p. 1170—1171). Toutefois cet auteur ne trouve pas d'explication pour le rapport qu'il propose. D'autre part il est sûr que le w. *buse* et le nl. mér. buis sont d'un emploi beaucoup plus fréquent et ont des acceptions bien plus nombreuses que le fr. *buse* ou le nl. buis.

[1]) Un autre terme se rattache peut-être étymologiquement aussi à *buse*, à savoir le lg. *buise* que M. Herbillon (*B.D.W.*, XIX, p. 161—3) relève dans une ordonnance liégeoise de 1386, dans l'expression *sans fier et sans buise* et qu'il rattache au mnl. buust, buyst cité par Verdam, *Handwb.*, 123, „fustis: een cluppel vel buyst est palus vel baculus ad verberandum actus". M. Herbillon voit dans *buises* les barreaux de la prison.

Si l'on y joint les analogies entre le nl. et le fr. belge, dont parle Mlle Wind, cf. plus haut, il semble légitime d'opter pour l'hypothèse de M. Valkhoff, l.c., et d'attribuer à *bûse* une origine mnl. Le lg. *buzê* „gorge" est une dérivation spontanée de *bûse*. Cette évolution sémantique est assez naturelle, cf. le nl. l u c h t p ij p pour la trachée artère, p ij p étant synonyme du nl. b u i s.

buskinter, (-èter Grandg.), v. tr., fêter (qn), le jour de sa fête patronale: *dji buskintèye oûy mi feume*, comp. *fiestê* (*D.L.*, 122a et 715b).

Comme étymon J. Haust propose le nl. b e s t e k e n, qui a dû donner **bustinker*, puis par métathèse réciproque *buskinter* (*D.L.*, 715b et *B. Top. Dial.*, X, 86). La proposition de M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 81) b e s c h e n k e n doit être écartée à cause de s c h e n k e n > *sinker*. Par contre J. Haust (*B. Top. Dial.*, l.c.) admet avec M. Corin une origine nl. méridionale.

Il s'agit d'une évolution sémantique fort curieuse du nl. b e s t e k e n (piquer), qui a d'abord pris le sens de *orner* (piquer des ornements sur les habits p.ex.), puis „donner des cadeaux à", „fêter" et même simplement „féliciter" [1]).

Ce sens de b e s t e k e n, qui n'est pas général en nl., est attesté par *Schuermans*, 47a, *Hoeufft*, 183, *Wrb. Ned. Taal*, IV, 2125, *Houben*, 82b, *Breuls*, 23, *v. d. Water*, 58 (Bommelerwaard), *Kuipers*, 238c., *Teirlinck*, 131b et *De Bo*, 102, a, *Antw. Idiot.*, 219. *Kiliaen* s.v. traduit par „ornare floribus". Ce sens du verbe a pris une certaine importance et peut-être s'est même développé (en nl. et de là dans les parlers picards et wallons), avec l'habitude de fêter qn. à l'occasion de son anniversaire ou de sa fête patronale. Remarquons dès maintenant qu'un tel usage a son plus grand intérêt, à la campagne surtout, quand il s'agit d'une femme et spécialement d'une jeune fille à qui on veut faire la cour. Cette habitude explique les dérivés de ce verbe: (v. *Teirlinck*) b e s t e e k au sens de „*jour de fête*", mais aussi de *cadeau* (cf. plus bas le nam. *bistoke, bistokadge*, le lillois *bistocache*, etc.), b e s t e e k a v o n d, b e s t e e k d a g. Il paraît même que des deux côtés de la frontière linguistique on avait l'habitude de venir offrir ses voeux la veille (il est significatif qu'on spécifie des deux côtés qu'on faisait cela la veille) en récitant une formule plus au moins stéréotypée:

Teirlinck, I, 132a: *'t Is vandaë ouën avond en mor(g)en ouen dag.*

Du moment que le sens de *buise* a pu avoir été „fuste", „bâton" (= objet cylindrique) on se demande si l'expression n'a pas pu avoir rapport à la punition corporelle. Si le sens de „punition" a pu être tant soit peu général, c'est peut être par là qu'on pourrait expliquer le sens „échec" qu'on trouve à l'époque moderne dans les parlers romans et germaniques de la Belgique.

[1]) Le mot b i n d e n (attacher) a eu dans certains dialectes nl. la même évolution de sorte que *attacher* (b i n d e n) qn. a fini par signifier „le fêter" (cf. *v. d. Water-Bommelerwaard*, p. 58). M. Legros me fait observer que *loyî* présente une évolution de sens analogue, cf. le *D.F.L.*, v. fêter.

Goddank! da'k ou besteke mag" (C'est aujourd'hui votre veille, et demain votre „jour", Dieu merci, qu'il me soit permis de vous „bustinker". *Wrb. Ned. Taal*, IV, 2126, spécifie qu'il s'agit d'un habitude flamande: „*'t Is vandage uwen avond en morgen uwen dag*, 't is waard, da'k u besteken mag (...ça vaut la peine de vous „bistoquer") [1].

Pirsoul, I, 65: ... la veille ..., on dit à la personne fêtée, en lui offrant un bouquet: *dji vos bistoke, dji vos rastoke, tinoz-vos bin, vos n'tchairoz nin* [2].

Vermesse, p. 75 donne encore, sous *bistocache* — cadeau de fête:

A Cath'rin, qui s' délamin tot
J'moute l'bistocache que d'rous min bras, j'tenos,
Dijant: „ch'est comm'cha que vous r'merciez
Les gins qui viennent vous bistoquer.
(A. Desrousseau, *Le Bistocache de Sainte Catharine*).

Cette identité des usages montre le bien-fondé de l'étymologie besteken, proposé déjà pour le picard par *Ch. Doutrepont, Z.R.Ph.*, XX, p. 527. Aussi faut-il écarter définitivement l'étym. de Grandgagnage, qui veut rattacher le mot à *bouquet* [3]. Quant à l'*u* initial du lg. (pour le *e* sourd nl.), en regard de l'*i* en nam. et ailleurs, il trouve son pendant dans lg. *buscute* (nl. beschuit). Les deux mots ont d'ailleurs une seconde forme par *i* (cf. *D.L.*, s.v. et *B.D.T.*, X, nr. 86). La nasale *in* pourrait faire croire qu'il s'agit d'un emprunt moderne (Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 32, 7e). Cependant le *e* acc. du nl. n'étant pas suivi d'une nasale, il faut avoir recours à l'analogie de *sinker* p.ex., de sorte que l'emprunt de *bustinker* n'est pas nécessairement moderne (pour la date, cf. encore plus bas).

Le mot se trouve en outre cité par: *Sigart*, 88, *bistoquer*, *Hécart*, 64, *bistoquer* (aussi comme verbe pron.), *Vermesse*, 75, *bistoquer* et le subst. *bistocache*, *Pirsoul*, I, 65, *bistoker* et les substantifs *bistoke*, *bistokadge*.

Quant à la localisation de cet emprunt elle n'est pas si simple qu'on pourrait le croire. On a vu il est vrai que l'habitude du besteek est surtout en usage dans les régions méridionales et que d'autre part le mot est mentionné dans la plupart des dictionnaires régionaux du picard et du wallon. Aussi a-t-on conclu que *buskinter* < besteken, tandis que les formes par *o bistoquer* etc. < du p. passé bestoken [4]. (Doutrepont, *Z.R.Ph.*, XX, 527, XXI, 229, *R.E.W.*, 1060, *F.E.W.*, I, 343a, Haust, l.c.).

Cependant le *Wrb. Ned. Taal*, IV, 2125 spécifie expressément besteken p. passé actuellement bestoken, autrefois et actuellement encore dans le Sud besteken, et De Bo note: besteken (inf.),

---

[1]) C'est d'ailleurs aussi l'évolution sémantique de l'all. bestecken.

[2]) On notera la nuance de plaisanterie s'expliquant par l'origine étrangère de l'usage.

[3]) Soutenue encore par Feller (*B.D.W.*, XIX, 81).

[4]) La graphie par *oo*, *ee* du *R.E.W.* et du *F.E.W.* est moins exacte. La traduction du nl. par „festlicht empfangen" (*F.E.W.*) n'est pas exacte non plus, parce qu'on va chez la personne qu'on veut „bistoquer".

b e s t a k (imparf.), b e s t e k e n (p. passé). D'où vient donc le o de *bistoker* etc.?

Il faudra du reste considérer le sort ultérieur de ce mot en picard et en français. Outre les formes citées nos dictionnaires mentionnent une autre série de mots qu'on rattache [1]) également au nl. *besteken*: *D.L.*, 516, a *rabistoker*, rafistoler, *Pirsoul*, I, 184, cite *rabistoquer*, v. „rabinocher, rapetasser, raccommoder et *abistoquer* (même sens). On peut les rapprocher des formes du (picard) rouchi *abistiquer* (*Hécart*, 13a), *abistoquer* (*Sigart*, 36), *rabistoquer* (*Sigart*, 297), *rabistiquer*, *rabistoquer* (*Hécart*, 381b), *rabistoker* (*Corblet*, 529), du manc. *bistoké*, du parisien *tarabiscoter*, *rabiscoter* (Sainéan, *Lang. Paris.*, 116); cf. pour plus de formes *R.E.W.*, 1060, *F.E.W.*, I, 343b et *B.D.W.*, I, 55 et 96 et l'intéressant article de P. Barbier, *Miscell. Lexicographica*, IV, 3, où l'on ajoutera encore le forme *răbistôkå*, v. tr., „rafistoler, raccommoder tant bien que mal (Antonin Duraffour, *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-bugey*, Grenoble, 1941). Le *F.E.W.* donne des exemples jusque dans le Midi de la France. Ces mots s'expliquent par un usage ironique. On se moque volontiers parmi le peuple d'un usage un peu précieux. L'expansion rapide de ces mots, due à leur caractère argotique [2]), a pu être favorisée par un autre terme de nos dictionnaires, lui aussi de caractère argotique et que nous voudrions rattacher également à cette origine, à savoir: *biscoter* (*Hécart*, 64), faire le jeu d'amour, courir les filles.

L'usage du b e s t e e k (bistoke) a dû, nous l'avons vu, être surtout en faveur pour les femmes et les jeunes filles et on a dû y trouver ou y chercher souvent des occasions de courtiser la dame de son choix. L'existense du doublet *biscoter* — *bistoquer* en moyen franç. est d'ailleurs en faveur de cette supposition.

Huguet, I, 586a, donne:

Biscoter verbe d'un sens obscène (avec 8 ex. de Rab., dont un où le verbe est intransitif. Dans les 7 autres ex. il s'agit toujours de „courir les femmes"): „Le cor Dieu, ils biscotent vos femmes cependant qu'estes au romivage".

Huguet, I, 587b donne: *bistoquer* même sens que biscoter.

Sainéan (Lang. Par., 99) cite encore *bistoquette*, membre viril, au sens obscène. L'explication de ces mots par *biscote* (Hécart, 64) est sémantiquement impossible. Couper *biscoter* en *bis* et *cote*, jupe ne tient pas davantage (Hécart, l.c.).

Les formes du m.fr. et la répartition relativement étendue du mot font qu'il est difficile de croire à un emprunt moderne et reculent l'arrivée de ce mot en fr. au moins jusqu'à l'époque du moy. nl. Toutefois l'information de Palsgrave, qui note expressément la prononciation du *s* devant *t*, montre que l'emprunt ne remonte guère au delà du moy. fr. (cf. Barbier, l.c.).

[1]) cf. *D.L.*, 516a et P. Barbier, *Miscellanea Lexicographica*, IV, 3.

[2]) L'influence des mots comme *rafistoler*, *rabibocher*, *raccommoder*, s'est sans doute fait sentir dans leur formation.

Malheureusement le mot n'est pas attesté dans *Verdam*, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'il n'a pas existé. C'est par hasard qu'on trouve un mot de ce genre dans un texte littéraire et on ne s'intéressait pas encore au folklore. Toutefois il n'est pas possible de trouver de ce côté rien de précis sur le *o* de la plupart des formes. D'après le *Wrb. Ned. Taal*, IV, b e s t o k e n p. passé de b e s t e k e n n'a jamais été général dans les dial. mérid. et il ne l'est que depuis quelques siècles en nl. commun.

Il y a encore un autre terme nl. (et mnl.): l'infinitif b e s t o k e n, auquel nous avons pensé d'abord pour expliquer le m. fr. *bistoquer*, courir les femmes. Cet infinitif b e s t o k e n signifie „attaquer", „assaillir" et présente donc en effet quelque rapport de sens avec le m. fr. *bistoquer*. Pourtant il comporte toujours une idée de violence et de force brutale qui est même son élément essentiel. On s'en sert toujours pour l'ennemi: e e n s t a d (ville) b e s t o k e n veut dire „attaquer une ville, l'assaillir de toutes parts." Les sens figurés (cf. *Wrb. Ned. Taal*, IV, s.v.) ne changent rien à ce fait. Aussi avons-nous cru qu'il faut laisser de côté ce terme, qui d'ailleurs n'explique ni la série de *rabistoquer*-accoutrer, ni celle de *bistoquer*-fêter.

Faute de mieux nous sommes disposés à admettre l'influence analogique de *bistoquet*, petit bâton cylindrique des jeux d'enfants, terme de jeu de billard et d'autres sens dérivés (cf. *D.G.*, Littré, Lar. XX, s.v.), bis + toquer (Dauzat, 91a). Le terme a l'inconvénient de n'être attesté qu'à l'époque moderne, mais *toquer* (toucher) est signalé déjà au XVe siècle (D.G.) [1]). En somme nous aurions donc l'évolution suivante: *bistoquet* > *bistoquette*, d'où *bistoquer*.

busticlape (Forir) „plastron de cordonnier".

Forir, I, 156b, écrit *bustiklap*. Le mot a été cité en outre par Lobet en verviétois (*bustèclap*) et se trouve sans doute dans un mot signalé par J. Haust (*Etym.*, 40) *michtèclape*, „instrument de cordonnier". Pour le sens comme pour la forme le nl. b o r s t l a p (*D.L.*, 122c) convient bien en somme. Le *Wrb. Ned. Taal*, IV, 617, donne parmi beaucoup d'autres sens 1. „lederen lap, waarmee de schermers hunne borst bedekken" (plastron d'escrimeur).

La succession de quatre consonnes du nl. explique bien l'altération assez grande du mot. De plus *Teirlinck*, I, 199b, cite le mot *borstlap* et note comme prononciation *bos(t)lap* où le *r* a déjà disparu. Verdam, *Handw.b.*, 122, cite la forme *bust-* (flam. occ. pour nl. *borst*) dans la combinaison *bustwere*. M. Corin (*B.D.W.*, XVII, 106) a proposé l'all. B r u s t k l a p p e, qui en effet explique mieux le *k* du lg., mais qui a le tort d'être hypothétique, tandis que l'emploi particulier de ce mot en lg. (uniquement pour les cordonniers) justifie l'influence du verbe *claper*, proposé par J. Haust.

---

[1]) Cotgrave cite encore un *bestocquer* de cette famille.

Le *Rhein. Wrtb.* ne donne d'ailleurs rien pour rendre cette formation vraisembable. Par contre on y trouve des formes qui ressemblent de près au nl. *Rhein. Wrtb.*, I, 1053, donne pour *Brust* (poitrine) entre autres b r o s t, b o s, b o s t, b o r s t etc.

En outre on y trouve (I, 1055—6) B r u s t (évidemment dans les différentes formes rhénanes) + l a p p e. Et même, sens l.c. à Erk-Körrenz — b o s l a p — „*Schutzleder vor der Brust*". Il est vrai que ce village est plus éloigné de la frontière que les dialectes nl. et que le mot n'a pas été mentionné à Malmedy. Cependant tout en proposant une origine nl., nous estimons qu'une influence rhénane a pu se faire sentir, elle aussi dans une certaine mesure.

bwès, „botte (de menus légumes)", *on — d'porês, d'rècènes, d'ognons.* Synonymes *bote, lwèrè, fa.*

Comme le fr. *bois*, le lg. *bwès* dérive probablement du germ. occ. *b o s k (*F.E.W.*, I, s. b o s k, d'accord avec Braune, *Z.R.Ph.*, XXXVI, 713 et *Falk. Torp*, contrairement à la plupart des étymologistes qui rattachent le mot à un prototype celtique) et est en tout cas ancien. Cependant le sens II du lg. *bwès* (botte) ne se retrouve dans aucun autre dialecte fr. (cf. l'art. étendu du *F.E.W.*).

En nl. cependant on a à côté de b o s [1]) (bois, forêt) un autre b o s (botte), étymologiquement identique.

L'usage de ce dernier mot nl. s'accorde parfaitement avec celui du lg. *bwès* (botte), cf. on *bwès d'porès*, une botte de poireaux, nl. e e n b o s p r e i. On sait en outre que ce nl. *bos* (botte) a été emprunté à Glons *bosse* (botte de paille) et en fr. *bosse* (faisceau de chardons), cf. ci-dessus l'art. *bosse*. Il en résulte que le lg. *bwès* II (botte) est une fausse traduction du nl. b o s par analogie avec le couple nl. b o s (forêt): lg. *bwès* (forêt).

La forme rurale (de Glons) *bosse*, qui ne correspond pas vraiment au liégeois *bwès*, a été emprunté sans doute à une époque plus moderne.

C

ca-, préfixe de sens intensif et ordinairement péjoratif, se rencontre en lg. à côté des préfixes *ga-, ki-, ké-* et *cal-* de même signification. Pour les formes diverses que ce suffixe peut prendre en wallon on pourra consulter entre autres Feller, *Notes*, p. 222 s.s., pour le nombre impressionnant de mots liégeois dans la composition desquels entre ce préfixe, nous prions le lecteur de s'en rapporter au *D.L.* et Valkhoff, *Notes Etymologiques*, II,

[1]) On sait que depuis la simplification orthographique de 1934, le nl. b o s c h (forêt) et b o s (botte), qui se prononcent exactement de la même façon, s'écrivent tous les deux b o s. (cf. notes de prononciation des mots nl. p. 336).

Neophilologus, XXI, p. 199 s.s. Sur l'origine de ce préfixe, plusieurs opinions ont été émises. M. von Wartburg, (*Einführung in die Problematik und Methodik der Sprachenwissenschaft*, Halle, 1943, p. 74 s.s.) n'admet pas l'existence d'un préfixe et explique les mots commençant par *ca-* par un croisement: Ainsi *cahute* (pic. nom.) est né d'une combinaison entre *cabane* et *hutte*, combinaison qui se serait réalisée dans le but d'obtenir un maximum d'intensité, d'où serait né un sens péjoratif. Si cette explication semble acceptable dans certains cas, notamment là où la notion exprimé par ces mots en question rend la naissance de l'idée péjorative naturelle, le nombre fort élevé des termes où entrent l'élément *ca-* ou l'une de ses variantes, semble écarter cette hypothèse [1]). Pour J. Haust, *D.L.*, 125, les préfixes lg. *ca-* et *ki-* (namurois *co-*) dérivent du latin *com-*, ce qui n'explique pas l'idée péjorative que ces préfixes représentent [2]). Dès 1903 J. J. Salverda de Grave a attiré l'attention sur le préfixe *ca-* dans un article de *l'Album Kern*, p. 123 s.s.: *Sur un préfixe français*, cf. aussi *Mededelingen Kon. Akad. v. Wetenschappen*, LXI, A, 4, p. 8, *Sur un préfixe français réel* et LXXV, a, 1, *Sur quelques composés français formés au moyen de préfixes*. Selon Salverda de Grave le préfixe *ca-*, dont il prouve l'existence par une liste impressionnante de mots ayant été formés sans aucun doute à l'aide de l'élément *ca-*, dérive du nl. k a k-, qui sert également de préfixe et a un sens péjoratif, cf. les articles cités. Ce préfixe nl., qui dérive du verbe k a k k e n (latin *cacare*) et a conservé sa valeur étymologique, a franchi la frontière linguistique et s'est répandu dans des formations populaires. Toutefois S.d.G. n'a pas réussi à emporter la conviction générale, cf. J. Feller, *B.D.W.*, 1926, p. 113 ss.; *Bull. Top. Dial.*, I, p. 91.

M. Valkhoff, *Neophilologus*, XXI, *Notes Etymologiques*, II, p. 199—200, fait remarquer qu'on rencontre la forme primitive de ce préfixe nl. dans le terme lg. *cacmoussèdje* (Hubert, *kakmoussèdje*) qu'on trouve à côté de *calmoussèdje* „cachoterie, menée secrète, intrigue". Dans le terme lg. *cadorê* (cf. cet article plus bas) du nl. mér. k a k k e d o o r, on voit l'élément nl. k a k- devenir *ca-* en lg., ce qui semble appuyer la thèse de M. Salverda de Grave.

Dans un article intéressant M. Clovis Brunel (*Le Préfixe* c a *dans le vocabulaire picard*, Etudes romanes dédiées à Mario Roques par ses amis, collègues et élèves de France, Paris, Droz, 1946, p. 119—130) passe en revue les multiples opinions qui ont été émises sur la valeur et l'origine du préfixe *ca-*. Sans vouloir conclure dans une question aussi délicate M. Brunel ajoute à la matière déja si riche une dizaine de termes picards

---

[1]) Il est vrai que, une fois *hutte* et *cahute* existant, on a pu avoir l'illusion d'un préfixe *ca-*.

[2]) Bien entendu, il est sûr, croyons-nous, que *cum-* est intervenu. L'extension du préfixe *ca-* et surtout le fait que *ki-*, *co-*, marquant l'intensité, ont à l'occasion aussi une valeur péjorative, montrent clairement que des influences diverses se sont fait sentir. Ce qui explique bien la complexité du problème.

qui contiennent l'élément *ca-* et termine son article par une liste de mots gallo-romans dans la composition desquels on a proposé de reconnaître le préfixe *ca-*. Ajouter à cette liste le lg. *casmadroye* [1]). Tout récemment M. Valkhoff [2]) a consacré une étude à ce curieux préfixe dans laquelle on trouvera encore toute une série de termes contenant l'élément *ca-* et qui avaient échappé à l'attention de M. Brunel. D'autre part M. Valkhoff [3]) met bien en lumière que, si le préfixe k a k- est connu un peu partout en néerlandais, k a- est surtout vivant dans les dialectes nl. mér.

cabiaw, m., „cabillaud", cf. D.L., 126. Le malm. *cabiliawe* (Villers) est féminin, cf. Warland, *B.D.W.*, XX, p. 82 et *Gloss. und Gramm.*, p. 76. Comme le fr. *cabillaud*, dont M. Valkhoff a traité l'histoire, (*Etude*, 81) ce terme dérive du mnl. c a b e l i a u, c a b b e l l i a u, attesté depuis la deuxième moitié du XIIe siècle. En anc. fr. le mot est cité depuis 1278, en anc. lg. on le retrouve depuis 1441 sous la forme *cabelhawes* (cf. Haust, *Glossaire philologique du tome III des régestes de Liège* p. 439). Pour d'autres noms de poisson que le lg. doit au nl., cf. p. 315. L'origine du mot mnl. n'a pas encore été éclaircie. Voir aussi Valkhoff, l.c. et Van Haeringen, *Suppl. Fr.v.W.*, p. 80.

cadorê, m., „réduit servant de débarras" (*calorê* à Verviers; *cahordê*, La Gleize, Stavelot, Lierneux, Bihain; *cadô*, Jalhay, Rahier, Malm., cf. *D.F.L.*, s. débarras).

gadot, m., „chariot ou roulette d'enfant, meuble à glissière où l'enfant apprend à marcher"; auj. remplacé par un panier d'osier, de forme conique. On rencontre en montois *cadot* ou *gadot* „chaise (percée) d'enfant", *Sigart*, 190 et 107; en malm. *cadô* „petit réduit" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 76), en gleizois *cadô*, sorte de compartiment préparé dans un coin de l'étable où l'on met le veau dès sa naissance, Remacle, *La Gleize*, p. 110; à Lille *cado*, „petite chaise à bras à l'usage des enfants" (*Vermesse*, 113); en nam. *cado*, dont Pirsoul, 225, dit: „On donne .... ce nom au *tchaur d'éfant* [4]), „machine roulante en osier, faite par le vannier, qui consiste en une corbeille retournée et sans fond, de forme conique."

Il s'agit sans doute de contractions de la forme *cacadô*, que J. Haust, *D.L.*, 285a, cite à Léau et qu'il rattache, à juste titre, au nl. mér. k a k k e d o o r. On trouve en nl. mér. aussi la forme k a k k a d o o r „chaise percée", cf. *Wrb. Ned. Taal*, VII-I, 875. En position initiale devant voyelle l'altération de *k-* en *g-* est plutôt rare, il est vrai, dans les emprunts nl. en lg., mais l'existence en montois des deux formes *cadot* et *gadot*, l'une à côté de l'autre, montre que cette altération est sans doute possible.

---

[1]) cf. *D.L.*, 382, sous *madrouyi*.

[2]) M. Valkhoff, *Etymologies Néerlandaises*, I, *Neophilologus*, XXXII, p. 1—13.

[3]) art. cité, p. 3—5.

[4]) On remarquera que *tchaur d'éfant* correspond littéralement au nl. k i n d e r s t o e l, „chaise percée", litt. „chaise pour enfant".

D'ailleurs à l'intérieur même du liégeois l'alternance de *ca-* et *ga-* est connue [1]).

Sémantiquement l'évolution „chaise percée" à „cabinet d'aisance" à „petit réduit servant de débarras", est des plus naturelles. Le passage „cabinet d'aisance" à „petit réduit", a été facilité pour *cadorê*, par l'existence en lg. de deux autres noms pour petits réduits: *camoussî* et *carihou* ou *canihou*, où l'on distingue le préfixe péjoratif *ca-*. Le développement „chaise" (percée) > „chariot ou roulette d'enfant, meuble à glissière" n'est pas moins naturel, à cause des analogies de la forme. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 76, préfère rattacher *gadot*, „chariot ou roulette d'enfant" à *gade*, „chèvre", qui peut prendre aussi le sens de „chevalet ou tréteau de scieur"; „support sur lequel le charron place son bois pour le scier", „levier articulé servant à soulever l'essieu d'une voiture", cf. *D.L.* 284a et l'article *gade* plus bas.

Phonétiquement *gadot* dérive, il est vrai, plus aisément de *gade* que de *cacadô*, mais la coexistence en montois de *cadot* et *gadot*, au même sens, montre la possibilité d'un passage de *k-* en *g-*, voir aussi E. Legros, l.c.

Quant à la signification le „meuble à glissière où l'enfant apprend à marcher" a fort peu d'analogie avec le „*gade*" „chevalet de scieur", dont l'idée fondamentale est celle de „support", bien moins en tout cas qu'avec la „chaise d'enfant".

On s'explique facilement l'emprunt de ce mot. Pour des motifs de bienséance, on a volontiers et dans toutes les langues recours aux mots d'emprunt pour indiquer le „cabinet d'aisance". On sait que le wallon a emprunté aussi le nl. mér. h u i s k e n, „cabinet d'aisance", sous la forme de *heuskène*, cf. *Grandg.*, II, 526 et plus bas l'article *heuskène*.

L'altération *cadorê*, *calorê* est probablement dû au même souci d'euphémisme. Ainsi on avait en nl. mér. allongé le mot k a k k e d o o r et k a k k e d o r i s ou k a k k e d o r u s, également pour atténuer la crudité du terme, cf. le *Wrb. Ned. Taal*, l.c. Le sens de k a k k e d o o r [2]) est d'ailleurs particulièrement choquant pour des oreilles tant soit peu délicates. *D.L.*, 285a; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 76 [3]).

cafu, terme archaïque, attesté par *Grandgagnage*, I, 90, „objet sans valeur". Cf. aussi Calozet, *O Payis dès Sabotis*, p. 135, „sabot manqué qu'on rejette au rebut".

Grandgagnage, l.c., et *Ulrix*, 1052, rattachent ce mot au nl. k a f „balle, enveloppe du grain de l'épi". Le mnl. c a f, k a f ou c a v e (cf. *Verdam*, III, 1104) „balle", connaît déjà le sens dérivé „bagatelle, objet sans valeur".

Cette signification s'explique facilement par l'opposition de la balle et

---

[1]) cf. E. Legros, Revue Belge de Philologie et d'Histoire, 1943, p. 369.

[2]) Littéralement „chie à travers".

[3]) Voir aussi le *D.F.L.*, corrections p. 493, où M. Legros met le terme en rapport avec le fr. méridional *cacador, cagadour*. Pour le nl. mér. k a k k a d o o r au sens de „vantard" etc., cf. Mlle van Lessen, *Tijdschrift T. en L.*, LI, 91—95.

du blé, cf. le français „séparer la balle d'avec le bon blé". Le nl. connaît des expressions analogues, cf. *Stoett*, 1052. En mnl. on trouve c a f fréquemment comme renforcement de la négation n i e t e e n c a f, „rien", cf. le fr. „ne .... paille, ne .... brin". Cette fonction du mot subsiste en nl. mér. „g e e n k a f j e", „rien du tout". En nl. mod. k a f a pris en outre le sens de „rebut, déchêt", cf. le *Wrb. Ned. Taal*, VII-I, 855, sous k a f I. Tout cela correspond nettement au sens du lg. *cafu*.

Le sens de l'homonyme *cafu*, „tumulte, désordre", ne saurait s'expliquer par *cafu*, „objet sans valeur". Les deux conceptions n'ont au fond rien de commun. La proposition de *Grandgagnage*, l.c., qui veut y voir le nl. k e f f e n, „japper", manque de vraisemblance. Aussi croyons-nous que lg. *cafu*, „tumulte, désordre", doit être plutôt considéré comme une déformation du lg. *cahu*, „tumulte", cf. *D.L.*, 128. Le caractère péjoratif de ces mots a été sans doute renforcé par les nombreux termes lg. où entre le préfixe *ca-*. Une influence du rhénan K a f f, „balle" (*Rhein. Wrtb.*, IV, 32, s. K a f f III), ne semble pas exclu à priori. Par contre le lorrain *caffe*, „balle" et *caffier*, „décortiquer, écaler" (*Graf.*, 8, nr. 22) se rattachent naturellement à l'all. K a f f.

Grandgagnage, I, 90; *Ulrix*, 1052.

câlon (Forir), m., „calandre, charançon du blé". Le terme est peu connu, mais attesté encore récemment, Liège, Jupille, cf. *D.F.L.*

D.L., 130a, explique ce mot par le nl. k a l a n d e r. M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 20) avance de son côté des mots allemands, K a l a n d e r, G a l a n d e r. Il semble pourtant que, aussi bien que le mot nl., le terme lg. s'explique par le français *calandre*, qu'on trouve attesté (*Lar.*, XX, I, 955 a.b., *D.G.*, s.v.) en trois sens:

1e. une certaine espèce d'alouette,

2e. insecte, charançon du blé,

3e. machine à lisser à l'aide d'un rouleau.

Les sens 1 et 3 s'expliquent facilement sans l'aide du germ. (grec. *κυλινδεῖν*, rouler, et *κάλανδρα*, esp. d'oiseau). On a expliqué le sens 2, qui est attesté en fr. depuis 1539 (R. Estienne) et en dérivé même au XVe scl., ou bien par le sens 1, emploi métaphorique, le rostre de l'insecte rappelant un bec (*Dauzat*, 128b) ou bien par le sens 3 à cause d'une prétendue ressemblance de forme (*Vercoullie*, 150b, *Fr.v.W.*, 286b, semblent également admettre un rapport entre sens 1 et 2). Quoiqu'il en soit, le mnl. connaît déjà les 3 sens précités (*Verdam*, III, 1113—14) et la date de la première apparition en fr. défend d'y voir un emprunt nl.

Aussi estimons-nous avec *Dauzat*, 128b et *Gamillscheg*, s.v. [1]) et contrairement au *D.G.*, 331b, et à Behrens, *D. Spr.*, p. 33, que le nl. dérive du français. Dès lors il est naturel de supposer que le lg. *câlon* provient également du fr.

---

[1]) M. Valkhoff (*Etude p. 83*) ne l'admet pas non plus parmi les mots fr. d'orig. nl.

Le mot est actuellement peu connu à Liège, cf. *D.F.L.* Il se trouve attesté dans *Forir*. Les habitants de la ville n'ayant aucun motif pour s'intéresser au charançon du blé, on s'étonne que le mot ne soit pas connu dans ce sens à la campagne, alors qu'on le retrouve encore à Liège et à Jupille.

Le *on* du lg. trouve son parallèle dans lg. *song'* (fr. sang) et lg. *stronler* (fr. étranger), cf. aussi Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 6 [1]).

Le deuxième sens de *câlon* (*D.L.*, 130a), „nielle des blés" connu à Liers, Lantin, Glons, terme rural, s'explique fort bien par le sens 1 à cause de la couleur des grains de cette ivraie.

La forme populaire du nl. est k l a n d e r (cf. *Wrb. Ned. Taal*, s.v.) mais *De Bo*, 244a, *Schuermans Bijv.*, 144b et *Teirlinck*, s.v., ne citent que les formes k a l a n d e r, k a l a n d e r e, et k a l a n d e r e n.

cambûse: „cambuse", pourrait venir, comme le fr. *combuse*, du nl. c a b u s e, (*Bloch*, 115; *Dauzat*, 132), attesté par *Kiliaen*, k a b u i s, cf. Valkhoff, *Etude*, 84, qui explique la nasalisation par l'influence de k o m b u i s. Les termes nl. dérivent eux-mêmes probablement du fr. *bouge*, avec le préfixe *ca-*, cf. Salverda de Grave, *Franse Woorden*, 290, et *Sur un préfixe français*, *Album Kern*, 126.

câme, quelquefois *kême*, *kinme*, f., „chevelure en désordre, tignasse", *èlle a todi s'cote a brebâdes èt s'— divins lès rins*. Le terme se présente surtout au sens de „crinière". Le *D.F.L.*, (sous crinière) mentionne *kême*, à Warsage, Charneux, Argenteau, *kinme* à Liège, *câme* à Liège, Odeur, Hognoul, Durbuy, *câne* à Rahier et à Faymonville.

câmer, akinmer, akêmer, „prendre aux cheveux", par la *kême, kinme* ou *câme* („chevelure"); d'où: „injurier".

s'acâmer, „se tignonner", d'où „injurier": *èle s'ont -st- akinmé so l'pavêye* (se dit seulement des femmes), cf. *D.F.L.*, sous cheveu et colleter: *s'akêmer, su d'kêmer*, Verviers, *s'apougni po l'kême*, aussi au figuré, à Jalhay.

akêmèdje, m, *akêmandje*, f, (argot), „crépage de chignon, attrapage", cf. *D.F.L.*, s.v.

gâmète, f., „espèce de béguin", *lès vèyès feumes métit'ne — di teûle*. M. Legros mentionne *gâmète*, Sart, *gânmète*, Solwaster, au sens de „coussin de cuir ou d'étoffe qu'on met sous le joug du bœuf attelé". *Mélanges Haust*, p. 257. M. Remacle, *Bull. Top. Dial.*, XII, 354, mentionne le terme à La Gleize, depuis 1751. Pour la répartition du mot, voir J. Haust, *Etym.*, 105 et le *D.F.L.* s. bonnet et bourrelet.

La plupart des auteurs qui se sont occupés de l'étymologie de *câme, kême, kinme* l'ont rattaché à l'all. k a m m, cf. J. Haust, *D.L.*, s.v., *Bull. Top. Dial.*, X, 68, *F.E.W.* s. k a m m. Nous croyons pourtant qu'il est raisonnable de ne pas exclure tout à fait une possibilité d'influence nl. Le nl. k a m offre en effet autant de point de comparaison que l'all.

---

[1]) Le *on* du terme liégeois pourrait s'expliquer aussi par un emprunt au champenois où $\tilde{a} > \tilde{o}$ (suggestion due à la bienveillance de M. Bruneau).

k a m m. Le *Wrb. Ned. Taal*, X, 1038, cite parmi les sens multiples que peut prendre k a m entre autres „crête de gallinacés" (sous c. 1), „crinière de cheval" (sous c. 2, f.), „poils durs et raides sur le dos de certains porcs" (sous c. 2. g.), avec des exemples emprunté au brab. (*Antw. Idioticon*, III, 64). Il est curieux de remarquer que le terme à pris au figuré des sens analogues en lg. et en nl. Le *Wrb. Ned. Taal*, sous k a m, c. l. b., cite les expressions „i e m a n d i n d e k a m p i k k e n, i e m a n d i n d e k a m b i j t e n, i e m a n d d e k a m a f b i j t e n, etc., au sens de „tignonner qn, prendre qn aux cheveux", avec des exemples empruntés à l *Antw. Idioticon*, I, p. 1792.

Il est vrai qu'on rencontre le même sens en all., cf. *Sachs Villatte*, III, 936b: J e m a n d ü b e r d e n K a m m h a u e n o d e r p u t z e n, „rabaisser la crête à qn", cf. aussi *Grimm.*, V, p. 161 ss. Le *Rhein. Wrtb.* ne cite pas d'expression analogue.

Pour M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 77, cet emprunt est sémantiquement possible, mais soulève des difficultés phonétiques. Il semble pourtant que les formes rhénanes *ke:m, ke'm, Rhein. Wrtb.*, IV, 111—112, suffisent à rendre compte des formes lg. par *ê*.

gâmète, „béguin", a été rattaché à cette série, d'une façon ingénieuse, par J. Haust, *Etym.*, 105, comme diminutif au sens de „petite chose qui se rapporte à —".

Voir aussi M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 81, qui veut expliquer *kême* par le pluriel all. K ä m m e et la réponse de J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 88.

Du côté nl. le brab. k a m convient mieux que le limb., qui dit *kamp*, à Maestricht, *Houben*, p. 98 [1]).

canabûse, „sarbacane", du nl. k n a p b u s, cf. plus haut article *buse*.

canasse, f., „mauvais tabac": *dèl vrêye canasse* — p. ext., 1. „camelote", 2. „haridelle", 3. „gens de bas étage": *i n'hâbite qui dèl* —

J. Haust cite le nl. k n a s t e r et le fr. *canasse*. Il est vrai qu'il y a de quoi hésiter (cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XVII, p. 114). Le fr. *canasse*, *canastre* attesté au sens moderne (boîte à thé, boîte à tabac) en 1801 (*canastre, Furetière*) et en 1730 *canasse* (Sav. des Bruslons) *D.G.* et *Gam.*, s.v., semble provenir d'après le premier texte cité de l'esp. *canastro*. Le vx.fr. connaît aussi un *canastre* (gr. *κάναστρον*, probt. par l'intermédiaire du latin) au sens de „pennier de fruicts" (XIIIe sc.). Les dictionnaires

---

[1]) L'influence du mnl. c a m m e, terme de brasserie, fr. *cambe, canbe, cambier, cambage* etc. (Behrens, *Beiträge*, 40 où l'on ajoutera l'attestation de *Corblet*, 318; Valkhoff, *Etude*, 83), ou du nl. k a m m e qui a fourni le fr. *came*, „sorte de dent appliqué à l'arbre d'une machine" (Valkhoff, *Etude*, 84) n'est pas intervenue pour les termes lg., cf. aussi le *F.E.W.* sous k a m m. *Sigart*, p. 109, cite en montois *came*, „chanvre", qui correspond au nl. *kam*, „nom de certains tissus", cf. *Wrb. Ned. Taal*, k a m, sous B, 6, e. Il est vrai que *Grimm.*, V, 103, c., cite k a m m au sens de „Vorragende Fädenreste, die nach Fertigung des Stücks abgeschnitten werden", mais l'industrie drapière étant fort développée en Flandre le mot revient plus probablement au nl. qu'à l'all.

étym. s'accordent pour renvoyer le mot à l'esp., à l'exception du seul *R.E.W.*, 1594, qui résiste toujours aux arguments de M. Schmidt (W. F. Schmidt *Die spanischen Elemente im französischen Wortschatz*, § 69 et 390) [1].

Ce qui frappe d'abord pour le lg. *canasse*, quant à la forme identique au fr., c'est sa nuance nettement péjorative, nuance inconnue, en tout cas pas attesté en français (où le mot est d'ailleurs tout à fait technique), ni d'ailleurs en rouchi (*Hécart*, p. 94: *canasse*, sorte de tabac en feuilles filé et roulé en corbeille ronde) [2].

Le *Wrb. Ned. Taal*, (IX s.v.) ne connaît pas non plus cette nuance dépréciative et spécifie même, qu'à l'origine le mot ne s'emploie que pour désigner, au sens de „tabac" bien entendu, des tabacs excellents. Vers la fin de l'article on trouve quelquefois le mot pour „mauvais tabac" (gewone hollandsche knaster et même afschuwelijke knaster), mais l'idée péjorative se trouve dans l'adjectif. Par contre on trouve en groning. (*Ter Laan*, p. 430a) knaster: 1° *rieten verpakking* (Boîte), 2° *slechte tabak* (sens du lg. 1), 3° *oude vent* (vieillard, dépréc.), 4° *slecht mens* (sens du lg. 3), 5° *oud paard* (sens du lg. 2).

---

[1]) L'emprunt direct à l'esp. n'est en effet pas si sûr qu'on veut le faire croire. La réduction de la terminaison esp. de *canastro* est étonnante pour un mot qui n'a jamais été d'un usage très général comme *cigare* ou *tabac*, cf. *médianistos, puras, centimados, erapulados* et d'autres mots que M. Schmidt (l.c., § 61, s.s.) cite à propos de *cigare*. Puis il n'a été attesté en fr. qu'au début du XVIIIe sc., tandis que le *Wrb. Ned. Taal* (s.v.) cite des exemples pour le nl. kanaster, dont l'accent germ. sur — *as* — explique fort bien la réduction de la dernière syllabe en fr., du début du XVIIe scl. Enfin si l'exemple de Furetière, qui a fort bien pu connaître le mot espagnol, parle des Indes et des Espagnols, l'exemple de Sav. des Bruslons, qui s'intéresse au commerce et se soucie peu de l'étymologie, parle d'Amsterdam et du commerce florissant de tabac qu'on y trouvait.

Voici les passages en question:

Furetière: *canastre* — f.m., sorte de coffre de cuir semblable à nos mannequins, fait de peaux de boeuf, dont les espagnols se servent aux Indes.

Savary des Bruslons — *Dict. Universel de Commerce, Supplém.*, p. 144b, (1732), *canaster* — L'on nomme ainsi à Amsterdam ces espèces de grandes caisses quelquefois d'étain, dans lesquelles les vaisseaux de la Compagnie apportent les différents Thés de la Chine et des Indes Orientales.
canaster — c'est aussi une sorte de tabac, filé fort menu.
Et sous l'article *Tabac*, volume II 1664: „A l'égard du tabac ...., on distingue ....; un Tabak de canasse, qui est très sec. ....." Vol. III, p. 579, sous l'article *Tabac*, un § spécial pour „Commerce et prix des Tabacs à Amsterdam" et „Droits d'entrée et de sortie que le tabac paye en Hollande."

Il est donc fort bien possible que les Français aient appris à connaître le mot espagnol par l'intermédiaire des Hollandais, tout comme les Allemands (début XVIIIe sc., cf. Kluge 310b) et les pays scandinaves (Hellquist, *Svensk etymologisk Ordbog*, I, 478a, *Falk-Torp*, I, 491, et *Ordbog over det Danske Sprog*, IX, 1184).

[2]) Les autres dict. wallons et picards sont muets à l'égard de notre mot, de même que les grands dictionnaires nl. mér. comme *De Bo, Schuermans, Teirlinck*, etc.

On voit que les analogies sont frappantes. Le mot est cité en outre à Deventer (*W. Draaijer*, p. 26), au sens de „tabac" et avec le sens péj., à Kampen (*Gunning*, p. 120), sens „tabac" et sens péj., et à Oost Voorne (*Van Weel*, p. 114, sans indication de sens). Nous connaissons nous-même le mot en zélandais, où il se dit uniquement de ce qui est vieux, surtout à propos d'un homme ou d'un animal domestique avec l'idée accessoire de „ayant été vaillant et ne l'étant plus". Cette répartition curieuse en nl. fait croire que le mot doit être encore plus répandu et que nous nous trouvons devant une lacune de nos dictionnaires, qui s'explique en partie par le caractère populaire argotique du mot [1]).

D'autres langues germ. connaissent également le sens péjoratif, cf. *Falck–Torp*, *Hellquist* et *Ordbog over det Danske Sprog*, s.v., mais il est particulièrement bien représenté en all., cf. *Grimm.*, V, 1357, et surtout *Sachs–Vill.*, III, 992a, et *Rhein. Wrtb.*, IV, 128 et 867. *Sachs–Vill.* (l.c.) et *Rhein. Wrtb.* (l.c.) distinguent même deux séries d'après que les mots appartiennent à K(a)naster (tabac) ou au verbe knastern.

La distinction n'est pas toujours facile. *Sachs–Vill.*, l.c., renvoie par exemple Knasterbart (viellard morose) au verbe knastern et *Rhein. Wrtb.* le cite sous K(a)naster. Il paraît que c'est là d'ailleurs le mot de l'énigme. Le sens péjoratif de K(a)naster a pu naître facilement en germanique, grâce à l'existence d'un verbe knastern, knistern, dont plusieurs langues germ. ont des représentants (cf. *Falck–Torp* sous knast et *Franck v. Wijk* sous knoest, knast). Ces verbes (cf. *Grimm*, s.v.) „imitent le pétillement du feu" et s'appliquent à qn qui grogne, qui souspète constamment comme les vieillards scandalisés de toute nouveauté.

Il devient clair dès lors que le lg. *canasse* a pris sa nuance péjorative du germ. Le silence de nos dictionnaires et les nombreuses formes rhénanes (cf. plus haut) nous invitent à attribuer cet emprunt aux dialectes rhén., pourtant pour certains dial. nl. des sens analogues au lg. sont attestés et il serait curieux que le nl. qui a donné ce mot à l'all. (cf. *Kluge*, 310b) n'ait pas exercé son influence sur le lg. Il ne faut pas perdre de vue non plus que le commerce hollandais à procuré tant de tabacs aux Pays de Liège.

D'autres circonstances ont sans doute aidé à détrôner le premier sens de „tabac excellent" [2]). D'abord la dégradation normale de tout nom d'un article qui devient d'un usage aussi fréquent que le tabac. Puis l'existence du français *canasson* (sens 2 du lg. *canasse*) terme de mépris de l'argot militaire (cf. Sainéan, *Lang. Paris*, p. 410) [3]). Tandis qu'enfin le premier

---

[1]) *Van Dale*, 453b, connaît aussi le sens de mauvais tabac.

[2]) On sait d'ailleurs que tout mot étranger tend à prendre dans la langue populaire un sens dépreciatif.

[3]) L'influence de *canasson* n'a pu jouer aucun rôle évidemment si le sens péjoratif de *canasse* est plus ancienne que l'introduction de ce terme français. Mais on est mal renseigné sur l'époque où *canasse* a pris une nuance dépréciative.

élément (*ca-*) a introduit par un pur hasard notre mot dans le groupe étendu des termes commençant par la syllabe *ca-* (cf. Salverda de Grave, *Mededelingen der Kon. Akad. v. Wetensch.*, LXI, A, 4 et L., C.V., A, 1).

En résumé nous croyons donc que le lg. *canasse* a pu venir du fr. *canastre, canasse,* emprunté lui-même à l'espagnol, peut-être par l'intermédiaire du nl. Il doit sa nuance péjorative au germ., où cette nuance s'explique surtout par l'influence de knastern. Déterminer avec précision le dialecte d'où a pu venir cet emprunt, est, croyons-nous, une entreprise illusoire, cf. aussi le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 490.

cane, f., „cruche, vase à bec et anse, en cuivre ou en fer blanc: seulement dans *cane a l'ôle,* fig. 169 et 170 du *D.L.*

canète, „burette (pour l'huile et le pétrole)"

Jean Haust a rattaché ces termes au nl. kan, all. kanne, *Houill.*, 55; *D.L.*, 132. Le *F.E.W.*, II, 1, 199 n'a pas admis cette étymologie et cite les termes sous le latin *canna.* M. von Wartburg admet bien qu'il s'agit de termes empruntés mais il croit que ces emprunt viennent plutôt du sud que du nord (p. 207). Il semble bien que le raisonnement du *F.E.W.*, p. 207/8, se base surtout sur une démonstration de M. Frings, *Germ. Rom.*, 129, d'après laquelle la famille le mots germ. kan, kanne, etc. dérive elle-même de *canna.* D'après *Fr.v.W.*, 289b, la famille kan, kanne est germanique d'origine. Le raisonnement de M. Frings n'a pas pu emporter la conviction générale des germanistes (cf. Van Haeringen, *Suppl. Fr.v.W.*, 82a), ni d'ailleurs des romanistes, voir Barbier, *Misc. Lex.*, XXV, p. 80—82, où cet auteur montre que le type *canna,* vient du germanique et non du latin, cf. le c.r. d'E. Legros, *Bull. Top. Dial.*, 1945, p. 192.

Quoiqu'il en soit les termes lg. sont évidemment empruntés. Le *c + a* montre que l'emprunt ne remonte pas au delà de l'époque moderne. Les termes sont en lg. d'un emploi très restreint (*cane a l'ôle*). Les mots germ. correspondants ont une répartition très étendue (cf. *Fr.v.W.*). La *cane a l'ôle* (nl. oliekan) est très connue dans les provinces nl. mér. et les fig. mentionnées du D.L. donnent une image fidèle d'ustensiles qui nous sont familières. En théorie *cane* et *canète* lg. ont pu être empruntés a un dialecte français, le picard par exemple, mais l'emploi restreint de ces mots en lg. et l'accord complet des sens lg. et nl. font que pour nous l'étymologie de Jean Haust reste vraisemblable. On retrouve *cane* et *canète* dans le wallon du centre (cf. *Dict. du Centre,* p. 51) et en lillois *canette* (*Vermesse,* p. 119). M. Remacle [1]), qui d'ailleurs n'a pas voulu faire un dictionnaire, ne les cite pas à La Gleize et M. Warland ne les mentionne pas en malm., mais *canète d'ève,* „pinte" est attesté à Stavelot [2]). C'est pourquoi il semble difficile de choisir entre le nl. kan et l'all. kanne. Le terme a pu venir des deux côtés.

---

[1]) *Le Parler de La Gleize.*

[2]) Renseignement dû à l'obligeance de M. Legros.

canifich'tône, cali- (nl. i k k a n n i e t v e r s t a a n „je ne puis comprendre"), réponse qu'on fait à celui, qui vous parle en flamand; on —, „un Flamand", „un Hollandais"; *dè tins dès* —, „sous le régime hollandais", (1813—1830) [1]).

M. Corin (*B.D.W.*, XVII, 115) demande en quel dialecte on dit v e r š t ô n et signale le colonais: k a n n e t v e r s t ô n.

Comme le dit d'ailleurs M. Corin lui-même, le fait que le terme indique un Flamand ou un Hollandais, montre déjà que l'origine est nl. V e r s t a a n se prononce à Maestricht v e r s t ō n (*Houben*, 130b). Ce ō du maestr. correspond exactement à *ô* du terme lg., mais on sait que cela ne fournit nullement un argument probant pour l'origine de ce son liégeois [2]). La prononciation *š* ne se trouve en nl. qu'à l'est de la ligne de Panningen, cependant nous faisons remarquer que le *å*, *ó* et *ȯ*, pour le nl. *a*, semble rendre dans les dialectes mér., le *s* un peu plus empâté, parce que son point d'articulation est plus en arrière de la bouche à cause de la voyelle vélaire. Comparé à l'*s* français, beaucoup plus tendu que celui du nl., ce son a pu facilement donner naissance au *š* du lg. (cf. aussi Van Haeringen, *De Nederlandse woorden in het Frans, Neophilologus*, XVII, p. 100 ss.). Le terme provient donc probablement du limb., mais il n'a pas nécessairement son origine dans le domaine situé à l'est de la ligne de Panningen. Comme le fait remarquer le *F.E.W.* [3]), le mot est caractéristique pour les dialectes qui longent la frontière linguistique.

çans' ou **çanse**, f., (*çan*, m., Verviers), 1. sous le régime hollandais, „pièce d'un cent"; 2. après 1830, „pièce de deux centimes", valant à peu près un „cent" hollandais; 3. au pl., „argent en général": *gangni dès* —. Les enfants à Liège se servent souvent de la forme *cène* (cf. aussi le *D.F.L.*, sous *argent, centime, décime* et *acquérir*), qui est devenue archaïque avec la dépréciation de la monnaie.

Comme l'indique clairement le premier sens cité le mot dérive sans doute du nl. c e n t, qui se trouve pour la première fois dans une loi de 1816 cf. *Wrb. Ned. Taal*, s.v. La prononciation par *ã* du lg. (le nl. dit ę, cf. la forme lg. *cèn* dans le langage des enfants) [4]), s'explique probablement par influence de *centime*. Le *s* sonore à la fin du mot est dû à la forme du nl. mér. c e n s [5]), singulier à côté de c e n t, qui tend à se répandre sous

---

[1]) M. Bruneau connaît à Givet encore *kanifèchtòn*, au sens de „zut" ou bien „rien à faire", „je ne marche pas".

[2]) cf. E. Legros, *Dial. Belgo-Rom.*, I, 112.

[3]) *F.E.W.*, II, 216, qui signale aussi *kaliferstène*, (Doubs), „imbécile", provenant naturellement d'un dialecte all.

[4]) La forme *cens* (pron. *cins*) que Mlle Wind (*Neophilol.*, 1937, 87) cite pour le fr. belge représente sans doute le wallon *cinse*, „ferme", cf. D.L. sous *cins, cinse* et le F.E.W., II, sous *census*. M. Bruneau connaît l'expression avoir *dè sès* au sens de „être riche" à Givet, où aucune pièce de monnaie ne porte ce nom.

[5]) Il est vrai que le premier texte, de 1816, présente au pluriel la forme c e n t s, mais ce mot était de formation savante, puisqu'il ne se base pas encore sur l'usage, où le pluriel

l'influence de l'école. L'explication de J. Haust par le *s* du pluriel nl. *cents* ne tient pas, parce que le nl. fait au pluriel c e n t e n (au sens 3 p.ex.) ou, le plus souvent, laisse le mot invariable, cf. *Teirlinck*, I, 238a, *Wrb. Ned. Taal*, l.c., *D.L.*, 133a. Que le mot ait subsisté à la disparition du „cent" hollandais de Belgique (après 1830), n'est pas étonnant, puisque les noms populaires de pièce de monnaie passent souvent sur les nouvelles pièces, cf. *blâmuse* ci-dessus.

Le sens du pluriel lg. „argent en général" a été signalé à Huy, Verv., Stav., Glons et Hognoul, cf. *D.F.L.*, sous *argent* et se trouve aussi pour le pluriel nl.: c e n t e n h e b b e n (avoir de quoi), cf. le fr. „avoir des sous"; e e n v r o u w m e t c e n t e n (une femme riche), cf. lg. *ine feume âs —*. Cf. aussi le cri du mendiant néerlandais: e e n c e n t j e (diminutif de c e n t) a s t u b l i e f t; lg. *ine pitite — s'i v'plêt*. Cf. Haust, *D.L.*, 133, Grauls, *B. Top. Dial.*, VI.

capot', m., „capot (au jeu de piquet): *fé —*; *dji so —*; en gén. *êsse —* (ou *capout'*), „être fichu", syn. *êsse (po l') capot'mak*.

D.L., 134, a rattaché le mot au nl. k a p o t m a k e n; *B.D.W.*, XIX, 20, cite en outre l'allem. k a p u t t. La prononciation du *t*, la syllabe *mak* dans *capot'mak* et la forme *capout* révèlent clairement l'origine germanique. Il s'agit de savoir de quel côté a pu venir l'emprunt. Le fr. *capot* (t. de jeu et terme de soldat) dans *faire capot*, „faire toutes les levées au jeu de piquet" et dans *être capot*, „ne faire aucune levée", n'a été attesté qu'en 1642 (Oudin), (*D.G.*, s.v.) [1]). De l'avis commun le mot a fait son entrée en Allemagne pendant la guerre de Trente Ans [2]). Par une évolution assez naturelle les soldats l'ont appliqué au sens de „être fichu" à quelqu'un qui a été tué, celui là ayant „tout perdu", „étant fichu". Appliqué aux choses le mot signifie „brisé", „en morceaux". Dans ce nouveau sens le mot a rapidement fait fortune. Le sens „tué" est attesté déjà en all. en 1643, le sens „brisé" en 1666, cf. *Kluge*, p. 284a, cf. aussi plus haut la date du premier exemple français, *Grimm.*, V, s. k a p o r e s, *Sachs–Vill.*, III, 945a, et *Rhein. Wrtb.*, IV, s.v., qui donne à côté de k a p u t entre autres la forme k a p o t et les sens suivants: 1. de choses: „brisé, en morceaux"; 2. d'hommes et d'animaux: „mort, extrêmement fatigué, en faillite, vaincu" (au jeu).

---

par — *s* n'a pas vécu. Le nl. mér. fait c e n s e n, c e n z e n à côté de c e n t e n. Une autre forme très populaire par *s*, dans l'indication de prix: *dat kost je vijftig c e n t s* (ça vous coûte 50 cents) n'est pas non plus très répandue.

[1]) Nous croyons avec *Dauzat*, 39a et *Kluge*, 284a, que ce sens dérive de *faire capot*, „capoter, chavirer d'un navire", quoique ce dernier sens n'a été attesté qu'en 1771. Chavirer est pour un navire la dernière catastrophe, puisqu'alors „tout est perdu". Le joueur qui est *capot* se trouve dans une situation analogue. Les hypothèses de *Bloch*, s.v. et de *Gamillscheg*, s.v. compliquent inutilement les choses.

[2]) Comme il s'agit sûrement d'un emprunt oral, il faut pour expliquer le *t* final en all. avoir recours au subst. *capote*, le coup par lequel un joueur est fait „capot" (cf. *Littré*, s. *capote* 5). Dans les dialectes de l'ouest le *t* final s'est d'ailleurs conservé.

On ne sait pas exactement quand ni comment le mot est arrivé en nl. [1]), mais sa fortune y a été encore plus considérable qu'en all. Le *Wrb. Ned. Taal*, IX, 1519, cite k a p o t, au sens de „tué", dans une correspondance de 1660 environ. Ce dictionnaire consacre au mot un article très long avec des nuances de sens très nombreuses et toute une foule d'exemples. Le mot est connu dans tous les dialectes, cf. entre autres *Schuermans*, 221b, *Antw. Idiot.*, 620 et *Schuermans* (*Bijv.*), 147a, 1796, *De Bo*, s.v., *Houben*, 99. *Teirlinck*, II, 109a, connaît les sens: „mort", „usé", „très fatigué", „épuisé", „brisé", „en morceaux", „déchiré" (s'applique aux noms de choses et de personnes). Ce dictionnaire cite 157 verbes où entre le mot k a p o o t.

Appliqué à quelqu'un qui vient de mourir le mot a une force affective très grande. Les circonstances dans lesquelles on s'en sert et le ton dont on le prononce, font que le mot est de ceux qui vous restent dans l'esprit. Aussi n'est-il pas étonnant que le mot soit revenu rapidement en fr. avec son sens nouveau.

Au XVIIIe siècle déjà le mot est cité par le *Dictionnaire poissard* de Phil. le Roux (*capout mac.*). En outre en Anjou et au Havre (*faire capout*), à Lyon (*faire capout, Puitspelu*), cf. Sainéan, *Lang. Par.*, 339. *Sigart.*, 112 cite à Mons *capoutt* (mort, tué). *D.L.*, l.c., indique aussi *capout* [2]). La voyelle de tous ces mots révèle clairement l'origine all., tandis que le sens et la répartition démontrent que le langage militaire y a joué son rôle (cf. Sainéan, *Lang. Par.*, l.c.). Les formes par o au contraire se trouve uniquement près de la frontière nl.: *Vermesse*, 122, pour Lille *capot mach*, „être endormi, être mort", *Hécart*, 96a, *être capote*, „être tué"; *Pirsoul*, 83b, *fé capote*, t. de jeu de cartes, *dji sos capote*, „je suis fichu", „je vais bientôt mourir" et le lg. (cf. ci-dessus). Ces formes s'expliquent plutôt par le nl. Comme cette influence se manifeste tout près de la frontière linguistique et que le sens emprunté n'est pas uniquement celui de „tué", le langage militaire n'y est pas intervenu nécessairement (cf. Sainéan, *Lang. Paris*, l.c.). Le malm. *capot'* s'explique plutôt par la forme rhénane correspondante (cf. *Rhein. Wrtb.*, l.c., et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 78). Voir aussi le *F.E.W.*, II, 277b, sous 7., qui cite seulement l'étymon all. et songe surtout à l'influence du langage militaire.

cârmane, f., „longue charrette à ridelle" (de fermier ou de maraîcher). **cârmanêye**, à Herstal, „charretée".

Le mnl. c a r r e m a n, c a r m a n (*Verdam*, III, 1205), nl. k a r r e-

---

[1]) On se rappelle que la guerre de Trente Ans coïncide avec la dernière partie de la guerre de Quatre-Vingts Ans (1568—1648). De nombreux soldats français au service des Provinces Unies se battaient déjà contre les Espagnols sous le prince Maurice (1585—1625).

Le mot est connu aussi dans les langues scand. où son introduction date de la même époque.

[2]) En outre à Boulogne: *Haigneré*, II, 111, cite *capout'*, „mort".

m a n, k a r m a n (*Wrb. Ned. Taal*, VII-I, 1664) indique le charretier. *Kiliaen* traduit le mot par „carrucarius, bigarius, agitator carri". L'ellipse de l'emprunt lg. (une charrette de) *carman'* s'explique par une phrase nl. D a a r i s d e k a r r e m a n, „voici le k a r r e m a n", qui s'applique au charretier et qu'on a mis pour la voiture [1]).

Comme le nl. k a r r e m a n n'a pas le sens de charrette, le dérivé *cårmanêye* n'a pas de correspondant en nl. L'étymon nl. ne s'emploie que pour les conducteurs de voitures plutôt grossières (de fermier, de maraîcher, de la voirie p.ex.), ce qui explique que *cårmane* ne se dit que de „charrette" [2]). *D.L.*, 136.

casmadroye, „ratatouille", cf. plus haut article *ca-*, note.

casse (dans *Forir*), f., 1. caisse (d'imprimerie); 2. caisse (d'horloge etc.), cf. *D.L.* s. *kêsse*; 3. (arch) — *di scoli*, „boîte d'écolier".

casse (dans *Forir*), masculin, „objet sans valeur, un rien."

Ces mots, que le *D.L.*, 138a, cite d'après *Forir*, ont été rapprochés par M. Corin de l'all. k a s t e n, flam. k a s (*B.D.W.*, XIX, 82), explication repoussée par J. Haust (*B.D.T.*, X, 89).

Les nuances de sens du lg., en tant qu'elles diffèrent du fr., s'expliquent en effet fort bien comme des évolutions spontanées des sens fr. (cf. *D.G.*, s.v.).

Les termes nl. et all. qui dérivent eux-aussi du fr. (*Fr.v.W.*, 295, Van Haeringen, *Suppl.*, 83, *Kluge*, s.v.) ont pu évoluer de leur côté. Le résultat de cette évolution est une série de nuances des plus riches (cf. entre autres *De Bo*, 436b, *Schuermans*, 224a, *Antw. Idioticon*, I, 624, III 1799 et *Bijv.*, II, 34). Qu'il y ait parmi ces sens dérivés quelques-uns qui sont identiques en lg. et en nl., il n'y a pas lieu de s'en étonner. Aussi si nous allons constater des analogies remarquables, ce n'est pas pour constater qu'il y a eu nécessairement emprunt. A côté du lg. *casse di scoli* (arch) on trouve dans *Claes* (*Bijv. op Tuerlinkx*): k a s, h o u t e n k i s t j e, m e t e n e s c h u i f g e s l o t e n, w a a r d e l.l. v o o r d a t d e l e s s e n a a r s i n d e s c h o l e n i n g e b r u i k w a r e n, h u n s c h o o l g e r i e f i n b o r g e n e n d a t z e o p d e n s c h o o t h i e l d e n o m d a a r o p h u n s c h r i j f w e r k t e m a k e n [3]). On n'a qu'à regarder la

---

[1]) Le *Wrb. Ned. Taal*, l.c. cite la rime: D a a r i s a l r e e d s d e k a r r e m a n, D i e z o v e r d u i v e l d r a t ' l e n k a n. „voici déjà le k a r r e m a n, qui fait tant de bruit en tournant sa crécelle" (pour annoncer l'arrivée de la voiture de la voirie).

[2]) Il est difficile de savoir s'il y a eu emprunt d'un certain type de véhicule, le terme nl. ne s'appliquant pas à un type spécial, comme c'est le cas pour le terme liégeois, voir la figure du *D.L.*

[3]) „Boîte fermée au moyen d'un couvercle coulissant, où les élèves serraient leurs papiers, leurs crayons et leurs plumes, avant que l'usage des pupitres se fût introduit dans les écoles et qui, placée sur les genoux, servaient de pupitre." *Forir*, i.v., ajoute de son côté qu'il s'agit d'un terme archaïque.

fig. 182 du *D.L.* pour reconnaître immédiatement l'objet décrit. A côté du lg. *casse* „caisse d'horloge", qui doit être rapproché du fr. *châsse*, dont *casse* n'est que la forme sept., on trouve dans les dial. mérid. o r l o z i e-k a s s e, p u p e k a s s e, b r i l l e c a s s e („casse" à montre, — à pipe, à lunettes) [1].

Ces deux analogies, le fr. ne connaît pas les sens cités, sont frappantes et doivent être attribuées à l'identité des objets d'usage des deux côtés.

Casse, masculin, „objet sans valeur", ne trouve pas de sens correspondant, ni dans le nl. k a s, ni dans le all. K a s s e. Rattacher le mot au sens péjoratif de l'all. k a s t e n (*Rhein. Wrtb.*, IV, 250d) ou au flam. k a s (M. Corin, l.c.), nous paraît impossible. Le mot s'explique bien mieux du lg. *casse*, „action de casser, casse" (*fé dèl casse*).

cate, à Liège à côté de *tchète*, f., „chatte". Pour chasser un chat: *à cate, (à) cats* [2], Charneux, Stavelot, d'où *catser* [2], „chasser un chat", Charneux (*D.F.L.*, s. *chat*).

cat'ler, v. intr., „chatter", „mettre bas".

cat'lêye, s. f., „chattée".

cate représente le nl. k a t „chat", plus particulièrement „chatte", le maintien du *t* final montre que l'emprunt n'est pas ancien. Au fr. *chatte* correspond le lg. *tchète*. De l'emploi de *cate* dans la phrase *ine bâcèle qu'è-st-amoureûse comme ine cate*, on peut rapprocher le nl. j o n g e n s-k a t, „jeune fille qui ne se plaît qu'en compagnie de garçons". cf. *D.L.*, 139a, *F.E.W.*, II, 519.

caterèye, catrèye, (archaïque), f., dans *Forir*, „taudis, logement ou réunion de plusieurs personnes de bas étage"; *li* —, „l'ancien hôpital St. Julien", à Liège (pour les voyageurs pauvres); — 2 t. de houill., „loge pratiqué dans la roche" (pour y remiser les outils ou les explosifs).

catî (archaïque), „vagabond, fainéant, vaurien, paillard", etc.

On peut rattacher ces termes au nam. *catî, catresse, catrie, catterie* (*Pirsoul*, 86b, 87). En consultant les dict. nl. on voit que le nl. k o t e r ij (proposé par Jean Haust, *Etym.*, 52, note, *D.L.*, 139b, *Notes de Top. lg.*, I, p. 156), dérivé de k o t, convient fort bien pour le sens, cf. par exemple *Schuermans*, 283ab, *Bijv.*, 173, *Teirlinck*, II, p. 177, *Hoefft*, 326. On trouve les formes k o t e r ij [3], k o t e r a g e, k o t e r a i l l e, k o t e r e n, (verbe), k o t e r h o l dans plusieurs dialectes nl. mér. Les suffixes *-aille, -age* montrent que le mot nl. a vécu dans une région où l'influence des dialectes fr. était puissante. Toutefois comme M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 20, l'a fait remarquer, le *a* des formes wallonnes fait difficulté. C'est d'autant

---

[1] cf. aussi *Sigart*, 114, *casse*, au même sens.

[2] Les formes *cats'* (Charneux, Stavelot) et *catser* (Charneux) sont plutôt en rapport avec l'all. K a t z e qu'avec le terme nl.

[3] Cette forme se trouve p.ex. dans les romans de Walschap, cf. *Celibaat*, p. 5.

plus vrai que certaines formes insuffisamment expliquées du Nord semblent se rattacher aussi au radical de notre mot: *caterole* (Hulsius, *caterolle*) „ein Canien Höl oder Nest" [1]) (Behrens, *Beiträge*, 346).

Le mnl. c o t e a donné au fr. *coterie*, où le o s'est conservé, cf. M. Valkhoff, *Etude*, 98, Gamillscheg, *E.W.Fr.Spr.*, 206a. Il y a donc lieu de se demander si l'on trouve des formes dialectales présentant a au lieu de o à la syllabe initiale. En effet le bas-all. et les dialectes du nl. oriental connaissent k a t e pour k o t, cf. *Schiller Lübben*, II, p. 250a et Joh. Winkler, *De Nederlandsche Geslachtsnamen in Oorsprong, Geschiedenis en Beteekenis* (Haarlem 1885), qui donne à la page 265 toute une série de noms propres se terminant par -k o t, -k a t e, -c a t e, c o t e etc. et fait remarquer que les noms par *a* sont généralement sinon exclusivement saxons, cf. encore *Hoeufft*, l.c., Mansion, *Album Vercoullie*, II, p. 199.

Le territoire actuel du saxon est peu propre à expliquer les formes fr., mais à l'aide de la toponymie Mansion s'est efforcé d'établir d'une façon ingénieuse la présence de colonies saxonnes dans le Nord de la France vers le début du Moyen Age, (*B. Top. Dial.*, VI, p. 17).

L'existence d'un radical k a t- dû au sax. et comparable au nl. k o t expliquerait fort bien les mots dont il s'agit.

Toutefois, le mot étant dépréciatif, il semble plus sûr de croire à une influence du préfixe péjoratif *ca-*.

cattay a été signalé par Jean Haust, *Gloses liég.*, III, 402, dans l'ouvrage d'A. Collart–Sacré, *La Seigneurerie* de *Herstal*, II, 206, qui reproduit un plan de la digue de Cheratte au XVIIIe siècle, mentionnant *cattay*, avec le commentaire: „. . . . deux *Cattays* . . . . C'étaient des espèces de *piers* ou d'*éperons*, formant pilotis ou jetées obliques afin de refouler les glaçons et de protéger la digue . . .". J. Haust y a reconnu le flam. k a t e i e, nl. k a d ij k, „petite digue d'un quai", „brise-lames", (nl. k a, „quai", nl. d ij k, „digue". J. Haust ajoute à juste titre que le mot n'a rien de liégeois. Aussi ne mentionnons-nous le mot que parce qu'il montre clairement comment un hasard suffit pour introduire un terme technique: Un Flamand assistant on participant aux travaux de construction de la digue de Cheratte n'a trouvé pour indiquer la digue en construction que son terme flamand k a t e i e. Celui qui a dessiné le plan de la digue ne disposant pas non plus d'un terme français ou wallon a adopté le terme étranger en notant les sons de sa façon (k a t e i e, se prononce *k á t ę y*). Si la digue en question avait été plus importante ou si de pareilles constructions s'étaient multipliées, le mot aurait peut-être pénétré dans le vocabulaire.

câveler, terme archaïque, cité par *Lobet*, 271, „abuter au jeu de bouchon". Aujourd'hui on dit en verv. *câb'ler*, même sens.

---

[1]) „terrier de lapin."

r(i)câv'ler, (Trembleur, Sprimont, Comblain, *-â-* Flémalle), à Verviers *r(u)câv'ler, r(u)câb'ler*, est un composé de *câv'ler*, „abuter". A Flémalle il signifie „appuyer de nouvelles raisons l'affirmation d'autrui" (cf. *D.F.L.*).

En malm. on connaît *câveler*, „être inconstant", *rucâveler*, (*Villers*) *„répéter"*, rucâvelèdje, (*Villers*) „répétition, table de multiplication" (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 78), à Faymonville–Weisme *recâveleûr*, „joueur passionné".

Ces mots sont sans doute en rapport avec le mnl. c a v e l e n (*Verdam*, III, 1250), nl. k a v e l e n ou k a b e l e n (*Wrb. Ned. Taal*, VII-I, 1900). L'Idée fondamentale de l'étymon nl. est „jeter les dés, tirer au sort", surtout en cas d'un partage difficile. *Plantin* traduit le mot par „Iecter sort à qui aura l'une part ou l'autre", le terme s'explique par le substantif k a v e l, qui a eu primitivement le sens de „bâtonnet servant de dé, pour tirer au sort", cf. *Fr.v.W.*, sous k a v e l e n et le *Wrb. Ned. Taal*, l.c. Un moyen très répandu de tirer au sort, pour des joueurs ayant obtenu le même nombre de points, était de recommencer le jeu. De là l'idée de répétition qu'on trouve pour le nl. mér. k a v e l e n et les termes wallons (cf. plus haut).

En mnl. déjà, *Verdam* (article cité sous II, 2, 6) dérive de la conception de „partager" le sens de „juger, évaluer, estimer" qu'on retrouve en nl., cf. *Wrb. Ned. Taal*, art cité, sous 4 et en malm. *„rucâvelèdje"*. A côté des formes par *-v-* (k a v e l e n), on en trouve aussi en nl. par *-b-* (k a b e l e n), cf. le verv. *câb'ler* et *r(u)câb'ler*.

Trembleur et Flémalle se trouvent tout près de la frontière néerlandaise, de sorte qu'une influence nl. semble être hors de doute, d'autant plus peut-être que le lg. a emprunté au nl. plusieurs termes de jeu. En rhénan k a b e l n (à Aix-la-Chapelle k a v e l n) a exactement les mêmes sens que le mot nl. (cf. le *Rhein. Wrtb.*, IV, 6, sous K a b e l n II) et peut donc avoir exercé son influence en malm. et en verv.

Haust, *Etym.*, 47; *D.L.*, 543 et 716; *F.E.W.*, II, s.v.; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 78.

caye, f., terme de jeu de garçons, caillou: *djouwer al* —, les joueurs, à tour de rôle, lancent leur caillou pour essayer d'abattre un caillou placé sur une borne quelconque; à Huy: „tesson qui sert au jeu de la marelle."

Repoussant l'étym. nl. de *Grandg.*, I, 92 (nl. k a i, k e i), J. Haust, *D.L.*, 141c, veut rattacher *caye* au fr. dial. *cail*, qui représente *caillou* (cf. *D.L.*, 125b, s.*ca*, 2). Toutefois la solution de J. Haust présente des difficultés. D'abord le fr. *chaille, chail*, attesté au moy. âge dans des textes d'ouest, ne se rencontre actuellement qu'en poitev. et en saintong. (cf. *Bloch*, I, 112a) assez loin du lg. En effet le mot n'est attesté dans aucun des dictionnaires des dialectes du Nord.

Le nl. k e i au contraire est représenté par tous les dictionnaires nl. mér. Il faut rattacher le mot plutôt au flam. ou au brab. qu'au limb. *Houben*, 99a, cite pour Maestricht k e i (pr. k è j), *Jongeneel*, 32, pour Heerle

k è ij (uitspr. k a i) et *Schuermans*, 232a k e i (eig. k a i s t e e n). Si l'*Antw. Idioticon* ne cite pas la prononciation, il n'en est pas moins sûr que le brab. dit plutôt *ay* pour *èy*. De plus le jeu de la *caye* décrit par le *D.L.* se retrouve pour le Brabant dans l'*Antw. Idioticon*, III, p. 1803 s. k e i e n. *B. Speelterm. Zijn boeket of zijn marmel op de nederliggende boeket of den nederliggenden marmel van zijn tegenmaat laten vallen.*

Ce verbe k e i e n (pron. k a i e (n)), qu'on retrouve aussi dans *De Bo*, *Schuermans* et *Teirlinck*, s.v., cf. aussi *Wrb. Ned. Taal*, IX, 2052, rend exactement compte du lg. *cayî* [1]), „toucher le caillou qui sert de but au jeu de la *caye*". Comme le m.nl. connaît également la forme k a y à côté de k e i (cf. *Verdam*, III, 1273) il est possible que l'emprunt ait été fait à cette époque aux dial. mérid. Le traitement du *k* serait le même dans les deux cas (cf. Warland, *Gloss. und Cramm.*, § 48).

chlop ou **slop**, *aler* — ou *è* —, aller dormir, dérive sans doute du nl. s l a p e n, „dormir", dialectalement s c h l o p p e n, s j l o p p e n (limb.), *D.L.*, 146. La forme *chlôf*, gleiz; *chlof*, malm. (Remacle, *B.D.W.*, XVIII, 76, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 79) est plutôt en rapport avec l'allem. s c h l a f e n, „dormir". Cet emprunt est dû à une plaisanterie. Le terme n'est d'ailleurs pas restreint aux seuls dialectes wall. Dans un régiment français originaire de Bretagne et qui se battait dans les îles zélandaises en mai 1940, on s'en servait couramment, mais toujours par plaisanterie, au sens de „roupiller" (*aller chlâf*).

Le groupe initial des étymons germaniques proposés suffit à expliquer les altérations les plus diverses. Aussi est-il impossible de faire scientifiquement le départ entre l'influence néerl. et all. [2]). Il faut se borner à dire que les deux influences se sont fait sentir.

cîre, *fé bone cire*, terme archaïque, aujourd'hui *chère*. Le traitement de l'initiale montrant clairement que le terme ne dérive pas directement du lat. vulgaire *cara* (> anc. fr. *chiere, chère*, XIIe siècle), on a eu recours pour explique le mot lg. au mnl. c i e r e, s i e r e, c h i e r e, „fête, bonne chère" (Verdam, *Handwoordenb.*, 124), qui a son tour dérive de l'anc. fr. *chiere*, pic. *chire* (*Fr.v.W.*, 608), cf. *D.L.*, 148; Valkhoff, *Vademecum*, p. 42, 5°; et le *F.E.W.*, sous *cara*, note 11. Pourtant comme le passage du pic. *chire* au lg. *cire* ne soulève pas de difficultés, il semble préférable d'admettre un passage direct du pic. en lg., cf. E. Legros, *D.F.L.*, corrections, p. 491.

clap, onomatopée indiquant le bruit sec d'un coup de fouet ou d'une chute: *clap! on côp d'corîhe!*

clip-clap, clip èt clap, même sens.

---

[1]) cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 122.

[2]) Voir J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, p. 451; E. Legros, *Dial. Belg. Rom.*, 1937, p. 105 et Neophilologus, 1949, p. 130—131.

clapant, —e, „éclatant, fameux, superbe"; *ine clapante rèplique.*

Le *D.L.*, 150, dérive ces mots soit du nl. k l a p, soit de l'all. K l a p f. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 71, préfère le nl. k l a p à l'étymon all., mais estime, avec le *R.E.W.*, 4706a, pour l'ensemble des mots contenant l'élément *clap-*, qu'une création spontanée est plus probable. Nous avons déjà fait remarquer qu'à notre avis, les onomatopées ont souvent une origine ancienne et sont, tout comme les autres mots, sujettes à l'emprunt (cf. aussi l'avertissement de M. Valkhoff, *Etude*, 330, contre l'habitude d'expliquer des mots par création onomatopéïque, „panacée des étymologistes" et Meillet, *Bull. de la Soc. ling. de Paris*, XXXII, 133). Le cas qui nous occupe est particulièrement éloquent à cet égard. L'élément onomatopéïque *klap-*, imitant le bruit d'un coup ou d'un objet qui tombe, inconnu en latin, est très répandu et très ancien dans les langues germaniques, cf. *Fr.v.W.*, 311—312. Le *Wrb. Ned. Taal*, VII-II, ne consacre aux mots de cette famille pas moins de 87 colonnes (3408—3496). En français les nombreux mots où entre cet élément *clap-* ne remontent pas très haut et sont, le plus souvent, très tardivement attestés, cf. Valkhoff, *Etude*, 91, sous *clapet, claphout, clapper*, et l'art. *clape* ci-dessous. En plus nombre de ces termes appartiennent exclusivement aux dialectes du Nord (cf. l'article *clape*), d'autres se sont sûrement répandus de là. Aussi faut-il bien admettre pour *clap-* une origine germanique et comme les termes sont très fréquents en picard et présentent de nombreuses analogies avec les termes nl. correspondants (cf. l'article suivant), il est sûr que le nl. a exercé une influence considérable.

L'alternance *-i-, -a-*, dans les onomatopées est fréquente en lg. et en nl., cf. les exemples cités sous *kis-kas.*

Le dérivé *clapant* n'a pas de correspondant en nl. et est donc né en lg.

clape, f., „claque, tape".

clape, f., terme archaïque cité par *Forir*, „bois de douve", *clappe* depuis 1562, cf. *Régestes*, I, p. 561 [1]).

clapèdje, m., „action de fermer bruyamment" (une porte p. ex.).

claper, v. intr., „faire entendre un bruit sec, claquer"; v. trans. „lancer avec un bruit sec, flanquer."

esse clapé, (à l'usine), „trouver porte close, arriver trop tard pour entrer."

s'aclaper, terme archaïque (dans *Forir*), „se coller vivement à un mur, s'adosser".

d(i)claper, disclaper, „détacher" (des objets adhérant l'un à l'autre).

èclaper, „prendre (au trébuchet p.ex.) avec un bruit sec".

rèclaper, même sens.

riclaper, „refermer violemment".

r(i)clape, f., „pièce (d'une souricière) qui retombe".

---

[1]) Pour le voc. du tonnelier, cf. la belle étude de M. E. Legros, *Le tonnelier: I. La tonnelerie à la main à Huy*, dans *E.M.V.W.*, V, p. 155—192.

Clape-sabots, „*ine Marèye clape-sabots*, une femme qui fait sonner bruyamment ses sabots."

clapèt, m., „clapet de pompe"; „extrémité d'une aiguille de voie ferrée."

clapète, f., „claquette"; „claquet (de moulin)"; „soupape d'un soufflet"; terme rural „branche servant à enrayer une roue et *clap'tant* en retombant d'un rai sur l'autre dans une descente rapide"; — au figuré „langue on bouche bavarde", „bavard, bavarde"; également „cliquette" et „appareil permettant au pigeon de rentrer au pigeonnier", cf. *D.F.L.*

clapeter, *clap'ter*, „claquer" (de drapeaux au vent, d'un fouet); — „bavarder, commérer".

claptèdje, „action de *clapeter*", „bruit qui en résulte", „bavardage, commérage".

clapteû, *clap'teûse*, *clap'terèsse*, „bavard, bavarde".

clap'trèye, f., bavardage, commérage.

clapêye, (dans *Forir*) „taloche".

clapis', m., terme de houillerie, „plaque de schiste charbonneux ou de houille qui se détache aisément du toit d'une couche".

clapoter, „clapoter".

clapotèdje, „clapotis".

Comme nous l'avons déjà dit dans l'article *clap*, les mots de cette famille, où entre l'élément onomatopéïque *clap*, sont particulièrement fréquent dans les dialectes septentionaux, cf. le malm. *clape* „claque", *claper*, „claquer", „fermer bruyamment", *clapeter*, „claquer", *clapète* „espèce de frein", „bouche bavarde", *clapant* „énorme", *s'aclaper*, „s'adosser à quelque chose" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 81); le wallon occid. *clap*, „douve", cf. De Ruyg, p. 2; le valencienn. *clape* „merrain, bois de charonnage, bois de douve" (*Hécart*, 115); le rouchi *clapes*, „espèce de chaussure" (*Corblet*, 341); le givetois *clapé* „fermé", *il a clapé s'bouche*, „il s'est tu forcément", *clapète* „clapet, femme bavarde" (*Waslet*, 82); le namurois *clap* onomatopée, „bruit sec", *clape* „claque, douve", *claper*, *clapète* (*Pirsoul*, 105); le montois *claper* „résonner d'une certaine manière" (*Sigart*, 220); St. Pol: *klàpé*. Les mots de cette famille qu'on rencontre en français, sont attestés tardivement; *clapet* date de 1511, *clapir* de 1701, *clapoter* de 1834, *clappeter* de 1611, *clapotage* de 1783, *clapotis* de 1831, *clapper* du XVIe siècle. *Bloch*, I, 153 et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 81, considèrent ces mots comme des créations spontanées. Toutefois l'absence de l'élément onomatopéïque *clap-* en latin, sa fréquence et son ancienneté dans les langues germaniques (cf. l'article *clap*), et la présence de tant de mots dans les dialectes du Nord, font que nous n'hésitons pas à les regarder comme des emprunts. Une origine francique, proposée par le *R.E.W.*, 4706a, est moins probable à cause de l'apparition tardive des termes français, tandis que les mots picards et les analogies nombreuses et précises entre les termes lg. et leurs correspondants nl. (cf. plus bas) rendent un emprunt au nl. (Valkhoff, *Etude*, 81) plus probable qu'une origine all. (*D.G.*, 447; *Gam.*, 227a; *D.L.*, l.c.).

Voici donc quelques analogies entre les termes lg. et nl.: *clape* „claque" correspond exactement au nl. klap (*Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 3410) et *Verdam*, III, 1477, s. clap, Aanm., admet que ce sens a existé en mnl. *Clape* „bois de doive", rouchi *clape* „merrain, bois de charronnage" correspond au mnl. claphout (*Verdam*, III, 1478), nl. klaphout (*Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 3430), cf. anc. fr. *claphout* (Valkhoff, *Etude*, 91). Le lg. *claper* se rend en mnl. par clappen, nl. klappen (*Verdam*, l.c., *Wrb. Ned. Taal*, l.c.). Les renforcements par préfixe *a-*, *è-*, *di-*, *ri-*, *rè-*, sont caractéristiques pour le lg. Comme en lg. (*clapeter*), le verbe nl. a sa forme fréquentative klapperen (*Verdam*, III, 1481, *Wrb. Ned. Taal*, l.c., De Jager, *Frequentatieven*, II, 234). Le bruit de sabots (*ine Marèye clape-sabots*) est rendu en nl. également par klappen, klapperen ou klepperen. Pour parler du „bavardage" (cf. les termes lg. cités plus haut) on trouve en mnl. clap „bavardage" [1]), clapal „bavard", clapbank „banc où l'on bavarde", clappaert, clapper, „bavard", clappage, clappaadse „bavardage", clappeie „femme bavarde", clappelijc „bavard", clappen, „bavarder", clapperkijn, „petit bavard", clappinge, „bavardage", clapstoel, „chaise où l'on bavarde", cf. pour les équivalents en nl. mod. le *Wrb. Ned. Taal*, l.c. *Clapèt* et *clapète* comme nom d'objet ou d'instrument qui fait un bruit claquant, trouve son équivalent dans le nl. klap, cf. *Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 3414, et la forme palatalisée klep, cf. aussi Valkhoff, *Etude*, 91.

Nous croyons que tout cela permet de supposer une influence nl. Bien entendu nous ne prétendons pas réduire le rôle de la création spontanée à néant: bien des termes lg. et fr. n'ont pas de correspondant en nl. Dès que l'on sent l'élément onomatopéique dans ces mots, on forme facilement des néologismes et les termes se répandent rapidement. C'est ce qui explique peut-être le provençal *clapa* (*Mistral*, I, 564a) et le catal. *clapar*. Voir Haust, *D.L.*, l.c.; Valkhoff, *Etude*, 91, sous *clapet*, *claphout* et *clapper*.

Claskin, nom propre, provient du nl. mérid. Klaasken, diminutif de Klaas „Nicolas". En nl. mér. les noms propres en -ken abondent, cf. aussi *Tilkin*, nom de famille, du nl. mér. Tijlken, diminutif du nom propre Tijl (cf. Tijl Uilenspiegel, „Til l'Espiègle") et *Staskin*, *Taskin*, nom propre et nom de famille, dérivé de Stas', Stasse, „Eustache", à l'aide du suffixe *-kin*, du mnl. -kijn, -ken, cf. Valkhoff, *Neophilologus*, XIX, 243 et 244. Ces noms propres sont d'un faible intérêt: l'individu a émigré avec son nom. Dans *Råskin*, *Råskinèt*, nom de famille dérivé de *Råsse*, „Erasme", on retrouve le même suffixe *-kin*, avec dans *Råskinèt*, un deuxième diminutif, cf. Valkhoff, l.c.

climpe ou **climpeûre**, *foû climpe*, hors de la verticale; *èsse di* —, être d'aplomb.

---

[1]) cf. aussi le flam. *klip-klap*, cité par le *F.E.W.*, s. *klipp*.

d(i)climpi, dis— (*dihlimper, —pi*), t. technique, dégauchir (une pièce de bois, *d(i)climpé, dis—* (Seraing), t. de houillerie, sorti de la verticale.

hi-bwègne (Huy), adj., qui est de guingois: *ine mohone qu'est tote* — (pour de nombreuses variantes cf., *D.L.*, 321a).

hifèsse (*hin -*, Forir; *hé -* Jupille): *è —*, „de biais, de guingois".

J. Haust (*D.L.*, 152) renvoie ces mots au m. bas-all. s l i m p (oblique). Le rapport entre s l i m p et les formes lg. a été suffisamment établi par J. Feller dans le *B.D.W.*, XVI, p. 66—77, où il passe en revue toute une série de formes se rapportant à l'idée „sorti de la verticale" et où il répond d'avance aux objections de M. Corin (*B.D.W.*, XVII, 110 et XIX, 9—11) concernant une contradiction de sens (*foû climpe* par exemple signifie étymologiquement le contraire du terme lg.). Seulement le m. bas-all. n'est pas seul à posséder cette forme s l i m p, ni seul à connaître ce sens du mot: M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 250) se sert d'un anc. rip. s l i m p pour expliquer le malm., ce qui veut dire, paraît-il, que le mot n'est plus vivant en rhén. mod. (Le *Rhein. Wrtb.* n'est pas encore arrivé à la lettre *s.*)

Nous le relevons en outre en mnl., cf. *Verdam*, VII, 1279: s l i m- (s l e m ook s l i m p, s l e m p) et dans les dial. flam.: *De Bo*, 898a cite: s l i m p e — entre autres pour „gemeen vrouwspersoon", s l i m t e — s l i m h e i d, sommigen zeggen s l i m p e, *Schuermans*, 619b — s l i m p e (même sens que *De Bo*), *Schuermans, Bijv.*, 303 s l i m p t e, s l i m t e.

Par contre le limb. (*Houben, Breuls, Jongeneel*) et le brab. (*Antw. Idioticon*) ne connaissent pas de forme avec *-p-*.

Si les formes avec *-p-* sont toujours vivantes en flam. mod., il est fort probable que leur emploi a été plus étendu à l'époque du mnl. Une influence de cette forme sur le lg. est donc fort bien possible. D'autre part, comme les dialectes rouchi et picard ne connaissent guère de mots de cette famille, qui est fort bien représentée en wall., cf. aussi *Pirsoul*, 436, *Waslet*, 250 et surtout l'article très nourri, cité plus haut, de J. Feller et que en outre le mot est attesté à Malmedy, une influence rhénane est également possible. En somme: mots douteux.

clipèdje, èsse a clipèdje ou **fé —**, terme de houillerie, „porter à faux", en parlant d'un madrier.

Le *D.L.*, 152b, rattache ce mot au nl. k n i p „trébuchet, piège à trébuchet". Sont également en rapport avec cet étymon. nl. le rouchi *crépiau, cripiau, clipériau*, „souricière" (*Sigart*, 135, *Hécart*, s.v.), le wallon *clepèt*, „peson, balance romaine" (Bastin, *Voc. de Faymonville*, *Bull. Soc. L.W.*, L, 554), *cliper*, „prendre subtilement", *clipia*, „souricière", que J. Haust cite à Braine-le-Comte (*B.D.W.*, XII, 145). Le malm. *clipê, clipêt*, est dérivé selon M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 81, de l'all. K n i p p w a g e. Phonétiquement les altérations du groupe initial (*kr -, kl -*) s'expliquent par la difficulté de l'initiale germ. k n- pour les bouches romanes.

Les différents développements sémantiques sont naturels, quand on part du nl. k n i p, „piège à trébuchet", instrument qui fait „k n i p" (onoma-

topée imitant le bruit d'une serrure ou d'un ressort qui se ferme brusquement), dès qu'on y touche.

Un madrier qui est posé *a clipèdje* porte à faux, risque de glisser à la moindre secousse; selon le *Vocabulaire des mineurs du Nord* cité par J. Haust, *B.D.W.*, XII, 146, c'est un „bois qui va tomber". Le verbe *cliper* „prendre subtilement" correspond au nl. mér. knippen, „attraper brusquement et comme par méprise" ".

Le sens „piège" et „balance" se trouvent aussi pour le fr. *trébuchet* (cf. *D.G.*) et le nl. connaît knipwaag („balance") à côté de knip („piège").

La répartition du mot en wall. et en pic semble suggérer qu'il s'agit du nl. et non de l'all., bien que les termes malm. aient pu subir l'influence de l'all. Knippwage.

clitch, (Oleye, Bergilers, Waremme), f., „petite bille de peu de valeur; fig. „avorton de fruit", etc.: *quand on plante lès crompires trop spèsses, on n'a qu'totès clitches*, dérive d'après le *D.L.*, 716, du flam. limb. klits. Cet étymon est assez peu répandu. Peut-être est-il en rapport avec klits, terme à sens très péjoratif, „déchêt", „prostituée", cf .aussi le *F.E.W.*, III, 788. Voir pour une autre hypothèse le *D.F.L.*, corrections, p. 491, qui dérive le terme de *tchike* par métathèse avec insertion de *-l-*. Le nl. mér. klits serait emprunté au lg.

clokman' (Forir), „fondeur de cloche".

C'est le mnl. clockenman (clocke-, cloc-), *Verdam*, III, 1570, qui n'était à l'origine ni le sonneur, ni le fondeur de la cloche, mais une espèce de fonctionnaire chargé de faire sonner les cloches. *Kiliaen* traduit le mot encore par „nolae curator". Plus tard cette fonction ayant été supprimée, ce fut le fondeur de cloches; cf. *Wrb. Ned. Taal* (sous klokman), qui mentionne le mot comme vieilli. Le mot a pénétré en picard et en normand. (cf. *Godefroy*, I, 156, Valkhoff, *Notes Etym.*, I, 1, où cette étym. a été proposée pour la première fois, *F.E.W.*, II, 792a, b) et en wallon (*D.L.*). On en trouve aussi des traces dans les dial. rhén.: Le *Rhein. Wrtb.*, cite à Eupen Klockemane au sens de „suisse, bedeau" (Kirchenschweizer). En pic.-norm. le sens général est „sonneur de cloche", quelquefois „fondeur de cloche" (Mons) ou „veilleur de nuit" (St. Pol). Ces écarts s'expliquent par la nuance spéciale du sens mnl., la fonction de „préposé au service des cloches" n'a pas dû exister partout.

Le lg. *clokman*, „fondeur de cloche", que le *D.L.* cite d'après Forir, représente exactement le sens mentionné par le *Wrb. Ned. Taal*, s. klokman, de sorte qu'il est possible que l'emprunt ne remonte pas au mnl. [1]). Toutefois cela est assuré pour le picard, puisque *clockeman*, „bélier de

[1]) Pour M. Legros le terme lg. est ancien. C'est sans doute probable. La plus ancienne attestation que nous ayons pu en trouver est celle de Forir.

troupeau", qui ne s'explique que par *cloqueman*, „sonneur de cloche", est attesté dès 1512. (*Tobl. Lom.*, II, 429). Cf. *R.E.W.*, 1995, Valkhoff, *Notes Etym.*, I, 1, *F.E.W.*, II, 792.

clôstri (dans Forir), m., „portier de couvent".

D.L., 153b, rattache ce terme archaïque, cité d'après *Forir*, au nl. k l o o s t e r (couvent). En effet le sens du lg. „portier de couvent", semble imposer cette solution. Phonétiquement l'all. K l o s t e r (pour les formes à o, cf. *Rhein. Wrtb.*, IV, 772) convient tout aussi bien. Pourtant J. Haust, (*Mélanges Salverda de Grave*, 163) a raison d'inférer du bilinguisme de l'ancienne principauté de Liège, une origine nl. Le mot n'a été attesté ni à Malmedy, ni dans les autres dial. wall. ou picards. L'évolution sémantique est d'ailleurs bizarre, il doit y avoir eu malentendu sur le sens du mot nl. [1]), cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XVII, 113.

clotèt, Malm., *clotchèt*, Faymonville, *cloton*, Grandmenil, „amas de neige, de boue", cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 82 et le *D.F.L.*, s. *amas*.

s'aclot'ner, „amasser" (de neige, de boue).

èclot'ner, „coller ensemble".

duclot'ner, „démêler".

Clotèt a été rattaché au nl. k l o o t, „boule" par Jean Haust, *Etym.*, 170 note. Comme l'a déjà fait remarquer M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 82, la répartition, les termes se trouvent surtout en ardenn., fait penser à une origine rhénane (k l o t t, k l o t t e n). Pourtant l'emploi du mot a pu être plus étendu. M. Cohen a relevé *clotton*, terme d'injure, dans une Mystère de la Nativité, fin XVe siècle. (Cohen, *Mystères*, p. LXXXVII). Si la répartition du mot a été plus étendue, il faudrait penser au mnl. k l o o t, c l o t, c l o t t e, cf. *Verdam* et *Kiliaen*. Le *F.E.W.*, III, p. 796, qui donne aussi la répartition complète de nos termes, dérive également *clotèt* etc. du m.nl., en rattachant la forme *clotchèt*, etc. (Faymonville) au rhénan k l o t z. Le mot nl., k l o o t signifiant aussi „testicule", est employé également comme une injure grossière, cf. le sens de *clotton*.

clouche (Ougrée, Seraing), f., „petit sou", au pluriel aussi „de l'argent", cf. *D.F.L.*, s. *sou*, qui mentionne *clouche* aussi à Huy, à Waremme, et la forme *crouche* à Bergilers et à Ampsin.

J. Haust, *D.L.*, 153b, a suggéré l'étym. nl. k l u i t, k l u i t j e, qui a été contestée par M. Corin, *B.D.W.*, XVII, 118, et Verdeyen. *Comment reconnaître . . .*, s.v. Regardons d'abord le sens du mot dans les autres dialectes du Nord:

---

[1]) Le *F.E.W.*, II, 752, met *clôstri* sous *claustrum*, „serrure", mais ne rend pas compte de la forme du mot en lg. moderne. M. Legros est également d'avis que le terme est roman, cf. *D.F.L.*, corrections 491, qui suppose un anc. wallon *clôstre* (< lat. *claustrum*). Du moment qu'il est possible d'expliquer le mot par le fonds indigène, il est préférable d'écarter l'explication par un terme germ., qui en somme ne convient pas tout à fait bien.

Sigart, 126, connaît le mot au sens de „soupe au lait battu avec des pommes"; *Corblet*, 343, traduit „espèce de patisserie", *Hécart*, 118: *clouche* „est un morceau de pâte qu'on fait frire après l'avoir cuite dans du lait ... potage fait avec de la farine et des pommes."

Vermesse, 150, *clouches*, s.f., pluriel, „fleur de farine, formée en grumeaux par l'action de l'eau bouillante dans laquelle on la verse par cuillerées. Quand elle est suffisamment cuite on l'assaissonne de beurre et de sucre. Les avis sont partagés sur l'excellence de cette patisserie (rouchi, picard)." — Ces sens s'éloignent beaucoup de celui du lg.; ce qu'ils ont de commun c'est la formation de grumeaux dans une soupe ou dans une pâte (*Corblet* ne précise pas). Or ces grumeaux se disent en nl. aussi *kluitjes*, cf. *Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 4200.

Pourtant ni le nl. k l u i t, k l u i t j e, ni le mnl. c l u t e, c l u u t, c l u y t n'expliquent la voyelle du lg. *clouche*. Par contre la forme dialectale k l o e t convient fort bien (cf. rhén. h u r d, lg. *hoûrde*). Etymologiquement le nl. k l u i t, „grumeau" et k l u i t, „pièce de monnaie, petit sou" sont identiques (cf. *Fr.v.W.*, 320b).

K l o e t („motte de terre") est attesté en mnl. (*Verdam*, III, 1561), toutefois pas dans les sens dont il s'agit ici. En nl. dialectal on le trouve dans *Joos*, 351: K l o e t [1]), entre autres „sou" (v ij f c e n t e n k l o e t) et le verbe k l o e t e n, „former des grumeaux": h e t m e e l k l o e t i n d e p a p. *Schuermans*, 254, k l o e t autre forme de k l u i t, au Petit Brabant. *De Bo* le connaît seulement dans un autre sens et *Teirlinck* mentionne expressément le mot comme inconnu. *Ant. Idioticon, Bijvoegsel*, II, 61, le cite, aussi dans des composés. Si le mot n'est donc pas général, il est assez répandu et il a pu l'être encore davantage. La finale du lg. s'explique par le diminutif k l o e t s k e [1]).

Si le mot avait été emprunté au francique (supposition de M. Verdeyen, l.c.) la voyelle serait ò ou ó et la finale aurait disparu ou aurait été en tout cas fortement réduite (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 22).

Par contre il est fort bien possible que l'emprunt date du mnl., bien que les sens cités plus haut ne se présentent qu'après cette époque (*Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 4198) [2]).

En résumé la forme mér. k l o e t, du nl. k l u i t est attesté au deux sens „grumeau" et „petit sou", dont le premier a pénétré en rouchi-picard et le deuxième en lg. Voir aussi le *F.E.W.*, II, 801.

clussê (à Trembleur), m., „crochet à ressort".

èclussî cité par *Grandg.* et *Forir*, „entraver" (un cheval p.ex.); au figuré à Cointe „ankylosé", à Verviers „impotent, perclus".

[1]) Pour la valeur précise de k l u i t, k l o e t dans les dialectes nl. mér. (0,10 fr. ou 0,05 fr.), cf. l'étude de M. P. V. Verstegen, *De benamingen van kleine geldstukken* (*Leuv. Bijdragen*, 1939, p. 87, et 92. Avec carte).

[2]) Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, p. 87 cite le français belge *clotte* de terre (motte), qu'elle attribue au flam. k l o t, k l o o t, nl. k l u i t. Ce sens existe déjà pour k l o e t en mnl., cf. *Verdam*, l.c.

ècluse, èclusse, f., „entrave".

La forme de Trembleur *clussê* est sans doute un diminutif formé sur le mnl. c l u s e (*Verdam*, III, 1601), nl. k l u i s (*Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 4419), qui se rattache au latin *clûsa* (classique *clausa*) et a, en nl., entre autres le sens de „waterkeering", c.-à-d. de „digue", „barrage contre l'eau" (cf. *Wrb. Ned. Taal*, article cité sous k l u i s 7). Bien que ce sens ne soit pas attesté en mnl., *Verdam*, l.c., admet qu'il y a existé. De l'idée de „barrage" à celle d'„entrave", il n'y a qu'un pas, ce qui explique le sens de *clussê*, d'abord probablement „petit objet qui ferme", puis „collier à ressort". Sur *clussê* on a formé le verbe *èclussî*, d'où le déverbal *èclusse*. M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 57, veut tirer ces mots du fr. *écluse*, lg. *èclûse*. Le *D.G.* connaît en effet *écluse* au sens de „plaque de fer forgé, qu'on place dans le canal conduisant la matière en fusion, pour la contenir et la diriger" (dans les fonderies de canons). Cette signification est également voisine de l'idée de „entrave". Cependant cette explication ne tient pas, parce que la forme *clussê* serait inexplicable et que, en outre, ce sens du mot en fr. est naturellement moderne. Voir aussi le *F.E.W.*, II, 1, 801, qui ne mentionne pas le mot *clussê*.

Comme les termes lg. se trouvent tout près de la frontière nl. et manquent en malm., l'étymologie nl. s'impose. Haust, *D.L.*, 242, *Bull. Top. Dial.*, X, 52.

clûte (Verviers), „boulet de menue houille" (syn. de *hotchèt*). On le trouve, également à Verviers, dans l'expression *neûr come clûte*, „très sale" (*D.L.*, 716 et *D.F.L.*, s., *boulet*).

Le terme se retrouve au même sens à Malmedy (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 82) et est inconnu dans les autre dialectes. Le *D.L.*, 330a, rattache le mot au nl. k l u i t [1]), qu'on pourrait remplacer par le mnl. c l û t e. Seulement la répartition du mot, uniquement connu à Verviers et à Malmedy, indique clairement que le mot vient sans doute du rhén. K l ü t (*Rhein. Wrtb.*, IV, 823), qui a à peu près le même sens et qu'on trouve entre autres en eupen. et en rip. (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 82) [2]).

cokemâr, cok'mâr, m., quelquefois féminin, *ine cot'mâr*, Jupille (cf. *D.F.L.*, s. *cafetière*): „coquemar, bouilloire", „cafetière".

L'histoire des étymologies différentes proposées pour le fr. *coquemar*(t), ne manque pas de piquant.

Ce n'est qu'en 1906 (*Z. Rom. Ph.*, XXX, 307) que Sainéan a renversé l'étym. lat. *cucuma*, qui avait régné depuis Nicot jusqu'à Körting, en lui

---

[1]) cf. aussi le *F.E.W.*, II, 1, 801, sous *kluit*, qui reproduit l'étymologie de J. Haust, *Etym.*, 156. La même étymologie se trouve déjà dans *'t Daghet in den Oosten*, I, 1885, 8.

[2]) Le *D.F.L.*, sous „argent", mentionne *clûtes, dès clûtes*, à Sart et à Jalhay au sens de „argent". En nl. k l u i t e n h e b b e n ou plutôt k l u t e n h e b b e n se trouve souvent dialectalement au sens de „avoir de quoi". On sait que k l u i t, „grumeau" et k l u i t, „petit sou", sont étymologiquement identiques, cf. aussi l'article *clouche*.

substituant le bas lat. *cucumarium*, pendant du byzantin *κουκουμαριον* attesté au Xe siècle au sens de „pot". Baist (*Z. Rom. Ph.*, XXXII, 1908, 46) adhéra en somme à cette hypothèse tout en refusant de croire à un intermédiaire latin. Cette thèse byzantine a été généralement adoptée, elle l'est encore par la dernière édition du *R.E.W.*, 1935, jusqu'à ce qu'en 1928 M. Gamillscheg (*E.W.F.Spr.*, 253b), frappé par l'apparition tardive du mot en français et par l'aire géographique restreinte (Nord de la France), proposât une étym. néerl., **k o o k m a a t*. M. Gamillscheg n'admet donc pas la parenté du fr. et des mots grecs, it., esp. et prov., cités par le *R.E.W.*, sans mentionner toutefois ses motifs. Sa proposition n'était pas très heureuse puisque **k o o k m a a t* a l'inconvénient de ne pas exister (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 83) et d'être une formation anormale. (cf. Valkhoff, *Etude*, p. 97, De Tollenaere, *Z. Rom. Phil.*, LX, 502—506, p. 503).

Mais la voie indiquée par Gamillscheg, l.c., s'est trouvé avoir plusieurs issues, puisqu'on a découvert ou plutôt redécouvert l'étym. *k o o k m o o r*, suggéré vaguement il y a trois quarts de siècle déjà par *Schuermans* (1865—1870), 389a et formellement proposé par *De Bo* (1873), 487b. L'étymologie se trouve dans Vercouillie (*Etym. Wrb.*, 1925), a été communiquée par M. Valkhoff (*Leuvensche Bijdr.*, XXVIII, 20) et est admise par M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 83) et dans deux articles de M. Grootaers (*Leuv. Bijdr.*, XXXI, 189) et de M. de Tollenaere (*Z. Rom. Phil.*, LX, 502). La tentative de M. Grootaers de prouver par raisonnement phonétique que le mot a passé du wall. en fr. a été réfutée de façon convaincante par M. Legros (*Bull. Top. Dial.*, XV, p. 272—273), qui ajoute dans son compte rendu de l'article de M. de Tollenaere (ibid., p. 273) le lux. *kokmâr* et *kopmar*.

Il serait difficile de s'imaginer un étymon qui, phonétiquement, s'accorde mieux aux formes wallonnes que notre *k o o k m o o r*. En effet M. Grootaers (l.c., p. 190—191) propose une explication ingénieuse d'abord de la naissance du mot en néerl. Pour le sens l'accord n'est pas moins grand. Celui qui a vécu, comme dit M. De Tollenaere au pays des „*m o o r s*" n'a qu'à regarder la page *cokemår* du *D.L.* pour voir passer devant son esprit des images de jeunesse. Enfin la carte publiée par M. De Tollenaere (l.c., p. 505), montre que les formes wall. sont entourées de tous côtés de dialectes germ. où l'on connaît encore le *m o o r* au sens de „bouilloire, chaudron". Nous nous sentons donc disposé à admettre l'étym. néerl., toutefois il y a croyons-nous quelques réserves à faire.

D'abord et surtout les mots qui par leur forme phonétique et leur signification rappellent le fr. *coquemar* occupent un territoire très étendu: wall. *cokemår, cok'mår*, cf. Bruneau, *Enquête*, I, 209, *Etude*, 118, malm. *cokemar*, fr. co*quemar*, Bernex en Suisse *kokmor* (*A.L.F.*, 1509, 936) (communication de M. Valkhoff, cf. De Tollenaere, p. 503), prov. *coucoumar, coucouma* (Mistral), it. *cogoma, cocoma*, a. cat. *cogomar*, m.gr. *κουκουμαριον*, grec. mod. *cumari*, roum. *cumar* „pot de chambre". Pour la répartition exacte

du mot dans les dialectes français, cf. *F.E.W.*, II, 2, p. 1456 s. I, qui ne croit pas non plus à un étym. nl. et ne mentionne pas même la discussion. Il est vrai que pour plusieurs d'entre ces mots le sens est un peu différent, mais cette différence n'est pas si grande qu'il faille exclure a priori tout rapport.

M. Gamillscheg, en séparant les autres formes romanes de celles du Nord, a malheureusement omis d'en mentionner le pourquoi. M. De Tollenaere (l.c., p. 502) reconnaissant la difficulté pour le provençal *coucoumar*, trouve pour ce mot une explication plausible en supposant un croisement du fr. *coquemar* et une forme prov. primitive *coucouma*, qu'il semble dériver du lat. *cucuma*. Mais est-ce qu'on oserait faire la même chose pour l'a. cat. *cogomar* (*R.E.W.*) et puis les formes grecques et le roumain? Il est difficile de tirer aucune conclusion de *kokmor* (Bernex en Suisse), puisque le mot est suivi dans l'A.L.F. d'un point d'interrogation indiquant le doute des auteurs sur sa réalité. Si c'est un mot indigène, son existence plaide contre une origine néerlandaise.

Les formes italiennes ne font pas difficulté, parce qu'elles s'accomodent en somme assez bien du lat. *cucuma*.

Regardons d'autre part l'étym. proposé.

K o o k m o o r est attesté uniquement par De Bo. Et s'il est vrai que le *Middelnederl. Woordenboek* de Verdam pourrait être basé sur un plus grand nombre de documents (cf. De Tollenaere, p. 504), il n'en reste pas moins significatif que le mot k o o k m o o r manque, d'autant plus qu'il n'est attesté dans aucun autre dictionnaire. Cela s'explique, croyons-nous, par le fait que k o o k m o o r, quoi qu'en dise M. De Tollenaere (l.c., p. 504), n'est pas une formation normale en néerl. D'abord sa naissance s'explique par la comparaison du chaudron „noirci par le feu et la fumée" à un m o o r (Maure), à cause de la couleur. Or le peuple qui crée ce mot, ne dira pas en pareil cas k o o k m o o r mais m o o r tout simplement (cf. m o o r comme dénomination pour un cheval ou un chat; *Wrb. Ned. Taal*, s.v., nous l'avons rencontré aussi pour une vache). Si l'on a ajouté plus tard le premier terme k o o k-, cela ne peut avoir eu normalement d'autre objet que d'éviter un équivoque. La formation de k o o k m o o r (chaudron) est donc postérieure à celle de m o o r (chaudron) (cf. Grootaers, l.c., p. 190). Dès lors, si le danger d'équivoque avait été général, on ne comprend pas pourqoui le mot m o o r est attesté partout (dans l'aire indiquée par M. De Tollenaere, p. 505) et le mot k o o k m o o r seulement dans *De Bo*. K o o k m o o r a donc été probablement d'un emploi restreint et cela se comprend parce que l'indication k o o k- est superflu, le m o o r servant toujours à faire bouillir. La comparaison à k o o k s t o o f (cf. De Tollenaere, p. 504) est fausse, parce que, un s t o o f servant le plus souvent au chauffage, cette indication est bien nécessaire.

Dans les mots k o f f i e m o o r et v a r k e n s m o o r le premier terme indique encore l'usage sans cependant s'opposer à k o o k m o o r.

Quant à la vitalité du mot dans les dialectes rhénans, M. De Tollenaere

(l.c., p. 505—6) a déjà fait remarquer fort judicieusement que K o c h m a r etc. s'expliquent bien mieux par un emprunt au wallon. Il semble donc que M. De Tollenaere a tort de suggérer par la parenthèse de sa carte que l'aire de k o o k m o o r a été identique à celle de m o o r. Si maintenant on considère d'autre part l'extension fort étendue de *coquemar* dans les langues romanes et l'existence de beaucoup de mots ayant un radical *coque, coc-*, au sens vague de „récipient", en français (*cocotte, cocasse, coquasse* etc., cf. Littré et Huguet s.v.), comme dans d'autres langues romanes (cf. p.ex. dans l'A.I.S. la carte *i cocci*, Band V, K. 977), on se demande s'il ne faut pas résister à la tentation, bien grande pour un Néerlandais, il faut l'avouer, de renvoyer le *coquemar*, fr. à un mot du terroir, qui bien, qu'attesté dans *De Bo*, ne semble pas avoir eu, à cause de sa formation et de sa signification, une vitalité bien grande.

Quant à la date, l'apparition tardive (1316) plaide en effet contre une origine latine, mais s'il est vrai que le sens primitif du mot est „chaudron" (cf. De Tollenaere, l.c., p. 503—4), cette apparition tardive (1316 n'est d'ailleurs pas si tardif pour un mot pareil) est assez naturelle, puisque les objets de luxe ont plus de chances d'être attestés dans les textes que notre humble coquemar. Malgré tout cela, le *coquemar*, par sa forme et son emploi, appartient surtout à la France du Nord. Au fond le mot n'appartient pas au français commun, qui dit „bouilloire". Pour expliquer sa répartition, en face de l'aire restreinte du nl. mér. K o o k m o o r, on peut supposer qu'il s'est agi, à l'origine, d'un ustensile de forme particulière répandu par le commerce. En somme le petit problème n'a pas été résolu d'une façon entièrement satisfaisante [1]).

colza, golza, golzâ, dans *ôle di colza*, „huile de colza".

Le terme se rencontre en fr. commun *colza*, „plante crucifère dont la graine donne une huile employée surtout pour l'éclairage" et en picard-rouchi, cf. *Hécart*, sous *colsa* et *colza*. En fr. il n'a été attesté que depuis le XVIIe siècle (cf. *D.G.*, s.v.), ce qui rend un peu étonnante sa présence dans le Midi de la France, cf. Valkhoff, *Etude*, 96.

L'importance des cultures de colza dans les Flandres et en Hollande, et la présence du mot en picard, plaident en faveur du nl. k o o l z a a d „colza", cf. Valkhoff, l.c. Comme les terres du pays liégeois ne se prêtent pas à la culture du colza, on a dû y connaître seulement l'huile et non pas la plante. L'altération de l'initiale *k-* en *g-* s'explique facilement par le passage du mot nl. en lg. et montre que le terme ne s'est pas introduit par l'intermédiaire du français. L'évolution de *golzâ* (forme plus ancienne) en *golza* a pu avoir lieu sous l'influence du français *colza*.

En Wallonie malmédienne cependant on rencontre *golzâ* aussi pour le

---

[1]) Pour les formes de *coquemar* que Mademoiselle Geneviève Massignon, qui prépare une thèse sur les parlers français d'Amérique, a relevées chez les Acadiens, voir *Neophilologus*, 1949, p. 144.

nom de la plante, cf. J. Bastin, *Les Plantes*, p. 108; J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 105.

Pour un autre terme *golzå*, forme altérée de *gozå*, s.m., „chausson, tarte demi-circulaire et couverte, formée d'un rond de pâte replié sur lui-même et contenant des fruits", cf. J. Haust, *Li voyèdje di Tchaufontainne*, p. 59, *Bull. Top. Dial.*, 1929, 173 et le *D.L.*, 294. C'est ce terme-là qui explique *on golzå*, „un mari qui n'est pas maître chez lui", *D.L.*, 291.

Voir aussi Behrens, *Beiträge*, 300; Valkhoff, *Etude*, 96; le *D.L.*, 716; Warland, l.c.

com'-com', djouwer a —, „jouer aux quatre coins".

C'est un jeu d'enfants très populaire dans toutes les provinces néerlandaises [1]) appelé: s t u i v e r t j e w i s s e l e n ou b o o m p j e w i s s e l e n: Quatre joueurs sont placés chacun près d'un arbre qu'ils sont obligés de toucher. Au milieu d'eux se trouve un cinquième joueur, qui doit tâcher d'occuper un des quatre arbres, resté libre pendant les quelques moments que deux autres joueurs mettent à échanger leurs postes. Cet échange doit naturellement avoir lieu aussi rapidement que possible. C'est pourquoi un joueur voulant changer de place, invite, au moment de s'élancer vers l'arbre de son voisin, ce camarade à venir, en lui criant: k o m (viens).

Ce cri explique le nom du jeu en lg. [2]). Le maintien de la consonne finale révèle un emprunt relativement moderne. C'est le type de l'emprunt plaisant. Tout le monde sait bien en somme qu'en néerl. et en all. k o m, k o m m. signifie „viens". Pour d'autres termes de jeux d'enfants que le lg. doit au nl. cf. p. 314. Voir aussi Haust, *D.L.*, 158 [3]).

communemaistres, a été relevé par J. Haust dans un texte de 1466: „Les communemaistres, échevins et conseils de la ville de Malines", cf. *Régestes*, IV, 243 et *Glossaire* par J. Haust, p. 526/7, où le terme est expliqué comme une traduction de g e m e e n t e m e e s t e r. Il est vrai que le terme ne se rencontre dans aucun dictionnaire nl. Jusqu'ici la rédaction du *Wrb. Ned. Taal* n'a relevé aucune attestation du mot [4]). *Verdam*, VII, 1795, mentionne le terme s t a t m e e s t e r, d'après le *Vocabularius Copiosus*, au sens de „maire", „bourgmestre". La traduction littérale de s t a t m e e s t e r a pu être également *communemaistre*. Bien entendu le terme *g e m e e n t e m e e s t e r n'a rien d'insolite. Il a pu exister.

conin, terme archaïque, cité par *Forir*, m., „lapin" (synon. *lapin, robète*).

Le caractère arch. du mot et l'existence d'un *conin* au sens du latin *cunnus* est une belle illustration de la solution proposée pour la disparition

---

[1]) Le jeu est d'ailleurs connu partout.

[2]) Zéliqzon le mentionne également en lorrain.

[3]) Le *F.E.W.*, II, ne cite pas ce terme, le réservant sans doute pour le volume spécial qui sera consacré aux emprunts germaniques.

[4]) Renseignement obligeamment fourni par Mademoiselle J. H. van Lessen.

rapide de l'afr. *conil* par Gilliéron et expliquée en détail par M. Jaberg, *Sprachgeographie*, p. 12, carte X, selon laquelle le deuxième sens a fait disparaître le premier. On trouve la même situation à Boulogne: *Haigneré*, II, 148 cite *conins, congnins*, archaïque pour lapin et dans „un sens peu propre", encore vivant à Desores. Cette histoire semble se renouveler pour le fr. *lapine* [1]) (Jaberg, l.c.) et pour le lg. *robète, ine mère robète*, „femme très féconde" (*D.L.*, 562b, cf. aussi l'article *robète* plus bas et actuellement le terme ironique *lapinisme* [2])). Les formes germaniques (nl. k o n ij n, all. k a n i n c h e n) alléguées par M. Corin, *B.D.W.*, XVII, p. 102, sont d'origine franç. (cf. *Fr.v.W.*, s.v.) et le *D.L.*, 160, rattache donc à juste titre le mot lg. à l'afr. *conil*, lat. *cuniculus*, cf. aussi *F.E.W.*, II, 2, 1540 ss.

coûke, f., „pain d'épice": *dèl crasse —, — di Dinant, coûke a doze*, dans *Forir*, „petit pain d'épice à douze cannelures"; *bouname di coûke; ine madame di coûke*, à Voroux–Goreux, cf. *D.F.L.*, s. *bonhomme*.

coûk'lî, 1°. „fabricant de pain d'épice". 2°. (aux fêtes de village) „forain, qui tient un jeu où le gagnant reçoit *dès coûkes et dès-oûs*".

Le mot est très répandu dans les dialectes du Nord: cf. *Vermesse*, 301, *couque, kouque*; *Warland, Gloss. und Gramm.*, 83, *coûke*; *Corblet*, 305, *couke*; *Pirsoul*, 125, *coûke*; *Sigart*, 132, *couque*; *Hécart*, 130 et 268, *couque, kouque, kouk* [3]). Il a pénétré aussi en fr. commun, cf. Valkhoff, *Notes Etymologiques*, I, *Neophilologus*, XVIII, p. 1, qui cite entres autres *Littré, Sachs–Villatte* et la carte 627, de l'A.L.F. Il est étonnant qu'on ne retrouve pas le mot dans le *F.E.W.*, II. La répartition géographique du terme et le fait, que l'all K u c h e n „gâteau", convient, phonétiquement, moins bien, parlent en faveur de l'étymon nl. k o e k „gâteau", cf. *D.L.*, 172a, Valkhoff, *Neophilologus*, XVIII, 1., Corin, *B.D.W.*, XIX, 13, Warland, l.c. Le passage de *ŭ* à *ū* est assez exceptionnel, il est vrai, mais non sans exemple (cf. Warland, o.c., § 25). Le genre féminin en lg. s'explique par la prononciation de la finale. La conservation de cette finale montre qu'il ne s'agit pas d'un emprunt très ancien. Comme le nl. k o e k existe déjà en mnl. (*Verdam*, III, 1655, cite c o e k e, c o u k e) le terme lg. peut dater de cette époque. Il est vrai qu'un terme mnl. **c o e k e b a k*, correspondant au nl. mér. k o e k e b a k, et pouvant rendre compte de

---

[1]) Encore parfaitement vivant dans l'Ile de France.

[2]) Terme mentionné obligeamment par M. Valkhoff.

[3]) Le mot *couquebaque*, d'un sens analogue („gâteau, patisserie, espèce de crêpe") est cité par *Hécart*, 262, *koucbac*; *Sigart*, 132, *couquébaque, coucabaque* (long article avec une explication bizarre), *Pirsoul*, 125a, *coûkebake* et par *Vermesse* sous *bouquette*. Il représente le nl. k o e k e b a c de même sens, et très répandu en flamand pour „crêpe", cf. *Wrb. Ned. Taal*, VIII[II], 4911. *De Bo, Joos, Teirlinck*, s.v. L'emprunt de ce terme est de la même espèce que celui de *pannecouque* (du nl. p a n n e k o e k) „crêpe", cf. Valkhoff, *Etude*, 199. Voir aussi Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, p. 87 et Bertha Bosshart, *Die Benennungen der Omelette .....*, Zürich, 1932, c.r. Jean Haust, *Bull. Top. Dial.*, VIII, p. 449.

couquebaque etc. (cf. note 3) n'est pas attesté, mais mnl. *c o e k e b a k k e r „celui qui fait des couques", qui a sûrement existé à côté de son féminin c o e k e b a c s t e r, ne l'est pas non plus.

Cet emprunt s'explique par l'amour de patisseries et des k o e k e b a k, manifesté à certaines occasions par le peuple flamand. Qu'on se rappelle les tableaux bien connus de Breughel, des kermesses et des noces en Flandre. Pourtant les Wallons se sont bientôt rendus maîtres eux-mêmes dans cet art, puisque *Pirsoul*, l.c., célèbre avec complaisance et en détail les *couques de Dinant* [1]) terme qu'on retrouve à Hasselt, comme substantif et comme adjectif e n e k o e k d e n a n g e m a n „un homme de couque de Dinant", cf. Grauls., *Bull. Top. Dial.*, VII, 266.

couk'li est dérivé de *couke* et propre au lg. On peut faire remarquer encore que le forain, décrit sous *couk'li* est un personnage très connu dans les kermesses et les ventes publiques en Flandre, comme en Zélande. En général le gagnant y reçoit des „coûkes" et du chocolat.

coûrtigar (dans *Forir*), m., „corps de garde".

D.L., 172a, propose l'étym. nl. k o r t e g a a r d, altéré du fr. *corps de garde*. Ce dernier a d'après *Larousse*, XX, II, 492a et *Littré*, I, 818b, deux sens: a. „petite troupe, qui monte la garde"; b. „lieu, où se tient cette troupe". Ces deux sens sont d'ailleurs liés intimement: le premier est attesté depuis 1606 (Nicot) et le deuxième depuis 1636 (Monet), cf. *F.E.W.*, II, 2, 1212, sous corpus I, 4, c). Aussi la distinction de *Larousse*, XX, l.c., entre aujourd'hui (b) et autrefois (a) semble-t-elle artificielle [2]). C'est pourtant le sens b que le nl. a emprunté. *Kiliaen*, 840b, traduit déjà „statio, vigilum statio". C'est du reste ce sens qui est — ou plutôt a été — général en nl., cf. *Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 5728—9, qui indique les dialectes et donne beaucoup d'exemples. Le mot est signalé en outre à Tongres k e r g ô t, à Tirlemont k o t t e g a r e (Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VI, 147, Corin, *B.D.W.*, XIX, 23). Les grands dictionnaires mérid. (*De Bo*, etc.) ne mentionnent pas le mot, peut-être à cause de son caractère archaïque, qu'on remarque aussi dans les ex. du *Wrb. Ned. Taal*, l.c. D'autre part les dialectes rhén. connaissent aussi le mot. Le *Rhein. Wrtb.*, IV, 1653 donne sous K u d d e g a r d une riche série de nuances péjoratives, cf. aussi *Müller–Weisz, Woeste*, s.v. et Corin, l.c.

A Liège le mot est archaïque et le *D.L.* le cite d'après *Forir*, I, 182a, qui traduit „certain nombre de soldats", mais donne un ex. où le mot

---

[1]) M. Bruneau mentionne qu'un magasin proche de la gare de l'Est, à Paris, vend (ou vendait) des *Couques de Dinant*.

[2]) Le nl. *wacht* désigne également la petite troupe et le lieu où elle se trouve. Il est curieux de constater que *Larousse* XX, II, 492a, cite *corps de garde* au sens de tableau „sujet fréquemment abordé par les peintres flamands" et que le *Wrb. Ned. Taal*, l.c. donne comme ex. „E e n c o r t e g a r d e k e v a n B r e d a", „un corps de garde de Bréda" au sens de „tableau". Ce sens a fort bien pu se développer spontanément dans les deux langues, mais on constate de nouveau que le mot a dû être beaucoup plus général en nl. qu'il ne l'est aujourd'hui.

signifie „le lieu, où . . .": s. *koûrtigâr*. — *Li poss a raminé n'sôlaie è koûrtigâr* (le poste a amené un ivrogne au corps de garde).

Comme les formes citées par le *Rhein. Wrtb.* conviennent moins bien que le nl. k o r t e g a a r d et que le lg. ne révèle aucune trace des nuances péjoratives du rhén., nous croyons qu'il faut écarter la possibilité d'un emprunt all.

L'absence du mot dans les autres dialectes du Nord rend un emprunt direct au fr. également invraisembable. D'autre part les formes actuelles des dialectes mér. (cf. plus haut) conviennent fort mal, tandis que le nl. k o r t e g a a r d convient fort bien à cause du *-r-* et de la conservation de la 2e syllabe en lg. *coûrtigar* [1]). Seule la quantité du *oû* fait difficulté. Il y a bien quelques ex. de *ŏ* > *ŭ* (bref), mais il s'agit alors ou bien de mots latins (*porcellum* > *pourcê*) ou bien de mots qui sont probablement franciques (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 22). Or le mot est sûrement moderne. Son introduction en nl. doit dater des rapports militaires pendant la première partie de la Guerre des Quatre-Vingts Ans (d'après les premiers ex. du *Wrb. Ned. Taal*, l.c.). Peut-être le *oû* s'explique par le ó très fermé du nl. mér., où le mot a dû être beaucoup plus général (cf. note 2 de la page 80). Son introduction en lg. pourrait dater *dè tins dès canifich'tônes*. En effet il ne faut pas oublier que l'armée nationale était commandée sous le régime hollandais (1815—1830) en néerlandais. Les corps de garde ont dû avoir une certaine importance à cette époque. Le *F.E.W.*, l.c. et note 24, mentionne bien le nl. k o r t e g a a r d, mais ne parle pas du lg. *coûrtigar*.

crabe (-ap), m., „crabe". Un marchand de crabes criait naguère dans les rues de Liège: *dès crip' èt dès crap', dès crap' avèc' douze pates!*

Le fr. *crabe*, attribué encore au m.b.all. par *Gamillscheg*, 270b, a été rendu au mnl. par M. Valkhoff, *Etude*, p. 99, puis par *Bloch*, s.v. et *Dauzat*, s.v. Le *F.E.W.*, II, 1, 352/3, sous *carabus* ne parle pas de ce mot. Les arguments de M. Valkhoff, *Etude*, l.c., valent au fond également pour le lg. Il est peu probable que le lg. se rattache directement au fr. Le mot n'est pas cité à Mons (*Sigart*), à Malm. (*Warland*), à Lille (*Vermesse*), à Namur (*Pirsoul*), mais il doit y exister probablement [2]). *Corblet* (353) le cite sous la forme *crampe* [3]) à St. Valéry. *Haigneré*, II, 162, le cite à Boulogne (près de la mer) et *Hécart*, 131 le donne sous la forme de *crabo*.

Les dictionnaires du nl. mér. citent le mot dans des composés p.ex. k r a b b e s t e u r k e, s t e u r k r a b et dans des expressions, cf. *De Bo*,

---

[1]) Pour le passage *a* nl. > *i* lg., cf. le malm. *cabiliawe* < k a b e l j a u w nl. (Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 41, 20).

[2]) Il ne faut pas perdre de vue que bien souvent les dictionnaires régionales éléminent systématiquement tous les mots analogues au fr. C'est le cas par exemple pour *Pirsoul*. M. Legros m'écrit: Partout en Wallonie une crabe s'appelle *crabe* quand on vient en offrir en vente.

[3]) *Hécart*, 133, traduit *crampe* par „pince de fer", sens dérivé dû aux pinces de l'animal.

498b, 286, *Schuermans, Bijv.*, 175, *Ant. Indiot*, 706, III, 1841, *Teirlinck*, II, 179 et *Joos*, 369. Toutefois *Teirlinck*, l.c., mentionne expressément que le terme et l'animal ne sont pas généralement connus et *Schuermans*, l.c., donne sous k r a b toutes sortes de sens excepté celui de crustacé. *Kluge*, 324b, qui affirme comme *Fr.v.W.*, 343a, *Suppl.*, 91b, que le terme n'a aucun rapport avec le latin *carabus* ni avec le gr.*κάραβος*, fait remarquer que le mot provient évidemment des populations germ. habitants de la côte, où ils ont pu connaître cet animal. A ce point de vue on peut faire remarquer qu'en général les crabes ne se mangent pas en Hollande, mais depuis des temps immémoriaux les ostréiculteurs d'Yerseke en Zélande envoient en Belgique et en France de grandes boîtes de crabes comestibles, qui pullulent sur les bancs de sable de l'Escaut et dont on se débarrasse d'autant plus volontiers que les crabes causent des dégâts aux cultures des huîtres. A Bergen op Zoom on s'occupe aussi de ce commerce, qui explique le surnom de K r a b b e g a t appliqué à cette ville par les habitants des villages des environs. C'est donc probablement de la côte que le mot est entré en lg. Le *p* final du lg. est dû au durcissement normal des consonnes finales et ne s'explique pas par le nl., qui prononce généralement —*b*, cf. aussi *Verdam*, III, 2011, c r a b b e.

crame, f., „mousse, écume", (de la bière), *li — dèl bire mi monte è né* (cf. *crinme*, f. „crême": *del — di lècê*; *cramèdje*, „écrémage"; *cramer*, „crèmer"; *crameri*, „terrine en terre où l'on met le lait pour qu'il crème.") cf. *D.L.*, s.v. Pour la répartition exacte, voir le *F.E.W.*, II, 2, 1271.

Une influence du nl. k a a m (Corin, *B.D.W.*, XIX, 24) est peu probable, le k a a m désignant les fleurs, le moisi qui se pose sur la bière à l'intérieur du tonneau. Il peut donner un mauvais goût à la bière, mais on ne le voit pas dans les verres. C'est un terme technique surtout connu par ceux qui s'occupent de la brasserie et il est difficile de croire qu'on ait pu le confondre avec l'écume. Une influence de l'all. R a h m, „crème", ne s'exclut pas à priori, puisque les synonymes lg. *home* et *same* sont aussi d'origine germ. (cf. *D.L.*, s.v.), mais il est inadmissible que cette influence ait pu se faire sentir jusqu'en boulonnais: *Haigneré*, II, 164, cite *crainme* et le verbe *écramer*, cf. en outre *Hécart*, 169, *écramer*, Corblet, 381, *écramer Sigart*, 170, *escramer*. *Pirsoul* cite *ècramer* dans un tout autre sens mais mentionne aussi *crâme*, *crâmée*, *cramer* et p. 437 *scramer*; cf. aussi plus haut les formes lg.

Il semble donc logique de croire à une altération spontanée de la voyelle tonique, ce qui est d'autant plus probable qu'on peut alléguer la série *trame*, arch. *trâme*, *trinme*, *trême*, *trème* (*D.L.*, 670, 671). Voir aussi Elisée Legros, *Bull. Top. Dial.*, XX, p. 328.

crâne, s.f., „robinet ou cannelle" (de tonneau); *mète li — so l'tonê*.

crânon, m., „broche de bois qui ferme la *crâne*. (dans *Grandg.*), à Tohogne, „broche de robinet", cf. *D.F.L.*

Le mot se présente à Liège, *D.L.*, 178c, (*Grandg.*, I, 136 mentionne en

outre le sens „machine pour élever des fardeaux"), à Namur, *Pirsoul*, 134, sous *craune, craunon,* même sens que le *D.L.* et à Malmedy *crâne* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 84). Les dictionnaires rouchi et pic. n'en parlent pas. Déjà le mnl. c r a n e (*Verdam*, III, 2043) a les sens: 1°. grue (oiseau); 2°. grue (machine) et 3°. robinet. Le nl. moderne les connaît également (*Wrb. Ned. Taal*, VIII, I, 29) avec quelques emplois dérivés (cf. aussi *Kiliaen*, 322b). Le m.b.all. (*Schiller–Lübben*, I, 558 s. k r ô n) ne connaît que les sens 1. et 2. et n'explique donc pas le lg. qui connaît surtout le sens 3. Par contre *Grimm*, V, 2018, sous 2, mentionne *kran*, „robinet" comme „rheinisch" et *Rhein. Wrtb.*, IV, 1367, cite également k r a n au sens du lg. Le flam. connaît k r a a n (pron. å vélaire), *Teirlinck*, II, s.v.

La présence en mnl. de c r a n e „robinet" est en faveur du nl. La répartition du mot, connu à Malmedy et inconnu en rouchi est plutôt favorable au terme rhén. En somme le mot a pu venir des deux côtés. Peut-être cet emprunt est-il dû à l'introduction d'un robinet de forme spéciale. L'absence du terme dans *Hécart, Corblet* et *Vermesse* est favorable à la thèse de M. Valkhoff, *Etude*, 103, d'après laquelle le fr. *crône* dérive plutôt du mnl. que du bas-all. comme le voulaient Braune (*Zs. Rom. Phil.*, 20, 354) et Behrens (*Zs. Rom. Phil.*, 26, 658). En effet le mot a dû suivre la voie de mer, le sens du mot fr. l'indique d'ailleurs, cf. *Larousse*, XX, II, 597.

L'afr. *crane* (*Godefroy*) est également nl., ce qui démontre la grande force d'expansion de ce mot. Le t. archaïque *crânon*, encore vivant à Tohogne, *D.F.L.*, s. *broche*, est une dérivation propre au lg.

crankî ou **crantchî, crankyî,** à Robertville, „tortiller" (transitif et intransitif), *si crankî*, „se fourcher, se nouer" (d'un fil trop tordu).

crankion, dans *Forir*, à Malmedy, „tortillon", cf. l'anc. fr. *cranquillon*, pour le hutois *crankion*, „tortillon de vigne", cf. E. Legros, *Enquêtes du Musée de la Vie Wall.*, V, p. 32.

racronki, à Huy, „recroqueviller".

D'après le *D.L.*, 178, et J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 84, ces termes se rattachent au nl. k r o n k e l e n, k r i n k e l e n, „tortiller". Pourtant, comme l'a montré M. von Wartburg, *F.E.W.*, II, 175, s. *cancer*, la répartition des termes défend d'attribuer aux mots lg. une origine nl., cf. en effet le piém. *granghia* (*F.E.W.*, l.c., p. 177, note 1) et le terme hutois signalé par M. Legros, *La Vigne*, article cité. Voir aussi le *D.F.L.*, p. 491.

crantche, terme archaïque, dans *Forir, çoula èst salé come ine crantche* „c'est salé à l'excès", pourrait [1]) représenter le nl. k r a n s j e, diminutif de k r a n s, espèce de gâteau de forme ronde, qu'on distribuait par exemple aux enfants du voisinage à l'occasion d'une naissance et qui était souvent salé. *Kiliaen* cite la forme k r a n t s k e n. Le malm. *cranse*,

[1]) L'isolement même du terme empêche en effet de se prononcer avec plus de certitude.

„expèce de gâteau rond" a été rattaché par M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 84, au rhén., k r a n s, cf. aussi pour la forme le malm. *cranskène*, que M. Warland, ibid., dérive du flam. k r a n s k e n. On sait qu'un autre nom de gâteau nl. k r a n s e l i n g a fourni le fr. *crancelin* cf. Valkhoff, *Notes Etymologiques*, I, 2.

crape, f., „croûte" (sur une blessure qui guérit, sur la tête d'enfants mal soignés), s'apparente au moyen fr. *crape*, primitivement „ordure, crasse, squamosité", cf. Valkhoff, *Etude*, 100, qui dérive le verbe *escraper*, „nettoyer en raclant", encore conservé dans le Nord (pic. rouchi *scrèper, eskrèper, écrèper*, nam.-givet. *scrèper*) du mnl. s c h r a p e n, „gratter, ratisser, racler". Le *D.F.L.*, s. dartre connaît *dès crapes*, au sens de „dartre". De Ruyg, p. 2, cite à Neerbeylissem *crape*, „croûte". Si le lg. *crape* est plus jeune que les termes français, on a pu l'emprunter aussi au limbourgeois k r a p, „croûte sur une blessure", Grootaers, *Leuv. Bijdragen*, XVI, 59, cf. aussi Corin, *Leuv. Bijdragen*, XV, 1923 et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 85.

crâwe, f., „crosse à jouer", *Forir* cite: *dreût come ine crâwe*, ironique pour „courbé"

crawè ou *crâwè, -êye*, 1. „contrefait", 2. „à bec crochu" dans *crawêye aguèce*, „pie-grièche"

crâwèdje, „action de *crâwer*"

crâwer, 1. „crosser", 2. „renverser violemment", 3. (archaïque) „se fourvoyer"

crâweû, (archaïque) „crosseur"

grawe, growe, (dans Forir et à Huy) „griffe"

grawe-dints, „cure-dents"

grawe-feu, „tisonnier"

grawemint, (*d'vinte*), „grouillement dans les intestins"

grawe-crèye, (archaïque, dans *Forir*), „cure-oreille"

grawe-pipe, „cure-pipe"

graw'ta, „action de gratter"

graw'tê, 1. „petit tisonnier" (aussi *grawiète*), „serfouette", 2. „crochet de faucheur" (à Glons), 3. „turc, larve de hanneton qui ronge les racines

graw-tèdje, m. action de *graw'ter*

graw'ter, „gratter", „fouiller", „serfouir"

graw'tia, graw'tcha, „ce qui sert à gratter"

grawèye, f., „tisonnier"

grawî, „gratter, fouiller" (dans le feu, les cendres, la terre p.ex.)

grawia, m., ce qui sert à *grawî*

grawia d'orèye, (archaïque, dans Hubert), „cérumen"

grawièdje, m., „action de grawî"

grawieû, —euse, „fouilleur, fouilleuse"

agrawî, agraw'ter, „agripper"

ragrawî, ragraw'ter, „ressaisir adroitement"

pistagrawe, m., „homme rapace et voleur".

Cette famille de mots se retrouve dans tous les dialectes wall. et picards. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 85 et 10, cite en malm. *crâwe*, „crosse", *crâwer* „faire des détours", *acrâwyi* „arriver en rampant", *crawé* „rabougri", *s'acrawer* „languir", *grawier, grawyî*, „gratter dans le feu", *grawia*, „cure-oreille", *grawiète* „petit tisonnier", *agrawyi* „prendre furtivement" *agrawiant* „aigu", *su ragrawî* „se rétablir", *graweter* „activer le feu". A Givet *Waslet*, 142, cite *grawe* „griffe", *grawè* „égratigner", *graweu* „celui qui a l'habitude d'égratigner", *grawîye* „tisonnier", *grawyète* „petit tisonnier", *grawyeu* „celui qui remue les charbons dans un poêle", *grawyî* „gratter dans un trou". *Hécart*, 237, connaît à Valenciennes *grau* „graule, griffe, ongles", *graué* ou *groé* „sorte de fourche à dents recourbées, servant à ramasser le fumier et à le traîner hors de l'écurie", *grauer* „griffer, égratigner", *grauète* (Marie-) „fantôme ou être imaginaire". Le terme *graule*, par lequel Hécart traduit *grau* et que les dictionnaires français ne connaissent pas, montre que le mot a pénétré en fr. régional. Cf. aussi le rouchi *grau* „griffe, ongles", *grau de cat* „églantier" (*Corblet*, 430); le lillois *grauer*, „griffer, égratigner", *graus*, „griffes" (*Vermesse*, 273); le montois *grau*, „griffe", *grawé, grauyer, dégrauyer*, „griffer" (*Sigart*, 199). *Godefroy*, IV, 340 a. b., cite en afr. *grau, grauw, greu*, m. „croc, sorte de fourche à dents recourbés" et „griffe", *graue, grauke, grauwe, groe* „griffe". Les textes cités par *Godefroy*, l.c. situent ces termes incontestablement dans les dialectes du Nord.

Tous ces mots sont étroitement apparentés et il est sans doute arbitraire de rattacher les formes wall. au bas-all. k r a u w e n „gratter" et les termes afr. à l'anc.h.all. k r a w a „griffe", comme le fait *R.E.W.*, 4766, 4767, cf. aussi les étymologies du *D.L.*, qui ramène *crawe* à l'anc.h.a., k r a w a et *grawe* etc. au „germanique" k r a u (w) e n, anc.h.all. k r a w i l ō n, all. k r a u e l n (p. 179 et 295b). Selon M.M. Gamillscheg et Warland (*Rom. Germ.*, 230; *Gloss. und Gramm.*, 105) ces mots dérivent du francique k r a u w a „griffe", mais M. Gamillscheg, l.c. ajoute que les formes picardes sont sans doute des emprunts postérieurs datant de l'époque où l'on parlait encore le nl. à Saint–Omer. La répartition des mots en wallon et en picard, fait déjà penser à une origine nl. et les analogies dans l'emploi de certains termes en wall. pic. et dans les dialectes nl. mér., qu'on trouvera citées ci-dessous, montrent clairement que, même en admettant que certaines formes peuvent avoir une origine plus ancienne, les mots wall. et pic. ont pu vivre en un étroit rapport avec leurs correspondants nl. mér. Les nombreux sens dérivés en wall. et en pic. semblent se grouper autour l'idée „griffe à dents recourbées", cf. le lg. *grawe* et le rouchi *grau*. Aussi admettons nous comme étymon probable le mnl. c r a u w e l, *Verdam*, III, s. c r a u w e l, dérivé de c r a u w e n „gratter" et qui peut avoir les deux significations „griffe" et „fourche à dents recourbées". *Plantin* traduit „crochet à tirer chair du Pot" et „Les ongles ou pieds crochus d'un griffon, d'oiseau ou de beste sembable" et *Kiliaen* „unguis", cf. aussi le

Wrb. Ned. Taal, VIII-II, 122, 124, sous k r a u w e l Ce mot k r a u w e l est encore en usage en nl. mér., cf. *Schuermans*, 289, *De Bo*, 500, *Antw. Idiot.*, 709. Le verbe k r a u w e n au sens général de „gratter", soit pour calmer des démangeaisons, soit pour égratigner, est également très répandu dans les dialectes nl. mér. En outre *graw'tê*, „turc, larve de hanneton qui ronge les racines" se dit en nl. mér. k r a u w a g e ou k r a u w a g e m a n n e t j e, cf. *De Bo*, l.c.; *Schuermans*, l.c. Nous avons entendu dans la bouche d'un paysan flamand le mot p u p e - k r a u w e r pour indiquer une espèce de clou recourbé, instrument de fortune, dont il se servait pour nettoyer sa pipe, cf. le lg. *grawe-pipe* „cure pipe". Le lg. *pistagrawe* „homme rapace et voleur" correspond au nl. mér. et zél. k r a u w e r, s'appliquant à un homme qui ne fait fi d'aucun moyen, quand il s'agit de s'enrichir. *Schuermans*, 209, cite encore le mot k r a u w e l au sens de „fruit qui n'a pas pu se développer suffisamment" qu'on peut comparer au lg. *crawè*, „rabougri", *on p'tit crawé* „un petit homme mal bâti". Par leur groupe initial *kr—*, *gr—* ces termes se rangent parmi les mots expressifs à caractère onomatopéique. On sait que le fr. *gratter* lui-aussi est d'origine germanique.

crènekin, crinn'kin, arch. „cranequin, arbalète à pierre".

crènekini, crinn'-, également arch. „cranequinier, arbalétrier".

C'est le mnl. c r a n e k i j n (*Verdam*, s.v.), diminutif de c r a n e formé à l'aide du suffixe dim. -k i j n, cf. pour de nombreux exemples du suffixe -k i j n en lg. Noel Dupire, *Revue du Nord* (1934), Valkhoff, *Un suffixe flamand* (*Néophilologus*, XIX, 241 ss.) et Barbier, *Miscell. Lex.*, XV, p. 211—217. La voyelle initiale du lg. (ę, e) et le ę des nombreuses variantes du m.fr. *cranequin* (*Godefroy*, II, 354a, *Huguet*, II, 625b, Valkhoff, *Etude*, 100) s'expliquent probablement par une prononciation dialectale du nl. Aujourd'hui encore k r a a n se dit en flam. zél. k r ę: n ə.

Le groupe *kr—* initial a subi lui-aussi diverses altérations, cf. *grenequin* cité par *Godefroy*, IX, 347 et les formes malm. *trinekin, trinkin, trinekinî*, cf. *D.F.L.*, s. arbalète. Pour l'évolution des sens du terme en français voir Barbier, *Miscell. Lex.*, XV, p. 182—183.

Behrens, *D.S.*, 48; Valkhoff, *Etude*, 100; *D.L.*, s.v.; Valkhoff, *Neophilologus*, XIX, 243; Barbier, l.c.; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 184 et ci-dessus *crâne*.

crèpê, m., „petit morceau d'écorce de chêne destinée à être moulue".

Ce mot archaïque, mentionné par *Grandgagnage* et *Forir*, est un dérivé de l'anc. lg. *creppe*, du même sens (cf. *D.L.*, 180). Il représente selon J. Haust (*D.L.*, l.c.) le nl. k r a p „morceau". Ce mot nl. k r a p est mentionné par le *Wrb. Ned. Taal*, VIII-I, 108, sous k r a p, III, et semble avoir eu primitivement le sens de „morceau détaché d'un tout plus grand". Son origine est inconnue. *Verdam*, III, 2063, mentionne en mnl. aussi c r a p p e „morceau". Dans les exemples cités par *Verdam* ce c r a p p e signifie toujours „morceau de viande", cf. encore actuellement le nl. mérid.

k r i b, zél. k r i p p e „côtelette de porc". *Kiliaen* traduit le mot par „pars carnis abscissa", mais connaît également le sens „res decerpta", „pars abrasa s. abscissa" (voir aussi *Schuermans, Bijv.*, s.v.).

Le nl. ne connaît donc pas le sens spécial du mot lg. „morceau d'écorce de chêne destinée à être moulue". Le passage de la voyelle *-a-* > *-è-* n'est pas régulier. Malgré ces difficultés il est tout de même probable que le mot lg. représente le nl. k r a p, mnl. c r a p p e. Haust, *D.L.*, 180.

crèpe ou **cripe**, (*Forir, Grandg.*), terme archaïque et rural, „crèche mangeoire des bestiaux". Le mot a été relevé par M. Cohen dans une *Mystère de la Nativité* (fin XVe siècle probablement) sous la forme *creppe* (G. Cohen, *Mystères . . .*, p. LXXXVII) et s'expliquerait tout aussi bien par le mnl. c r e b b e, c r i b b e, „crèche", (Verdam, *Handwb.*, 312, 313) que par l'allem. K r i p p, rhénan K r e p proposé dans le *D.L.*, 180 et par M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 86.

crèpe, f., terme de houill. „chenal qui recueille les eaux de suintement sur les parois du puits."

Le *D.L.* met ce mot en rapport avec le nl. g r e b, „rigole". M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 25, cite le nl. g r e p, „rigole", diminutif g r e p p e l, aixien G r ä p p et mentionne pour l'all. G r a b e n „fosse" aussi le sens de „égout". Les termes nl. g r e b, g r e p sont tous les deux en rapport avec g r a v e n „creuser" (*Fr.v.W.*, 213).

Phonétiquement la forme g r e b convient aussi bien que g r e p, en effet le *b* final s'assourdit régulièrement, cf. *crèpe, cripe* < mnl. c r e b b e, c r i b b e. Le durcissement de la consonne initiale n'est pas difficile à expliquer: Le *g* nl., une spirante gutturale, impossible à prononcer pour des bouches wallonnes, a produit un *k*— par l'effort même de l'imitation: *gr—kr* alternent souvent. Sémantiquement le mot nl. convient mieux que l'aixien. *De Bo*, 341, mentionne pour g r e p p e le sens de „égout le long des maisons", „rigole dans une étable". Le *Rhein. Wrtb.*, II, 3539, explique l'aixien G r ä p p e par „petit fossé, sillon, sillon séparatif entre deux champs", mais ne connaît pas le sens de „rigole".

crète, f., proprement „ride, pli", dans les lieux-dits: *èl crète* à Vaux-sous-Chèvremont; *lès crètes* à Esneux.

crêtales, lès—: lieu-dit, diminutif de *crète*, à Esneux.

crètê, cité par *Forir* à Verviers, „ribaudure, mauvais pli dans une étoffe, ride du visage".

crèt'lê, „mauvais pli dans une étoffe chiffonnée".

crèt'ler, „chiffonner", cf. *D.F.L.*, s.v. *crèpler*, Flémalle.

dicrèt'ler, discrèt'ler, „dérider", cf. *D.F.L.*

En namurois *crètia* indique „une fronce, un pli dans une robe, une ride au front". Le rouchi *kertiau* signifie „pli fait au linge par le fer à repasser", cf. *Sigart*, 218, le malm. *crètêler* „froncer, faire des plis, fendre", cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 86. A Fosses-lez-Namur *dès canada crèt'lès* sont

„des pommes de terre à peau rugueuse", à Douz-les-Mons *kèrtelé* veut dire „froissé, chiffonné" en parlant d'une robe. *Vermesse*, 301 et 189 mentionne à Lille *kerchir* „chiffonner", *kerchie* „pli" et *dékerchir* „ôter les plis d'une robe chiffonnée.

Les formes verbales *crèt'lé* et même *kèrtelé* et la présence des termes à Mons, indiquent clairement qu'il s'agit du mnl. kertelen, dont le substantif kert, kerte indique aussi „un pli, une ride, une crevasse", cf. *Verdam*, II, sous kertelen et cartelen, *Wrb. Ned. Taal*, VII-II, sous kert et kartelen, *Fr.v.W.*, 295a. Le mot kert, kerte est particulièrement fréquent en nl. mér., cf. *De Bo*, 451, *Teirlinck*, II, 127a, *Schuermans*, 236.

Kiliaen traduit kerte par „crena, incisura, scissura" et „podex", „cunnus". Tous ces sens sont encore bien vivants en nl. mér., cf. *De Bo*, l.c. et *Teirlinck*, l.c.

En flamand occidental kertelen s'emploie aussi par rapport à des pommes de terre à peau crevassée, emploi qu'on peut comparer à celui de Fosses-lez-Namur où *dès canadas crèt'lès* sont „des pommes de terre à peau rugueuse". Les mots all. Kräte, Krete, allégués par Behrens, *Beiträge*, 64 et par Jean Haust, *Etym.*, 62 ne présentent pas autant d'analogie avec des formes lg. que les termes nl. Pour la répartition exacte des termes français, voir *F.E.W.*, II, 1, 608. Cf. aussi Haust, *Etym.*, 62, Valkhoff, *Etude*, 102, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 86.

crète, terme technique, „frette", cercle de fer dont on garnit le moyeu d'une roue et, en général, l'extrémité d'une pièce de bois pour l'empêcher de se fendre.

crèt'lè, „garnir d'une frette".

On signale le substantif *crète*, dans ce sens, à Verviers, à Spa, à Neufchâteau, à Glons-sur Geer, à Jupille, à Ben-Ahin, à Solières et à Neuvillers-Recogne (cf. Haust, *Etym.*, 61). Warland, *Gloss. und Gramm.*, 86, le connaît aussi en malm. Le verbe *crèt'lè* se rencontre à Neuvillers-Recogne.

Godefroy, II, 370a, relève à Valenciennes en 1358 le verbe *creter* qui signifie probablement „garnir d'une frette", mnl. kerten, cf. Valkhoff, *Etude*, 101. Pour la répartition exacte des différents termes, voir *F.E.W.*, II, 1, 608.

Le substantif lg. représente sans doute le mnl. kerte „frette de moyeu", du verbe kerten „garnir d'une frette", cf. *Verdam*, III, 1395, sous kerte. En nl. mér. on connaît toujours ce mot kerte, karte ou même krete au sens de „frette de moyeu", cf. *De Bo*, 451 et *Teirlinck*, II, 127b [1]). En luxemb. „frette" se dit kratt, en rhénan Kratt, quelquefois Kreden (cf. le *Rhein. Wrtb.*, IV, 1378). La forme mnl. se

[1]) Ni *Verdam* ni les dictionnaires méridionaux ne parlent de l'origine de ce mot. Le *Wrb. Ned. Taal*, VII—I, sous kert ne mentionne pas le sens de „frette de moyeu", qui est pourtant bien vivant en nl. mér. Peut-être le mot est-il en rapport avec kert, terme de charpentier „craquement de poutres", cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c.

rapproche donc, phonétiquement, le plus du terme lg. La présence du verbe *creter* à Valenciennes, dès 1354, démontre que l'étymologie nl. est la plus probable.

Haust, *Etym.*, 61; Valkhoff, *Etude*, 101; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 86.

crêton, „creton: petit morceau de lard frit dans la poêle, qu'on mange avec son pain ou qui sert à accomoder certains mets; résidu de panne de porc ou de boeuf dans la poêle ou dans la casserole". Ce mot est fort répandu dans tous les dialectes du Nord; gaumais *kèrtan*; montois *guerdon* „fragment de suif ou de saindoux qui reste après la fusion de ces graisses", *Sigart*, 202; givetois *kèrton*; à Valenciennes *kerton*, „résidu de saindoux", *Hécart*, 267a; namurois *créton*; malm. *créton*, Warland, *Gloss und Gramm.*, 86, voir aussi *F.E.W.*, II, 1, 608.

C'est fort probablement par l'intermédiaire de ces dialectes que le mot est entré en français, *creton* [1]), où il est attesté dès le XIIIe siècle, dans *Doon de Mayence* (cf. *Littré*, s.v., et le *D.G.*, 590a).

Vraisemblablement le mot provient, comme *crète*, cf. plus haut, l'article précédent, du mnl. k e r t „pli, crevasse, rugosité" (Haust, *Etym.*, 62, qui donne aussi d'autres étymologies; Valkhoff, *Etude*, 102). La forme du rouchi *kerton* ressemble de près au nl. méridional k e r t „pli, crevasse, rugosité". Quant au sens, ni en mnl., cf. *Verdam*, III, s. k e r t, ni en nl. mér., k e r t n'est attesté dans la signification de „graisse de porc fondue". Mais Falk–Torp signale en norvégien k a r t „fruit vert"; en est-frison k r e t signifie „fruit ratatiné" et en nl. mér. le verbe k e r t e n s'emploie pour le lait qui se caille et pour l'eau qui commence, au moment de la gelée, à se figer en glace, cf. *De Bo*, 451. Les morceaux de lait caillé, les petits morceaux de glace dans l'eau, rappellent en effet les morceaux de panne de porc dans la graisse fondue.

L'habitude, que signale le *D.L.*, 181b, pour le pays de Liège, de manger des *crétons* avec son pain, est très répandue aussi dans les Flandres et, surtout à la campagne, dans toutes nos provinces méridionales. Au moment de saigner le porc en automne, alors qu'on forme une provision de lard et de graisse pour les mois d'hiver, les paysans flamands, limbourgeois et zélandais organisent souvent de petites fêtes de famille, où les „crétons" forment un mets très apprécié.

D'ailleurs la plupart des légumes, mais surtout la salade, s'y mangent de préférence avec de petits morceaux de lard qu'on fait frire à cet effet dans la casserole.

Vu la répartition du terme dans le Nord de la France et sa première apparition en français dès le XIIIe siècle, il semble donc fort probable que c'est le mnl. k e r t qui a donné ce mot aux dialectes wall. et pic.

---

[1]) *Godefroy*, II, 370b, mentionne aussi les dérivés *cretonné*, *cretonnée* „sorte de mets". Le mot *craton*, que *Godefroy*, II, 358c, mentionne sans traduction, est probablement une autre forme de *creton*.

Jean Haust, *Etym.*, 62; Valkhoff, *Etude*, 102; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 86.

criskène dans *Forir, cruskène*, dans *Duvivier*, à Glons et relevé dans une vieille pasquille liégeoise sur le mariage, éd. J. Haust, 1937, vers 50, terme archaïque, *kêskêne*, à Waremme, f., „petite bille en terre cuite", est selon le *D.L.*, 183, une forme altérée de *kiskène*. Jean Haust, *D.L.*, l.c., cite à titre d'indication l'allem. k i e s „caillou", étymon adopté par le *F.E.W.*, II, 1, 668. Pour M. Valkhoff, *Neophilologus*, XIX, 246, c'est le diminutif flam. k i e s k e n „petit caillou". En flam. occidental on dit k e i z e l [1]), k è z e l (*De Bo*, 446) mais en limbourg. on rencontre la forme par *ie* par exemple dans k i e z e l w e g, cf. *Schuermans*, 241 sous k i e z e l, k e e z e l. L'*Antw. Idioticon*, 648, connaît k i e s comme nom d'un petit bois rond, qui joue un rôle dans les jeux d'enfants. L'origine nl. de plusieurs termes de jeux d'enfants lg., mais surtout la présence dans notre mot du suffixe *-kène* qui représente sans doute le suffixe flam. -k ij n, -k e n (cf. Valkhoff, l.c.) rendent une étymologie nl. plus probable qu'une influence allem. On a vu aussi que *kêskêne* et *cruskène* se trouvent aujourd'hui à Waremme et à Glons, donc près de la frontière néerl. L'altération de l'initiale en *cr-* pourrait peut-être s'expliquer par une influence analogique, celle de *cristal* par exemple, cf. *in-oûy-de cristal*, „un oeil de verre". On sait qu'il y a des billes de verre.

crole, f., 1. „boucle" (de cheveux), *fé dès* —; 2. „boucle tracé au crayon ou à la plume"; 3. „copeau" de rabot, opposé à l'ételle (copeau de hache).

croler, v.tr. et intr., „boucler, friser", syn. *ricroler*, cf. *D.F.L.*, s. boucle.

crolèdje, m., „action de *croler*".

crol'ter, (*Forir*) „frisotter".

Jean Haust, après avoir suggéré une origine nl. (*D.L.*, 184a), a fini par admettre, en réponse à des questions de M. Corin (*Bull. D.W.*, XVII, 114, XIX, 26), que le mot est venu du nl. et de l'all. (*Bull. Top. Dial.*, X, 12), opinion partagée par M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 86). Pourtant J. Haust semble préférer l'etymon nl., voir aussi *Festschrift J. Jud*, p. 401.

Nous croyons en effet que le nl. a plus de chances d'avoir fourni ce terme au lg. que l'all.

D'abord la répartition de *crole* (voir aussi *Festschrift Jud.*, l.c.) suggère déjà une origine nl. On le trouve attesté en nam. *Pirsoul*, 138, *crole, crolé, croler*; en wall. occid. *crål*, De Ruyg, p. 2; en mont. *Sigart*, 131 *crolle, crollé, croller*, à Valenciennes, *Hécart*, 137, *crole, croler*, à Lille, *Vermesse*, 174, *crole, croler*, à Givet, *krôl* (*Bruneau, Enquête*, I, 208). Il est vrai qu'on le retrouve aussi en wall. orient., mais tandis que les dictionnaires mentionnés citent à côté du subst. un verbe et un adj., le malm. ne connaît

---

[1]) Qui explique l'afr. *keisel, keisele* „gravier", (St. Omer, 281), cf. *F.E.W.*, II, 1, 615.

aucun dérivé (cf. Warland, l.c.). En outre, les trois sens du terme lg. se retrouvent exactement en nl. (*Wrb. Ned. Taal*, VIII, I, 476—8) et spécialement dans les dialectes mér., tandis que le sens de „copeau" ne se trouve ni dans *Lübben*, ni dans *Lexer*, I, 1745, ni dans *Grimm*, V, 2351, et que le *Rhein. Wrtb.*, IV, 1551, 20 ne cite le mot, toujours au pluriel, dans ce sens, que dans quelques villes rhénanes, qui sont assez éloignées de la frontière. *Verdam*, III, 2176, ne connaît pas non plus ce sens, mais *Wrb. Ned. Taal*, l.c., 478a, le cite et les dialectes mér. prouvent que la forme k r o l est fort répandue et que le sens „copeau" est connu.

Pour le limb. *Jongeneel*, s.v., indique ce sens et *Houben*, 104, donne la prononciation k r o l (cf. *Breuls*, 47) pour le brab., cf. *Antw. Idioticon*, 719 et *Hoefft*, 334; pour le flam. *Schuermans*, 299, qui dit k r o l, k r o l l e n .... *worden in België bijna allom gehoord in stede van krul* [1]). L'influence des dialectes mér. du nl. semble donc bien plus admissible que celle de l'all. L'aire étendue du mot recule cet emprunt jusqu'a l'époque du mnl. [2]). Le succès de ce mot est sans doute dû à sa valeur suggestive; né par plaisanterie il a pu s'imposer au point de faire une forte concurrence à d'autres désignations devenues trop incolores, trop peu expressifs.

Le verbe *croler* s'explique aussi par un emprunt direct au nl. k r o l l e n, cf. *Schuermans*, l.c.

Les mots *crolèdje* et *crol'ter* sont des formations lg.

crompire, f., „pomme de terre".

Ce mot, qui est très répandu dans les dialectes du Nord (givetois *cronpire*, *Waslet*, 94; gaumais *crombir*, renseignement dû à M. Legros; lillois *krompir*, *Vermesse*, 175; montois *crompir*, *Sigart*, 136; rouchi *crompire*, *Corblet*, 351; valenc. *cronpir*, *Hécart*, 137 [3]), cf. aussi la carte de M. Spitzer, *Die Namengebung bei neuen Kulturpflanzen im Französischen*, *Wörter und Sachen*, III, 122—165, carte p. 176, et surtout l'étude fondamentale de M. Charles Bruneau, *Les noms de la pomme de terre en Belgique romane*, *B.D.W.*, XVII, p. 57—78, a été rattaché par *Ulrix*, 783, au nl. g r o n d b e e r. J. B. Lecomte (*Bulletin de La Soc. R. d'Arch. de Bruxelles*, Août-Nov. 1932, p. 143) dérive le français belge *crombire* du nl. g r o n d p e e r „poire de terre" ou de k r o m p e e r „poire courbe". Cependant le nl. g r o n d b e e r est emprunté à l'all. et n'a jamais été d'un usage fort répandu, tandis que les deux mots nl. mentionnés par M. Leconte sont inattesteés et n'existent pas à notre connaissance. Aussi faut-il voir dans le lg. *crompire* avec M. Bruneau, art. cité, p. 73 et le

---

[1]) *Teirlinck*, s. k r u l ne connaît pas la prononciation k r o l.

[2]) cf. aussi Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, p. 88, qui cite en français belge: des cheveux *crollés*, des *crollekes*, une filette *crolée*, fer à *crolles*.

[3]) A en juger d'après les dictionnaires régionaux le type *krôpir* pour „pomme de terre" a été plus répandu que ne le ferait supposer la carte de L'A.L.F., puisque l'Atlas ne connaît pour le picard que les types *pomme de terre*, *trufée* et *patan*, cf. aussi les art. cités de M. Spitzer et de M. Bruneau.

D.L., 184, l'all. G r u n d b i r n e, qui, lui, est très populaire. Le roum. régional *crump, crumpir, crumpira* corrobore l'étymologie allemande. Spitzer, l.c.; Bruneau, l.c.; *D.L.*, 184. Pour une belle description de la culture des pommes de terres avec les termes dial., voir Remacle, *La Gleize*, p. 132/4.

cromstere, s.m., „espèce de monnaie", a été relevé par J. Haust dans un texte de 1428 (*Régestes de Liège*, III, 242 et 440) et par M. J. Gessler dans un texte de 1432, d'après A. Borgnet, *Chronique de Jean de Stavelot*, 312, *croustert* ou plutôt *cronstert* (*Mélanges Haust*, p. 201). On l'a expliqué par le flam. c r o m s t e r t (nl. k r o m s t a a r t), pièce de monnaie portant un lion curvicaude (queue = nl. s t a a r t, recourbé = nl. k r o m), qui a eu cours en Hollande aux XIVe et XVe siècles. On sait que le nl. k r o m est responsable de lg. *cron*, voir cet article.

En mnl. on rencontre pour indiquer la pièce de monnaie mentionneé les formes c r o m s t e r t, c r u m s t e r t, c r o m s t a r t, c r o m s t e e r t, c r o m s t e r, cf. Verdam, *Handwoordenb.*, p. 314. Les formes différentes relevées en lg. se retrouvent donc en mnl.

cron (*Forir*), adj., „courbe", *lès crons- ohês*, les vertèbres. En Ardenne aujourd'hui encore *les crons-os* (Remacle, *H.*, 84), *hron* (avec o mi-nasal) a été signalé à Jalhay en 1943 comme terme de charron., „pièce recourbée du rouleau et la sellette courbe de certains véhicules" (mention de M. Elisée Legros, cf. Remacle, *H*, 79). Le *D.F.L.*, s. *dos*, signale à Fosse *lu tchèt fêt s'cron dos* et aussi l'expression *roter cron*, „marcher comme un bancal (*D.F.L.*, s. bancal). Le *D.F.L.* sous „écuanteur" mentionne encore la forme *cronke dèl rowe* à Voroux–Goreux. Au XVIIIe scl. on cite: *ripwèzer sès pôves crons-os*.

Le *D.L.*, 185a, cite l'all. k r u m m à côté du nl. k r o m, préféré par M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 14). La réduction de la finale montre que nous avons affaire à un emprunt ancien, datant probablement de l'époque franque. Une forme a.nl. *krumb* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 87) rend compte de la forme lg., mais les formes a. fr. *crom, crombe, cromb, crombre, combre, crobre* et les verbes *cromber, crombier*, cités par *Godefroy*, II, 305a, dans des textes anciens, font présumer que l'emprunt est vraiment francique (cf. aussi *Tobler–Lom.*, II, 1093). C'est pour cela qu'il paraît inutile de citer encore le mnl. c r o m b (Warland, l.c.). La graphie par *b-* en malm. est probablement dû au fém. *krõp* ou au verbe, qui n'existe plus en lg. ni en malm. mais qui a fort bien pu exister puisqu'on le retrouve en rouchi (cf. plus bas) et en afr. Le lg. *cron* est lui-même d'ailleurs également d'un emploi archaïque.

Le *b-* apparaît encore dans les termes montois *crombissage, crombissure, crombir, crombi* à côté de *cron* (*Sigart*, 136) et à Valenc., *cronbir* (*Hécart*, s.v.).

Le valenc. *cronbin* (*Hécart*, s.v.), „tortu, bancal" s'explique par le flam.

k r o m b e e n, formé de k r o m et de b e e n, „jambe". La variante *cronque*, à côté de *cron* à Valenc. est due à l'influence du flam. k r o n k e l (cf. *cronquelet, crunquelet* (*Corblet*, s.v., *Haigneré*, 171, et aussi le fr. *gringole* expliqué par flam. k r i n k e l dans Brüch, *Zs. Rom. Phil.*, 38, 700). Le nam. connaît également *cron* „bancal, courbé" (*Pirsoul*, 138b).

Il y a dans les dialectes nl. et rhén. des formes qui correspondent au lg. Le *Rhein. Wrtb.*, s.v. et l'*Ant. Indioticon* citent tous les deux des formes avec *-mp*. Mais le *p* final ne tombe que dans les emprunts anciens (Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 66) et le *m* final ne disparaît pas dans les emprunts mnl. et mod. (Warland, o.c., § 106). Il est pourtant possible qu'on ait senti toujours plus ou moins le rapport avec le nl. k r o m. Le nom du lieu-dit à Liège *Cronmoûse, coronmoûse* rappelle des noms de rivières nl. K r o m m e R i j n, K r o m m e A a, p.ex. A Mons la *cronque rue* est le nom d'une tortueuse (*Hécart*, s. *cron*) et dans mainte ville flamande des rues s'appellent K r o m m e W e e l e, K r o m m e V i e l e etc. à cause de leur sinuosité. Le malm. *cronbuat, cronbwas* fait penser à l'anthroponyme nl. K r o m h o u t (nl. h o u t = fr. bois).

Le *F.E.W.*, II, ne cite pas nos termes.

croufe, „bosse, gibbosité", en parlant d'un homme bossu, d'un chat qui fait le gros dos, d'une éminence de terre (*croufe di tère*) etc., cf. *D.L.*, 185a. Le terme signifie aussi „carapace de piquant" (du hérisson), cf. *D.F.L.*, qui mentionne aussi (s. dos) *fé l'croufe* (*l'houfe* à Lierneux), *s'digrogn'ter l'croufe del main* (Tavier), „s'écorcher le dos de la main" et *narène à croufe*, „nez bossu".

croufète, 1. „petite bosse"; — 2. dans *Forir* „bossue".

croufieûs, -e, „bossu", „bossue", „contrefait" (cf. *D.F.L.*, s.v.). Le terme se trouve dans le vers 41 de „La vieille pasquille liégeoise sur le mariage", éd. J. Haust, 1937.

macroufète ou *macoufète*, „petite femme bossue, rabougrie", cf. *D.F.L.*, s. *bossu*.

hanscroufe, „personnage imaginaire, valet de St. Nicolas, dont on fait peur aux enfants. (cf. en France: le père Fouettard).

Warland, *Gloss. und Gramm.*, 87, connaît à Malmedy *croufe, croufieûs, Hauscroufe, su racroufier* „se blottir" et à Robertville des formes par *t. crouftieûs, sœ racrouftier*.

Tous les mots s'expliquent par le limbourgeois k r o e f, k r o e f t, „bosse", autre forme de k r o f, k r o f t, k r o c h t et qui s'applique également à une bosse d'homme (cf. *Schuermans*, 299) et à une éminence du terrain (cf. *Breuls*, 47).

La conservation du *f* final montre qu'il s'agit d'un emprunt relativement moderne, qui en tout cas ne remonte pas au-delà de la période du mnl. Voir *Grandg.*, I, 291, Haust, *Etym.*, 48, *D.L.*, 186; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 87.

cruskin, „trusquin ou troussekin" (de menuisier), outil formé d'une planche portant en son milieu une règle carrée servant à tracer sur des planches dressées des lignes parallèles à leur bord."

On rencontre la forme *truskin* à Verviers, à Stavelot, etc., *trûskin* à Flémalle. Hécart cite les deux formes *cruskin* et *truskin*. En fr. on trouve *trusquin* depuis le XVIe, *troussequin* depuis le XVIIIe siècle.

C'est sans doute le moy. nl. k r u u s k ij n (*Verdam*, s.v.), diminutif de k r u u s „croix", les deux parties de l'instrument formant une croix. (cf. Valkhoff, *Etude*, 234, *Neophilologus*, XIX, 244; *D.L.*, 186; Dupire, *Revue du Nord*, XX, 105). Il est difficile d'expliquer l'initiale *tr-* par l'influence de *troussequin* „partie postérieure élevée de l'arçon de la selle" (*D.G.*, s.v., Dupire, l.c.), d'abord parce que les deux termes appartiennent à une catégorie très différente (Valkhoff, *Etude*, 234) et puis parce que *truskin* se trouve aussi en wallon et en picard. Une altération spontanée de *cr-* en *tr-* ne semble d'ailleurs pas invraisembable: A côté du lg. *crènekin* (< mnl. c r a n e k ij n) ou trouve le malm. *trinekin*, cf. aussi *crâne* à côté de *trâne* (voir cet article).

cute, (Verviers), f. „femme dévergondée, prostituée. 1) Le mot a le même sens à Malmedy, cf. Warland, *Gloss und Gramm.*, 88, qui le dérive aussi du nl. k u t, sexe de femme; voir également *D.L.*, 187a, Corin (*B.D.W.*, XIX, 83), Haust, (*Bull. Top. Dial.*, X, 91). Le mot vient d'un sens dérivé du terme nl. mentionné. *De Bo*, 518, mentionne comme sens *„scheldnaam die het grauw geeft aan een vrouwspersoon"*, cf. h a g e k u t t e, „prostituée". *Schuermans*, 309, et *Rutten*, 126, citent le même sens. Au Hesbay, M. Verdeyen a signalé un terme flam. du même sens que le lg. Il est donc clair que l'emprunt vient du flam. Le rhén. K ü t t e „dickes Weib" (sens primaire „petit cochon") (cf. *Rhein. Wrtb.*, IV, 1804) convient moins bien pour le sens. Comme le terme nl. se prononce, en nl. commun et aussi dans les dialectes mér., par œ, il est plus probable que l'emprunt s'est effectué à l'époque du mnl., cf. *Verdam*, III, 2234/5, sous c u t e.

Comme il s'agit d'un terme de mépris, surnom fort trivial, qui fait impression par sa grossièreté même, on l'a facilement imité dans le langage très bas. A Mèlen *cute* se rencontre au sens de „haridelle", cf. le *D.F.L.*, s.v.

Pour le sens primaire du terme nl., cf. *Vercoullie*, 189b.

Voir aussi *Volkskunde*, 1910, p. 197. Le *F.E.W.*, II, ne parle pas de *cute* dans ce sens.

---

[1]) cf. le terme *cuterie*, dans J. Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, XIII, 274 „ces cuteries-là, ces saletés-là", qui serait d'après le sens plutôt en rapport avec *cute*, „prostituée" qu'avec anc. et moy. fr. *cuter*, „cacher". Pour M. Legros ce terme est en rapport avec le fr. *cu(l)*, ce qui est plus probable, étant donné que *cute* n'a été attesté nulle part ailleurs qu'en lg.

cwan'dô, (*cwè* —, Trembleur) s.m., „nigaud, lourdaud": *on grand* —, cf. *Grandg.*, I, 144, *quando-coeli*, „imbécile".

J. Haust (*Etym.*, 250) dérive ces termes du latin liturgique „quando coeli movendi sunt et terra" du „Libera me, Domine", en citant beaucoup d'exemples d'un pareil emprunt à l'appui de son étymologie, qui est pour nous évidente. Voir pour la répartition complète le *F.E.W.*, III, s.v.

Il est sûr que les mots empruntés de cette façon subissent les influences et les „impressions" les plus diverses, de sorte qu'une influence des formes germ., aix. et eup. q u a n t, nl. k w a n t [1]) westph. k w a n t, suggérée par M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 84 (cf. Haust, *Bull. Top Dial.*, X, 92) est aussi bien possible que celle des rimes (*Etym.* 250), qu'allègue J. Haust. Toutefois il est évidemment impossible d'inférer de cette vague possibilité une influence nl. C'est du latin, répandu par l'école. M. Bruneau mentionne au même sens, en lorrain „un grand *dabo*". Voir aussi Haust, *Etym.*, 248.

cwasse, f., terme de batellerie „brosse" (à goudronner).

Le *D.L.*, 189 rattache *cwasse* au nl. k w a s t „brosse". M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 27, au contraire y voit l'all. q u a s t, aixien Q u a s s e, „brosse de badigeonneur". Pour la forme et pour le fond, les deux étymons, nl. k w a s t et rhénan Q u a s s e (cf. aussi *Rhein. Wrtb.*, VI, 1303) conviennent l'un aussi bien que l'autre, la réduction de *-s t > se* étant normale en lg. Il faut pourtant donner la préférence au nl., surtout parce qu'il s'agit d'un terme de batellerie, le lg. ayant emprunté au nl. beaucoup de mots appartenant à cette catégorie.

Haust, *Etym.*, 64, *D.L.*, 189b.

cwasse di vê, terme archaïque, „ris de veau" (corps glanduleux placé sous la gorge du veau) dérive probablement du nl. mér. k w a s t, autre forme de k w a t s, que *Schuermans*, 314, mentionne dans la signification de „tumeur, excroisance, tubercule". La réduction *-s t > ss* est normale, cf. Haust, *Etym.*, 63.

Le namur., givet. *cwasse*, „côte d'homme, d'animaux et de panier" (*Pirsoul*, 147; *Waslet*, 97, Bruneau, *Enquête*, I, 214, II, 8) que nous pourrions, sémantiquement rattacher à *cwasse* „ris de veau", s'explique sans doute par une diphtongaison de *ó* devant *s*, cf. Bruneau, *Etude*, 116.

cwårdjeû, m., „carte à jouer", *djouwer 'ne pårt ås cwårdjeûs, taper lès cwårdjeûs, taperèsse di cwårdjeûs*, cf. *D.L.*, 108 et le *D.F.L.* sous carte et cartomancienne. D'après J. Haust (*D.L.*, l.c.) ce terme a été formé comme le nl. k a a r t s p e l, „jeu de cartes", (où s p e l = fr. jeu). Pour le problème compliqué que constituent les calques syntaxiques, cf.

[1]) Le nl. „e e n r a r e k w a n t" qui a à peu près le sens du lg. et qui est attesté seulement depuis le XVIe siècle, n'a pas encore trouvé une explication satisfaisante (cf. *Fr.v.W.*, 361, sous k w a n s e l e n). On pourrait se demander si le terme n'a pas la même origine que le terme lg.

E. Legros, *Le Nord de la Gaule romane*, p. 175—179 (*Bull. Top. Dial.*, XVI) et L. Remacle, *La structure interne du wallon et l'influence germanique*, *Bull. Top. Dial.*, XXII, 353—397.

cwèrvèce, „trèfle filiforme".

Ce terme rural, signalé par *Grandgagnage* et par *Forir*, se rencontre encore à Jupille *cwèrèvèce*, et est très connu à la campagne pour diverses plantes fourragères ou parasites de fourragères parfois mal définis [1]). La dernière partie du mot s'explique, comme le fr. *vesce*, du latin *vicia*, qui a donné en nl. mér. v i t s e, en nl. w i k k e. Pour expliquer la première partie du mot le *D.L.*, 192b, rapproche *cwèrvèce* du nl. k o r e n v i t s e, et de l'all. K o r n w i k k e „vesce des moissons". Phonétiquement le passage de k o r e n— > *cwèrè* est tout à fait normal, le o se trouvant, en nl. comme en all., en position entravée, cf. aussi Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 20. Sémantiquement il n'y a pas de difficulté non plus, le trèfle filiforme étant une plante qui, comme la vesce des moissons, se mêle au blé (nl. k o r e n). Comme le mot n'a pas été cité en malm. et qu'il se trouve à Jupille, donc en somme tout près de la frontière nl., il faut donner la préférence à l'étymon nl.

cwézèle (*Forir, Grandg.*), s.f., „mijaurée".

Ce mot, d'un emploi archaïque en lg. et selon *Grandgagnage*, I, 147, *Ulrix*, 882, et Haust, *D.L.*, 192b, d'origine nl., correspond en effet sémantiquement et phonétiquement fort bien au nl. k w e z e l „bigote, femme qui ne s'occupe que de pratiques réligieuses" et plus généralement „femme qui ne sait pas avancer à la besogne", (*Wrb. Ned. Taal*, VIII, I, 776).

Dans les dialectes rhénans on rencontre q u i z e l, q u i s e l (*Rhein. Wrtb.*, VI, 1350), qui s'applique aussi aux femmes avec une nuance péjorative et explique parfaitement le malm. *cwizèl* [2]).

Le terme nl. est attesté depuis Cats (XVIIe siècle), mais *Kiliaen* cite déjà de verbe q u e s e l e n „tergiverser". En rhénan on trouve à côté de q u i s e l le verbe q u i s e l e n au sens de „se mouvoir avec inquiétude". On n'a pas réussi encore à éclaircir de façon définitive le rapport entre le substantif et le verbe, ni d'ailleurs le rapport entre les formes nl. et les termes rhén. (*Wrb. Ned. Taal*, l.c.; *Fr.v.W.*, 363).

Phonétiquement le nl. k w e z e l se rapproche davantage du mot lg. que le rhénan q u i s e l. Il est vrai que le *Rhein. Wrtb.*, l.c., connaît aussi des formes par *-e-*, mais uniquement dans les localités assez éloignées de la frontière linguistique, de sorte que le terme lg. est probablement d'origine nl.

cf. *Grandg.*, I, 147; *Ulrix*, 882; Haust, *D.L.*, 192b.

---

[1]) Communication due à l'obligeance M. Legros.

[2]) forme communiquée par M. Legros. Le terme manque dans Warland, *Gloss. und Gramm.*

D

dag', *dj'a fêt m' —*, „j'ai fait ma journée de travail, ma tâche"; au fig. *il a fêt s' — i pout mori.* D'un emploi plaisant et ne vit que dans la seule expression mentionnée dans le *D.L.*, 193b. C'est le nl. d a g, jour, pour lequel le *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 2213, cite le même sens spécial qu'il a en lg. Un „d a g" y est même défini comme mesure agraire de 4258 m² c.-à-d. une surface qu'un homme peut „faucher" pendant une journée de travail. L'accord entre le nl. et le lg. est complet puisque le *Wrb. Ned. Taal*, l.c., connaît aussi d a g au figuré pour „vie", cf. lg. *il a fêt s'dag'* c.-à-d. „il a fait son temps, sa vie tire vers la fin."

Le mot se rencontre également en fr. belge, où il semble avoir pénétré par l'intermédiaire du wallon (cf. Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 88). Les autres dialectes ne connaissent pas le mot.

Selon M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 179, le malm. a emprunté l'all. „T a g, de g u t e n T a g, „bonjour", dans *take*, „poignée de main". M. Legros au contraire considère ce terme comme onomatopéique.

L'initiale du terme lg. indique clairement qu'il s'agit du nl. d a g et non de l'all., cf. Haust, *Houill.*, 77. *D.L.*, 193b; *F.E.W.*, III, 6.

dank, *dire —*, „dire merci", „remercier"; *dihez —*, *— èt mèrci.* D'un emploi tout à fait plaisant à côté de *mèrci*. Le mot est très répandu dans les dialectes du Nord: *Sigart*, 140, *Hécart*, 143b, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 89. *Vermesse*, 180, le dit connu dans toute la Flandre et cite le proverbe: *I n'fât maie dire dank s'on n l'a* (il ne faut jamais dire merci si on ne l'a).

Grauls, *B. Top Dial.*, VII, 263 mentionne à Bruxelles la formule de politesse: *„merci bien, dank U wel"* [1]).

Comme le mot est de ceux dont tout le monde se sert dans toutes sortes de circonstances, sur lequel on se quitte bien souvent, il n'est pas étonnant qu'il voyage facilement, cf. le fr. *merci* en nl. et en Suisse (*F.E.W.*, III, 13). Il est donc naturel de renvoyer le terme lg. aux dialectes nl. mér. et le malm. au rhén. (cf. Warland, l.c., Corin, *B.D.W.*, XIX, 29, *D.L.*, 195a).

dâvid, „david"; — s.m., terme de bat. „bossoir".

Le sens „bossoir, pièce de bois ou de fer qui supporte les ancres ou la chaloupe de sauvetage" ne se retrouve dans aucun autre dialecte fr. (*F.E.W.*, III, 20b). Les dictionnaires nl. mér. ne mentionnent pas non plus le terme. Par contre le *Wrb. Ned. Taal*, IV-II, 2314 cite, pour le nl. d a v i d, ce sens „bossoir" dans des exemples datant du XIXe siècle. Selon *Fr.v.W.*, 107, le mot vient de l'anglais.

Falk-Torp, I, 137, renvoient le dan. d a v i d également à l'angl., qui a son tour a emprunté le mot au fr., probablement à l'époque du moyen fr.,

[1]) nl. d a n k u w e l, d a n k j e w e l; u et j e se prononcent très rapidement.

puisque la forme angl. du XVe siècle est d a v i o t, cf. *F.E.W.*, l.c., *N.E.D.*, III, 47b, *Skeat*, 153b et *Weekley*, 415a. On renvoie généralement ces mots au nom propre biblique *David*, selon *F.E.W.* d'après l'expression *„jouer de la harpe"* (comme David), au sens de „voler" au XVIe siècle, selon *Weekley*, l.c., d'après l'histoire de David descendant d'une fenêtre le long d'une corde (1 Sam. XIX, 12).

Quoiqu'il en soit le sens „bossoir" du terme lg. est inconnu au français et comme d'autre part ni *Grimm* ni *Rhein. Wrtb.*, I, 1247, ne connaissent le mot dans ce sens, il s'agit sans doute d'un emprunt nl. [1]). Les bateliers hollandais de la Meuse ont dû apporter le terme à Liège (cf. encore Grauls, *B. Top. Dial.*, IX, 285, Corin, *B.D.W.*, XIX, 29).

dêle, (*Grandg. Forir*) f.: „planche fine, volige".

Ce terme est attesté uniquement à Liège (*D.L.*, 197a), où le mot est archaïque. Il représente le nl. d e e l, „planche fine, volige" ou mnl. d e l e, même sens, qui selon *Fr.v.W.*, 108, est déjà ancien en germanique. Le *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 2338, sous d e e l, I, cite certaines formes de ce mot en nl. mér., telles que d a l j e, d e l j e, d e l l i e (*De Bo*), indiquant le „bistoquet" du jeu de bâtonnet et d e l i e à Bruges pour la matière dont les *dêles* sont faites. Ces formes pourraient rendre compte de la finale de *dêye*, représentant le même mot nl. dans un autre sens, cf. ci-dessous *dêye*. Voir *D.L.*, 197a.

deûtche, „petite pièce de monnaie de la valeur d'un demi „denier". Forir cite *deûte*: *çoula n'vât nin'ne deûtche*, „cela ne vaut pas un liard." Voir aussi le *D.F.L.*, s. liard.

Le mot est assez peu répandu. Le *F.E.W.*, III, 174, cite encore *deûte* à Fosse-lez-Namur et *deûtche* en nam.

Comme l'anglais d o i t et le haut all. D e u t (cf. *Fr.v.W.*, sous d u i t) la forme *deûte* nam. et archaïque à Liège est emprunté au nl. d u i t, nom de pièce de monnaie. La forme *deûtche* correspond au diminutif d u i t j e, cf. Warland, *B.D.W.*, 20, p. 67.

L'origine du nl. d u i t lui-même est très peu sûre. Un rapport avec l'anc. norr. þ v e i t est fort invraisemblable historiquement et une origine anc. fr. d'après *dois* (deux) est phonétiquement peu compréhensible. En lg. plusieurs noms de pièces de monnaie ont été empruntés au nl., cf. p. 315. Haust, *Etym.*, 274, et *D.L.*, p. 199; *F.E.W.*, III, 174.

dèye, f., 1°. „ligne droite tracée sur le sol pour qu'elle serve de but à

---

[1]) Dans des sens moins spécialisés le terme est très répandu: *david*, „outil de menuisier" se trouve déjà au XIVe siècle. On rencontre le mot également dans Villon. *davier*, „pince", diminutif de *david* date du XVIe siècle. On voit que le terme est devenu mot européen.

certain jeu, variété de pile ou de face." 2°. ce jeu lui-même: *djouwer al dèye*. Chaque joueur lance sa pièce de monnaie vers la *dèye* [1]).

J. Haust, *D.L.*, 199, attribue ce mot au nl. d e e l „partie" sans donner de plus amples explications. Comme le nl. d e e l au sens de „partie" n'est pas, à notre connaissance, un terme de jeu, comparable au mot lg., nous ne concevons pas quelle voie cet emprunt a pu suivre.

Il y a cependant un autre mot nl. d e e l „planche fine", „volige", qui en nl. mér. prend la forme d e l j e, cf. *De Bo*, s.v. d a l j e et le *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 2338, pour indiquer le petit bâtonnet ou „bistoquet" qu'on lance dans certains jeux d'enfants vers une ligne ou un cercle tracé sur le sol et servant de but, cf. aussi De Cock et Teirlinck, *Kinderspel in Zuid-Nederland*, III, p. 41 s.s.

Comme d e l j e, phonétiquement a fort bien pu donner en lg. *dèye*, il est possible que *dèye* se rattache à ce terme nl. Alors le mot aurait indiqué d'abord le jeu lui-même, puis, quand on s'est servi de pièces de monnaie au lieu d'un bâtonnet, le terme s'est appliqué à la ligne droite, tracée sur le sol [2]).

d(i)cwèli, discwèli, „décliner, dépérir" en parlant d'un malade: *on malåde qui d'cwèlih*

dicwèlihance, „déclin, décadence"

dicwèlihèdje, dicwelih'mint, „dépérissement".

Pour le *D.L.*, 203, le verbe *dicwèli* a la même origine que le nl. k w e l l e n, qui selon *Fr.v.W.*, 363a, est de provenance germanique. Actuellement le nl. k w e l l e n signifie „tourmenter, vexer", mais le *Wrb. Ned. Taal*, VIII-I, 753, mentionne aussi, pour ce verbe, le sens (vieilli) de „dépérir, languir", sens qui existe encore en flamand occidental (cf. *De Bo*). *Grimm.*, VII, atteste le même sens pour l'all. q u ä l e n „Schmerz, Qual erleiden" (souffrir) et le *Rhein. Wrtb.*, VI, 1278, c., connaît des sens analogues. Le mot a donc pu venir des deux côtés à la fois, cependant, comme M. Warland ne mentionne pas ce verbe dans sa liste d'emprunts germaniques en malmédien, une origine nl. semble probable. Comme il s'agit d'un sens vieilli ou régional en nl., le mot remonte soit au mnl. q u e l l e n, soit au flamand occidental k w e l l e n. Le terme n'est pas encore mentionné par le *F.E.W.*

digue, pron. *dik*, „digue"

diguer, terme de houillerie, „endiguer les eaux"

dikê, dans *Forir*, „petite digue, corroi", à Jupille *dikê*, „digue provisoire" (*D.F.L.*).

---

[1]) Celui dont la pièce est le plus près de la ligne tracée sur le sol, reçoit les pièces de la main du second, les jette en l'air et gagne celles qui sont face.

[2]) Dans beaucoup de jeux, la ligne sert à désigner l'ordre dans lequel on jouera, le plus rapproché de la ligne jouant le premier.

Ainsi que l'anc. fr. *dike*, fr. mod. *digue*, afr. *dicquier*, *dicquaire* (cf. Valkhoff, *Etude*, 109) et le rouchi-picard *dique* (cf. entre autres *Vermesse*, 198), ce terme lg. dérive sans doute du mnl. d ij c (pron. d i: k), „digue". En malm. *dike* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 91) a pris le sens de „fosse remplie d'eau ou de purin, bourbier, mare", c.-à-d. „ce qui est entouré d'une digue".

Les Flamands et les Hollandais étant d'excellents hydrauliciens, il n'est pas étonnant, comme le fait remarquer M. Valkhoff, l.c., que ce terme d'hydraulique ait passé dans les dialectes français. Les termes se sont répandus avec les procédés inventés par les Néerlandais dans leur lutte contre la mer. Voir J. Haust, *Etym.*, 22 et aussi le *F.E.W.*, III, 79, qui donne la répartition complète.

dih, Forir, adjectif, „étanche" (bateau), est un terme archaïque rapporté uniquement par *Forir*, cf. *D.L.*, 206, *D.F.L.*, s. „étanche". Comme il s'agit d'un terme de batellerie le mot provient plutôt du nl. d i c h t, „fermé, étanche", Legros, *D.F.L.*, p. 491, que de l'all. d i c h t (*D.L.*, l.c.).

djivå, m., „tablette de cheminée", „poitrine opulente"; terme de houillerie (*bwèhî ne bêle*) *a djivå* „(placer une bille) à la façon d'un *djivå*."

La répartition de ce terme: Verviers, Liège, Hannut, Namur, Malmedy, Spa, Seraing et jusqu'à Jodoigne, (cf. Haust, *Etym.*, 80) ne permet pas de déterminer s'il s'agit du nl. g e v e l „façade, fronton, pignon" ou du rhén. g i e v e l, mêmes sens. L'évolution sémantique „façade" > „tablette de cheminée" est assez naturelle. Le sens dérivé du lg. „poitrine opulente" s'explique aisément: le nl. g e v e l s'applique parfois à la figure de certaines personnes au nez démesuré. Le mot a pu venir des deux côtés.

doot, dote, dans l'expression *moirre doot*, a été relevé par J. Haust dans un texte du début du XVIIe siècle.

C'est un juron qu'on retrouve aussi dans une pièce de 1714, *moirre dote* et où J. Haust (*Les trois plus anciens textes*, édition critique, Liège, 1921, p. 63) voit une expression bilingue dans laquelle le nl. d o o d, „mort", répète le wallon *mwèrt*. Le terme nl. invoqué se trouve aussi en mnl. sous la forme d o o t, cf. Verdam, *Handwoordenb.*, p. 143.

doguer, „cogner, heurter", „rosser".
si doguer, „se battre, travailler d'arrache-pied".
doganje, f., terme d'argot, „rixe".
doguès, -èsse, „trapu, vigoureux".
dogueû, qui aime à cogner", p.ex. *mêsse-dogueû*, „souteneur".
doguinne (*Grandg.*), *ènn 'avu po'ne doguinne*, „en avoir pour longtemps" [1].

[1]) Cette évolution sémantique curieuse de l'idée de „frapper" à l'idée temporelle se rencontre aussi en nl. (mér.) h o r t j e, r u k j e, (pop.) qui après avoir signifié „coup",

doker (*Forir*), „saccader au jeu de billes".

toker, „toquer, frapper à la porte".

toké, *tokêye*, „toqué, —ée, entiché de".

tokter, v. intr., „tinter" (cloche), *Forir* — „battre avec précipitation": *li coûr mi tok'têye*.

Ces mots sont représentés en anc. fr. par *doquier*, *dokier*, *Godefroy*, II, 748, qui cite un texte picard, mais en donne une traduction erronée (*Romania*, XXXI, 129) et en fr. mod. par *doguer* depuis 1680 (Richelet) et *toquer*.

Aujourdhui le mot est encore connu dans tout le Nord sous différentes formes, cf. pour la répartition exacte *F.E.W.*, III, 111b, Valkhoff, *Etude*, 111, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 92.

Cette répartition rend une origine mnl. d o c k e n très probable. D o c k e n n'est pas attesté dans *Verdam*, mais *Kiliaen* le traduit par „dare pugnos, ingerere verbera" et actuellement le mot est toujours en usage surtout en nl. mér., cf. *Wrb. Ned. Taal*, III, 2751 s.v. *Fr.v.W.*, s.v., considère *dokken* comme une forme dialectale de d e u k e n, „bossuer, cabosser". En nl. mod. t o k k e n est surtout connu sous sa forme fréquentative t o k k e l e n, mais De Jaeger, *Frequentatieven*, 776—781, donne beaucoup d'exemples de t o k k e n. T o k k e l e n s'emploie surtout par rapport aux instruments à cordes et peut se comparer au lg. *tok'ter* (d'une cloche), qui a également une valeur fréquentative.

Il faut, bien entendu, admettre pour tout le groupe (germ. et rom.) une origine onomatopéique. De Jaeger, l.c., pense au t o c-t o c des poules et du coq, comme origine de ce groupe, cf. aussi *D.L.*, s. *toker*. Pourtant le caractère onomatopéique d'un mot ne l'empêche nullement d'être ancien, cf. Mlle Lessen, art. cité, et comme nous l'avons dit, la répartition du mot en fr. rend une influence nl. très probable.

Behrens, *Beiträge*, 80, 81; *R.E.W.*, 2710; *Gamillscheg*, 320a, 322a, 849a; *F.E.W.*, l.c., Valkhoff, *Etude*, 111—112, *D.L.*, 234; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 92.

doksål, docsål, „jubé": *tchanter å* ou *so l'docsål*.

Ce mot se trouve aussi en montois *doxal* „jubé", *Sigart*, 153, et en lillois *doxal* „jubé, tribune où sont les orgues" [1]). *Vermesse*, 202, ajoute que le mot est connu également à Cambrai et à Valenciennes, cf. *Hécart*, 161.

En mnl. *Verdam*, II, 271 et 367, cite les formes d o x a e l, d o c s a e l avec un premier exemple de 1462. Le *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 2753 et X, 106, connaît d o k s a e l et o k s a a l, o k s a a l t j e (diminutif).

„saccade" ont pris le sens de „quelque temps", cf. zél. s t u i t j e, même sens, en rapport avec s t o t e n „saccader". Elle s'explique par l'intermédiaire de „travailler", cf. ci-dessus *si doguer*.

[1]) *Jubé* a en fr. un sens très précis „sorte de galerie entre la nef et le choeur". Il subsiste actuellement fort peu de jubés.

Plantin écrit o x a e l, Kiliaen o c k s a e l. La forme moderne encore vivante en nl. mér. est o k s a a l, cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c. *Fr.v.W.*, 1467, explique ces termes par le moy. lat. *doxale* que Du Cange sous *doxale* définit „Odeum Ecclesial quibusdum in locis Flandriae etiamnum *Doxale*. Gall. Jubé". La chute du *d* initial s'explique par l'étymologie populaire, qui a vu dans le mot une autre forme de (h) o o g s a e l „salle élevée", interprétation qui convient assez à l'idée de „jubé". Dès lors le *d-* considéré comme l'article défini nl. d e, qui s'exlide devant voyelle *d'*, a pu disparaître. C'est cet appui de h o o g s a e l qui explique le succès du mot en nl.

Doxal a donc dans les dialectes du Nord une aire très peu étendue, tandis qu'il est fort connu en nl. mér. et attesté d'assez bonne heure en mnl. Il est théoriquement possible que le mot dérive en wall. et en picard directement du terme de latin liturgique [1]), mais un emprunt au nl. mér. à l'époque du mnl., semble plus probable à cause de la répartition restreinte en fr. et assez étendue en nl. Voir *D.L.*, 234.

doufe, terme d'argot: *atraper 'ne*—, „devenir ivre" (syn. *tchike*).

Les dictionnaires flam. et brab. connaissent le mot d o e f dans deux sens: comme subst. „coup de poing sur le dos" et comme adj. „lourd, étouffant" en parlant de l'atmosphère p.ex. (*De Bo*, 210b; *Teirlinck*, I, 330; *Joos*, 178; *Schuermans*, 97, *Ant. Idioticon*, I, 357). *Houben* et *Breuls* ne citent pas le mot pour le limb. Comme l'a montré M. Grauls (*Bull. Top. Dial.*, VII, 270) c'est le subst. qui a donné naissance à l'expression „e e n d o e f k e n a a n h e b b e n", „être ivre", d'après les tournures *een m o t aan hebben, een v e e g weg hebben, een p e e r aan hebben* (M o t, v e e g et p e e r au sens de „coup") [2]). L'expression ne se trouve que dans *Joos*, l.c., mais *Schuermans* cite d o e f k e n, „k l e i n d r u p p e l k e d r a n k", qui ne s'explique que par le terme de Joos.

C'est fort probablement d o e f qui a donné au lg. *doufe*. *Atraper 'ne doufe* rappelle l'expression flam. „e e n d o e f k e n a a n h e b b e n". Grimm, II, 1500, ne connaît pas ce sens pour l'all. D u f t, mais *Rhein. Wrtb.*, I, 1543 cite D u f t, 4, ivresse légère. M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 85) explique ce sens par D u f t à la signification de „vapeur, brouillard". Il est vrai que le rhén. s i c h d e D u f t h u l e n est synonyme de *atraper 'ne doufe*, mais le *Rhein. Wrtb.*, l.c. place ce sens si loin de la frontière qu'il est naturel de préférer le flam. comme étymon du terme lg., dont le caractère argotique s'explique par l'usage essentiellement populaire des termes flam.

---

[1]) A l'origine c'est probablement un mot d'architecte, d'un emploi savant comme *jubé*.

[2]) Mlle Wind, Neophil., 1937, p. 89, cite en français belge *doufe* „coup sec", qu'elle renvoie également au flam. d o f, d o e f. Ce dernier a „fourni au fr. brux. également le terme *touffe, douffe*, chaleur accablante", cf. Mlle Wind, o.c., p. 96.

drâwe, „droue, ivraie".

Le mot est sous différentes formes très répandu dans les dialectes du Nord et même jusqu'au Midi de la France, cf. pour la répartition exacte le *F.E.W.*, III, 157—158, qui met le mot avec afr. *droe*, fr. mod. *droue* sous *dravoca* „espèce d'ivraie" („ray-grass, herbe à la faucille") trouvé dans une glose bas-lat. et attribué au celtique d'après bret. *dravk, drevk*, même sens, kymrique *drewg*. Le mot a en effet une répartition peu compatible avec celle d'un emprunt nl.

Si le mot n'est pas celtique, ce qui après tout reste possible, cf. v. Haeringen, *Fr.v.W., Suppl.*, 37, qui admet avec *Fr.v.W.*, s. *dravik* que la répartition n'est pas contraire à une origine germ. [1]), il est tout de même entré en français avant l'époque nl., de sorte que *Grandg.*, I, 182 a tort d'attribuer le mot au nl. d r a v i k, cf. aussi Wilmotte, *Le Wallon*, 32, *Ulrix*, 463, *D.L.*, 237a.

drèk, grèk, m., „grappin" de batelier.

Ce terme dérive probablement du nl. d r e g. „grappin" et „drague", attesté depuis la fin de l'époque mnl. et qui provient comme le fr. *drague* probablement de l'anglais d r a g, cf. *Fr.v.W.*, 131, et Valkhoff, *Etude*, 112. Le sens du terme lg. correspond plutôt au nl. d r e g qu'au fr. *drague* et comme il s'agit en outre d'un terme de batellerie, l'hypothèse d'un emprunt au nl. s'impose, un emprunt direct à l'anglais étant à peu près exclu, cf. Haust, *Etym.*, 233, *F.E.W.*, III, 158.

Le rouchi *drège* (*Corblet*), „filet pour la pêche de la sole" pourrait dériver également du nl. d r e g qui a le même sens à peu près dans d r e g n e t, „filet, chalut" ou de l'anglais d r e d g e „chalut", qui convient mieux phonétiquement.

drèle, f., terme technique, dans *Forir* „drille, espèce de perçoir", à Jupille, „alésoir".

drèler, dans *Forir*, „driller, percer avec une drille".

driler, à Jupille, terme archaïque, „aléser".

C'est fort probablement le nl. d r i l „foret, perçoir", qui a fourni aussi le fr. *drille*, avec mouillement du *l*, à cause de *vrille*, cf. Valkhoff, *Etude*, 113. Le moy. bas all. d r e l l, même sens que le terme nl., se rapproche phonétiquement davantage du lg. *drèle*, mais le *è* peut aussi s'expliquer comme une altération du *i*, qui représente en nl. un *é* très fermé, cf. les notes de prononciation. Le terme manque en malm., sa présence à Jupille, rend une origine nl. plus probable qu'un emprunt à l'allem., *D.L.*, 237, *F.E.W.*, III, 159.

---

[1]) M. von Wartburg, à la fin de son article du *F.E.W.*, l.c. conclut également que l'origine de *dravoca* reste à éclaircir. Pour M. Legros l'origine celtique du mot est assurée. En effet l'indication fournie par les termes bret. et kymrique susmentionnés est assez claire.

drêve [1]), f., „allée d'arbres", cf. *D.L.* et *D.F.L.*, s. allée.

Sous des formes légèrement différentes entre elles ce mot est connu dans tout le Nord: *drêve* (wall.) *drèf* (St. Hubert), *drèfe* (rouchi), *drève* et *drèf* (Mons) *dreffe* (Tourcoing), *dréve* (malm.), cf. pour la répartition exacte du mot l'*A.L.F., Suppl.*, s. rangée, *F.E.W.*, III, 158.

Comme *Godefroy*, II, 771b, cite un exemple à Béthune dès 1586 le mot est sûrement emprunté déjà au mnl. d r e v e qui indique à l'origine un chemin propre à y conduire du bétail (du mnl. d r i v e n, conduire, pousser devant soi). Le nl. septentr. dit d r e e f et ne se sert actuellement du mot que comme élément toponymique [2]). En nl. mér. et en zél. le mot est toujours vivant sous la forme d r e e v e. Le sens de „rangée d'arbres", qui souvent longe la *drève* (chemin) proprement dite, est également emprunté. On le trouve déjà dans Kiliaen sous d r e v e [2]).

cf. *F.E.W.*, l.c.; Haust, *D.L.*; Valkhoff, *Etude*, 113; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 92.

drevez, „(métal) repoussé" a été relevé par M. Gessler [3]) dans un texte de 1549.

M. Gessler d'après J. Brasinne, o.c. [3]), attribue le mot au participe passé nl. mér. g e d r e v e n, du verbe d r ij v e n, „repousser, ciseler le métal." L'étymologie proposée nous semble vraisemblable. Simenon [4]) a montré qu'au XVIe siècle on a eu recours, au Pays de Liège, aux artistes flamands et brabançons pour la fabrication d'objet précieux.

---

[1]) M. Legros m'écrit: „Le mot passe chez nous pour un terme français et non pas précisément wallon". En effet on trouve le mot au sens „d'avenue" un peu partout: à Bruxelles, à Bordeaux et jusqu'à Bucarest. Il a eu au fond le même sort que le fr. *allée*. C'est probablement comme mot technique (parcs) qu'il s'est répandu.

[2]) En territoire roman aussi le terme se rencontre fréquemment comme élément toponymique. M. Herbillon le mentionne dans la Hesbaye liégeoise à Villers-l'Evêque, à Odeur et à Bierset (Top. de la Hesbaye, I, p. 125 et 189; II, p. 638) M. Renard le cite deux fois à Tavier en Condroz (*Bull. Top. Dial.*, XV, p. 38). A Bruxelles plusieurs avenue s'appellent *Drève*. Godefroy Kurth a mentionné notre terme dans un lieux-dit au XIIIe siècle dans la commune de Moyecque (canton de Marquise) et à la même époque à Leulinghem (*Frontière Ling.*, I, 242, 247). De Flou en cite de nombreux exemples en Flandre française, tantôt au masculin, tantôt au féminin (*Woordenboek der Toponymie van Westelijk Vlaanderen* etc., III, col. 509—523). Cette hésitation entre genre masculin et féminin s'explique par le fait que dès la fin du Moyen Age cette distinction ne joue plus aucun rôle en nl., exception faite pour l'indication des substantifs par des pronoms. En français on a dû attribuer au mot tantôt le genre de „chemin", tantôt celui de „voie" par exemple.

En général le terme s'applique à des chemins ou des voies d'importance plutôt médiocre, quelquefois même à des chemins privés, ainsi à Odeur (Herbillon, l.c.).

[3]) *Mélanges Haust*, p. 201, d'après J. Brassinne, *L'Argenterie de Georges d'Autriche, prince-évêque de Liège en 1549, Mélanges Bormans*, p. 356.

[4]) Guillaume Simenon, *L'organisation de l'Abbaye de St. Trond, depuis la fin du XIIe siècle jusqu'au commencement du XVIIe siècle*, in *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, X, Bruxelles, 1922, p. 391 ss.

drif-èt-draf, „ça et là, à droite et à gauche".

Le *F.E.W.*, III, 157, dérive cette expression avec *drafle* „trotter", St. Pol. du nl. d r a v e n, cf. *D.L.*, 238.

En malm. on trouve *drib-ét-drap*, „au trot", que M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 92 rattache à l'all. t r i p p - t r a p p du même sens.

Le *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 3224, ne mentionne sous d r a f „trot" aucune expression comparable au *drif-ét-draf* du lg., quoique l'idée de „trotter ça et là" convienne tout à fait au nl. mér. d r a v e n „trotter, trottiner", cf. l'article *trafter*.

En all. au contraire l'expression t r i p p - t r a p p s'explique fort bien par la présence d'un verbe t r i p p e l n, t r i p p e n au sens de „trépigner, trottiner, trotter dru e menu". Aussi estimons-nous que les expressions lg. et malm. sont venues de l'all. t r i p p - t r a p p avec pour le lg., une influence du nl. d r a f „trot", qui s'est fait sentir dans l'altération de l'initiale *tr* — > *dr* — et de la finale — *p* > — *f*.

dringuèle, drinkèle, drēguèle, drēhèle, qqfs. **drihèle,** „pourboire", cf. *D.F.L.*, s. pourboire; *diner 'ne bone— as ovris*. Le *D.F.L.* (s. „pluie") mentionne à Jalhay *dèl dringuele* au sens de „pluie", cf. plus bas les évolutions sémantiques plus ou moins plaisantes en nl.

Le terme est très répandu en wallon et en picard (*D.L.*, 238, namurois *dringuèle*, givetois *dringuèl*, malm. *dringuèle*, rouchi-montois *dringuèle, dringueille, dringèye*, valenc. *dringuele*, lillois *dringuelle*), d'Harvé connaît en fr. belge *dringuelle* à côté de *tringuelle* et Sainéan, *Lang. Parisien*, 344, le cite en argot parisien. Par contre il est inconnu en boulonnais et on ne le mentionne pas pour le normand. Cette répartition justifie la supposition de M. Valkhoff, *Etude*, 115, d'après laquelle le flam. d r i n k g e l d est entré en argot français par l'intermédiaire du wallon. La forme *tringuelte* de J. J. Rousseau (*Lettres*, IV, 2347b) et *tringuelle* cité par d'Harvé en franç. belge, représentent sans doute l'all. T r i n k g e l d. Cette forme n'est pas très répandue (cf. Behrens, *D.S.*, 92).

Les dictionnaires nl. mér. ne mentionnent d r i n k g e l d que dans des sens dérivés, entre autres choses plaisamment d'un nourisson qui fait ses besoins naturels sur les vêtements de celui qui le tient, aussi pour indiquer le sexe de l'homme, mais au sens de „pourboire" le mot semble sorti depuis longtemps hors d'usage. (*Antw. Indicticon*, 2215; *Wrb. Ned. Taal*, s.v.; *Teirlinck*, I, 370).

En mnl. on connaît également d r i n c g e l t au sens de pourboire, cf. *Verdam*, II, 411. Or ni l'aire géographique du mot, ni sa forme phonétique ne défendent de placer cet emprunt à l'époque du mnl. La chute du *t* final nous avertit même que l'emprunt ne peut pas être trop récent. Il est vrai qu'on y a senti le suffixe — *èle*, ce qui explique le genre féminin, mais cela n'a été possible que par un certain obscurcissement de la consonne finale, qui, à l'exception de *-st* se conserve régulièrement dans les emprunts récents (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 62). En tout cas l'influence nl.

est hors de doute. D'autre part, comme il a été démontré par M. Legros [1]), l'existence de d r e n k g e l d en all. luxemb. et de *dringuèl* dans le Nord de la Moselle (*Zeliqzon*) montre bien que le terme rhénan a su de son côté franchir également la frontière linguistique, de sorte qu'il convient de ne pas exclure l'influence du rhén.

Les formes lg. par *é* ou par *i* initiales sont des dénasalisations plutôt récentes, dont *i* est probablement la plus ancienne et montre que le *ẽ* lg. a eu une prononciation relativement fermée. Quant à l'alternance des formes par *gu-* et par *h-*, on en trouve d'autres exemples cf. le nam. *ronke, rongue* au lg. *ronhe* (voir ce mot).

cf. Sainéan, *Lang. Par.*, 344; Behrens, *D.S.*, 92, Valkhoff, *Etude*, 115; *D.L.*, 238; Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 89; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 92.

drinker, (*Forir*), autre forme de *trinker*, „trinquer".

On trouve en nam. *drinker*, en malm. *drinki* et le dérivé *drinkas, drinkasse*, „adonné aux boissons fortes". On rencontre *drinker* également en afr. (Benoît de Sainte Maure) et en moy. fr. (Noël du Fail) à côté de *trinquer*.

A cause de l'initiale *dr-* les formes wall. s'expliquent par le mnl. d r i n k e n, „boire", qui a passé en wallon au sens de „boire avec quelqu'un en entrechoquant les verres", c'est boire à la santé de quelqu'un [2]).

Les formes par *dr-* (*drincant, drinquer, dringuer, drinker*) qu'on trouve à côté de *trinquer* en afr. (Ben. de St. M.) et en moy. fr. (Noël du Fail) remontent sans doute soit à l'anglo-saxon (Valkhoff, *Etude*, 115 [3])) soit au moyen anglais (*Bloch*, l.c.) puisque B.d.S.M. écrit pour Henri II d'Angleterre et que Noël du Fail est gentilhomme breton, conseiller du Parlement de Bretagne. Sainéan (*Sources Indigènes*, II, 295) rattache d'une façon

---

[1]) voir E. Legros, *Rev. belge Ph. Hist*, XXII, p. 269.

[2]) C'est un cérémonial. On trinque toujours avec certaines boissons, jamais avec d'autres. Nous n'avons malheureusement pas réussi à trouver où cet usage est né. Un curieux essai d'explication, mais qui ne s'appuie guère sur des preuves suffisantes et qui en tout cas n'explique pas les emprunts anciens de d r i n k e n, se trouve dans D. Buddingh, *Over oude en latere drinkplechtigheden, vooral der Scandinaviërs, Germanen en Nederders*, 's-Gravenhage, 1842, p. 87, note 48 (faute d'impression pour 41). Pour l'image des cloches de verre, mentionnées dans l'explication de Buddingh et dont on aurait, d'après lui, imité la sonnerie en „trinquant", voir K. van Alkemade, *Nederlands Displechtigheden vertoonende de plechtige gebruiken aan den dis in het houden van Maaltijden en het drinken der gezondheden, ...*, Rotterdam, 1732, II, p. 512—516.

[3]) L'influence de l'anglo-saxon d r i n c a n (Holthausen, 77) est en effet possible puisque la présence des Ecossais à la Cour de France est attestée dès le IXe siècle (cf. Eugène Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de la France*, consulté en traduction allemande, München, 1860, p. 38). Cf. pour le terme moy. anglais *Stratmann*, 177a, s. d r i n k e n.

péremptoire *dringuer* au langage des Ecossais de la Garde Nationale, cependant ailleurs (*La Langue de Rabelais*, I, 187) il admet comme possible l'influence de l'all. L'influence des „Ecossais" a en effet pu être assez grande, puisqu'on mentionne leur présence à la Cour dès le IXe siècle (cf note 3 de la page 106), cependant les formes wallonnes s'expliquent géographiquement d'une façon bien plus naturelle par le mnl. *drinken*.

cf. *Gamillscheg*, 866; Valkhoff, *Etude*, 115; *Bloch*, II, 344; *R.E.W.*, 8909, 2772; Warland, o.c., 92.

drole, adj. „drôle", „plaisant, étrange".

drol'mint, drol'dimint, „drôlement", (*èlle èst tofét si drol'dimint agad'-lêye*).

Ce terme peut dériver, comme le fr. *drôle*, (cf. *F.E.W.*, III, 160ss, Valkhoff, *Etude*, 117) du mnl. d r o l l e, d r o l, „lutin, nain" (Verdam, Handwb., 153b). M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 93 met le nl. e e n d r o l v a n e e n v e n t „un lâche" à côté d'expressions lg. comme *on drole d'ome, on drole di cwér, ine drole di feume* etc.

Il est vrai que la répartition étendue de ce mot dans les langues romanes (cf. Valkhoff, l.c.) ne manque pas de soulever quelque doute, cf. aussi *D.L.*, 238.

drossårt (*Forir*), „drossart, ancien officier de justice".

En lg. le mot, cité par *Forir*, est archaïque, cf. *D.F.L.*, s. drossart. Le *Larousse XXe siècle* cite drossart „au moyen-âge et encore à l'époque moderne (en quelques pays germaniques, parmi lesquels il cite à tort la Hollande) bailli noble".

Godefroy, II, 776a, cite *drossart*, „sorte d'officier municipal", dans une Ordonnance de l'empereur Charles V de 1545. C'est le mnl. d r o s s a e r t, tiré de la forme antérieure d r o s s a t e par un changement de suffixe sous l'influence du fr. *-ard*, lui-même d'origine germ. (*Fr.v.W.*, s. -a a r d). Cette influence fr. s'explique fort bien dans un mot de ce genre, puisque beaucoup de textes officiels étaient rédigés en fr. Des exemples cités par *Verdam* (II, 440) il résulte que le mot a indiqué en mnl. plusieurs fonctions, parfois il se traduit par „major domus", maire de palais. Désignant peut-être à l'origine un humble serviteur, le mot indique en tout cas bientôt un fonctionnaire assez important. En nl. moderne d r o s s a a r d n'est plus qu'un terme historique (variante poétique de d r o s t, l a n d d r o s t), cf. *Wrb. Ned. Taal*, s.v.

En lg. *drossart* semble bien avoir indiqué un fontionnaire indigène, dont l'emploi était analogue à celui de d r o s s a a r d nl. En fr. au contraire *drossart* indique un fonctionnaire étranger (cf. *Larousse, XXe siècle*). Il faut faire remarquer aussi que l'ordonnance de Charles V. dont

parle *Godefroy* tout en étant rédigée en fr., était destinée aux pays germaniques [1]). Voir Valkhoff, *Etude*, 118; *D.L.*, 238.

droumekène, Stavelot, La Gleize [2]), „vieille bizarre", a été formé à l'aide du suffixe -k e n, -k ij n, nl. mér. et mnl. Le terme est synonyme de *droumale* et s'apparente au lg. *droudale*, qui a été expliqué par l'all. d r u d e, cf. J. Haust, *Etym.*, 261; *D.L.*, s.v.

droum'går, *on vî* —, „un vieux ribaud".

Dans la *Farce du Cousturier*, qui date probablement du XVe siècle, éd. Viollet le Duc, *Ancien Théâtre Français*, II, p. 174, on lit *drongart*, terme d'injure. *Godefroy*, II, 775, cite *dronguart*, terme d'insulte au sens de „ribaud, braillard, ivrogne, qui s'applique entre autres aux „Flamans" avec un seul exemple pris dans une chanson sur le siège de Mézières (1521). En malm. on rencontre *drongard*, vieux bavard [3]), fém. *drongade*. Sainéan (*Langue de Rabelais*, II, p. 11) mentionne *drongard* encore vivace à Reims, „vieillard de mauvaise humeur" (Saubinet). Par contre le terme n'est pas cité pour les dialectes pic. et norm.

C'est de toute évidence le nl. d r o n k a a r d, ivrogne, de *dronken*, „ivre", d'après le verbe d r i n k e n, „boire". Le mot ne se trouve pas dans le dictionnaire mnl. de Verdam, qui donne d r o n c k e r t, mais le *Wrb. Ned. Taal* cite sous d r o n k a a r d un exemple pris dans les poésies inédites d'Anna Bijns — Refereyn XLIII, cf. *Leuv. Bijdragen*, IV, 351 — qui datent de la première moitié du XVIe siècle. Cette date et celles des exemples fr. font supposer que d r o n c k a e r t a dû exister en mnl. à côté de d r o n c k e r t (Verdam) au XVe siècle déjà et que c'est par hasard que cette forme n'est pas attestée en mnl.

Le sens du mot fr., sa forme et les textes où on les rencontre pour la première fois rendent une origine mnl. évidente et excluent par conséquent l'étymon écossais d r o n k e n (forme verbale) qui a été proposé par Sainéan (*Langue de Rabelais*, II, p. 11).

cf. Valkhoff, *Etude*, 118; *D.L.*, 238; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 93.

drousse, (*Remacle, Forir*), f. „carde"; au figuré (Trembleur) „raclée",

drousser, droussî (*Forir*) „carder la laine"; — „rosser" (Trembleur, Verviers),

droussèdje, drousserèye (*Forir*) „cardage, carderie",

drousseû, drousseûse (*Forir*) „cardeur, cardeuse",

---

[1]) Probablement il s'agit même des provinces nl., puisque la phrase citée par *Godefroy*, parle des „consaux provinciaux"; pourtant cette Ordonnance (du 31 janvier 1545) manque dans le *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas sous le règne de Charles Quint* de Laurent et Lameere, Bruxelles, 1910. Une Ordonnance du 30 janvier 1545 qu'on trouve dans le *Groot Placaetboek, 's-Gravenhage*, 1653, et qui parle aussi des homocides, comme la phrase de *Godefroy*, est rédigée en nl., mais ne contient pas la phrase citée par *Godefroy*.

[2]) J. Haust, *Vocabulaire de Stavelot*, 1903; L. Remacle, *B.D.W.*, XVIII, p. 81.

[3]) cf. le nl. d r o n k e m a n s p r a a t j e s, propos avinés, littéralement „propos d'ivrogne".

droussète (*Forir*) „carde, peigne pour carder",
drouçaie (*Forir*) „feuillet de laine cardée".

Pour d'autres formes voir le *D.F.L.*, sous „carde" et Remacle, *La Gleize*, p. 184—5.

Ce groupe de mots archaïques en lg. est représenté en fr. par *drousser* (depuis 1723), *drousseur* (depuis 1723), *drousse*, *droussage* (depuis 1761). Les mots français, attestés très tard, sont manifestement empruntés aux termes lg. sur l'origine desquels on ne s'est pas encore mis d'accord. *Gamillscheg*, 328b, et le *F.E.W.*, III, 164b, attribuent ces mots au nl. (*) d r u s, „lie" (*Gamillscheg*), „substance purulente" (*F.E.W.*), tandis que J. Haust les dérive du nl. d r o e s „lie, sédiment". M. Valkhoff, *Etude*, 120 a déjà fait remarquer que l'explication de M.M. Gamillscheg et von Wartburg ne tient pas, puisque le nl. d r u s est inexistant [1]). *Verdam*, II, 422, cité par M. Valkhoff, distingue nettement le nl. d r o e s „lie", de l'all. d r u s „tumeur, abcès, bubon pestilentiel". En outre M. Valkhoff considère le passage de *drousses* „lie" à *drousse* „carde" comme invraisemblable. Pourtant le passage de *drousses* „lie, sédiment" et par extension „impureté" à un verbe *drousser* „ôter les impuretés" n'est point sans analogie, cf. le fr. *peler* „ôter les poils", le nl. v l o o i e n „ôter les puces" (nl. v l o), le nl. l u i z e n „ôter les poux" (nl. l u i s). Puis *drousser*, d'abord intransitif „ôter les impuretés de la laine" a pu passer à un sens transitif, peut-être comme le suppose M. Gamillscheg, *Z. Rom. Phil.*, XL, 534, sous l'influence de „carder la laine", encore que cette analogie ne soit pas intervenue nécessairement, cf. *rosser*, „battre comme une rosse" et *rosser qn*. La difficulté c'est que le sens général de „impureté" n'est pas attesté pour *drousses* en lg., où ce mot a toujours le sens precis de „marc de café" (cf. l'article *drousses*), tandis qu'en nl. où d r o e s possède ce sens général, le verbe d r o e z e n a un tout autre sens. („souffrir de la morve", en nl. d r o e s en parlant d'un cheval). En all. le mot D r u s z „sédiment" a formé le verbe d r u s e n, „Hefe absondern", „secréter de la lie" (*Grimm*, II, 1461), mais son sens ne correspond pas à celui du verbe lg. Malgré ces difficultés nous considérons l'évolution nl. d r o e s „lie, impureté" > lg. *drousses* „marc de café" > lg. *drousser* „enlever les impuretés" > lg. *drousser* (la laine) > lg. *drousse* „carde", comme possible [2]).

Voir Gamillscheg, *Zeitschr. Rom. Phil.*, XL, 534, *E.W.F.S.*, 328b;

---

[1]) Cette inexactitude dans *Gamillscheg* et le *F.E.W.* repose probablement sur une erreur orthographique. Dans son article du *Z. Rom. Phil.*, XL, 534, où M. Gamillscheg a traité cette étymologie, il écrit nl. d r u s, d r u s e à côté du mnl. d r o e s e m. Il est probable qu'on a voulu écrire d r o e s, d r o e s e. Malheureusement cette erreur s'est glissée aussi dans le Dictionnaire de M. Gamillscheg et dans le *F.E.W.*

[2]) L'article *drousser* de *Dauzat*, 258, où le mot est rattaché à *drosse* „racage", „collier qui lie la vergue au mât" puis „cordage" < it. *trozza*, repose sur une erreur de fait. Le mot *drousse* que le *R.E.W.*, 8803, mentionne sous *tortiare* n'est qu'une autre forme de

F.E.W., III, 164b; Valkhoff, *Etude*, 120; *D.L.*, 239a; *Grimm*, II, 1461; *Verdam*, II, 422; *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 3398.

drouses, drousses, (*Forir*), Jupille, Seraing, Verviers, etc., s.f.pl., *des drousses* „marc de café"; terme rare à Liège.

droussin (*Forir*) „marc de café"

drussin, même sens, à Stavelot.

Pour la localisation et pour plus de formes, voir le *D.F.L.*, sous *marc*.

En nam. *Pirsoul* (188) mentionne *drouche*, „marc de café". En malm. on trouve *droussins* (pluriel), „marc de café". Les étymologistes qui se sont occupés de ces mots s'accordent pour les rattacher à un étymon germ., mnl. d r o e s e n, nl. d r o e s, d r o e s e m, moy. h. all. d r u s e n, all. mod. D r u s z, b. all. D r u s e, rhén. D r u s z [1]), mais on n'est pas d'accord sur l'idiome germ. auquel il faut les attribuer.

J. Haust, *D.L.*, 239a, cite l'all. D r u s e n et le nl. d r o e s. Pour le *R.E.W.* (s. d r u s e) le wall. *druze* provient du bas-all. d r u s e, „lie, sédiment", tandis que le *F.E.W.*, III, 160b, fait dériver tous les mots wallons du nl. d r o e s e m, „lie". M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 30, a cité plusieurs termes rhénans pour montrer que l'origine est plutôt all. et M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 943, mentionne le rhén. d r u s z à côté des termes nl. et h. all. Phonétiquement l'all. D r u s e n (*Grimm*, II, 1461), moy. h. all. d r u s e n convient en effet aussi bien que le nl. d r o e s e m, mnl. d r o e s e n, d r o e s e n e, d r o e s i n e (*Verdam*, II, 422) [2]). La répartition du mot en wallon ne saurait pas non plus nous tirer d'embarras. Par contre les significations différentes du mot en all. et en nl. pourront peut-être nous aider.

Les mots wall. ont en effet tous le sens précis de „marc de café", tandis que dans les idiomes germ. les différents mots ont le plus souvent la signification générale de „lie, sédiment". *Grimm*, II, 4161, ne mentionne même pas pour l'all. D r u s e n le sens de „marc de café". Le *Rhein. Wrtb.*, I, 152 connaît ce sens, mais ne le cite que dans quelques localités où l'on prononce le mot plutôt par *-a-* et par *-o-* cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 30. On dit bien en all. K a f f e e d r u s z, „marc café" mais la combinaison du mot avec K a f f e e, „café" montre justement qu'en général le mot D r u s z lui-même, n'a pas ce sens. Les dictionnaires nl. au contraire connaissent très bien ce sens. Le *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 3398, le mentionne spécialement pour le nl. mér. d r o e s, cf. aussi *Antw. Idioticon* sous d r o e s. Aussi croyons-nous que le mot est plutôt d'origine nl. qu'all. Pour le malm., le rhén. d r u s z a tout de même de son côté pu

---

drosse „cordage" et n'a aucun rapport avec le groupe de mots en question. Un rapport entre *drosse*, *drousse* „cordage", anciennement „racage" et *drousse* „carde" est complètement exclu, cf. aussi Valkhoff, *Etude*, 119 et l'article détaillé sur *drosse* de M. Vidos dans *Storia delle parole marinaresche italiane passate in Francese*.

[1]) Tous ces étymons germ. ont le sens général de „sédiment, lie".

[2]) Voir aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, 1930, p. 307.

exercer un certaine influence. Le pluriel des formes wallonnes (*drousses, droussins*) s'explique par le sens collectif du mot („lie, marc").

En ce qui concerne le rapport entre les formes *drousses* et *droussin(s)*, J. Haust considère *droussin* comme dérivé et admet donc le passage *drousses* > *droussin* sans s'expliquer plus amplement (*D.L.*, l.c.). M. von Wartburg au contraire pense que *droussin* a donné *drousse* par chute du prétendu suffixe. A notre avis *droussin* est en effet plus ancien que *drousses*, d'abord, parce que *droussin* est la forme archaïque (citée par *Forir*) et aussi parce qu'en nl. *droesen* est également plus ancien que *droes* (cf. *Fr.v.W.*, 136a). Cependant tandis que l'évolution d r o e s e n (e) > d r o e s (supposée par *Fr.v.W.*, l.c.) est assez naturelle en nl., la dernière syllabe de d r o e s e n e étant inaccentuée, le passage *droussin(s)* > *drousses* en wall. ne l'est pas autant. On se demande en effet pourquoi le prétendu suffixe, comme dit M. von Wartburg, a dû disparaître. Nous voyons là plutôt l'influence du terme nl. d r o e s.

En résumé nous croyons donc que *droussin(s)* représente le mnl. d r o e s e n e, d r o e s i n e, nl. d r o e s e m, tandis que *drousses, drouses* représente plutôt le nl. mér. d r o e s. Il n'est pas possible de déterminer exactement la date de l'emprunt, cf. *D.L.*, 239a; *R.E.W.*, 2779; *F.E.W.*, III, 160b; Corin, *B.D.W.*, XIX, 30; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 93.

droussiner (*Forir*), v. intr., „bouder, être de mauvaise humeur".

drous'ner (Odeur), „traîner à l'ouvrage", à Fexhe, „trottiner sans cesse dans son ménage en travaillant", *Bull. Soc. Lit. W.*, 1926, 244.

En malm. on cite *droûse* [1]), f., „femme morose et chagrine", *Marèye-Droûse*, „image de femme en haillons, figure de mardi gras", que M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 93, attribue, à cause de l'isolement du mot en malm., au bas- all. d r ū s s, d r ò s, d r ò s t „diable, lourdaud, géant" plutôt qu'au nl. d r o e s „géant, guerrier" cité par *Kiliaen*. Le rapport entre ces termes malm. et les verbes lg. mentionnés est manifeste. Par là le mot malm. n'est plus si isolé (Odeur se trouve en Hesbaye tout près de la frontière nl.) et l'étymologie de M. Warland en est moins sûre. En effet le *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 3395, sous d r o e s, I, cite à côté du sens „diable", „homme fort", „lourdaud", aussi celui de „personne de peu de volonté". *Antw. Idioticon*, 1663, donne l'exemple: „cette femme a un mari aimable mais 't z i e t e r z o n e n d r o e s u i t („il a l'air tellement bête"). Ce sens explique mieux le verbe *drous'ner* [2]) que le bas. all. d r u s s „diable, lourdaud, géant".

---

[1]) cf. aussi *madroûse* à La Gleize, (L. Remacle, *B.D.W.*, XVIII, 95), „souillon", *one lêde madroûse*.

[2]) Le rouchi *dronzer*, „sommeiller", que J. Haust a rattaché au nl. mérid. d r o o s e n, d r o o z e n (*Festschrift Jud*, p. 392) se rattache au fond au même groupe de mots. En effet en nl. mér. d r o e z e n et d r o z e n ont le même sens et s'emploient l'un pour l'autre, cf. *Schuermans*, 107 et 108, qui cite d r o o z e n, d r o e z e n, d r u i z e n, d r i e z e n, „sommeiller" et „avoir l'air un peu bête".

Aussi croyons nous qu'une influence du nl. mér. d r o e s au sens cité, est probable.

drouyes, subst. f. pluriel, terme archaïque, „marc" (de café) „effondrilles", peut se rattacher, comme le fr. *drouille* (Valkhoff, *Etude*, 119) au nl. d r o l, „crotte". Le mot est encore très répandu dans le Nord, cf. *Corblet*, 374, *drouille* et *droule*; *Hécart*, 163, *droule*; *Haigneré*, s. *drouille*; *Vermesse*, 205, *droule, droulion, drouliette*. Voir pour la répartition exacte du mot *F.E.W.*, III, 162 et M. Valkhoff, *Sur drouiller et sa famille* à paraître dans *Mélanges Mario Roques*. Cf. *D.L.*, 239.

duwèle, f. terme de batellerie, „faubert", vient du nl. d w e i l, qui comme l'afr. *touaille*, serviette, remonte au francique **þwahlja* ou **þwazilā*. Le mot a donc été emprunté à deux reprises. Il est curieux de constater que les deux fois le *w* de l'initiale a été vocalisé [1]).

On trouve d'ailleurs en nl. dialectalement la forme d u w a e l à côté de d w a e l (d w e i l), cf. *Wrb. Ned. Taal* sous d w a a l. L'emprunt lg. n'est guère étonnant puisqu'on rencontre en lg. beaucoup de termes de batellerie empruntés au nl., cf. Haust, *Etym.*, 233 et ci-après p. 310 [2]). Voir aussi *R.E.W.*, 8720; *Fr.v.W.* s. d w e i l; *Gamillscheg*, 851a; *F.E.W.*, III, 197b; *Bloch*, s. *servir*; *D.L.*, 239b.

d'zi, quelquefois **gzi,** „orvet".

Le nl. h a g e d i s, „lézard", que *Kiliaen* connaît sous les formes h e g h d i s s e, h a e g h d i s s e, a k e t i s s e, a e r d t i s s i e, „lacerta", est encore très répandu dans les dialectes nl. sous des formes très variées, cf. *Fr.v.W.*, 225, sous h a g e d i s. En nl. mér. on trouve des termes comme a r t i s (Louvain), e r t i s s e, e r d i s (brab.), a k e t i s s e, h a k e t i s s e, a k e t i s s i e, a k e r t i s s e, h a k k e t i s s i e cf. entre autres *De Bo, Schuermans*. Ce qui étonne dans tous ces mots c'est l'accentuation sur le deuxième élément *-t i s-*, que van Haeringen, *Supplément, Fr.v.W.*, 63, attribue à quelque influence analogique. C'est cet accent final qui explique qu'une forme comme a k e t i s s i e par exemple, ait pu devenir en liégeois *d'zi*. Le *g.-* initial de la forme *gzi* s'explique par le *-k-* ou le *-gh-* des termes nl. mér. Il n'est donc pas nécessaire de croire à l'existence d'une forme *t i s s i e, proposée par le *D.L.*, 279, et dont on ne trouve aucune trace dans les dialectes nl.

---

[1]) C'est aussi le cas pour le rouchi *doué* qui dérive également du nl. d w e i l. La définition de *Hécart* (161a): „balai composé de franges d'étoffes de laine" correspond exactement à celle du *Wrb. Ned. Taal* pour le d w e i l dont on se sert en batellerie (sous d w e i l 4): „faisceau de frange d'étoffe attaché à un bâton et servant au nettoyage des navires".

[2]) le fr. *faubert* a également une origine nl. cf. Valkhoff, *Etude*, 135.

En zél. et en flam. zél. on trouve aketis et akketist dans l'expression lopen als een aketis ou als een akketist, littéralement „courir comme un lézard" et dont on se sert surtout en parlant d'un enfant. En lg. le *D.L.*, l.c., connaît *si k'djeter come on d'zi*. Au figuré *d'zi* signifie „enfant vif, remuant".

E

élibote(ẽ-), „flétan".

Godefroy, IV, 447a, cite dès 1563 à St. Omer *helbot* „sorte de poisson", ailleurs *helboeult*. Ce mot est toujours vivant dans les dialectes du Nord: rouchi *albute, elbute* (*Vermesse*, 216), montois *eilbotte, eilbutte, heilbotte* (*Sigart*, 209), cf. aussi Valkhoff, *Etude*, 165. C'est sans doute le nl. mér. eelbot, nl. heilbot[1]), attesté depuis *Kiliaen* (heylbot).

Il est vrai qu'en fr. le mot est attesté un peu plus tôt (1563) qu'en nl. (*Kiliaen*), mais la différence n'est pas grande et bien que heilbot ne se trouve pas encore dans Verdam, il a dû exister déjà en mnl. Le lg. doit au nl. beaucoup de noms de poissons de mer, cf. p. 315.

Le premier terme du mot nl. heil- s'explique comme heilige- „sacré", peut-être parce qu'on mange souvent cette espèce de poisson en carême cf. *Fr.v.W.*, 241a; Van Haeringen, *Supplement Fr.v.W.*, 18; *Wrb. Ned. Taal*, VI, 454.

Le h. initial a déjà disparu dans la prononciation en nl. méridional. Le -i- du lg. *élibote* est dû à la diphtongue initiale du terme nl. ei [ɛ̨ y], difficile à prononcer pour les Wallons. L'all. Heilbutt convient phonétiquement un peu moins bien et la répartition du mot en français montre clairement que l'emprunt a été fait plutôt au nl. Voir aussi *Grandg.*, II, 523; *Ulrix*, 911; Behrens, *D.S.*, 60; Valkhoff, *Etude*, 165; *D.L.*, 247a.

èscôfeûr, Boirs, *èscoûfeur*, Bassenge, „croquemitaine", cf. *D.F.L.*, p. 126, où l'on trouve toute une série de noms désignant le croquemitaine. On cite à Roclenge-sur-Geer aussi *lès scöfures*, au sens de „croquemitaine", cf. *Bull. Top. Dial.*, VII, 159.

Ces termes ont été rattachés de façon convaincante au Schoeffer, Schoovert limb., qui se promenant sur les rives de la Meuse effraye les passants[2]), par M. Legros, *Concordances Lexicales*, in *Miscellanea Gessleriana*, p. 703, où l'on trouve d'autres noms pour les croquemitaines et des rapprochements intéressants entre les croyances populaires: *lès vindeûs d'âmes* faisant écho au nl. zielverkopers, *l'ôme di feû* de Warsage et le Vuurman des environs de Tirlemont.

---

[1]) cf. l'angl. halibut.

[2]) Sur cette croyance populaire, voir aussi K. ter Laan, *Folkloristisch Woordenboek van Nederland en Vlaams België*, Van Goor, La Haye, 1949, p. 337, sous Schoferik.

èrstelingues ou **èrstèlingues** désigne à la campagne et à la ville souvent les premices des pommes de terre. C'est le nl. e e r s t e l i n g e n, espèce de pommes de terre. L'emprunt s'explique par l'importation de pommes de terres à planter néerlandaises. Le mot n'est pas restreint au Pays de Liège. Pour le fr. *sterling*, „primeurs" et son évolution sémantique à „de qualité excellente", cf. M. Valkhoff, *Etymologies Néerlandaises, Neophilologus*, XXXIII, p. 8. Dans l'Yonne entre Sens et Troyes *èrstelingues* désigne couramment une espèce de pommes de terre. Le terme s'explique par la présence d'un grand nombre de fermiers hollandais, qui pratiquent dans cette région la culture de pommes de terre et qui encore aujourd'hui font grand usage de pommes de terre à planter d'origine néerlandaise.

eskarway, s.m., „guet, ronde de nuit", a été relevé dans un texte de 1482 [1]) par J. Haust, qui l'a rapproché, avec l'anc. fr. *eschargait, escharguet* (Godefroy, III, 369a—370c), du nl. s c h a a r w a c h t.

Comme le terme a été attesté dès le XVe siècle, on peut invoquer le mnl. s c h a e r w a c h t e, s c a e r w a c h t ou s c h a e r w a k e, s c a r e w a k e, „ronde de nuit, guet, patrouille, etc." (*Verdam*, VII, col. 243—245), qui, de même que le terme anc. fr. (cf. *Godefroy*, l.c.), a donné naissance à plusieurs dérivés. Le mot anc. fr., dont on trouve des exemples dès le XIIe siècle est probablement plus ancien que lg. *eskarway*. Le traitement du nl. s c h -, s c - défend de remonter plus haut que le XIIIe siècle.

Le terme nl. s'explique par w a c h t, „garde" et s c h a a r, ou bien dans le sens de „groupement militaire", „foule de gens", cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 155, s. s c h a a r, I, ou bien dans le sens „territoire, propriété", *Wrb. Ned. Taal*, ibid., s. s c h a a r, IV.

Pour les termes anc. fr. l'origine nl. est toutefois moins assuré, puisque S c h a r w a c h e [2]), S c h a r w a c h t est très répandu et très ancien en all. (moy. bas-all. s c h a r w a c h t, moy. h-all. s c h a r w a h t e.)

F

falète, dans *Forir*, à Glons, f., „souricière".

Le terme semble assez isolé aujourd'hui et n'est attesté qu'à Glons. Le *D.L.*, 262a, le rapproche du nl. v a l, allem. f a l l e, qui phonétiquement conviennent tous les deux également bien. On pourrait croire que l'allem. f a l l e présente plus d'avantages que le nl. v a l mais cet avantage n'est qu'apparent: le passage nl. *v*— > lg. *f*— est normal [3]). Il

---

[1]) J. Haust, *Glossaire des Régestes*, IV, 528.

[2]) cf. Hermann Paul, *Deutches Wörterbuch*, Max Niemeijer-Verlag, Halle, 1908, p. 441.

[3]) Le *v-* d'un mot nl. passe d'ailleurs souvent à *f-* cf. les articles *furer, fôcak, foutène*. C'est que les consonnes néerlandaises ne sont pas toujours nettement sonores ou sourdes. En particulier le *v-* à l'initiale a pu produire sur l'oreille française l'impression

vaudrait mieux peut-être citer, au lieu du nl. v a l, soit le nl. mér. v a l l e, soit le moy. nl. v a l l e (*Verdam*, VIII, 1195), que *Plantin* traduit par „trébuchet à prendre rats, souris etc." La présence du terme à Glons, sur la frontière linguistique néerl., plaide en faveur d'une origine nl.

Le *F.E.W.*, III, 386, qui mentionne *falle, fale*, etc. dans différents patois lorrains, met *falète* sous l'allem. f a l l e. Cependant il y a géographiquement une distinction bien nette entre les termes lorrains et le lg. Il y a aussi entre les deux groupes une différence de sens nettement accusée. En lorrain le sens des différents termes est: „piège, trébuchet, embûche, lacet", en lg. *falète* a le sens plus spécial de „souricière", qui est aussi la signification de v a l l e dans les dialectes nl. mér. En effet on y emploie le plus souvent un autre terme en parlant d'oiseaux ou de lièvres (s t r i k, k l e m, s t r o p, etc.), tandis que le v a l l e [1]) est destiné toujours pour les souris et les rats.

fèsse, terme rural; branche assez mince dont on se sert en l'entrelaçant à d'autres branches pour réparer une haie, pour construire un mur en torchis, voir *D.L.*, i.v. et Remacle, *La Gleize*, p. 90 et 136.

fèssî, „entrelacer" (des branches) .....pour les enduire de mortier mélangé de paille".

Voir pour plus de formes (*fessèdje, èfèssi, difèssi* etc.) le *D.L.*, 265b, *F.E.W.*, III, 584 et le *D.F.L.* s. *clayonnage* p. ex.

Le mot dérive du rhén. f i t z, f i t s c h, f i t z e n cf. *D.L.*, l.c.; *F.E.W.*, l.c.; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 97. Le nl. mér. (brab., flam., limb.) connaît également ces termes et le même usage d'entrelacer des branches afin de les enduire de mortier, cf. les ouvrages cités par Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 274, et en outre. *Antw. Idioticon*, sous v i t s e l et *Jongeneel*, s. v i e t s j g e e j r d. Mais la répartition des termes, uniquement wall. et lorr. cf. *F.E.W.*, l.c., démontre clairement qu'il s'agit d'un emprunt rhén. C'est donc à tort que M. Grauls, l.c., rattache ce terme au nl. v i t s e l, cf. *D.L.*, 265.

flabôder, (*Grandg., Forir*) „frapper à tour de bras".

On rencontre au même sens à Stavelot et en malm. *flabârder*, à Ciney *flabôrdi*, en namur. *flabauder* et selon Feller (*B.D.W.*, XIX, 35) en

---

d'un *f-*, cf. Salverda de Grave, *Neophilologus*, 1943, p. 82, qui cite à titre d'exemple *frelore*, du nl. v e r l o r e n (Pathelin, 740), *frelaten* (du nl. v e r l a t e n), *flibustier* (du nl. v r i j b u i t e r), voir aussi Valkhoff, *Etude*, s.v.

[1]) A l'origine cette souricière se compose probablement d'une espèce de boîte à couvercle levé, construite de telle sorte que le couvercle tombe (nl. v a l t) dès que la souris ou le rat touche le fond de la boîte. Ainsi le nl. v a l, mnl. v a l l e (Verdam, *Handwoordenboek*, 611a) est en rapport avec le verbe v a l l e n, „tomber", (cf. *Fr. v. W.*, 721).

gaumais *flabaudji*. A Givet, *Waslet*, 128, cite *flabaudê* „tomber à bras raccourcis sur qn, administrer une volée de coup de bâton; frapper des arbres avec une gaule".

J. Haust, *D.L.*, 270b, dérive le terme lg. du germanique F l a p „coup". M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 35, cite le nl. f l a p et l'aix. f l a b b e. Le *Wrb. Ned. Taal*, III-3, 4502 et 4513 mentionne f l a b b e „coup" qu'on trouve dès 1577 à Hasselt et que *Kiliaen*, 145, traduit par *„vulnus in faciem incussum, colaphus"*. Le *Wrb. Ned. Taal*, l.c., connaît aussi le verbe f l a p p e n „donner des coups" et *Fr.v.W.*, 164b, donne au même sens le fréquentatif f l a b b e r e n.

La répartition du mot en wall. (il est inconnu en picard) et la présence en Rhénanie d'une forme F l a b b e au même sens que le nl. f l a b, rendent l'hypothèse d'un emprunt simultané très probable. Le mot a une nuance plaisante. En nl. on sent dans le verbe f l a p p e n, f l a b b e r e n toujours la présence de l'onomatopée f l a p, imitant le bruit d'un coup bien appliqué [1]).

cf. *D.L.*, 270b, Corin, *B.D.W.*, XIX, 35; Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 25; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 98.

flameter, „parler flamand", cf. le *D.F.L.*, sous „baragouiner".

flametèdje, „baragouin flamand",

Flamind, -e, „Flamand, -è", *d'jâzer flamind*, plaisamment „babiller", cf. *D.F.L.*, s.v.

flam'zik, terme rare de dénigrement, littéralement „petit Flamand".

Flamind correspond au nl. V l a m i n g et entre dans différents spots, qui témoignent du peu d'estime qu'on avait pour les Flamands: *boneûr di Flamind*, „événement fâcheux, qui aurait pu être plus grave": *Lès— c' n'est nin dès djins*. Un large trou visible au talon du bas se dit *rètchon d'flamind*. Dans *flam'zik* on reconnaît F l â m s'k e et le suffixe diminutif nl. -k e, cf. Valkhoff, *Sur un suffixe flamand —*, (*Neophilologus*, XIX, 243—250) et ci-dessous l'article *men'zik*, voir aussi Valkhoff, *Etude*, 136, sous *Flamand*.

Les types *flameter, flam'ter, flametèdje* révèlent clairement leur nuance plaisante. Ils viennent naturellement du flamand. A l'est, le long de la frontière, on a emprunté de la même façon des équivalents dialectaux de l'allem. s p r e c h e n, voir l'article *sprèkler*. Les emprunts de termes signifiant „parler" sont d'ailleurs fréquents et ont à l'origine toujours une nuance plaisante, cf. le nl. p a r l e s a n t e n, p a r l e v i n k e n, „bavarder", „baragouiner", „parler le français tant bien que mal."

flatch, „flac".

flatche, „bouse".

flatche, „flasque", „blet" (à Esneux), cf. *D.F.L.*, s.v.

[1]) La finale de *flabauder* s'explique sans doute par l'influence de *clabauder*, cf. *D.L.*, 270b.

flatchi, „patauger", „fienter" (des vaches).

flatch'ter, „patauger".

flatchis, „margouillis", „flaque d'encre sur le papier".

flatchâr, (à Housse), „large fiente de poule", ailleurs „gros crachat", cf. *D.L.*, s.v.

flitch-flatch, „bruit des pieds dans la boue", „patrouillis".

Dans tous ces termes on sent la présence d'un élément onomatopéique, qu'on retrouve dans le nl. mér. f l a t s „coup, soufflet, gifle", et f l a t s e n, „battre à grands coups", anversois f l o t s e n, ailleurs f l e t s e n (cf. *Schuermans*, 125), auquel le *F.E.W.*, III, 611a, rattache le montois *flachi*, „battre à grands coups" et le namurois *flachi* [1]), du même sens. Dans ces espèces de mots à élément onomatopéique, il est toujours difficile de distinguer jusqu'où va l'influence d'un terme étranger. Ainsi *flatche* „bouse" est certainement en rapport avec lg. *flate* „bouse de vache" [2]), qui dérive, comme le malm. *flate* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 99) lillois, montois et rouchi *flatte* (Hécart, 210, Vermesse, 247) givetois et namur. *flate* (Waslet, 129, Bruneau, Enquête, II, 265, Pirsoul, 220), du rhénan f l a t t „bouse de vache" (all. f l a d e n). Seulement il est curieux d'observer que l'élément onomatopéique manque dans l'all. f l a d e n, terme qui signifie „tarte" et a été appliqué à la bouse de vache à cause d'une certaine ressemblance des formes [3]), tandis que le lg. *flatch* fait penser au contraire au bruit que fait la fiente de vache en tombant. Ce qui explique le succès de *flate* dans les dialectes wall. et pic., c'est même justement cet élément onomatopéique. C'est probablement au nl. mér. f l a t s, f l a t s e n qu'il faut l'attribuer.

Cette famille de mots étant représentée aussi en picard *flachi*, l'influence nl. dans les termes lg. est plus probable que celle du rhénan f l e c h, f l e c h t, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 99. Pour *flitch-flatch* et la fréquence de l'alternance *-i-*, *-a-* dans les emprunts faits au nl. cf. par exemple les articles *kip-kap*, *kis'-kas'*, *clip-clap*.

flîme, ordinairement pluriel: *dès* —, „de la charpie, par ext. „effilure". Le terme se présente sous des formes diverses: *dès frîmes*, *dès freûmes*, *frèmes* à Jupille et à Argenteau, *frumes* (Malm.), cf. *D.F.L.*, s. *charpie*.

flimeter, t. de houill., „tomber en pluie de miettes" (houille, pierre): *flum'ter*, (Flémalle-Haute, Neuville-sous-Huy), *frim'ter* (Trembleur), „bruiner, neigeotter".

flimer, (*flinmer*, à Xhoris), „inciser un abcès", cf. *D.F.L.*, s. „inciser".

flim'tèdje, action de *flim'ter*, à Verviers: „de la charpie" (cf. *D.F.L.*).

---

[1]) Ainsi que me le fait observer M. Legros le nam. *flachi* correspond au liég. *flahi* et se rattache donc à ce terme, cf. le *D.L.*, 270, s. *flahi*, „battre à grands coups".

[2]) *flate*, „bouse", se dit d'ailleurs *flatche* à Hognoul, cf. *D.F.L.*, s. bouse.

[3]) Cf. par ex. le zélandais k o e k e, qui a également les deux sens „tarte" et „bouse de vache".

flimion, flumion (Flémalle, Seraing), „petit brin" (de charpie, de fil), „petit flocon".

flûmion, (Cointe), „brin, flocon de crasse" et „filet" (de liquide).

flimouche, m., „brin" (de fil, coton, laine").

diflim'ter, „effilocher".

En nl. mér. *Schuermans*, 821, cite v l i e m, v l i m, v l u m, „barbe de l'épi" „arête de poisson". *Kiliaen* le traduit par „spina piscis" et connaît la forme v l o m e, „squama piscis". *Plantijn* cite le pluriel v l i m m e n, „nageoires au poisson", aussi „barbe d'une flèche". Le rapport entre les formes lg. et nl. mér., qui semblent toutes les deux assez isolées, n'est pas clair. Des deux côtés les termes ont un homonyme: lg. *flîme*, nl. mér. v l i e m, au sens de „flamme, lancette de vétérinaire". Pour les sens cités par *Kiliaen*, cf. plus haut, une relation avec v l i e m, „lancette" ne semble pas exclue. En somme problème non encore éclairci [1]). Le *Wrb. Ned. Taal* n'a pas encore traité le mot. Cf. *D.L.*, 271.

flin, „flin, silex", synonyme *pire di flin.*

En malm. on trouve aussi *flin*, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 100. Selon le *D.L.*, 272, c'est le moy. bas all. v l i n t s t e i n. En moy. bas all. on trouve les formes v l i n t e, v l i n s et v l i n t s e n, cf. également Corin, *B.D.W.*, XIX, 36. Selon M. Warland, l.c., c'est le mnl. v l i n t, (*Verdam*, IX, 641) qui, phonétiquement et sémantiquement, convient fort bien. Comme le mot ne se rencontre pas en picard, une influence all. reste possible. En général on rattache le fr. *flin* à l'anglais f l i n t (cf. *Dauzat*, 329). Le *F.E.W.*, III, 622, au contraire le dérive du nl. f l i n t. Comme le fait remarquer M. von Wartburg, *F.E.W.*, l.c., il serait difficile de séparer le terme lg. des mots nl.

Selon le *D.L.*, l.c., on suspend dans l'étable *on trawé flin* (un flin troué), pour préserver le bétail du cauchemar. Nous n'avons pas réussi à trouver dans les provinces nl. mér. un trait de folklore analogue. On trouve le silex en quantité abondante dans les collines du Limbourg néerlandais, ce qui pourrait faire croire que le mot vient du limb. On en trouve aussi dans les régions allem. voisines du pays de Liège, de sorte que cet argument n'est pas probant.

flôye, terme archaïque, dans *Forir*, „torquette, emballage de poissons", *flôye d'inglitins* (de harengs saurs)

---

[1]) Ce qui complique encore l'histoire de ce mot c'est qu'on trouve à Jalhay *flîme, dèl flîme*, synonyme de *sam'rou* pour indiquer „le développement du pis de la vache", tandis qu'à Fauquemont au Limbourg néerlandais on trouve v l u m, (nl. v l i e m) pour indiquer la „région entre l'arrière-train et la poitrine du bétail", cf. E. Legros, *Concordances lexicales et folkloriques par-dessus la frontière des langues. Miscellanea Gessleriana*, 706, où l'on trouvera (p. 705—707) d'autres observations intéressantes au sujet des maladies du bétail.

flôyê, archaïque, dans *Grandg.* et *Forir,* diminutif et synonyme de *flôye.*

En nl. mér. *De Bo,* 1154, connaît v l u w, v l u i au sens de „glui" (nl. mér. g l u w, g l e i, g l u i). C'étaient des bottes de paille de seigle, dont on se servait pour couvrir les toits et pour faire des matelas. On s'en servait aussi pour la pêche, cf. *De Bo* v l u w e, v l u i, „espèce de filet". *Schuermans* cite la forme v l o u w „espèce de filet". Plutôt que de la forme v l u i (ui = *œy*), *D.L.,* 272, le terme lg. se rapproche de v l o u w (ou = *ow*). Le mot est sans doute arrivé à Liège, comme terme d'emballage de poisson. On sait que beaucoup de noms de poissons lg., en particulier des poissons de mer, cf. p. 315, sont d'origine nl. On ne cite pas ce terme en malm.

fôcak, -e, *foûcak* à Warsage et à Trembleur, *fôcas,* à Huy, à Waremme, *fôcatch,* Oleye, *fôcat',* Argenteau, *fôcwak,* Les Awirs (cf. *D.F.L.*), „blet" (fruit, surtout poire), „creux, cotonné" (radis).

Schuermans, 827, connaît, au même sens exactement, v o o k a k, v o o i k a k (anversois, brab., limb.), *De Bo* cite f o e i k a k, f o o i k a k. Le vocalisme du terme lg. s'accommode le mieux de la forme v o o k a k (*D.L.,* 273). Le *f-* initial s'explique par la prononciation un peu assourdie du *v-* initial en nl. méridional cf. l'article *falète.* L'eupen. f u k a t z, f u l k ä t s c h e g, que M. Corin, *B.D.W.,* XIX, 87, cite pour expliquer le terme nl. mér. ne convient pas pour le sens. L'explication que donne *De Bo:* f o e i k a k, de f o e i („fi") et k a k („crotte") semble assez vraisemblable. L'altération du premier élément v o o-, v o o i-, f o o i- pourrait s'expliquer par le nl. v o o s, nl. mér. v o o k, v o o g, „blet".

Le terme v o o k a k est inconnu en nl. septentrional. Cf. aussi Haust, *Bull. Top. Dial.,* X, 99.

for-, four-, fur-, sont des formes liégeoises du préfixe *for-, fer-, fre-* etc., dont P. Barbier a traité l'histoire dans un article détaillé: *A contribution to the history of a germanic prefix in French and the French dialects* (*Revue de Ling. Rom.,* VI, 210—305), cf. aussi l'étude de J. J. Salverda de Grave, *Un préfixe français* dans *Neophilologus,* XXVIII, 82—88 [1]). Il résulte clairement de ces études que ce préfixe, sans doute de provenance germanique, a une origine ancienne. P. Barbier cite les dates 500—750. Aussi pourrions-nous passer ce préfixe sous silence, s'il n'était pas curieux de rapprocher certains termes lg. de leur forme correspondante en nl. Nous citons parmi les nombreux verbes qui ont été formés à l'aide du préfixe

[1]) selon J. Haust, *D.L.,* 274, on retrouve dans le préfixe lg. aussi l'influence de latin *foris,* ce qui paraît fort vraisemblable, quand on compare les formes de Huy par exemple *si forbouter* et *si fortchouki* à leur équivalent lg. *si bouter foû,* „avoir une chute du rectum". Voir aussi E. Legros, *Le Nord de la Gaule Romane,* p. 174, note, *Bull. Top. Dial.,* XVI. Dans son compte-rendu de l'étude de P. Barbier, J. Haust fait quelques réserves justifiées pour plusieurs étymologies proposées par Barbier, voir *Bull. Top. Dial,* VI, p. 290/91.

for-, four-, fur-, d'abord les cas où le préfixe, tout en s'ajoutant à un radical roman, correspond, sémantiquement, à un mot nl. formé avec le préfixe v e r-, puis les mots où le préfixe lg. s'ajoute à un radical germanique, de telle sorte que la formation entière correspond à un mot nl. qui a pu en être l'étymon. Presque tous les verbes cités se retrouvent dans le *D.L.* ou dans le *D.F.L.*

Mots où le préfixe *for-* se combine avec un radical roman, correspondant, sémantiquement, à des formes nl. ayant le préfixe v e r-:

foraler, à Flémalle-Haute, en Ardenn., „dépasser la durée normale de la gestation" (vache), cf. le nl. v e r g a a n.

si forbeûre, dans *Forir*, *su forbeûre*, à Jalhay, cf. *D.F.L.* s. boire, „boire avec excès" (en parlant de gens et de bêtes).

forboûre, dans *Forir*, „faire bouillir à l'excès", „ébouillir". En lillois *Vermesse*, 248, cite *forboulir* „bouillir dans une première eau" (certains mets par exemple ou le linge pour un extraire la crasse provenant de la transpiration) cf. le nl. v e r k o k e n ou v o o r k o k e n.

si forcayî, si forcougnî „s'épuiser en excès vénériens", cf. le nl. v e r n a a i e n, qui appartient au bas langage et à l'argot militaire, „dépenser toute sa solde aux filles de joie."

for conselhiéz, Régestes, III, p. 91, J. Haust, *Glossaire*, 443, „égaré par de mauvais conseils", cf. nl. v e r - r a d e n.

si fordiner, forduner, „se tromper en donnant les cartes, donner une carte de trop", aussi en général, cf. le nl. z i c h v e r g e v e n.

si fordwèrmi, „dormir trop longtemps, au delà de l'heure voulue", cf. le nl. z i c h v e r s l a p e n, z i c h o v e r s l a p e n.

su forhaper (Jalhay), „avaler trop vite", *D.F.L.* sous avaler, cf. nl. z i c h v e r h a p p e n.

si forlouki, à Flémalle-Haute, *su forlouki* à Jalhay, „ne pas voir le nombre juste, voir trop ou trop peu d'unités", cf. le nl. z i c h v e r k i j k e n.

si formagnî „manger avec excès" cf. le nl. z i c h v e r e t e n, z i c h o v e r e t e n. Sur anc. lg. *fo(u)rmangnier* et gaum. *fourmougni*, voir l'intéressant article de J. Haust, *Gloses Liégeoises*, I, p. 67—9.

fornoûri, synon. *forsolé, fwèrsolé*, cf. *D.F.L.*, s. nourrir, „nourrir trop bien", nl. o v e r v o e d e n.

si forpårler, „se fourvoyer ou se trahir en parler", cf. le nl. z i c h v e r s p r e k e n.

forpèzer, dans Remacle et à Jalhay (*D.F.L.*, s. peser), „peser outre mesure, donner un fort bon poids", cf. le nl. z i c h v e r w e g e n.

si forpougni, si forziguer, „se tromper en donnant une poignée trop grosse, donner trop", cf. le nl. z i c h v e r g e v e n.

si forsonner, „s'épuiser à perdre du sang", afr. *forsainner*, cf. le nl. v e r b l o e d e n.

fortchèrdji, dans *Forir*, „surcharger" (un cheval), à Jalhay, *fortchirdji*, „surcharger" (en général), cf. le nl. v e r l a d e n, o v e r l a d e n.

fortchèrwer, dans *Forir*, terme rural, „empiéter avec la charrue", cf. le nl. verploegen.

forviker, „mener joyeuse vie", nl. verleven.

forvili, dans *Forir*, *forviri*, *Remacle*, *Grandg.*, „suranné vieilli outre mesure", cf. le nl. verouderd.

Mots où le préfixe *for-*, *four-*, *fur-*, s'ajoute à un radical de provance germanique et qui correspondent, sémantiquement et phonétiquement, à des verbes nl.:

forboûrner, à Trembleur, „gaspiller", correspond au nl. verboeren „perdre son argent à force de mal conduire son travail et ses affaires" [1]) surtout en parlant d'un paysan (le nl. boer = „paysan"). La présence du mot à Trembleur plaide en faveur de cette étymologie nl. (*D.L.*, 274, *D.F.L.*, sous *gaspiller*).

forkassammes dans un texte de 1301 (Régestes, I, p. 522). Pour un rapprochement entre *forkassammes* et le nl. verkassen, „déloger, déguerpir", cf. J. Haust, Régestes, II, Glossaire, p. 225.

si forlôper, dans *Forir*, „donner trop par erreur" correspond au nl. zich verlopen littéralement „courir (nl. lopen) trop vite"; „dépasser son but en courant, se fourvoyer", cf. *D.L.*, 275.

forlôzer, dans *Grandg.*, *furlôzer* „dissiper, prodiguer, gaspiller", est plutôt le nl. mér. waerlozeen „négliger (Haust, *Etym.*, 97), avec influence du préfixe *for-*, que le nl. verliezen „perdre".

forzârder (*Remacle*, *Grandg.*), terme de jeu de cartes, „renoncer, ne pas fournir d'une couleur (ordinairement pour tricher)", pourrait provenir du nl. verzaken, également terme de jeu de cartes „renoncer" *D.L.*, 276. A Jupille *forzârder* signifie „gaspiller", cf. *D.F.L.*, s.v.

forzoûmer, dans *Forir*, „négliger, oublier", correspond au nl. verzuimen „négliger" (*D.L.*, 277).

fourwèster, terme de batellerie, „tourner (le bateau), virer de bord pour quitter la rive", a été formé du lg. *wèster*, „ôter" et un élément où J. Haust reconnaît le nl. voorwaarts „en avant" (*D.L.*, 279), mais où l'on pourrait voir aussi le nl. vooruit, ou voort (en avant), plus normal dans la bouche d'un batelier.

fourlanguer, *furlanguer* ou *fèrlanguer* [2]) (ce dernier dans *Grandg.*) „dissiper, prodiguer, gaspiller", fait penser pour la forme au nl. verlangen, mnl. verlanghen, „désirer ardemment". Un développement sémantique „désirer ardemment" > „y dépenser son argent" > „gaspiller", ne semble pas impossible. Cette évolution de sens a dû avoir lieu en lg.

---

[1]) Les objections de M. Corin (*B.D.W.*, XVII, 108) contre cette étymologie ont été réfutées par M. Gessler, *Mélanges Haust*, p. 189.

[2]) cf. à La Gleize *furlingué*, L. Remacle, *B.D.W.*, XVIII, 87.

Ces nombreuses analogies [1]) permettent de supposer, nous semble-t-il, qu'on a senti, encore à l'époque néerlandaise, la parenté des préfixes *for-, four-, fur-*, et du préfixe nl. v e r-. Elles montrent en tout cas le bien-fondé des théories de P. Barbier et de J. J. Salverda de Grave (cf. plus haut) sur la provenance germanique de ce préfixe.

forpå, (forpâte, dans *Forir*), m., „avant-pieu, long plantoir en fer, pour forer dans le sol des trous où l'on enfonce des pieux".

Phonétiquement le nl., v o o r p a a l convient encore mieux que l'allem. V o r p f a l, cité par *D.L.*, 276.

Verdam, IX, 1051, cite en mnl. v o o r p a a l ou v o r e p a a l, littéralement „pieu" (p a a l) qui marque le v o r e, „frontière", au sens de „borne". *Schiller–Lübben*, V, 417a citent le terme dans la même signification pour le bas allem. Par contre pour l'allem. V o r p f a h l, *Grimm*, XII, 1372, connaît outre le sens de „borne", celui de „eisernes werkzeug zum vorbohren eines erdloches"; „pfahleisen auch vorpfahl genannt". Sémantiquement le terme cité par *Grimm* convient donc le mieux. Nous avons cherché en vain pour le terme nl. une signification qui explique le mot lg. Malheureusement le *Wrb. Ned. Taal* n'est pas encore arrivé au V. Une trouvaille dans un dialecte de frontière nl. ou all. pourrait apporter le mot de l'énigme.

fotène, foutène, (*toumer lè quate —è l'êr*, „tomber les quatre fers en l'air") se rattache selon le *D.L.*, 277, au nl. v o e t e n „pieds". M. Warland, *Gloss und Gramm.*, 101, dérive le malm. *fotènes* de l'all. P f o t e n „jambes". Pour le *f-* initial du terme lg., cf. les verbes *furer* (du mnl. v u r e n), l'adjectif *fôcak* (du nl. mér. v o o k a k), et le substantif *falète* (de v a l).

Le *ou* de *foutène* démontre l'origine nl. (v o e t e n). En mnl. on trouve à côté de v o e t aussi des formes par o comme v o o t et v o i t (cf. *Verdam*, IX, 737).

fotène, terme archaïque, dans *Grandg.* et *Forir*, *èl fène fotène dès-Ardennes*", „au fin fond des Ardennes", dérive selon J. Haust, *D.L.*, 277, du nl. v o d, „cul". Ce mot nl. se trouve dans le second élément de h o n d s v o t, „vulva canis" et signifie proprement „sexe de femme". *Kiliaen* connaît la forme f o t t e, qu'il qualifie de „vetus". Le mot à dû être d'un

---

[1]) Bien entendu le préfixe se rencontre également dans un grand nombre de mots qui ne correspondent pas à des formes nl. En voici quelques exemples: *forbate*, Jalhay „débattre, soutenir mordicus", *su forcouri*, à Jalhay, „courir jusqu'à l'épuisement" (*D.F.L.*, p. 119), *forcrèhe*, „croître démesurément" (*D.F.L.*, p. 126), *fordjèter*, „avorter, mettre bas avant l'époque voulue", anc. fr. *forgeter*, correspond à l'all. v e r w e r f e n, cf. *F.E.W.*, sous jactare, *forfôrer*, à Jalhay, „suralimenter, gaver le bétail", *su forièrder*, „s'égarer" (hors du troupeau), *fornârder*, „s'épuiser à vomir" (grossier), *forpayê*, „surpayer", *su forvinde*, „vendre de telle sorte qu'on ne se réserve rien", *forpassêye*, „vache qui a dépassé deux ans sans vêler", *fwer-*, à Thimister, cf. *D.F.L.*, s. dépasser.

usage extrêmement restreint. *Verdam*, IX, 675, cite une glose obscure v o d e k g h e, „intestina". On s'explique assez mal, phonétiquement et sémantiquement, comment a pu s'effectuer cet emprunt, qui pour nous reste douteux.

foûteler, froûteler, „tricher au jeu"
froûteleû, „tricheur"

J. Haust, *Etym.*, 102, mentionne le mot à Seraing, *froût'ler*; à Herve, à Glons-sur-Geer, à Trembleur, *foût'ler*; à Trembleur encore *foût-leû*, fém. *foûtur'rèye*; à Verviers *foud'lé*, *frout'lé* (d'après Lobet) et rattache le mot 30 et *Houben*, 90, qui ajoute f o e t e l e r „personne qui triche au jeu", *Schuermans*, 131, cf. aussi *F.E.W.*, III, 676b.

Pour Maestricht f o e t e l e „tricher au jeu" est cité aussi par *Breuls*, 30, et *Houben*, 90, qui ajoute f o e t e l e r „personne qui triche au jeu", cf. le lg. *f(r)oûteleû*. *Joos*, 219b et *Antw. Idioticon*, 428, mentionnent au même sens f o e f e l e n. M. Corin, *B.D.W.*, XVII, 113, XIX, 36, propose l'all. dial. f û t e l e n, aix. f u t e l e „tricher" cf. *Rhein. Wrtb.*, II, 342, sous f a u t e l n. En répondant à M. Corin (*Mélanges Salverda de Grave*, 163) J. Haust admet que le mot est venu des deux côtés. Pourtant les lieux où le mot se rencontre se trouvent tous à proximité de la frontière limbourgeoise, (seul Verviers se rapproche un peu plus de la frontière allemande), tandis que le mot n'a pas été cité en malm. Aussi estimons-nous pour ces mots une provenance néerlandaise plus probable. J. Haust et M. von Wartburg, l.c., expliquent les formes *frouteler*, *froût'leû* par épenthèse. C'est possible (cf. le fr. *fronde* et le lg. *frumèle* (femelle)), mais une influence des verbes fr. *frauder* ou *frustrer* est également possible. Le mot entre dans la catégorie des termes de jeu empruntés au nl. cf. p. 314. Voir *Ulrix*, 608; Haust, *Etym.*, 102; *F.E.W.*, III, 676b; Corin, l.c.

fris', frisse, „frais, fraîche"

Selon le *D.L.*, 281, ce terme provient de l'anc. fr. et du fr. moderne *frisque* „vif, pimpant". Pour M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 193, le mot dérive plutôt du mnl. f r i s c h, v r i s c h, f r i s, v r i s.

Sémantiquement le lg. *fris'* se rapproche en effet davantage du mnl. f r i s c h, f r i s, „frais", que de l'anc. fr. *frisque*, qui signifie „vif, pimpant". Le terme lg. ne s'emploie pas seulement par rapport au temps qu'il fait, *i fêt fris*, „un peu froid", en nl. f r i s, mnl. f r i s (c h), mais aussi en parlant de poissons etc. au sens de „qui n'a pas subi d'altération", *dès fris' pèhons*, *de frisse makêye*, en nl. v e r s, quelquefois f r i s, cf. le *Wrb. Ned. Taal*, III, 3, 4680, et le mnl. f r i s (c h), *Verdam*, s. f r i s c h. Pourtant comme le fr. *frisque* a pu donner lg. *fris'*, qui correspond au picard et au givetois *friske*, il semble préférable de ne pas séparer les termes lg. de ceux du fr.

furer, terme archaïque, mentionné dans *Grandg.*, *Forir* et *Hubert*, „chauffer" (du vin avec cannelle, sucre etc.); par analogie „frelater" (dans *Forir*).

Selon le *D.L.*, 283, ce verbe pourrait se rattacher à l'all. f e u e r, „feu". M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 59, préférerait le m.h.all. v i u r, mnl. v u u r, eup. f ü r e, substantifs dont la voyelle se rapproche davantage du lg. *furer*. Le verbe moy. nl. v u r e n a été attesté dans des sens multiples (*Verdam*, IX, 1464), parmi lesquels aussi „chauffer". *Plantin* traduit l'expression h e t b e d d e v i e r e n (v i e r e n est une autre forme de v u r e n ou v u e r e n), „Lectum ignitabulo candentium carbonum plenum concalfacere". Phonétiquement ce verbe explique fort bien le lg. *furer*, dont le *f-* initial provient de la prononciation plus ou moins assourdie du *v-* initial en nl. mér. (cf. l'article *falète*, note).

fute, (Jupille, Retinne), terme de jeu: *dès futes* „cartes sans valeur". Le terme semble être isolé. Nous n'avons pas réussi à le relever dans un autre dialecte wallon ou picard. J. Haust le dérive du nl. f u t au sens de „bagatelle" mais comme ce mot se pronoce par œ̃ et non pas par *ü* c'est plutôt à la forme nl. mér. f u u t[1]) que le terme lg. se rattache. *Teirlinck*, I, 428, cite f u u t au sens de „c'est manqué": 't Z a l f u u t z ij n „ce ne sera rien". *Antw. Idioticon*, I, 437, f u u t même sens. *Joos*, 234, f u u t pour exprimer un refus. En nl. le terme s'explique par l'interjection f t., f u u t pour indiquer la disparition rapide d'une personne ou d'une chose[2]).

De là „coup manqué" puis: „rien", „bagatelle", „vétille", cf. *Boekenoogen*, 220, f u t, III, *Wrb. Ned. Taal*, III, 4715, *Vercoullie*, i.v. f u t. En nl. on ne mentionne pas le mot spécialement comme terme de jeu de cartes, mais son application à un „mauvais jeu" est très naturel. Pour d'autres termes de jeu de cartes nl. passés en lg. cf. p. 314.

Cf. *D.L.*, 284.

G

gade(găt), „chèvre".

gadot, „chevreau".

gadeler, „biqueter, chevroter, mettre bas(chèvre)".

gad'li, gat'li, „chevrier", cf. *D.L.* et *D.F.L.*, sous *chèvre*.

ganeler, altéré de *gadeler* „gambader, faire des gambades", cf. *D.L.* et Remacle, *La Gleize*, 156.

---

[1]) Dans b r u u t > lg. *brûte*, k l u u t > lg. *clûte*, le *uu* nl. passe à *û* en lg. On s'attendrait donc à f u u t > *fûte*. Cependant il ne faut pas perdre de vue que *uu* dans nl. f u u t est bref., on ne saurait donc pas parler d'une anomalie. Nous ne connaissons pour f u u t dialectalement que la prononciation par *ü* bref.

[2]) L'interjection est d'ailleurs aussi française.

En afr. *Godefroy*, IV, 199c, cite *gade, gadde*, s. f., „chèvre" avec deux exemples pris dans un manuscrit de Bruxelles et ibid. *gadel* „chevreau" dans l'oeuvre de Gautier de Coinci donc vers 1200 environ. Ces exemples (on sait que G. de Coinci fut abbé de St. Médard à Soissons) situent le mot dans le Nord, où il est toujours bien vivant. A Mons on connaît „la rue des *Gades*", à Ath „la rue aux *Gades*". En malm. on cite *gade, gadeler*, même sens que les termes lg., en namur. *gate* „chèvre", *gado* „chevreau", „biquet" (*Pirsoul*, 235, 238), en givet. *gade* „chevreau", *gate* „chèvre" (*Waslet*, 136, Bruneau, *Enquête*, I, 178—179, *Etude*, 118). A Valenciennes *Hécart*, 222, mentionne *gade* „chèvre", *Sigart*, 190, donne pour Mons *gade* „chèvre". Le *Dictionnaire du Centre* mentionne à La Louvière, *gâde*, „chèvre", *gad'ler*, „être en rut en parlant de la chèvre", *gad'lète*, „chevrette", *gad'lot*, „chevreau".

Ces mots représentent probablement le nl. g e i t „chèvre", cf. *Verdam*, II, 1159, *Kiliaen*, sous, g h e e t e, *Wrb. Ned. Taal*, IV, 912, sous g e i t. Le *a* de *gade* peut s'expliquer par une prononciation dialectale *ay* du nl. *ei*, telle qu'on la rencontre encore actuellement au Limbourg (g a i t, „chèvre"). *Sigart*, l.c., fait remarquer qu'en montois le *a* a une tendance à se fermer [1]).

La disparition pure et simple du *y* est un peu étonnant et la présence du mot dans l'oeuvre de Gautier de Coinci fait songer à une origine plus ancienne que le mnl., mais la conservation du *t* final défend de remonter plus haut que le début de cette époque [2]).

Le *R.E.W.*, 2639, attribue les mots au m. h. all. G a i s, bas-all. G à t, mais on a vu que la répartition des termes fait plutôt penser à une origine nl.

Les dérivés *gadot* (dû au couple „chèvre-chevreau"), *gadeler, gad'li, ganeler* ne correspondent pas à des termes nl. et sont donc propres au lg.

Le mot a pris en lg. beaucoup de sens dérivés: M. Remacle le mentionne en gleizois „chevalet rudimentaire fait sur-le-champ" (*La Gleize*, 153), „quatre gerbes dressées" (*La Gleize*, 128), „bobine de bois", (*La Gleize*, 137), „tabouret de bois" (pour les barbelés, objet analogue au précédent), (*La Gleize*, 111). Il signifie aussi „chevalet pour scier", cf. Legros, *Scieurs de bois, Enquêtes du Musée de la Vie Wall.*, et *D.F.L.*, sous „chevalet". Le terme a encore donné lieu à la formation du verbe *gadeler* désignant une opération [3]) dans l'écorçage des chênes en Ardennes. A une époque récente *gade* a pris le sens de „siccateur de fenaison", „lattes chargées de foin", cf. L. Remacle, *La Gleize*, 150 et le *D.F.L.*, sous

---

[1]) Pour l'évolution phonétique cf. aussi Gamillscheg, *Mélanges Haust*, 168.

[2]) L'origine germanique du nl. est hors de doute, cf. *Fr. v. W.*, s. g e i t et *Wrb. Ned. Taal*, l.c. Le mot est peut-être dans un rapport indo-européen avec le latin *haedus* „bouc". Si les termes français sont plus anciens que le mnl., ce qui en somme n'est pas tout à fait exclu, il faudrait peut-être songer à une influence saxonne (cf. l'anglo-sax. g à t „chèvre", *Holthausen*, 124), qu'on pourrait peut-être attribuer aux habitants du „Litus saxonicum".

[3]) Pour la description de cette opération voir L. Remacle, *L'écorçage des chênes en Ardenne, Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, IV, p. 265—266.

„siccateur". Toutes ces significations se rangent sous l'idée de „support" et sont des développement propres au lg. En nl. on se sert en pareil cas plutôt du terme b o k, „bouc".

Ajoutons que le terme se rencontre fréquemment dans les toponymes, ce qui n'a rien d'étonnant, cf. les noms de rues sus-mentionnés et *Bull. Top. Dial.*, X, 247 et 257, qui mentionne un lieu-dit *le gadrie* de 1652.

Voir aussi Haust, *Etym.*, 133, note 1, *D.L.*, 284; J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 104.

gådin (*Grandg., Forir*), „acabit, qualité": *dès vatches d'on bon gådin.*

Le mot se rencontre seulement en liégeois, où il est d'un emploi archaïque. Nous n'avons pas réussi du moins à le relever dans un autre dialecte wall. ou pic. C'est le nl. g a d i n g qui ne signifie pas seulement „convenance, choix", mais que le *Wrb. Ned. Taal*, IV, 133, sous D, en sens dérivé, explique aussi par „marchandise fort recherché, d'un bon débit". De là il n'y a qu'un pas au sens du terme lg., *D.L.*, 285a.

Le *D.F.L.*, sous „acabit" spécifie que *gådin* s'emploie en parlant d'une vache, d'un homme ou d'une femme. Il est archaïque et se dit encore à Jalhay.

gordène, (arch), f., „rideau de lit" etc.

J. Haust, *D.L.*, 291, a rattaché ce mot au nl. g o r d ij n, all. G a r d i n e. Par contre J. J. Salverda de Grave, *Franse Woorden in het Ned.*, 271, 2°., *Fr.v.W.*, 208b, v. d. Meer, *Histor. Gramm. der Niederl. Spr.*, 241, non seulement admettent pour le nl. g o r d ij n une origine romane, ce qui est l'évidence même, mais expliquent la forme nl., dont le *g*- initial fait difficulté à côté du latin *cortina*, par des formes fr. dial., wall. *gordène*.

Il est vrai que le *g*- du mot nl., dont les autres sons se comportent en somme régulièrement, pose un problème (cf. Salverda de Grave, o.c.; v. d. Meer o.c.). Cependant le mot n'est pas seul à se trouver dans ce cas. Salverda de Grave, l.c., cite quatre mots nl. ayant *g*., là où l'on s'attendrait à trouver *k*. et pour lesquels il ne trouve pas d'explication. On a essayé aussi d'expliquer *gordijn* par influence analogique du nl. g o r d e n „ceindre", par étymologie populaire (*Verdam*, II, 2070).

D'autre part le passage latin *cortina* > lg. *gordène* présente aussi des difficultés: le *g*- initial (on s'attend à *k*-, Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 48), le *d*- après consonne (on s'attend à *t*-, Warland, o.c., § 60) et le *è* acc. (on s'attend à *i*-, Warland, o.c., § 18) s'y opposent et s'expliquent par le nl. g o r d ij n.

Les formes romanes qui présentent *g*- et *-d*- se rencontrent surtout dans les dialectes du Nord., cf. pour la répartition complète de ces formes le *F.E.W.*, II, sous *cortina*, début de l'article: a. flandr. etc. M. Warland n'a pas admis le terme dans ses listes (*Gloss. und Gramm.*), il existe tout de même en malm., cf. Remacle, *La Gleize*, 97, qui mentionne le mot en gleizois. M. von Wartburg, *F.E.W.*, article cité, p. 1237, note 1, fait

remarquer que, si dans les termes nl. et mnl. la sonorisation du *c-* et du *-t-*, s'explique par le passage du mot du fr. en nl., il faut admettre pour les termes wall. et pic. une influence nl. On rencontre en effet en mnl. la forme c o r t i n e à côté de g o r d i n e. Etant donné la difficulté qu'éprouvent les sujets germaniques à prononcer correctement les plosives françaises, la sonorisation des consonnes en question, n'a, malgré les réserves de Salverda de Grave, rien d'étonnant. En somme une influence nl. reste douteuse, mais ne paraît nullement exclue.

cf. *D.L.*, 291; Corin, *B.D.W.*, XIX, 14; Mlle. Wind, *Neophilologus*, 1937, 162; *F.E.W.*, article cité.

grabouyî, quelquefois *crabouyî*, „gribouiller, grifonner", „fouiller en grattant". Dérivés: *grabouyèdje*, „griffonnage", *grabouyeû, -eûse, -erèsse*, „-eur, -euse", *grabouyeûs*, „raboteux, rugueux".

Ces mots ont été rattachés par J. Haust au nl. k r a b b e l e n, *D.L.*, 294. K r a b b e l e n est attesté aussi en mnl., cf. Verdam, *Handwoordenboek*, 310b, qui mentionne aussi la forme k r a b b e n même sens que *grabouyî*.

La forme *grifouyî*, Plainevaux, *D.F.L.*, 245a, s'explique, plutôt que par le terme nl. k r i b b e l e n, synonyme de k r a b b e l e n, par *grifoner*, fr. *grifonner*.

grâde, dans l'expression *d(u) grâde*, „probablement, sans doute", que J. Haust, *Etym.*, 87, signale à Verviers et à Malmedy, représente probablement le nl. mér. o p 't g e r a a d, „probablement", du verbe r a d e n, g e r a d e n, „deviner", cf. Haust, l.c.; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 93; Valkhoff, *Leuv. Bijdragen*, XXVIII, 14; Remacle, *Bull. Top. Dial.*, XXII, 358.

grènâte, guernâte, „crevette".

Le mot est répandu en pic. et wall. sous différentes formes: nam. *guernaude* (*Pirsoul*, 251), lillois *guernate* (*Vermesse*, 277), valenc. *guernates, grenate* (*Hécart*); en franç. belge *guernote, grenade*, marollien *guernoutte* cf. le cri des marchands „*guernote et caricolo*" (Wind, *Neophilologus*, 1937, 90). A la campagne lg. le mot est quasiment inconnu. C'est un terme urbain comme la chose. Ainsi l'animal est inconnu des Ardennais, ce qui explique que le mot manque dans le glossaire malm. de M. Warland.

Littré cite *grenat* (sous 4) pour *grenade* „nom sous lequel les habitants de la Flandre désignent les chevrettes ou crevettes" avec, pour *grenade* (sous 5), un texte de 1681. *Fr.v.W.*, 176, et v. Ginneken, *Handboek*, II, 496, citent le fr. *guernette*, probablement d'après *Kiliaen* sous g a r n a e r d, qui l'a pris dans H. Junius, *Nomenclator* sous *Squilla Gibba* [1]).

[1]) *Guernette* est donc cité à l'époque du moyen fr. et manque dans *Godefroy*, de sorte que *Fr. v. W.*, 176, le cite à tort comme ancien fr., même erreur dans *Wrb. Ned.*

En nl. le mot est également très répandu. On cite en mnl. gheernaat, gernaet (*Verdam*, II, 1097). *Kiliaen* écrit garnaerd et le *Wrb. Ned. Taal* connaît les formes: garnaal, garnaat, garrenaal, garrenaat, garneel, garneet, garnt, en nl. mérid. spécialement geernaar, geernaat et les formes archaïques garner, gaerner, garrenaar, garnaert, gernaert. On peut y ajouter encore le zél. hornet, horrinet. Le mot existe aussi en h. all. Garnale, Garnat, en ang. garnel[1]), mais manque dans les langues scandinaves.

L'origine du mot nl. est obscure. Le *Wrb. Ned. Taal*, l.c., croit qu'une origine rom. serait possible, mais l'unique argument qu'on fait valoir est l'accent final du mot en nl. Or cet argument est plutôt faible.

D'abord les formes archaïques garner, gaerner et les nombreux changements de suffixe qui se sont produits en nl., font supposer que l'accent n'a pas toujours frappé la dernière syllabe.

Ce changement d'accentuation a pu se produire dans les cris de marchand. En zél. par exemple on dit hórnet (accent sur la première syllabe), mais les marchands et les marchandes de crevettes crient dans les rues de Middelbourg hornèèt (avec l'accent sur la dernière syllabe) [2]). Puis le mot n'est point seul en nl. à avoir un accent final.

Récemment M. Heeroma (*Tijdschrift voor Taal- en Letterkunde*, LXI, p. 58 ss.) a tâché à son tour de prouver l'origine rom. du nl. garnaal. Cet auteur fait valoir d'abord certains arguments empruntés à l'histoire: d'après lui les Germains n'ont pas eu un nom spécial pour les crevettes parce que pour eux les crevettes ne formaient pas un article de consommation. L'arrivée des Romains, qui donnaient aux crevettes une valeur commerciale, a nécessité une dénomination. Alors sur la côte flam. ou zélandaise, on aurait, toujours selon M. Heeroma, tiré du latin *granatum* un nom pour les crevettes, d'après leur couleur rouge.

Quoique la répartition géographique du mot (absent dans les langues scand.) ne s'oppose pas à une origine romane [3]), nous croyons pourtant devoir repousser l'hypothèse de M. Heeroma. D'abord quel rapport y a-t-il entre la couleur rouge des crevettes prêtes pour la consommation et le latin

---

Taal, s. garnaal, dans *N.E.D.*, s. garnel et dans *Kluge*, s. Garnele.

M. Heeroma *Tijdschrift voor Taal- en Letterk.* LXI, p. 59, considère *guernette* comme un croisement entre *guernade* et *crevette*. C'est possible en effet. Cf. aussi Valkhoff, *Etude*, 151.

[1]) Contrairement à ce que dit M. Heeroma, o.c., p. 61, cf. *N.E.D.*, sous garnel. Ce mot y est considéré comme étant d'origine nl. Le premier exemple de garnel est de 1694.

[2]) A Arnemuiden où habitent beaucoup de marchands de crevettes, parce qu'on les y pêche, on peut remarquer une tendance à prononcer toujours *hornet* accentué sur la deuxième syllabe, même dans la conversation.

[3]) Une origine germ. est pourtant plus probable. *Kluge* met le mot en rapport avec l'all. Granne, barbe, moy. lat. *grano*, à cause de la longueur des antennes de l'animal, cf. aussi *Grimm*, s. *garnat*. *Fr. v. W.* croit à la possibilité d'un rapport avec garen (recueillir). Comme nous l'avons dit, l'origine du mot reste obscure.

granatum (afr. *pome grenade* c.-à-d. „pomme grenue, à grains")? Il est vrai qu'on trouve en moy.fr. *grenat* au sens de pierre précieuse de couleur rouge, mais ce changement de sens, qui n'est attesté qu'au XVe siècle [1]), s'explique fort bien, non seulement par la couleur rouge des „pommes grenades", mais aussi par leur forme et l'usage fort ancien d'orner des vêtements au moyen de grenades (pommes) en laine, tandis qu'entre une „pomme grenade" et une crevette le rapport est bien mince. Et puis, qui donc a pu avoir l'idée de recourir à *granatum* pour trouver un nom à ce crustacé? Les Romains, consommateurs de crevettes, avaient certainement leur dénomination à eux, puisqu'ils les aimaient tant (en latin cl. on disait *cammarus* du grec *κάμμαρος)* et les indigènes, pauvres pêcheurs qui allaient pêcher et préparer les crevettes pour plaire aux nouveaux seigneurs et gagner un peu d'argent, n'ont certainement pas eu recours à un mot latin, qui avait un tout autre sens, pour désigner leur butin. Aussi croyons-nous que les conclusions de M. Heeroma dépassent de beaucoup la portée de ses arguments. Provisoirement il vaut mieux s'en tenir à ce qu'on sait. Le mot est très répandu en nl. L'anglais g a r n e l de même que l'all. G a r n e e l e sont considérés comme des emprunts au nl. (*N.E.D., Kluge*). En fr. le mot est restreint à l'extrême Nord (pic. et wall.). Le mot est attesté en nl. entre 1527—1540, en fr. on cite *guernette* en 1577 et le premier ex. de *grenade* est de 1681 (Littré).

Enfin on a déjà vu que le lg. doit au nl. le nom des *crabes* et des *spirlins* [2]), qui se vendent de la même façon que les crevettes et qu'on pêche souvent sur les mêmes côtes, de sorte que nous croyons qu'il est admissible d'attribuer à ce mot également une origine nl., cf. aussi Valkhoff, *Etude*, 151. Comme le mot se rencontre en fr. dès le XVIe siècle, l'emprunt doit dater de l'époque du mnl. Ces noms de crustacés et de petits poissons ont dû venir des villes côtières de Flandre ou de Zélande, où on les trouve en abondance.

Voir *Fr.v.W.*, 176a; *Kluge*, s. G a r n e e l e ; *Grimm*, s. G a r n a l ; *D.L.*, 296b; Valkhoff, *Etude*, 151; Wind, *Neophilologus*, 1937, p. 90.

grign'ter, „geindre", en parlant d'un enfant, „pleurnicher".

grign'teûs, -e, „geignard, difficile".

grigneûs, -e, „grincheux, revêche".

grigneûs'mint, „d'une manière grincheuse, en rechignant".

grignou (arch.), „grognard, mécontent": *lès Grignous,* faction politique de Liège au XVIIe siècle.

Tous ces mots sont en rapport avec l'afr. *grigner* „plisser les lèvres en montrant les dents" (pour exprimer le mécontentement), encore vivant

[1]) Le sens „rouge" n'est pas connu pour le latin *granatum*.

[2]) Deux autres noms fr. de crustacés *hannon* ou *hanon* et *hanecoc* ou *hanekocke*, qui désignent la bucarde comestible (Cardium edule) sont également d'origine nl., cf. là-dessus *Godefroy*, IV, 412b, 413b, s.v.; P. Barbier *Revue de langues rom.*, LIII, 1910; G. G. Nicholson, *Recherches philolog. Roman*, 1921, p. 86 et surtout F. de Tollenaere *Tijdschrift*, LVIII, 283 et *Zeitschr. Franz. Sp. und Litt.*, LXIII, p. 445 avec carte.

dans certains dialectes au sens de „faire des plis", „goder", en parlant d'une étoffe, cf. *D.G.*, 1199. Comme les mots en rapport avec ce verbe (*grignon, grignard, grigneux, grigne*) ont une répartition étendue (il s'en présente jusqu'en provençal *grinar*, „grigner") et que le premier exemple de *grigner* date du XIIe siècle (*Fierabras*), la plupart des étymologistes admettent pour ce groupe une origine francique g r i n a n ou ancien germanique g r i n i a n „plisser les lèvres en montrant les dents", cf. l'all. g r e i n e n, nl. g r ij n e n (*D.G.*, l.c.; *R.E.W.*, 3870; *Gamillscheg*, 489b; *Bloch*, I, 348; *D.L.*, 297b).

Seul M. Verdeyen (*Comment reconnaître.....*) propose pour les termes lg. une origine mnl. g r î n e n „pleurnicher".

Il est vrai que parmi les attestations de *Godefroy*, IV, 329, *graigne* et dérivés, 358a, *grigne* et dérivés, il y a beaucoup de textes de provenance septentrionale (pour *graigne* p. ex. quatre exemples ont été empruntés à Froissart). En outre le mot est toujours en usage dans la plupart des dialectes wall. et pic.: *Pirsoul*, 248, cite pour Namur: *grignau* „visage triste", *grigne* „grimace", *grigne-dint* „grognard", *grigneû* „grognard", *grigni* „grincer". *Waslet*, 143, connaît à Givet: *grigneû* „de mauvaise humeur", *grigni* „grincer". A Valenciennes on cite *grignier* „pleurer en faisant la grimace", *grignard, grignou, gréniou,* „pleureur" (*Hécart*), en rouchi *grignard, grigneux* „pleurnicheur" (*Corblet*, 430), en montois *grigner* „pleurer, pleurnicher, de plaindre", *grignard, grignou* „pleureur" (*Sigart*, 201). Pour le boulonnais *grigner, Haigneré*, 308, mentionne déjà un autre sens „se moquer", en artésien c'est „s'amuser, rire".

En nl. le mot g r ij n e n, mnl. g r î n e n, dialectalement g r i e n e n a en nl. mér. toujours le sens de „pleurnicher". *Schuermans*, 104, mentionne g r i e n e n „pleurer" à St. Trond, cf. aussi *Fr.v.W.*, 215, s. g r ij n e n, *Wrb. Ned. Taal*, V, 723 s. g r ij n e n.

Nous estimons donc qu'à cause de la forme provençale et de la première apparition de *grigner* au XIIe siècle le mot est un emprunt ancien au germanique. Le caractère septentrional des exemples de *Godefroy* et les nombreuses survivances dans le Nord montrent que le mot est entré en fr. par le nord et non par l'all. de Suisse, comme le suggère le *R.E.W.*, 3870, qui ajoute à son étymon francique g r i n a n l'all. suisse g r i n e. Mais comme le sens moderne de ces mots „geindre", „pleurnicher" dans les dialectes du Nord diffère nettement du sens de l'afr. „plisser les lèvres en montrant les dents" et s'accorde parfaitement avec le sens du mnl. g r î n e n, nl. mér. g r i e n e n, „geindre, pleurnicher", il faut admettre avec M. Verdeyen que ce terme mnl. (ou nl. mér.) a fait sentir son influence sur les mots wall. et pic.

groûler, v. intr., „gronder": *li tchin, li tonîre groûle; dj'a m'vinte qui groûle* et „grommeler": *c'è-st-on vi groûlå, i groûle tofèr*; avec les dérivés: *groûlå, groûlante, groûlèdje, groûlement* et le composé *s'kigroûler* „se chamailler", cf. *D.L.*, 219.

Le nl. (et mnl.) g r o l l e n „gronder, grogner" se dit également du chien, du tonnerre et des borborygmes dans le ventre (cf. *De Bo*, 344, *Wrb. Ned. Taal*, V, 912—918, *Verdam*, II, 2165). Le mot se trouve toujours avec des sens qui correspondent étroitement au nl. dans tous les dial. du Nord, mais surtout en pic. et wallon: *Pirsoul*, 250b, *grûler*; *Waslet*, 144, *groûle*; *Sigart*, 202, *grouler, grouyer*; *Corblet*, 422, *grouler*; *Hécart*, 240b, *groule, groûlè, grouler*; *Haignéré*, 310, *grouiller, grouler, grouler se panche*; *Vermesse*, 276, *grouler*; *Moisy*, 337, *grouler*; *Zéliqzon*, 312, *groler*; *Hécart*, l.c., cite même le subs. *groule* (cf. *De Bo*, s. g r o l), cf. aussi *Gamillscheg*, 494a; Valkhoff, *Etude*, 153.

Le mot a une famille germanique très considérable, il est fort répandu en nl. Holthausen, *Alteng. Wrtb.*, p. 137, cite pour l'angl. sax. g r i e l l e n, g r y l l e n. *Falk. Torp* y rattachent le norvég. g a r p et l'anc. isl. g r e l l, cf. aussi *K l u g e*, 218b, s. g r e l l et *Fr.v.W.*, 217b. *Walde-Pokorny*, I, 605, cite même un radical indo-européen *ger-*. Il est vrai que M. van Haeringen (*Supplement-Fr.v.W.*, p. 62) avertit de ne pas chercher pour cette famille sûrement onomatopéique des correspondances en dehors du germanique. Ce qui est sûr, c'est que le terme est fort répandu en germ., tandis que les langues romanes ne connaissent le mot que dans les dial. du Nord de la France. Aussi n'hésitons-nous pas, vu les correspondances étroites avec le nl., à admettre que ces mots de caractère onomatopéique se sont répandus dans les dial. du Nord sous l'influence du nl.

Le fr. *grouiller* „présenter une agitation confuse", s'emploie aussi au sens de *grouler* „produire un bruit confus", cf. le boul. *mes boyaux i grouillent*. *Gamillscheg*, 494a, renvoie *grouiller* dans ce sens au mnl. g r o l l e n, en proposant pour *grouiller* „présenter une agitation confuse" une autre origine plus ou moins vraisemblable. Il semble cependant que, les croisements de sens se produisant facilement pour les mots de ce genre, *grouiller* a pu prendre ce sens par confusion. Les flatuosités dans le ventre évoquent en effet également l'idée d'une „agitation confuse" accompagné de „bruit confus", cf. aussi le montois cité plus haut et le lg. *gargouyi, li vinte mi gargoye* en parlant des borborygmes. M. Valkhoff, *Etude*, 154, a expliqué les formes en *-ouill-* par une fausse régression, le picard ayant, en général, *-l-*, là où le francien a *-l-* mouillé.

Comme on a dû sentir, en se servant de ces termes, leur caractère d'onomatopées, il va sans dire que des développements de sens se sont produits spontanément. Ainsi le nl. ne s'applique pas au roucoulement des pigeons, alors que *grouler* a ce sens en normand et en lg. Les sens du terme boul., cf. plus haut, diffèrent eux-aussi sensiblement du nl. [1]).

groumeler, „grommeler"
groumeleû, groumeleûse, „grondeur, grondeuse".

---

[1]) *grouler*, „roucouler", a sans doute pu être créé indépendamment. En zél. on emploie populairement k r o e l e (oe représente *û*) en parlant de deux amoureux.

Ainsi que le fr. *grommeler* (*Gamillscheg*, 493c, Valkhoff, *Etude*, 153) le lg. *groumeler* dérive très probablement du nl. g r o m m e l e n fréquentatif de g r o m m e n, „grogner, gronder", cf. *D.L.*, 209. Le mot n'étant pas cité en malm. (cf. Warland, *Glossaire und Gramm.*) une influence all. est moins probable. Le *ou* initial s'explique très bien par la prononciation fermée de o + nasale dans les dialectes nl. mér. (cf. l'article *bloume*). *Groumeler* appartient à la catégorie de mots expressifs à nuance onomatopéique. Les synonymes *groumî, groumeter,* „grommeler" coïncident, comme forme, avec *groumî, groumeter,* „grignoter, mâchonner, manger souvent et peu". Comme une forme fr. **grommiller*, correspondant au lg. *groumî*, n'existe pas, tout porte à croire que *groumî*, „grignoter", a pris le sens „grommeler" par l'influence de *groumeler*, v. aussi l'article *groumî*.

cf. Valkhoff, *Etude*, 153; *D.L.*, 299a.

groumî, „grignoter, mâchonner" avec les dérivés *groumièdje, groumieû, groumieûse, groumîrèsse.*

groumeter, „grignoter, manger peu et souvent". Dérivés: *groumetèdje, groumetå, groumetåde, groumeteû, groumeteûse, groumeterèsse.*

groum'tiner, „grignoter".

groumiote, groumote, „vieille grignoteuse".

Pour J. Haust (*D.L.*, 299a) ces mots dérivent probablement du germ. k r u m e, k r u i m, „mie, miette de pain", k r ü m e l n, k r u i m e l e n, „émietter". M. Verdeyen (*Comment reconnaître . . .*) a déjà fait remarquer, que le seul prototype germ. possible est k r u m e n où le *u* équivaut au fr. *ou* et que k r u m e n'existe pas en moy. h. all. En nl. on ne trouve pas non plus un type qui puisse expliquer le *ou* des formes lg.

A cet inconvénient d'ordre phonétique s'ajoute une difficulté sémantique: k r u i m e l e n, „émietter" ne correspond pas à *groumî*, „grignoter". Dans la thèse de J. Haust il faut donc supposer l'emprunt du mot simple signifiant „miette", puis, après la formation des nombreux dérivés sus-mentionnés, la disparition de ce mot simple. C'est assez invraisemblable: la disparition d'un simple et la conservation de tout un groupe de dérivés s'explique difficilement. En somme nous croyons qu'il vaut mieux attribuer ces mots au latin *grumellus,* diminutif de *grumus,* qui a donné le fr., *grumeau* et le lg. *groumion*, cf. *D.L.*, 299b.

gueûte, f., terme de bat., „chenal, pièce de bois qui réunit et supporte les bords de deux écoutilles (*rûmes*)"; elle est creusée de façon à déverser hors du bateau l'eau de pluie qui tombe sur les couvertures.

gueûtèle, terme de bat., „petit seau qui sert à puiser l'eau pour laver le bateau".

Le mot *gueûte* représente le nl. g e u t, (*D.L.*, 300) „rigole, chenal par où passe l'eau, les immondices etc." avec de nombreux sens dérivés, cf. *Wrb. Ned. Taal*, V, 421—423, surtout sous g o o t, B. La forme nl. g o o t, même sens, a été empruntée sur la Sambre *gote* (*lès gotes dès couvertûres*)

et à Ste. Marie Geest *gôte* (*l'êwe djoke àl gôte* — „l'eau s'est arrêté dans le drain"), Haust, *Etym.*, 123. Le mot g o t e, g o e t e était déjà connu en mnl., mais la forme *g e u t e n'y est pas attesté, cf. *Verdam*, II, 2078, et *Fr.v.W.*, 208, de sorte que le mot est probablement entré en lg. à l'époque moderne.

Le terme *gueûtèle* est sans doute dérivé de *gueûte* au moyen du suffixe diminutif [1]). Pendant le lavage de bateau la *gueûtèle* produit un jet d'eau comparable à celui que la *gueûte* déverse dans la rivière. Le *D.L.*, 300, dérive *gueûtèle* de nl. g i e t e r „arrosoir", qui en effet peut avoir le sens de „petit seau servant au lavage d'un bateau", cf. *Wrb. Ned. Taal*, IV, 2316 s. *gieter* I., mais phonétiquement un passage de g i e t e r à *gueûtèle* est moins vraisemblable. Un rapport direct entre *gueûtèle* et le nl. g e u t (Corin, *B.D.W.*, XIX, 13) est improbable. Le mot se serait donc probablement formé en lg. d'après *gueûte*. Pour les nombreux termes de batellerie empruntés en nl. voir p. 310.

Cf. Haust, *Etym.*, 123, *D.L.*, 300, *Corin*, l.c.

guilite, (*Forir.*; Trembleur; *-ike Grandg.*; *-ète Lobet.*), f., „file, enfilade, rangée".

réguilite, (*ré-*, Liège; *rè-*ou *ri-*, Verviers); *riguilète* ou *riguinète*, Esneux; *riglète*, Seraing, *riglinne*, Verviers, *rid'linne* (*Forir*), *rid'lêye* (*Forir*), „file, enfilade, série de maisons, de personnes", cf. Haust, *Etym.*, 306, *D.L.*, s.v.

Pirsoul, 254, mentionne pour Namur *guilite* „ligne, rang, rangée": *roter à guilite* „marcher les uns à la suite des autres sur une même ligne". Le *D.L.*, 301, voit dans *guilite* le nl. g e l i d „série, rang, rangée", ou l'all. G l i e d „rang". M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 39, préfère le m.h.-all. *Gelit*.

Le nl. g e l i d, mnl. g h e l i t est d'origine germanique (*Fr.v.W.*, 183), mais son sens „rangée, série" est relativement jeune et s'est développé du sens militaire „rang", cf. les commandements militaires: I n 't g e l i d, „formez les rangs" et S l u i t d e g e l e d e r e n (pluriel de g e l i d), „fermez les rangs". Par extension et d'abord sans doute par plaisanterie ce mot s'est appliqué à une série de personnes placées comme des soldats, puis encore par extension aux choses, *Wrb. Ned. Taal*, IV, 1148. Dans ce sens le mot a plus ou moins gardé son caractère plaisant, en zél. et en flam. zél. par exemple. Une évolution sémantique pareille a pu avoir lieu en lg., où le mot s'est probablement introduit comme terme de caserne, peut-être pendant le régime hollandais. Cette origine explique la répartition restreinte du mot. M. Warland ne signale pas le terme à Malmedy, mais on trouve à Stavelot *riglète*, *guilète* (J. Haust, *Vocabulaire de Stavelot*).

Les composés par *ré-*, *rè-*, *ri-* s'expliquent, selon J. Haust, par l'influence de *règue* „règle", *riglé* „rangée", cf. Haust, *Etym.*, 306, *D.L.*, 536.

---

[1]) Pour M. Legros c'est douteux: on s'attendrait en effet plutôt à *-ale*, (cf. *gotale*, etc.), voir pourtant *cuvèle* à côté de *coûve* — *couvale*, „petite cuve".

guinâde (*Forir*), *dimander guinâde*, „demander grâce, s'avouer vaincu".

Le mot est archaïque à Liège, encore vivante à Verviers et existe aussi en malm. *guènâde*, *gunâde*, au sens de „grâce", „pardon" (Haust, *Etym.*, 306, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 109). En lg. le mot se présente surtout en combinaison avec les verbes *dimander* ou *brêre* au sens de „s'avouer vaincu".

La forme du mot ne permet pas de déterminer s'il dérive du nl. genade, ou bien de l'all. Gnade (cf. Haust, *Etym.*, 306, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 109). Il est vrai qu'il y a en nl. mér. certaines anologies sémantiques assez précises avec le mot lg. Le *Wrb. Ned. Taal*, IV, 1471, connaît pour le mot nl. le sens de „pardon" (cf. la signification du terme malm.) et dit qu'en nl. mér. le mot a pris sous l'influence du fr. *grâce* le sens de „faveur".

En outre nous nous rappelons de notre jeunesse que dans les Flandres et en Zélande les gamins ont l'habitude de faire réciter à un adversaire vaincu, qu'on tenait après la lutte immobilisé sur le sol, les phrases: Genade, geen recht. Wat is die... toch slecht. „Grâce, je n'y ai pas droit. Comme tel et tel ... (on obligeait le garçon à prononcer son propre nom) est méchant." Cet usage fait en effet penser au sens du terme lg. „s'avouer vaincu".

Pour le malm. une influence all. semble plus probable pour des raison géographiques.

Cf. Haust, *Etym.*, 360, *D.L.*, 301; Corin., *B.D.W.*, XIX, 14; Warland. *Gloss. und Gramm.*, 109.

guitîre, „marée, flux et reflux de la mer", (*Grandgagnage*, II, 530), a été relevé par J. Haust, *Etym.*, 306, dans un texte liégeois de 1641 sous la forme *guittière* et provient du mnl. ghetîde, nl. getijde (dialectalement *ij* correspond à *î* dans plusieurs patois nl. mér.), cf. Behrens, *Beiträge*, 138—139, Haust, l.c. Pour les termes anc. fr. *ghethie*, *itide* et *tide* (Godefroy, IV, 273a, 619b, VII, 707c), cf. Valkhoff, *Etude*, p. 146.

guizèle, (Hesbaye); „*ine pitite guizèle*, „un petit effronté".

Le mot existe aussi en nam. *guizèle* (*Pirsoul*, s.v.) „malicieux, jeune homme folâtre"; *noss gamin esst'one miète guizèle* et à Jodoigne: *one guĕzèle* [1]). Après avoir cité (*Etym.*, 306) l'all. Geselle à côté du nl. gezel, J. Haust dérive dans le *D.L.* ce mot du nl. gezel, „compagnon, camarade" et explique (*Etym.*, 306) la nuance péjorative par le fait que le mot est emprunté. Pourtant comme M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, X, 80, l'a montré la même nuance dépréciative existe en Hesbaye flamande. M. Grauls cite d'après Rutten le bout rimé: Dat is een gezel die Jan, die Trui. Ga met zulk een gezel niet uit. „C'est un *guizèle* („jeune homme malicieux") ce Jean ... Ne sortez pas avec un tel

[1]) Renseignement dû à l'obligeance de M. Legros.

guizèle". L'exemple cité plus haut en nam. montre que le mot a en wall. et en nl. même caractère. M. Corin., *B.D.W.*, XIX, 39, propose l'all. G e s e l l, qui a un sens analogue au terme lg., seulement, comme l'a montré J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, p. 440, la répartition du mot, connu surtout en Hesbaye wall. (Crehen-lez-Hannut) et nl. [1]), montre clairement que le mot est venu du nl. mér.

H

hake, terme archaïque attesté par *Forir*, f., „grande arquebuse", cf. *D.L.*, s.v., *D.F.L.*, sous „arquebuse".

Behrens, *D.S.*, 48, dérive ce mot de l'all. H a k e, nl. h a a k. L'emprunt de ce nom d'arme à feu date sans doute de la même époque que celui du fr. *hacquebuse, arquebuse* (cf. Valkhoff, *Etude*, 157), qui indique une arme à feu de même forme, mais de proportions plus réduites et qui est attesté en afr. depuis 1475, de sorte que le mnl. h a e c k, h a e c, h a k e (*Verdam*) convient mieux que le nl. h a a k, *Wrb. Ned. Taal*, V, 1363. L'all. H a k e (Behrens, l.c.) rend mieux compte du mot lg. que H a k e n (*D.L.*, 304), qui aurait pu donner **hakène* (cf. nl. b a k e n > lg. *bakène*). C'est un terme militaire qui a pu venir des deux côtés à la fois. Behrens, *D.S.*, 48; *D.L.*, 304.

haksèle, *dèl-*, de la paille hachée pour le bétail. *Forir* cite encore *haksèleû*, „hache paille".

Le nl. h a k s e l attesté entre autres par *Rutten*, p. 86, et par *Schuermans*, p. 173b pour Hageland et le limb. (cf. *Wrb. Ned. Taal*, V, 1567) a exactement le même sens que le lg. La présence du terme à Glons, près de la frontière nl. (*dè haksin*) rend un emprunt au limb. probable. Le malm. *haksèle, heksèle* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 111, gleiz. *du l'haksèle*, Remacle, *La Gleize*, 123) rend une influence all. également possible. Le mot n'est pas attesté pour les dialectes pic. [2]) (cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 60, et Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 282, et le *D.F.L.*, *corrections* du *D.L.*, p. 493).

hakyi, „bégayer", *hakieûr*, „bègue", Remacle, *B.D.W.*, 89, gleizois, et *hakter* (Chevron), *hèkter* (Stoumont), *hèk'tî* (Vielsalm), cf. *D.F.L.*, s. bégayer, pourraient bien représenter le nl. h a k k e l e n, mnl. h a c k e l e n, „bégayer", fréquentatif de h a k k e n, auquel P. Barbier, *Revue de Ling. rom.*, X, p. 131 a rattaché le norm. *haqueter*, „jaboter, parler à tort et à travers", vosgien *haquer*, „bredouiller", cf. J. Haust, *B. Top. Dial.*, X, 426.

---

[1]) Voir aussi le *D.F.L.*, s. „effronté", qui spécifie que le mot est hesb.

[2]) Par contre M. Bruneau connaît le terme à Givet.

hali-halof, adv., „à demi, passablement, couci-couci": *kimint v'va-t-il? Hali-halof, come les vèyès feûmes* [1]).

Ce terme dérive sans doute, comme l'indique le *D.L.*, 305—306, du nl. h a l f e n h a l f, qui aujourd'hui a également le sens de „passablement". A l'origine cette expression h a l f e n h a l f, (le nl. h a l f signifie en fr. „demi"), veut dire „à demi bien, à demi mal" puis „passablement, modérément", cf. *Wrb. Ned. Taal*, V, 1591 et 1609, *De Bo*, 352, *Verdam*, III, 22.

L'emprunt de cette expression semble restreint au lg. L'altération du terme nl. en *hali-halof* s'explique par l'étrangeté, pour les Wallons, du groupe consonantique *-lf*. Le timbre palatal du *a* dans le mot lg. correspond à la prononciation nl.

cf. *D.L.*, 306 et le *D.F.L.*, s. demi et couci-couci.

halmustok, m., terme de batellerie, „barre du gouvernail".

Le terme *hamestoc*, cité par *Godefroy*, IV, 409c, dans un *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècle en langue wall.*, indique selon l'explication de J. Haust, *Etym.* 137, le même objet que le lg. moderne *halmustok*.

J. Haust (ibid.) relève en outre sur La Sambre, au même sens, *amèto*, dans le Hainaut belge et le département du Nord, *aminto* ou, avec agglutination de l'article, *laminto*, et attribue tous ces mots au nl. h e l m s t o k, „barre du gouvernail", cf. aussi Behrens, *Beiträge*, 142, Ulrix, 915, Valkhoff, *Etude*, 160, *R.E.W.*, 4102, *D.F.L.*, s. barre.

Cette répartition et le fait qu'il s'agit d'un terme de batellerie, permettent de déterminer qu'il s'agit du nl. h e l m s t o k plutôt que de l'all. h e l m s t o c k.

La date de la première attestation en anc. wallon montre que l'emprunt a eu lieu à l'époque du mnl. *Verdam*, III, 307, mentionne h e l m s t o c et h e l m e s t o c „barre du gouvernail", cf. aussi *Kiliaen*, s. h e l m s t o c k et le *Wrb. Ned. Taal*, VI, 525. La forme ancienne (*hamestoc*) étant plus réduite que le terme moderne *halmustok*, il y a lieu de supposer qu'il s'agit d'un emprunt réitéré. Le passage de *-e-* à *-a-* (nl. h e l m-, lg. *halmus-*, anc. wall. *hame-*) est assez fréquent devant *-l* (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 32). Comme le *-l-* devant consonne ne s'est pas vocalisé dans la forme de l'anc. wall. (*hamestoc*), l'emprunt ne saurait remonter au delà de l'époque du mnl. (cf. *Schwan–Behrens*, § 174, Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 99). Voir Haust, *Etym.*, 137; Behrens, *Beiträge*, 142; *Ulrix*, 915; Valkhoff, *Etude*, 160; *R.E.W.*, 4102.

hamelète, (*halmète*, Odeur, *am'lète*, Bergilers, *mam'lète*, Lantremagne), f., „coiffe, membrane foetale qui recouvre quelquefois la tête de l'enfant

[1]) On appelle aussi aujourd'hui à Liège *halv-en-alf* une bière mélangée de brune et de blonde, de même h a l f e n h a l f désigne en nl. une espèce de liqueur mélangée. Bauche, *Le Language populaire*, p. 193, connaît en français *afnaf, afeunaf*, qui en raison de l'absence complète du *-l-* pourrait bien provenir de l'anglais h a l f a n d h a l f.

à sa naissance": *il a m'nou å monde avou l'—*, „il est né coiffé", tout lui réussit; considérée comme porte-bonheur, par ex. *on l'cozève èl mantche de ci qui tirève dèl milice*, cf. *D.L.* et le *D.F.L.*, s. „coiffe".

Vu l'identité du nl. hij is met de (een) helm geboren, rhén. De es met dem (em) Helm geboren, *Rhein. Wrtb.*, III, 497a, et le proverbe lg. cité par le *D.L.*, 306a, le terme est sans doute d'origine germanique. Dès lors le nl. convient le mieux à cause de la forme et de la répartition du mot. La forme d'Odeur (près de la frontière nl.) *halmète* s'explique par le flam. halm, halmet, alem (*De Bo*, 353, *Schuerman*, 14b) autre forme de helm (Stoet, *Nederl. Spreekwoorden* nr. 891). Le lg. et le malm. (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 112) sont formés par métathèse.

Quant à la croyance populaire qui se manifeste dans ce proverbe, il est curieux de constater que le nl. sept. attache à la présence de la coiffe la faculté de prévoir le malheur. On n'envie point celui qui est né coiffé et le plus souvent on le craint. Aujourd-hui même à la campagne on n'aime pas à en parler. En nl. mér. au contraire, comme en lg., en fr. et en all. (*Rhein. Wrtb.*, l.c.) la coiffe est un présage de bonheur. (cf. pour le fr. *Lar.*, XX, II, 330b, *Littré*, I, 661a).

L'article intéressant de M. de Cock dans *Volkskunde*, XXIV, 97—100 (reproduite dans *Spreekwoorden, Gezegden, op Volksgeloof berustend*, I, p. 204), montre qu'il s'agit d'une croyance très ancienne (à Rome les avocats achetaient des coiffes pour obtenir de l'éloquence) et très répandu, puisqu'on la retrouve au fond dans le monde entier, presque toujours la coiffe est un présage de bonheur.

Les formes all. alléguées par J. Haust, *D.L.*, 306, *Etym.*, 32 (cf. *Grimm.*, IV-2, p. 307 et 997a, *Schiller–Lübben* s. h a m.) sont beaucoup plus éloignées du lg. que les formes nl., pourtant comme les autres dialectes du Nord semblent ignorer le terme, il n'est pas impossible que le rhén. helm (*Rhein. Wrtb.*, l.c.) ait exercé une certaine influence sur le malm.

L'habitude de coudre ces membranes dans ses habits pour être exempt du service militaire (cf. l'exemple du *D.L.* plus haut) se retrouve exactement pareille à Oldenburg (*Zeitschrift für Ethnologie*, IV, p. 187) et au fond aussi en nl. (cf. De Cock, l.c.).

A son tour le wallon a influencé le hesbignon nl., *Rutten*, 24a, Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 101, où l'on dit par plaisanterie: met een alumet (in z'n gat) geboren zijn[1]). Voir aussi *Wrb. Ned. Taal*, VI, 520b.

haminde, (*hamède* dans *Forir* et à Verviers, Malmedy), f., 1. „levier en fer", 2. terme de houill. „pièce de bois placée horizontalement", 3. terme de batellerie „barre" synonyme de *halmustok* (cf. cet article).

Forir cite pour *hamède* aussi le sens de „barre de fer servant à fermer

[1]) Littéralement: „être né avec un *alumet* (au c..)".

les portes"; J. Haust cite au Brabant dans plusieurs endroits *aminde* au sens de „joug, porte-seaux", *Bull. Top. Dial.*, VIII, 324; M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 112, connaît à Malmedy *hamêde* „levier de fer" et l'élément toponymique *„al hameide"* signifiant „à la barrière". Voy. aussi Carnoy, *Dictionnaire Topon.*, s. *La hamaide*. *Hécart*, 245, mentionne à Valenciennes *hamaide* comme nom d'une rue, d'un pont, d'une place et comme nom d'une famille noble, dont le blason portait trois barres transversales sur un fond doré. Selon *Hécart* le sens primitif du mot était „barrière". En afr. (*Godefroy*, IV, 409c) on trouve *hamede, hamaide, hameide, hamete* aussi au sens de „barre, barrière".

Le terme est représenté en mnl. h a m e i d e, h a m e e d e, a m e i d e, a m e e d e, a m e y e, h a m m e y e, h o m e y e (*Verdam*, III, 65) et en moyen bas-all. h a m e i d e, h o m e i d e, h a m e i e, h o m e i e (*Schiller–Lübben*, II, 182), cf. aussi le *Wrb. Ned. Taal*, IV, 1730 sous h a m e i.

Sur le rapport entre les termes germaniques et les mots français les opinions sont divisées. D'une façon générale les romanistes (*R.E.W.*, 4016, Haust, *D.L.*, 306b) admettent pour les mots fr. une origine mnl., tandis que les germanistes (*Fr.v.W.*, 228, *Vercouillie*, s.v., v. Haeringen, *Supplément Fr.v.W.*, 64) rattachent le terme mnl. à l'afr., (cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 39, Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 29, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 112.)

En étudiant de près les exemples de *Godefroy*, l.c., on constate que le premier exemple date de 1293 et est pris dans un *Acte des échevins de Lille*, les quatre exemples suivants sont d'un Glossaire manuscrit de Lille de 1355, puis, après un exemple de Jean d'Outremeuse (*Geste de Liège*), suivent cinq exemples de Froissart. Le mot a donc incontestabelement un caractère septentrional. Aussi le terme est-il sans doute d'origine germanique, plus exactement nl. et formé sur la même base que le fr. *hameau, hamée* c.-à-d. d'un élément *ham*, attesté en afr. (*Gamillscheg*, 505a), encore connu en picard *ham, hem* (cf. *Littré*, sous *hameau*), en malm. *han* (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 113) et que le *R.E.W.*, rattache au gothique h a í m s, *Gamillscheg*, l.c., au bas-all. h a m m, mais que Valkhoff, *Etude*, 115, attribue, à cause des formes picardes, au mnl. h a m. „enclos" (*Verdam*). Le rapport entre *ham* „enclos" et *hamede* „barrière" c.-à-d. ce qui entoure l'enclos ou ce qui en interdit l'accès est, sémantiquement, facile à saisir. La présence de *hamede* en ancien pic. (parmi les exemples de *Godefroy*, l.c. il y en a dix d'origine picarde) vient renforcer la thèse de M. Valkhoff.

Une origine francique (h a i m) pour l'ancien picard *ham* que M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 112 s. *hamia*) juge possible à côté de l'anc. nl. h a m (Mansion, *Oud-Gentsche Naamkunde*, 144) semble inadmissible. En effet si le mot était entré en picard à l'époque francique, il aurait certainement subi la nasalisation suivi de dénasalisation dans *hamede* (par les

étapes **hãmede, *hammede*). On ne trouve pourtant aucune trace d'une graphie avec *-mm-* dénotant une ancienne nasalisation.

Quant au rapport entre les mots français et le mnl. h a m e i d e, la date (1293) de la première attestation en fr. (le premier exemple mnl. de *Verdam* date de 1450 environ) et la formation du mot par le suffixe *-ede-*, rendent la naissance du mot en ancien picard plus probable qu'un emprunt au mnl. h a m e i d e.

Jusqu'au XVe siècle on ne trouve en fr. que la graphie *-ede*. La graphie *hameide* (où *ei* indique probablement une diphtongue), qu'on trouve pour la première fois dans le *Geste de Liège* de Jean d'Outremeuse, pourrait révéler une influence du terme mnl. A en juger d'après les exemples de *Verdam* le mot a été employé surtout en nl. mér., où il s'est facilement répandu grâce à la présence de h a m „enclos". Le terme a donc d'abord vécu près de la frontière linguistique et offre un nouvel exemple d'une influence réciproque.

Les sens lg. „levier de fer", „pièce de bois placée horizontalement", „hamestoc" (*D.F.L.*, s. barre, „avant-pieu", Remacle, *La Gleize*, 137) sont des sens dérivés, qui n'ont pas de correspondants analogues en nl. et sont donc propres au lg. Leur rapport à „barre, barrière" présente une évolution sémantique très naturelle.

handèle, f., „trafic", *fé handèle*, (archaïque) et „clique, mauvaise compagnie", *quéne handèle*, cf. *D.L.*, à Faymonville, *handèl*, emploi figuré, „chamaillis", cf. *D.F.L.*, s.v., voir pour plus de formes et une répartition complète le *B.D.W.*, XX, 20.

hand'ler, „trafiquer, brocanter".

hand'leû (*Forir*, Dalhem), „brocanteur", cf. *D.F.L.*, s.v.

Ces termes ont été rattachés au nl. h a n d e l, h a n d e l e n, all. H a n d e l, h a n d e l n, „commerce" et „faire le commerce", cf. J. Haust, *D.L.*, 307; J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 113. C'est le type de mots pour lesquels il est impossible de choisir entre les étymons nl. et all.; on peut se borner à admettre que le mot a pu venir des deux côtés.

hanscote, f., „espèce d'étoffe, anciennement bure, aujourd'hui tissu de coton duveteux", cf. *D.L.* et *D.F.L.* s. „bure". *Hécart*, 31, cite à Valenciennes *anscote*, étoffe grossière de laine, dont la trame est différente de la chaîne. En fr. le *D.G.*, 92a, cite *anacoste, anascot, ascot, arscot*. En it. on indique ces espèces de saies par les termes *scotto, scottini*, en cat. et en esp. par *anasot, anascote*.

Le *D.G.*, l.c., *Ulrix*, s. A a r s c h o t, Behrens, *D.S.*, 63 et le *F.E.W.*, I, s. A e r s c h o t expliquent ces termes par le nom de ville A a r s c h o t.

J. Haust (*Romania*, XLVII, 547 et *Etym.*, 8—11) aidé par la forme du terme en lg. *hanscote*, attesté depuis le XVIe siècle, a établi qu'au contraire le mot dérive du nom de ville H o n d s c h o o t e, cf. aussi Valk-

hoff, *Etude*, p. 46, qui partage cette opinion. Dernièrement M. G. de Poerck, (*Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XXI, 155—169) a consacré à l'histoire de ce mot un bel article, où il a le mérite de mettre bien en lumière, la naissance de la fausse étymologie d'Aerschot et les relations historiques entre les termes fr., esp., et it.

En effet si *ascot, arscot* et *escot* se rattachent directement au nom de la ville de Hondschoote, *anascote* et *anacoste* révèlent nettement une influence espagnole. On s'explique aisément cette influence par le fait que les Brugeois libellaient, à l'intention de leur clientèle espagnole, leurs contrefaçons des saies de Hondschoote par des formules, comme „fabrica anascotes de Bruga", cf. de Poerck, article cité p. 165.

Voir aussi Haust, *Etym.*, 8, Valkhoff, *Etude*, 46. Gamillscheg, 35a, G. de Poerck, art. cité., c.r. par E. Legros, *Bull. Top. Dial.*, 1943, p. 238.

hâr, interj., „dia, à gauche" (cri de charretier): *onk va hâr èt l'ôte va hote, aler hâr èt hote* „aller à hue et à dia, à droite et à gauche"; *don hâr don hote* „de-ci, de là".

Cette interjection se rencontre dans plusieurs dialectes wallons: en malm. *hâr* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 114), en namurois *ar*, avec l'expression *âre et ote* „à hue et à dia" (*Pirsoul*, 23), en givetois *ar* (*Waslet*, 37). Comme le mot semble inconnu, dans ce sens, dans les autres dialectes français et que, d'autre part, ce cri haar, harr est fort répandu dans les dialectes nl. et all., le lg. *hâr* est sans doute de provenance germanique. Il se rencontre, en combinaison avec *hot* „à droite" également dans toutes sortes d'expressions all. et nl.: Van hot noch haar weten „n'entendre ni à dia, ni à hurhaut", Van hot naar haar lopen „courir un peu partout", cf. pour une foule d'exemples *Stoett*, 996 et aussi le *Wrb. Ned. Taal*, V, 1427 et VI, 1131 et *Hoeufft*, 220. Ces expressions se retrouvent telles quelles en lg. et en nam. (cf. plus haut). Comme il s'agit d'un terme rural, le nl. qui a donné au lg. tant de mots dans ce domaine, a exercé sans doute son influence dans l'emprunt de *hâr*. D'autre part l'existence de *hâr* en malm. montre que l'all. de son côté, a pu se faire sentir également, cf. aussi l'art. *hote*.

Warland, *Gloss. und Gramm.*, 132.

harbouyî, v. intr., „gratter, fouiller" (dans le feu, dans les cendres, dans la terre, etc., ou dans un objet pour le déboucher), avec ses dérivés *harbouya*, m., „objet servant à —", *harbouyâhe* (Grandg.), f. *harbouyèdje*, m., „action de fouiller, etc.", *harbouyeû* (Grandg.), „homme qui farfouille", *harboye*, (Grandg.), „vieille quincaille", a été dérivé par J. Haust du nl. schrabben, „grater, racler", + suffixe *—ouyî*, cf. *D.L.*, 309. C'est à juste titre, semble-t-il que P. Barbier, *Miscell. Lexicogr.*, XII, a rattaché à la même source le fr. *escarbille, écarbouiller*, voir le c.r. de J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, IX, 52.

hård, „brèche" (surtout dans une lame). *fé on hård,* aussi au figuré: *fé on hård è s'sint-crèspin.*

hårder, „ébrécher, édenter"

kihårder, „ébrécher tout à fait", (*duhårder,* à Stavelot, Grandménil.)

hårdé, —êye, „ébréché, —ée", *ine hardêye tasse,* aussi au figuré: *ine vèye hardêye.*

hård se rattache probablement au mnl. schaert, schard, schaerde. Verdam, *Handwoordenb.*, 511, „brèche", cf. *D.L.*, p. 309. L'initiale montre que l'emprunt a eu lieu relativement tôt. C'est pourquoi M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, cite à côté du terme mnl. aussi l'anc. nl. ou francique *skard. Pour la qualité du *h* initial voir aussi M. Remacle, *H.*, p. 99, note 2 et p. 129. Une mention ancienne de *hårder, xhardeir,* 1374, a été relevée par M. E. Renard, *Mélanges Haust,* 337.

håricrûte, f., 1. (*Grandg., Forir*) littorine, petit escargot de mer, coquille de mer, *D.F.L.* — 2. (*ha-*, Jupille) haridelle, vache ou cheval efflanqué.

Ce mot dérive probablement du nl. mér. alekrukel (zél. aelekrukel) qui a donné au nl. alikruik, „littorine, bigorneau", cf. *D.L.*, s.v. *Grandg.*, I, 140, 277 mentionne *creûke*, même sens, qui correspond au flam. kreukel (*Schuermans*). Il est difficile de dater l'emprunt de *håricrûte*. D'après le *û* le mot pourrait provenir de l'époque mnl. Le *t* pourrait s'expliquer comme une déformation du *k* sous l'influence du *l* final de krúkel. Comme le *h* initial a complètement disparu en nl. mér., on s'est demandé s'il n'a pas existé un type *hali-. C'est que l'origine du mot nl. lui-même est fort obscure.

Dernièrement M. Heeroma (*Tijdschrift voor T. en L.*, LXI, 59) a voulu expliquer le deuxième élément -krukel par le lat. *cornût* [1]), à cause des longues antennes qui caractérisent le bigorneau. Pourtant cette explication ne paraît pas admissible, parce que les antennes, qui sont assez longues en effet, (cf. Havinga, *Krebse und Weichtiere*, p. 141, fig. 95) ne sont perceptibles que pour les savants. Ni les pêcheurs ni les consommateurs n'ont dû seulement s'en apercevoir. Ce sont eux pourtant qui ont donné le nom à cet animal.

Les littorines abondent le long des côtes zélandaises et trouvent leur débouché en Belgique (cf. Havinga, l.c.). Le deuxième sens du mot lg. „bête efflanquée" s'explique peut-être par la forme ramassée de la coquille de la littorine. En nl. kreukel et en zél. krukel indiquent aussi un homme petit, assez gros ou tant soit peu déformé, ce qui suppose la même évolution sémantique, cf. le fr. „il est fait comme un escargot".

Cf. *Wrb. Ned. Taal, II*, 140; *Fr.v.W.*, 14; Verdeyen, *Comment reconnaître . . .*, *D.L.*, 309b.

---

[1]) De là, selon M. Heeroma, krukel par croisement avec mossel (moule).

haring, (*hèring* à Verviers), „hareng", est comme le français *hareng* sans doute d'origine germ., mais remonte probablement au delà de l'époque nl. La forme *hèring* à Verviers rappelle l'all. H e r i n g et le nl. mér. è r i n g, è r i n k. Comme la plupart des poissons de mer en Pays de liégeois provenaient du port de Malines ou d'Anvers [1]) une influence du nl. mér. est plus probable qu'une influence all. Et cela autant plus parce que d'autres termes désignant le hareng sont aussi d'origine nl. cf. *bok'hô* et *flande*, littéralement „Flandre", *D.F.L.*, 253a. J. Haust (*Mélanges Salverda*, p. 164) a déjà signalé *inglitin, inglètin* (Verviers), „hareng", dont l'origine reste inexpliquée.

harkibûse, (terme archaïque), „arquebuse".
harkibûzer, „arquebuser".
harkibûzî, „arquebusier".

L'origine de ces termes se rattache à celle du fr. *hacquebusche, arquebusche, aquebusche*, attesté depuis 1473 (*Godefroy*, VIII, 188c). Comme l'a montré M. Valkhoff, *Etude*, 157, il s'agit d'un emprunt simultané — le mnl. h a e c b u s s e, h a k e b u s, *Verdam*, III, 6, cf. *Wrb. Ned. Taal*, V, 1366 s. h a a k b u s, convenant aussi bien que le moy. bas-all. h a k e n b ü s c h e, cf. *Grimm*, IV-2, 181 — et introduit par des troupes germaniques au service de la France ou, plutôt, par des soldats français revenant de l'étranger [2]).

Quant aux termes lg. on peut les considérer également comme des emprunts simultanés. Que le mot lg. soit emprunté au fr. *arquebuse*, qui a fourni à son tour le nl. h a r k e b u s i e r, est moins probable parce que l'insertion du *r*. s'explique plus facilement pour le terme lg., que pour le fr. (cf. Haust, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 455). Voir Valkhoff, *Etude*; Haust, *D.L.*; Delbouille, *B.D.W.*, XVIII, 157; Haust, *Bull. Top. Dial.*, l.c.

hårpih, -ik, (*-ih*, Verviers, *-ik*, Jupille), f., „poix (de cordonnier)": *li cwèpî passe sès tchètês al —*.

hårpihî, -i, (Huy), *„empoisser le ligneul", cf. pour plus de formes le *D.F.L.*, sous „poix" et „poisser".

Le *R.E.W.*, 4065, et J. Haust, *D.L.*, 310b, rattachent ces mots à l'all. H a r z p e c h „poix-résine", tandis que M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 117, dérive les mots malm. correspondants *hârpi, harpî* du nl. *h a r s p i k,

---

[1]) Cf. Guillaume Simenon, *L'Organisation économique de l'Abbaye de Saint-Trond, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au commencement du XVIIe siècle, Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, X, Bruxelles, 1922, p. 380 ss.

[2]) On aimerait bien savoir de quel type d'arme exactement il s'est agi à l'origine et dans quelle fabrique d'armes on l'a fait pour la première fois. Malheureusement nous n'avons pas pu trouver des renseignements précis. Seule „l'histoire de la chose" pourrait nous fournir la solution définitive.

qui est inattesté il est vrai [1]), mais dont l'existence est, comme on le verra, fort probable en raison de la forme des termes anc. fr.

De l'anc. fr. *harpois, harpoys, harpis, harpoir* (*Godefroy*, IV, 428b) et de l'a.wallon *harpixhe* (*Grandg.*, I, 279) le premier élément s'explique par le nl. h a r s (de l'all. H a r z) „résine" [2]), tandis que le deuxième élément des formes *harpis* (afr.), *harpixhe* (a.wall.) est sans doute emprunté au mnl. p i c, „poix" et non à l'all. P e c h. Une forme mnl. h a r s p i k, bien qu'inattestée, est par là très probable. Par l'influence de *pois* (de *picem*) on a obtenu les formes afr. *harpois, harpoys*. Les exemples de *Godefroy*, l.c. situent le mot incontestablement dans les dialectes du Nord, pic. et wall. *Hécart*, 246, mentionne d'ailleurs à Valenc. *harpois* [3]) encore comme vivant au sens de „goudron", cf. *arpwo* en dialecte borain, Legros, *Bull. Top. Dial.*, XXI, 187.

Cet emprunt a dû s'effectuer de bonne heure, puisque le mnl. connaît déjà au XIVe siècle, avant 1360, le mot h a r p u i s, h e r p u i s au sens de „poix-résine" dérivant de l'afr. *harpois*. En moyen-suédois on cite *harpojs* dès 1527 (*Hellquist*). D'autre part l'emprunt lg. ne remonte pas beaucoup au-delà de 1200 à cause de la conservation du *k*. final, qui disparaît dans tous les emprunts anciens. Toutefois il est également possible que le mot ait subi l'influence réitérée du mnl. p i c, nl. p i k, cf. le lg. *sto* à côté de *stok* [4]), le malm. *blo* à côté de *blok* [5]). Voir aussi Valkhoff, *Etude*, 144—145 et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 117.

håse, „hase, femelle du lièvre", est comme le fr. *hase* (depuis 1556) sans doute d'origine germanique. *Bloch*, s.v., et *Dauzat*, p. 385, dérivent le terme de l'all. H a s e. Cependant comme l'ont montré Behrens, *D.S.*, 34 et Valkhoff, *Etude*, 162 (*hase* est attesté aussi au Pas-de-Calais) le nl. h a a s, mnl. h a s e (Verdam, *Handwoordenb.*, p. 240a) entre également en ligne de compte. Il semble donc, que, comme le terme français, le lg. *håse* a pu venir des deux côtés.

håspler, (*hèspler*, Verviers), „dévider".

Dérivés: *håsplèdje*, „action de dévider", *haspleû*, „celui qui —", *haspleû*, „dévidoir" (ardenn. *hasse*, verv. *hèsse*), *håspleûre* (Forir), „quantité de fil dévidée", *hasplêye*, „écheveau", *håsplèt*, Verviers, „suite de choses liées et entrelacées, chapelet d'oignons etc.", cf. *D.L.*, 310—11, *D.F.L.*, sous dévider, dévidoir.

---

[1]) M. Warland, o.c., cite à tort le mot sans astérisque.

[2]) Cf. en français la formation *poix-résine*.

[3]) Son synonyme rouchi *terque* (goudron), anciennement *tarc*, cité également par Hécart, semble bien être en rapport avec le nl. t e e r, goudron, que Kiliaen mentionne sous la forme t a r r e, cf. Behrens, *Beiträge*, 226—227; Valkhoff, *Etude*, 229. Voir aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, VI, 289.

[4]) Voy. aussi, E. Legros, *La Viticulture Hutoise*, p. 9, note 1.

[5]) La même alternance se produit pour les termes indigènes, ainsi *coq* se dit *co* à Malmedy.

Ces termes sont en rapport avec le mnl. haspe, haspel, haspelen, „dévider, dévidoir", Verdam, *Handwoordenb.*, p. 240, cf. Valkhoff, *Etude*, 162, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 117, plutôt qu'avec l'anc. haut all. haspel. Pour les rapports qui ont existé entre la draperie lg. et la draperie nl. cf. p. 320 s.s.

hate, (à Trembleur *hake*), f., „imputation injurieuse lancée contre qn.", „méchant bruit qui court sur son compte".

On rencontre ce mot surtout en rapport avec le verbe *taper*: *taper 'ne hate so 'n saqui*", „médire de qn., dénigrer qn." Le *D.L.*, 312, relève encore l'expression ancienne *taper l'hake* (1700) et à Faymonville *taper one hake.*

C'est l'équivalent exact du nl. hak, *Wrb. Ned. Taal*, V, 1535, au sens figuré de „traitement hostile, apostrophe violente, médisance", surtout dans l'expression „iemand een hak zetten", „porter un coup sourois à qn.", „dire ses vérités à qn." Le lg. *on li a tapé 'ne (lêde) hate* équivaut exactement au nl. men heeft hem een (lelijke) hak gezet. La forme la plus ancienne est donc *hake*, dont le *k* s'est altéré accidentellement en *t*. Le sens „haine, rancune", que le *D.L.* mentionne pour le nl. hak, nous est inconnu. *D.L.*, 312.

hatrê, haterê, „cou, mouchoir de cou", a été expliqué par J. Haust, *Etym.* 141, *D.L.*, 312, *Bull. Top. Dial.*, XIII, 177 par le nl. halster, flam. halter, „licou". Pour les formes germaniques, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 118, qui cite aussi le mnl. halster. En ardennais le terme s'emploie surtout pour les bêtes, voir aussi *Bull. Top. Dial.*, XV, 122.

håvèrna, *håvurna* (Verviers), *håvurnak* (Argenteau, Charneux), *hêvurna* (Stoumont, *-non* Stavelot, *-gnon* Malmedy, Vielsalm, *-lon* Lierneux), *hârnoufrinne* (Flémalle, Haneffe), *harnoufrinne* (Amay, Ben-Ahin, Jehay, „sorbier, cormier", quelquefois seulement „sorbier sauvage" (cf. *D.L.*, 313, *D.F.L.*, 427) ont été expliqués par J. Haust par le nl. haveresch[1]), „sorbier" (cf. *D.L.*, l.c.). Les sorbes (*peûs d'håvèrna*, gleizois *peûs d'hêvurna*) servent d'appât pour prendre les grives (cf. *D.L.*, l.c., Remacle, *La Gleize*, p. 169).

håvèrsac', håvursac', (terme archaïque), m., „havresac".

En fr. on trouve à côté de *havresac*, attesté depuis 1672, „sac que le fantassin porte au dos à l'aide de bretelles et où il renferme ses effets", les formes *haubersac*, mentionné par *Villatte* comme parisisme (cf. Behrens, *Beiträge*, 51) et *habresac*, que Ménage (1672) cite comme variante de *havresac* et que *Littré* connaît comme terme genevois.

La plupart des étymologistes rattachent tous ces termes à l'all. Ha-

[1]) Comme l'a fait remarquer J. Haust l'insertion du *-n-* demande une explication.

b e r s a c k (*D.G.*, Thomas, *Mélanges*, 17, *R.E.W.*, 3959, *Gamillscheg*, 511b, *Bloch*, I, 361b, *Dauzat*, 286). Pourtant M. Valkhoff, *Etude*, 164, a fait remarquer à juste titre que la forme *havresac* s'accomode bien mieux du nl. h a v e r z a k.

En effet, vu l'époque tardive de l'emprunt (XVIIe siècle) une évolution spontanée de *-br-* > *-vr-* est moins probable qu'une influence nl.

Primitivement l'all. H a b e r s a c k indique comme le nl. h a v e r z a k un sac d'avoine qu'on attache devant la tête d'un cheval pour qu'il y mange de l'avoine. De là l'all. H a b e r s a c k (cf. *Grimm*, IV-2, 86) a pris, par une évolution sémantique fort naturelle, le sens de „sac à provision" puis „sac de fantassin".

Selon *Grimm*, l.c., cette pièce d'équipement est passée, avec le nom, de l'armée allemande à l'armée française, au XVIIe siècle. Cela explique parfaitement les formes par *-b-*, mais ne rend pas compte de „*havresac*" ni des formes lg. *håvêrsac'*, *håvursac'*.

Il est vrai que le *Wrb. Ned. Taal*, VI, 154, ne mentionne pas, pour le nl. h a v e r z a k, le sens de „sac de fantassin". Il est tout de même fort vraisemblable que ce sens a existé, peut-être par suite de l'influence du mot allemand, dans l'argot militaire du XVIIe siècle. Alors, vers la fin des Guerres de Trente et de Quatre-vingts Ans (1618—1648; 1568—1648) les termes militaires passaient en raison du système des mercenaires, beaucoup plus facilement d'un pays à l'autre qu'aujourd'hui. Dans les armées des Princes Maurice († 1625) et Frédéric Henri († 1647), qui avaient une réputation de talent militaire, des troupes allemandes et françaises se battaient, à côté des troupes néerlandaises, contre les Espagnols. Parmi ces soldats un mot comme l'all. H a b e r s a c k a été presqu'inévitablement néerlandisé en h a v e r z a k. C'est là qu'il faut probablement chercher l'origine du fr. *havresac* et des mots lg. cités plus haut.

La forme des termes lg. *håvêrsac'*, *håvursac'* semble indiquer qu'ils viennent directement du nl. et n'ont pas passé par le fr., comme l'absence d'une étymologie dans le *D.L.*, 313b, semble le suggérer. Pourtant pour les Wallons l'objet paraît plutôt moderne. Il est en effet possible que son introduction en lg. soit due à l'importation d'un sac spécial. Seule une histoire de la chose pourrait enlever l'incertitude.

havèstrik, -vis-, -vus-, f., „sous-ventrière" (du cheval attelé).

L'article du *D.L.* manque d'étymologie. M. Corin (*B.D.W.*, XVII, 100) propose comme étymon l'all. H a l f t e r s t r i c k „longe", qui convient assez bien phonétiquement, mais qu'on ne trouve ni dans *Grimm*, ni dans le *Rhein. Wrtb.* J. Haust (*Mélanges Salverda*, 161) y voit une combinaison entre h a l f (demi) et l'all. S t r i c k (trait), mais ajoute que „le champ des conjectures reste ouvert."

Le mot h a l f t e r „longe" existe en all. et en nl. Une combinaison avec s t r i k (nl.) ou S t r i c k (all.) ne semble exister ni en all. ni en

nl. Les diverses altérations de la deuxième syllabe du mot lg. (*-vês-, -vis-, -vus-*) font présumer qu'il s'agit de l'imitation d'une syllabe non-accentuée d'un mot germanique. En somme le mot est sans doute d'origine germanique et un emprunt au nl. reste possible, d'autant plus que le terme ne se rencontre qu'en hesbignon, cf. *D.F.L.*, sous, sous-ventrière. Cet article du *D.F.L.* ajoute aux formes du *D.L.* le terme *hådistritch* à Haneffe, également en Hesbaye.

Cf. Corin, *B.D.W.*, XVII, 100; Haust, *Mélanges Salverda*, 161.

hé, „croc de batelier, gaffe, longue perche terminée par un crochet", 2. „crochet à fumier", a été rattaché par J. Haust, *D.L.*, 316, avec l'anc. fr. *hec, hef*, „crochet", au nl. h e c h t, h e f t, „manche". On pourrait songer aussi au mnl. h a e c, nl. h a a k „croche, crochet", qui se prononce aujourd'hui dans les dialectes nl. mér. è k, ê k. Le zél. ẽ k désigne exactement l'objet représenté par la fig. 338 du *D.L.*

hé, „côte escarpée couverte de bruyères et de bois", (cf. *D.L.*, 315), peut dériver aussi bien du rhénan H e e s que du mnl. h e e s(t), cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 119—120, qui donne une bibliographie sommaire sur les problèmes compliqués et controversés qui se rattachent à ce terme.

Les graphies tardives *heyd, heid* semblent suggérer la possibilité d'un emprunt réitéré. Il est remarquable que la présence de la bruyère, (nl. h e i d e, all. H e i d e) n'est nullement général: en fait *hé* s'applique en ardennais à tout terrain en pente rapide.

hèr' (anc. lg.), dans l'expression *acori d'hèr.*, relevé par J. Haust, *Quatre Dialogae de Paysans, 1631—1636*, Liège, 1939, p. 18, et expliqué par le nl. mér. v a n h e r, „de nouveau", attesté dans *Schuermans*.

hèrvê, „tesson (de pot cassé), au figuré „vieil objet hors d'usage, antiquaille, vieille décrépite".

hèrbin, dans *Lobet*, à Sprimont, en ardenn. „fendis, grosse ardoise informe", en gleizois *hièrbin*, cf. *D.F.L.*, s. „ardoise".

En malm. on rencontre *hèrpê, hièrpê* „pot en terre cuite, tesson", à Stavelot *hièrbin* „tesson" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 123). Pour la forme et pour le sens *hèrvê* correspond exactement au mnl. s c h e r v e, s c e r v e „tesson" et „pot en terre cuite", *Verdam*, VII, 492. Pour expliquer les formes malm. M. Warland, l.c. cite une forme anc. nl. s k e r b a, cf. aussi *D.L.*, 318b.

heûke, ardenn., f., terme de mépris, „femme de mauvaise conduite", en anc. wall. *hoike*, (1415), *heuke* (1420), „cape, capuchon", dérive comme l'anc. fr. *huque, hucque, heuque, heucque*, „cape, capuchon", du mnl.

h o i k e, h o y c k e, h o y c, h e y c k e, etc., Verdam, *Handwoordenb.*, 254b, cf. J. Haust, *Etym.*, 33; M. Valkhoff, *Etude*, 175; *D.L.*, 719, J. Haust, *Gloses Liég.*, I, 73.

heûre, f., „grange".

Le mot, qui n'est pas attesté dans les autres dialectes du Nord, est connu à Verviers *hâre* et à Malmedy *hore*, même sens.

M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 131, cite les formes *xhure, xhurre, xhoir, schoir, schœur, xhorre* [1]), dont le premier, le plus anc., date de 1421 et les dérivés *inhorrer, exhorrer* du XVIIIe siècle. L'évolution de la voy. acc. révèle clairement un emprunt ancien. Le francique **s k u r a* explique aussi bien le lg. (cf. *keûre* < *cura*) que le malm. (cf. *core* < *cura*). Le mnl. s c u r e aurait abouti à *ü* (cf. b r u u t > *brûte*).

Godefroy, VII, 342b, mentionne les formes *xhure, schurre, xhurre, scure* et le dérivé *scuré* (à l'abri) [2]). Il s'agit d'un mot francique introduit de bonne heure en fr. et qui n'a été conservé que dans „le coin enfoncé le plus profondément en terre germanique". Que le mot ait passé d'abord par le fr., cf. *D.L.*, 319b, n'est guère probable (cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 14 et Haust, *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, 1945, p. 414—415.)

heûtô, m., terme de batellerie, „hauban".

J. Haust, *Etym.*, 185, *D.L.*, 328, dérive ce mot avec *Grandg.*, I, 294, s. *heûtouwez et Ulrix*, 956, du nl. h o o f d t o u w, que le *Wrb. Ned. Taal*, VI, 997, définit, comme „une des cordes qui soutiennent le mât", au même sens donc à peu près que *hauban*, qui lui-aussi a peut-être subi des influences nl., cf. Valkhoff, *Etude*, 162. Le mot h o o f d t o u w existe déjà en mnl. sous les formes h o v e t t o u w, h o o(f)t t o u w, h o o t t o u w. *Kiliaen* écrit h o o f d t o u w.

M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 63, a fait remarquer à juste titre, que le oo de l'initiale nl. n'explique pas le *eû* lg. Il préfère les formes par *ö* des dialectes rhén., par exemple eupenois h o v e t > h ö ü t. En effet le *Rhein. Wrtb.*, III, 339, mentionne sous H a u p t „tête" de nombreuses formes par *ö*, mais les dialectes limb. ont ce même *ö*: *Houben*, 96, cite pour Maestricht h e u t (h ö i d) pour nl. h o o f d „tête", *Jongeneel*, 25, connaît à Heerle au même sens h e u t, h e u t e r, h e u t j e (diminutif) et comme le lg. a emprunté une bonne partie de ses termes de batellerie au nl., nous n'hésitons pas à voir dans *heûtô* une influence limbourgeoise plutôt qu'un emprunt fait au rhénan.

---

[1]) Pour d'autres exemples anciens, cf. J. Haust, *Glossaire des Régestes*, III, 453, *xhure* (1430), E. Renard, *Mélanges Haust*, 339, *une xheure ou graigne* (Esneux, 1594), Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 375, *xhur, xhure* (Jean de Stavelot).

[2]) En zél. et en flam. zél. on connaît le verbe s c h u r e n au sens de „mettre ses produits agricoles dans une grange qu'on a loué à cet effet", ce qui suppose une même évolution sémantique.

hèyes (hèles, Verviers, Herve): *les—*, archaïque, coutume aujourd'hui disparu; le 5 janvier, veille des Rois, les enfants allaient quêter aux portes en chantant des couplets traditionnels.

hèyî, 1. „quêter, demander la part-Dieu la veille des Rois", par exemple quêter en chantant ou en montrant un blaireau etc. 2. Malmedy „exaucer, gratifier;"

Dérivés: *hèyèdje, hèyeû.*

Après avoir découvert *heel* (que Dieu vous met huy en bone *heel*) dans une Nativité du début du XIVe scl. (*heylle* était déjà attesté dans une charte de 1516) M. Cohen, *Mystères et Moralités*, p. LXXXIV, a établi à l'aide du folklore l'origine nl. de ce terme [1]). Il s'agit en effet de l'habitude de l'Epiphanie (nl. h e l e n) décrite plus haut (*D.L.*, 320). Les chansons lg. qu'on récitait à cette occasion pour obtenir de quoi faire un petit festin sont reproduites dans *Wallonia*, t. I, p. 5 (Liège), p. 66 (Malm. Stavelot), p. 154 (Esneux).

Pour le Limbourg on trouve toute une série de chansons dans Jules Frères, *Limburgse Volkskunde*, 2e reeks, p. 234 (cf. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 285) et surtout 1e reeks, p. 105—128, où l'on trouve h e i l e n à côté de h e l e n. Le nl. h e e l, h e i l (all. H e i l) veut dire „salut". C'est donc simplement venir offrir ses voeux, le jour de l'An, pour l'année qui venait de commencer. Cet usage est — ou était — très répandu en Hollande, le plus souvent il se pratiquait le jour de l'An, mais pendant tout le mois de janvier on profitait de la première occasion pour offrir ses voeux. On a toujours l'habitude de donner aux enfants des friandises [2]) ou des sous. M. Delbouille (*B.D.W.*, XVI, p. 46—52) [3]) a établi que la coutume a été plus répandue dans la France du Nord qu'elle ne l'est aujourd'hui et a prouvé son existence en Picardie dès le XIVe siècle [4]) (cf. aussi Haust, *Vie Wallonne*, I, p. 333 qui rattache le français *héler* également à notre étymon). Toutefois c'est surtout en Limbourg (cf. Frères, *Limburgse Volkskunde*, l.c.) que les coutumes correspondent le mieux à l'usage lg., ignoré par le *Rhein. Wrtb.*, s.v. h e i l.

Comme le fait remarquer M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 125, c'est surtout la forme h e i l, h e i l e n qui convient pour le lg. et le malm.

Le mouillement du *l.* final place cet emprunt à l'époque du mnl. (Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 100) [5]).

---

[1]) Cf. pour un rapprochement entre lg. *hèyi, heli* et limb. h e i l e n, *'t Daghet in den Oosten*, I, 1885, p. 7, où l'on cite Grandgagn., I, 228.

[2]) Cf. Rutten s. h e i l au sens de „pain d'épice".

[3]) On y trouve en outre l'histoire des étymologies proposées pour ce terme depuis Grandg., avant que le folklore ait fourni la bonne solution.

[4]) Cf. le c. r. de l'étude de M. Delbouille, par J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, 1932, 263.

[5]) On rencontre en ardenn. *haïlli*, „quémander les restes d'une noce", (Vauchelet, *Tous les Patois des Ardennes. Vieux langages et vieilles choses*, Charleville, 1940, p. 247)

hikèt, m., „secousse": *sètchi a hikèts*, „moment d'effort", *des deûrs—. hikète*, f., „hoquet": *dj'a l'—, li diêrinne —, li — dèl mwèrt.*

hik'ter, 1. (Seraing), t. de jeu, „donner une secousse;" 2. „hoqueter" (en pleurant); *hik'tèdje.*

Voir pour la répartition complète de ce terme intéressant le bel article de J. Haust, avec carte, dans le *Bull. Top. Dial.*, II, 289—292, où l'auteur démontre clairement que le type *hikète* est propre à l'Est de la Wallonie.

Le lg. comme le fr. *hoquet* et le nl. hik, hikken, est sûrement onomatopéique. Cependant la forme fr. par *-o-* est générale, même dans les dial. septentr. (cf. *Bloch*, s.v.) et le germ. a un radical hik- (nl. hik, hikken) très répandu, cf. les formes citées par Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 286, *Wrb. Ned. Taal*, VI, 748 s. hikken, *Verdam*, II, 434, s. hicken; *De Bo*, s.v., *Rhein. Wrtb.*, s. hick, hicken, *N.Eng.D.*, V, 266 s. hiccup, hicket, hickock, *Hellquist*, I, 351, s. hicka et les nombreuses formes par *-i-* que cite *Falk–Torp*, I, 403. On pourrait supposer que l'analogie entre le lg. et le nl. est un effet du hasard, mais d'abord il serait étonnant que ce hasard se fût produit justement pour le lg. et puis nous avons constaté déjà une situation analogue pour *groûler*, de sorte que nous préférons attribuer le *-i-* du lg. au nl. hik(ken). Le rhên. hicken est selon *Rhein. Wrtb.*, II, 620 s. hicken, V, plutôt rare. Le lg. *hik'ter*, „hoqueter en pleurant" se rapproche du nl. met snikken en hikken. Par contre *hikèt*, „secousse", correspond mieux au rhên. Hick, I, „Stosz" (*Rhein. Wrtb.*, l.c.) qu'au nl. Les expressions lg. *li diêrinne hikète, li hikète dèl mwèrt* rappellent le fr. *le hoquet de la mort, le dernier hoquet*. Le nl. se sert alors de „snik" (doodssnik). Le nam. *ikote, licote*, hoquet à côté de *iket*, „secousse", *satchî à ikets* (*Pirsoul*, 257) montre également que le nl. hik et le fr. *hoquet* se sont rencontrés dans les dialectes wall.

hinkèpink ou **hinkèplink**, „clopin-clopant": *roter hinkèpink*, „marcher clopin-clopant"; au figuré *çoula va —*, „couci-couci, de travers cf. *D.L.*, *D.F.L.*, s. „couci-couci".

En malm. *hinkèpink, hink'-èt-pink* a un sens différent de l'expression lg., M. Warland traduit „lang und schmächtig", „long et maigre". En namur. *ink èt pink*, locution adverbiable, signifie „clopin-clopant", en montois *Sigart* mentionne *hinképink*, adjectif, au sens de „boiteux".

En nl. le verbe hinkepinken, de hinken „boiter" est attesté depuis 1577 (Junius, *Nomenclator*, 215a), comme terme de jeu d'enfant „sauter sur une jambe" (aujourd'hui le nl. dit dans ce sens hinkelen), *Kiliaen* traduit „claudicare". Hinkepink signifie en nl. mod. „boiteux", „personne qui boite", *Wrb. Ned. Taal*, VI, 762, cf. aussi *De Bo*, 379, *Antw. Idioticon*, 561. On trouve aussi la forme hinkelepink (*Antw. Idioticon*, l.c.) dont la syllabe *-le-*, due au fréquentatif hinkelen, rend compte du *l* de la forme lg. *hinkèplink*.

En allemand on trouve au sens de „boiteux" h i n k e b i n k, *Grimm*, IV-2, 1444, et en rhén. h i n k e p i n k e, *Rhein. Wrtb.*, III, 655. La forme rhénane par -l e- h i n k e l e p i n k e, *Rhein. Wrtb.*, l.c. indique une espèce de jeu d'escarpolette et a donc un sens différent de l'expression lg. A cause de la forme lg. avec *-l-* et de la présence du mot en montois, nous estimons que le terme lg. vient du nl. Pour le malm. il faut tenir compte d'une influence rhénane. Le sens figuré du vocable lg. „de travers" ne fait pas difficulté sémantiquement, par contre le sens du malm. „long et maigre" se dérive difficilement de „boiteux". Il est vrai que les boiteux ont rarement l'air bien portant, mais l'idée de „longueur" étonne.

D.L., 324, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 127.

hinme, (**haime**, *Grandgagnage*, *Forir*), ordinairement pluriel, „rafle, grappe de raisin dépouillée de ses grains" [1]).

hinne, archaïque, „tiers d'un *wå* (glui), étendu et enduit de mortier".

hinni, (Forêt-Trooz), archaïque, „plafonner à l'argile". D'après *Grandgagnage*, 533, et Haust, *D.L.*, 324 ces termes dérivent du nl. h a l m, „tige, chaume". Comme l'a fait remarquer M. Legros [2]) cette étymologie n'est guère convaincante. M. Legros cite l'anc. fr. et champ. mod. *aisne* (lat. *acinus*), „rafle de raisin, marc.", qui en effet convient mieux phonétiquement et sémantiquement. Il reste à explique la présence de *h.* initial.

hiper, „échapper, glisser", pour les variantes phonétiques voir J. Haust, *Dial. Belgo-Rom.*, II, 31—33 et le *D.F.L.* s. échapper.

hipèdje, „action de —".

hipète, (*fé 'ne* —), „faire un faux pas", cf. *D.L.*, 325.

Ces termes ont été rattachés par J. Haust, *Dial. Belgo-Rom.*, l.c. au mnl. s l i p p e n, „glisser, déraper", voir aussi, J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 127; L. Remacle, *Variations de l'H.*, 78, 79, qui propose une origine plus ancienne; A. Boileau, *Revue des L. Viv.*, XIV, 1948, 52; et le *D.F.L.*, p. 494.

hite, „diarrhée, foire, dévoiement", au figuré: „la frousse, la venette".

hitå, -åde, „foireux, -euse", au figuré: „poltron" et „faiseur d'embarras".

hite-è-Mouse, littéralement, „foire-en-Meuse", terme de moquerie à l'adresse des „rivageois" (riverains de la Meuse).

hitèdje, „action de *hiter*".

hiter, „foirer".

dihiter, „embrener, salir de matière fécale liquide" (dérivés: *dihitèdje, dihiteûre*).

hiterê, „mioche, moutard".

---

[1]) Pour l'emploi de ce terme de vigneron et pour les dérivés *hêner, hinner*, voir E. Legros, *La Vigne, Enquêtes du Musée de la Vie Wallone*, V, p. 39, 51, 53, 55.

[2]) L.c., p. 39, note.

hiterêye, „évacuation liquide" et „propos malpropres", *dèl hit'rêye*, cf. *Forir, D.F.L.*, s. „malpropre".

hiteroûle, f. „foirolle, mercuriale annuelle" (plante).

hiteû, -eûse, „foireux, -euse", *D.L.* et *D.F.L.*, s. morveux, qui cite *hitèt* à Faymonville, *hit'rê*, à Jalhay.

La conservation du *-t* final de *hite* rend un emprunt après l'époque francique fort probable, tandis que l'initiale *h-* montre que le mot est entré en lg. avant la période moderne, de sorte qu'un emprunt au mnl. s c i t e, s c h i t e, *Verdam*, VIII, 588, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 128, est plus probable qu'une origine francique, proposée par le *D.L.*, 325 [1]).

En mnl. déjà on rencontre le terme appliqué à des personnes cf. *Verdam*, l.c., sous s c h i t e, 2. *Kiliaen* traduit s c h ij t par „foriola, mulier spurca". spurca".

Le sens de „poltronnerie" se retrouve en nl. mér. s c h i e t e r „poltron", cf. aussi le *Wrb. Ned. Taal*, XIV, sous s c h ij t e n. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 128.

Hok, ê—, lieu-dit de Neuville-en-Condroz; d'où *Hock*, nom de famille.

Hokê, å Hokê, „au Hockai", hameau de Francorchamps.

hokê (Comblain, Tavier), *hokèt* (Condroz), — *d'ansène*, „petit tas de fumier déposé sur le terrain à fumer".

Ces mots peuvent se rattacher d'après J. Haust, *Etym.*, 156, au mnl. h o c k e, „tas de blé dans le champs, tas de fumier", cf. Verdam, *Handwoordenb.*, 254b et *Schuermans-Bijv.*, sous H o k. Le terme a pénétré aussi en picard, cf. *Hécart* sous *hocquet*. La forme *hotchèt*, „boulet de menue houille, pétrie avec de la glaise", qui dérive, d'après J. Haust, l.c., de la même source, est probablement un peu plus ancien et reflète une forme anc. nl. **h u k k a* „tas" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 132). Le fr. *hochet*, „forme dans laquelle on moule la houille", „charbon préparé avec cette espèce de moule", provient sans doute du wallon. Voir aussi, Valkhoff, *Etude*, 170.

hol, adj., „non tassé ou serré, qui a beaucoup de volume et peu de consistance (opposé à compact)". On s'en sert en lg. entre autres par rapport à une charretée de foin peu tassée, à un pain peu consistant, à de la viande flasque, à une terre meuble, adv. dans l'expression *tricoter trop hol*, „d'une façon lâche, peu serrée." Le *D.F.L.*, cite à côté de *hol*, la forme *hal* à Trembleur, *heûl* à Marchin, Tavier, Strée, *dèl heûle têre qui trûle*.

Le terme se rencontre aussi à Verviers *hal*, à Malmedy *hol* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 130).

Le nl. h o l lui-aussi a une fonction adjective et adverbiale. L'adjectif h o l signifie, comme le mot lg. „le contraire de plein, au sens de massif",

[1]) Voir aussi Louis Remacle, *H.*, 119, 382 et Armand Boileau, *La Dialectologie Belge*, *Revue des Langues Vivantes*, 1948, 1, p. 53.

„peu compact", cf. le *Wrb. Ned. Taal*, VI, 871. L'adv. nl. h o l se trouve dans des expressions analogues au lg. *„tricoter hol"*, cf. h o l s t a a n en parlant du blé „être trop espacée", h o l z e t t e n, „planter en laissant trop d'espace", cf. *Wrb. Ned. Taal*, VI, 875.

Il est donc naturel de rattacher le terme lg. au nl. h o l, quoique l'existence du mot en malm. montre qu'une influence de l'all. h o h l n'est pas tout à fait exclue. Dès le XIIIe siècle on a relevé en fr. *hole, houle* „lieu de débauche" qui dérive d'un autre mot nl. h o l subst. „creux, caverne". Voir Valkhoff, *Etude*, 170, *D.L.*, 326b, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 130.

Holande [1]), dans *botike di Holande*, archaïque pour *botike âs spécerèyes*, „épicerie", indique que, primitivement, c'étaient les Hollandais, qui, à cause de leurs colonies, étaient les fournisseurs des Liégeois en fait de *spécerèyes*.

holer, 1. v. tr. (rare) „pousser quelqu'un à faire quelque chose, presser", ordinairement sans complément, „supplier, insister (pour obtenir, acheter ou vendre quelque chose)".

2. „barguigner, hésiter, faire des difficultés, des façons".

3. „lanterner, tarder (en route, à l'ouvrage)".

holèdje, m., „action de *holer*, instance".

holeû, holeûse, holerèsse, „celui ou celle qui *hole*".

hol'ter, v. intr. „branler, brandiller" (se dit d'un objet qui a trop de jeu).

d(i)hol'ter, „disloquer, ébranler".

k(i)hol'ter, „balotter, cahoter, secouer en tout sens".

Le mot se présente aussi en malm. *holer* „supplier, prier" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 130), en gaumais *holer*, „secouer", et en rouchi *houler* „pousser rudement, pousser quelque chose devant soi, pousser une personne contre une autre" (*Corblet*, 414). En anc. fr. on cite *houler* „pousser, jeter" dès le début du XIIIe siècle dans *Aucassin et Nicolete*, cf. *Godefroy*, IV, 509a.

Le *D.L.*, 327, rattache *holer* à l'all. h o l e n „aller chercher, faire venir", qui, comme sens, est fort éloigné de notre terme. On ne s'explique pas le lien sémantique que J. Haust a voulu établir entre les deux verbes. Aussi M. Warland, o.c., préfère-t-il l'étymon nl. h o l l e n, pour lequel le *Wrb. Ned. Taal*, VI, 885, sous h o l l e n III cite le sens (secondaire) de „secouer, pousser rudement". On pourrait objecter que la signification de „secouer" n'est pas encore attesté pour h o l l e n en mnl. (cf. *Verdam*, III, s. *hollen*), tandis que *houler* „pousser, jeter" se trouve en anc. fr. dès le début du XIIIe siècle, seulement ce sens „secouer" (secondaire en nl.)

---

[1]) En toponymie on rencontre également ce terme, cf. *èl Basse Hollande*, dans la Commune de Rance, (George Ducarme et Emile Dony, *Bull. Top. Dial.*, X, 242) et E. Renard, *Toponymie de Rocour*, p. 107, *èl holande*, qui cite de nombreuses attestations. Pour l'emploi du mot en français, cf. Valkhoff, *Etude*, 171—172 et *Neophilologus*, XXXIII, p. 7.

se rattache si étroitement au sens général de h o l l e n „courir, se démener" que nous estimons cette étymologie la plus vraisemblable. Le *Wrb. Ned. Taal* cite par exemple sous h o l l e n, II, 6e, des exemples de ce verbe, où celui-ci a exactement le sens du latin „saevire".

Il y a pourtant quelques difficultés que nous croyons devoir signaler. D'abord le verbe nl. h o l l e n „secouer, pousser rudement" n'a pas tous les sens que lui attribue M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 130, où nous lisons que le nl. h o l l e n signifie: 1°. „jeter comme une balle", 2°. „agiter", 3°. „tourmenter, tracasser", 4°. „flatter, caresser, se moquer de, tromper" [1]). Il est vrai que le *Wrb. Ned. Taal*, VI, 885, sous h o l l e n III, cite notre verbe comme synonyme de s o l l e n „secouer", mais cela ne veut pas dire que h o l l e n puisse prendre toutes les acceptions de s o l l e n. Or ce sont les significations de s o l l e n (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, 2493) que cite M. Warland pour h o l l e n.

Une autre difficulté c'est que cette origine nl. ne saurait rendre compte des sens secondaires du lg. *holer* „barguigner, hésiter" et „lanterner, tarder", qui étonnent un peu à côté du sens premier „pousser, presser" [2]). La répartition du mot en wallon et en picard corrobore l'étymologie néerlandaise.

Warland, *Gloss. und Gramm.*, 130.

hop, interj. qui sert à stimuler, „hop, houp".

hope, „saut, bond", *cori a hopes* „en bondissant".

hoper, „bondir".

hopète, „petit saut".

houp, houp'lala, houp'tata, hop'lâ, même sens que *hop*. Ces mots s'emploient en parlant à des enfants.

Le caractère onomatopéique de ces termes, ainsi que du fr. *hop*, saute aux yeux, cf. le latin *upupa*. En germanique ces onomatopées sont également répandus: nl. h o p, all. h o p p. En nl. mér. on se sert, également en parlant aux enfants, très souvent des termes o e p'l a l a, o e p's a s a, o e p'l a [3]). Le fr. *hop* n'est attesté que depuis 1845, mais est sans doute plus ancien. Une influence nl., qui se serait fait sentir simultanément avec celle de l'all. (cf. malm. *hope, hopeter, èhopeter, hop'*) semble pour les termes lg. assez probable, cf. *D.L.*, 327 et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 131.

hopê, „tas, monceau".

hop'ler, „combler (mesure, manne, etc.)".

hoper, „combler" (dans *Forir*, à Huy).

---

[1]) Voir aussi le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 494.

[2]) Il est vrai qu'à partir de „secouer" (un arbre par exemple), on arriverait au sens de „s'agiter sur place".

[3]) M. Bruneau mentionne qu'un appareil nommé *youplala* s'est vendu récemment en France.

rahoper, rahop'ler, rahopeter (Stavelot), „ramasser en tas", spécialement „butter" (pommes de terre, etc.).

ahop'ler, „amonceler".

rahop'lèdje, „action de . . . ."

rahop'lâhe, „époque où l'on butte les pommes de terre".

rahoperèce, (Jalhay, Sart, La Gleize), *rahopeû* (Argenteau, Wanne), *rahopeleû* (Heure-le-Romain), *rahopeteûr* (Stavelot), *rahopeûse* (Warsage), „binoir, soc pour butter les pommes de terre".

Cette famille est représentée dans tout le domaine lg., cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 131, et le *D.F.L.* sous „amas", „tas", „comble", „buttoir", „dizeau", „accumuler", etc. *hopê* représente le mnl. h o o p, „tas" + suffixe -ê-. L'anc. bas francique *h ô p (Warland, l.c.) qui est l'ancêtre du mot mnl. (*Fr.v.W.*, 261) n'entre pas en ligne de compte pour le terme lg. à cause de la conservation du *-p* final [1]). En nl. mér. h o o p et le verbe h o p e n „amonceler" s'emploie aussi spécialement pour les „buttes" de pommes de terre, les tas de foin et d'ansène, des groupes de personnes, etc., cf. L. Remacle, *La Gleize*, p. 133, 140, 146 et le *D.F.L.*, l.c. Le substantif nl. s'applique aussi très souvent aux matières fécales, cf. le lg. *li diâle tchêye todi so l'gros hopê*. Le grand nombre de dérivés rend une origine plus moderne que le mnl. (*D.L.*, 327) moins probable, cf. Warland, l.c.

hoppe, „bière faite avec du houblon, bière particulièrement houblonnée" a été relevé dans la Chronique de Jean de Stavelot (1447), *A. Borgnet*, p. 595, note 2, et dans un texte de 1456, J. Haust, *Glossaire des Régestes*, IV, 528.

Le terme dérive probablement du mnl. h o p p e (Verdam, *Handwoordenb.*, p. 257), nl. mér. h o p, „houblon", cf. J. Gessler, *Mélanges Haust*, 201, W. von Wartburg, *Mélanges Haust*, 421—423.

Pour les formes *hoûbion, hoûbire, hoûbi*, cf. ci-après *hoûbion*.

hore, (**chore** à Huy, à Namur), f., terme de batellerie, „grosse perche ferrée, dont le batelier se sert pour prendre le large, éviter un obstacle etc., l'extrémité ferrée s'enfonce obliquement dans le lit du fleuve, l'autre est attaché par un cordage qu'on enroule autour de la perche".

On appelle aussi *hore* ce cordage. *Diner on côp d'hore po-z-arèster l'batê*, cf. *D.L.* et *D.F.L.*, s. „gaffe".

horer, „faire la manoeuvre susdite".

Dérivés: *horèdje, horeû*.

Le *D.L.*, 328, *hore* cite à titre d'indication le nl. s c h o o r „étai, appui". A cause du *h-* initial et de la présence de *escore* en fr. dès le XVIe siècle, le terme se rattache plutôt au moyen nl. s c h o r e, s c o r e „étai, appui"

[1]) Pour la forme *hô*, „tas", cf. cependant *Bull. Top. Dial.*, I, p. 101, et le *F. E. W.*, I., sous *altus*.

(Verdam, VII, 665) qui a donné au fr. *accore* et qui a fort probablement eu un sens analogue au terme lg., cf. Valkhoff, *Etude*, 41, sous *accore*, 2.

Le verbe *horer* correspond au mnl. schoren, scoren (*Verdam*, VII, 674) „étayer, appuyer". *De Flines*, 62b, traduit schooren par *accorer*. Au figuré on dit en lg. *c'èst l'côp d'hore*, „c'est le moment décisif, où il faut déployer ses forces", en nl. on connaît dans un sens analogue zich schoor zetten „se mettre d'aplomb, s'arcbouter, se mettre en bonne posture pour faire un travail difficile".

hossî, „bercer" (enfant): *qui fêt les èfants, qu'i lès hosse;* „hocher, secouer, balancer; hocher la tête, secouer ses épaules, branler, vaciller" etc., *houssi* se rencontre à Chevron, Jalhay, Couthin.

Dérivés: *hossèdje, hosseter, hoster, hossemint, hosseû, hosseûse.*

Le terme est assez répandu dans le domaine lg., cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 132, le *D.F.L.*, s. „bercer" et se retrouve à Namur (*Pirsoul*, 339, *issî*) et à Givet (*Waslet*, 146, *hossi*, cf. Bruneau, *Enquête*, II, 290, 389). Cette répartition pourrait faire penser à un emprunt rhén., mais hotzelen, hotz du *Rhein. Wrtb.*, II, 855, conviennent moins bien que le nl. hossen autre forme de hotsen en parlant des secousses d'une voiture et des mouvements d'une foule en joie (*Wrb. Ned. Taal*, IV, 1130, 1132). Pour des raisons phonétiques [1]), il n'est pas probable que le terme soit arrivé en lg. par l'intermédiaire du français *hocher* [2]), lui-même probablement d'origine germanique, d'autant moins que les sens multiples et le grand nombre de dérivés en lg. font présumer qu'il ne s'agit pas d'un emprunt très récent. Les formes hotzen, hossen de *Grimm*, IV-2, 1843, ne conviennent pas, parce que *Schiller–Lübben* et *Rhein. Wrtb.*, l.c., ne les connaissent pas, cf. Warland, l.c., Corin, *B.D.W.*, XIX, 42, Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 287.

En résumé une influence nl. semble donc probable.

hot ou **hô**, m., „giron", (*èdwèrmi l'éfant so s'—*) vient du mnl. scoot, même sens. La chute de la finale et l'évolution régulière du groupe initial (*sc* > *h*), cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, §§ *62 et 76*, permettent d'établir qu'il s'agit d'un emprunt assez ancien (cf. J. Haust, *Projet du Dictionnaire Wallon*, Liège, 1903, p. 15—16 et *D.L.*, 329b). Il est naturel aussi, vu la terminaison consonantique du mnl. que le genre variable de l'étymon mnl. (*Verdam*, VII, 654) ait fait place au genre masculin (Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 110), de sorte que le m.nl. convient exactement, pour la forme tout aussi bien que pour le sens. D'ailleurs, si le mot a remplacé *giron*, il a pu en garder le genre. Il est possible qu'il faille reculer la date de l'emprunt encore davantage, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*,

---

[1]) Cf. Haust, *Etym.*, p. 154, sous *hotche*.

[2]) Cf. Valkhoff, *Etude*, 160.

p. 130. La forme *hhô* à Fraise (Vosges), „giron", fait penser à une influence all. [1]).

Dérivé: *hôtelêye-*, „quantité que peut contenir le tablier" (*D.L.*, 330b). Le *D.F.L.*, sous „giron" cite à côté de *hôtlèye* les formes *hôtêye* (Bergilers), *hoûtlèye* (Ben-Ahin), *hôs'lée* (Malmedy), *hyôs'née* (Faymonville), etc. [2]). Pour une rectification du *F.E.W.*, I, s. *altus*, cf. A. Doutrepont, *Bull. Top. Dial.*, I, p. 101. Pour *hô*, „tas", cf. ci-dessus article *hopê*. Pour d'autres termes empruntés au nl. s c h o o t, voir Grootaers, *Leuvensche Bijdragen*, 1924, 161.

hote, hot', interj., „hue, hurhau", cri du charretier pour faire aller le cheval à droite, pour plus de formes cf. *D.F.L.*, s. „hue" et „huhau".

Le mot est assez répandu, cf. *D.F.L.*, l.c., et est attesté aussi en namur. *ote, ote-iû* (*Pirsoul*, 340a). Pour les expressions où l'on trouve ce mot en combinaison avec *hår* „à dia", cf. cet article, voir Stoett, 966, De Jager, *Frequentatieven*, I, 223 et le *Wrb. Ned. Taal*, sous h o t. En nl. et en all. on trouve h o t et h o t t au même sens. Comme nous l'avons montré pour *hår*, le fait qu'il s'agit ici d'un terme rural, rend une influence nl. presque certaine, tandis que la présence de *hot'* à Malmedy, montre qu'une influence all. n'est pas exclue. En somme il peut y avoir eu emprunt simultané.

cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 132.

hote, f., 1. „mortaise" — 2. terme de houillerie, „petit trou que l'abatteur fait au moyen du pic et où il introduit un coin, de façon à fissurer la pierre ou le charbon pour en faciliter l'abattage", cf. *D.F.L.*, s. „mortaise", „déboîter" et „emmortaiser".

hoter (à Fléron *hot'ler*), terme de houillerie, „creuser à l'aide d'un coin"; — „élargir et approfondir" (le trou ainsi creusé).

éhoter, „emmortaiser".

d(i)hoter, dis—, v. tr., „déboîter (le tenon de la mortaise); disloquer"; au figuré „décéder": *li tièr dès d'hotés*, „le chemin du cimetière de Robertmont".

Le terme *hote*, que nous n'avons pu relever qu'en lg., est mis en rapport avec le nl. h o l t e „creux, cavité", aussi „trou, excavation", *D.L.*, 330. Phonétiquement la chute du *l*, devant consonne, fait difficulté, parce qu'en cette position le *l* ne disparaît en général que dans les emprunts anciens. Or le sens et la répartition restreinte du mot, font présumer que l'emprunt est plutôt moderne. On peut admettre que la disparition du *l* est acciden-

---

[1]) Dans E. Mathis, *Lexique du patois de la Haute-Meurthe*, St. Dié (Vosges), 1931, c.r. de J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, VI, p. 283.

[2]) Pour les dernières formes il y a eu probablement influence de *horsî*, „trousser". En effet les synonymes *horsèye* (Harzé, Rahin, Tohogne), *-ée* (Wanne), *-ie* (Stavelot); *chorséye* Lierneux), cf. *D.F.L.*, l.c., se rattachent au lg. *horsî*., anc. fr. *escorcier*, **excurtiare*, cf. *D. L.*, 328, *F. E. W.*, s. *excurtiare*.

telle. Sémantiquement l'étymon nl. convient fort bien. Le sens du nl. „trou, excavation" (*Wrb. Ned. Taal*, VI, 887) explique le sens de *hote* en lg. „mortaise". M. Delbouille, *B.D.W.*, XVIII, 157, rapproche notre terme du fr. *hotte*, du francique **hotta*. Ce rapprochement, phonétiquement possible soulève des difficultés sémantiques. Le terme aura été employé en lg. d'abord dans la construction de bateaux ou de bâtiments. Nous verrons que dans les deux domaines le lg. doit plusieurs termes au nl. cf. p. 310 et 316.

Les dérivés *hoter, éhoter, d'hoter* n'ont pas de correspondant en nl. et appartiennent donc en propre au lg.

hôtitche, (*-ike*, à Huy; *hôtitche*, à Flémalle, Durbuy; *hôtu*, à Grandménil.), m., „hotu, nase" (poisson).

Grandgagnage, I, 306, mentionne les formes *hôtich, hôtin, outin*, à Huy on rencontre *hôtia*, „jeune nase", cf. le *D.F.L.*, sous „nase", à Andenne le *Bull. D.W.*, IV, p. 29 mentionne *hôtik*, m., „nase", on signale en namurois *ôtich, ôtu, wôtu*, cf. *Pirsoul*, s.v. En patois de Cumières on rencontre *(h)otu*, „chondostrome", L. Lavigne, *Le Patois de Cumières et du Verdunois*, (Société Philomath. de Verdun), Verdun, 1939—41, v° *(h)otu*, cf. aussi le *Larousse Universel* qui cite *hotu*, „nom vulgaire du chondostrome dans le Nord de la France".

Le *D.L.*, 330 rattache le mot, d'après *Grandg.*, l.c. et *Ulrix*, 970, au nl. h o u t i n g, qui indique probablement le même genre de poisson que le mnl. h o u t i c (*Verdam*, III, 660) c.-à-d. une espèce de saumon, plus exactement le coregorius oxyrhynchus, appelé en nl. aussi „adelvis", cf. *Wrb. Ned. Taal*, VI, 1189. C'est donc une espèce de poisson bien différente de celle que le Larousse XXe définit sous *hotu*: „chondrostoma nasus, poisson de la famille des cyprinidés, originaire de l'Europe centrale et répandu en France dans les bassins de la Meuse, de la Seine, de la Loire et du Rhône", vulgairement aussi „nase, mulet, alonge", mais on sait que les noms vulgaires des poissons passent souvent d'un genre à un autre [1]), cf. Barbier, *Les noms de poissons, R. L. Rom*, LI, p. 398 ss.

Le terme mnl. h o u t i c, nl. h o u t i n g est encore inexpliqué. Fr.v.W. s. h o u t i n g y cherche un rapport avec h o u t „bois". La désinence *-i n g* est très fréquent dans les noms de poissons en nl.: h a r i n g, „hareng", p a l i n g „anguille", s p i e r i n g lg. „spièrlinc", pour plus d'exemples cf. van Haeringen, *Suppl. Fr.v.W.*, p. 73. Le mnl. h o u t i c se présente pour la première fois dans un texte où il est question du Hainaut, cf. *Verdam*, l.c. Le passage de la diphtongue nl. o u prononcé souvent *ow* à *ô* lg. est fort naturel et la forme de Huy *hôtike* rend parfaitement le mnl. h o u t i c.

Comme les termes fr. ne se présentent que dans l'extrême Nord nous croyons qu'une origine nl. pour les mots qui nous occupent, est probable.

---

[1]) Ainsi le *hotu* est un poisson très médiocre et méprisé.

La désinence lg. *-tche* fait supposer que l'emprunt est assez ancien. Defrecheux, *Faune wallonne*, dit, qu'inconnu jadis dans le bassin de là Escaut, il y a pénétré par le canal de la Campine.

Le *R.E.W.*, 4202 dérive le wallon *hotis* „nase" du bas all. h o t t i c h „haillons", par analogie au fr. *chiffe*, qui indique aussi un nom de poisson. Cette étymologie est inadmissible: le bas-all. h o t t i c h „haillons" n'est pas un nom de poisson et le wallon *hôtitche* ne signifie pas „haillons". cf. *Grandg.*, I, 306; *Ulrix*, 970; *D.L.*, 330b. Le terme en question est l'unique nom de poisson de rivière que le lg. doit au nl. Pour les poissons de mer il y a plusieurs exemples, cf. p. 315.

hoûbion, „houblon".
hoûbionner, hoûbi, „houblonner", *ine bire qu'èst bin houbionêye.*
hoûbionêdje, archaïque *houbiêdje*, „houblonnage" (de la bière).
hoûbire, „houblonnage".

On sait que les Francs ont apporté l'usage du houblon. Le nom *Humlonariae* a été attesté dès 760, cf. *Gamillscheg*, 519a et *Rom. Germ.*, I, 214, Valkhoff, *Etude*, 173. Pourtant les formes *hoppe*, de Jean de Stavelot et le namur. *houppe*, attesté par *Godefroy*, montrent bien que le moy. nl. h o p, h o p p e, a exercé son influence dans les dialectes septentrionaux. Au Moyen-Age on constate en Flandre la présence de vastes champs de houblon, qui fournissent un produit excellent. Comme l'emprunt de *bière*, lg. *bire* qui a remplacé la cervoise, (cf. l'article *bire*), cette influence correspond sans doute à une amélioration dans la fabrication de la bière [1]). Cf. W. von Wartburg, *Problèmes relatifs aux mots romans d'origine germanique*, Mélanges Haust, 1939, p. 221—223, où l'on pourra ajouter la forme *houbilhon*, 1562, J. Haust, *Glossaire des Régestes*, I, 565.

houdin (**-dé**, Herve, *hoûdé*, Charneux), m., „ensemble des fromages conservés dans la cave du fabricant"; — au figuré *tot l'houdin*, „toute la pacotille ou boutique"; plaisamment „toute la compagnie" cf. *D.L.* et *D.F.L.*, sous „coterie", „boutique" et „fromage".

Ce mot, qui ne se rencontre dans aucun autre dialecte wallon ou picard, a été dérivé par J. Haust, *D.L.*, 331a du nl. h o u d i n g „action de tenir". Nous n'avons trouvé ce sens „action de tenir" que pour le mnl. h o u d i n g e, *Verdam*, III, 648, (en nl. mod. h o u d i n g signifie „attitude", *Wrb. Ned. Taal*, VI, 1168), mais on n'y trouve aucune trace du sens lg. „ensemble des fromages conservés", qui peut-être est né par une espèce de malentendu au moment même de l'emprunt. (Les fromages qu'on conserve (nl. h o u d t) par opposition à ceux qu'on vend). Le cas n'est pas très certain, mais comme les Hollandais sont depuis longtemps bien connus

---

[1]) Cette amélioration a sans doute consisté dans l'emploi du houblon, la cervoise étant faite sans houblon. Il serait intéressant de savoir exactement où cet emploi s'est introduit d'abord. Le houblon sauvage pousse partout dans le Nord de la France.

pour la fabrication de fromages, cet emprunt est historiquement possible, cf. *D.L.*, 331a.

houpe (néol.), **hupe,** „houpe, huppe".

houpé, -êye, „huppé, qui porte une huppe".

houpdiguè, archaïque dans Remacle,: „haute coiffure de femme, ornée de fanfreluches"; *èsse so l'houp'diguèt,* „être en gaîté, en goguette".

houpète, diminutif de *houpe.*

Cette famille de mots se rattache au fr. *houppe,* qui dérive d'après *Gamillscheg,* 519b, du mnl. h o o p, „tas, monceau". Le passage mnl. h o o p au lg. *hopê* (cf. cet article), constitue une difficulté phonétique pour l'emprunt de *houpe* au même étymon (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 135). Sémantiquement il n'y a pas de difficulté, parce que le terme nl. se rattache à *hoppe* qui a désigné un „monceau", „une grappe compacte de petites fleurs", cf. Valkhoff, *Etude,* 173. En somme le cas semble fort douteux.

houpe, à Argenteau, à Verviers, Trembleur, Seraing, Jupille, Malmedy, Durbuy . . ., *hyoupe,* Faymonville, Bovigny, *choupe,* Lierneux, *cheûpe,* Couthin, cf. *D.F.L.*, p. 351, „escoupe, large pelle de fer".

houpeler, „travailler, remuer ou charger avec la *houpe*".

houpèye, „pelletée".

houpe représente fort probablement le mnl. s c h o e p e, s c h o e p, s c o e p, „pelle" (cf. *Verdam,* VII, 601), qui rend également compte du fr. *escoupe, écoupe,* que le *D.G.*, 827, cite à côté de *écope* [1]) (du mnl. s c h o p p e, s c h o p e, cf. Valkhoff, *Etude,* 112). La présence de *escope* en fr. au XVe siècle, comme terme de batellerie, „sorte de pelle creuse, qui sert à vider l'eau entrée dans une embarcation" rend un étymon bas-all. (*R.E.W.*, 8006, *D.L.*, 332) moins probable qu'une origine moy. nl. (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 134). Pour l'origine (latine) des mots germaniques, voir *Fr.v.W.*, 593 (lat. vulg. **scuppa*).

hoûr, m., „dos de couteau ou de scie", cf. *D.L.* et le *D.F.L.*, sous „dos".

Comme le fr. *heulle, hoole, hule* „dos de couteau", „d'une hache" (*Godefroy,* IV, 470b), le terme lg. est une altération du nl. mér. h o e s e l, o e s e l, cité par *Schuermans,* 190b et *De Bo* (sous o e s e l) et connu aussi, selon J. Haust, *Etym.*, 157, en Flandre française. Le mot nl. n'est pas attesté en mnl., tandis que les vocables fr. cités par *Godefroy* sont connus dès le XVIe siècle, mais comme le fait remarquer M. Valkhoff, *Etude,* 166, „la similitude de sens est trop frappante pour qu'on n'adopte pas cette étymologie". cf. *Grandg.*, I, 315; Haust, *Etym.*, 157; Valkhoff, l.c.

[1]) D'où *écoper,* „vider (un canot par exemple) à l'aide de l'écope".

houte, *si mète a —,* se mettre à couvert (pour la pluie), littéralement „à hutte", syn. *s'ahouter; Forir* donne *houte* pour *hutte*, angl. *hute* cf. *cahûte*. Voir *D.L.*, s. *houte* et *ahouter*.

Le *D.F.L.*, sous „abri", signale encore *ahouta*, Durbuy, *a houtche* (Harzé, Stoumont, Kemexhe, Bergilers), *houtrê*, abri du houilleur (archaïque), *s'acahouter*, „s'abriter", *si houri* (Jupille), *si mète å houri* (Erézée), voy. aussi *D.F.L.*, v° „hutte".

On trouve des expressions analogues en nam. *a iute, iutia* (*Pirsoul*, 503), en malm. *hute* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 137), en valenc. *hute, à hute* (*Hécart*, 254b) et en montois *hutte* (*Sigart*, 213).

Ces mots correspondent au fr. *hutte*, qui date du XVIe siècle (*hutelette* se trouve déjà dans Froissart) et que *Gamillscheg*, 523a, renvoie au moy. h. all. h ü t t e[1]). Pour expliquer le *ou* lg. il est tout de même naturel d'invoquer le nl. (et mnl.) h o e d e, (*Verdam*, II, 453, *Wrb. Ned. Taal*, VI, 789) qui correspond exactement à l'all. h ü t t e (cf. *F.v.W.*, 254b et *Kluge*, s.v.). Le sens que cite *Verdam*, l.c., sous 7, „plaats waar iets bewaard wordt, bewaarplaats", „lieu où l'on conserve quelque chose" et celui du *Wrb. Ned. Taal*, l.c., sous 2 „bescherming welke men iemand verleent", „protection qu'on accorde à qn", expliquent bien le sens de l'expression lg. La quantité de la voyelle (probablement longue en mnl. et brève en lg.) n'exclut pas nécessairement le rapport[2]); cf. p. ex. b o e k e t > *boûkète*, k o e k > *coûke*, où le lg. a une longue pour la brève des formes nl.

hoûve, 1. terme archaïque, dans Grandg. „péritoine". 2. à Sprimont, Tohogne, Borlon, „coiffe; membrane foetale, qui recouvre quelquefois la tête de l'enfant à sa naissance", cf. l'article *hamelète*. Voir *D.L.*, s.v. et *D.F.L.*, 354.

houvirète, houvurète (à Verviers), même sens que *hoûve* 2.

Grandg., II, 538, cite encore le wallon *houvê* „petit toit qui se pratique à l'angle supérieure d'un pignon", cf. plus bas le sens de l'afr. *huvelet*. Dans un texte de Huy de 1431 on rencontre la forme *huvial* dans ce sens, cf. J. Haust, *Gloses liégeoises*, I, 81, cf. aussi L. Remacle, *La Gleize*, 92, *hoûvê*, „croupe de toit", voy. aussi le *D.F.L.*, v° „croupe" et le *Bull. Top. Dial.*, XVI, p. 293.

Ces mots s'apparentent à la famille de l'afr. *huve*. *Godefroy*, IV, 534b, cite *huve*, „sorte de coiffure" (depuis le XIIIe siècle), *huvelet* „auvent, petit toit en saillie sur la voie publique" (depuis 1353), *huver* „affubler en parlant d'une huve" (sic), *huvet* „espèce de chapeau à l'usage des gens

---

[1]) Pour le malm. et le nam. une origine rhénane est probable à cause de la proximité des dialectes rhén., cf. *Rhein. W.*, s. *hüten*.

[2]) Voir pour la quantité de la voyelle, l'article intéressant de M. Piron, *Mélanges Haust*, p. 296, qui signale *ahoûter* et *a hoûte* à voyelle longue. M. Piron invoque l'influence de *i hoûte*.

de guerre", *huvetière* „fabricante de huvets" (en 1279 à Saint-Omer), *huvette*, diminutif de *huve* (dans Froissart, Jehan des Preis, Molinet et dans un texte de Douai). En rouchi et en lillois *huvette* désigne une espèce de bonnet de nuit. *Hécart*, 255, cite *huvet* „coiffure ou bonnet de nuit pour femmes", et *huvete* „sorte de coiffure de nuit".

A cause de leur répartition en picard et en wallon, ces termes dérivent plutôt du mnl. h u v e (nl. mér. h u v e, zél. u v e, nl. mod. h u i f) que de l'all. H a u b e. *Verdam*, III, 773, cite *huve* au sens de „coiffe, comble ou toiture, espèce de pignon". *Kiliaen* écrit h u ij v e et cite h u ij v e d e s i n g h e w a n d t s au sens de „péritoine". *De Bo* écrit bien h u i f, mais son u i n'est qu'une transcription pour *u* (*ü*). Pour le sens „membrane foetale qui recouvre quelquefois la tête d'un nouveau-né" et les croyances populaires qui s'y rattachent, cf. plus haut, sous *hamelète*, qui dérive aussi du nl. Voir *D.L.*, 334.

hovâte, „ramoneur". Mot d'une répartition fort restreinte, relevé seulement dans quelques endroits près de la frontière nl.: Liège, Jupille, Flémalle. C'est, d'après le *D.L.*, 335, probablement le nl. mér. s c h o u w v a g e r, „ramoneur", cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 987, qui a subi sans doute l'influence du lg. *hover*, „balayer" [1]), cf. aussi Corin, *B.D.W.*, 125 et 140; Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 288 et Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 468.

hufler, (*chufler*, Lierneux; *hûfler*, Ampsin, Remicourt, Hannut; *sufler*, Odeur, Hognoul, Waremme; *fufler*, Glons), „siffler", *hufler après s'tchin*, „siffler son chien", cf. *D.L.*, s.v., *D.F.L.*, 433. Le mot signifie aussi: „boire avidement" (*D.F.L.*).

huflå, „siffleur" et à Verviers, Herve, Warsage, „bouvreuil" (cf. *D.F.L.*), *gros huflå*, à Verviers, „bouvreuil écarlate".

huflant, „sifflant".

huflèt, (*huflot*, Sart; *hûflet*, Ampsin, Hannut; *suflèt*, Waremme; *fuflet'*, Glons; *hufla*, Stavelot, Malmedy; *chufla*, Lierneux, cf. *D.F.L.*), „sifflet".

huflèdje, etc., „sifflement".

hufleû, -eûse, „siffleur, -euse".

ahufler, „arriver en sifflant".

On retrouve cette famille de mots en nam. *chufler*, à Bassilly on dit *sclufer*. Le verbe lg. *hufler* s'accomode fort bien du mnl. s c h u f e l e n, s c u f e l e n, attesté depuis 1514 au sens de „siffler" (*Fr.v.W.*, 603a), cf. *Verdam*, VII, 798. L'initiale *sc-* de la forme de Bassilly *sclufer*, probablement pour **scufler* (Verdeyen, *Comment reconnaître...*, 27) fait penser au nl. mér. s c h u i f e l e n (pron. *schufelen*) qui est encore très courant cf. entre autres *De Bo*, 1015, *Joos*, 587. Le nl. mér. connaît aussi des dérivés qui font penser aux dérivés lg.: g e s c h u i f e l „sifflet", s c h u i-

[1]) M. Bruneau mentionne qu'on avait l'habitude de ramoner avec un arbre muni de ses branches et de ses feuilles.

f e l a a r „siffleur", s c h u i f e l i n g „action de siffler". Les formes nl. mér. s c h u i f e l e t et s u f l e t révèlent l'influence du fr. *sifflet* ou du wall. *huflèt*. *Kiliaen* traduit s c h u y f f e l e n par „sibilare".

Tous ces termes sont à peu près inconnus, dans ce sens en nl. commun, mais sont courants en nl. mér., où il se disent de personnes, d'oiseaux, du vent et du bruit du fouet. Le u i des formes citées représente donc *u* (*ü*), cf. De Jager, *Frequentatieven*, I, 618. Voir aussi *D.L.*, 337; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 136; *Vercouillie*, 309.

huskène, Malmedy, *hüskène*, Faymonville, „cabinet d'aisance", *D.F.L.*, p. 72. Comme l'archaïque *heuskène* (*Grandgagnage*) le terme vient du mnl. h u u s k e n, h u i s k e n, même sens, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 137.

hurier, „maître de lupanar", a été relevé dans des textes du XIVe siècle (1317, 1355), par M. J. Gessler, *Mélanges Haust*, p. 202. Le mot se rattache probablement au mnl. h o e r e, „prostituée", cf. Gessler, l.c. Pour des motifs de bienséance on remplace volontiers les mots signifiant „prostituée" par d'autres termes, jugés moins choquants. C'est ce qui explique probablement l'emprunt de ce mot.

hustiner, (*huskiner*, à Cointe), *dihustiner*, *kihustiner*, (*kuhusturner*, à Jalhay, Malmedy), cf. *D.L.*, 338, *D.F.L.*, 259, „rudoyer, houspiller", a été rattaché par J. Haust, *D.L.*, l.c., au nl. h u t s e l e n, remuer, recouer, agiter". Une forme ancienne *hustin* (1477), relevée par J. Haust, *Glossaire des Régestes*, IV, 528 et l'afr. *hustiner*, „faire du bruit", „se disputer", „chercher querelle à", *hustineor*, „celui qui —", *hustineur*, „querelleur", montrent qu'on peut remonter au mnl. h u t s e l e n, fréquentatif de h u t s e n, Verdam, *Handwoordenb.*, p. 263. Il est curieux de remarquer que le mnl. a emprunté à son tour le terme *hustiner*, sous la forme de h u s t i n e r e n, „se disputer" et „se battre", substantif h u s t i j n, h o e s t i j n, h u t i j n, „querelle", „lutte", „mêlée", Verdam, *Handwoordenb.*, l.c.

K

kêke, f., 1. (Jupille) monticule, *al copète dèl* —; 2. (Grandg.), espèce de jeu de billes; 3. Bergilers *si cassez l'-*, „se casser le crâne", „se tuer accidentellement". A Lantremagne et à Bergilers le diminutif *kêkète* „petite pierre ronde avec laquelle les enfants jouent". A La Gleize *kêkê* signifie „nigaud" (Remacle, *B.D.W.*, XVIII, 94), à Francorchamps on signale *kêke*, „bille", *â kêker*, cf. le *D.F.L.*, s. „bille".

Le mot dérive fort probablement du nl. k e i k e n, cf. Corin, *B.D.W.*,

XIX, 94; Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 110 et le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 494.

Le sens 3 et celui du diminutif se retrouvent tels quels en nl. Les sens 1 et 2 manquent parmi les nombreuses significations que cite le *Wrb. Ned. Taal*, VII, p. 2044—2055 pour k e i et se sont donc développés spontanément en lg. [1]). Pour le sens 2 (jeu de billes) et *kêkète* (caillou rond) on trouve en nl. k e i s c h i e t e n, „jouer à la palette", cité déjà par *Plantyn*, „torquere lapidem" et par *Kiliaen*, s.v., et connu probablement en mnl., cf. *Verdam*, s. K e i b e e c k e n. Ce nom k e i du caillou rond, exactement le *kêkète* de Lantremagne, a pu passer facilement aux billes grâce à une ressemblance des formes et du jeu. Pour *kêke* (monticule) on trouve en nl. mér. fréquemment k e i au sens de „tête" (*hoofd, kop*), cf. *si casser l'kêke* et le *Wrb. Ned. Taal*, VII, II, 2052: *Hy viel me' zijne k e i tegen de muur. Ik weet niet wat da' ge in oewe k e i hebt* [2]). Or on sait que le nl. k o p a donné k o p j e également au sens de monticule. Cette évolution de „caillou" à „tête" est due non seulement à une ressemblance de formes, mais aussi à la dureté du caillou et de la boîte crânienne, cf. le nl. *'t Is kop tegen k e i (hard tegen hard)* et *Nen kop hebben gelyk een k e i* („avoir la tête aussi dure qu'un caillou"), *Joos* et *Antw. Idioticon*, s.v.

kêkeû, m., terme d'argot, „oeil", *droviez vos kêkeûs*, „regardez donc", *bwègne kêkeû*, „vilain borgne", *D.F.L.*, s. „borgne", dérive, selon le *D.L.*, 346, du nl. k ij k e r, littéralement „celui qui regarde", du verbe k ij k e n „regarder", et qui a pris aussi le sens de „oeil".

Le terme nl., au sens de „oeil", s'emploie le plus souvent en parlant d'enfants, quelquefois de grandes personnes, mais appartient au langage distingué et même poétique. Comme il s'agit en lg. d'un terme d'argot on se demande s'il n'y a pas eu influence du nl. k ij k u i t, littéralement „regarde bien, regarde donc", „attention", qui est d'un usage populaire.

kêkoûse, à Waremme, Bergilers, Odeur, Hognoul ..., (*kêkoûle*, à Huy, Hannut, *kêkioule*, dans *Grandgagnage*, *Forir*, à Amay, *kâkoule* à Méan, *kinkoûr*, Ben-Ahin, *kâkour*, Marchin, etc.), cf. *D.F.L.*, p. 114. Voir pour la répartition complète l'article „coqueluche", avec carte, de J. Haust dans le *Bull. Top. Dial.*, VIII, p. 300—304 et p. 334, qui explique le terme par le nl. k i n k h o e s t, „coqueluche".

Kiliaen, s.v., mentionne k i c h h o e s t, k i c k h o e s t. La forme *kêkioûle* et son aspect de diminutif a été expliqué par J. Haust, art. cité et *D.L.*, 346, par le nom de cette autre maladie d'enfant *rêvioûle*, „rougeole". Sur le mot nl. on pourra consulter l'article de M. Grootaers, *Leuven-*

---

[1]) Le nl. ignore si bien le sens de k e i pour jeu de billes qu'on a emprunté le lg. *cabosse* syn. de *kêke*, cf. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 261.

[2]) „Il tomba la tête contre le mur", „Je ne sais pas ce qu'il a dans la caboche".

sche Bijdragen, XVI, 1924, 6—8, cf. aussi. *Mededelingen Zuid-Nederl. Dialecten Centrale*, 1936.

-kène, -kin, etc., suffixe diminutif. emprunté au mnl., nl. mér. -k ij n, k e n, suffixe diminutif. Ce suffixe entre dans la composition de toute une série de noms communs et de noms propres, cf. entre autres M. Valkhoff, *Sur un suffixe flamand en français, en picard et en wallon*, *Neophilologus*, XIX, 243—250; Noël Dupire, *De quelques mot français d'origine néerlandaise*, Revue du Nord, XX, 1934, p. 93 ss.; L. Remacle, *Le Parler de La Gleize*, p. 219—220.

kêre (à Huy et à Odeur), f., „mine, air", cf. *D.F.L.*, s. „air".

Forir cite la phrase: *dès plantes qu'ont bone kêre*. Le mot s'applique aussi à des hommes, *il a 'ne drole di kêre*.

Le *D.L.*, 346, propose comme étymon le nl. k e e r, „tournure" c.-à-d. „vicissitude, changement plus ou moins brusque", signification qui explique difficilement le sens du terme lg. Le mnl. k e e r (*Verdam*, III, 1257) a une série de significations beaucoup plus riche et plus nuancée que le nl. mod. k e e r (cf. *Wrb. Ned. Taal*, VII-I, 1960). En particulier *Verdam*, l.c., le mentionne au sens de „destin, destinée". Ainsi *des plantes qu'ont bone kêre* ont pu être, à l'origine, des plantes qui ont un bon „destin", c.-à-d. qui annoncent de beaux fruits ou de belles fleurs. Puis le mot a pu s'appliquer, en lg., à des hommes, un emploi qui ne se rencontre ni en nl. ni en mnl. L'introduction de ce mot en lg. date donc sans doute de l'époque du mnl.

kêskène, f., à Waremme, „caillou", cf. *D.F.L.*, s.v. *Forir, criskène, Duvivier, cruskène*, „petite bille en terre cuite", ont été expliqué par J. Haust, *D.L.*, 183, par l'intermédiaire d'une forme **kiskène*, de l'all. k i e s, „caillou". Comme *kêskène*, qui présente le suffixe *-kène* d'origine mnl., n'a été signalé qu'à Waremme, tout près de la frontière nl., on se demande si, pour *kêskène*, il n'est pas préférable de partir d'une forme nl. k e e z e l k e n, k i e z e l k e n, „petit caillou".

kêzèrlik, „soldat autrichien de 1792", *dè tins dès* —, „du temps des —". Au figuré: *tês-tu lêd, kêzerlik* „tais-toi, vilain drôle".

Ce mot archaïque se rencontre aussi en malm. *cayzèrlih* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 78), à La Gleize on signale une *vôye dès kêzèrlics*, cf. Remacle, *La Gleize*, 333, en givetois *kinzèrlik* „aventurier batteur d'estrade" (Waslet, 151) et en montois *kinzerlik* (Sigart, 220) „impérial, autrichien".

Selon l'opinion de Behrens, *D.S.*, 51, et de M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 43, le mot dérive de l'all. k a i s e r l i c h „impérial" (de K a i s e r: „empereur"). Behrens, l.c., suppose que le terme a été employé d'abord par les

troupes françaises de l'époque napoléonienne. M. Corin, l.c., croit que le terme dérive directement de l'all. k a i s e r l i c h, parce que les soldats autrichiens se vantaient d'être des troupes impériales. Le *D.L.*, 348, au contraire dérive le lg. *kêzerlik* du nl. k e i z e r l ij k, „impérial", tandis que M. Warland attribue le malm. *cayzèrlih*, à l'all. k a i s e r l i c h et le lg. *kêzèrlik* au nl.

Phonétiquement les deux étymons, l'all. k a i s e r l i c h et le nl. k e i z e r l ij k conviennent parfaitement pour le lg. *kêzèrlik*, le givetois *kinzèrlik* et le montois *kinserlik*. La finale *-ih* du malm. *cayzerlih* démontre sûrement une influence all. Sémantiquement l'existence de k e i z e r l ij k dans la signification de „soldat autrichien au XVIIIe siècle", en nl. et surtout dans les dial. nl. mér. (cf. *Antw. Idioticon*, 635, Rutten, s.v., k e i z e r l ij k et le *Wrb. Ned. Taal*, I, 2077), rend à notre avis un emprunt au nl. (*D.L.*, l.c.) plus probable qu'une origine all. Le *Wrb. Ned. Taal* cite le mot nl. k e i z e r l ij k dans un texte officiel de 1746 déjà, au sens de „soldat autrichien" (*Groot Placaetboek*, VII, 301). La nuance péjorative du mot en lg. et en givetois (cf. plus haut) semble également indiquer que le terme vient plutôt du côté nl. *D.L.*, 348, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 78.

kich'tône, terme d'argot, „bernique" (réponse à qui demande de l'argent) *avu s' —*, „être puni, congédié ou rossé", *il a r'çû s' —*, *il a ravu s'livrèt* (*Tâti*, 1033).

Le nl. g e s t a a n, „être puni", proposé par J. Haust (*Etym.*, 166) se trouve en brab. (*Antw. Idioticon*, 482) et en flam. (*Schuermans*, 151). Le sens mentionné par *De Bo*, 320, „suffire, être quitte", cité à tort par J. Haust, est assez différent et se rapproche du sens nl. sept. (s t a a n, „être à la place de, suffire, suppléer"), cf. *Wrb. Ned. Taal*, IV, 1790, qui ignore le sens cité par *Schuermans*.

Phonétiquement l'emprunt s'explique de la même façon que *canifich'tône* cf. p. 59. Pour le passage nl. -s t- > lg. *-št-*, cf. aussi les doublets lg. *fich'tou*, *fistou* (fr. fétu) et Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, nr. 64.

Le mot flamand est chargé de menaces, accompagnées parfois d'une certaine bonhomie. Quand on entend un Flamand se servir bien à propos de cette expression, elle est de celles qu'on n'oublie plus. C'est ce qui explique son emprunt.

kike, „clin d'oeil", *so 'ne kike* (Grandg.), „en un clin d'oeil", cf. *D.F.L.*, s. „clin".

Behrens, *Beiträge*, 145, et le *D.L.*, 352, dérivent ce mot du nl. k ij k (de k ij k e n, „regarder"). Selon M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 289, il vient plutôt du nl. k i k (du verbe k i k k e n, „faire entendre un bruit à peine perceptible"). M. Verdeijen, *Comment reconnaître . . .*, hésite entre les deux solutions. Phonétiquement et sémantiquement l'étymon k i k,

„petit bruit", qui se prononce par é très bref, convient moins bien [1]). Plutôt qu'au nl. k ij k (prononcer k ę y k) *kike* se rattache au nl. mér. k i e k (prononcer k i k) du verbe k i e k e n (mnl. k i k e n, nl. k ij k e n) „regarder". Une expression analogue au lg. *so 'ne kike* n'existe pas, à notre connaissance, en nl. mér., mais d'une façon générale le verbe k i e k e n s'y accomode très bien du sens de „faire un mouvement rapide". *'t Is moar k i e k e n* „on n'a qu'à regarder", se dit très couramment dans nos dialectes méridionales pour „c'est un travail facile, qui ne coûte presque pas de temps". Le malm. *kike*, „clin d'oeil", se rattache ou bien au rhén. k i k „regard", ou bien, par l'intermédiaire du lg. *kike* au nl. mér. k i e k. Voir Warland, *Gloss. und Gramm.*, 138; Behrens, *Beiträge*, 145; *D.L.*, 352 et le *F.E.W.*, II, 671 [2]).

kike, f., „orgelet".

Dans un important article du *Bull. Top. Dial.*, II, 294—296 (avec carte), J. Haust a traité les différents noms qu'on rencontre dans les dialectes wallons pour l'orgelet. Sur la carte que l'auteur a joint à son article le type *kike* et ses variantes *tike, tikète, kitche, tchike, clike, clitche*, occupent un territoire important, qui a comme centre les environs de Namur et s'étend dans une direction nord-sud. La répartition des formes dans ce territoire suggère à J. Haust que la forme la plus ancienne a été *tike*. Cette forme *tike* se rattache, d'après J. Haust, au flam. t i k „petit coup" et a donné par assimilation *kike*. Le point faible de cette étymologie est que le mot t i k „petit coup" n'a pas, dans les dialectes nl. mér., le sens d'„orgelet".

M. Grootaers, *Leuvensche Bijdragen*, XXXI, p. 81—83, préfère dériver le lg. *kike*, du rhén. k i k, que le *Rhein. Wrtb.*, V, s. k e i d, mentionne au sens de „orgelet, compère loriot". Le fait que l'aire du wallon *kike* et du rhén. k i k est séparée par une zone assez étendue, qui offre d'autres types, ne paraît pas un obstacle important à M. Grootaers, pour qui la parfaite identité de forme et de fond des termes wall. et rhén. ne laisse subsister aucun doute. Dans cette hypothèse il faut supposer évidemment que les formes qui séparent l'aire du wall. *kike* des termes rhén. ont remplacé le type *kike* plus ancien.

Or, comme l'a montré M. Legros, *Bull. Top. Dial.*, XV, 273, le type *oriou* est probablement plus ancien que *kike*. En outre *Rutten* cite k i k au sens d'„orgelet" en hesbignon, de sorte qu'en définitive une origine nl. reste la plus vraisemblable [3]).

---

[1]) Cette qualité de la voyelle *-i-* (dans k i k), date sans doute de l'époque mnl. (k i c k e n), cf. *Fr.v.W.*, p. 307, s. k i k.

[2]) Le *F.E.W.* signale aussi *kike è-l'air*, „faiseur d'embarras", comparé par Behrens, *Beiträge*, 145, à l'all. „g u c k i n d i e l u f t". Le nl. dit: k ij k (dialectalement k i e k) i n d e l u c h t, littéralement „regarde en l'air", mais le sens de l'expression nl. est plutôt „garçon distrait, inattentif, fainéant", que „faiseur d'embarras".

[3]) Il est remarquable aussi qu'il existe des deux côtés de la frontière linguistique

kiker, terme archaïque cité par *Grandg.* (*kiker* dans *Remacle* et dans *Forir*), „dire mot", „parler", toujours accompagné de la négation.

kik'ter, cité par *Grandg.* et *Forir* (*kik'ter* à Cointe), „balbutier". En namurois *kiker* signifie „bouger, remuer" (*Pirsoul*, 268).

Pour le sens et pour la forme *kiker* correspond au mnl. k i c k e n (*Verdam*, III, 1426), nl. k i k k e n (*Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 2905), qui signifie „faire entendre un bruit à peine perceptible" et qui s'emploie très souvent avec la négation au sens de „ne souffler mot". En combinaison avec le verbe m i k k e n, k i k k e n veut dire aussi „remuer, bouger". Dans ce cas là, il est toujours accompagné de la négation, cf. *Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 2906, p. ex. z o n d e r k i k k e n o f m i k k e n, „sans bouger, sans faire aucun bruit". Le nl. mér. connaît aussi une forme fréquentative k i k k e l e n, k e k e l e n ou k i j k e l e n, cf. *Schuermans*, 241 et *De Bo*, 241. Voir Haust, *D.L.*, 352a et le *F.E.W.*, II, 671.

kipkap, m., „capilotade, espèce de ragoût", (*D.F.L.*, 76), ordinairement péjoratif: *qu'èst-ce çoula po on kipkap'* [1]) (d'un ragoût peu appétissant, d'un écrit plein de coq-à-l'âne).

C'est le nl. mér. k i p k a p, qui dérive du verbe k i p k a p p e n „hacher menu", *Wrb. Ned. Taal*, VII-I, 3119. K i p k a p ne se trouve pas en nl. septentrional. En nl. mér. il a le sens de „hachis" et s'applique aussi à un discours sans queue ni tête, cf. *Schuermans, Jongeneel* (sous k i e p k a p), *Antw. Idioticon, De Bo, Claes, Joos*, et *Teirlinck*. *Joos* cite la phrase: Z'n r e d e v o e r i n g w a s m a a r k i p k a p", Son discours n'était que *kipkap*".

---

certaines parallèles entre l'explication populaire et plaisante que le peuple donne de l'orgelet et qui souvent se fondent sur des croyances superstitieuses.

Le *D.L.*, 352, cite la phrase: *il a 'ne kike a l'oûy, il a stu pihi èl roubîre*, „il a un orgelet sur l'oeil, il a fait ses besoins naturels dans l'ornière". M. Valkhoff, *Enquête du dialecte de Warsaye*, 692 (consultée en manuscrit), relève l'expression *il a stu pihî à bi*, „dans le bief". On sait qu'en nl. l'orgelet s'appelle, dans le langage très populaire, s t r o n t j e, diminutif de s t r o n t, „merde, ordure". (Cf. le fr. *crottin* pour „orgelet ou „compère loriot"). Or en zél. et en nl. mér. ou dit souvent, toujours en langage populaire: H i j h e e f t e e n s t r o n t j e a a n z i j n o o g, h i j h e e f t o p h e t p a a d j e g e s c h e t e n, „il a un orgelet sur l'oeil, il a fait ses besoins naturels sur le sentier".

Pourtant il est difficile de tirer des conclusions de ces croyances pour l'origine des termes qui indiquent l'„orgelet". On trouve des croyances pareilles en France et en Allemagne. Voir pour d'autres attestations l'article cité de J. Haust et aussi E. Legros, *Concordances lexicales et folkloriques par-dessus la frontière des langues, Mélanges Gessler*, p. 705, qui cite aussi comme explication populaire de l'orgelet le fait pour une Wallonne d'embrasser un Flamand et pour une Flamande d'embrasser un Wallon.

[1]) On remarquera la syntaxe néerlandaise de la phrase: *qu'èst-ce çoula po on* —, nl. *wat is dat voor een* —. Cette même tournure se rencontre en français belge et en suisse romand. Voir pourtant pour l'épineuse question des emprunts syntaxiques M. Valkhoff, *Waals en Germaans, Leuvensche Bijdragen*, XVIII, 1—26 et L. Remacle, *La structure interne du wallon et l'influence germanique, Bull. Top. Dial.*, XXII, 353—397.

Le sens propre, le sens figuré et la nuance péjorative du terme nl. se retrouvent donc tels quels en lg. Pour l'alternance onomatopéique de *-i-, -a-*, cf. l'article *kis'-kas'* et *clap, clip-clap. D.L.*, 355b.

kis'-kas', *djouwer å kiskas*, „jouer au bâtonnet, au bistoquet". Par étymologie populaire *djouwer å qu'i s'casse.*

C'est le nl. mér. k i s k a s s e n, qui indique le même jeu. En wallon le terme est isolé. Le *D.L.*, 355, le mentionne pour Cointe, cf. aussi *D.L.* sous *brîse* et le *D.F.L.*, s. „bâtonnet". En nl. *kiskassen* est un terme courant: le *Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 3139, en mentionne six sens différents, dont le troisième se rapporte au jeu qui nous occupe. En jouant au bâtonnet ou au bistoquet, nl. k i s k a s s e n (*Teirlinck, Rutten*), on place un bâtonnet (nl. mér. k i s k a s) sur une pierre de telle sorte que l'un des deux bouts n'est pas soutenu. A l'aide d'un autre bâton, plus long que le „bistoquet" (nl. mér. k i s k a s s t o k, le nl. s t o k signifiant „bâton") on frappe sur le bout qui ne porte pas, de sorte que le „bistoquet" saute en l'air, puis il faut le toucher encore une fois au vol [1]). Ces deux coups qui rendent un son un peu différent expliquent la dénomination k i s - k a s, dont l'alternance vocalique *i — a* doit imiter les deux bruits. L'un des joueurs crie k i s l'autre répond k a s [2]), cf. le même usage dans le jeu de *kinaye* à Jemeppe, où l'on crie *kinî* et répond *kinaye*, voir *D.L.*, 353, *D.F.L.*, l.c.

Cette formation onomatopéique s'explique en nl. par l'influence du verbe k i t s e n, k a a t s e n „renvoyer" en parlant d'une balle, „répercuter". La même alternance *i — a* se trouve dans un autre nom nl. du même jeu k l i n k - k l a n k d'après le verbe k l i n k e n „sonner". Dans les autres sens du nl. k i s k a s s e n on trouve le plus souvent cette même idée de k i t s e n, k a a t s e n „répercuter". Le jeu décrit est très répandu dans les provinces nl. méridionales, cf. *Antw. Idioticon*, 1813, *Wrb. Ned. Taal*, l.c. et surtout De Cock–Teirlinck, *Kinderspel in Zuid-Nederland*, III, p. 41 et suiv. (aussi p. 19). Voir aussi le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 494.

kîwitte, *piwitche, piwite*, „vanneau", à Vielsalm *pitwitche à houppe*, „vanneau huppé", cf. *D.L.*, 357, *D.F.L.*, 474.

Comme le nl. k i e v i t, „vanneau", les termes lg. imitent le cri de l'oiseau et ont donc pu naître spontanément en lg. comme en nl. Cependant le fait qu'on ne rencontre ces termes dans aucun autre dialecte fr. semble suggérer que nous avons affaire à une influence du nl., où le terme k i e v i t est connu dans tous les dialectes, cf. *D.L.*, l.c., *F.E.W.*, II, 669.

knèp, dans la locution adverbiale *è knèp*, 1°. comme terme de houillerie, d'un usage archaïque: *nostè èrèdje dimeure è knèp*, „notre aérage demeure

---

[1]) Voir aussi l'article de Willy Bal, *Bull. Top. Dial.*, XX.

[2]) A Boisschot on reprend après avoir touché *lorias*, de là le nom du jeu *kiskaslorias*.

stationnaire" („l'aire ne circule pas"), *è tnèp*, à Jupille, *è knèp*, à Herstal, Visé, cf. *D.F.L.*, s. „stationnaire", 2°. au figuré „très court", à Vottem: *al sinte Lucèye, les djoûs sont- t-è knèp*, „le 13 décembre, les jours sont le plus courts".

Phonétiquement le mot correspond exactement au nl. k n ij p, substantif en rapport avec le verbe k n ij p e n „pincer, serrer, reserrer". La diphtongue nl. *ij* (pron. *èy*) se réduit naturellement à *è*. La forme de Jupille *tnèp*, où *kn-* > *tn-* n'a rien d'étonnant. Comme sens le terme nl. rend à peu près la même idée de rétrécissement, de reserrement. On s'en sert par exemple pour indiquer le rétrécissement d'un cours d'eau, cf. le *Wrb. Ned. Taal*, VII-II, 4637, sous k n ij p, I et II. La conservation du *p* final montre que l'emprunt ne peut pas être ancien. Jupille et Vottem se trouvent à proximité de la frontière néerlandaise.

Le nl. k n a p, „juste, serré" et „à peine", proposé par M. Gessler, *Mélanges Haust*, p. 191, note 2, convient bien sémantiquement, mais est phonétiquement plus éloigné du lg. *knèp* que le terme k n ij p, cf. Legros, *Bull. Top. Dial.*, XIV, 394. Voir aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 459 et le *D.L.*, 357.

L

labaye, „femme indolente et malpropre", *viker a(l) labaye*, „vivre dans une indolence crasse", *èle dimeûre tote ine djoûrneye a(l) labaye*, (comme une femme malpropre (*labaye*) qui passe toute la journée à ne rien faire). *A(l) labaye* signifie donc „comme une femme malpropre".

labraye, (Trembleur) „saleté", „crasse", *D.F.L.*, p. 122; *dèl labraye* „mauvaise soupe", *dès* —, „des restes malpropres sur la table".

loubraye (*loubrèye, Grandg.*), „fainéantise".

C'est d'après le *D.L.*, 358, le nl. l a b b e i, nl. mér. l a b b a i, „commère". Selon *Schuermans*, 321, le nl. l a b b a a i, indiquait anciennement, dans l'évêché d'Anvers, une réunion d'hommes et de femmes, qui, sous prétexte d'un travail quelconque, s'amusaient à fainéanter et à organiser des orgies. Par là s'expliquent les termes, cités par *Kiliaen*, l a b b a y e b r o o d, „pain de labaye", l a b b a y e n „épulari, parasitari". *Verdam*, IV, 1, connaît en mnl. le terme l a b a y, l a b a y e, l a b b a y aussi comme nom de monnaie. On retrouve ce mot en ancien lg. *labai* [1]) (depuis 1407), „pièce de monnaie valant 12 sols", cf. *Grangagnage*, II, 613. La traduction que donne *Kiliaen* du terme néerlandais: „nummus epularis" démontre la parenté de ce mot avec l a b b a a i „banquet", cf. aussi le nl. b r a s p e n n i n c k qui signifie également „nummus epularis" (le nl. b r a s s e n signifie en français „faire bombance, faire la noce"). Le

[1]) Cf. *Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liège et du comté de Looz après la bataille d'Othée (1408*, p. 138, *Glossaire Philologique* de J. Haust, p. 489).

W.N.T., VIII-I, 872, connaît l a b b e i „femme bavarde". En flamand occidental *De Bo* cite l a b b a a i au sens indiqué par *Schuermans*, l.c.

Un rapport de tous ces mots avec le nl. l a b b e n „ne rien faire, tergiverser, fainéanter" est fort probable, cf. *Fr.v.W.*, 366. Les termes l a b a a i, l a b a y, d'un usage archaïque, ont un caractère nettement méridional et expliquent les mots lg. L'emprunt date probablement de l'époque mnl.; le lg. *viker al labaye* correspond au mnl. l a b b a y e n. Les formes *labraye*, *loubraye* sont des altérations spontanées.

Les sens dérivés de Trembleur „mauvaise soupe" et „restes malpropres sur la table" s'expliquent facilement par l'idée de fainéantise contenue dans ces mots.

Voir aussi Behrens, *Beiträge*, 142, *R.E.W.*, 4803, *D.L.*, 358a.

låke, adjectif, „lâche, détendu", subst. fém., „état de ce qui est détendu". *diner del låke a ine cwède*, „. . . à une corde".

låkèdje, „relâchement" (d'une corde), *låkèdje d'ovrèdje*, „chômage, morte saison".

låker, „détendre, desserrer, mollir, lâcher" (d'une corde, d'un joint, d'un écrou, etc.), *D.F.L.*, s. „chômer".

låketer, fréquentatif de *låker*.

dilåker, *dislåker*, „détendre, desserrer, délier", cf. *D.F.L.*, s.v.

J. Haust, *Etym.*, 169 et 279, note, *D.L.*, 359, a rattaché ces termes au mnl. et moy. bas-all. s l a k e n, „relacher, détendre, être détendu", ce qui va parfaitement pour le sens. Cependant l'évolution du groupe initial germanique s l à wall. *l-* est assez exceptionnelle, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 77. En raison de cette difficulté phonétique il semble préférable de partir de l'adjectif *låke* qu'on peut rattacher au mnl. l a c, l a c k „mou, détendu" et „grivois", que *Kiliaen* cite pour les Flandres et qui d'ailleurs est probablement en rapport étymologique avec le verbe s l a k e n, cf. Van Haeringen, *Supplém. Fr.v.W.*, 96, sous l a k s.

lakmoûse, f., „tournesol" (poudre bleue).

Ce terme qui existe aussi en malm. *lakmoûse* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 139), indique une matière tinctorale, qui sert entre autres à donner à la chaux une blancheur plus éclatante et dérive sans doute du nl. l a k m o e s, de même sens (*W.N.T.*, VIII-I, 943). L'origine du mot nl. n'est pas définitivement éclaircie. On a pensé à une combinaison entre l a k „laque" et „m o e s" „bouilli", mais la forme du mnl. l e c m o e s, l e e k m o e s ou l i j c m o e s écarte cette supposition [1]).

[1]) En ancien pic. et en anc. wall. on trouve *becquemoulz* (Lille, 1461) et *berckmoese* (Liège, 1517) pour indiquer la même matière tinctoriale. Ces mots s'expliquent, selon l'hypothèse de J. Haust, *Etym*, 23, 24 (cf. aussi *F.E.W.*, I, 332a, Valkhoff, *Etude*, 56) par un type mnl. hypothétique * b e r c k m o e s formé de b e r c k „écorce" et m o e s „bouilli". Le *W.N.T.*, l.c., mentionne que la l a k m o e s nl. était tirée de certaines espèces d'écorce, tandis que le produit français correspondant était tiré de la sève du

Selon une autre hypothèse le premier terme du mot l e c-, l e k- serait en rapport avec le nl. l e k k e n, „suinter, baver, égoutter", parce que la matière, au cours de sa préparation, est soumise à un procédé d'égouttement. La forme l e k m o e s existe encore en flam. occidental (cf. *De Bo*, 622) et la forme moderne l a k m o e s serait dû à l'influence de l a k „laque" „vernis". L'all. L a c k m u s, l'angl. l i t m u s et le danois l a k m u s, l a k m o s sont considérés comme des emprunts faits au nl. (*Fr.v. W.*, 367, *W.N.T.*, l.c.).

Le *a* initial du terme lg. montre que l'emprunt a eu lieu à l'époque moderne, ne remonte pas au mnl. l e c m o e s et ne se rattache pas non plus spécialement au nl. mér. (l e k m o e s). Le premier exemple date d'une publication des Etats Généraux, du 16 mai 1774, où ces Etats prennent des mesures pour favoriser les fabriques indigènes du l a k m o e s. La protection était importante. Les droits d'importation étaient fixés à un florin dix sous les cent livres, les droits d'exportation à cinq sous. L'emprunt lg. est sans doute occasionné par l'importation de l'article en pays wallon.

Voir *D.L.*, 359, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 139.

lambrèkin, dans *Forir, lamburkin*, dérive, comme le fr. *lambrequin*, anciennement „bande d'étoffe arrêtant le chaperon sur le casque et enroulée autour du cimier", D.G. s.v., attesté depuis le XVe siècle, probablement du diminutif mnl. l a m p e r k ij n. Verdam, IV, 87, *Handwoordenb.*, 320, cite l a m p e r s, au sens de „voile", cf. Valkhoff, *Etude*, 178, *Neophilologus*, XIX, 243.

Voir aussi P. Barbier, *Miscellanea Lexicographica*, XV, qui parle du fr. *lambrequin* et l'explique par germ. l a m p-, l a p p-, „chose qui pend".

lam'kène, lamekène, f., 1. „basque, pan d'habit": *ine frake a lam'kènes.* (A Jalhay, *lamkète*, à Heure-le-Romain *lap'kène*, à Trembleur *lame-*, cf. *D.F.L.*, sous „basque", voir aussi *Bull. Top. Dial.*, X, 459). 2. „languette de cuir sur le devant du soulier à lacer", 3. par extension „lambeau de viande": *li boucher m'a mètou totès lam'kènes.*

Le mot dérive du flam. l a m p e n, l a m p e r s, „pans d'habit" (ou de son diminutif), proposé par M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 290, cf. aussi *Schuermans*, p. 324b. Le suffixe *-kène* a pu être ajouté en lg. L'emprunt s'est accompli parallèlement au fr. *lambrequin* du mnl. l a m p e r k ij n (cf. Valkhoff, *Etude*, p. 170; Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 139).

---

tournesol ou de la maurelle. Cette différence dans les procédés de fabrication vient corroborer l'étymologie susmentionnée de *berckmoese, becquemoulz.* La forme *lerquemoux* 1454, considérée par J. Haust, *Etym.*, l.c., comme une faute orthographique pour *berquemoux*, supprimée par le *F.E.W.*, mais mentionnée et donc regardée comme correcte par M. Valkhoff, *Etude*, l.c. s'explique fort bien comme une altération de *berckmoese* sous l'influence du mnl. l e c m o e s.

Les sens 2 et 3 ne se retrouvent pas en nl. et doivent donc être considérés comme étant de formation lg. [1]).

Pour le suffixe mnl. *-kijn* voir Valkhoff, *Neophilologus*, XIX, p. 243.

languidône, archaïque, cité par le *D. L.*, s.v., d'après *Forir* dans l'expression *èsse èl languidône*, „dépérir, languir, être en détresse".

J. Haust [2]) s'est demandé „en désespoir de cause", si *languidône* ne s'explique pas par une expression nl. *i n l a g e n d o e n qui s'opposerait au nl. i n g o e d e n d o e n z i j n, „être à son aise". Le nl. l a a g se disant *lêg* en limb. M. Gessler a proposé l a n g [3]).

Nous n'avons réussi à trouver ni *i n l a g e n d o e n, ni *i n l a n g e n d o e n dans les dialectes nl. mér. Il est vrai que les deux expressions sont plutôt étonnantes pour notre conscience linguistique. Toutefois sémantiquement parlant la forme supposée par J. Haust s'expliquerait à côté de i n s l e c h t e n d o e n z i j n, „être en détresse".

En somme l'énigme subsiste [4]).

lapå, (*Forir*), *lap'på* (Duvivier), m., „faute, bévue, méfait", *il a fêt on fir —*.

lapiote, f., „petite pièce" (mise à un soulier, à un vêtement). Le *D.L.*, 361a, attribue ce terme au nl. l a p „pièce pour raccommoder". Le mnl. l a p p e, l a p a déjà exactement le sens de *lapiote*, „pièce pour raccommoder", cf. *Verdam*, IV, 154 et indique surtout un „morceau de cuir" pour raccommoder des souliers. *Kiliaen* mentionne l a p v a n d e n s c h o e n, qu'il traduit par „solea". Ce sens a persisté en nl., cf. *W.N.T.*, VIII-I, sous l a p.

Quant à *lapå* „faute, bévue", une évolution sémantique pareille se présente pour le nl. l a p, l a p w e r k, qui peut prendre le sens de „barbouillage, bousillage", cf. le *W.N.T.*, l.c. Le participe passé mnl. g h e l a p p e t se rencontre dans la signification de „déguenillé", cf. *Verdam*, II, s.v.

Vu la répartition restreinte de ces mots, *lapa* est en lg. un terme archaïque et *lapiote* est d'un usage fort rare, leur introduction en lg. ne remonte sûrement pas au delà du mnl. Voir Haust, *D.L.*, 361a et b.

lape, f., „pièce d'un sou", a été signalé à Verviers, à Thimister (D. L., 361) et à Warsage, Trembleur, Charneux ... (*D.F.L.*, s. *sou*). Le *D.L.*, l.c., a dérivé *lape* du nl. l a p.

---

[1]) Le valenc. *lamberquin* (*Hécart*, s.v.) au sens de „vilebrequin", dans un texte de 1667 est sans doute dû à une confusion, les mots étant tous deux d'origine nl. et ayant même terminaison. Cette confusion pourrait faire supposer qu'on a senti encore le caractère étranger de ces mots et que leur emploi n'a pas été très général.

[2]) Album Verdeyen, 229.

[3]) Voir E. Legros, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 489—490.

[4]) M. Legros m'écrit que pour lui il s'agit d'un terme latin (*languido*) lancé par un clerc.

L'inconvénient de cette étymologie est que le nl. l a p n'a pas été attesté au sens de „pièce de monnaie". On le rencontre dans le langage familier dans la signification de „billet de mille", mais de là à „pièce d'un sou" il y a assez loin. Il reste évidemment possible que le terme a été employé pour „sou" dans un but de plaisanterie. Le mot se rencontre tout près de la frontière nl.

M. Corin, *B.D.W.*, 99, y voit une altération de l'all. et moy. haut-all. R a p p e, „pièce de monnaie", qu'il a relevé en Suisse et en Alsace. Cette supposition soulève des difficultés d'ordre géographique.

En somme le problème reste encore obscur, cf. aussi le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 494.

lârikène, (*Lobet; Grandg.*), „fille de peu, fille de joie".

lâbrikinne, (à Seraing), f., „femme nonchalante".

On rencontre à Namur *laroke* „vaurien, vagabond" (*Pirsoul*, 272), à Mons *lari* „tapage, tumulte, désordre" (*Sigart*, 224), à Valenciennes *lari* „désordre, confusion, joie bruyante" (*Hécart*, 272), à Lille *lari* „gaîté, joie bruyante" (*Vermesse*, 306).

En nl. *Kiliaen* cite l a e r i e, l a e r e avec la traduction „mulier inculta, inepta, vana, vacua, vaniloqua, stulta, ambubaia", et le verbe l a e r i e n, „ineptire, nugas ineptiasque dicere aut facere, instar vanae mulieris". *Verdam*, IV, 157 y rattache le mnl. l a r e n „vider" en parlant d'un navire. Le *W.N.T.*, VIII-I, 853 et 1103, mentionne l a a r, II, d'après *Schuermans*, 320, *Claes*, *Bijvoegsel op Tuerlinckx* et *Antw. Idioticon* „femme ou jeune fille insignifiante", l a r i e (dial. l a r r i e), a. „femme insignifiante", b. „propos insignifiants". La ressemblance phonétique et l'idée dépréciative de „vide" que tous ces mots ont en commun, fait supposer qu'ils appartiennent à un même groupe sémantique. Selon le *W.N.T.*, l.c., l'origine des termes nl. est encore obscure.

Fr.v.W., 370, et v. Haeringen, *Supplem. Fr.v.W.*, 97, admettent une origine onomatopéique, mais, s'il est vrai, que les mots ont une certaine valeur symbolique et phonologique, il est difficile d'admettre qu'ils sont nés de l'imitation d'un son ou d'un bruit, de sorte que cette hypothèse ne nous renseigne aucunement sur la relation entre les termes fr. et les mots nl. Ce rapport reste obscur.

Cependant, comme le lg. est le seul dialecte fr. où le mot ait le sens de „fille de peu, fille de joie", sens qui est très répandu en nl., on peut admettre qu'il est emprunté au nl., notamment au limbourgeois, où *Schuermans*, l.c., atteste la présence de l a a r „femme insignifiante". Sa formation (*larikène*) à l'aide du suffixe *-kène*, dont l'origine nl. est assurée (cf. Valkhoff, *Neophilologus*, XIX, 243 ss.), rend cette supposition encore plus probable. La déformation du mot à Seraing *lâbrikinne* est peut-être due à l'influence de *labraye* „femme indolente" (cf. cet article).

Voir *D.L.*, 361b.

lâsse, f., 1. terme archaïque, „boîte", *lâsse as spéces* „boîte aux épices",

puis „corbeille en osier ajouré, où l'on met les tasses", „caisse", à Argenteau, Clermont, Borlon . . ., cf. *D.F.L.*, p. 74. 2. terme de houillerie „loge pratiquée dans la paroi du puits pour y insérer l'extrémité d'une pièce de chêne", „loge pratiquée dans la paroi d'une voie pour y insérer le bout d'une bille".

låssète, „petite boîte, cassette, coffret", „tiroir du moulin à café", „layette ou chétron d'un coffre" (dans *Forir*).

låstrer (à Fléron *élassî*), „loger" (le bout d'un bois dans une paroi).

dilåstrer, terme de houillerie, „déboiter".

En malm. on trouve *lâsse* „boîte, tiroir" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 140). Le lg. *låsse* est sans doute apparenté au moy. fr. *laie, laye*, „boîte, coffre, tiroir", attesté en 1356 à Lille (*Godefroy*, IV, 699a) et à son dérivé *layette*, anciennement „tiroir", puis „trousseau" (contenu d'un tiroir), également du XIVe siècle [1]).

Le *D.L.*, 363, tire le mot du germanique l a d e. La présence du mot à Lille, dès le XIVe siècle, permet de déterminer qu'il s'agit du mnl. l a e y e, l a e y, forme populaire, et existant toujours en nl. mér., du mnl. l a d e, *Verdam*, s.v., cf. entre autres Behrens, *D.S.*, 88, Valkhoff, *Etude*, 177, Warland, l.c. Le sens „boîte" du terme lg. permet d'établir que celui-ci date également de l'époque mnl. En nl. moderne l a d e, nl. mér. l a y e, n'a plus que le sens de „tiroir", tandis que le terme mnl. signifie également „boîte, coffre, cache en bois", *Verdam*, s.v., et aussi *Fr.v.W.*, 367, s. l a d e. L'évolution du lg. **låye* à *låsse* a eu lieu probablement sous l'influence du lg. *beûsse* „boîte". Cf. *D.L.*, l.c.

lasse, anc. lg., *Grandgagnage*, II, 613, dérive comme le fr. *last*, „charge de deux tonneaux de mer", du nl. l a s t, „charge", qui indique également un poids, mais dont la mesure exacte est mal définie [2]). Pour le fr. *last*, cf. *Ulrix*, p. 78, nr. 1273, *Dauzat*, 430. Pour le lg. *lasse*, voir J. Haust, *Bull. Top.* Dial., VIII, p. 421 et aussi J. Gessler, *Mélanges Haust*, 202.

lawèt, m., 1°. terme archaïque, „mélange d'eau, de farine et de levain, dont on se sert pour faire lever la pâte". (*D.L.*, s.v., Remacle, *La Gleize*, 179 et *D.F.L.*, p. 284). 2°. à Esneux, Sprimont, Polleur, Stavelot, etc., „pâte liquide pour faire des gaufres".

Le mot pourrait être dérivé, selon M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 140, du nl. l a u w, mnl. l a e u, que *Verdam*, VI, 50, connaît au sens de „tiède", „entre chaud et froid". *Kiliaen* traduit „tepidus, egelidus". A cause

---

[1]) Pour *layette*, (*lèyète* à Pacq lez Tournai), voir J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, II, p. 268, avec carte et fig.

[2]) Le nl. l a s t est encore très répandu au XVIe pour le commerce mosan, cf. Thurlings, *De Maashandel van Venlo en Roermond in de 16e eeuw*, 1473—1572, Amsterdam, H. J. Paris, 1946, p. 129—132. Selon J. L. Meulleners, *De scheepvaart in het tegenwoordige hertogdom Limburg tijdens de beroerten in de 16e en 17e eeuw*, *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, XXIII, 1886, p. 90, un l a s t („charge") équivaut à 100 sacs de sel.

de la présence du mot en malm. une influence de l'all. L a u „tiède" (J. Haust, *B.D.W.*, 1925, 21; *D.L.*, 363) ne semble pas exclue.

lètchî, 1. lécher, 2. verbe intr. „baver" en parlant d'un récipient.

Comme le français *lécher* (variante *licher*), pic. *lékier*, it. *leccare*, anc. prov. *lecar*, ce mot lg. est probablement emprunté soit au francique *l i k k ô n (*Gam.*, 555), soit au germ. occidental *l i k k ô n (*Bloch*, II, 10), plutôt qu'au lat. vulg. *ligicare* (*R.E.W.*, 5027, *D.L.*, 365a), qui se rattache d'ailleurs assez mal au lat.cl. *linguere* „lécher". Le verbe *lètchî*, „lécher" a donc la même origine que le nl. l e k k e n, l i k k e n, „lécher" cf. *Fr.v.W.*, s.v.

Le deuxième sens „baver, suinter, couler" en parlant d'un récipient, qui se traduit en nl. également par l e k k e n, n'est mentionné en fr. que pour le mot lg. et représente donc sans doute une confusion avec l'homonyme nl. L'habitude de rendre le nl. l e k k e n „lécher" par le lg. *lètchî* a occasionné la traduction de nl. l e k k e n „suinter, couler, baver" par lg. *lètchî*. Un tel emprunt ne s'explique que dans la bouche de bilingues. Voir *D.L.*, 365a.

leûse, f., „œuf hardé", c.-à-d. pondu sans coquille: *ine — c'è-st-in-oû ponou sins hågne*; — plaisamment „fausse couche".

leûzer, „pondre (un œuf) sans coquille": *ine poye qui leûse tos sès-oûs*; au figuré: „avorter, avoir une fausse couche" employé plaisamment, cf. *D.F.L.*, s. „avorter", „gâcher un ouvrage", „vesser" (ce dernier à Odeur seulement).

Sous des formes diversement altérées ces mots sont connus dans toute la Wallonie: à Huy on dit *leûve*, *leûver*, puis *loûse* (Lessines, Bertrix); *lwâse* (Bray); *lwasse* (Feluy, Chiny); *lwèsse* (Le Roux, Anlier, Habay); — sans *l*: *wâse* (Soignies), *wâche* (Awenne); *wèche* (Givet, Couvin); *wèsse* et même *wèspe* (Namur), cf. Bruneau, *Enquête*, II, 93 et *D.L.*, 366.

J. Haust, *D.L.*, l.c., dérive ces mots à raison du nl. mér. l i e s e i, l i e s e n e i „œuf hardé". Cependant ces formations nl. s'expliquent, non pas comme le veut J. Haust, de l i e s „peau du ventre", mais d'un autre mot l i e s qui signifie „pellicule, membrane", cf. le *W.N.T.*, VIII-II, 2140, sous L i e s, IV. Le sens littéral de l i e s e i est donc „œuf(ei) entouré seulement d'une pellicule (l i e s ou l i e z e)", cf. aussi *Antw. Idioticon, Jongeneel, Tuerlinckx*, s.v., *Schuermans*, 338. Le mot l i e s indique encore actuellement la membrane qui se forme sur le lait ou sur l'eau stagnante, cf. *Antw. Idioticon*, s.v.

Ce mot l i e s „membrane" est déjà attesté en mnl., cf. *Verdam*, IV, 568 s. l i e s e 1., où il indique spécialement la dure mère. *Kiliaen* mentionne l i e s e „membrana, siue pellis interior tennis" et le diminutif l i e s k e n „membranula, pellicula interior". L'emprunt peut donc dater de l'époque du mnl., ce qui explique la répartition relativement étendue et les altérations assez nombreuses.

Certaines formes rhénanes l i e s - ê i, l i e z e n - e i (en eupenois p.ex.), cf. *Rhein. Wrtb.*, s.v., ont pu faire sentir leur influence en wallon oriental. L'altération de la voyelle accentuée de *leûse* (mnl. l i e z e) s'explique peut-être par l'influence du fr. *œuf*. La forme *wache* est à rapprocher de *wache*, „mare", „endroit humide (dans un pré par exemple), où le pied s'enfonce", cf. Bruneau, *Enquête* II, 22 et 73, *Etude*, 140, 329, 330, *Limite*, 14.

Les sens figurés du verbe *leûzer* appartiennent en propre au lg. et s'expliquent fort bien sémantiquement. Haust, *D.L.*, 366; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 140.

leûwå, cité par *Grandgagnage*, „brosse de batelier".

Le nl. l u i w a g e n (*W.N.T.*, VII, II, 3300) indique une espèce de brosse à manche, qui sert à nettoyer, à balayer ou à fauberter [1]) un plancher, un pont etc. En flam. occidental on dit l e i w a g e n, en frison l o a i w a g e n, en bas-all. l e u w a g e n. Le mot n'est pas ancien, il manque en mnl., son origine est obscure. Le terme lg. se rapproche le plus de la forme l u i w a g e n (prononcez: *lœ̀y-*). Comme il s'agit d'un terme de batellerie une influence all. est peu probable.

Cette brosse de batelier a une forme très particulière. Le mot s'est donc sans doute introduit avec l'objet qu'il indique. Voir Behrens, *Beiträge*, 152; *D.L.*, 366b; Verdeyen, *Comment reconnaître* . . . .

licop, anc. lg., cité dans un recueil de fiches, contribution à un glossaire de l'anc. wallon lg. (cf. J. Feller, *Bull. Soc. Litt. Wall.*, LXVI, p. 67) a été rattaché par J. Haust [2]) au nl. mér. l i j f k o o p, l i e f k o o p, „arrhes" et „pot de vin" (Vercouillie, De Bo, Schuermans). Le terme nl. a été attesté aussi à l'époque mnl. Verdam, *Handwoordenboek*, p. 333, cite les forme l i j f c o o p, l i t c o o p, l i c c o o p, l i c o o p, tous au sens de „pourboire", „pot de vin". En lg. le terme se rencontre dans les archives liégeoises dès le milieu du XVIe siècle, cf. Haust, l.c.

liguer, „repasser le linge" (terme vieilli), cf. *D.L.*, s.v., *D.F.L.*, s. „dégringolade".

ligueû, fiér di —, „ancien fer à repasser, qui était creux pour recevoir une platène (tôle, fer battu) rougie ou de la braise chaude."

liguerèsse, „repasseuse".

liguiner, „lisser, repasser du linge".

Ce groupe de mots, aujourd'hui vieillis, se rattache sans doute au mnl. l i k e n, l ī k e n, „polir, lisser", cf. *Verdam*, IV, 643. *Kiliaen*, 352, s. l i j c k e n et 164, s. g h e l i j c k e n, le traduit par „assimilare, aequipare,

---

[1]) Le fr. *fauberter*, représente le nl. z w a b b e r e n „nettoyer le plancher", cf. Valkhoff, *Etude*, 135 et *Een lijst van Nederlandse scheepstermen, overgenomen door het Romaans* (*Album Verdeyen*, p. 336).

[2]) *Bull. Top. Dial.*, XIV, 328.

adaequare." En nl. mér. liken en lijken s'emploient encore aujourd'hui comme terme de cordonnier au sens de „polir (les semelles)", cf. *De Bo*, 557, s. lijken, *Schuermans*, 342, s. likijzer, *Joos*, 406, s. lijken et 135, s. bollikken, *Antw. Idioticon*, 768, s. likstok et 1875, s. likken, voir aussi le *W.N.T.*, VIII-II, 2313, sous lijken, III.

Le *D.L.*, 370, cite aussi le bas-all. licken, sans doute parce que J. Haust rattache à cette famille de mots lg. aussi le malm. *liguî, s'ligui* „glisser sur la glace", *ligue* „glissoire", *ligot* „espèce de patin au bois", *ligue* „traîneau". M. Warland [1]) sépare les mots malm. de la famille lg., en raison de la distance sémantique qui les sépare et préfère les dériver d'une forme rip. schlick, „traîneau", avec réduction du groupe initial.

Cependant comme l'a montré M. Legros [2]) la solution de continuité entre les deux groupes n'existe pas: en hervien *ligue* signifie „traîneau", à Sart *ligue*, f., a le sens de „sentier aplanti par le tendeur", le verbe *liguiner*, qui en lg. signifiait „lisser", est à Spa un terme de jeu de bille, „glisser sa bille, la faire rouler doucement vers son but". M. Legros [3]) cite encore le suisse roman *leka*, „glisser" et „être glissant", *aleka*, „polir, lisser, égaliser".

Comme d'autre part les termes lg. s'expliquent fort bien par les formes nl. citées plus haut, force nous est bien d'admettre que les mots ont pu venir des deux côtés.

Lolå, „Alexien" (religieux): *beûre come on* —, „boire comme un templier".

Comme les Alexiens ou Cellites tiennent un hospice d'aliénés, rue Volière, à Liège, on trouve toutes sortes d'expressions où entre ce mot: *on v'mètrès âs* — etc., cf. pour plus d'exemples le *D.L.*, 373a.

Le mot se rencontre aussi en malm. *lolâ* „Alexien" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 143). En fr. il existe depuis le XIVe siècle: *Godefroy*, V, 24c. cite *lollard, lolhard* et les dérivés *lollarderie, lollardrie, lollardie* avec des exemples empruntés à un Stat. de Henri V, An II, impr. goth., Bibl. Louvre. Le Grand Larousse Universel, X, 646, mentionne *lollard, loillard, lollardisme, loillardisme* et le *Larousse*, XX, IV, 505c, *lollard, lollardisme*. Dauzat, *Dict. Etym.*, 442a, signale, outre *lollard*, aussi le verbe *loller* dans Renan, *L'Avenir de la science*, 397.

On a expliqué ce mot par le nom de Walter Lollard, hérésiarque du XIVe siècle. *Godefroy*, l.c., explique *lollard* comme „disciple de Walter Lollard, hérésiarque anglais du commencement du quatorzième siècle, qui prêcha ses doctrines en Allemagne, en Autriche et en Bohème". Le *Larousse Universel*, l.c., donne dans un assez long article la même explication du mot.

Verdam, IV, 745, sous lollaert, fait remarquer cependant que les lollards existaient aux Pays-Bas déjà avant Walter Lollard et préfère,

---

[1]) *Gloss. und Gramm.*, p. 141.
[2]) *Rev. belge Phil. Hist.*, XXII, p. 269.
[3]) l.c.

à juste titre, rattacher le mot au verbe l o l l e n „fredonner, chantonner", que *Kiliaen*, 358, traduit par „musare, musitare, mutire, numeros non verba canere, sonum imitari", cf. aussi le *W.N.T.*, VIII-II, p. 26 et *Franck van Wijck*, sous l o l. On trouve la même explication dans *Larousse XXe siècle*, l.c., qui met en doute jusqu'à l'existence même de Walter Lollard. On y lit: „Le nom populaire de *lollards* leur (*aux Alexiens*) vint, non pas comme on l'a dit, d'un prétendu Walter Lollard, mais des chants qu'ils disaient à la louange de Dieu (du verbe l o l l e n ou l u l l e n, chanter doucement). Ils étaient connus dès 1309 dans les Pays-Bas.....".

Le mot se rencontre aussi en m.h.all. l o l b r u d e r, l o l h a r t, en moy. bas-all. l o l l e b r u d e r, l u l l e b r u d e r, *Lübben*, II, 718, en all. mod. L o l l b r u d e r, l o l l h a r t, *Grimm*, VI, 1144, et en anglais l o l l a r d. Le sens moderne du mot anglais „paresseux, badaud", s'explique par la paresse, la fainéantise qu'on attribuait aux Alexiens et de la vie dissipée qu'ils ont menée à certaines époques, cf. *Verdam*, l.c., *W.N.T.*, l.c. *Grimm*, VI, 1144, sous l o l l h a r t admet que le mot s'est formé d'abord en nl., puis a passé en all.

En résumé il est donc probable que ce nom populaire des Alexiens doit sa naissance au mnl. l o l l e n „fredonner, chantonner", d'après le chant murmuré des Alexiens à certaines occasions, notamment aux services funèbres [1]), cf. l'article cité du *W.N.T.* et s'est répandu ensuite en all., en fr. et en angl. Le lg. doit ce mot au nl. d'autant plus sûrement qu'un autre nom populaire des Alexiens c e l l e b r o e d e r s (cellitae) „cellites", d'après leurs cellules (*Verdam*, IV, 745) a passé aussi en wallon sous la forme *celebrûr* (*Grandg.*, II, 354). Voir *Larousse XXe*, l.c., *D.L.*, 373; Dauzat, 442a; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 142.

loukî, „regarder", voir pour des exemples et des localisations le *D.F.L.*, p. 401.

louka, loukèdje, „action ou manière de regarder, regard".

loukå, -åde, loukeû, -eûse, „celui ou celle qui regarde".

loukåde, „oeillade".

loukant, terme vieilli, „spectateur, curieux".

loukerote, „lueur, rayon de lumière".

loukète, „éclaircie (de soleil)".

loukeûre, „regard".

ralouki, „regarder à plusieurs reprises".

r(i)louki, „regarder de nouveau"; „dévisager".

M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 142) cite en malm. *louki*, „regarder"; *rulouki*, „dévisager"; *loukî* „éclaircie de soleil". *Hécart* connaît à Valenciennes *relouquer*, „regarder en clignant la tête et en fermant un peu les yeux". Cette répartition et le grand nombre de dérivés en lg. sont en faveur

[1]) Cf. aussi Rabelais. Le frère Jean des Entommures se moque de ses confrères qui, au lieu de défendre leur vigne, chantent de beaux répons: con -on -on tra -a -a -a etc. (insidias inimicorum). Il s'agit du plein chant, où l'on reste longtemps à la même syllabe.

d'une origine plus ou moins ancienne, de sorte que tous ces termes se rattachent, comme le fr. *reluquer* [1]), fort naturellement au mnl. et nl. mér. l o e k e n, „regarder", souvent à peu près „guetter" (cf. *Verdam*, IV, 707). Voir Valkhoff, *Etude*, 213; *D.L.*, 375; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 142.

loyå, lôyå, loûyå, s.m. „indolent, paresseux" au figuré: „stolon stérile d'un fraisier".

lôye -et lôye, lôye-lôye, lôlôye, ordinairement *lôyeminôye*, quelquefois *lôyeminôyemint*, „paresseusement, indolemment".

lôlôye, lôyeminôye, s.f. „paresseuse, indolente".

cånôye, même sens.

lôyeminer, „lambiner".

lôyeminèdje, „action de *lôyeminer*", „lanternerie", cf. *D.F.L.*, 281.

lôyeminant, lôyemineû, lôyemineûse, lôyeminerèsse, „*lambin, -e*".

M. Warland cite en malm. *lôya* dans *lôya-djilèt*, „homme paresseux" avec une famille nombreuse, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 143. *loyå* représente le mnl. l o y a e r t (cf. *Verdam*, IV, s.v.) dérivé du mnl. l o y, „paresseux" (cf. lg. *lôye* et le nl. mér. l o o i). M. Verdeyen (*comment reconnaître . . . .*) fait remarquer que le nl. mod. l u i „paresseux" se prononce dialectalement l o y, comme le terme lg. correspondant, cf. aussi Warland, l.c.

Tous ces mots sont nettement péjoratifs. Les formes doubles et les voyelles allongées *ô, oû* sont de caractère expressif et s'expliquent par le sentiment de désapprobation qu'on veut exprimer. Le sens figuré „stolon stérile d'un fraisier" s'explique par l'idée d'indolence, d'inertie que *loyå* exprime [2]).

La forme *cånôye*, synonyme de *lôyeminôye* est probablement une déformation de ce dernier sous l'influence du préfixe péjoratif *ca-*.

Voir *D.L.*, 376a, Verdeyen, o.c., Warland, *Gloss. und Gramm.*, 143.

luber, „dépouiller, ruiner, plumer" (par exemple au jeu).

A ce mot on peut rattacher le nam. *liber*, „attraper, se faire prendre" (*Pirsoul*, s.v.) et le wallon du centre [3]) *liber* „châtrer" (chien ou chat). J. Haust [4]) les a rattachés au nl. l u b b e n, „châtrer". Seulement alors que J. Haust voit dans le wall. du centre *liber*, le chaînon qui relie le nl.

---

[1]) La valeur dépréciative très nette du fr. *reluquer* se retrouve dans certains emplois du terme mnl., cf. *Verdam*, l.c.

Pour *reluquer*, cf. aussi Mlle Wind, *Neophilologus*, XXII, p. 93 et la réponse de J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, XI, 199.

[2]) C'est qu'il s'agit d'un „stolon stérile". Si le terme indiquait un „stolon de fraisier" (sans l'idée de stérilité), on pourrait le rattacher à *loyi*, „lier".

[3]) F. Deprêtre et R. Nopère, *Dictionnaire du Wallon du Centre, dialecte de La Louvière et environs*, La Louvière, 1942, p. 171.

[4]) *Notes sur quelques termes dialectaux, de la Belgique romane*, in *Festschrift Jacob. Jud*, p. 393.

l u b b e n au lg. *luber*, terme archaïque, mentionné par *Hubert*, nous croyons qu'il s'agit plutôt de deux emprunts indépendants. En effet outre le sens „châtrer" le verbe nl. l u b b e n est comme le lg. *luber* terme argotique et a le même sens de „dépouiller, plumer" (cf. *D.L.*, 376a). Dans ce sens le nl. l u b b e n est populaire, même très grossier et on l'évite dans la conversation entre honnêtes gens, cf. *Wrb. Ned. Taal*, VIII-II, 3108, sous l u b b e n, 3. En nl. ce sens de „plumer, dépouiller" s'explique évidemment par la signification primaire du terme „châtrer", cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c., sous l u b b e n 1. Au sens de „châtrer" l u b b e n est déjà attesté en mnl., cf. *Verdam*, IV, s.v. 858 et a toute une famille germanique: moy. b. all. l u b b e n, bas-all. l u b b e n, angl. (dialectalement) t o l i b, anc. h. all. l u p p ô n, moy. h. all. l u p p e n. *Fr.v.W.* [1]) le rattache au radical indo-eur. l u p-, „peler".

Le mnl. [2]) ne connaît pas encore pour l u b b e n le sens dérivé de „plumer". Ainsi *Kiliaen* traduit seulement „castrare, evirare, virilia exsecare", de sorte que le terme est emprunté sans doute après 1600. Nous connaissons l u b b e n surtout comme terme de jeu dans l'argot militaire, où il est très vivant, exactement dans le sens mentionné par *Hubert*. On y prononce l u p p e n. La répartition du terme fait croire a une influence nl. Nous sommes disposé à admettre que c'est comme terme de jeu que le mot est entré en lg. Pour d'autres termes de jeu empruntés du nl. voir p. 314.

lustic (cité par *Forir*), *lustik* (cité par *Grandgagnage*), „loustic".

J. Haust [3]) dérive ce mot archaïque de l'all. l u s t i g, „gai", qui a fourni au fr. *loustic* [4]). M. Warland [5]) cite en malm. *loustic* comme adjectif, au sens de l'all. l u s t i g. A Jalhay on dit *loustik, lustik*, „vert, bien portant, encore vigoureux" [6]). La voyelle initiale du mot lg. s'accommode mal du *ou* des termes fr. et all. Elle se rapproche davantage de la voyelle intermédiaire du nl. l u s t i g (prononcez *l œ* —). En bas-all. on trouve la forme l ü s t i g, mais alors on s'attendrait à trouver ce mot en malm. où l'on trouve *loustic*. Le cas est douteux.

lûte, f., terme de houillerie, „cloison très inclinée en forme de toit, établie dans un puits, pour détourner ou recueillir les eaux qui suintent"; „cloison de planches, avec remplissage d'argile, etc., disposée dans une voie autour d'une porte obturatrice ou régulatrice". Pour d'autres significations analogues, cf. *D.L.*, 377b. Voir aussi le *D.F.L.*, s. „cloison".

lûter, terme de houillerie, „cloisonner", „obstruer hermétiquement l'encadrement d'une porte afin d'empêcher l'air de passer".

---

[1]) 400*b*.
[2]) Cf. *Verdam*, l.c.
[3]) *D. L.*, 377.
[4]) Cf. Behrens, *D. S.*, 45.
[5]) *Gloss. und Gramm.*, 143.
[6]) Renseignement dû à l'obligeance de M. Legros.

Le *D.L.*, 377, cite à titre d'indication l'étymon nl. luik, „fermeture, cloison, volet", dont le sens correspond très bien au lg. *lûte*, puis *lûte* aurait fourni le verbe *lûter*. Le *û* du terme lg. s'accorde mieux d'une forme luke, qu'on retrouve en moy. nl. (*Verdam*, IV, 876, cite luke et lueke) et dialectalement (cf. Verdeyen, *Comment reconnaitre*). Nous croyons qu'il faut préférer le m.nl. à cause de l'existence du verbe luken „fermer" (*Verdam*, IV, 877, 2°), dont le sens correspond au verbe lg. *lûter*. Il est vrai que le *t* est étonnant (cf. mnl. loeken > lg. *louki*), mais on peut penser à l'influence d'un autre terme de houillerie, homonyme de *lûter*, „cloisonner" et ayant une signification un peu analogue: *lûter*, „remplir d'argile le joint des guidons à emboîtement (probablement du latin *lutare*, fr. *luter*). Ce dernier verbe *lûter* explique donc la forme de *lûter*, „cloisonner" (du mnl. luken), qui à son tour, rend compte du *t* anormal de *lûte* „cloison".

lûter, „vider" en parlant d'une gourde, d'un bateau, d'une houillère, d'un magasin (de houille). A Nandrin *lûter* signifie „culbuter" (le tombereau), cf. *D.F.L.*, p. 129a.

On [1]) mentionne dès le XVIe siècle le dérivé *lutage* [2]) (1580), „action de décharger un bateau" et au XVIIe siècle *luttement* (1697) même sens que *lutage*, *luteur* (1623), „débardeur de bateaux".

lûteler, „têter avidement" (au sein, au biberon).

Selon le *D.L.*, 377, c'est le nl. lichten „alléger, décharger un bateau". Phonétiquement le passage de *-i-* > *-û-* se présente aussi dans *flûtchî* (< all. flitzen) et *sprûtchî* (à côté de *sprîtchi*) du nl. spritsen, all. spritzen. Selon M. Warland il s'agit dans ces derniers verbes d'un renforcement onomatopéique (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 217). Un tel renforcement pourrait avoir joué aussi pour le mot qui nous occupe. On peut songer également à l'influence de *tûte* (< nl. tuit) et des verbes qui en dérivent comme *tûter*, *tûteler* „boire avidement, têter" (en vidant une bouteille, un biberon, une gourde). Le verbe *tûteler* est d'ailleurs synonyme de *lûteler*.

Sémantiquement le verbe nl. lichten veut dire primitivement *lever* (cf. het anker lichten „lever l'ancre"). Si l'on applique ce verbe à un bateau, il change donc d'objet et prend le sens de „alléger", „rendre plus léger". Ce sens est en effet attesté par le *W.N.T.*, VIII, p. 1980 sous lichten, II, 15. On trouve aussi en nl. de la lichten „vider le tiroir", de sorte que des analogies précises entre le lg. et le nl. ne manquent pas (cf. aussi l'expression lg. *nos-èstans lûtés* „nos magasins (de houille) sont vides, tout est vendu").

---

[1]) Voir Maurice Yans, *Règlements et privilèges des XXXII métiers de la cité de Liège*, fascicule X, *Les Porteurs*, Liège, Editions de la Comm. Communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège, Liège, 1943, Glossaire Philologique de Jean Haust, p. 193. (Compte-rendu d'Elisée Legros, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 449.)

[2]) Dans ce texte de 1580 on cite également le verbe *luter*.

Ni *Grimm*, VI, 881, ni le *Rhein. Wrtb.*, V, 441, ne connaissent ce sens pour l'all. l i c h t e n, autre forme de l e i c h t e n „alléger". M. Corin, qui dans le *B.D.W.*, XIX, 62, se prononce en faveur de l'étymologie allemande, parle du m.h.all. l ī h t e n, qui selon *Grimm*, VI, 880, n'a pas survécu en all. mod., où l'on dit l e u c h t e n. Ce verbe signifie „donner de la lumière" et n'entre donc pas en ligne de compte pour expliquer le terme lg.

Les termes relevés par J. Haust dans les textes publiés par M. Yans (voir note 1, p. 181) montrent que l'emprunt date de l'époque du mnl. En effet le mnl. l i c h t e n a le sens de „alléger", cf. Verdam, *Handwoordenb.*, p. 331a, qui traduit en premier lieu: „alléger, aussi en parlant d'un navire qu'on décharge partiellement".

Voir *D.L.*, 377.

M

madrouyî, „barbouiller".

madrouyèdje, „barbouillage".

madrouyon, m., „margouillis", à La Gleize, cf. L. Remacle, *B.D.W.*, XVIII, 96.

madrouyeû, „barbouilleur, mauvais peintre".

k(i)madrouyî, intensif de *madrouyî*.

C'est probablement le nl. m o d d e r e n, „barbouiller, fouiller dans la boue (m o d d e r)".

Au figuré ce mot nl. se dit de quelqu'un qui fait mal son travail. Le nl. m o d d e r a a r veut dire „barbouilleur".

Les termes nl. ont une forte valeur expressive, qui explique leur passage en lg., cf. *D.L.*, 382a et M. Valkhoff, *drouiller et sa famille*, à paraître dans les *Etudes romanes dédiées* à Mario Roques.

A ce terme ce rattache probablement *casmadroye casmatroye*, „ratatouille, viande de rebut ou mal préparée", cf. *D.L.*, l.c.

mâ d'sint Mâr, mô d'sint Marcou, „les écrouelles" a été mis en rapport avec le nl. mér. *sint-Markoenskwaal, sinte-Markoenszeer, sinte-Markoen* par M. E. Legros, *Concordances lexicales et folkloriques par-dessus la frontière des langues, Mélanges Gessler*, p. 704—705. M. Legros fait remarquer que le culte de Saint-Marcou ou Marculphe, peu répandu dans la région wallonne, est très populaire en pays flamand. Pour la répartition de notre expression, qui se rencontre en général près de la frontière linguistique, voir les informations précises fournies par l'article cité de M. Legros.

malkê, „paquet assez lourd (porté sur le bras ou sur le dos)", „petite charge enfermée dans un sac ou dans un linge", aussi „sac d'argent" et

„petit sac de grain" (*malkêye*, à Ferrière), cf. *D.L.*, p. 386—387 [1]) et le *D.F.L.*, p. 421.

Ce mot se rattache probablement au nl. mér. m a a l k e „petit sac", cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, p. 425, c.r. de J. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, IX, p. 299, qui avait proposé m a a l k ij n : Le terme m a a l k e se trouve dans Teirlinck. Ajoutons que nl. m a l e est très répandu et déjà attesté en mnl. au sens de „sac de voyage, sac de pélerin, sac d'argent etc.", cf. Verdam, *Handwoordenboek*, p. 345. Le terme nl. est sans doute en rapport avec le fr. *malle*. Le dictionnaire étymologique de *Fr.v.W.* n'en parle pas.

man', „homme, individu"; toujours péjoratif: *on drole di —; on lêd —* (voir l'article *manikèt* < nl. m a n n e k e), cf. aussi le *D.F.L.*, s. „drôle" et „homme".

J. Haust (*D.L.*, 387a) renvoie ce terme au nl. m a n. M. Corin de son côté propose l'all. M a n n. Phonétiquement les deux sont possibles. Mais l'absence du mot à Malmedy (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*), sa présence à Bruxelles (cf. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 299) et l'emploi péjoratif du terme nl. dans les dial. nl. mér. (flam. et brab.), à l'opposition du nl. sept., rendent une origine flam. ou brab. fort probable, cf. *W.N.T.*, IX, 165—175, m a n sous E 1 (verge), sous E 5 (figures ridicules) [2]).

man'daye, 1. s. f., *aler al manday*, terme de mépris, „faire le manoeuvre, travailler en tout ouvrage en qualité de manoeuvre" (à Seraing, *man'dayi*, terme de houillerie); 2. s.m., „homme à tout faire", terme de mépris: „mauvais ouvrier".

man'dale, terme d'argot d'atelier à Liège, même sens que *man'daye*.

man'doye, (*Forir, Hubert*), „crapoussin, petit homme rabougri". Pour plus de sens dérivés et pour des exemples, cf. le *D.L.*, p. 388 et le *D.F.L.*, s. „manoeuvre".

Ces termes ont été rattachés, avec le nam. *mèn'dèk*, au diminutif nl. m a n n e k e, m e n n e k e, m e n d e k e par M. Legros dans le *D.F.L.*, *corrections du D.L.*, p. 495 [3]). En effet m a n n e k e, m e n n e k e a en nl. mér. souvent un sens péjoratif nettement déterminé, voir les art. *man'*, et *manikèt*. L'insertion du *-d-* dans le groupe *-nk-* est assez normal dans m a n n e k e, m e n n e k e en nl. mér.

manikèt ou **manèkèt**, „petit homme, nabot": *tês'-tu p'tit manikèt*.

C'est le mnl. m a n n e k ij n, m a n n e k e n, qu'on rencontre en fr. *mannequin*, depuis le XVe siècle, cf. Valkhoff, *Etude*, 186 et pour les formes du suffixe mnl. k ij n, k e n, *Sur un suffixe flamand* (*Neophilologus*, XIX, 243—250). Le nom de la statuette bien connu à Bruxelles

---

[1]) Qui dérive *malkê* de *male* (malle) + suffixe germ. *-ke* + *-ê*.

[2]) Il est vrai que le Rhein. Wrtb IV, 818—834, s. M a n n cite aussi certains emplois péjoratifs.

[3]) Voir aussi J. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 299.

M a n n e k e n - p i s a donné en lg. *manikèt-pisse*, malm. *manèkèt-pisse* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 146 et le *D.F.L.*, s. „nabot"). La disparition du *-n* final du terme nl. s'explique par le genre masculin du mot, la terminaison *-ène* étant propre au substantifs féminins (< *ina*), cf. Warland, o.c., 282.

En fr. belge on cite *manneke, men* (cf. Mlle Wind, *Neophilologus*, XXXVII, 90). On cite *manikè*, „petit homme" aussi dans le wallon du centre [1]).

Voir Valkhoff, *Etude*, 186; Haust, *D.L.*, 389, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 146.

maras', marasse, m. ou f., (*mourasse*, à Ampsin), „marais, marécage, bourbier, limon".

Le *s* final de *maras'* montre clairement que son introduction en lg. est postérieure à l'entrée de *marais* (du bas francique m a r i s k) en français. Le mot provient sans doute du mnl. m a r a s ou m a r a s c h (*Verdam*, IV, 1151), qui, à son tour, se rattache à l'anc.fr. *marasc* (cf. aussi *Fr.v. W.*, 346).

En nl. mod. on trouve aussi depuis *Kiliaen* la forme m o e r a s (nl. oe = fr. *ou*), qui s'explique par un croisement de mnl. m o e r, „terrain bas", „bourbe", quelquefois „prairie" et m a r a s, m a r a s c h, „marais", cf. *F. v. Wijck*, l.c. C'est la forme m o e r a s qui explique *mourasse* que le *D.F.L.*, p. 299, signale à Ampsin.

Dérivé: *marasseux*, „marécageux".

Voir *D.L.*, 390; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 146.

mårsoupin, mårsupin, 1. „massepain" - 2. „freluquet".

Ce mot lg. s'accommode tout aussi bien de l'anc.fr. *marsepain* (de l'it. *marzapane*) que du nl. m a r s e p e i n, qui dérive de l'afr. (*Fr.v.W.*, 415a: *W.N.T.*, VIII, 268). Les hésitations pour la deuxième syllabe (*-ou-, -u-*) pourraient faire songer que celle-ci provient de la syllabe inaccentuée d'un mot germ. Toutefois le cas reste douteux.

Voir *D.L.*, 394.

mårticot, à Verviers **martikèt**, „singe": *pèlé com li cou d'on mårticot*, „pantin en bois" de là au figuré *avu l'mårticot*, „avoir mal aux reins", terme de houillerie, „pièce articulé suspendue devant la cage", terme de batellerie: „petite voile triangulaire, placée au-dessus du *smak*, „grand voile de bateau". Pour d'autres sens et des exemples et surtout pour des précisions et des localisations très exactes voir outre le *D.L.*, 394, l'étude de M. Piron, citée ci-dessous (p. 332—339).

martikène, terme archaïque, „guenon".

Naguère les étymologistes wallons (*Grandgagnage*, s.v., J. Haust, *D.L.*,

---

[1]) Cf. *Dictionnaire du Centre*, p. 179.

l.c., Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 147) s'accordaient encore pour dériver le lg. *mårticot* du nl. Marteken, Merteken, Maerteken, „petit Martin", nom du singe dans l'épopée animale. Cependant dans une étude très détaillée et très précise [1]) M. Piron, se basant sur les enquêtes dialectales de J. Haust pour le wallon et de M. Grootaers pour le nl. mér. et sur ses propres recherches, a réussi à prouver que le lg. *mårticot*, emprunté par le nl. mér. marteko, dérive comme nl. Marteken etc., du nom *Martin*, nl. Marten. Ses conclusions semblent définitives. Le nl. marteko a été sans doute emprunté au wallon, comme l'avait déjà suggéré Vercouillie, dans la 3e édition de son dictionnaire étymologique [2]). La forme bruxelloise *metteco*, signalé par Mlle Wind [3]), dans *Le Siffet* Journal du quartier de Marolles s'explique sans doute par l'influence de Merten, Merteken, prononciation flamande de Marten, Marteken.

mastèle, terme archaïque, cité par *Forir* et *Grandg.*, „mastelle", „petit biscuit de méteil(blé mélangé)".

La traduction „mastelle" du *D.L.*, montre qu'en Wallonie le mot a pénétré en fr. régional. C'est le nl. mér. mastel, „espèce de petit pain, gâteau", aujourd'hui inconnu en nl. septentrional et dérivant probablement de l'anc.fr. *wastel*, forme picarde à côté de *gastel, gâteau* [4]). Cette étymologie du nl. est corroboré par l'existence du moy. h. all. wastel, gastel et de l'angl. wastel-bread, (cf. aussi *W.N.T.*, IX, 294). Le *m*— initial (< *w*—) s'explique en nl. par l'influence du —*n* de l'article indéfini: een mastel [5]). Le passage *w*— > *m*— n'est d'ailleurs pas rare dans les dialectes nl. mér. Si le lg. *mastèle* dérivait de l'anc.fr. *mesteil*, comme le suggère M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 66), d'après une opinion de J. Feller, on s'attendrait plûtot à la chute du *s.* devant *t*, cf. francique **nastila* > lg. *nåle*. Toutefois un passage direct de la forme picarde en lg. ne semble pas complètement exclu, cf. le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 495.

Il est inutile d'invoquer l'alternance lg. *wilicom* : *milicom*, parce que *mastel* est très courant en nl. mér., cf. aussi Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, nr. 65.

---

[1]) *Etudes sur les noms wallons du singe*, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, p. 315—351. (étymologie de *mårticot*, p. 339 et suiv.).

[2]) *Beknopt Etym. Woordenboek der Ned. Taal.*

[3]) Voir *Neophilologus*, 1937, p. 90.

[4]) Le nl. mastel n'est donc pas en rapport, comme le dit le *D.L.*, avec le latin *mixtilium*, fr. *méteil*. Ce mot latin a fourni, par l'intermédiaire de l'afr. *mesteillon* (Godefroy, V, 306) le mnl. masteluun, (Verdam, IV, 1210), nl. masteluin, qui indique d'ailleurs un mélange de différentes espèces de blé, où entre toujours beaucoup de seigle et qui est, par conséquent, peu propre à la fabrication de biscuits et de pain fin, cf. *W.N.T.* IX, 295 et aussi *Fr.v.W.*, 416. Un synonyme de masteluun, le mnl. manccorn (nl. mengkoren littéralement „blé mélangé") se retrouve en norm. *mokorn*, Behrens, *Beiträge*, 163.

[5]) M. Legros doute fort que *mastèl* = *wastel*.

matche, f., 1. dame de trèfle à certains jeux de cartes; 2. ce jeu *djouwer å matche*. Le mot se trouve également en nam. *djouwer l'match* (*Pirsoul*, 294).

Dans les dial. nl. on connaît le terme m a t s e n au sens de „jeu de carte", en limb., à Hasselt et en brab. (Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 300, *Tuerlinckx*, s.v., *Antw. Idioticon*, 797). *Grimm*, VI, 1755, cite m a t s c h (sous 2) en le rattachant à l'italien *marcio*, également terme de jeu *far-marcio*, m a t s c h m a c h e n. L'it. *marcio* est en effet le seul terme de jeu, parmi les nombreuses formes que les langues romanes dérivent du latin *marcēre* (cf. *R.E.W.*, 5345; Mistral, II, 275b). Il est possible que les lansquenets allemands qui pendant la dernière partie du Moyen-Age passent et repassent constamment les Alpes, aient rapporté ce mot chez eux [1]).

Nous avons déjà vu à propos de *brûte* combien les termes de jeu sont migrateurs. Aussi est-il fort difficile de déterminer qui a eu le rôle d'emprunteur. Cependant comme le fr. ignore son usage et que d'autre part les dialectes germ. voisins du lg., le connaissent, il semble légitime de considérer ce terme comme emprunt germ. Il a pu prendre le sens de „dame de trèfle" par influence du lg. *make*, „trèfle", *dame di make*, „dame de trèfle". Un rapport direct entre *make* et *matche* semble peu probable.

Comme le mot est attesté en all. dès le XVIe siècle sous la forme m a r t s c h, qui se rapproche encore davantage de l'it., tout en manquant pour le nl., et qu'en outre le lg. se rapproche phonétiquement plus de la forme all. que du nl., il faudrait le rattacher plutôt à l'all.

Le *D.F.L.*, p. 495, dérive le lg. *match* de l'all. luxemb. m e n s c h, „espèce de jeu de carte" et „*dame de trèfle* et considère les termes limb. m a t s et m a t s e n comme des emprunts faits au wallon. Sémantiquement cette solution semble en effet préférable. Phonétiquement le *-t-* du terme lg. s'explique peut-être mieux d'après l'all. m a r t s c h, m a t s c h [2]) que du luxemb. m e n s c h [3]).

Voir aussi Haust, *D.L.*, l.c., *Bull. Top. Dial.*, X, 122; Corin, *B.D.W.*, XIX, 103, Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 300, *D.F.L.*, l.c.

---

[1]) Par sa terminaison nl. -a t s, all. -a t s c h, le mot entre dans la grande catégorie des mots à caractère onomatopéique ou du moins parmi les mots dont les sons ont une force évocatrice très particulière (cf. entre autres Overdiep, *Stylistische Grammatica*, 61, 63). De là par exemple le nl. m i t s - m a t s. *Grimm*, l c. rapporte l'emploi curieux de ce mot comme cri de victoire d'un joueur qui ayant obtenu de belles cartes raconte ce qu'il en fait en terminant „..... et m a t s c h, je prends toutes les levées". De là peut-être le nl. m a t s, „soufflet" et m a t s e n, „assommer" (dans Vondel), que *Franck* (1ère édit.) explique par le fr. *masse*, afr. *mace* et que *Franck van Wijk* ne cite plus et considère donc comme étant d'origine inconnue.

[2]) L'all. m a t s c h, „bourbe, boue", a fourni aussi le malm. m a t c h, même sens, cf. J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 148.

[3]) Le picard *mat'cho*, terme de jeu de boules, (*Corblet*, p. 479), „piquet qu'on place au milieu", n'appartient pas à ce groupe, cf. givetois *mastia*, „mât de bateau", (Waslet, 167).

måye, m., „petite bille" ordinairement en terre cuite: *djouwer às måyes; mi p'tit måye di djasse,* terme d'affection „mon petit bijou".

Le terme se trouve en outre à Namur (Pirsoul, 297 *maye*) et à Givet (Bruneau, Enquête, I, 92, Waslet, 168 *maye*). En nl. on cite au Hageland m a a i, m a i, même sens (Schuermans, 358; Rutten, 136; Claes, 140) [1]. Les nombreuses formes nl. pour „bille", cf. *W.N.T.*, IX, 256, m a r m e l, m e r b e l, m a r b e l, m a r b o l, m o l v e r, m a r m b o l (par étym. populaire de m a r m e r e n b o l „boule de marbre") et *Rutten*, 142, m e l v e r, sont de diverses altérations du nom de la matière dont la bille a été, ou a été supposée, être faite (m a r m e r) [2].

Pour m a a i seul il n'y a pas d'explication satisfaisante en nl. L'hypothèse de Schuermans, 358, m a a i < m a r b e l est inadmissable, cf. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 301. Dès lors il est logique d'expliquer le lg. *måye*, „bille" [3] par *måye* „marne" (cf. *D.L.*, s.v.) et de regarder le nl. m a a i comme étant d'origine wall, cf. aussi le *D.F.L.*, p. 495.

mègne, (*mène* à Glons, Jupille, Trembleur, Charneux, Verviers, *mine* à Malmedy, Bovigny, *dèl migne*, à Huy), s. fém., toujours au pluriel (à l'exception de la seule forme hutoise *dèl migne*), „vermine d'oiseau, de poule", par extension „pucerons" (de certains végétaux), cf. *D.L.*, 400, *D.F.L.*, s. „pou", p. 373.

Le mot a été relevé par J. Haust, dans une cinquantaine de localités des régions Malmedy, Verviers, Liège, Huy, Waremme. En outre on trouve le terme au nord-est dans l'arrondissement d'Ath, le long de la frontière flam., à Ellezelle et à Wodecq, ce qui prouve, selon J. Haust [4] que l'aire d'emploi comprenait anciennement tout le Nord de la Wallonie.

Au XIIIe siècle *mignes, mingnes* est attesté dans le *Médicinaire liégeois* [5]. On cite *mine*, „ver rongeur, mite" dans *Faicts et Dictz* de Molinet [6]. Au XIVe et XVe siècles on trouve plusieurs attestations [7]. Pour des précisions et des localisations exactes voir J. Haust, *Etymologies dialectales, Album Verdeyen*, 229—230.

L'origine du terme est obscure. J. Haust, *D.L.*, 400 et article cité, a signalé à côté de l'afr. *migne, mine,* le flamand occidental. m i e n j e, m i e n g e, *De Bo*, 608, „puceron" (de choux par exemple). La forme m i j n t j e citée également par *De Bo*, l.c., est une transcription purement théorique. Nous n'avons pas réussi à trouver d'autres attestations en nl.

---

[1]) Pour d'autres termes qu'on peut rapprocher de *måye*, cf. A. Bayot, c. r. du *D.L.*, dans *Revue belge de Phil. et d'Hist.*, XV, p. 227, qui rapproche dubitativement lg. *måye* du fr. *mail*, „marteau, masse", en reconnaissant toutefois que le doute subsiste.

[2]) Cf. le fr. *marbre*, „bille à jouer", Bruneau, *Etude*, 357.

[3]) Il est vrai pourtant que Pirsoul l.c. mentionne que „les meilleures billes sont fabriquées en Hollande".

[4]) Voir *Album Verdeyen*, p. 229—230.

[5]) J. Haust, *Médicinaire*, p. 582, 791—2, Glossaire, p. 174.

[6]) N. Dupire, Romania, LV, 27.

[7]) G. Tilander, *Glanures*, 171, J. Haust, *Festschrift Jud*, 394.

des termes signalés par *De Bo*. Il s'agit sans doute, en lg. et en flam., du même mot, mais le rapport des deux termes n'est pas clair. La forme m i e n g e (*De Bo*, l.c.) fait plutôt penser à un emprunt fait au roman. D'après une suggestion de M. Verdeyen, *Album Verdeyen*, p. 230, m i e n g e pourrait être en rapport avec m i n, „petit". Actuellement le *-i-* de m i n représent un *é* très bref et tirant vers le *è*. Du côté roman on pourrait songer à l'influence de *vermine*, attesté dès le XIIe siècle. En somme le problème attend encore une solution.

mèlkin, Esneux, *dè mèlkin* (Jehay, Sprimont, Harzé, Xhoris, Vielsalm...), *mulkè* à Glons, cf. *D.F.L.*, s.v., m., 1. certain mélange de grains, dans *Grandg*. „passe-méteil, mélange de froment et d'épautre", à Seraing, mélange de froment, avoine, vesce, etc., semé très tôt pour avoir du fourrage avant l'époque de la récolte. 2. mélange hétéroclite (pour manger ou boire).

Ce terme dérive, d'après le *D.L.*, 400, Valkhoff, *Neophilologus*, XIX, 243, probablement du verbe *mèler* et du suffixe *-kin*, d'origine nl. Il faut faire remarquer que, comme le diminutif nl. -j e, le diminutif nl. mér. -k e n est d'un emploi très général et n'implique pas nécessairement la petitesse. Ainsi dans le nl. m e n g e l m o e s j e „mélange hétéroclite", l'idée de petitesse manque, comme dans *mèlkin*, malgré la présence d'un diminutif. Le fait que *-kin* s'ajoute à un radical de verbe lg. en démontre la popularité. On sait que la nuance de petitesse se combine facilement avec une nuance dépréciative. Ce serait le cas ici.

mèhtèl, terme archaïque cité par *Forir* et *Grandg*., „servante".

Le *D.L.*, 400b, cite à titre indicatif le nl. M a c h t e l d, „Mathilde", nom propre ayant pris un sens général. Le nom M e c h t e l t, autre forme de M a c h t e l d, se rapproche encore davantage du terme lg., cf. J. J. Graaf, *Nederlandsche Doopsnamen*, p. LIII. M. Corin, *B.D.W.*, XVII, 115, propose l'all. M e c h t h i l d, dont le diminutif M e t z e est pris, en allem. même, dans un sens général péjoratif: „jeune fille des classes inférieures, maîtresse, gourgandine", mais d'abord le mot convient moins bien que le nl. M e c h t e l t et puis le terme manque en malm.

Sémantiquement on s'explique mal d'ailleurs qu'un mot signifiant „gourgandine", prenne le sens de „servante". La popularité de ce nom propre, qui est très répandu à la campagne dans les provinces nl. mér., explique probablement que le mot ait pu prendre un sens général.

mèn'hêr, quelquefois *mèn'hîr: on gros mèn'hêr* [1]), „un gros monsieur", *on pôve mèn'hêr*, „un pauvre sire". A Malmedy *menhié*, au sens de „nabot", cf. *D.F.L.*, s.v.

---

[1]) M. Bruneau mentionne obligeamment qu'*un gros mènêr*, dans le sens (ironique) de „gros personnage" est courant dans les Ardennes, même en dehors de la région wallonne.

hêr, ou *hère: gros hêr*, „gros personnage", *pôve hêr*, „pauvre hère" [1]).

Le lg. *mèn'hêr* représente le nl. m ij n h e e r, „monsieur", ou plutôt le nl. mér. m e n h e e r, „monsieur", cf. entre autres *Joos*, 431. Le lg. *hêr, hère*, qui a visiblement le même sens que *mèn'hêr* répond au nl. h e e r, synonyme de m ij n h e e r ou m e n e e r. Le nl. h e e r peut avoir les deux sens: „gros monsieur" et „triste sire" du terme lg. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 149, dérive le malm. *mèn'hêr* également du nl. m ij n-h e e r, mais rattache, o.c., 122, le mot *hêr*, „monsieur", au rhénan h è r. Cela paraît peu logique. Il semble que, si le nl. m ij n h e e r a passé, par l'intermédiaire du lg. *mèn'hêr*, en malm., le terme malm. *hêr*, qui existe aussi en lg., peut remonter à la même source.

Le fr. *hère*, „triste sire", dont le *Dictionnaire Gén.* cite un premier exemple au XVIe siècle, pourrait bien, à travers les termes wall. cités, remonter également au nl. h e e r.

Voir *D.L.*, 317 et 401.

mèn'zik, *on drole di mèn'zik*, „un singulier individu", altéré en *bèn'zik*, à La Gleize, (cf. Remacle, *B.D.W.*, XVIII, 71), *on loyå mèn'zik*, „lambin", cf. *D.F.L.*, s.v.

C'est le diminutif nl. mér. m e n s k e, dont on retrouve en lg. le sens légèrement péjoratif. La même forme du suffixe diminutif *-ke* se rencontre dans *Flam'zik* de V l e m s k e, cf. l'article *flameter* et aussi Valkhoff, *Sur un suffixe flamand...*, (*Neophilologus*, XIX, 243—250).

Haust, *Etym.*, 177.

mèrbeule, à Verviers, *mêrbule*, à La Gleize [2]), „bille" a été expliqué par J. Haust, *D.L.*, 401, par l'all. m a r b e l. M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 301, renvoie au nl. m a r b e l, qui se prononce dialectalement m e r b e l, cf. De Cock—Teirlinck, *Kinderspelen*, V, 8 et qui se trouve déjà en mnl., cf. Verdam, *Handwoordenb.*, p. 347, m a r b e l, m e r b e l, m e r b e r.

Vu la répartition du mot, attesté seulement à Verviers et à La Gleize, cf. *D.F.L.*, p. 51, s. „bille", nous croyons qu'il faut préférer l'hypothèse de J. Haust.

midèle, *dèl midèle(bire)*, „de la petite bière".

C'est le limb. m i d d e l b e e r, que *Breuls*, 53, cite à Maestricht: „bière maestrichtoise de deuxième qualité, qu'on fabriquait, dans les bons vieux temps, spécialement pour les servantes".

Schuermans Bijv., 197, cite également le terme m i d d e l b i e r, „espèce de bière de deuxième qualité". Le premier terme du mot, m i d d e l-, littéralement „moyen", a dû servir souvent, surtout dans les restaurants,

---

[1]) Le mot *hêr* se rencontre aussi comme adjectif au sens de „difficile (de caractère)": *qu'èstez-ve hêr don, vos*", comme vous êtes difficile, vous!". On cite cet emploi à Geneffle, Bovenistier, Herstel, Vottem, Herve, cf. Lucien Colson, *Bull. Soc. Litt. Wall.*, XLIX, 360.

[2]) L. Remacle, *Le Parler de la Gleize*, 133.

à indiquer m i d d e l b i e r, tout comme d o n k e r signifie pour le garçon d o n k e r b i e r „de la bière brune". De là le lg. *midèle*, cf. le *D.L.*, 405.

mitche, f. „miche, petit pain".

mitchot, m. 1. „gâteau", 2. „biceps très développé", 3. „mollet, gras de la jambe" (dans *Forir* seulement)".

mitchot'rèye „grosse pâtisserie".

J. Haust, *D.L.*, 409a, dérive *mitche* du nl. m i k, mnl. m i c k e, „espèce de pain". L'étymologie de ce mot se rattache de près à celle du fr. *miche*, que la plupart des étymologistes dérivent du mnl. m i c k e (cf. *Littré*, s.v.; *D.G.*, 1518; *R.E.W.*, 5562; *Gamillscheg*, 611a; *Dauzat*, 474). Il ne faut pourtant pas oublier que le fr. *miche* est attesté dès le XIIe siècle (*Godefroy*, X, 151c), tandis que le mot mnl. m i c k e ne remonte pas au delà du XVIe siècle, cf. *Verdam*, IV, 1586. En outre M. Valkhoff (*Etude*, 190) défendant l'étymologie latine, *mica*, de Diez, a déjà fait observer, que le terme afr. signifiait encore „miette", que **mique* n'est pas attesté en anc. picard et qu'une forme latine **micca* < lat. cl. *mīca*, n'est point impossible [1]). Quant aux formes wallonnes, il faut encore faire observer que le *-k* final des emprunts mnl. et nl. se conserve, d'une façon générale, en lg., cf. mnl. s t r o n c > lg. *strouk'*, nl. k o e k > lg. *c o û k e*. Dans les emprunts germ. plus anciens le *-k* disparaît complètement, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 55. Le développement lat. *mīca* > lat. vulg. **micca* > lg. *mitche*, semble donc plus probable qu'un emprunt au mnl., proposé par le *D.L.* [2]).

Les sens dérivés de *mitchot*, („biceps" et „mollet") s'expliquent par une ressemblance de forme avec certaines espèces de petits pains [3]).

mofe (néol. *moufe*), f., „mouffle, gros gant"; „gant de petit enfant".

mofler, „gifler, lancer une gifle"; aussi „évincer, faire échouer à un examen" (terme d'argot d'étudiants), cf. *D.F.L.*, s. „blackbouler".

mofe représente fort probablement le nl. m o f, „gros gant". A cause de l'-o- et de l'absence du mot en malm., il faut exclure l'all. m u f f, qui dérive, comme le nl. m o f (par l'intermédiaire de la forme m o f f e l) du fr. *mouffle*. Le néologisme *moufe* s'explique par l'influence du terme fr. Le verbe *mofler* peut s'expliquer comme une formation lg. Le verbe nl.

---

[1]) Cf. aussi Mlle Wind, Neophil. XXXVI, 163, à propos du fr. belge *miche* et M. Warland, *Gloss und Gramm.* 150.

[2]) Quant à l'origine du mnl. m i c k e, „espèce de pain", nl. m i k encore très courant dans les dialectes nl. mér. (cf. *Schuermans* et *Hoefft*), le *W.N.T.*, IX, 717, fait observer que „étymologiquement il y a probablement un rapport avec le fr. *miche*, mais la nature de ce rapport n'a pas encore été éclaircie". *Fr.v.W.*, 430b, suggérant pour le mot une origine latine (<**micca*), ajoute que c'est possible, mais..... point sûr.

[3]) *Schuermans, Bijvoegsel*, 197, cite encore à Gossoncourt et ailleurs le terme *michotte*, „petit pain", emprunté au fr. (c'est à dire au wallon). Pour un terme apparenté *cramique*, cf. A. Henry, *A propos de cramique*, dans *Mélanges Gessler*, Antwerpen, 1948, p. 596—601.

m o f f e l e n connaît des sens analogues, *W.N.T.*, IX, 997, article m o f f e l e n, II, 5 et 8, cf. aussi *Fr.v.W.*, 437 et Kluge sous m u f f.

môriåne, *Forir* écrit *moriane*, „moricaud".

C'est le nl. m o r i a a n (*W.N.T.*, IX, 1144) qu'on rencontre déjà en mnl. m o r i a e n (*Verdam*, IV, 1948). Le terme nl. se rattache à l'afr. *morien*. En nl. le mot indique, au sens propre, soit un Ethiopien [1]) (*Kiliaen* traduit m o o r i a e n par „aethops"), soit un nègre (en lg. on dit *qué neûr môriåne* et *qué neûr nêgue*), mais actuellement le terme sert surtout à indiquer une noirceur complète. Au nl. z w a r t z i j n a l s e e n m o r i a a n „être noir comme un nègre", correspond le lg. *esse neûr come on môriåne*. D e n M o r i a a n w a s s e n se dit en nl., depuis le XVIIe siècle, pour „peine perdue", cf. le fr. „à laver la tête d'un Maure, on y perd sa lessive", en lg. on dit: *fé çoula, c'est laver l'môriåne*, cf. aussi Stoett, *Nederl. Spreekwoorden*, nr 1556.

Aux nombreuses enseignes nl., qui portent I n d e n M o r i a a n, „au moricaud", correspondent les enseignes lg. *å môriåne*. Aussi l'origine nl. de *môriåne* semble-t-elle hors de doute.

Voir aussi *D.L.*, fig. 427; Haust, *D.L.*, 415a; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 152.

moussåde, f., „bourrée, espèce de fagot à l'usage des boulangers: *dès moussåde po tchåfer l'fôr*, cf. *D.L.*, 418b, *D.F.L.*, s. bourrée.

Ce terme a été expliqué par J. Haust, *B.D.W.*, 1925, p. 19, par le nl. m u t s a a r d, même sens.

Ces fagots sont très connus dans toutes les provinces nl. méridionales. Il n'y a pas très longtemps, la confection des *moussåde*, occupait en hiver beaucoup d'hommes et remédiait ainsi un peu au chômage. Les boulangers avaient l'habitude de s'approvisionner vers le mois de février. Actuellement encore on voit derrière les boulangeries des villages de Flandre et de Brabant, des tas de ces fagots. Le lg. *moussåde* s'accommode phonétiquement très bien du nl. m u t s a a r d [2]). En nl. mér. on dit m u s t e r ou m u s t e r t, cf. *Fr.v.W.*, 448, *D.L.*, 418b.

mouziner (à Plainevaux), *moziner* (à Sprimont) „bruiner".
mouziner, cité par *Grandg.*, „brûler, faiblement, lentement".
môziner, à Seraing, „lambiner": *môziner so l'ovrêdje*.
môzin, môzineû, à Seraing, „lambin".

Le *D.L.*, 421a, cite encore le nam. *moziner*, le chestrolais et gaum. *mouzinè*, „bruiner". M. Bruneau mentionne que *mouziner* est commun dans le français dialectal de Givet. C'est sans doute le nl. mér. m o z e l e n

[1]) Il serait possible qu'il y ait derrière tout cela le roi mage.

[2]) Pour le terme nl. voir l'étude de P. V. Verstegen, *Woordgeografische Studiën van de Zuidnederlandsche Dialectencentrale*, XXI, *De mutsaard*. (*Bull. Top. Dial.*, XIII, p. 362—384, avec cartes).

„bruiner (cf. *Schuerman*, 395, s. m o z e l „bruine" et m o z e l e n, „bruiner"), mot expressif, qu'on retrouve en nl. mér. aussi sous la forme de m i e z e l e n, m i z z e l e n, m i j z e l e n (cf. entre autres *Schuermans*, l.c., *De Bo*, 609; *Joos*, 446; *Teirlinck*, I, 629). La notion de „pluie lente et fine" explique, à cause de l'idée de lenteur, aussi les termes *mouziner*, „brûler lentement et faiblement" et *môziner*, „lambiner, travailler lentement". En nl. mér. on trouve à côté des mots expressifs cités plus haut, les termes m e u z e l e n, m u i z e l e n „manger lentement, grignoter (comme une souris)" et m e u t e l e n, „lambiner, travailler à contre-coeur". Le nl. m i e z e r i g, dérivé selon *Fr.v.W.*, 429a, de m i e z e l e n, „bruiner", se dit au figuré d'une personne peu solide, de santé délicate.

Le lien sémantique entre *môziner*, „lambiner" et *mouziner*, *môziner*, „bruiner", semble plus naturel que le rapport de *môziner* avec *monse* [1]), „(vache) stérile, bréhaigne", que propose le *D.L.*, 421b.

N

nagler, nagueler, „fureter çà et là", „aller et venir en furetant".

naguèle, dans *Grandg.* d'après Simonon, „espiègle", au XVIIe siècle, *fé dès naguèles*, „jouer de mauvais tours à quelqu'un".

J. Haust, *D.L.*, 424, dérive ces mots du flam. limb. s n a k (nl. s n a a k) „vif, espiègle, farceur", qui convient fort bien pour l'adj. *naguèle*. Les verbes correspondent aux verbes nl. mér. s n a k e n „ouvrir la bouche pour prendre quelque chose" et „désirer ardemment" (cf. *De Bo*) et s n a k k e n qui a surtout en nl. mér. (cf. *De Bo*) le sens de „prendre d'un mouvement vif". Que le sens de ces verbes se rapproche beaucoup de celui du verbe lg., se voit clairement dans l'anglais t o s n o o k, „fureter", et l'anc. norrois s n a k a, „fureter autour de quelque chose", qui sont étroitement apparentés aux vocables nl. (cf. *Fr.v.W.*, 629). Cependant la réduction du groupe initial s n-, difficile à prononcer pour les Wallons, à *n-*, montre que l'emprunt de ces mots est sans doute plus ancien que celui par exemple de *snoufe* (du limbourgeois s n o e f). Il faudra donc sans doute remonter au mnl. s n a c k e n (*Verdam*, VI, 1385), que *Kiliaen* traduit par „captare, capitare, adspirare, inhiare, appetere".

Bien que les sens modernes de s n a k e n en nl. mér. si proches de celui des verbes lg., ne soient pas attestés en mnl., l'ancien norr. s n a k a „fureter autour de qc." montre qu'ils ont fort bien pu exister pour le terme mnl.

nâke (*Grandgagn.*, *nâhe*), f., terme archaïque, „grande barque, petit bateau de Meuse, qui servait au transport de marchandise (chaux, houille, etc.). Le *D.F.L.*, sous „bateau", mentionne le terme encore à Huy, „grand bateau non ponté".

---

[1]) Sur ce terme intéressant voir maintenant le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 495.

Ce mot provient sans doute du nl. n a e c k e, que Kiliaen mentionne à côté de a e c k e. *Verdam* mentionne en mnl. ā k e, mais d'après *Fr. v. Wijk* les formes avec *n* sont les plus anciennes, cf. Fr.v.W., p. 1 et Van Haeringen, *Supplement Fr.v.W.*, p. 1, qui expliquent le terme nl. comme un emprunt fait à l'all. Ce sont évidemment les bateliers de la Meuse qui ont introduit le terme à Liège (cf. J. Haust,*D.L.*, 425). Thurlings [1]) ne mentionne pas ce genre de bateau.

napê, „polisson, vaurien, chenapan" à Faymonville *knab*, au jeu de carte *èsse napê*, „ne faire aucune leveé tout en ayant la main", et „verre de genièvre qu'on doit payer dans ce cas" (à Visé, Seraing), cf. *D.L.*, p. 425 et le *D.F.L.*, sous „polisson" et „nabot".

Pour expliquer ce mot le *D.L.*, l.c., cite à titre indicatif l'all. K n a b e, et le nl. k n a a p, „gamin, garçon". La forme *knab*, „nabot" de Faymonville (cf. *D.F.L.*, s. „nabot") provient sans doute de l'all. Pour le lg. *napê* un origine nl. (mnl. c n a p e, *Verdam*, nl. k n a a p), cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 153, et une provenance all. (K n a p p e, autre forme de K n a b e), cf. *F.E.W.*, II, 1, 801, sont également possibles. Le mot a pu venir des deux côtés.

naw, adverbe, *pèzer —*, peser trop juste; *c'est naw pèzé*, Liège, ordinairement adjectif, „indolent, paresseux, sans énergie": *ine nawe crapôde*, „une jeune fille paresseuse". Au sens de paresseux *nawe* est déjà attesté au début du XVe siècle, cf. Robert Massart, *L'élément wallon dans le vocabulaire de Jean de Stavelot* [2]).

Il faut bien distinguer entre l'adverbe et l'adjectif. L'adverbe *naw*, „trop juste", dans *pèzer naw* se retrouve en malm. (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 158). Il a son équivalent en nl. mér. n a u w, „schriel, karig, zuinig" (avare, parcimonieux), cf. *Wrb. Ned. Taal*, IX, 1636, sens actuellement inconnu en nl. septentr.

Le *Rhein. Wrtb.*, VI, 114—118, cite également n a u au même sens. L'existence du synonyme *scherp*, (nl. s c h e r p), cf. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 304, brux.: *Mais madame est-ce que ça n'est pas un peu scherp*, est en faveur du nl., la présence de *naw* malm. en faveur du rhén. Toutefois comme l'adjectif *naw* (cf. plus bas) est aussi d'orig. nl., il est préférable d'admettre une influence nl. pour le lg.

L'adjectif *naw*, indolent, paresseux, sans énergie, est un peu plus répandu et se retrouve en malm. (cf. *Warland*, l.c.), en nam. (*Pirsoul*, 329), à Givet (*Waslet*, 179) et en montois (*Sigart*, 264). En outre le sens est déjà attesté au XVe siècle, cf. plus haut. Le développement sémantique de l'adverbe et de l'adjectif: „peser trop juste" > „travailler trop peu" > „être paresseux", proposé par M. Warland, l.c., n'a probablement pas eu

---

[1]) *De Maashandel van Venlo en Roermond in de 16e eeuw* (1473—1572), Amsterdam, 1946.

[2]) *Bull. Top. Dial.*, XVIII, p. 373.

lieu en wall., puisque l'adjectif a une aire géographique plus étendue que l'adverbe et que en outre l'adjectif *naw* a une nuance sémantique qui le distingue très sensiblement de „paresseux", cf. lg. *dji so si naw oûy*, nam. *ki dji' so nawe*, givet. *qu'i fai vraû* (lourd), *dji sû nawe*.

Waslet, l.c., traduit: „abattu, alangui par la grande chaleur, par la fatigue", *Sigart*, l.c. „accablé, abattu, privé d'énergie", marquant un état essentiellement passager. Or ce sens se rapproche du nl. n a u w à la signification de „geen ruimte latend, beklemmend, beangstigend" (cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c., sous 9) „ne laissant pas assez d'espace, angoissant". Le même sens de „angoissant, étouffant", se trouve pour le mnl. n a u w, n a u w e, n a e u w e, n o u w e, cf. Verdam, *Handwoordenboek*, p. 378. *Kiliaen*, 4126, cite n a u w t e comme „vetus" au sens de „angustia" et surtout du nl. b e n a u w d, qui s'emploie également de l'atmosphère étouffante qui précède un orage et de l'„indolence" causée par les grosses chaleurs de l'été.

Les étymons nl. sont déjà proposés par *Sigart*, l.c., qui imprime par erreur h e n a u w d au lieu de b e n a u w d, cf. en outre *D.L.*, 426a, Corin, *B.D.W.*, XVIII, 116, XIX, 66, Haust, *Mél. Salverda de Grave*, 164 et Grauls, l.c.

nâye, f., terme de batellerie, „plaquette en métal, servant à radouber" pour boucher une fissure du bateau, on y introduit de l'étoupe et de la mousse et on cloue la *nâye* dessus.

nâyeler, nâlier, „radouber au moyen de *nâyes*".

r(i)nayi, dans *Grandg.*, „radouber".

ranâyeter (La Gleize), *ranâyeler* (Grand-Halleux), „réparer" (un soulier en y mettant une *nâye*, pièce).

Le *D.L.*, 552b, explique *ranâyeter* par l'afr. *renaier* et cite à titre de comparaison, le nl. n a a i e n. Ces termes lg. représentent presque sûrement le mnl. n a e y i n g e, n e y h y n g e, „action de coudre, de réparer en cousant", puis „cette réparation elle-même" et le verbe n a e y e n, „coudre, réparer en cousant", cf. *Verdam*, IV, 2086. Le substantif n a e y i n g e est cité par *Verdam*, IV, 2088, par rapport aux travaux de cordonnier: s c h o e m e k e r s n e y h y n g e, „réparation de cordonnier". En nl. le *Wrb. Ned. Taal*, IX, 1345, connaît n a a i e n comme terme de batellerie (sous n a a i e n, b) „rattacher au moyen de cordes et de fils", et n a a i i n g, aussi comme terme de batellerie, „fixer deux parties, l'une sur l'autre". On y compare une bonne n a a ij i n g à des plaques de fer, fixées avec des crochets [1]). Comme terme de charpent. n a a i e n signifie,

[1]) M. Legros, *Le joug et la charrue en Ardenne Liégeoise, Mélanges Haust*, p. 276, cite à Jalhay, les *nôyes*, „deux larges ferrures qui protègent des ouvertures d'une mortaise dans l'age de la charrue". M. Legros décrit la construction de ces *nôyes*: „On recourbe les deux pointes de cette *nâye* pour les introduire dans les planches où l'on veut recouvrir une fissure ou un joint, de même qu'on cloue autour de l'age les prolongements recourbés de nos deux *nâyes*", et mentionne *nâye* à La Gleize, Faymonville, Grand-Halleux ..., au sens de „pièce à un soulier" (cf. *Mélanges Haust*, l.c., note 2).

„fixer au moyen de longs clous", *Wrb. Ned. Taal*, l.c., sous n a a i e n, 7. Ces sens spéciaux permettent de dériver des mêmes étymons mnl. les termes anc. fr. *naie, naye* (*Godefroy*, V, 464b) „étoupe" et „sorte de clou", *naier, nayer*, „étouper", aussi „enbondonner un tonneau" et *renaier, renayer* (*Godefroy*, VII, 17b) „reboucher, reclouer avec des *naies*" et „rebondonner un tonneau". Les exemples de *Godefroy* (un premier exemple dans l'oeuvre de Gautier de Coinci et plusieurs autres dans des pièces d'archives de la ville de Tournai, de 1410 environ) situent les mots afr. sans contredit dans le Nord. Une origine nl. semble donc fort probable.

Il est vrai que les sens spéciaux de ces mots comme terme de batellerie et de charpenterie sont attestés en fr. beaucoup plus tôt qu'en nl., mais en nl. ces sens se rattachent fort naturellement à n a a i e n, „coudre, réparer en cousant", qui lui a une origine ancienne et toute une famille germanique (cf. *Fr.v.W.*, 449). Le fait qu'il s'agit de termes de batellerie, est en faveur d'une origine nl.

nåye, f., terme rural, 1°. dans *Forir*, „laie, route étroite, ménagé dans un bois"; 2°. dans *Grandgagn.* et à Argenteau, Esneux, Tavier, „limite d'une coupe de bois"; 3°. à Sprimont „coupe-feu"; 4°. à Rotheux, Ellemelle, Fraiture en Condroz il signifie aussi „sentier de chasseurs pratiqué dans un bois lors d'une battue" et „sentier frayé par les tendeurs aux grives", cf. *D.L.*, 426 sous *nåye* et Edgard Renard, *Glanures Toponymiques* [1]).

D'après l'étude citée de M. Renard le sens primitif de *nåye* est „arbre marquant limite, borne limitrophe" et le mot provient du nl. n a g e l, „clou". M. Renard rattache à ce terme le toponyme *Lanaye*, lg. *al Nåye* [2]) et rappelle d'après *Grandgagnage* qu'au moyen âge on avait l'habitude d'enfoncer un clou (nl. n a g e l) dans le tronc de l'arbre servant de limite dans une forêt.

Les textes allégués par M. Renard [3]) montrent que l'emprunt date de l'époque du mnl. En mnl. on trouve pour nl. n a g e l les formes n a g e l, n e g e l, n a c h g e l, cf. Verdam, *Handwoordenboek*, p. 375.

nig'douye, „niguedouille, nigaud", se rencontre aussi en français dialectal de Givet, à Lille et à Metz, (cf. plus bas).

nikèt (1), dans la formule de berceuse: *nannez, poupå nikèt*, „dormez petit poupon".

nikèt (2), *a.* „hochement de tête de celui qui sommeille": *fé si p'tit nikèt*, „faire son petit somme de digestion". *b.* archaïque: „secousse".

nik'ter, dans *Remacle*, „secouer", „s'agiter".

Le lg. *nikèt*, „hochement de tête" se rattache au fr. *nique*, de *faire la nique* et à l'afr. *niquier, niquer* (*Godefroy*, V, 500a) et dérive probablement du mnl. n i c k e n, „faire un signe de la tête". *Kiliaen* traduit

---

[1]) *Bull. Top. Dial.*, p. 201—204.
[2]) Voir aussi le *D.F.L.*, p. 496.
[3]) Art. cité p. 203—204.

n i c k e par „nutus" (cf. *Gamillscheg*, 638a et Valkhoff, *Etude*, 195). *Godefroy*, l.c., connaît *niquet* ou *niqué* en rouchi et comme, d'autre part le terme n'est pas cité en malm., une origine mnl. pour le lg. *nikèt* est plus probable qu'une provenance all., que propose le *D.L.*, 429b.

Le deuxième sens de *nikèt* (2), „secousse" [1]), s'explique selon J. Haust par l'influence de *hikèt*. Il est possible que l'étymon nl. de *hikèt* (cf. cet article), le nl. mér. h i k, ait joué lui-aussi un rôle dans ce changement, puisque, par agglutination de la finale de l'article et par la chute du *h* initial, on dit en nl. mér. souvent d e n (h) i k pour d e h i k, „hoquet".

Le lg. *nikèt* de la formule de berceuse [2]) (cf. plus haut) pourrait s'expliquer selon J. Haust, comme tiré arbitrairement de *manikèt*, „petit homme" et aurait donc la fonction d'un suffixe diminutif, cf. Valkhoff, *Sur un suffixe flamand* .... (*Neophilologus*, XIX, p. 243—250).

Le premier élément du lg. *nig'douille* représente le fr. *nique* (cf. *Dauzat*, 500 et plus haut), devenu *nig'* par assimilation régressive. A Lille on cite *nicdoulle* (*Vermesse*, 348), à Metz on dit *niquedouille* [3]). Cette forme ne date que de la fin du XVIIe siècle et comme *nique*, *niquet* est surtout connu dans le Nord, le mot pourrait provenir de là. Les suggestions de M. Corin, *B.D.W.*, XVII, 101, l'all. N i c h t s t u e r, „fainéant", etc. sont purement hypothétiques.

niks, „rien".

Ce terme très rare provient selon le *D.L.* [4]) du flam. n i k s, autre forme très générale et populaire du nl. n i e t s, „ne... rien". M. Corin [5]) cite dans certains dialectes rhénans la forme n i x pour l'allem. n i c h t s „ne...rien".

Au fond le terme n'appartient pas vraiment au vocabulaire wallon. Comme en français [6]) on s'en sert en guise de plaisanterie et ceux qui s'en servent savent très bien que c'est un terme germanique.

nope, f., „nope" (terme technique, noeud, bourre, qui se forme sur le drap pendant qu'on le fabrique). Voir le *D.L.*, s.v., et le *D.F.L.* s. „bourre", „agglomérer" et „nope".

nopèdje, m. „action de noper".

---

[1]) Le rapport entre ces deux sens s'explique facilement: cf. l'attitude de celui qui s'endort: à chaque hochement de tête, il se réveille en sursaut.

[2]) Il est souvent hasardeux de faire l'étymologie d'un terme de berceuse. Ce qui importe dans les berceuses est le rythme. Cela explique qu'elles peuvent n'avoir aucun sens.

[3]) On explique *niquedouille* souvent par une combinaison plaisante de *nique* et *andouille*, cf. Dauzat, 500*b*. M. Bruneau y voit, avec plus de raison, une formation argotique plaisante, tirée de *nique* à l'aide d'un „suffixe" expressif.

[4]) 429*a*.

[5]) *Bull. Dict. Wall.*, XVII, 101.

[6]) Où l'on cite *nix* ou *nisco*, terme d'argot, *nisco brasico*, „pas de braise", (depuis, 1866), cf. *Larousse XXe siècle*, V, 91*b*. Dauzat, *Dictre Etym.*, 511.

noper, terme de draperie, „noper le drap"; au figuré: „avaler d'un trait" et „rosser".

nopète, „épincette pour noper".

nopeû, nopeûse, noperèsse, „éplucheur, -euse de drap".

noppier, „matelas fait de *nopes*", dans un inventaire verviétois de 1575 [1]).

En malm. on rencontre aussi *nope* [2]), *noper, nopé*, „propre" et „rusé", *nopémint*, „libre, ouvert", *nopète*, „épincette pour noper", que M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 154, rattache à l'aix., eup. n o p, n o p p e. J. Haust, *D.L.*, 431, rattache les mots lg. au nl. n o p.

La présence de *noper* et *noperèsse* en fr. dès le XVe siècle (*Godefroy*, V, 527), les attestation en lg. depuis le XVe siècle également et la prospérité de l'industrie drapière, qui explique ces emprunts, dans les Flandres, dès le XIVe siècle (cf. entre autres Valkhoff, *Etude*, p. 25—26) recule cet emprunt jusqu'à l'époque du mnl. (voir J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 441). Aussi M. Valkhoff, *Etude*, 196, qui cite également le wall. *nope* [3]), *noper, nopète*, a-t-il rattaché le fr. *nope, noper, nopeur, nopeuse*, (on trouve aussi le verbe *énoper*, cf. nl. u i t n o p p e n) au mnl. n o p p e, n o p p e n, n o p p e r, n o p p e r s e, ou n o p s t e r, cf *Verdam*, IV, 2539 qui décrit aussi le procédé du noppage et *Wrb. Ned. Taal*, IX, 2152 et 2161.

O

obsat, obsatte, „plan, projet séditieux, complot", a été signalé à plusieurs reprises dans des textes anc. lg. depuis le début du XVe siècle, cf. *Régestes de la cité de Liège*, IV, Glossaire Philologique de J. Haust p. 530. J. Haust, *Gloses liégeoises* [4]), II, p. 336, *Album Verdeyen*, 228.

J. Haust (*Glossaire des Régestes*, l.c.) a expliqué ce terme par le nl. o p z e t, „dessein, projet". Il est curieux d'observer que le terme a été altéré a plusieurs reprises en *obstattes* (*Régestes . . .*, IV, p. 186), *obstade obstat* (J. de Stavelot, cf. Haust, *Album Verdeyen*, l.c.). Comme par ailleurs les attestations de *obsat* ne sont pas tellement fréquentes on se demande s'il ne vaudrait par mieux partir du nl. o p s t a n d, „révolte". Le nl. o p z e t signifie „projet, intention", mais ne contient point l'idée de „sédition", tandis que o p s t a n d, „révolte" a fort bien pu prendre, par l'intermédiaire de „conspiration", le sens de „projet séditieux". La réduction du groupe consonnantique p s t — est normale.

---

[1]) Publié en 1904 par J. Feller, voir J. Haust, *Gloses liégeoises*, II, *Annuaire de la Comm. Communale de l'Hist. de l'Anc. Pays de Liège*, III, p. 351 et 353.

[2]) A La Gleize le terme a disparu actuellement, mais M. Remacle le mentionne dans un texte de 1717, cf. *Un inventaire de mobilier en 1717, Bull. Top. Dial.*, XII, p. 354.

[3]) Le mot est assez répandu dans le Nord. M. Bruneau connaît à Givet *des nopes*, „laine de qualité inférieure que l'on met dans les matelas".

[4]) M. Legros se demande s'il ne faut pas plutôt y voir une influence du latin d'église: (*nihil*) *obstat*.

ocsô, oksô, m., terme archaïque, „barrique" (de genièvre).

A l'étymon nl. o k s h o o f d, „barrique" cité comme indication par le *D.L.*, 437, on peut préférer la forme nl. mér. o c k s h o o d ou o g s h o o d, cité par *Kiliaen*, à cause de l'absence du *f* non final, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 84. On retrouve le terme en malm. *ocsô* (Warland, o.c., 155). Le mot nl. est formé probablement d'après l'anglais h o g s - h e a d attesté depuis 1370, et s'est répandu sur le continent en partant de Bruges, qui était l'entrepôt du commerce de vin. L'allem. o x h o f t dérive également du nl. (cf. *Kluge*, s.v.).

En parlant d'un pochard, on dit en lg. *il èst plin come in-ocsô*. La même comparaison se trouve à la base de cette phrase nl., citée par le *Wrb. Ned. Taal*, X, 109: H ij w i l d e w e l, z'n o x h o o f t v o l e n z'n g a s t e n d r o n k e n z i e n, „Il aimerait voir son *ocsô* rempli est ses hôtes (pourtant) ivres."

orvede, oirvede, oirviede, „réconcilation en justice", „cessation des hostilités", „renonciation à toute vengeance" se rencontre dans des textes anc. liégeois depuis 1376 [1]). Pour l'anc. fr. *orvede, orveyde, orveile*, cf. *Godefroy*, V, 647.

Le terme a été rapproché par J. Haust, l.c., du moy. all. o r v ē d e, all. U r f e h d e et par J. Gessler [2]) du flam. o e r v e d e. *Verdam* [3]) connaît en moy. nl. les formes o r v e d e, o o r v e d e, o i r v e d e, o r e v e d e, etc., au sens de „renonciation à toute hostilité".

P

pâdrome, pâdrone, Stoumont, La Gleize, Malmedy, *pârdône*, Stavelot, nom de plante, „patience, parelle" (Rumex Patientia), a été rapproché dubitativement du nl. p a a r d par l'abbé Bastin [4]), à cause du nom flamand pour la même plante p e e r d e s u r k e l, p e e r d e w e u r t e l, cf. aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, XIII, 180. L'identité de la plante indiquée par les noms lg. et flam. laisse en effet rêveur. Ce qui étonne dans les termes lg. c'est le *â* initial. Les dialectes nl. mér. disent en effet tous p e r d ou p e e r d pour le nl. p a a r d, „cheval". En mnl. les formes p e r t, p e r d, p e e r t, p e r e t sont également plus fréquentes que les termes par *-aa-*, cf. *Verdam*, s.v.

pake, dans *teûle di pake*, „serpillière", „toile d'emballage", *fi de pake*, „fil d'emballage", etc.

---

[1]) Cf. J. Haust, *Glossaire des Régestes de Liège*, I, 567, II, 222, et *Glossaire des Chartes Confisquées ...*, 492.

[2]) *Mélanges Haust*, 199.

[3]) V, 2016.

[4]) J. Bastin, *Les Plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*, Collections *„Nos Dialectes"*, nr 8, Liège, 1939, p. 171.

pakèt, paquèt, „paquet". Aussi dans des expressions comme: *fé s' pakèt, risquer l'pakèt; elle a l'pakèt,* „elle est enceinte".

paketer, dans *Forir,* „paqueter, mettre en paquet". Voir aussi le *D.F.L.*, sous „paquet", „paqueter", etc.

pak'hûse, voir cet article.

Le *D.L.*, 451a, rapproche le lg. *pake* du nl. p a k, „paquet". A cause de l'ancienneté relative des mots correspondants en fr. et en picard (cf. plus bas), ces termes lg. dérivent plutôt du mnl. p a c, p a c k, „balle, paquet, faisceau", attesté déjà au XIIe siècle (*Verdam*, IV, 52). *Kiliaen* traduit p a c k par „fascis, sarcina". Le fr. *paquet* et ses dérivés (*paquet*, depuis 1449) se rattachent, à cause de l'anc. picard *pacque, paquier, paquer,* „empaqueter" attestés depuis le début du XVIe siècle dans la région picarde et flamande [1]), à la même source mnl., qui a donné aussi le moy. angl. p a c k e, angl. mod. p a c k, le b.all. p a c k et l'all. P a c k e n. Selon le *N.E.D.*, s. p a c k, et *Kluge*, 429, il s'agit d'un terme de l'industrie drapière flamande du XIIe et du XIIIe siècle p a c ou p a c k, qui a indiqué primitivement des balles de laine non-emballée.

M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 155, cite en malm. *pake, pakèt,* mêmes sens que les termes lg., *èpaketer* „empaqueter", *dupaketer* „déballer"; *su paki,* „manger beaucoup", *su forpaki* [2]), „manger trop". En lillois on trouve encore *pacq,* „certaine quantité de marchandises liées ensemble sans être emballées". *Vermesse*, 364, cite ce mot dans une ordonnance des magistrats de Lille du 10 février, 1693: Un *pacq* de peaux puantes . . . un *pacq* de liège . . . un *pacq* corde de wede.

Les analogies entre l'emploi de ces mots en lg. et en nl. mér. sont nombreuses et précises. Le lg. *teûle di pake* „serpillière" se dit en nl. p a k l i n n e n (l i n n e n = fr. „toile") ou p a k l a k e n, depuis *Kiliaen* qui traduit p a c k - l a e c k e n par „segestre, segestria: involucrum mercium". Au lg. *fi de pake* correspond le nl. p a k d r a a d (d r a a d = fr. „fil"), p a k g a r e n; au lg. *awèye de pake* le nl. p a k n a a l d (*naald* = fr. „aiguille") depuis *Kiliaen* p a c k n a e l d e, „acus qua sarcinae et fasces mercium consuuntur et compinguntur". L'emploi du lg. *pakèt* par rapport au fardeau d'une femme enceinte, se retrouve pour le nl. p a k cf. *Wrb. Ned. Taal*, XII-I, 160. *Rutten* cite l'expression e e n p a k o p h e b b e n, „être enceinte", cf. aussi *Antw. Idioticon*, Z e i s v a n h e u r p a k a f, „elle a accouché". Le sens „manger" du malm. *su paki* et *su forpaki* se retrouve pour le nl. p a k k e n, cf. le *Wrb. Ned. Taal*, XII-II, 182, s. p a k k e n, 4°. Le nl. dit aussi: z i c h v o l p a k k e n, „manger beaucoup".

pak'hûse, dans Forir et Hubert, f. „remise servant de magasin". On

---

[1]) Cf. Bloch II, 124*b*.

[2]) Voir l'art. *for-*.

rencontre le terme dans un texte de 1590 à Bouvignes [1]) et *paxhuse* dans un texte de 1751 [2]).

Ce mot archaïque se rencontre aussi en picard *pacus*, „magasin, lieu de dépôt des marchandises" et „tas de moellons d'environ trois mètres de largeur sur deux mètres et demi de hauteur". *Vermesse*, 364, le cite dans une ordonnance des magistrats de Lille du 14 Juillet 1591, où il est orthographié *pachus* [3]).

J. Haust, *D.L.*, 451, rapproche le mot lg. du nl. p a k h u i s, „magasin, entrepôt". M. Verdeyen, *Comment connaître . . . .*, fait observer que le *-û-* du terme lg. postule une origine ancienne ou dialectale. C'est en effet à une forme p a k h u u s ou p a k - u u s qu'il faut penser. D'ailleurs c'est de cette manière qu'on prononce le mot dans la plupart des dialectes nl. mér. En nl. le mot est attesté depuis *Kiliaen*, qui traduit p a c k h u y s par „promptuarium mercium, horreum, apotheca". Bien que *Verdam* ne cite pas le mot en mnl., on peut admettre, en raison des attestations anciennes en lg., avec beaucoup de vraisemblance qu'il a dû y exister et se prononcer par *-u-* dans les provinces méridionales. Le terme appartient à la même catégorie de mots que *pake* (cf. cet article) et provient probablement de la côte flamande, où le commerce florissant du moyen-âge faisait abonder dans les villes commes Bruges, Gand, Anvers et ailleurs, les grands entrepôts, qui ont dû y jouer un rôle important. Comme le lg. *pake*, le terme *pak'hûse* [4]) a donc probablement une origine relativement ancienne et remonte à un type mnl. et mér. p a c - h u u s.

Voir aussi Haust, *B.D.W.*, 1912, 118; Corin, *B.D.W.*, XIX, 67; Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 91.

pane, f., „tuile": *dès rotchès panes*, „des tuiles rouges"; *on teût d'panes* „un toit de tuiles".

pan(e)ter, „couvrir (un toit) de tuiles".

panetèdje, m., „action de paneter"; „résultat de cette action".

pan(e)terèye, „tuilerie".

paneteû, „couvreur en tuiles".

paneti, „tuilier, ouvrier qui fait des tuiles"; Hubert „couvreur en tuiles".

Le mot *pane* est très répandu dans les dialectes du Nord. On le rencontre

---

[1]) Cf. Maurice Yans, *Règlements et Privilèges des XXXII métiers de la Cité de Liège*, X, *Les Porteurs*, Liège, 1943, p. 156—157 (*Glossaire Philologique* de J. Haust, p. 196).

[2]) Voir E. Renard, *Expressions Tautologiques*, *Mélanges Haust*, p. 341.

[3]) Pour un sens tout à fait spécial („monceau de terre grasse, mélangée avec du fumier ou de la chaux...", „fumier, endroit où l'on dépose les immondices") que le terme a pris dans les parlers de l'Ouest, voir J. Haust, *B.D.W.*, VII, p. 118, sous *bacûs*. Cette évolution s'explique d'ailleurs fort bien. En parlant d'un appartement où règne le désordre on dit en zél.: 't i s n e t e e n p a k u u s, littéralement „on dirait un *pak'hûse*". Voir aussi la note de M. A. Henry, *Dial. b. Rom*, VI, 177, que nous n'avions pu consulter avant la rédaction définitive de notre notice.

[4]) Pour la qualité du *-h-*, cf. *L.* Remacle, *H.*, p. 66, note.

en malm. *pane* [1]) „tuile", en nam. *pane* „tuile" (*Pirsoul*, 347), en montois *panne* „espèce de tuile" *Sigart*, s.v., en valenc. *panne* „tuile en terre cuite" *Hécart*, 336), en lillois *panne* s.f. „tuile en terre cuite, dont une partie est creuse et l'autre bombée alternativement sur sa longueur" (*Vermesse*, 367), en boulon. *panne* „tuile" (*Haigneré*, 426), en fr. bruxellois *panne* (Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 91). Littré dit (sous *panne*, b) que ce mot, au sens de tuile, est connu dans tout le Nord. La forme de tuile qu'il décrit est exactement celle des tuiles néerlandaises. Le *N. Lar.*, *I*, cite *panne* „tuile faîtière double rappelant la forme d'un s couché".

Selon Behrens, *D. Spr.*, 86, ce mot *panne* dérive du mnl. p a n n e du même sens.

D'après M. Valkhoff, *Etude*, 198, qui rattache le mot au nl. p a n „tuile", on n'a pas besoin de penser au mnl., parce que „les tuileries des terres d'alluvion du cours inférieur de la Meuse et du Rhin et de leurs affluents sont célèbres". Le *R.E.W.*, 6204, met le wallon p a n „tuile" sous le latin „*pannus*", „morceau d'étoffe, lambeau", cf. aussi *R.E.W.*, 6199. Pour J. Haust, *D.L.*, 454, le mot provient du même radical latin que le fr. *pan* et le lg. *panê*, *panelet* qu'il range avec le fr. *panneau*, anc. fr. *panelet*, sous le latin *panellus*. Mlle Wind, l.c., attribue le fr. belge *panne* „tuile" [2]) au mnl. p a n n e et M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 156) croit que le malm. *pane* dérive du nl. p a n, plus anciennement p a n n e [3]).

La répartition indiquée plus haut situe le mot incontestablement dans le Nord, cf. aussi la remarque de Littré. Comme l'a fait remarquer déjà M. Valkhoff, l.c., l'importance des tuileries nl. fait déjà penser à un emprunt au nl. On lit dans Pierre Chabat, *La brique et la terre cuite. Etude historique de l'emploi de ces matériaux* (Paris, 1881): „Dans quelques provinces du centre de la France, telles que le Nivernais, le Poitou, on fabriquait des tuiles en forme d'écailles dès le commencement du XIIIe siècle. Dans les Flandres à partir du XVe siècle, la tuile en *S*, dite *tuile flamande*, encore en usage de nos jours, était généralement employée" (p. 65) [4]).

Le même ouvrage (p. 63) mentionne qu'au XVe siècle les Flamands ont été célèbres notamment en Angleterre comme constructeurs d'usines. Tout cela rend une origine nl. évidente. Le terme „tuile flamande" indiquant dès le XVe siècle l'espèce de tuile appelée aujourd'hui *panne*, il faut admettre que l'emprunt du mot date du dernier siècle de l'époque mnl.

Voir Behrens, *D.S.*, 86; Valkhoff, *Etude*, 198; *R.E.W.*, 6204; *D.L.*, 454; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 156.

---

[1]) Cité par M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 156, d'après le témoignage unique de *Sciuc*. En réalité le malm. dit *tûlê* comme le reste de l'ardennais, voir le *D.F.L.*, 470.

[2]) Employé surtout en bruxellois.

[3]) Selon *Fr. v. W.*, 487, le nl. p a n est emprunté au lat. vulg. (*Panna, pannus*). Comme le h. all. dit P f a n n e, ces mots ont dû entrer en germ. de très bonne heure, en tout cas avant la mutation consonnantique dite haut-allemande (p-> p f). Kluge met cette mutation consonnantique entre le IVe et le VIIIe siècle.

[4]) Cf. aussi Viollet le Duc: *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, s. *tuile*.

pâne, ardenn., à La Gleize, à Stavelot; à Spa on dit *plâne*, f. „chiendent".

M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 156, rattache le mot au brab. p a a n plutôt qu'au flam. p e e n (*D.L.*, 454b). p a a n, nom populaire au Brabant pour le „triticum repens" est cité par l'*Antw. Idioticon* et par *Hoefft.* L'*Antw. Idioticon* cite aussi les composés p a a n a k k e r, „champ couvert de chiendent" et p a a n b o e r, „fermier, dont les champs abondent en chiendent", cf. aussi le *Wrb. Ned. Taal*, XII-I, 32.

panikène, cité par *Grandg.* et *Forir;* à Verviers on dit *palikène*, f., „poêlon de terre cuite". Voir aussi le *D.F.L.*, sous „poélon".

C'est le nl. mér. p a n n e k e, diminutif de p a n, „poêle, casserole". Pour le *-i-* cf. nl. m a n n e k e > lg. *manikèt*, nl. p o t t e k e — lg. *potikèt*. Voir aussi *D.L.*, 455 et Valkhoff, *Sur un suffixe flamand . . ., Neophilologus*, XIX, 243. En fr. bruxellois on connaît aussi *panne*, „poêle à frire", que Mlle Wind, (*Neophilologus*, 1937, 91), a rattaché au mnl. p a n n e, de même sens.

pape, f., „papin, bouillie" (pour petit enfant), dimunutifs enfantins: *papape, papa.*

papin, „bouillie épaisse" et cataplasme.

papinès, -èsse, dans *Grandg.* et *Forir*, „pâteux, mollasse et fade".

Ces termes sont très répandus dans tout le Nord: montois *pape, papin, papinasse* (*Sigart*, 274); namur. *papiase, papin, papiner* (*Pirsoul*, 348); rouchi *papin* (*Corblet*, 506), à Valenciennes *papin, papéner*, „coller, enduire de papin", *empapiner* (*Hécart*, 337); givetois *papin*, (*Waslet*, 190); boulonnais *papin, papinée, papiner* (*Haigneré*, 427). M. Bruneau connaît *papin*, „bouillie" et „cataplasme" en français dialectal de Givet.

Selon *Gamillscheg*, 667, et le *D.L.*, 456, ces mots dérivent du latin *pappare*, „manger". Mlle Wind, *Neophilologus*, XX, 91, préfère l'étymon nl. p a p, „bouillie", à côté duquel le nl. connaît p a p p e r i g, „pâteux" et p a p p e n, „coller, enduire de cataplasmes". Si ces termes nl. sont réellement des formations onomatopéiques d'origine germanique, comme l'admet dubitativement *Fr.v.W.*, la présence de tant de formes dans les dialectes septentrionaux indique sans doute une influence des termes nl. M. Van Haeringen, *Fr.v.W., Supplément*, 124, fait observer, d'après Frings, *Germ. Rom.*, 182, que la répartition du mot dans les dialectes de la Rhénanie plaide en faveur d'un emprunt du nl. p a p aux langues romanes. En somme une provenance néerlandais des termes cités semble possible, mais l'ensemble des termes germ. et rom. demande une étude plus approfondie.

pascheppe, parsquieppe, „certain type de bateau", (qui pouvait naviguer sur la Meuse, l'Ourthe „et autres rivières sauvages"), a été cité par *Godefroy*, s.v. *pasieppe*, sous différentes formes: *parsquieppe, paeskeixes* (*-eipes* selon J. Haust, *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, 1945, p. 418—419), *pasqueppe, paescheppe, pasquettes, pasqueps, paschepe, pasieppe*. On cite

encore la forme *pasqueyte* dans un compte communal de 1544 (Bon. A. de Moreau, *Une épidémie de peste à Bouvignes (Automne 1544)*, Namurcum, 20ième année, 1943, p. 141 [1]). — Le mot est surtout liégeois, quoique sa présence à Bouvignes atteste qu'il a pu être d'un emploi un peu plus étendu dans la vallée de la Meuse. Son premier exemple se trouve dans un texte lg. de 1510. D'un passage d'un acte des Archives de Liège il résulte qu'il s'agit d'une espèce de chaland [2].

Selon J. Haust, l.c., le terme dérive du nl. *p a s s c h i p, dans lequel p a s serait, d'après une hypothèse de M. Pauwels une forme dialectal de p è s, pour nl. commun p e r s (du français *perche*). Un *p a s s c h i p aurait donc été „un bateau propulsé au moyen d'une perche". L'inconvénient de cette étymologie était que le terme néerlandais en question n'était pas attesté. Or on trouve dans des documents d'archives de Venlo du XVIième et de Maestricht du XVIIIième siècle la forme p a e t s c h i p [3]. Le mot désigne un bateau découvert, plus petit que le „hoogaers" et pouvant contenir 150 ou 200 sacs de sel avec une ou deux „charges". On s'en servait habituellement en amont de Venlo, ce qui semble indiquer que c'étaient des bateaux à fond très plat. Le *Wrb. Ned. Taal*, XII-I, 110b, connaît le mot sous la forme p a a t s c h i p depuis le XVII ième siècle pour le Limbourg. Verdam ne le cite pas pour le mnl. La forme p a a l s c h i p, qui est rare d'après le *Wrb. Ned. Taal* (XII-I, 31), est considéré comme une faute d'orthographe. Le *Wrb. Ned. Taal*, l.c., n'allègue d'ailleurs aucune preuve pour justifier cette dernière supposition, ce qui est d'autant plus étonnant qu'on renonce à expliquer l'élément p a a t- dans p a a t s c h i p.

Comme p a a l littéralement „pieu" peut prendre des sens qui se rapprochent de „perche", il serait peut-être possible de voir dans p a a l s c h i p le „bateau propulsé au moyen d'une perche". Quant à p a a t s c h i p, p a e t s c h i p on pourrait y voir l'influence de p a t u n e autre nom servant à désigner la même espèce de bateau [4].

En tout cas p a e t s c h i p semble bien l'étymon du terme lg. en question. Le fait qu'il s'agit d'un bateau à fond très plat explique que les transports par *pasqueyte* aient pu arriver jusqu'à Bouvignes. Le *-t-* devant *s* a dû disparaître déjà dans la prononciation du mot néerlandais, ce qui nous ramène en somme à la forme *p a s s c h i p supposée par M. Pauwels. Il s'agit évidemment d'un emprunt oral.

---

[1]) Cité d'après le compte-rendu d'E. Legros. *La Philologie Wall.* en 1945, *Bull. Top. Dial.*, XX, 294.

[2]) Les textes cités par *Godefroy* ne permettent pas de déterminer avec précision la forme de ces bateaux. Probablement il s'agit de bateaux relativement petits, capables de passer sur des endroits peu profonds.

[3]) Voir Th. L. M. Thurlings, *De Maashandel van Venlo en Roermond in de 16e eeuw, 1473—1572*, Amsterdam, H. J. Paris, 1946, p. 130 et suiv.

[4]) Thurlings, l.c.

patch, (onom.), désigne le bruit d'un corps qui tombe: *—! vo-l'- la so s'cou,* „vlan! le voilà sur son derrière"; — d'un coup dans l'eau: *fé — è l'êwe* (cf. *pitchpatch*).

patch, s.f., tape: *il arè 'ne — so s'cou.*

patch'ter, patauger, barboter (dans l'eau): *l'éfant patch'têye divins tos lès potês.*

platch, onom. imitant le bruit d'une flaquée de liquide, d'un corps mou qui tombe (cf. *clatch, flatch, plitch-platch*).

platch'ter, 1. patauger dans l'eau, dans la boue (*flatch'ter*), aussi au figuré. 2. faire des façons, des bassesses pour flatter quelqu'un (avec influence de *plaki,* coller, également d'origine germ., cf. nl. p l a k k e n); — avec beaucoup de dérivations: *platch'tèdje, platch'terèye, platch'teû, platch'teûze, platcherèsse, platch'têyerêsse, platch'trê.*

L'absence de tous ces mots dans les autres dialectes du Nord et la présence de formations analogues en nl. et en all. rend une influence germanique assez probable. L'emploi de l'interjection et du subst. *patch* correspond exactement à celui du nl. p a t s (autres formes p a t c h, p a t s j) cité par le *Wrb. Ned. Taal,* XII-I, 833, cf. aussi les formes de Hasselt p a t s, p a t s j, alléguées par M. Grauls, *Bull. Top. Dial.,* VIII, 103. Schrijnen *De Isoglossen van Ramisch in Nederland,* p. 48, circonscrit le territoire de *—š* par une ligne qui passe de Herkenbosch à Ohé-en-Laak. Les formes de Maestricht, foyer de culture, présentent un caractère double, mais le reste du Limbourg du Sud a des formes par *—š.* M. Roukens, *Wort- und Sach-Geographie in Niederländisch-Limburg,* Teil I, A, p. 194, constate à propos de p a t s j (casquette) et m u t s j également le passage de *ts* (final) > *tsj.* L'all. p a t s c h (*Rhein. Wrtb.,* VI, 570, *Grimm,* VII, 1306) convient moins bien à cause de l'absence du terme en malm. D'autre part le verbe *patch'ter* a exactement le sens de l'all. p a t s c h e n (cf. *Grimm* et *Rhein. Wrtb.,* l.c.), que le nl. p a t s e n n'a qu'approximativement, tandis que les formes par *pl—* attestent aussi une influence all. Ces verbes ont pu donner à leur tour naissance à l'interjection *platch* sous l'influence de *patch.* Les nombreuses variations *cl—, fl—* et l'alternance *i — a* s'expliquent par le caractère onomatopéique et la valeur affective de ces mots. Il y a lieu d'admettre pour tout ce groupe une influence simultanée du nl. et de l'all.

pawène (arch.), 1. s.f. „main gauche", *djouwer al —;* 2. adj. „gaucher, -ère": *il (ou èlle) èst —.*

J. Haust (*Romania,* XLIII, p. 434—436 et *Etym.,* 190) rattache le mot à l'afr. *poue, poe* (*Godefroy,* VI, 241a) avec le suffixe *-ène* à valeur diminutive et péjorative. Le *R.E.W.* (s. *pauta*) met le terme sous le francique p a u t a, mnl. p o t e. *Kluge,* 443, au contraire se demande si les mots germ. (all. P f o t e, nl. p o o t) ne sont pas d'origine romane et *Fr.v.W.,* 516, admet pour le nl. p o o t la même origine (obscure) que pour l'afr. *poue,* tandis que Frings, *Germ. Rom.,* 179, constate que l'aire

géographique des termes germaniques ne plaide pas contre une origine romane.

Le mot *pawène* se retrouve en nam. (*Pirsoul*, 35a) et en givetois (Bruneau, *Enquête*, I, 432) toujours dans un sens défavorable, cf. givet. *yèsse pawène des deux mains*, „être fort maladroit" (*Waslet*, 194). Son seul rapport avec le nl. p o o t est que celui-ci, au sens de „main" bien entendu, est également d'un emploi péjoratif. Il n'appartient au fond qu'au langage grossier (cf. *Wrb. Ned. Taal*, XII-II, 3390—99, *Verdam*, IV, 617). Cependant *Teirlinck* (II, 467), qui donne beaucoup d'exemples de p o o t, s l i n k e p o o t, au sens de main, ne cite pas un seul exemple où p o o t à lui seul indique la main gauche. Il semble donc que même s'il y a rapport entre le lg. *pawène* et l'afr. *poue* (bas francique p a u t a, mnl. p o t e, selon *R.E.W.*, l.c.), ce développement est propre au wall. On peut faire remarquer encore que l'emploi de la main gauche est toujours flétri par le peuple, cf. les rimes de *Teirlinck*, l.c.: S l i n k e p o o t, d e d u v e l i s d o o d pour se moquer des gauchers, ce qui explique le sens et le caractère dépréciatif du terme lg. Pourtant phonétiquement un rapport direct entre le nl. p o o t, mnl. p o t e et le mot lg. semble exclu. Voir aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 15.

Pour le lg. *pôte*, „patte", fr. *pote* (*main pote*), „gonflée" (mnl. p o t e, nl. p o o t), cf. l'article *pôte*.

pèhe-vèdje, „ligne de pêcheur".

La formation de ce terme a été comparé à celle du nl. v i s (c h) l ij n par M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, p. 107. On sait que le problème des calques syntaxiques est encore loin d'avoir trouvé une solution définitive.

pêke, quelquefois *péke*, f., „poix, substance résineuse" servant à couvrir les joints après le calfatage: *dè goudron qu'èst souwè come dèl* —.

pêkî, *pêk'ter*, „poisser", terme de batellerie, mettre de la poix sur les joints après le calfatage.

Le subst. existe aussi en nam. *pêke*, substance noire et résineuse. (*Pirsoul*, 358). Comme le nl. p e k, mnl. p e c, le fr. *poix* remonte au latin *picam* mais à cause du *k*. final et de la voyelle *-ê-* il est impossible de rattacher le lg. *pêke* à la même source, dès lors le nl. p e k, mnl. p e c, convient le mieux. Une forme secondaire en nl. p i k (pron. p é k) rend compte du lg. *péke*. L'absence du mot en malm. rend une origine all. (p e c h) moins probable. En outre les Liégeois ont dû avoir recours aux Hollandais pour la construction de navires. Or le mot lg. est un terme de batellerie qui s'applique surtout au calfatage et que les bateliers hollandais de la Meuse ont pu introduire à Liège. Les verbes *pêkî*, *pêk'ter* ont pu se former en lg. d'après *pêke*. Il est possible aussi qu'on les ait tirés du nl. p e k k e n de même sens.

Voir aussi *Fr.v.W.*, 495a; *D.L.*, 407b; ci-dessus l'article *hårpih*.

pèkène, *Lobet,* f., jet, ustensile de brasseur, „espèce de timbale dont on se sert pour jeter l'eau ou les matières dans le bac", a été mentionné par Lobet à Verviers.

L'usage de ce mot comme terme de brasserie fait penser au nl. b e k k e n, également terme de brasserie. Aussi J. Haust a-t-il proposé cette étymologie (*D.L.*, 467b). La syllabe finale s'explique facilement par le déplacement de l'accent, cf. le lg. *-kène* pour le suffixe diminutif nl. -'k e n également inaccentué. Pourtant l'all. B e c k e n a le même sens que le mot nl. L'initiale sourde du terme lg. fait même penser à une prononciation all. du *b-* initial. D'autre part le malm. ne connaît pas le mot et en plus n'offre pas d'exemple du passage all. *b—* wall. *p—* (cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 64). La situation géographique de Verviers ne permet pas non plus de conclure définitivement. En somme un emprunt au nl. semble probable à cause de l'usage comme terme de brasserie, mais une influence all. n'est pas exclue.

Voir Haust, *Etym.*, 191, *D.L.*, 467b, *Bull. Top. Dial.*, X, 441, Corin, *B.D.W.*, XVII, p. 44.

pènin ou **fènin,** cités tous les deux par *Forir;* dans l'expression *çoula n'vât nin on—*, „cela ne vaut rien". M. Legros a noté à Beaumont—Stavelot *i loukèt à on pèni,* „ils sont avares". *Godefroy,* VI, 83c, cite *penninc* en anc. picard déjà dès 1281 à S. Omer. Behrens, *D.S.*, 65, dérive ce mot du mnl. p e n n i n c, *Verdam,* IV, 246, cf. aussi Valkhoff, *Etude,* 199. C'est probablement à la même source que se rattache le lg. *pènin.* En mnl. le mot a déjà le sens de „pièce de monnaie en général" et le *Wrb. Ned. Taal,* XII-I, s. *penning,* cite le mot au sens de „petite pièce de monnaie de faible valeur"; g e e n p e n n i n g équivaut à „ne...rien", cf. plus haut l'exemple de *Forir.* La forme *fènin* se rattache à l'all. P f e n n i n g, cf. aussi Warland, *Gloss. und Gramm.*, 97 et 156.

Voir Behrens, *D.S.*, 65; Valkhoff, *Etude,* 199; *D.L.*, 264b.

pétèrmane, „habitant de Louvain" et „bière de L.", dérive du nl. mér. p e t e r m a n, „habitant de Louvain", cf. Warland, *Gloss. und Gram.*, 156.

pice-bin, „avare, ladre" (littéralement „pince-bien").

pice-crosse, „pince-maille" (litt. „pince-croûte) (cf. aussi *pice-cou* cité par *Forir*).

M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 114, et M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII-III, veulent mettre le premier terme de ce mot en rapport avec le nl. mér. (brab., flam., limb.) p i t s e n, p i e t s e n, „pincer", cf. *Wrb. Ned. Taal,* XII-I, 2029, et *Rhein. Wrtb.*, VI, 893 s. p i t s c h e n III. Il semble bien qu'il existe un certain rapport entre les formes german. et les termes romans cités par le *R.E.W.* sous *pinctiare,* qui serait d'origine onomatopéique.

Pour expliquer le lg. *pice-bin,* on peut faire remarquer que le fr. se sert de *pincer* de la même façon que le lg. de *pice,* cf. *pincemaille.* En outre

une telle formation est normale en lg.; *croke-pènin, crèsse-pènin*, etc., cf. le *D.F.L.*, sous „avare". En nl. le verbe p i t s e n entre dans le groupe de verbes se terminant par plosive + *sen*, dont la sonorité finale a suivant Overdiep (*Stilistische Grammatica*, § 61, 62) une valeur symbolique de caractère onomatop. et qui subissent phonétiquement et sémantiquement les altérations les plus diverses.

En somme un rapport entre le lg. et les formes germ. n'est pas exclu, mais actuellement il est impossible de déterminer la nature de ce rapport. Le lg. *picî* correspond au fr. *pincer*.

pihe-pot, m., „vase de nuit, pot de chambre", ironiquement le mot se dit pour „bibelot", cf. *D.F.L.*, s.v.

M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 156 cite le terme aussi à Malmedy. A cause de la présence du mot en picard, *piche-pot* et en rouchi *pispot* c'est plutôt le nl. p i s p o t ou p i e s p o t que l'all. P i s z p o t t, „vase de nuit".

Le terme existe déjà en mnl. p i s p o t, cf. *Verdam*, VI, 384. *Vermesse*, 382, connaît *piche-pot* à Lille et mentionne que la rue des *Quinze-Pots* à Lille, s'appelait autrefois, rue des *Quinze-Pisse-Pots*. Le mot est assez répandu dans le Nord de la France. On rencontre *pisse-pot* aussi en français dialectal de Givet, où le contenu du vase de nuit se dit *pisse-potée*, cf. Bruneau, *Enquête*, II, 157. Voir J. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 112.

pike, „extrêmement salé", dans *salé come ine pike*, „salé à l'excès, comme de la saumure", cf. *D.L.*, sous *pike*, 3, et le *D.F.L.*, s. „saler".

C'est le même mot que l'anc. lg. *peke*, (depuis 1391), s. f., „saumure" que J. Haust [1]) a rapproché du nl. p e k e l. Le terme s'est dans doute répandu par le commerce de hareng et provient comme le fr. *pec* [2]), depuis le XVe siècle, „fraîchement salé" (en parlant de hareng), du mnl. p e k e l, p e e c k e l „saumure", voir *Verdam*, s.v., cf. nl. p e k e l h a r i n g, „hareng salé".

pilèt, signalé seulement à Waremme, dans: *in-êr èt dès pilèts* cf. *D.L.*, 721, *D.F.L.*, 217 [3]). C'est le nl. mér. p i e l, nl. p i j l (*D.L.*). On sait que le tir-à-l'arc a été et est en honneur des deux côtés de la frontière linguistique. Les fêtes qui ont lieu à l'occasion des concours réunissent souvent Wallons et Flamands. C'est ce qui explique l'emprunt de ce terme. Voir aussi J. Herbillon, *B.D.W.*, XIX, p. 160. Ajoutons que la forme p i e l se trouve à côté de p i j l, plus récent, en mnl. cf. *Verdam*, s.v.

pî-sinte, f., „sentier" (surtout à l'ouest à partir de Huy).

---

[1]) J. Haust, *Glossaire Philologique*, des *Chartes Confisquées aux bonnes villes du Pays de Liège ... après la bataille d'Othée*, p. 493.

[2]) Cf. A. Dauzat, *Dictionnaire Etymologique*, 4e éd., p. 542.

[3]) M. Legros connaît *pelèt* [*pœlè*] à Neerheylissem et Opheylissem. Le terme se rencontre donc surtout dans quelques localités voisines de la frontière des langues.

Le mot se rencontre en ancien fr. depuis 1320 sous la forme *piessente*. C'est d'après le *Coutumier Général* cité par P. Barbier, *Miscellanea Lexicographica*, X, 20, „un chemin qui n'est submis à tous usages et doit contenir deux pieds et demy . . .". Cette réglementation de la largeur du chemin montre qu'il s'agit probablement d'un terme de droit, qui désigne une servitude bien déterminée de passage. A la campagne zélandaise et flamande ces sentiers, qui traversent des domaines particuliers sont encore nombreux. Les propriétaires des champs par lesquels passent ces sentiers, ont naturellement une tendance à en rogner la largeur. Cela explique la nécessité d'une réglementation. Le mot est encore bien vivant dans les dialectes du Nord: en namur *pisinte*, „chemin très étroit qui traverse les champs", (*Pirsoul*, 369), en givetois *pisinte* (*Waslet*, 201), à Valenciennes *pié-saine* (*Hécart*, 331), en rouchi *piéchinte* ou *piessinte* (*Corblet*, 514), en boulonn. *piedsente* (*Haigneré*, 446, qui mentionne aussi la largeur réglementaire de deux pieds et demi et connaît l'artésien *piéchinte*), à Lille *piedsente* ou *piéchinte* „petit chemin, praticable à pied" [1]). Il se trouve aussi dans *Bescherelle* et dans le *Complément* du *Dictionnaire de l'Académie* de 1842.

Selon le *D.L.*, 483, c'est un composé de *pied* et de *sente*. P. Barbier, l.c., y voit au contraire, un calque du moy. nl. v o e t p a t (v o e t = „pied", p a t = „sente"), cité par *Verdam*, avec un premier exemple de 1457. Barbier fait remarquer qu'un tel type de composition est absolument inusité en français et que les exemples cités par le *D.G.*, *Traité de la formation de la langue française*, p. 85, (fourmi-lion, orfèvre etc.) sont d'origine étrangère. En effet un mot comme **bicyclette-sentier*, équivalent du nl. f i e t s p a d (f i e t s = „bicyclette", p a d = „sentier"), „sentier cyclable", serait aujourd'hui fort étonnant et ferait penser immédiatement à une traduction d'un terme étranger [2]).

Pourtant ce problème se rattache à l'épineuse question des calques syntaxiques, qui, comme on sait, est loin d'être définitivement résolu. Si *pi-sinte* provient vraiment du mnl. v o e t p a t, on est bien forcé d'admettre avec P. Barbier, l.c., qu'il n'a pu s'introduire que dans un milieu bilingue: des habitants de langues germaniques l'auraient introduit dans leur nouvelle langue, qu'ils s'étaient insuffisamment assimilée. Leur bilinguisme même leur aurait permis de ne pas s'apercevoir du type inusité de cette composition, cf. Barbier, l.c.

Voir pourtant sur cette question importante Elisée Legros, *Le Nord de la Gaule romane*, *Bull. Top. Dial.*, XVI, p. 175 ss., qui démontre clairement l'incertitude qui règne autour de ces problèmes.

pissène, f., „pissat d'étable, jus de fumier, purin".

pissener, *pis'ner*, *pissiner*, „arroser (la terre) de pissat".

---

[1]) Cf. aussi le malm. *pî-pazê*.

[2]) Le même type de composition se trouve dans le lg. *cwardjeû*, „carte à jouer", qu'on a rapproché du nl. k a a r t s p e l, „jeu de cartes", cf. *D.L.*, 188.

C'est, d'après le *D.L.*, 483a, un croisement entre le nl. p i s, „pissat" et le lg. *ansène*, „fumier, engrais". Au fr. *pisser*, qui comme le nl. p i s s e n a un caractère onomatopéique, correspond le lg. *pihî*.

M. Remacle [1]) se demande si *pissène* ne représente pas le fr. *piscine*, le contenant ayant été pris pour le contenu.

pîpon. à Huy, Bas-Oha, Antheit, m., „coccinelle".

Ce mot se présente sous plusieurs formes: *pîpô* à Faymonville, *pèpin*, *pèpègn* à Bergilers, *pito*, *pit'hô* à Malmedy, *bibô* à Robertville, cf. *D.L.*, 481; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 157. Pour plus de formes et des localisations exactes, voir le *D.F.L.*, sous „coccinelle". Ces termes sont apparentés sans doute au nl. mér. p i e p a u w, „coccinelle" (*De Bo, Schuermans, Bijv.*). Son origine n'a pas encore été éclaircie. La forme de Robertville *bibô* est en faveur d'une étymologie suggérée par le *Wrb. Ned. Taal*, XII-I, 1539, et par J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, VII, p. 184, d'après laquelle p i e p a u w dérive du nl. mér. b i e b a u w [2]) (nl. b i e t e b a u w). Le rapport entre b i e t e b a u w, „espèce de spectre" et la coccinelle se trouve dans une croyance populaire, d'après laquelle la coccinelle est en rapport avec le monde des esprits. Ainsi on croit par exemple que la coccinelle indique à une jeune fille la direction d'où lui viendra son mari [3]). Encore aujourd'hui l'animal est considéré comme sacré et on se garde bien de le tuer, cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c. L'accent initial exclut une origine romane pour le terme nl.

Voir *D.L.*, 481; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 157.

pîpsac, „cornemuse", cf. *D.L.* et *D.F.L.*, s. „cornemuse".

C'est probablement le mnl. p ij p s a c (*Verdam*, VI, 336, cf. aussi s a c p i p e), qui a dû se prononcer dans les dialectes nl. mér. p i p s a k. On rencontre *pipsac*, dans un Noël liégeois, cf. Delbouille, *Les Noëls Wallons*, p. 167. Le *Wrb. Ned. Taal*, XII-I, cite les deux formes p ij p z a k et p i e p z a k. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 156, rattache le malm. *pifsak*, „cornemuse", au rhén. p ī f s a c k.

plakî, „coller", „enduire d'une substance collante", intr. „être collant", „transpirer", „être obséquieux".

plakeû d'afiches, „afficheur", cf. *D.F.L.*, s.v.

plakis, „mortier de chauffage".

aplakî, „coller" et subst. masc. „concubin" (fém. *aplakèye*, „concubine").

---

[1]) *D.F.L.*, corrections du D. L., p. 497.

[2]) Pour les noms nl. mér de la coccinelle voir: L. Grootaers et J. L. Pauwels, *De Namen van het Onze-Lieve-Heersbeestje in de Zuid-nederlandsche Dialecten*, Bull. Top. Dial., IV, p. 141—163.

[3]) Pour les croyances populaires qui se rattachent à coccinelle voir Dora Aebi: *Der Marienkäfer, seine französische Namen und seine Bedeutung im Volksglauben und Kinderspruch, Aarau, Sauerländer, 1932* (c.r. de Haust, *Bull. Top. Dial.*, VII, 138—158).

aplakant, „collant, importun", aussi *plakant, ine crapôde tro-z-aplakante.*

aplakèdje, „collage, concubinage", *manèdje d'aplakis*, cf. *D.F.L.*, s. „concubinage".

diplaki, „décoller".

diplakèdje, „décollement".

raplaki, „recoller, réconcilier", *raplakèdje*, „replâtrage".

riplaki, riplakèdje, „recoller", recollage".

En ancien lg. on a relevé *placaige* et *plakier* depuis 1334, cf. J. Haust, *Glossaire Philologique* des *Régestes de Liège*, I, 567 et 568.

Ces termes sont assez répandus en wallon et en picard, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 157, pour le malm; Vermesse cite à Lille *plaquer, s'plaquer* et *déplaquer*. Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 92, connaît ces mots aussi en français belge.

Comme le fr. *plaquer* „appliquer sous forme de plaque" (depuis le XIIIe siècle) et *plaque* „feuille de métal plus ou moins épaisse" (depuis le XVe siècle), cf. Valkhoff, *Etude*, 201, les termes lg. dérivent fort probablement du mnl. p l a c k e n, „rapiécer, tacher, enduire, coller", Verdam, *Handwoordenb.*, 467, dont la famille présente beaucoup d'analogies de sens avec les termes lg. Le mnl. p l a c k e n a, comme le lg. *plaki* les sens de „coller", „enduire", „être collant".

La signification de lg. *plaki*, „être obséquieux" se retrouve dans le substantif mnl. p l a c k e r „flatteur, adulateur". Le sens „transpirer" (lg. *plaki*) existe encore aujourd'hui pour le nl. p l a k k e n (v a n 't z w e e t), littéralement „être collant (de sueur)". Quelqu'un qui prolonge volontiers ses visites au point d'ennuyer les gens, se dit en nl. et surtout en nl. mér. p l a k k e r, cf. le lg. *aplakant*, „importun", cf. pour le sens le fr. *collant*, „importun", „qui ne se décide pas à vous laisser".

L'influence nl. est donc manifeste. Valkhoff, l.c., *D.L.*, 485; Warland, l.c.

plêt', pléte (*-ē-*), f., „proue, avant du bateau de Meuse". *Grandg.* cite la forme *plèk*.

plétê, m., „tête du bateau, pièce de bois fixée transversalement au sommet de la *pléte*".

C'est d'après le *D.L.*, 489a, le nl. p l e c h t „proue". En nl. mér. on trouve la forme p l i c h t, où *-i-* représente un *é*, très fermé, cf. *Joos* et *Antw. Idioticon*, s. p l i c h t. Voir aussi le *Wrb. Ned. Taal*, XII-I, 2455.

plokî, „éplucher, trier (la laine) à la main".

plokète, „déchet de laine, bout ou flocon de laine", au figuré „quantité minime, pincée".

ploketer, „enlever les brins de chardon attachés à la laine".

plokeû, „éplucheur de laine".

plokion, „petit flocon ou amas de poussière de laine qui se forme sous le lit".

Contrairement à son homonyme *ploki*, „égrapper, cueillir", qui dérive

directement du lat. *piluccare, ploki*, „éplucher la laine" provient, de par son sens technique, plutôt du mnl. p l o c k e n, même sens. Les termes lg. se rattachent donc à la même source que l'anc. fr. (à partir du XIVe siècle) *ploich, ploych, plocq, ploc*, cf. Valkhoff, *Etude*, 202, et le fr. *ploquer*, depuis le XVIIIe siècle, cf. Dauzat, *Dict. Etym.*, s.v. Le terme mnl. dérive à son tour également du latin *piluccare*, cf. *Fr.v.W.*, s. p l u k k e n.

Pour les termes lg. cf. J. Haust, *D.L.*, p. 490, *Bull. Top. Dial.*, X, 449; M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 68 (avec une remarque sur *ploki* < *piluccare* de M Warland) et M. Legros, *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 497.

plouf, *fé plouf è l'êwe*, „tomber lourdement dans l'eau" [1]).

J. Haust, *D.L.*, 491a, explique le mot comme onomatopée et cite à titre de comparaison le nl. p l o f. Les dictionnaires régionaux du Nord de la France ne mentionnent pas ce terme. En nl. au contraire p l o f est d'un emploi général, comme interjection et comme substantif, marquant le bruit d'un objet qui tombe à l'eau, cf. aussi l'angl. p l u f f, l'all. p l u f f. Le nl. connaît également le verbe dérivé p l o f f e n, cf. *Wrb. Ned. Taal*, XII-II, 2720—2724. Aussi semble-t-il possible de considérer lg. *plouf* comme un emprunt fait au nl. Phonétiquement le *ou* du terme lg. s'explique par le caractère extrêmement fermé du o nl. mér. devant *f.*, cf. Van Haeringen, *De Nederlandse woorden in het Frans, Neophilologus*, XVII, 100. Pourtant *faire plouf* est assez répandu en fr. commun, de sorte qu'une création indépendante semble également possible.

poke (*ploke* à Huy); *ine poke* ou *on boton d' poke*. „une pustule variolique", *lès neurès pokes*, „variole noire", *lès pokes d'êwe*, quelquefois *lès pokètes*, „varicelle", *pokerê, pocrê* (Liège, Hesbaye liégeoise), m., „orgelet", cf. l'article *kike* „orgelet" et surtout J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, II, 297. Le *D.F.L.* signale *pok'leûse*, au sens de „galeux" en parlant de pommes de terre, cf. *D.F.L.*, s.v.

Le mot *poke* est très répandu en picard et en wallon. De Ruyg [2]) signale à Neerheylissem, en wall. occidental *pokèt*, „variole". *Vermesse*, 400, signale à Lille *poque, poquette* et *poquettes volantes*. M. Bruneau connaît *les poques noires* en français dialectal de Givet. Mlle Wind, *Neophilologus*, XX, 91, connaît en bruxellois *poque, poquette*, cf. aussi Warland, *Gloss. und Gramm.*, 158. Le terme *poquettes volantes* a pénétré en fr. commun, cf. Valkhoff, *Etude*, 204.

Le *D.L.*, 493, cite comme étymon l'all. P o c k e et le nl. p o k. La répartition du mot en picard semble suggérer qu'il faut préférer le mnl. p o c k e, „pustule" (Verdam, *Handwoordenboek*, 470), nl. p o k, dont le pluriel p o k k e n signifie „variole, petite vérole" (Valkhoff, l.c., Mlle

---

[1]) M. Remacle cite à La Gleize le mot *plouf* également parmi les onomatopées, cf. *Le Parler de La Gleize*, p. 60.

[2]) A. de Ruyg, *Phonétique et Morphologie du patois de Neerheylissem*, Amsterdam, 1949, p. 2.

Wind, l.c., Warland, l.c.). Le lg. *pokes d'êwe* correspond littéralement au nl. waterpokken, „varicelles" (le nl. water signifie „eau"). Pour indiquer la variole le lg. se sert, comme le nl. du pluriel. L'expression lg. *mète lès pokes* „vacciner" se dit en nl. de pokken inenten.

pomérance, f., „procédé de la queue de billard", dérive d'après *D.L.*, 495a, du nl. pomerans. Cet étymon vient, comme l'all. pomeranz (cf. Kluge) du moy. latin *pomarancia*, „orange", littéralement „pomme d'orange", cf. *Fr.v.W.*, 515b, et le *Wrb. Ned. Taal*, XIIb, 3203. *Verdam*, VI, 548, cite pomerancie en mnl. avec un premier exemple du *Teuthonista* de 1477. Le sens dérivé „procédé de la queue de billard" que le *D.L.* cite pour le terme lg. date en nl. seulement du XIXe siècle. Le *Wrb. Ned. Taal*, l.c., donne un premier exemple de 1851. Il s'agit donc pour le lg. d'un emprunt récent.

pôte, cité par *Grandg.* et *Forir*, f. „patte (de chien)". En malm. aussi „main".

pôtelète, dans *Grandg.*, „manchot".

pôti, à Trembleur (à Stavelot, *pôti*) „travailler avec lenteur et maladresse" (comme si on avait des *pôtes* et non des mains).

pôtieû, „celui qui *potèye*, qui travaille mal", „trainard, fainéant".

k(i)pôti, „manier sans soin", „tâter indiscrètement, patiner".

k(i)pôtièdje, —tchèdje, „action de *k(i)pôtî*".

k(i)pôtieû, —tcheû, „action de *k(i)pôtî*".

k(i)pôtieû, —tcheû, „celui qui —".

k(i)pôyeter, k(i)pôyetèdje, k(i)pôyeteû, autres formes à côté de *k(i)pôti*, etc.

En malm. on cite, à côté de *pôte* „patte" et „main", le verbe *cupôtyî*, „palper", (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 156); en rouchi *pôte* signifie „main sale". En fr. *pote*, dans *(main)* pote, anciennement „gourde", aujourd'hui „gonflée" est attesté depuis le XIIe siècle, cf. Haust, *Romania*, XLIII, 434 et Valkhoff, *Etude*, 204. Ces mots sont sans doute en rapport avec le mnl. pote, en nl. mod. poot, „patte", qui au sens de „main" appartient au langage grossier et s'entend surtout parmi le bas peuple, cf. *Verdam*, IV, 617, *Wrb. Ned. Taal*, XII-II, 3390—99 surtout sous poot, I, 3, et parmi les dictionnaires nl. mér. *Teirlinck*, II, 467. Le nl. een poot geven se dit en lg. *diner l'pôte* cf. aussi l'article *pawène*.

Le diminutif *pôtelète*, „manchot", correspond en nl. à pootje également diminutif et indiquant une personne qui marche avec difficulté à cause d'une jambe infirme, cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c., sous poot, I, 2d et *Rutten*, qui traduit pootje par hinkepink' „boiteux", qui a donné le lg. *hinkèpink*, cf. cet article.

Les verbes lg. *pôti* et surtout *kipôti*, malm. *cupôtyi* correspondent sémantiquement au verbe nl. po (o) telen, *Wrb. Ned. Taal*, XII, 3407, 3408, qui signifie entre autres „palper" (quelquefois de telle sorte que l'objet

palpé en perd la fraîcheur), „toucher", „jouer de". Les exemples qu'on lit au *D.L.* et ceux que cite le *Wrb. Ned. Taal*, l.c., montrent une analogie frappante, cf. *a k'pôti l'tchèt, vos 'nnè f'rez 'ne harote* et cette phrase nl. citée par *De Bo* m e n b e d e r f t e e n k a t t e n j o n g a l s m e n h e t v e e l p o o t e l t, „on gâte un jeune chat en le „potelant" trop". Surtout par rapport aux „jeux de mains" avec une jeune fille, cf. *i k'pôtèye vol'ti lès crapôdes; lès chèrvantes di câbarèt sont sovint k'pôtèyes, ine brave bâcèle ni soufe nin lès k'pôtieûs* et cette phrase de Streuvels: D e m e i s j e s w a r e n v e r p l a k t v a n 't p o o t e l e n e n k u s s e n, „les jeune filles étaient défraîchies pour avoir été „potelées" et „embrassées", et cette autre de Felix Timmermans: ... d e w i n d ... p o o t e l d e i n d e r o k k e n v a n C e s a r i n n e, „le vent... „potelait" sous les jupes de Cesarinne".

Le lien entre l'adverbe anc. fr. *empoté*, „sans soin" (*Godefroy*, III, 69c) suggéré par J. Haust, *Etym.*, 190—191 et par M. Valkhoff, *Etude*, 204, et le fr. *pote*, wallon *pôte*, devient encore plus vraisemblable par le rapport des verbes lg. (cf. *k(i)pôti*, „manier sans soin") et les mots nl.

Le *Wrb. Ned. Taal*, l.c., met en doute le lien étymologique entre nl. p o o t „patte" et le verbe p o (o) t e l e n, „tâter indiscrètement". Quoiqu'il en soit, une influence nl. pour les termes lg. paraît assurée.

pote, dans l'expression *tchoûki èl pote*, malm. *tchôki, rèsérer ol pote*, „mettre au cachot", *fé dèl pote*, „faire du cachot", correspond trop exactement au nl. i n d e p o t d o u w e n, i n d e p o t d r a a i e n[1]), „mettre en prison", pour ne pas croire à un rapport entre les deux, cf. J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 158. J. Haust[2]) a relevé à Couthuin la forme *tope* pour *pote* : *il a passé l'nê èl tope* (pour *èl pote*).

Pour *pote*, „petit trou en terre, fossette", etc., voir E. Legros, *D.F.L.*, corrections, p. 497.

potikèt, m., „petit pot", „godet": *potikèt al poumâde*. Au figuré: „personne courtaude" et (dans Forir) „marchand d'orviétan".

Le mot se rencontre aussi en patois d'Ardenne, cf. Bruneau, *Enquête*, II, 185. C'est probablement le nl. mér. p o t t e k e, „petit pot", cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 158, comme m a n n e k e > *manikèt*, plutôt que lg. *pot* + suffixe nl. k e (*D.L.*, 503) comme dans bonikèt, „petit bonnet". En anc. lg. on rencontre la forme *potekin*, cf. mnl. p o t t e k i j n (J. Gessler, *Mélanges Haust*, 203). Pour les formes wall. du suffixe mnl. *kijn* on peut se rapporter à l'article de M. Valkhoff, *Sur un suffixe flamand*, *Neophilologus*, XIX, 253, s.s.

Le sens figuré „petite personne courtaude", cf. *D.F.L.*, s. „courtaud",

---

[1]) Cf. Van Dale, *Nieuw Groot Woordenboek der Ned. Taal*, édition de 1948, s. p o t 8.

[2]) Cf. *Festschrift J. Jud*, p. 399.

se retrouve en nl. mér. pour le terme p o t t e k a a s (cf. l'article *pot'kése*), adjectif dérivé p o t k a z i g, en parlant d'une personne trapue. La signification „marchand d'orviétan" rappelle le nl. mér. p o t ij k e l, p o t i k e l, probablement du fr. *boutique*, pour „tout le bataclan d'un charlatan". Ces deux sens figurés du lg. *potikèt* peuvent très bien être nés en lg., mais l'analogie avec les termes nl. mér. cités est frappante.

pot'kèse, (-ĕ-), terme connu surtout dans les arr. Huy-Waremme), f., „fromage en pot, fait de caillebotte épicée; *dèl* —; par métathèse: *dèl poskēt*, Huy, Amay, Ampsin, cf. *D.L.*, p. 503.

Le mot se retrouve en malm. *pot'kêse* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 158). C'est le limb. p o t k è s ou p o t k i e s (cf. *Breuls*, 61 et *Warland*, l.c.), formes dial. du nl. p o t k a a s, dont la fabrication est analogue à celle du fromage lg. Les lieux cités par le *D.L.*, 503a, se trouvent tous à proximité de la frontière limb. Les grands dictionnaires nl. mér. ne mentionnent pas le mot, mais il a dû être d'un emploi beaucoup plus étendu que le limb., puisqu'on le trouve dans *Kiliaen*, s. p o t k a e s e. *Loquela* cite pour le flam. p o t t e k a a s et p o t k a z i g, surnom et qualification d'une personne trapue, cf. aussi l'article *potikèt*.

pouca (Nessonvaux, Verviers, Jupille, Trembleur et dans *Grandg.*), m., „babiole", *on pouca d'ah'lète* (Fléron), „bibelot d'étagère", *on feû d'* — (Jupille), un faiseur de cancans", *cwèri dès* — (Jupille). „chercher noise à quelqu'un".

D'après le *D.L.*, 503, il s'agit du nl. p o e h a. Cet étymon, attesté depuis 1573 (*Plantin*) a un caractère onomatopéique. Il se présente sous des formes très variées, cf. le *Wrb. Ned. Taal*, III, 78, sous b o e h a. Il signifie „rumeur, tapage" et s'emploi toujours par opposition au caractère insignifiant de la chose dont il s'agit. Cette opposition de „chose insignifiante" et „fracas inutile", explique les sens du mot en lg., „cancan" etc., cf. *D.F.L.*, s. „cancan".

Phonétiquement la forme nl. p o e c h a convient mieux que p o e h a, cf. *Wrb. Ned. Taal*. L'aire du mot lg. semble bien restreinte. Pour la formation du terme nl., cf. le fr. *brouhaha*.

pous', poutch, nom propre donné à un chat, de même *poupous", poupoutch*, fém. *poussète*.

C'est d'après le *D.L.*, 506, le nl. p o e s (pron. p o u s), qui sert en nl. souvent de nom hypocoristique et aussi comme nom d'appel, équivalant bien souvent à un nom propre, pour le chat. Les formes dédoublées correspondent au nl. p o e s p o e s ! pour appeler l'animal, cf. le français „minet".

Voir aussi le *Wrb. Ned. Taal*, XII-II, 2982.

R

rame, terme archaïque (dans *Hubert*) f. „châssis de fenêtre"; — (Tremoleur) „cadre de miroir, de tableau".

Le *D.L.*, 523a, rattache ce mot au nl. r a a m („fenêtre"). C'est peut-être plutôt le mnl. r a e m, r a m e, „objet en bois avec lequel on encadre quelque chose, cadre" (*Verdam*, VI, 955). *Kiliaen* traduit r a e m, „margines tabulae" et „jugamenta fenestrae". *Plantin* cite e e n e n r a e m, „un chassis, fulcrum fenestrae quadratum".

Le moy. fr. *rame*, „châssis de bois sur lequel on étend le drap" (1405), plus tard „piquet servant de tuteur à des plantes grimpantes" (XVIe siècle) dérive sans doute du même terme mnl. r a m e, r a e m [1]).

rameter, ram'ter (*ranm'ter* Huy), „caqueter, bavarder"; parler (de quelque chose) avec une insistance excessive; -à Stavelot, „fureter partout".

rametèdje, ramterèye, f., „caquetage".

ram'teû, -euse, -erèsse, „caqueteur, -euse".

on ram'tata, „une bavarde, rapporteuse".

on vi ram'tatame, „un vieux radoteur" cf. *tarame*, „bavard, bavarde". *ine Marèye tarame*, „caillette, cancanière".

taram'ter (*tram'ter*, Ben-Ahin), „bavarder".

tarara, „femme bavarde".

tarata, à Liège „femme bavarde", à Stavelot et à Malmedy, „crécelle pascale".

C'est le nl. mér. r a m m e l e n, „bavarder, parler sans discontinuer", qu'on trouve dans *Schuermans, Ant. Idioticon*, 1013, et dans *Joos*, 543. Il s'agit en nl. d'un verbe fréquentatif, de caractère onomatopéique, qui se rattache à d'autres verbes fréquentatifs comme r a b b e l e n, r a f f e l e n, „ânonner, psalmodier, réciter d'une voix chantante" et r o m m e l e n, qui se dit d'un bruit sourd et répété, cf. de Jager, *Frequentatieven*, I, 586.

Le suffixe fréquentatif nl. -e l e n correspond en lg. à *-eter*, de là la forme *rameter*. Malgré le caractère onomatopéique des termes lg., relevé par le *D.L.*, 523, on peut admettre qu'il s'agit d'un emprunt, à cause de l'isolement des vocables en fr. et l'aire étendue des mots en germanique: frison r a m m e l j e, angl. dial. t o r a m b l e, suéd. r a m l a, dan. r a m l e, all. r a m m e l n, cf. aussi *Fr.v.W.*, 533 sous r a m m e l a a r, *II*. En outre, comme on l'a vu, le nl. r a m m e l e n se rattache solidement à d'autres fréquentatifs nl. de même signification. Le sens du nl. mér. „bavarder, parler continuellement" se retrouve en nl. commun pour a f r a m m e l e n, synonyme de a f r a f f e l e n, „ânonner, psalmodier (sa leçon par exemple"). Le terme nl. existe déjà en mnl., cf. *Verdam*, VI, 1016 s. r a m m e l e n et 1017, s. r a m m e l i n g e, de sorte que l'emprunt pourrait remonter à cette époque. *Kiliaen* traduit r a m m e l e n par „tu-

[1]) Cf. Valkhoff, *Etude*, 210 et Bloch, *Dict. Etymol.*, p. 205, s. *rame*, II.

multuari" et „murmurare" et cite l'angl. r u m b l e. Le nl. r a m m e l i n g h e se dit entre autres du bruit confus d'une foule, cf. *Kiliaen*, qui traduit „tumultuatio, commotio".

Les formes qui commencent par *ta-*, s'expliquent probablement par l'influence de l'onomatopée fr. *tarare*, cf. aussi *patati, patata*, qui évoque le bavardage féminin. Les diverses altérations montrent qu'on a senti la nuance onomatopéique de ces mots.

ramonasse, f., „radis noir d'hiver".

Le *D.L.*, 524, propose comme étymon le nl. r a m e l a s, tandis que M. Corin, *B.D.W.*, XVII, 116, cite le col., aix. r a m e l a s, r a m e n a s t e r. M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 119 mentionne un grand nombre de formes nl. mér. à l'appui de l'étymologie de J. Haust. Le *F.E.W.*, I, 142b et M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 160, au contraire admettent pour les termes wall. une origine romane.

Le mot est largement répandu en wall. pic. (cf. pour l'exacte répartion *F.E.W.*, I, s. *armoracea*), en nl. (E. Paques, *De Vlaamsche Volksnamen van Planten*, p. 315, 316, *Schuermans*, 520, *De Bo*, 790, *Ant. Idioticon*, 1013) et dans les dial. rhén. (Corin, l.c.). De l'avis commun tous ces mots se rattachent à l'italien *ramolaccio*, dérivé du lat. cl. *armoracea* (*Fr.v.W.*, s.v., *R.E.W.*, 660, *F.E.W.*, l.c.). Il s'agit seulement de savoir si les formes pic. et wall. dérivent des termes germaniques ou inversement [1]).

L'argument de l'accent final des termes nl. et all., dont M. Warland, l.c., se sert pour exclure le passage du germ. en wall., n'est pas probant, puisque cet accent s'explique suffisamment par l'origine italienne du mot et ne prouve donc rien contre une origine nl. des termes wall.

L'emprunt direct du mot nl. à l'italien est d'ailleurs fort probable à cause des formes nl. qui se rapprochent beaucoup plus de l'it. que les formes wall. et picardes. Sur les douze formes par exemple r a m e n a t s, r a m e l a t s e, etc., que mentionne *Paques*, l.c., en nl. mér., il y en a en effet neuf par *-t s-*, tandis que quatre ont en outre un *-l-*. Ces formes par *-l-* sont aussi les plus anciennes. Jusqu'au début du XVIIIe siècle on ne trouve que des formes par *-l-*. Le premier exemple d'une forme par *-n-* date de 1714 (cf. *Wrb. Ned. Taal*, sous r a m m e n a s).

Les formes par *-ts-* manquent complètement en wall. pic. (cf. *F.E.W.*, l.c.). Or si le passage du nl. *-t s-* > *-ss-* en wall. est presque de règle, (Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 80), le passage du wall. *-ss-* > *-ts-* en nl. serait plutôt étonnant. J. J. Salverda de Grave (*Franse woorden in het Ned.*, p. 259) cite, il est vrai quelques exemples d'une pareille altération de *s*, dans des mots nl. d'origine fr. (fr. *cassette* > nl. c a c h e t t e), mais

[1]) Il reste bien entendu possible que les termes wall. pic. se rattachent comme le nl. directement à l'it. Seule une histoire détaillée de l'usage et de la culture de ce légume pourra nous donner de plus amples renseignements sur le voyage de ce mot italien en nous faisant connaître par exemple les étapes parcourues, le moy. fr. *ramonache* (Delbouille, *Romania*, XXXIV, 606) devant être considéré comme un hapax.

cet auteur (o.c., p. 261) explique ces formes où bien par des termes dialectaux, ce qui ne va pas dans ce cas, ou bien par des formes hypercorrectes („mooi spreekvormen"), ce qui ne convient pas non plus, le mot étant d'un usage essentiellement rural. L'absence des formes par *-ts-* en wall. pic. rend même possible de déterminer que l'emprunt a dû avoir lieu peu après l'époque du mnl., disons vers 1600, puisque, si le groupe -t s- passe d'une façon générale à *-ss-* (h o t s e n > *hossi*), les emprunts germaniques de la dernière couche ont laissé le groupe *-ts-* intact. Les nombreuses formes du pic. et du nl. mér. rendent une origine all. (Corin l.c.) moins probable qu'un emprunt au nl. La supposition du *Wrb. Ned. Taal*, s. r a m m e n a s [1]), que le mot ital. est entré dans un des grands ports néerlandais et s'est répandu de là en pic. wallon et en rhénan explique d'une façon satisfaisante la répartition curieuse pour un mot italien, cf. Anvers pour les pommes de terre.

Voir *Fr.v.W.*, s.v.; *R.E.W.*, 660; *F.E.W.*, I, 142b; Corin, l.c.; Grauls, l.c.; Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 61; Warland, l.c.

rapaye, f., canaille: *ine pitite —.*

rapayerèye, 1. „racaille", — 2. „canaillerie".

rapayon, (Verviers), *on p'tit rapayon*, „galopin".

Ces formes représentent sans doute l'afr. *raspaille, rapaille* (*Godefroy*, VI, 594b et 609b), „broussailles, bois, taillis", qui dérive de l'aha. r â p o n, „bijeenschrapen", „ramasser en raclant". M. Bruneau connaît *rapailles* aussi à Givet. Il est fréquent dans les lieux-dits et désigne un bois médiocre. Le sens „canaille, racaille", qui n'est pas attesté pour l'afr., se trouve déjà en mnl. (*Verdam*, VI, 1042) et s'explique sémantiquement fort bien: „choses ramassées" > „ramassis" > „canaille". Le mot (au sens de „canaille"), rarement appliqué à des objets d'une qualité inférieure, est très répandu en nl. (mér et sept.), cf. *Kiliaen*, s. r a e p a e l j e [2]), *Rutten*, 184, r a s p a l appliqué entre autres à des pommes de terre, *Tuerl. Claes*, 198, r a s p a i l, Schuermans, 522, r a p a i l l e, r a p a i l g e, r a s p a l i e, *De Bo*, 79, r a s p e e l, r e s p e e l (changement de suffixe qui a pu avoir lieu en fr. ou en nl.), *Ant. Idioticon*, s. r a p a l i e, cf. aussi *Fr.v.W.*, 535, Salverda de Grave, *Franse woorden in het Ned.*, p. 69, Vercoullie, s.v. et surtout l'article de M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VII, 123, où celui-ci renvoie les formes nl., comme le lg. aux termes afr. cités plus haut.

Il importe cependant de constater que le mot est fort répandu en nl. mér., qu'il est d'un usage courant en nl. sept. et que les dial. rhén. le

---

[1]) Je dois la connaissance de cet article, encore inédit, du *Wrdb. Ned. Taal*, à la bienveillance de l'auteur, M. Heeroma, à qui j'exprime ici mes remercîments.

[2]) L'orthographe de *Kiliaen* montre que cet auteur a probablement pensé au nl. *raepen*, „ramasser". Le nl. s a m e n r a a p s e l est aujourd'hui encore synonyme de r a p a l j e. Cette étymologie populaire est peut-être une des causes du succès de ce mot en nl. L'influence de r a p „gale" entre probablement aussi en jeu, cf. Tuerl. Claes. l.c.; Ant. Idioticon, l.c.

connaissant également, cf. Corin, *B.D.W.*, XIX, 107, qui cite l'aix. r a p a l j e, l'eup. r a p a l l j e. Par contre l'aire du lg. *rapaye* semble être fort restreinte; les autres dial. du Nord ne le mentionnent pas. Si l'on considère en outre que le sens du lg. s'accorde complètement avec le sens nl., inattesté pour l'afr., la possibilité que le mot ait passé par le nl. avant d'arriver en lg. ne semble point exclue. Tout au moins sera-t-il permis de supposer que, si le lg. a conservé ce terme afr., c'est qu'il a pu s'appuyer sur un usage courant du même mot en nl. mér. Le *Rhein. Wrtb.* n'a pas encore traité le mot.

råye, f., terme de batellerie, „vergue", dérive du nl. r a, „vergue" (*D.L.*, 531). Le mot a pénétré en fr., où on le trouve dans le composé *raban*, „petit cordage de vergue, de filet", nl. r a b a n d, „attache (b a n d) de vergue (r a), cf. Valkhoff, *Etude*, 207. Le *y* s'explique aussi par le terme nl. *Verdam*, VI, 936, mentionne une confusion entre le mnl. r a „vergue" et un autre mot mnl. r a e y, ou r a e y e, „barre". *Joos*, 543, cite la forme r a a i au sens de r a.

rèhe, s.m., „herbe (d'un pré)" et par extension „pré".

Le terme appartient surtout au hesbignon (Odeur, Bergilers, ...), *rèche* à Hannut, Jehay ..., cf. J. Haust, *D.L.*, 536 et *Album Verdeyen*, 233, où l'auteur cite des exemples nam. (Meux, Dion-le-Val) et le dérivé intéressant *rèchon*, „terre de trèfle qui doit être labourée" (Houdeng, Gottegnies) et „deuxième ou troisième pousse de trèfle" (Godarville). Le mot dérive du nl. mér. (brab.) r e s c h, „gazon", que Schuermans cite dans k l a v e r r e s c h, voir J. Haust, *Album Verdeyen*, l.c., *Festschrift J. Jud*, p. 396.

rèhon, m., dans *Grandgagn.* „manne ou panier qui à perdu son fond", à Glons-sur-Geer [1]) „manne sans fond, qui sert à couler la lessive".

J. Haust [1]) a noté en nam. la forme *rèchon* (Bierwart) et expliqué les termes par le nl. mér. (brab.) r u s c h (*Schuermans*), r e s c h, de même sens, cf. J. Haust, l.c.

reize, reze, „expédition militaire" a été signalé par J. Haust [2]) dans J. de Stavelot. Le nl. r e i s, „voyage, excursion" n'a plus le sens de „expédition militaire" mais en mnl. (Verdam, *Handwoordenboek*, p. 490) on cite r e i s e, r e s e au même sens de „expédition militaire", Verdam, l.c., s. r e i s e 3.

rèner, terme archaïque, „errer", seulement dans *il èst come li sav'ti qui rène*, „comme le Juif errant".

rènant, „errant" dans *li rènant djwif*, „le Juif errant", „remuant", *on diâle rènant*, „un travailleur infatigable".

---

[1]) Cf. J. Haust, *Etymologies dialectales, Album Verdeyen*, p. 233, *Festschrift J. Jud*, p. 397

[2]) J. Haust, *Gloses liégeoises*, II, 336.

Cette famille de mots se rencontre aussi en malm.: *rèner, rène, rènes, rènant,* cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 161. Le *D.L.*, 537, cite l'all. et le nl. r e n n e n „courir", Warland, *Gloss. und Gramm.*, l.c., le mnl. r e n n e n et le moy h. allem., allem. mod. r e n n e n.

En mnl. on rencontre le mot dans des significations qui se rapprochent davantage des termes lg. que le sens de „courir", cf. la phrase mnl.: W a t s i s o c h t e n, w a t s i r i n d e n s i n e c o s t e n e n P a p e n i e t v i n d e n, „ils avaient beau chercher et *rèner* (c.-à-d. „courir en cherchant infatigablement), ils ne pouvaient pas trouver de Pape", ce qui rend un emprunt au mnl. assez probable. Pour les termes malm. une influence des vocables allem. reste possible.

reûpe, f., „rot, renvoi, éructation", *fé dès grozès —.*
reûper, (*-î Forir; -yi* Stavelot), „roter", *i reûpèye.*
reûpèdje, m., (*-ièdje Forir*), „action de roter".
reûpå, -åde, (*-ia Forir*), „roteur, -euse".

Expliquer ces mots comme onomatopées spontanées (*D.L.*, 541a, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 161) est une solution peu satisfaisante quand il existe une famille germanique de même sens au radical *r — p*, cf. nl. et mnl. (o p) r i s p e n, (o p) r u s p e n, o p r u s p e n, o p r i s p e n, limb. r ö p s e l e n (*Verdam*, s.v., et *Fr.v.W.*, s.v., qui cite entre autres l'anc. nor. r o p a). Aussi M. Grootaers (*Leuv. Bijdragen*, XVI, 60) renvoie-t-il *reûper* au limb. r ö p s e l e n. L'objection de M. Warland, l.c., contre le *-ps-* ne tient pas, puisque les métathèses abondent dans cette famille, cf. *Fr.v.W.*, s.v.

L'absence du *p.* dans les formes all. avant le 17e scl. (*Kluge*, s.v.) ne plaide pas non plus contre une origine germ., puisque le *p.* se trouve en mnl. et ailleurs (*Fr.v.W.*, s.v.). Pourtant le mot a une répartition assez étendue, quoique restreinte au Nord et à l'Est de la France cf. *Vermesse*, 443, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 161, *Corblet*, 549, *Hécart*, 407, *Waslet*, 226, *Haigneré*, 530. M. Gamillscheg, *Mélanges Haust*, p. 180—181, le mentionne aussi pour le lorrain et dans le Nord de la Suisse française. Dès lors il est difficile de croire avec M. Grootaers qu'on puisse attribuer tous ces mots au seul r ö p s e l e n du limb. moderne [1]). L'emprunt a dû s'effectuer à une époque assez reculée soit au début du mnl. (r u s p e n, éventuellement r ö s p e n), soit même à l'époque franque.

M. Gamillscheg, l.c., affirme qu'un mot n'ayant aucune valeur littéraire ou commerciale ne saurait jamais sortir de la région de sa naissance et pour cette raison assigne à notre mot un étymon francique. Nous estimons pourtant qu'un mot, même dénué de valeur littéraire ou commerciale, pourra fort bien passer d'un dialecte à l'autre en raison de son expressivité par exemple ou parce qu'il exprime mieux l'idée qu'il représente.

Le caractère onomat. de ces termes est naturellement hors de doute et les

[1]) Voir aussi E. Legros, *Bull. Top. Dial.*, XVII, p. 195.

patoisants du Nord les sentent comme tels, mais les onomatopées n'ont pas besoin d'être jeunes et sont aussi bien que les autres mots sujets à l'emprunt.

ricôpe, dans l'expression *atch'ter al ricôpe-gueûye,* et *å r'côpeû,* „chez le revendeur", malm. *al rucôpêye,* „à la revente", ont été expliqués (A. Doutrepont [1]), *Bull. Top. Dial.,* I, 95, sous *atch'ter*) par l'influence du flam. k o (o) p e n + *ricôper.*

Il semble pourtant qu'en partant de *ricôpe,* „recoupe, déchêt de bois" et du verbe *ricôper,* les sens mentionnés s'expliquent facilement par une évolution sémantique indigène. La supposition d'une influence nl. est donc à écarter, d'autant plus que le nl. k o p e n ne signifie pas „vendre", comme on le croit (*Bull. Top. Dial.,* l.c.), mais „acheter".

rider, v. intr., „glisser", *s'amûzer a rider so l' glèce,* et par extension *lèyi rider 'ne parole à,* „glisser un mot à quelqu'un" (cf. *D.F.L.,* s. „glisser").

arider, v. intr. „glisser (vers celui qui parle)".

ride, f., „glissoire".

ridåde, „glissoire" et „glissade, action de glisser".

ridant, „glissant".

ridèdje, m., „glissement, action ou manière de glisser"; aussi: terme de houillerie, „pente sur laquelle on fait glisser les charbons ou les pierres".

rideû, „glisseur (sur la glace)".

En malm. on cite *rider,* „glisser", *ridant,* adj. „glissant", *ridant,* subst. m., „tiroir" (Warland, *Gloss. und Gramm.,* 162). M. Bruneau connaît en patois d'Ardenne *rider,* „glisser sur la glace", il fait *ridant,* „le sol est glissant" et *ridant,* „tiroir (du moulin à café)", Bruneau, *Enquête,* II, 365.

Il s'agit sans doute du mnl. r i d e n, en nl. r ij d e n, dont le sens général est „se transporter (en voiture, à cheval ou autrement)". Ce mot se trouve depuis le XVe siècle dans l'expression o p t ij s r i d e n, „glisser sur la glace", cf. le lg. *s'amûzer a rider so l' glèce.* (cf. *Verdam,* VI, sous r i d e n). *Kiliaen* traduit r ij d e n o p h e t ij s, „per lubricam glaciem ferri".

M. Verdeyen, *Comment reconnaître, ...,* a fait remarquer que r i d e n au sens absolu de „glisser", est rare en mnl. On peut objecter que dans nos dialectes mér., où l'on a conservé la forme r i ë n, qu'on trouve en mnl. à côté de r i d e n, ce verbe signifie également d'une façon générale „se transporter (en voiture, à cheval ou autrement)", mais qu'aux époques de forte gelée il s'emploie fort naturellement au sens absolu de „patiner".

Le même étymon mnl. a pénétré en moy. fr., où *rider* (chez Froissart par exemple) signifie „aller à cheval, courir, galoper" et „voguer", cf. Valkhoff, *Etude,* 217, et pour le sens „voguer" du terme mnl. *Verdam* l.c. L'aire de *rider,* „glisser" semble être restreinte.

---

[1]) D'après Jules Feller, *La Défense Wallonne,* 9 janvier, 1927.

Au lg. *arider*, cf. plus haut, on peut comparer le nl. mér. a n (k o m e n)-r i e ë n, „venir en *ridant* (vers celui qui parle)". Voir Haust, *B.D.W.*, XV, 106, Valkhoff, *Etude*, 217, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 162.

rilion, à Bergilers [1]), „bourdon", dérive selon le *D.L.*, 550, probablement du nl. r u l, qui se dit, mais seulement en nl. mér. (flam. occidental) du bourdonnement des hannetons entre autres, cf. *De Bo* et *Wrb. Ned. Taal*, XIII, 1820. Sémantiquement le nl. mér. r u l va très bien. Bergilers est situé tout près de la frontière nl. Seul le *-i-* fait difficulté (le nl. mér. r u l se prononce (r œ l). L'aire du mot est fort restreinte.

rîme, terme archaïque, cité par *Grandg.*, f., „levier d'une pompe à main".

rimeû, m., terme de houillerie, „pièce en fer attachée à la paroi du puits, pour guider le levier de sonnerie qui actionne le cordon de sonnette".

Ces termes se rattachent à l'anc. wall. *rimer*, „ramer", cf. le moy. fr. *rimer, rymer*, (voir *B.D.W.*, XIV, 76) et dérivent probablement du mnl. r i e m e, „rame", qu'on rencontre aussi en afr. sous les formes *rime, ryme, risme*, cf. Valkhoff, *Etude*, 218. *Fr.v.W.*, 547, cite en anc. h. allem. r i e m o, moy. bas-all. r ê m e, bas-all. r ē m, nl. mod. r i e m. Un rapport des termes germ. avec le latin *remus*, „aviron", (*D.L.*, 550b) est assez douteux, cf. *Fr.v.W.*, 547, sous r i e m, II, *Verdam*, VI, 1365 et le *Wrb. Ned. Taal*, XIII, 1118.

Comme il s'agit d'un terme de batellerie, il faut préférer le mnl. r i e m e aux vocables all. cités plus haut. Le mot est probablement entré en fr. par l'intermédiaire du wallon. Le ī du lg. *rîme* correspond à la prononciation du nl. mér. r ī m. Le terme nl. commun se prononce r ĭ m; parfois lg. *rîme* s'abrège en *rime*, cf. *D.F.L.*, p. 498.

Voir Valkhoff, *Etude*, 218, Haust, *D.L.*, 550b et 551a.

rimer (dans *Grandg.*, à Flémalle, à Hognoul, à Bergilers); *rimer*, à Sprimont; *rẽmer*, à Comblain; *rĕmer*, à Jehay, verbe unipers, „tomber du givre, geler blanc".

rimêye, f., „givre", „gelée blanche".

rim'ter, dans *Forir*, verbe unipers. „geler légèrement".

Les mots correspondent au nl. mér. r i e m (prononcez *-ī-*), „gelée blanche" et r i e m e n, „geler blanc" (en nl. commun r ij m, r ij m e n). En anc. fr. *rime, rimée, rymée*, „gelée blanche" et *rimer*, „geler blanc" (*Godefroy*, VII, 198c) semblent d'origine septentrionale. *Godefroy*, l.c., connaît les termes en wallon, en normand et en picard, cf. *Corblet*, 551, *rimée, Haigneré*, 533, *rimée, rimer*. M. Bruneau connaît en patois d'Ardenne *rîle* et *riler* dans le même sens, cf. Bruneau, *Enquête* I, 436. Les dictionnaires étymologiques (*R.E.W.*, 4207; *Bloch* I, 316; *Dauzat*, 373) rattachent le fr. *frimas*, malgré son attestation tardive (XVe siècle, Villon) au franci-

[1]) On peut ajouter *grîlion*, même sens à Oleye, cf. *D.F.L.*, s. „bourdon".

que h r i m. On sait ce qu'il y a de vague dans ce terme „francique". Aussi préférons-nous, à cause de la répartition et de la concordance parfaite avec les termes nl. mér. cités (cf. *De Bo*, 830), rattacher les termes lg. au mnl. r i m e n, cf. *Verdam*, VI, 1421 (*Kiliaen* traduit „pluere pruinam"). Voir J. Haust, *D.L.*, 550 et Jos. Mansion, *Verslagen en Mededel. der Kon. Vla. Acad.*, 1934, p. 1170.

Comme l'afr. *rimes* est cité dans le *Livre des Psaumes* de Combridge, l'emprunt pourrait dater du début de la période mnl. Le fr. *frimas* pourrait s'expliquer par ce terme mnl. qui a pénétré aussi en picard et en normand.

rinnå (**rénå**, Hognoul, Odeur), m., t. rural:

1. „borne cadastrale, pierre qui marque la limite entre deux champs": *planter lès rinnås*, cf. L. Remacle, *La Gleize*, 84, et le *D.F.L.*, s. „borner".
2. (Flémalle, Hognoul, Odeur, etc.) „sillon séparatif entre deux champs", cf. *D.F.L.*, s. „ligne".
3. (Seraing) terme de houill., „espèce de sillon pratiqué dans une des parois de la taille afin d'augmenter l'ouverture".

Le mot se retrouve en malm., à Robertville *rénâ* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 101) au sens de pierre „servant de borne" et est attesté en afr. depuis 1376 (*Godefroy*, VI, 562a). En anc. lg. on l'a relevé dans Jean de Stavelot, *reynal*, cf. Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374. Sa répartition ne semble pas avoir été très étendue (*Godefroy*, l.c., le Blaisois, la Picardie, la Meuse) et n'avoir pas dépassé les dialectes de frontière. Actuellement il paraît restreint au wallon. Le mnl. r e i n, r e e n (*Verdam*, VI, 1174) proposé par M. Valkhoff (*Etude*, p. 209) a plus de chance d'expliquer le lg. que l'all. r a i n, *Grimm.*, VIII, 72, cf. aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 314, avec carte. L'aire liégeoise s'y sépare nettement de celle du terme malm.

Grimm, l.c., explique en effet r a i n par „Grassstreifen zwischen zwei Aeckern oder Fluren, Bodenerhöhung als Grenze" et ne semble pas connaître le sens 2 du lg. „sillon séparatif", sens que le *D.L.*, 553a, cite justement dans des endroits près de la frontière nl. et qu'on retrouve dans les dialectes nl. mér. La façon de délimiter un champ dépend évidemment du caractère du terrain.

On trouve le nl. r e e n cité par *Schuermans*, 527 (aussi r e e n g e n o o t) dans *Hoefft*, 485, *Ant. Idioticon*, II, 1019, cf. aussi les ouvrages cités par Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 128.

La forme r e e (même sens) du flam. occ. (*De Bo*, 798), qu'on retrouve en zél. et en flam. zél. (r ê ê, par ê long et dur) est le même mot. *Schuermans*, l.c., cite en effet pour r e e n k a n t la prononciation r ê k a n t et *Hoefft*, l.c., connaît les deux formes.

Le sens 3 du lg. „sillon dans une paroi de la taille", dérive du sens 2, qui a donc dû être assez répandu. Ce terme de houillerie, apporté dans les mines par un ouvrier campagnard, n'a pu être accepté que grâce à la clarté du nom.

Pour la germanicité du mot, cf. *Kluge*, s. r a i n et Hellquist, sous r a, r a m a r k.

Une influence de l'all. r a i n (*Grimm*, l.c., le *Rhein. Wrtb.*, n'a pas encore traité le mot pour les dialectes rhénans) ne semble pourtant pas exclu pour le malm, cf. Corin, *B.D.W.*, XIX, 46.

rinnète, (*ré-*, à Verviers; *ré-* à Malmedy) toujours au pluriel, *lès rinnètes*, „le muguet, la stomatite crémeuse", cf. le *D.F.L.*, s. „muguet".

Le terme est connu dans toute la Belgique romane. Hécart cite la forme *ramète*, attesté par *Littré, Supplém.*, sous *ramette* [1]), qui dérive selon J. Haust, *B.D.W.*, XV, 62, directement du flamand occidental r a a m, r a m e, „aphthes", cf. *De Bo*, 787. Selon J. Haust le lg. *rinnètes* a subi probablement l'influence de *rainne* „grenouille", cf. *B.D.W.*, l.c., où J. Haust demande aux germanistes l'explication du flamand r a m e. Jusqu'ici, l'origine de ce terme, d'aire fort restreinte, n'a pas encore été éclaircie. Malgré cette répartition restreinte du terme flam. l'étymologie de J. Haust est fort probable, parce que le fr. *ramette* n'aurait, en passant en nl. mér., sans doute pas perdu son suffixe, à cause de l'accent tonique. Pour l'expression *sofler lès rinnètes* et le remède populaire contre cette maladie, qui consiste à souffler un cierge devant une bouche malade, cf. *B.S.L.W.*, XII, III et 188.

rîsse, m., „versoir" (de la charrue), fém. à Vielsalm.

La répartition géographique, un exemple ancien en picard, *riestre* (Delbouille, *Rom.* XXXIV, 613), le lg. et le nam. *rise, rîyisse* (*Pirsoul*, 420a, 424a et 199a, s. *êrére*), fait penser plutôt à l'étym. mnl. r i e s t e r (Valkhoff, *Etude*, 217, *D.L.*, 556a) qu'à l'all. R i e s t e r (Behrens, *Beiträge*, 231, *R.E.W.*, 7306, Corin, *B.D.W.*, XVII, 113). Le mnl. est attesté sous plusieurs formes: r i e s t e r, r e e s t e r, r e i s t e r (*Verdam*, VI, 1378) et est resté en usage jusqu'aujourd'hui, cf. *Plantijn*, 539, *Claes*, s. r e e s t e r, *v. d. Water*, p. 124, s. r i s t e r, *Teirlinck*, 16, r i e s t e r e.

La supposition de M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 163, qui propose le francique r e u s t r e -, à cause de l'ancienneté du malm. *hîr*, lg. *hî*, ne paraît pas suffisamment fondée. En effet, d'une part les termes indiquant les différentes parties de la charrue ont les origines les plus diverses (cf. E. Legros, *Le joug et la charrue en Ardenne Liégeoise*, Mélanges Haust, p. 249—280, *risse* 30, *Pirsoul* et *D.L.* sous *èrére, èré.*), d'autre part on ignore complètement quand telle ou telle amélioration de la charrue gauloise ou germanique a été mise en pratique. La répartition du mot n'est d'ailleurs pas du tout celle d'un mot francique. Aussi paraît-il sage de s'en tenir à l'étym. mnl. cité plus haut. Le mot a été sans doute introduit comme terme de charronnerie.

[1]) On a relevé la forme montoise *rânnète* à Frameries (Mo. 44), cf. *Bull. Top. Dial.* IX, 52.

rivè, *Forir* écrit *rivé*, „aiglefin", cf. *D.F.L.*, s. „aiglefin".

Le mot est attesté en anc. lg. dès 1441 sous la forme *rinvets* (pluriel), cf. Haust, *Glossaire Philologique du tome III des Régestes de Liège*, p. 450 et dans Jean de Stavelot, cf. Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374.

Pour les attestations postérieures on peut s'en rapporter à G. Jorissenne, *B.S.L.W.*, XVII, p. 243, qui cite les formes *rinvès* (1555), *rinvets* (1558), *rinvis* (1632). G. Jorissenne, article cité et J. Haust, *D.L.*, 560, rattachent tous les deux ce terme à l'all., le *D.L.* cite le bas all. Rinfisk. Nous croyons qu'il s'agit plutôt de mnl. rivesch, rivisch, rijvisch, rijnvisch (cf. *Verdam*, VI, 1395). Quant au genre de poisson indiqué par ce nom *rivè* on cite en lg. plusieurs significations: pour Forir c'est le merlan, cf. *B.S.L.W.*, XVII, 243. On hésite également sur le sens exact du terme mnl., cf. *Verdam*, l.c. Mais il est sûr qu'il s'agit d'un poisson de mer et, comme le fait remarquer M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 127, il est étonnant qu'un tel poisson porte le nom d'un fleuve (all. Rhein, nl. Rijn = fr. Rhin) [1]. Par là même une origine mnl. est plus probable qu'un emprunt à l'all. De bonne heure on trouve déjà le patronyme Rijnvisch à Bruges (*Verdam*, l.c.). Mansion *Oud Gentsche Naamkunde*, 196 (cf. Corin, l.c.) en cite un exemple dès 1229. *Verdam*, l.c., cite, dans *le Livre de Mestier* le terme parmi une série d'autres noms de poisson d'eau salée qui ont tous leur correspondant en lg.: Van der zee comen ons ... cabiliau (lg. *cabiau*) en de schelvisch (lg. *skèlvis)* rivisch (lg. *rivè*) en de pladijs (lg. *plais, playis*), witinc en de spirinc (lg. *spièrlin*), „De la mer nous viennent... le cabillaud et l'aiglefin, le *rivè* et la plie, le merlan et l'éperlan". L'absence du *s* final fait supposer que l'emprunt a eu lieu vers le début de la période mnl., hypothèse qui est corroborée par l'attestation assez ancienne en mnl. (1229) et anc. lg. (1441) Après tout il serait possible que le mot ait indiqué un poisson d'eau douce, genre anguille par exemple. Cela n'est d'ailleurs pas très vraisembable à cause de la phrase citée par *Verdam* (cf. plus haut).

river, Jalhay, Malmedy, autre forme de *riper*, „effeuiller, égrener (un épi, un rameau, en les passant vivement dans la main".

rivète, f., 1. dans *Forir*, „racloir de briquetier", 2. à Huy, „haricot mange-tout à rames", 3. „copeau", signalé à Durbuy, Tohogne, Borlon, Bende, Nettine par J. Haust, *Festschrift J. Jud.*, p. 402.

riper a été rapproché du moy. bas. all., all. dialectal rippen, nl. mér. rippen, repen, tandis que *river* s'explique tout aussi bien par le moy. bas. all., all. dialectal rîven, que par le mnl. riven, nl. mér. rijven, „racler, ratisser", cf. Verdam, *Handwoordenb.*, s. v. et Van Dale, *Groot Woordenboek*, édition 1948, s.v. Dans les deux cas il semble impossible de choisir.

Le terme de Huy *rivète*, „haricot mange-tout" se rapproche curieusement

[1]) Il est donc possible que le nom se soit appliqué primitivement à un autre genre de poisson ou que nous ayons affaire à l'influence d'une étymologie populaire.

du nl. mér. r ij f, r e i f, r e e f, „filament qui entoure certaines cosses" cf. J. Haust, *D.L.*, 554 et 560—561, *Festschrift Jud.*, l.c.

ro, m., terme de batellerie, „rouf, cabine situé au milieu de la péniche". Phonétiquement *ro* dérive plutôt du mnl. r o o f, de même sens, que du nl. r o e f, même sens. *Verdam*, VI, 1500, cite les formes r o e f, r o o f, r o u f. Le mot se retrouve en namurois (*Grandg.*). Comme il s'agit d'un terme de batellerie, une origine mnl. est plus probable qu'un emprunt au moy. bas-all. r ô f. Au XIXe siècle (depuis 1836), le fr. a emprunté *rouf*, „réduit à l'arrière d'un petit bâtiment" au nl. r o e f de même sens, cf. Valkhoff, *Etude*, 221; *Dauzat*, 640. L'anglais r o o f (*D.G.*, 1979; Haust, *Etym.*, 29) n'a pas le même sens et ne convient donc pas. Les deux termes, lg. *ro* et fr. *rouf*, ont été empruntés au nl. indépendamment l'un de l'autre et à quelques siècles d'intervalle.

Voir Haust *Etym.*, 29, Valkhoff, *Etude*, 220.

rôbaler, roûbaler, à Oleye, „rouler", — „vagabonder".
rôbaleû, „vagabond".

Selon le *D.L.*, 562, c'est le nl. r o l l e b o l l e n, „rouler", surtout „rouler en jouant" (en parlant de petits enfants). Ce terme est connu en nl. commun (*Wrb. Ned. Taal*, XIII, 945) et très fréquent en nl. mér. (cf. *De Bo.*), où l'on connaît aussi la forme r o l l e b a b o l l e n, qui, à cause du *-a-*, rend mieux compte du lg. *rôbaler* que r o l l e b o l l e n. En nl. il s'agit surtout d'un terme de jeu d'enfants ayant la valeur de „folâtrer", „batifoler".

L'aire du mot en lg. semble fort restreinte. Oleye se trouve tout près de la frontière néerlandaise. Les mouvements désordonnés que comporte l'idée de r o l l e b o l l e n, expliquent qu'en lg. le mot ait pu prendre le sens de „vagabonder", cf. *D.L.*, 562.

robète, f., „lapin domestique": *on måye robète*, au figuré *ine mère robète*, „femme très féconde", *fé l'robète di crôye*, (jouet en plâtre), „dire amen à tout", cf. *D.F.L.*, s. approuver, *robète di teût*, indique un pigeon qu'on élève pour le manger, cf. *D.F.L.*, s. pigeon.

Le *D.L.*, 562b, cite le nl. r o b et l'angl. r a b b i t. Il n'est pas probable que le terme anglais soit pour quelque chose dans l'emprunt de ce mot lg., qui représente sans doute le nl. mér. r o b b e „lapin", attesté pour la Flandre par *Kiliaen* et *De Bo*, qui cite aussi les formes r u b b e, r i b b e et le diminutif r o b b e k e n, cf. aussi *Verdam*, VI, 1475. En nl. commun r o b ou r o b b e signifie „phoque" et non „lapin". Le rapport entre le mot flamand et l'angl. r a b b i t, attesté depuis le début du XVe siècle, n'est pas clair. Le fr. *rabouillère*, „terrier que la lapine creuse pour y faire ses petites", connu depuis le XVIe siècle et appartenant surtout aux dialectes du Nord, se rattache, par l'intermédiaire du wallon, probablement au même étymon, cf. Valkhoff, *Etude*, 207.

L'origine du mot nl. mér. est encore obscure, cf. *N.E.D.*, VIII, 83b et le *Wrb. Ned. Taal*, XIII, 641, sous R o b, II. Le sens figuré „femme féconde" s'explique par la fécondité des lapins, cf. Jaberg, *Sprachgeographie*, sous *connin* et plus haut l'article *conin*. Voir aussi J. Hubschmied, *Festschrift J. Jud.*, p. 268.

rokèye (*-êye*, Verviers) f. „roquille, petite mesure (de genièvre)" *beûre ine —*.

Elle équivalait au XVIe siècle au *pot* ou à la *cwate*, mesure de Liège, soit à peu près 8 centilitres.

On cite le mot aussi en malm. *rokèye*, „mesure de genièvre" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 164), en nam. *rokèt*, Pirsoul, 425a, „petite mesure de genièvre, petit verre de liqueur", en poitevin *roqué*, en berrichon *roquet*. C'est sans doute le même mot que le fr. *roquille*, „mesure de 16 centilitres environ", attesté seulement depuis le XVIe siècle, cf. encore *roquiller* (à Montbéliard) „boire beaucoup d'eau, en argot aussi „cracher" [1]) (*Gamillscheg*, 771, *D.L.*, 563).

Pour M. Gamillscheg l.c. ces mots proviennent du gothique **r ŭ k k o* „Spinnrochen" (Quenouille). La distance sémantique entre „quenouille" et „mesure de genièvre" est pourtant bien grande. En outre le mot est attesté trop tard et son aire géographique est trop restreinte pour justifier cet étymon gothique, qui d'ailleurs est hypothétique. Aussi croyons-nous qu'il faut préférer à cette explication l'hypothèse de J. Haust, *D.L.*, 563, d'après laquelle le lg. *rokèye* dérive du mnl. c r û k e (ou plutôt, nous semble-t-il, de son diminutif c r u u x k ij n, c r u y x k e n [2]), *Verdam*, I, 2174), qui a pu donner **crokêye*, puis par réduction du groupe initial *rokèye*. Cette réduction *kr- > r-* est assez fréquente dans les mots germ. empruntés en wallon cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 49, 3°. Quant à la voyelle initiale du mot lg. o, on peut faire remarquer que le premier élément (œ) du u i (*œy*) nl. a dans bien des dialectes nl. mér. une tendance à se vélariser.

Le nl. k r u i k, „cruche" [3]), sert en effet aujourd'hui encore à indiquer une certaine quantité de genièvre (environ un litre). *Fr.v.W.*, 354 et le *Wrb. Ned. Taal* sous k r u i k mentionnent des formes anciennes dans différentes langues germaniques. Comme le genièvre hollandais est fort apprécié en Belgique et en France et comme les mots wallons indiquent spécialement une mesure de genièvre, nous estimons que l'emprunt de ces mots au mnl. est fort probable.

---

[1]) Cf. l'ardennais *rokiyi*, „crachoter", Bruneau, *Enquête*, I, 227.

[2]) Il est vrai que M. Valkhoff dans son article *Un suffixe flamand*, *Neophilologus*, XIX, 241, ne cite pas d'exemple du suffixe flam. *-ken > kĕye*. Cependant le passage de *-ken > -kè* est fréquent, cf. l'article cité, p. 249, et le genre féminin du lg. *rokèye* pourrait expliquer le passage *-kè > -kèye*.

[3]) Le fr. *cruche* est lui-aussi probablement d'origine germ., *Bloch*, I, 193, et *Dauzat*, 222*b* proposent l'anc. h. all. **k r u k a*.

Roquille a pu être introduit en français par l'intermédiaire du wallon. Voir *Gam.*, 771; *D.L.*, 563, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 164.

ronhe (*Grandg.*; Sprimont, La Gleize, Tohogne, etc.), f., „ranche, pieu qui soutient les ridelles d'une charrette"; il y en a deux de chaque côté.

On trouve en moy. fr. *ronghe*, „échelon d'une ridelle", cité par *Godefroy*, VII, 238a, dans trois textes tournaisiens, dont le premier date de 1433 environ (cf. Valkhoff, *Etude*, 220). Actuellement le mot existe encore en malm. *ronhe* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 164), même sens qu'en lg., en nam. *ronke* (Pirsoul, 426) „pièce de fer ou de bois qui soutient les planches d'un chariot", quelquefois prononcé *rongue*, à Valenc. *ronque* (*Hécart*, 414) même sens. C'est sans doute le mnl. r o n g h e, nl. r o n g, qui a une origine germ. (*Fr.v.W.*, s.v.). Le mot a été probablement emprunté comme terme de charronnerie.

La date du premier exemple de *Godefroy* montre que l'emprunt a eu lieu dès l'époque mnl. La gutturale *gh* du mnl. rend parfaitement compte du *h*, du *g* et du *k* des formes citées, cf. pourtant M. Remacle, *Variations du H*, p. 105.

L'all. R u n g e, même sens, ne convient pas à cause de son vocalisme, d'ailleurs la présence du mot en picard dès le XVième siècle semble suggérer qu'il s'agit d'un mot nl.

Voir Behrens, *Beiträge*, 236; Valkhoff, *Etude*, 220; *D.L.*, s.v.; Haust, *Etym.*, 87; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 164.

rom'dom, terme archaïque, cité par *Forir*: *al rom'dom* „à la file, l'un après l'autre". A Stavelot *al roum'doum* signifie „sans choisir, au petit bonheur", aussi „(vendre, acheter) en bloc", cf. le *D.F.L.*, s. „bloc".

Le *D.L.*, 564, cite le nl. r o n d o m, „autour de, à la ronde" et l'all. r u n d u m, même sens, il est clair que le terme de *Forir* représente le nl. r o n d o m et que celui de Stavelot dérive de l'all. r u n d u m. La conservation des consonnes nasales montre qu'il s'agit d'emprunts relativement modernes. La répartition semble fort restreinte.

rôse, f., „érysipèle", *èlle a l'rôse èl djambe*.

Ce sens „érysipèle", qui n'est attesté ni pour le fr. *rose*, ni pour le latin *rosa*, a été probablement emprunté du mnl. r o s e „érysipèle", cf. Verdam, *Handw.*, 501. La même signification se retrouve pour le fr. belge *rose*, cf. Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937; 93. En nl. ce sens est encore fort répandu, cf. *Fr.v.W.*, s. r o o s, et Van Dale, *Groot Woordenboek Ned. Taal*, édition 1948, p. 1537.

rossète dans *aler a* —, „aller (à cheval) en croupe", ou „comme une amazone, mais sans selle"; — (Jupille) *aler* ou *rider a* —, terme de jeu d'enfant, „se coucher à plat ventre pour descendre une pente".

M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, X, 80 cite à propos de cette expression le

mnl. t o r s, t o r s e, t e o r s e, à cheval. *Verdam*, VI, 1624, cite aussi comme mnl. la forme r o s, qui selon *Fr.v.W.* s'est répandu sous l'influence de l'all. R o s s, mais a probablement existé toujours comme forme dialectale (*Fr.v.W.*, 560b). L'expression de Jupille *rider a rossète* fait supposer que nous avons affaire à un terme de jeu d'enfant. Le verbe mnl. correspondant r i d e n s'applique tout spécialement à la façon de se mouvoir sur la glace, cf. *Verdam*, VI, 1614, r i d e n, Kiliaen, r i j d e n o p h e t ij s — „per lubricum glaciem ferri", Plantijn o p d ij s r ij d e n, „glisser sur la glace".

La façon dont on s'assied sur le traîneau rappelle le fameux jeu d'enfant: p a a r d j e r ij d e n, „aller à cheval". On s'imagine fort bien un mnl. *t e r o s s e r i d e n que le *rider a rossète* représente parfaitement. Toutefois la locution n'est pas attestée en mnl.

rossète ou **rocète**, „gardon", poisson appelé vulgairement rousse, *roxhe* depuis 1555.

Le *D.L.* rapproche ce terme de l'anc. fr. *roce, roche, roque* et de l'all. r o c h e, „raie", cf. *R.E.W.*, 7365, qui cite l'anglo-saxon r o h h a, „raie". A côté de l'all. r o c h e on pourrait citer aussi le mnl. r o c h g e, r o c h c h e, r o g g e, r o c h e, „raie", cf. Verdam, *Handwoordenboek*, 497, nl. mod. r o g. Comme le terme lg. est attesté depuis 1555 (cf. *Godefroy*, VII, 212, sous *roce*) l'emprunt a en lieu dès l'époque du mnl. [1]).

Il est vrai que les termes nl. indiquent un poisson de mer très différent du gardon. Il est rare que le nom d'un poisson d'eau douce dérive en lg. du nl., cf. l'article *hôtitche*.

Voir aussi *D.L.*, 566; Corin, *B.D.W.*, XIX, 47; J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 441.

rôti, v. intr., 1. (arch.) „rouir" synonyme, *mète al rôte*; par ext. „pourrir", cf. *D.L.*, 566, Remacle, *La Gleize*, p. 182; 2. (Huy, Thimister) „se racornir, se ratatiner", *rwèti*, part. adj. „ratatiné", *on vizèdje riwèti*.

rôte dans *mète al rôte* (arch.: La Gleize, Wanne, Malmedy); à Harzé terme de bûcheron, disposer les écorces de chêne sur un *abatoû* rudimentaire pour les faire sécher, cf. l'ardennais *roté, rotai*, „charpente légère pour sécher le chanvre", Bruneau, *Enquête*, I, 148.

Comme le fr. *rouir*, qui dérive selon *R.E.W.*, 7393, du francique r o t j a n, ces termes lg. sont sans doute d'origine germanique. La conservation du *t* intervocalique, qui disparaît dans les emprunts anciens, semble empêcher de remonter pour les mots lg. jusqu'au francique. Les cultures importantes de lin dans les Flandres permettent de préférer le mnl. r o t e n au moy. bas-all. r ô t e n (*D.L.*, 566). En effet les eaux de la Lys étaient réputées à cause de leurs qualités éminentes pour le rouissage du lin; cf. les nombreux exemples du *Wrb. Ned. Taal*, XIII, sous r o t e n, voir aussi

[1]) Le contexte de la phrase anc. lg. citée par Godefroy „*stockefisse, scolken, roxhe...*", semble indiquer qu'il s'agit pour *roxhe* en effet d'un poisson de mer, qui a très bien pu être la raie, nl. r o g(g e).

Verdam, VI, s.v. On transportait le lin cultivé en Zélande, où l'on ne trouve que de l'eau saumâtre, en Belgique pour l'y faire rouir. On explique le passage du verbe dans la conjugaison en *-i*, par l'influence du fr. *rouir* cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 165, qui cite d'après Villers (manuscrit de dictionnaire wallon-français de 1793) la forme *rôter*.

L'extension du sens „rouir" à „pourrir" s'explique par le procédé du rouissage lui-même ou par l'influence du nl. r o t t e n „pourrir", doublet de r o t e n „rouir", cf. Warland, l.c.

rouf, onomatopée exprimant un mouvement rapide *dji li volève parler, mins, rouf vo-l'-la èvôye*. Synonyme: *raf*.

rouf-rouf ou *roûfi-roufaye*, „précipitamment, avec une hâte inconsidérée, en renversant tout".

roufe, s.f., „taloche": *diner 'ne roufe*, „rosser", *passer lès roufes*, équivaut à *passer lès baguètes*.

roufe-tot-djus, „celui ou celle qui renverse tout, en voulant faire preuve d'activité.

roufler, v. intr. „se ruer", v. trans. „bousculer", „renverser", „rosser" au fig. „blackbouler" (un candidat).

aroufler, „accourir impétueusement".

rouflå, rouflåde, „impétueux", qui se précipite étourdiment".

rouflåde, rouflåhe, rouflèye, f., „ruée, bousculade, bagarre, rixe": *diner 'ne rouflåde*, „rosser".

rouflis, „ruée, bousculade, bagarre" et „étourdi, qui bouscule tout".

Le *D.L.*, 568, cite à propos de *roufler* le nl. r o f f e l, - e n. En réalité les termes lg. cités correspondent à toute une famille de mots nl., parmi lesquels les mots nl. mér. r o e f, r o e f e l, r o e f e l e n, r o e f e l i n g ont le plus de chances d'être à la base des vocables lg. [1])

Le nl. r o e f, interjection de caractère onomatopéique, indique un mouvement rapide (cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIII, 681). Il est surtout fréquent en nl. mér., cf. entre autres *Ant. Idioticon*. Mais on le trouve aussi ailleurs. Aux Indes Néerlandaises on cite la forme redoublé r o e f - r o e f, cf. le lg. *rouf, rouf*. En zél. on se sert de r o e f t e m, au même sens. La variation des voyelles en lg., cf. *raf* et *roufi-roufaye* s'explique par le caractère onomatopéique du terme, cf. à la phrase lg. *rouf! -vo -l' -la èvoye*, l'exemple de l'*Antw. Idioticon*: R o e f, d a a r w a s h ij d e d e u r u i t, „*rouf*, le voilà sorti".

Le lg. *roufe*, „taloche", *roufler*, „rosser", représente le nl. mér, r o e f e l, (nl. r o f f e l) et r o e f e l e n (nl. roffelen). r o e f e l ou r o e f e l i n g signifie „volée de coups", „bastonnade" (cf. *Schuermans, Ant. Idioticon, De Bo*, etc.). r o e f e l e n (r o f f e l e n) a dans *Schuermans, Antw. Idioticon* et *Rutten* le sens de „rosser", cf. aussi *Wrb. Ned. Taal*, XIII, s.

[1]) On sait que le ó a, en nl. mér., surtout devant *-f*., une tendence à se fermer, au point de se rapprocher de *u* (fr. *ou*, graphie néerl. o e), cf. Van Haeringen, *De Nederlandse woorden in het Frans, Neophilologus*, XVII, p. 100.

roffel, IV, et roffelen, IV. Cet étymon se rattache à l'idée de „rapidité", cf. *rouf*, plus haut, par l'intermédiaire de roffel, „espèce de rabot, qui sert à raboter grossièrement (et rapidement)", cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c.

Enfin nous connaissons en flam. et en zél. un autre verbe roefelen (quelquefois ruifelen) signifiant „rouler pêle-mêle en jouant comme les enfants ou en se battant", cf. lg. *roufler* au sens de „bousculer, renverser". Le subst. roefel y a le sens de „celui qui se précipite étourdiment". Le terme se dit par exemple d'une bonne qui travaille beaucoup, mais qui par son étourderie cause beaucoup d'accidents, cf. plus haut le sens des termes lg. *roufe -tot -djus, aroufler, rouflå, rouflis'* etc.

roufe, (Odeur), f., „écume" (de la bière), „croûte verte" (sur une eau stagnante), a été dérivé par J. Haust, *D.L.*, 568a, du nl. roof, „croûte d'une plaie en voie de guérison" et „peau sur le lait". Le terme existe en mnl. rove. *Kiliaen* traduit „crusta, crustula vulneris". Le *ó* nl. mér. se rapproche, surtout devant *—f* ou *—v* de *u* (fr. *ou*). *Schuermans* connaît d'ailleurs la forme roef (pron. *rouf*). La situation d'Odeur, près de la frontière nl. montre qu'il s'agit du nl. plutôt que de l'all., cf. aussi le *D.L.*, 568; Corin, *B.D.W.*, XIX, 47 et J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 441.

Pour *rive* ou *rife*, terme rare et archaïque, „écume, scorie", „pellicule sur le lait" et „pellicule d'œuf", assimilé par le *D.L.*, 560, à *roufe*, voir J. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 130 et J. Haust, ibid., X, 441.

rouhant, *-e* dans *Forir* et *Lobet*, „rauque, caverneux".

rouhi, dans *Grandg.*, v. intr. „bruire, vibrer", *rayans nos gozis, fans -lès bin rouhi.*

rouh'ler, à la Gleize, „faire du bruit"; à Robertville, „dégringoler, ébouler avec fracas", ailleurs „rosser" (*rouch'ler*).

Le *D.L.*, 568, cite l'all. rauschen et le nl. ruischen. Le nl. ruischen, mnl. ruusschen, ruysschen, indique toutes sortes de bruits, depuis le murmure jusqu'au mugissement, cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIII, 1753, *Verdam*, VI, 1753. *Kiliaen* donne la traduction: „bombilare, bombum emittere, détonare, increpare, strepere, fragorum edere, fremere, susurrare, etc.". Il s'applique en particulier aux sons de la voix humaine. En flamand occidental on s'en sert transitivement au sens de „exciter", cf. *De Bo* et plus haut le sens „rosser", qu'on retrouve anciennement en nl. commun, cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIII, 1763, sous C. Une influence nl. paraît donc probable, bien que la présence du mot à Robertville montre qu'il ne faut pas exclure la possibilité d'une influence all. M. Warland ne cite pas le mot dans sa liste, cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 67.

rouke, dans *Grandg.*, dans les poésies de Simonon et à Huy. Hubert cite la forme *ruke*, subst. f., terme rural, „motte de terre". Comme terme de houill. il signifie „bloc" (de charbon, de pierre, de maçonnerie).

roukieûs, à Amay, terme de briquetier: *Li mwèrti èst roukieûs*, „trop dur".

Le terme se retrouve en afr. *roque, rocque* (cf. *Godefroy*, VII, 213c) et est connu dans les dialectes du Nord: namur. *ruke*, lillois *ruque* (*Vermesse*, 452), à Valenciennes *ruque* (*Hécart*, 419), en boulonn. *roque* (*Haigneré*, 538). *Godefroy*, l.c. le connaît en poitevin *roke* et en montois *ruque*. M. Bruneau connaît *ruque*, „gros morceau de houille", à Givet.

Le *D.L.*, 568, rapproche ce terme du flamand (*) r u i k, forme inexistante et transcription de *ruke*, „motte de terre", que *De Bo*, 832, et *Schuermans*, 560, signalent en flamand occidental, cf. Verdeyen. *Comment reconnaître*. Ce terme flamand a une répartition fort restreinte et ne se rattache pas à d'autres mots nl., de sorte qu'il dérive fort probablement lui-même du picard *ruque*.

Les mots picards et wallons se rattachent sans doute au fr. *roc, roche*. En flam. comme en picard les définitions du mot insistent sur la dureté de l'objet en question. *Haigneré*, l.c., traduit „motte de terre durcie que la herse de bois ne peut dissoudre", *Schuermans*, l.c., indique aussi qu'il s'agit d'une motte de terre très dure et sèche, cf. le lg. *spiyi lès roukes*, „concasser les mottes de terre". En afr. le mot n'a pas encore à lui-seul la signification de „motte de terre". Dans les quatre exemples cités par *Godefroy*, l.c., et dont le plus ancien est de 1397, on trouve *roque de terre* ou *rocque de terre* et ce n'est qu'à l'époque moderne qu'on trouve *roque* seul au sens de „motte de terre". L'afr. *roque de terre* a donc sans doute signifié „motte de terre dure comme le roc", cf. plus haut le sens du mot lg. comme terme de houillerie „bloc de pierre".

roupèye, à la Gleize, *roupi*, Grand-Halleux, Arbrefontaine, etc., „terrain inculte", cf. *D.F.L.*, sous „friche, inculte", etc.

Le mot a été rapproché par J. Haust du nl. mér. r o p p e n „arracher" (*Kiliaen, Schuermans*, cf. aussi Van Dale, *Groot Woordenboek der Ned. Taal*, s. r o p e n) et de l'all. r o p p e n, cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 459.

En effet aucune circonstance ne permet de choisir entre les étymons nl. et all. Il faut donc admettre que le mot a pu venir des deux côtés.

rûkiner, à Stavelot, „bougonner", dérive selon *D.L.*, 571, du bas-all. r o k k e r. Selon M. Warland, *Gloss. und Gramm.* 165, le malm. *roûkiner, rôkiner*, „bougonner" et *roûkâr, rôkâr* (dans *Forir*) „grognon" sont plutôt des onomatopées indépendantes, à cause des voyelles très différentes. Le cas semble douteux. En tout cas M. Verdeyen, *Comment reconnaître* semble avoir tort de rattacher ces mots au mnl. r o e k e n, r o u k e n, r u e k e n (*Verdam*, VI, 1509 ss.; *Wrb. Ned. Taal*, XIII, 704), parce qu'il s'agit d'une famille de mots ne se présentant qu'à l'extrême-est de la Wallonie et que, en outre, les termes mnl. n'ont pas le sens des mots malm.

rûme, f., terme de batellerie, „écoutille, panneau qui couvre le chaland". *rûmer,* „fermer avec les écoutilles".

Le *D.L.*, 571a, rapproche ces termes du nl. r u i m. Il faut sans doute penser à la forme r u u m, r u m e (-ü-), qui correspond au nl. r u i m, en nl. mér. et aussi en mnl., cf. Verdeyen, *Comment reconnaître.* —, 33. Le terme nl., qui a le sens général de „espace" (*Kiliaen* traduit „spatium") ne signifie, comme terme de batellerie, d'ailleurs pas „écoutille", mais „cale", espace recouverte par les écoutilles.

L'emprunt, qui s'est pratiqué sans doute par voie orale, repose donc sur un malentendu, de sorte que *rûmer* ne correspond pas à un verbe nl. Comme il s'agit d'un terme de batellerie, les vocables all., anc. haut-all. et moy-haut-all. r û m, n'entrent pas en ligne de compte, cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 69.

runal, runant, anc. lg., depuis le XVe siècle, dans *runal chemin, voye runalle, runan chemin,* etc.

L'hypothèse de Behrens, *Beiträge,* 87, d'après laquelle ce terme dérive du nl. r u n n e n (qui existe aussi en mnl. r u n n e n, à côté de r e n n e n et r i n n e n, cf. Verdam, s.v.), a été repoussée par J. Haust, Romania, XLVIII, 572, *Etym.*, 212, qui, partant de la forme *rulant,* dérive les différents termes de *rûle,* latin *regula.* M. Remacle a objecté à l'hypothèse de J. Haust que probablement le *u* était bref. et qu'en outre les formes par *-n-* sont primitives (cf. L. Remacle, *La Gleize,* 82).

A l'hypothèse de Behrens, l.c., on peut objecter que le nl. r u n n e n, attesté aussi pour le mnl. (cf. Van Dale, *Groot Woordenboek der Ned. Taal,* éd. 1948, p. 1549, Verdam, *Handwoordenboek,* p. 496, 503) ne semble pas avoir servi plus particulièrement pour indiquer une certaine espèce de chemin. Bref il semble encore impossible de conclure.

rûter, dans *Grandg.* et *Forir,* v. intr. „grommeler", à Herve „gazouiller" (en parlant du verdier).

rûteû, dans *Grandg.*, „grognard".

rûteler „gazouiller" en parlant du verdier (Liège) et du pinson (Trembleur).

J. Haust rattache ces mots au nl. r u i t e n, „ramager". Il faut songer à cause du *û,* au mnl. r u t e n. En flam. on prononce encore r u t e n. Aujourd'hui encore r u t e n a en nl. mér. la signification de „gazouiller", cf. *Wrb. Ned. Taal,* XIII, 1782, et *De Bo,* 961. Le sens „grommeler" fait penser au mnl. r u t e n, „bourdonner". *Kiliaen* traduit „garrire more avium, modulari". La présence du mot à Givet *reûtyi,* „grogner" (d'un porc), fait penser aussi à une origine moy. néerl., plutôt que néerl. mod. Le mot existe dans beaucoup de langues germ. (cf. *Fr.v.W.*, s. r e u t e l e n et *Verdam,* IV, 1721), où il semble être très ancien. M. Verdeyen, *Comment reconnaître,* conteste le caractère onomatopéique du mot. Pourtant le nl. mod. r u - t u - t u u t pour imiter le chant d'oiseaux et le grand nombre

de verbes fréquentatifs qui appartiennent à ce groupe, cf. r u t e l e n, r e u t e l e n, r u i t e l e n, suggèrent une origine imitative. Le rapport de ces verbes avec latin *rudere* „braire" suggéré par M. Verdeyen ne semble pas assuré (cf. *Fr.v.W.*, l.c.).

S

salope, f., „salope, souillon", dérive selon le *D.L.*, 574, du bas-all., néerl. s l a p „indolent". A propos du fr. *salope* (1611, Cotgrave) différentes suppositions ont été faites: G. Paris, *Romania*, XXV, 623, y voit, par l'intermédiaire de *marie-salope*, „bateau destiné à enlever les vases et les immondices d'un port", le néerl. s l o e p, „embarcation" (pour l'insertion du *a* cf. le fr. *chaloupe* du nl. s l o e p). Schuchardt, *Z. Rom. Phil.*, XXI, 30, et *Gamillscheg*, 783a, y voient le nl. s l a p, „indolent, détendu, lâche". Horning, *Z.Fr.Spr.L.*, X, 245, a proposé l'alsacien s c h l a p p e et le *R.E.W.*, 8022, le bas-all. s l a p p e. M. Valkhoff, *Etude*, 221, a fait remarquer que la distance sémantique entre le nl. s l a p, „indolent, lâche" et le fr. *salope* est trop grande, pour que cet étymon puisse entrer en ligne de compte et que l'influence de *sale* est indéniable. Aussi *Bloch*, II, 251, tire -t- il *salope* de *sale*, comme l'avait déjà fait Tobler, cf. Gaston Paris, article cité.

Toutefois la syllabe *-ope* demanderait une explication. On connaît en nl. mér. l'adj. s l o p, s l o p p e, (doublet de s l a p mnl., *Verdam*, VII, 1233, et nl., *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 1578), appliqué à des hommes et à des femmes et signifiant „habitué à vivre dans le désordre". Ce mot a pu pénétrer en wallon, puis par là en fr. Phonétiquement il n'y a pas de difficultés, mais l'inconvénient sémantique subsiste en partie, parce que l'idée de „saleté", qu'on rencontre souvent dans ce terme nl. mér., surtout par rapport à une femme (une femme s l o p p e consacre peu de soin à son ménage, vit dans un désordre continuel et s'expose par là à la saleté), y est pourtant secondaire. La présence en lg. de *slap*, „mollasse, flasque", du nl. s l a p, même sens, ne peut pas servir de preuve parce que la conservation de l'initiale *sl-* montre qu'il s'agit d'un emprunt plus récent, cf. l'article *slap*, voir aussi Warland, *Gloss. und Gramm.*, 166.

En somme une origine néerlandaise semble assez vraisemblable. Avant de désigner des bateaux *marie-salope* a sans doute désigné des femmes.

same, f., „écume, mousse" (*di bire, di lècê, di bouwèye*); au figuré: *esse tot -è 'ne same*, „être tout en nage, trempé de sueur".

samer, verbe intr., „écumer mousser"; au figuré „bougonner".

samèdje, „action de *samer*".

En malm. on rencontre également *same, samer*, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 166. *Same* provient sans doute du germanique, où les termes correspondants sont assez répandus: en all. s e i m, en mnl. s e e m, z e e m,

s a e n, s a e n e, en nl. mér. s a a n, z a a n est fort courant, cf. entre autres *Schuermans*, 876, *Schuermans, Bijv.*, 396; *De Bo*, 1222; *Teirlinck*, III, 311, qui connaît aussi le verbe z a n e n; *Antw. Idioticon*, 1466. Phonétiquement l'all. s e i m (Warland, l.c.) convient aussi bien que le mnl. s a e n e, que *Kiliaen* traduit par „cremor lactis".

En nl. mér. le mot s'emploie, comme en lg. surtout en parlant de la bière et du lait. Une influence mnl. reste sans doute possible. La connaissance exacte de la répartition du mot rendrait peut-être possible une conclusion plus positive, cf. le *D.L.*, 575.

sankis', (**sâkis'** dans *Hubert*, **sonkis** à Seraing), 1. quelquefois adjectif: „bourbeux, boueux". 2., s.m., „bourbe, bourbier", cf. *D.L.* et le *D.F.L.*, sous „bourbe" et „limon".

di l'assonke, à Glons, *di l'assonkis'*, (Bergilers), *èssankés* (Tohogne, Durbuy), „de la bourbe".

s'èssank'ner, à Amay, „s'embourber".

Sur la répartition exacte de ce terme *sankis'*, qui est très répandu en wallon, cf. l'article étendu de J. Haust concernant le wallon *sanke* (*Etym.*, 214), où l'on peut ajouter encore le givetois *sankes*, subst. fém. pluriel. „boue, limon, vase qui se trouve dans le lit d'un fleuve, d'une rivière" (*Waslet*, 246).

J. Haust, l.c., et *D.L.*, 575, dérive ce mot du nl. mér. z o n k (e), „dépression dans une terre ou sur une route", avec passage de $\tilde{o} > \tilde{a}$. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 167, fait cependant observer que les formes par $\tilde{a}$ sont de beaucoup les plus fréquentes (cf. Haust, article cité), que, si le passage $\tilde{a} > \tilde{o}$ est fréquent en wallon, le passage $\tilde{o} > \tilde{a}$ ne l'est pas du tout et conclut, à juste titre, semble-t-il, que les formes par $\tilde{a}$ se rattachent bien plutôt au luxemb. s a n k, „dépression de terrain" qu'au nl. mér. z o n k. La répartition des termes est en faveur de l'hypothèse de M. Warland.

Les formes par $\tilde{o}$ plutôt que de s'expliquer par une altération spontanée de $\tilde{a} > \tilde{o}$ se rattachent probablement au terme nl. mér. (Warland, l.c.), parce qu'elles se rencontrent surtout à proximité de la frontière nl. (Roclenge, Glons, Bergilers, cf. plus haut). La phrase de Bergilers: *li prè èst tot covié d'assonkis* se rapproche de près du flam. d e w e i l i g t v o l z o n k e n „le pré est plein de dépressions". Le terme z o n k, z o n k e est très répandu en nl. mér. On le trouve cité dans *Verschueren*, 1627, *De Bo*, 1243, *Teirlinck*, III, 330, puis dans *Loquela*, *Van Dale* et *Schuermans*. Une autre forme est s i n k e, z i n k e, que *Kiliaen* traduit par „cloaca, latrina" et qui existe aussi en mnl. s i n k e (*Verdam*, VII, 1133). On ne trouve en nl. mér. pas de forme avec a.

scarmoye, *Forir, Grandgagnage*, „sorte de petit gâteau", à Verviers *chèrmoule*, en malm. *sairmouze*.

La forme *scarmoye* provient du nl. mér. s c h a r m o e l i e, s c h e r-

m o e l i, que *Kiliaen* mentionne à Louvain, tandis que les termes verv. et malm. se rattachent plutôt à l'aix. s c h e r m u l l. Voir Karl Bauer, *Gebäckbezeichnungen im Gallo-Romanischen*, J. Feller, *B.D.W.*, XIX, p. 155—156, J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, p. 423 et E. Legros, *D.F.L.*, p. 499.

scermas, schermas, depuis 1406, *escharmas*, dans Grandgagnage, „moyen de protéger, armoire (pour y conserver les marchandise)", dérive du mnl. s c e r m e n, b e s c h e r m e n, „défendre, protéger", cf. J. Haust, *Glossaire des Régestes*, III, 450.

sclaid, Grandgagnage, „traîneau".

sclaideur, depuis 1339, (*Godefroy*, III, 388), *xhleadeur*, depuis le XIVe siècle, cf. *Régestes de Liège*, IV, 187, *Glossaire* de J. Haust, p. 532 et Massart, *Vobabul. de Jean de Stavelot*, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374, „celui qui transporte les tonneaux sur *sclaide* („traîneau") et qui les décharge", ou „fabricant de traîneaux".

sclaidage, depuis 1464, *Régestes* ..., ibid, p. 82, s.m., „métier ou travail de sclaideur", cf. *Godefroy*, III, 388b, s. sous *esclaidage*, „impôt sur les marchandises qui étaient transportées sur des charrettes ou des traîneaux".

D'après Behrens, *Beiträge*, 91—92, *R.E.W.*, 8024, Valkhoff, *Etude*, 127, ces termes dérivent du moy. nl. s l e d e, s l e d d e, „traîneau", Verdam, *Handwoordenboek*, 546, qui fait remarquer que la forme s l e d d e est propre au nl. mér. Pour une difficulté phonétique, cf. L. Remacle, *Variations du H.*, p. 79.

sclî, m., terme de houillerie, wagonnet plat, truck à quatre roues", dérive, d'après le *D.L.*, 581, du nl. s l e e, „traîneau", voir aussi l'article *sclaid*.

scolkin (*Grandg.*, arch.), m., „plie séchée et salée.

C'est le mnl. s c h o l l e k ij n, diminutif de s c h o l l e, rattachée par *Fr.v.W.*, 590a, au nl. s c h o l, „glacier", remontant à un radical indo-europ. Le terme se retrouve sous la forme *scole*, *skole* ou *scolle* en montois (*Sigart*), à Valenciennes (*Hécart*, 428) et en français bruxellois (Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 94). *Hécart* explique que les buveurs flamands mâchent ce poisson sec et salé pour s'exciter à boire. De nos jours on le consomme surtout, en Flandre et en Zélande, en guise de dessert. L'absence du terme en malm. (Warland, *Gloss. und Gramm.*) exclut une influence bas-all. (Behrens, *D.S.*, 60). Le mot est attesté dès 1551 (*Godefroy*, VII, 341a), surtout dans des textes lg. On s'explique facilement cet emprunt en se rappelant que les Hollandais se sont appliqués de bonne heure à la pêche. Aussi n'est-ce pas le seul nom de poisson que le lg. doit au nl. cf. ci-dessus *crabe*, *guèrnâte*, *hôtitche* et *spièrlin*, et p. 315.

Voir *R.E.W.*, 7705; Behr., *Beiträge*, 105; Valkhoff, *Etude*, 223; *D.L.*, 581a; Valkhoff, *Un préfixe flam.*, *Neophilologus*, 1934, 243; Wind, *Neophilologus*, 1937, 94.

scot, m., „écot", *payi si —.*

D.L., 581a, et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 167 renvoient *scot* à l'étymon que tous les grands Dictionnaires Etym. donnent pour le fr. *écot*, au francique *skot, „contribution". Le sens primitif de l'étym. proposé a été sans doute une espèce d'impôt foncier, sens qui trouve en mnl. de nombreuses attestations (*Verdam*, VII, col. 687, 7°).

Cette signification du mnl. schot existe d'ailleurs encore aujourd'hui dans plusieurs dialectes nl., on le rencontre notamment en Groningue, en Frise, dans la Holl. septentrionale et méridionale, en Zélande, en Brabant et en Flandre. (A. A. Beekman: *Het Dijk- en Waterschaprecht in Nederl. vóór 1795*, 2e deel, p. 1430). Le m. bas all. connaît également le terme schot (cf. Corin, *B.D.W.*, XIX, 48; Haust, *Etym.*, 305).

Pour le fr. *écot* la date de la première apparition, la répartition géographique et la forme phonétique, permettent facilement de reculer l'emprunt jusqu'à l'époque du francique (*R.E.W.*, 8006a, *Gamillscheg*, 304a, *Bloch*, 240b), de sorte que le mot manque dans Valkhoff, *Etude*. Pour le lg. cependant l'ancienneté de l'emprunt est loin d'être prouvée.

D'abord le développement irrégulier du groupe *sc-* initial, qui avait dû passer à *h* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 76) nous avertit déjà de ne pas assimiler le sort du lg. *scot* à celui du fr. *écot*. En outre le fr. *écot* connaît comme le francique *skot un deuxième sens „tronc d'arbre", divergence de sens facilement explicable, parce que notre mot se rattache au verbe germ. schieszen, schieten, dont les significations ont été multiples. Ce double sens [1]) se retrouve également dans d'autres langues romanes (cf. l'esp. *escote*). Le *D.L.* ne connaît que le sens précité.

Le passage *sk* > *s* > > *h* ayant eu lieu encore à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne (Warland, o.c., 76, historique), il semble impossible de reculer cet emprunt au-delà du mnl. D'autre part la chute du *t* final, qui se conserve dans les mots de la dernière couche (cf. Warland, o.c., § 62, 2°), défend de descendre plus bas, de sorte que nous croyons qu'il faut placer cet emprunt à la fin de l'époque du mnl. disons vers 1500.

Le territoire bas-all. ne touchant pas directement au wallon, nous avons donné la préférence au m.nl. sans vouloir exclure toutefois la possibilité d'une influence m.b.all. sur l'emprunt de ce mot. (Haust, *Etym.*, p. 305). On ne comprend pas pourquoi M. Warland fait remonter la forme *hô*, giron (à évolution régulière du groupe *sc* initial), à l'anc. nl., tandis qu'il revoie *scot* (à évolution irrégulière de *sc-*) à une époque plus reculée encore (Warland, o.c. p. 130 et 167).

scrèper, à Couthuin (Hesbaye), „décrasser", cf. *D.F.L.*, s.v., dérive sans doute par l'intermédiaire du namurois de schrepen, forme nl. mér et

---

[1]) Notons encore que *Hécart* cite un *écot* au sens de „déchirure" (*Hécart*, p. 169), que M. Bruneau connaît aussi à Givet.

moy. nl. (cf. Van Dale, *Groot Woordenboek*, p. 1605, Verdam, *Handwoordenboek*, 527) du nl. commun s c h r a p e n, „gratter, racler".

A la même source nl. se rattache *scrèpe*, „copeau", à Beauraing (D. 96), Nassogne (Ma. 49), Roy (Ma. 39), Arville (Ne. 14), Libin (Ne. 24) ..., cf. J. Haust, *Notes sur quelques termes dialectaux, Festschrift Jud.*, p. 402.

scribanne, f., **scriban**, m., terme archaïque, „pupitre", cf. *D.L.* et *D.F.L.*, s. „pupitre".

Le nl. s c h r ij f b a n k proposé par le *D.L.*, 581, ne se rencontre pas dans les dictionnaires, mais est d'une formation fort normale. *L'-i-* du mot lg. fait pourtant supposer qu'il s'agit d'un emprunt plus ancien ou dialectal (le nl. s c h r ij v e n, „écrire" se dit en mnl. s c r i v e n, en mnl. mér. s c h r i e v e n). En mnl. on rencontre s c r i v e b o r d, s c h r i e f b o r d, littéralement „tableau à écrire", aussi dans le sens de „pupitre", cf. *Verdam*, VII, 763. Une forme nl. mér. ou mnl. * s c h r i e f b a n k ou s c r i v e b a n k, littéralement „banc à écrire" a donc fort probablement existé. Cette forme rend mieux compte de la disparition du *-f* après voyelle, et du *-k* final, qui se conservent tous les deux dans les emprunts plus modernes, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.* 55 et 85.

scriftôr, (*scristór* dans *Remacle, Lobet*), m., archaïque, „écritoire", se rencontre encore à Malmedy (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 167—168), à Verviers *scristôr*, à Faymonville *cristôl*, cf. *D.F.L.*, p. 166.

Le terme dérive du latin *scriptorium*, mais s'est introduit en lg. par l'intermédiaire du mnl. s c h r i f t o o r, cf. Corin, *B.D.W.*, XVII, 116; J. Warland, l.c.; E. Legros, *D.F.L.*, p. 499.

siecle, dans un texte du XVe siècle (A. Baguette, *Paweilhart Giffou*), „voile", dans *le siecle de son maist* a été rattaché par J. Haust [1]) au mnl. s e g h e l, s e g e l, z e g e l, (nl. mod. z e i l), „voile".

sikèye, ordinairement *skèye*, en Hesbaye, „faucille de moisonneur", dite aussi „piquet flamand", *trimper li skèye* „boire en commençant la moisson". Au figuré: „grande jambe".

siker, dans *Grandg.*, *sikî*, à Hognoul, Bergilers, Odeur, etc., „couper (les céréales) au moyen de la *skèye*".

En malm. *skèye* signifie „jambe longue" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 168). C'est fort probablement le moy. nl. s i c k e l e, s i c c l e, „faucille" (*Verdam*, VII, 1114, 926) qui a pris le suffixe diminutif *-èye* par l'influence de *fâ*, *fåcèye*, „faux, faucille". Un verbe dérivé se rencontre aussi en nl. s i k k e l e n (cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIV, sous s i k k e l). Appliqué à une jambe on rencontre le terme également en nl. mér. Le zél. et flam. zél. dit k r o m a l s e e n z e k e l, „courbé comme une faucille", tant par

[1]) *Gloses liégeoises* I, *Annuaire de la Comm. Hist. Anc. Pays de Liège*, III, p. 82—83.

rapport à l'homme qui est courbé par le travail, que par rapport à ses jambes, cf. *D.L.*, 592; Corin, *B.D.W.*, XIX, 48; Warland, l.c.

sîr, *-e*, adjectif archaïque, „pur, pure", seulement dans des expressions telles que *ci n'est qu'ine sîre nivaye*, „on voit de la neige partout", *i n'a qu' sîrès bièsses so s'tièsse*, „sa tête grouille de poux".

J. Feller a proposé l'étymon s c h i e r (all), „pur, clair" dans un long article de ses *Notes de Phil. Wall.*, 353—358, où il rejette l'all. z i e r, flam. s i e r, „ornement" et „joli, propret, pimpant", que M. Corin, *B.D.W.*, XV, 105 a repris pour son compte, suivi en cela par le *D.L.*, 395, sous *måssi*.

M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 147, rejette l'étym. z i e r, s i e r, à cause de la grande distance sémantique entre le sens du terme lg. et des mots all. et flam. et préfère rattacher *sîr*, comme J. Feller, art. cité, à l'all. s c h i e r, mnl. s c h i e r. Malgré la difficulté phonétique du passage du germ. s c h — > lg. *s* — qui est tout à fait irrégulier, cette étymologie semble la plus vraisemblable. Le nl. s c h i e r, mnl. s c h i e r, s c i e r, s c i e r e s'emploie exactement de la même façon que le terme lg.: s c h i e r r o g g e, „seigle pur" veut dire „du seigle où il n'y a pas trace ivraie", cf. *Verdam*, VII, 506, *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 562 s. s c h i e r, III, 3° et 4°. La répartition du terme, telle que la décrit J. Feller, l.c.: Glons, Jupille, Herve, Verviers, rend un emprunt simultané assez probable.

Quant au lg. *måssî, måssèye, måssîte*, „sale" il n'est pas sûr qu'il faille y voir, avec M. Corin, l.c., et le *D.L.*, 395, une combinaison de l'adverbe *må* (*mål*) et de l'adj. *sîr* qui nous occupe, cf. Warland, l.c.

sirôpe, f., *dèl sirôpe (di peûre, di pomme, di pétråte)*, fr. wall. „du sirop", „jus de poires, de pommes, de betteraves, cuit et raffiné, sans addition de sucre".

sirôperèye, „fabrique de *sirôpe*".

Ce terme *sirôpe*, que le *D.L.* mentionne sans étymologie à côté de *sirop* (m), „sirop" (boisson), a été rattaché, à juste titre, par M. Delbouille *B.D.W.*, XVIII, 161, au nl. mér. s i r o o p. La forme nl. mér. est s t r o o p, un mets très populaire à la campagne surtout. Au lg. *sirôpe di peûre, di pomme, di pétrate* correspond le nl. p e r e s t r o o p, a p p e l s t r o o p, s u i k e r b i e t e n s t r o o p, cf. aussi lg. *spès qu'dèl sirôpe*, nl. d i k a l s s t r o o p; lg. *li jate al sirôpe*, nl. s t r o o p p o t; lg. *'ne tâte de sirôpe*, nl. e e n s t r o o p w a f e l. L'initiale *sir-* du terme lg., à côté du *str-* nl., s'explique facilement par l'influence de *sirop* (boisson). Voir aussi le *D.F.L.*, p. 499.

siverète, à Trembleur, f., espèce de passoire", (on s'en sert pour faire égoutter un légume cuit à l'eau), dérive selon J. Haust, *D.L.*, 595, du nl. z e e f „crible", dont le *-e e-* explique difficilement le *-i-* du terme lg. En mnl. on trouve à côté de s e v e les formes s i f, s i f t, z i f t (*Verdam*,

VII, 1095). *Kiliaen* traduit s i f par „cribrum, iucerniculum". En nl. mér. on trouve encore la forme z i f t, z i f t e. Le mnl. s i f indiquant surtout un crible de paysan pour nettoyer le blé, on s'explique que le lg. y a ajouté un suffixe diminutif pour le sens de „passoire". Une origine allem. (Corin, *B.D.W.*, XIX, 48) est moins probable qu'un emprunt au nl., parce que le mot se trouve tout près de la frontière nl. Il manque en malm, mais se rencontre aussi en fr. belge, cf. Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 97.

sizèt, m., „tarin".

A Argenteau on dit *sizèt*, à Verviers, Lierneux *sizê*, à Jupille, *sizê*, à Trembleur, Vielsalm *sizlèt*, à Bovigny, *siz'lèt*, à Malmedy *siz'rê*, à Robertville *sizé*, cf. *D.L.*, 596 sous *sizèt*, 1; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 168; *D.F.L.*, s. „tarin".

Pour des raisons d'ordre phonétique le lg. *sizet*, représente plutôt le mnl. s i s e k e, s i s e k ij n (*Verdam*, VII, 1169), que le moy. haut all. z ī s e, z ī s e c. (Warland, l.c.) En raison de la voyelle *-i-* des termes lg., il faut préférer le mot mnl., aux vocables mod., nl. s ij s, all. z e i s i g. (*D.L.*, l.c.) Voir aussi Corin, *B.D.W.*, XVII, 70, et J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, p. 450.

Le mot est d'origine slave, polonais *czyz*, diminutif *czyzyk*, cf. *Fr.v.W.*, 608, *Kluge*, sous z e i s i g, *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 1353, et a pénétré aussi en scandin. et en angl. Selon Van Haeringen, *Supplém. Fr.v.W.*, 150, l'anglais s i s k i n dérive du nl.

sizin, m., „petit glaçon de rivière, glaçon très mince et en forme de lamelles rayonnantes", cf. le *D.L.*, et le *D.F.L.*, sous „glaçon".

siz'ner „charrier des *sizins*" (surtout en parlant de la Meuse par exemple).

Ce mot se rencontre surtout le long de la Meuse. J. Haust, *Etym.*, 219, relève aussi la forme *siz'rin* et rattache le mot au germ. z e i s e n, néerl. z e i s „faux". Ce qui fait la difficulté de cette étymologie c'est qu'en nl. le mot z e i s ne se rencontre pas dans le sens de „glaçon". Toutefois on aime à comparer un objet tranchant à une faux, cf. l'expression s c h e r p a l s e e n z e i s, „tranchant comme une faux". Ainsi la forme arrondie d'une glaçon très mince a pu facilement suggérer la comparaison avec une faux et évoquer dans la bouche d'un batelier nl. par exemple le mot z e i s, z e i s e. Bien que cette étymologie ne soit donc point de celles qui s'imposent, on peut la considérer comme possible. On peut ranger ce mot, qui se rencontre surtout le long de la Meuse, parmi les termes de batellerie. Ce sont surtout les bateliers de la Meuse qui ont eu affaire à ces glaçons assez gênants, à certaines époques, pour la navigation. Ce serait alors un développement sémantique spécial, propre à l'argot des bateliers.

skèlin, m., terme archaïque, „escalin, pièce d'argent valant dix sous de Liège, soit o fr. 6078695", („demi *cårlus*"). *On n' dit nin deûs mèsses po*

on skèlin, „toute peine mérite salaire" et „je ne répète pas ce que je viens de dire".

Phonétiquement le mot peut représenter le mnl. schellinc, scellinc (*Verdam*, VII, 409) et le nl. mod. schelling, pièce de monnaie de valeur diverse (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, 392). L'initiale *sk* montre que l'emprunt a eu lieu après le XIIIe siècle. Le terme mnl. a pénétré aussi en afr. *escalin*, depuis le XIIIe siècle (*eskallin, escarlin, Godefroy*, III, 354c). Le nl. moderne schelling a donné fr. *skellin, sequelin* (XVIIe siècle) et *schelling* (Littré), cf. Valkhoff, *Etude*, 126. *Vermesse*, 227, cite en lillois *esquélin*; *Sigart*, 165, connaît à Mons *escalin* (aussi à Valenciennes, *Hécart*, 188), *eskélin* et *skélin*. Le mot nl. a une nombreuse famille germanique (*Fr.v.W.*, 580). L'anglais skilling, cité à titre d'indication par le *D.L.*, 596, a peu de chances d'être à la base du terme lg., cf. Corin, *B.D.W.*, XVII, 115; Warland, *Gloss. und Gramm.* 186 et le *D.F.L.*, p. 499.

Pour d'autres noms de pièces de monnaie que le lg. doit au nl. cf. p. 315.

skèlvis', archaïque, dans *Forir*, „merlan" (d'après *Forir*), „aiglefin" (d'après Defrecheux, *Faune*).

Le mot peut représenter le moy. nl. schelvisch, schellevisch, scelvisc, (*Verdam*, VII, 414) ou le nl. mod. schelvisch, *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 409. La conservation du *s* final et le *l* + consonne, non vocalisé, montrent qu'il s'agit d'un emprunt relativement récent. L'initiale *sk* montre que le terme a été introduit en lg. après le XIIIe siècle, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.* § 76. Le mnl. schelvisch a pénétré aussi en afr. *escrafin, esclefin, esgrefin* (*Godefroy*, VIII, 54a), fr. mod. *aigrefin, aiglefin*, cf. Valkhoff, *Etude*, 44.

Comme il s'agit d'un nom de poisson de mer une origine nl. est plus probable qu'une provenance bas-all. schelfisch. Une erreur du *Dict. Etym.* de M. Dauzat, qui écrit skelfisk (p. 20) a été signalée par M. Legros, *Bull. Top. Dial.*, XXI, p. 195. Voir *D.L.*, 596.

Pour d'autres noms de poisson que le lg. doit au nl., cf. p. 315.

skèrbalike, skèrbalite, m., terme de batellerie, „sommier longitudinal sur lequel s'appuient les chenaux qui supportent les écoutilles" (en lg. *rûme*, „écoutille", est également emprunté au nl., cf. cet article).

En nl. scheerbalk est un terme de charpent. („entrait, traverse") et un terme de batellerie, au même sens que le mot lg. (*Joos, Antw. Idioticon*, 2013), cf .aussi *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 346. Le groupe initial du terme lg. *sk* — montre qu'il s'agit d'un emprunt relativement moderne.

Voir J. Haust, *Etym.*, 220; *D.L.*, 596.

skèrî, dans *Grandg.*, terme de batellerie, „ponter (un bateau) en poupe et en proue", cf. *D.F.L.*, s. „ponter".

C'est le nl. scheren, „clouer une charpente", cf. *Wrb. Ned. Taal*, XVI, 479, sous scheren, II, 3. Il existe en nl. aussi comme terme de batellerie.

Twent, *Zeemanswoordenboek*, traduit een schip scheeren, „élever les couples et clouer les lisses, lisser", cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c. L'initiale du terme lg. *sk-* montre que l'emprunt s'est effectué à une époque assez moderne, cf. J. Haust, *Etym.*, 220, *D.L.*, 596.

skidam, que nous avons entendu dans la bouche d'un habitant [1]) de Huy, pour „genièvre de Hollande" est comme le fr. commun *Schiedam*, *Skidam* ou *Squidam*, le nom de la ville de Schiedam, petite ville près de Rotterdam, où l'on trouve beaucoup de distilleries, cf. Behrens, *D.S.*, 63; Valkhoff, *Etude*, 222.

slap dans *Grandg.*, à Trembleur, adjectif, „trop flexible, lâche, mollasse, flasque" (en parlant de la chair par exemple), cf. *D.L.* et le *D.F.L.*, s. „mollasse".

C'est sans doute le nl. slap, de même sens, cf. *Wrb. Ned. Taal*, XVI, 1576. La conservation de l'initiale *sl-*, qui d'ordinaire s'adapte de diverses manières à des bouches romanes, montre qu'il s'agit d'un emprunt récent et qu'il est impossible de remonter jusqu'au mnl. slap, de même sens [2]). Cette introduction récente empêche de voir dans la présence de ce mot en lg. une preuve pour l'influence du nl. slap dans l'origine du fr. *salope*, lg. *salope*, cf. cet article. Voir *D.L.*, 596.

slik (à Huy *chlik*), *dès* —, m., „résidus de distillerie ou de brasserie", *dès — di café* (Flémalle, Glons, Odeur, Bergilers, etc.) „du marc de café".

La répartition de ce mot, attesté seulement dans quelques endroits près de la frontière néerlandaise, montre clairement qu'il s'agit du nl. mér. slik, dont le sens général, est „boue", cf. nl. commun slijk ou slik. Les termes all., cités par M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 70, ne conviennent donc pas. Même la forme *chlik*, attestée à Huy, et qui, phonétiquement correspond plutôt à l'all. Schlick, n'a pas nécessairement une origine all., En effet la difficulté de l'initiale *sl-* pour les Wallons, rend une altération accidentelle de cette espèce très naturelle, cf. pour plus d'exemples d'une pareille altération J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, p. 450—451. L'absence de *slik* ou *chlik* en malm. rend une influence all. fort improbable. Le maintien de l'initiale *sl-* démontre qu'il s'agit d'un emprunt assez récent. Aussi selon J. Haust, l.c. et M. Verdeyen le terme est-il récent et ne remonte pas au delà de la deuxième moitié du XIXe siècle, cf. *B.D.W.*, XVII, 21, de sorte que le mnl. sliec (Corin, *B.D.W.*, XVII, 70) n'entre pas en ligne de compte.

Quant au sens du mot en lg., le nl. slijk, slik, qui signifie en général „boue", se rencontre aussi dans le sens de „lie, marc" et se dit en particulier des sédiments dans une chaudière et de la matière qui reste du colza, dont

---

[1]) M. Legros veut bien m'écrire que le terme est connu partout.

[2]) Pourtant on trouve ailleurs *hlap* (Verviers), *chlap* (Jalhay), cf. *D.F.L.*, sous „flasque". Voir aussi l'article de J. Feller, *B.D.W.*, XVI, p. 72.

on a tiré l'huile (cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 1731, sous s l ij k, 3e et 6e). Ces sens se rapprochent de très près de „résidus de distillerie ou de brasserie".

Voir aussi Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 135 et J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, l.c.

slin, m., „élingue, grosse corde à noeud coulant pour transporter des fardeaux", à Huy „tinet de brasseur" [1]).

On rencontre la forme *chlin* à Ciney, Namur, Fosse, Arsimot et en malm., cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 73, et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 79. Pour le sens et pour la forme, le mot est sans doute apparenté au fr. *élingue*, attesté depuis le XIVe siècle au sens de „fronde" et „grosse corde à noeud coulant dont on entoure les fardeaux pour les transporter", cf. Valkhoff, *Etude*, 123.

En picard *Corblet* 385, cite *élingue* „bout de bois servant de vergue dans un bateau", *élinguë*, „mis en rumeur par un événement qui excite la curiosité" et „jeté, renversé", *élinguer*, „lancer, repousser bien loin". *Haigneré*, 223, connaît *élinguer* aussi en boulonnais.

J. Haust, *D.L.*, 596, propose pour le terme lg. l'all. S c h l i n g e. M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 76, préfère le mnl. s l i n g e, m.h.all. s l i n g e, cf. aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 73.

La présence d'*élingue* dès le XIVe siècle en moy. fr., où son sens de „grosse corde à noeud coulant pour transporter les fardeaux", correspond nettement à celui du mot lg, l'initiale *sl-* et la répartition du terme en picard et en boulonnais, plaident en faveur de l'étymon mnl. s l i n g e, qui d'après *Verdam*, VII, 1285, a dû exister à côté de s l i n g e r. En nl. mod. on rencontre encore le verbe s l i n g e n, „serpenter", „jeter avec une fronde", „repousser fortement" et s l i n g, „espèce de filet" (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, 1781).

En fr. le mot semble s'être répandu comme terme maritime (cf. Valkhoff, l.c.). Le sens du lg. *slin* et celui du picard *élingue*, „bout de bois servant de vergue dans un bateau" ne sont pas contraires à cette supposition. On peut donc supposer que ce sont les bateliers de la Meuse qui ont répandu ce mot à Liège. Les formes commençant par *chl-* pourraient révéler une influence allem. M. Warland, l.c., attribue le malm. *chlin* à une forme rhénane s c h l e n g.

smak, m., „grande voile de bateau" et „noyale, toile à voile", cf. *D.L.*, p. 596, *D.F.L.*, sous „noyale" et sous „voile".

C'est, comme l'indique le *D.L.*, l.c., sans doute le nl. s m a k, ou plutôt le mnl. s m a c k e. Il est vrai que le nl. s m a k, mnl. s m a c k e, depuis

---

[1]) M. Legros me signale obligeamment l'expression *pwèrter â chlin* (Sart-lez-Spa), „porter une pierre suspendue à une corde pendant d'un bâton porté sur les épaules de deux personnes".

1527 [1]), ne signifie ni „grande voile de bateau", ni „noyale". Il indique une espèce de navire, cf. Van Dale, *Groot Woordenboek*, p. 1650, sous s m a k, II. Seulement comme l'indique *Fr. v. Wijk*, 623 et Kluge, 400, le mot nl. a passé par le bas-all. en all. S c h m a c k e, en anglais s m a c k, en fr. *semaque* et dans les langues scandinaves. Comme en moy. bas-all. le mot s m a c k e existe au sens de „voile", *Fr. van Wijk*, l.c., explique le nl. s m a k, „navire", comme „navire pourvu de s m a k". On peut donc supposer que le mnl. a connu *s m a c k e au sens de „voile". L'existence du lg. *smak*, „voile" et „toile à voile", qui étant un terme de batellerie dérive sans doute du nl., semble appuyer l'hypothèse de *Fr. v. Wijk*, l.c.

smér (*-ér*), m., terme de batellerie, „mélange d'huile de lin et de colophane".

smèri on batê, „enduire un bateau de ce mélange".

smér représente soit mnl. s m e e r, s m e r e, (*Verdam*, VII, 1352) soit nl. s m e e r (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, 2092), „graisse" et „vieux oing" (pour voitures et bateaux). En nl. le mot est aussi terme de batellerie. Aubin, *Dictionnaire de Marine*, 709, cite s w a r t s m e e r, „suif noir" et explique „c'est une mixtion de suif et de noir à noircir brouillez ensemble, dont on frotte le fond d'un vaisseau".

Au sens de „vieux oing" (pour voitures) le terme se rencontre déjà dans *Plantin*. Le fait qu'il s'agit d'un terme de batellerie rend une influence nl. naturelle. Les termes lg. ne permettent pas de conclure si l'emprunt date du mnl. ou est plus récent [2]). Le verbe *smèri* correspond au nl. s m e r e n „graisser" aussi terme de batellerie, cf. *D.L.*, 596.

snoufe, f., „tabac à priser", *bwète al snoufe*, „tabatière".

snoufer, „priser", dérivés: *snoufèdje*, *snoufeû*.

risnoufer, „priser de nouveau du tabac" et „souffler bruyamment en se mouchant".

La voyelle *-ou-* de ces termes lg. correspond à la prononciation du *-ui-* nl. commun dans les dialectes occidentaux, cf. la carte de M. Kloeke, dans Verdeyen, *Comment reconnaitre...* (aussi Nr. 44). *Snoufe* et *snoufer* peuvent s'expliquer par le limb. s n o e f „tabac à priser" et s n o e f f e n, „priser". L'initale *sn-* fort rare en wallon montre que le mot a pénétré en lg. plus tard par exemple que le terme *nagueler* (du mnl. s n a c k e n), où l'initiale s n — s'est réduit à *n* —. Une influence allem. proposée par M. Corin, *B.D.W.*, XVII, 118, S c h n u f f t e b a k (colonais) „tabac à priser", s'impose seulement pour la forme de Robertville *chnoufter* [3]), à

---

[1]) Cf. Van Haeringen, *Supplement, Fr. v. Wijk*, p. 153. Le terme se trouve aussi dans Kiliaen.

[2]) Si l'étymologie de lg. *mirou* (nl. s m i e r, all. S c h m i e r, proposée par J. Haust, *Etym.* 179, mais omis dans le D.L. s.v.) est exacte, la réduction du groupe initial du germ. à *m-* montre que l'introduction de *smér* est plus récente que celle de *mirou*.

[3]) Cf. la forme *Xnaf*, que M. Bruneau mentionne à Givet.

côté de *snoufter* „sangloter", que M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 169, rattache à l'allem. dialectal s c h u p f e n, s c h n u f f e n, „renifler". En réalité il est difficile de se fonder sur ce critère pour faire le départ entre les formes qui viennent de l'all. et celles qui sont d'origine nl. L'influence a pu venir des deux cotés.

Le deuxième sens de *risnoufer* „souffler bruyamment ou malaisément en se mouchant" peut être né en lg. ou être emprunté également au limb. s n o e f f e n, qui, comme le nl. s n u i v e n (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, s.v.) et le mnl. s n u v e n (*Verdam*, VII, 1435) signifie „respirer bruyamment par le nez et pour le mnl. aussi „se moucher". *Kiliaen* traduit s n u y v e n, s n o f f e n par „naribus spirare"; le *Teuthonista* traduit d i e n a s e s n u y v e n pas „mundare nasum".

Le lg. *bwète al snoufe*, correspond au nl. s n u i f d o o s, littéralement „boîte pour tabac à priser". Ces boîtes étaient souvent richement ornées, cf. les figures 619 et 620 du *D.L.* et la description de ces boîtes dans le *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 2433, sous s n u i f d o o s.

L'étymologie du *D.L.*, 596, nl. s n u f n'a été donné que comme un rapprochement, il lui faut préférer les termes limb. cités plus haut, cf. Verdeyen, l.c.; Warland, l.c.

so-dwèrmant ou **sot-dwèrmant**, m., „loir", dans l'expression *dwèrmi come on* —, „dormir comme un loir".

Le terme a été signalé par J. Haust [1]) à Liège, à Huy (*so-dwèrmant*), à Wavre, Namur, Dorinne (*so-dwarmant*) à Stave, Alle-sur-Semois (*sou-dwarmant*), à Neufchâteau (*sou-dormant*), à Virton (*lou-dormant*) et expliqué comme déformation de *sèt-dwèrmant*, d'après la légende de Sept Dormants d'Ephèse, qui a fourni aussi les termes all. S i e b e n s c h l ä f e r et nl. z e v e n s l a p e r. Ces termes germ. [2]) ont parmi d'autres sens aussi les deux significations du terme lg.: „*loir* et personne qui aime à dormir longtemps". Le terme all. est attesté dès l'époque du moy.-haut all. [3]). Comme le fait remarquer M. E. Legros [4]) le fait que la légende des Sept Dormantes d'Ephèse n'a abouti dans la Romania à ces dénominations qu'en Wallonie ne paraît pas un pur hasard.

Pour pouvoir déterminer si l'influence vient de l'all. ou du nl., il faudrait sans doute une étude plus approfondie. Aucune circonstance ne permettant de choisir entre l'all. S i e b e n s c h l ä f e r et le nl. z e v e n s l a p e r, force nous est d'admettre que le terme a pu venir des deux côtés.

sondje, à Roclenge-sur-Geer, f., „double poignée de *stou* (paille à tresser) qu'on lie sous l'épi avant de la peigner".

---

[1]) J. Haust, *Etym.*, p. 224—225.

[2]) Cf. H. Paul, *Deutsches Wörterbuch*, s.v. *Meyers Konversations Lexikon*, XV, 1000—1001.

[3]) Cf. *Kluge*, 423.

[4]) E. Legros, *Concordances lexicales et folkloriques par-dessus la frontière des langues*, *Mélanges Gessler*, p. 703.

Ce terme de tressage de paille, qu'on ne rencontre qu'à Roclenge, donc tout près de la frontière nl., a été rattaché par J. Haust, *Etym.*, 223, au nl. mér. z a n g, „glane, poignée d'épis", mentionné par *Schuermans, De Bo*, 2224, *Antw. Idioticon*, 1470 et qui existe aussi en mnl. s a n g e „poignée d'épis" (*Verdam*, VII, 143). *Kiliaen* traduit ś a n g h, s a n g h e „fasciculus spicarum".

Une forme à dentale z a n t e, dont le diminutif z a n t j e a pu donner directement le terme liégeois, se trouve dans *Teirlinck*, III, 312, qui sous z a n t e cite aussi le verbe z a n t e n „glaner" et z a n t e r e, „glaneur". Le passage $\tilde{a} > \tilde{o}$ est fréquent en lg., cf. *song* (lat. *sanguen*), *stronler* (lat. *strangulare*).

Le sens particulier du mot dans le vocabulaire du tresseur de paille explique qu'il n'est pas allé très loin.

sope, dans Grandg., f. „sommité, pointe extrême du sommet"; spécialement terme archaïque de houillerie „affleurement d'une couche de charbon".

soper, terme arch. de la houillerie, „affleurer, émerger à fleur de sol, en parlant de la couche de houille".

sopète, f., dans *Forir, Hubert, Grandg.*, „sommité, pointe extrême d'une branche; à Glons, spécialement, „extrémité de la paille à tresser", dans *Grandg.*, „extrémité de la paille à tresser", aussi terme archaïque de houillerie, synonyme de *sope*.

sop(e)ter, Forir, Lobet, Grandg., „écimer".

sopi (*Grandg., Lobet*), „ébertauder le drap".

sopièdje, „action de —".

sopieû, „celui qui —".

rissopi, „recéper" (dans *Grandg.*)

On retrouve cette famille en moy. fr., cf. *Godefroy*, VII, 476, *sopier, soppier, souppier* et le subst. *sopieur* avec un point d'interrogation. Les exemples cités par *Godefroy*, l.c., montrent qu'il s'agit d'un terme de draperie probablement „ébertauder", cf. Valkhoff, *Etude*, 224. En malm. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 169, connaît *sopète*, „sommet, cime" et *sop'ter*, „écimer".

J. Haust [1]) a relevé la forme *choppe*, „affleurement de la couche de houille" dans un texte de 1371 (Cart. Val Benoît).

Le premier exemple cité par *Godefroy*, l.c., dans un texte de Liège, datant de 1593, montre que le mot est entré en wallon à l'époque du mnl. Il est emprunté au substantif mnl. s o p, autre forme de t o p, t s o p, „cime, sommet et au verbe s o p p e n, „écimer", qu'on rencontre dans un texte nl. méridional de 1525. *Kiliaen* traduit s o p, t o p, t s o p par „supremum, fastigium, cacumen" et s o p p e n, t s o p p e n par „apices seu cacumina

[1]) Cf. J. Haust, *Gloses Liégeoises*, II, 333. (*Annuaire de la Commission communale Hist. Anc. Pays de Liège*, III, 1944).

demere aut amputare: decacuminare". *Plantin* cite s o p v a n d e n h u y z e, „la feste de la maison" [1]).

Selon *Verdam*, VII, 1577, la forme s o p serait originaire d'un dialecte moyen francique. Selon v. Haeringen, *Supplem. Fr. v. W.*, 171, le mnl. (t) s o p serait d'origine haut-all. Quoi qu'il en soit les formes s o p, „cime d'arbre" et s o p p e n, „écimer" sont encore très répandues dans les dialectes nl. mér., cf. *Schuermans*, 648, s o p p e n en parlant de blé, de plantes et d'arbres; *Schuermans, Bijv.*, 312, s o p [2]), *Antw. Idioticon*, p o r r e i s o p p e n, k o r e n s o p p e n, b o o m k e n s o p p e n, „écimer les poireaux, le blé, un arbre", cf. aussi Claes, *Bijvoegsel Tuerlinckx*, qui connaît le terme au sens de „couper les cheveux". Cette signification se rapproche du sens des termes afr. cités plus haut et du lg. *sopî* „ébertauder le drap", voir aussi Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 141.

Voir Behrens, *Beiträge*, 256; *R.E.W.*, 8091; *D.L.*, 601, 723; Valkhoff, *Etude* 224; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 169.

sorèt (néol.), „hareng saur" a été dérivé par J. Haust, *D.L.*, 723, du mnl. s o o r, „sec", qui a fourni également le fr. *saur*, dans *hareng saur*, cf. Valkhoff, *Etude*, 222; *Bloch*, II, 257; *Dauzat*, s.v.

spellehuys, attesté depuis 1287 dans la *Loi muée*, en 1328 dans les *Statuts de la Cité* [3]) et dans les *Régestes de Liège*, tome III, 329, est selon J. Haust, *Glossaire Philologique des Régestes*, 451, un mot flamand signifiant „maison de jeu". Il correspond au moy. nl. s p e e l h u i s, s p e e l h u y s, *Verdam*, VII, 1661, qui signifie le plus souvent „théâtre", „maison où l'on représente des pièces de théâtre". Kiliaen traduit „praetorium, villa urbana, magnifica domus in agro".

spiègue, s.m., „espiègle".

Comme le fr. *espiègle* (depuis le XVIe siècle), ce terme lg. provient plutôt du nl. U l e n s p i e g e l, immortalisé par les oeuvres de Charles de Coster, que de l'allem. E u l e n s p i e g e l (cf. Valkhoff, *Etude*, 128). La présence du mot en rouchi plaide encore en faveur d'une origine nl. Phonétiquement il est également possible [4]) que le mot soit une „wallonisation" du fr. *espiègle*. Cf. J. Haust, *Mélanges Salverda de Grave*, 164; Valkhoff, l.c.; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 170.

spièrlin (arch.), m., „éperlan".

spièrlin (*Forir, Grandg.*), *spirlin: dè —, dès côt'lètes a —*, „certaines côtelettes du mouton ou du porc, les plus proches de l'épaule et les moins estimées", (en fr.-liég. „*du spirlin*").

---

[1]) Le diminutif mnl. s o p p e k ij n signifie „mamelon".

[2]) Le limb. s o p signifie aussi „rameaux de branches coupées".

[3]) Cf. J. Gessler, *Mélanges Haust*, p. 203.

[4]) Pour M. Legros c'est certain.

Le *D.L.*, 609b, (s. *spirlin*) et M. Valkhoff, *Notes Etym.*, I, p. 4, rapprochent le mot du nl. spierling, variante de spiering (*Kiliaen* cite spierinck et spierlinck dans un seul article). Le mot se retrouve à Mons *spirink*, „éperlan" et „enfant très délicat"; à Namur *spiringue*, „éperlan et homme maigre", tandis que Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, p. 94, cite *spiringue* en français brux., où il a le sens du lg.

Il s'agit sans doute du nl. spiering, spierling, synonymes dans *Kiliaen*, en mnl. spierinc, spierlinc. Le *Wrb. Ned. Taal*, XIV, p. 2767, connaît spiering non seulement comme nom de poisson, mais aussi pour désigner certaines espèces de viande (spiering, II, *Wrb. Ned. Taal*, l.c.), *De Bo*, 929, *Teirlinck*, II, 98.

Le sens péjoratif qu'on ne trouve pas en nl. pour spiering, viande, s'explique par spiering, nom du poisson, puisque ce dernier est peu estimé. De là des expressions comme mager als een spiering, „maigre comme un „spirlink", et een spiering geven om een kabeljauw te vangen, donner un „spirlin" (c.-à-d. „qc. de peu de valeur") pour avoir un cabillaud".

Ce cont ces locutions qui expliquent que spiering ait pu prendre la signification de „personne fort maigre", (*Wrb. Ned. Taal*, spiering, I, sous 3), sens qu'on retrouve en montois *spirink* et en namurois *spiringue*. L'absence du terme à Malmedy et sa présence à Mons et à Bruxelles rend une influence de l'all. (moy. bas-all. spîrink par exemple) moins probable (cf. Mlle Wind, *Neophilologus*, l.c.). Comme le groupe *sp.* initial reste d'une façon générale intact dans les emprunts de toutes les époques (cf. *spissus* > *spès* (épais); nl. spijker > *spingurlèt*), il est également possible que le mot remonte à l'époque du mnl. spiering, spierlinc. Toutefois il n'est attesté que depuis la fin du XVIIIe siècle (Valkhoff, *Notes Etym.*, l.c.). Quoi qu'il en soit l'influence du nl. est incontestable. Les formes lg. par *-iè-* pourraient s'expliquer, soit par un ī très long et à peu près diphtongué (īə) en flam., soit par une influence de l'orthographe (nl. ie rendu par iè lg.)

Voir aussi Valkhoff, *Etude*, p. 124; *D.L.*, l.c.; Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 143.

spindje, terme archaïque, f., „espade ou écouche, battoir de bois, qui servait à *spindji*".

spindji, 1. (terme archaïque), „teiller, écoucher, battre (le lin, le chanvre) sur un chevalet, afin d'enlever les fragments ligneux qui, après le broyage, sont restés attachés aux fibres textiles".

2., au figuré, „rosser, étriller".

spindjeû, „celui qui —".

spindjèdje, „action de spindji" et „réunion de *spindjeûs*", jeunes gens qui écouchaient le lin, le chanvre".

Cette famille de mots est représentée aussi en malm. *spindji*, *spindjer*, *spèdjer*, *spindje*, *spindjeû*, *spindje-breû* (Warland, *Gloss. und Gramm.*,

170); en namur. *spindji, spindjwè, spindjadje, spindje, spindjê, spindjeû,* (*Pirsoul,* 454) et en givetois *spindje, spindji* (Bruneau, *Enquête,* II, 362—364, *Waslet,* 260).

Le *D.L.,* 609, compare ces mots au nl. zwingelen, „teiller", anc. flam. zwinghe, „flagellum linarium", qui convient bien pour le sens, mais dont le groupe initial zw-, comme le fait remarquer M. Corin, *B.D.W.,* XIX, 49, présente un grand inconvénient phonétique. M. Corin, l.c., et d'après lui M. Warland, l.c., proposent l'aixien spinzele, „peigner, carder" et l'eupenois spänzele. En nl. mér. on trouve le mot spindse, spinze, „gros morceau de bois, branche, fagot", (*Teirlinck,* III, 99) et spins, spens (*Schuermans,* 659), „fagot". *Kiliaen* traduit spindse, spinsse par „fascis, fasciculus ligni minuti, fasciculus cremiorum, cremium". Le verbe spinsen s'emploie au figuré, en maestrichtois pour „ôter peu à peu à quelqu'un ses moyens de vivre" [1]). La répartition de ces termes en wallon, connus en malm. et inconnus dans les dialectes picards, rend une origine all. possible, mais phonétiquement les vocables néerl. conviennent tout aussi bien, et même un peu mieux à cause du *-d-* dans la forme de *Kiliaen,* que les étymons allem. proposés. Comme il s'agit d'un terme indiquant un procédé de la toilerie [2]), la présence d'importantes cultures de lin dans les Flandres, rend une étymologie néerl. assez probable [3]). Le mot a dû se répandre avec les procédés en usage dans la toilerie.

spingulêr, spégulêr, spéculêr, à Comblain et Villers-S-G., *spinguèlêr,* „colophane". C'est sans doute le même terme que l'anc. fr. *espeglaire* que *Godefroy,* s.v., traduit par „sorte d'aromate".

Le *D.L.,* 609, rapproche le mot de l'all. spiegelharz, de même sens. On connaît en mnl. et en nl. mod. également le terme spiegelhars (Verdam, s.v., Van Dale, *Groot Woordenboek,* éd. 1948, p. 1681), et même on signale en nl. mér. la forme spiegelherst [4]), qui se rapproche encore davantage des termes lg.

spingurlèt, (dans *Forir* et *Grandg.,* à Dalhem, Glons, Hannut, Les Waleffes, Amay; *spê-,* Hognoul, Odeur, Bergilers), m., „très petit clou à tête plate qui tient la bride du sabot".

On trouve en nam. *spingurlèt* au sens de „petit clou pour cordonnier à

---

[1]) *Verdam,* VII, 1743, cite un verbe spinsen, spincen, dont le sens n'est pas clair. A en juger d'après les exemples cités, le mot pourrait être apparenté à ce groupe de termes nl. mér.

[2]) C'est au fond un travail agricole, qui se faisait à la campagne dans chaque maison.

[3]) En outre beaucoup de Liégeois et surtout des enfants liégeois ont travaillé pendant un certain temps dans les ateliers de Leyde. Voir sur cette question N. W. Posthumus, *De geschiedenis der Leidsche Lakenindustrie,* III, *Mart. Nijhoff, 's-Gravenhage,* 1939, p.p. 599, 606, 960.

[4]) Cf. *'t Daghet in den Oosten,* I, 1885, p. 168.

tête conique et arrondie" (*Pirsoul*, 454). J. Haust, *D.L.*, 609b, rapproche le mot lg. du nl. spijker, all. Spieker (clou).

Comme il s'agit en lg. et en nam. d'un clou de petite dimension, le mot est sans doute formé d'après le diminutif nl. spijkertje. L'all. Spieker convient moins bien à cause de l'absence du mot en malm. et de la variante par ê, qui rend fréquemment le ij (ęy) du nl. Les lieux cités dans le *D.L.* se trouvent d'ailleurs tous à proximité de la frontière nl., soit au pays de Herve soit en Hesbaye. La nasalation et l'altération du *k* en *g* s'expliquent peut-être par l'influence du fr. *épingle*, qu'on a pu connaître à côté du wallon *atètche*.

splinke, (*spr-* à Verviers, à Trembleur et à La Gleize, cf. Remacle, *La Gleize*, 138 et 161), m., „garrot, tortoir, morceau de bois qu'on peut passer dans une chaîne pour la serrer en tordant et assujettir ainsi la charge d'un chariot" (à Esneux et dans *Hubert* le mot est féminin). Voir aussi E. Legros, *Le joug... Mélanges Haust*, 277. Le terme est attesté depuis 1454, cf. E. Renard, *Mélanges Haust*, p. 338.

splinkê, à Ocquier, „gros bâton noueux".

splinkèye, f., „raclée".

splinki, à Neuville -s.-H., à Geer, „charretée", *D.F.L.*, p. 89.

splinki, verbe transitif, „serrer avec un garrot, garrotter, biller, assujettir", cf. le *D.F.L.*, s. „assujettir", „biller", etc. Au figuré: „serrer qn., tenir qn. serré dans un coin", „malmener", „rosser", *il a stu mâyemint splinki*, cf. *D.F.L.*, s. „corriger".

springueler, Verviers, *sprink'ler* (La Gleize), *spinkler*, terme de viticult. à Huy [1]), synonyme de *splinki*.

Selon Behrens, *Beiträge*, 257, ces mots proviennent de l'allem. Sprenkel, „lacet pour prendre les oiseaux" et „morceau de bois, servant à tenir écartés deux objets" et de sprenkelen, „serrer une corde à l'aide d'un morceau de bois".

Le *D.L.*, 611, propose la même étymologie. M. Warland, *Gloss. und Gramm.* 171, ajoute le luxemb. sprenkeln, „serrer, tenir serré". Les mêmes rapprochements que Behrens, *Beiträge*, l.c., fait avec les termes all., peuvent se faire avec le néerl. sprenkel, „piège pour attraper les animaux", „lacet" et „gros morceau de bois, servant à écarter deux câbles" (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, 3032) et le verbe sprenkelen, „attraper à l'aide d'un sprenkel (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, 3034). Aubin, *Dictionnaire de Mar.*, 357, explique springk, sprenckel, par „c'est un noeud que l'on fait sur une manoeuvre et auquel on ajoute un amarrage".

Les termes nl. sont fort probablement en rapport avec le verbe springen, „sauter", cf. *Fr. v. W.*, 651, Van Haeringen, *Supplem., Fr. v. W.*, 159, *Kluge*, 430. En anglais springe signifie également „piège, lacet".

---

[1]) Cf. E. Legros, *La viticulture hutoise, Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, V, 19.

Si donc le caractère germ. des termes lg. semble assuré, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un emprunt all. ou nl. La répartition du mot (cf. *D.L.*) ne permet pas non plus de tirer aucune conclusion à cet égard. Le mot a pu venir des deux côtés.

spot, m., „dicton, adage, proverbe", par extension „slogan, phrase insignifiante ou burlesque qui a de la vogue un certain temps".

Ce mot se rencontre aussi en nam. *spot*, „proverbe", et *spoter*, „faire des proverbes", „créer des dictons populaires" (Pirsoul 455), en malm. *spot*, „proverbe" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 171), à Valenciennes *spot* (Hécart, 438) et à Mons *spot* et *espot* (Sigart, 339), au sens de „sobriquet" et en fr. bruxellois *spot* (Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 99).

Comme l'a déjà suggéré M. Valkhoff, *Etude*, 128, ces termes sont sans doute en rapport avec l'anc. fr. *espoter* [1]), „se moquer de qn.", *espote*, „raillerie" et *espoteresse*, „celle qui se moque", qu'on a relevé au XIIIe siècle dans le Hainaut belge. A cause de la situation géographique du Hainaut M. Valkhoff, l.c., rattache ces termes au mnl. s p o t t e n, „se moquer". Le sens des formes hennuyères „sobriquet" est encore tout près de celui de s p o t dans le nl. mér. s p o t n a a m, „sobriquet" et l'on s'explique fort bien l'emprunt de ce mot, une intention de raillerie se trouvant très souvent à la base des sobriquets, cf. Ch. Bruneau, *Les sobriquets modernes dans le Village wallon de Chooz*, (*Mélanges Haust*, 55). Ce caractère railleur se retrouve d'ailleurs fort souvent dans les dictons et les slogans, que le lg. indique par ce mot *spot*. Toutefois comme le nl. ne se sert pas de s p o t par rapport à ces dictons, on peut supposer que le terme s'est introduit en lg. par l'intermédiaire du picard. La présence dans le Hainaut de ces formes au XIIIe siècle, en lg. au XIIIe scl. également dans le *Couronnement du Renard* et dans l'oeuvre de Jean de Stavelot [2]), justifie la supposition que cet emprunt a eu lieu vers le début de l'époque mnl.

spoulbac', dans *Forir, Hubert; -oû-* dans *Cambresier, Bailleux*, m., „bassin à vaisselle" et „cendrier de fumeur".

Ce terme correspond au nl. s p o e l b a k, qui peut aussi avoir le sens de „bassin à vaisselle" (cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 2909) et qui est assez courant dans les dialectes nl. mér. (cf. *Vercoullie*). Le *-oû* des formes de *Cambresier* et de *Bailleux* correspond à un allongement de l'oe (pron. *ou*) bref du nl. commun, propre aux dialectes nl. mér. On ne cite pas le terme en mnl., mais on y connaît le verbe s p o e l e n, „rincer" (*Verdam*, VII, 1767), de sorte qu'une forme mnl. **s p o e l b a c* n'aurait rien de surprenant. Le *-k* final montre que le mot ne saurait être fort ancien. Le sens „cendrier de fumeur" est inconnu, pour autant que nous sachions, dans les

---

[1]) Cf. aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, VI, 288.

[2]) Cf. E. Renard, *Mélanges Haust*, 343 et Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374.

dialectes nl. Voir *D.L.*, 611; Corin, *B.D.W.*, XIX, 72; J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 73.

Le malm. *spulbah'*, *spulbak* dérive, à cause du *ü* et du *h* final, plutôt du rhénan s p ü l b a c k, -b a c h, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 171.

spoûle, f., terme de tiss., „époule, époullin".

spoûler, „épouler, charger l'époule de fil", quelquefois au figuré „rosser". Dérivés: *spoulèdje*, *spouleû*, *spoulerèsse*, termes de tiss.

Le *D.L.*, 611, dérive *spoûle* de l'all. S p u l e. Comme le fr. *époule* et ses nombreuses variantes (Behrens, *D.S.*, 86; Valkhoff, *Etude*, 124) les termes lg. dérivent plutôt du mnl. s p o e l, „époule" et s p o e l e n, „épouler" (*Verdam*, VII, 1766, 1767) à cause de la prospérité de l'industrie drapière aux Flandres, datant du XIe et XIIe siècle, cf. Valkhoff, o.c., p. 25. *Skeat*, 583, considère l'angl. s p o o l, „époule" pour la même raison comme emprunté au mnl., cf. aussi *Weekley*, 1394, *N.E.D.*, IX, 661a.

La popularité du terme en flam., dès le début de l'époque mnl., rend l'hypothèse d'un emprunt plus ancien (*R.E.W.*, *Gamillscheg*) invraisemblable. En picard on rencontre à côté de la forme *épeule*, dérivés *épeuleu*, *épeulier* (*Hécart*, 182, *Vermesse*, 223), la forme *épuelle* (*Vermesse*, 222). Le o de l'anc. fr. *espole* (XIIIe siècle, *Godefroy*, III, 543c) s'explique encore par le o e mnl. (*u*), qui a eu primitivement une prononciation plus ouverte, cf. Hellinga, *Opbouw*, p. 47. En picard on rencontre la forme curieuse *époulman*, et au fém. *époulmande* ou *époulemande*. Selon *Hécart*, l.c., c'est un synonyme de *épouleu* (cf. lg. *spouleû*), „ouvrier qui met le fil sur les épeules". *Vermesse* 222, traduit également „bobineur d'*epuelles*", en général „apprenti", au fig. „mauvais ouvrier". Il explique: „Au temps de la vogue du métier de saïetteur la majeure partie des jeunes garçons de la classe ouvrière étaient *époulman*. C'était un acheminement vers la profession de bobineur au *fraique* [1]) à laquelle ils étaient destinés, mais depuis qu'on a adopté un règlement sur le travail des enfants, les saïetteurs, beaucoup moins nombreux d'ailleurs, font eux-mêmes leurs *épuelles*".

Il résulte de la fin de cette explication que les *époulmans* étaient des enfants chargés de la fabrication des époules. En mnl. et en nl. mér. on les nomme s p o e l m a k e r s ou s p o e l e m a k e r s littéralement „faiseurs d'époules", cf. *Verdam*, VII, 1766, *Teirlinck*, III, 100, *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 2906. Il n'est pas invraisemblable qu'on ait désigné ces enfants en nl. mér. par exemple, par un terme comme *s p o e l m a n ou *s p o e l e m a n, c.-à-d. „homme à l'époule", qui expliquerait les termes picards. *Hécart*, l.c., mentionne expressément que la forme *époulman* ne s'emploie qu'en Flandre. Le féminin *époulemande* signifie d'après *Corblet*, 593, des „ouvrières qui préparent les navettes pour les tisserands" et indique aussi (à Amiens, en 1771) „les femmes qui portaient chez les teinturiers

[1]) Le lillois *fraique* signifie „mouillé". *Les babenneu' au fraique* sont ceux qui bobinent le fil, lorsqu'il est encore mouillé. (*Vermesse*, 252.)

les pièces d'étoffes sortant des mains des fabricants". Voir *Behrens*, l.c. Valkhoff, l.c., Warland, *Gloss. und Gramm.*, 171.

sprêk'ler, à Stavelot (*sprêh'ler*, Villers-S-Gertrude, „baragouiner le flamand ou l'allemand", *i sprêk'tèye on pô*, (Glons). Pour la répartition exacte des nombreuses formes différentes: *sprêh'ler*, *sprèh'ler*, *sprêh'ner*, *sprêk'ler*, *sprêhy'ler*, *sprêhy'li*, *sprâch'ler*, *chprêch'ler*, *chprêhy'ler*, *sprêtch'ler*, *sprêgler*, *springler*, *sprêk'ter*, *sprék'ter*, voir maintenant le *D.F.L.*, sous „baragouiner".

C'est le type même de l'emprunt simultané. Toutes ces formes dérivent sans doute de termes germ. pour „parler": nl. spreken, nl. mér. spreke, all. sprechen, rhénan šprèche. Sans doute on pourrait rapprocher la forme *sprék'ter* (à *Glons*, tout près de la frontière néerlandaise) du nl. spreken et *chprêch'ler* (à Malmedy) de l'all. sprechen, mais à Stavelot on dit *sprêk'ler*. L'ensemble des différentes formes et leur répartition, cf. l'art. cité du *D.F.L.*, ne permet guère de faire scientifiquement le départ entre ce qui revient à l'all. et ce qui dérive du nl. Aussi vaut-il mieux, croyons-nous, se borner à dire que les deux influences, all. et nl., se sont fait sentir. Le sens du terme indique d'ailleurs que les deux se sont partagé l'influence.

L'emprunt de ce mot est dû à une espèce de plaisanterie, comme *canifich'tône* et *kich'tône*, cf. ces articles. En nl. on a emprunté de la même façon le fr. *parler* dans les verbes parlesanten, „parler, bavarder, raisonner", et parlevinken, „baragouiner" et „parler le français tant bien que mal". E. Machis, *Lexique du patois de la Haute-Meurthe* [1]), St. Dié, Vosges, 1931, signale en vosgien *prakè*, „parler". L'emprunt de ce terme semble vraiment caractéristique pour les dialectes qui longent la frontière des langues.

sprêt', terme de batellerie, „vergue".

Ce terme se rattache plutôt au mnl. spreet, autre forme de spriet, „espèce de mât incliné à l'avant du navire, qui porte des voiles" (*Verdam*, VII, 1819), qu'au nl. spriet cité à titre d'indication par le *D.L.*, 612. Le mot se retrouve dans le second élément du fr. *beaupré* et du wall. *bouspré'*, *bouspreté*, „poutre servant à jeter et à relever l'ancre", qui dérivent du nl. boegspriet, (Valkhoff, *Etude*, 56). Ce dernier mot est passé aussi en angl. bowsprit, en all. bugspriet, et dans les langues scandinaves (*Fr. v. W.*, 76). Comme l'a fait remarquer déjà M. Valkhoff, l.c., l'existence des termes wall. (et du lg. *sprêt*) rend une origine anglaise de *beaupré* (*F.E.W.*, I, 477b) fort improbable. Le terme nl. spriet est probablement en rapport avec spruiten „jeter des bourgeons" (*Fr. v. W.*, 652) et s'apparente étymologiquement donc à *sprôt*, „jet de chou de Bruxelles", cf. cet article. Comme il s'agit d'un terme de

[1]) Cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, VI, 283.

batellerie le mot provient plutôt du mnl. que du bas-all. s p r ê t (Corin, *B.D.W.*, XIX, 71).

sprèwe, f., „étourneau, sansonnet", quelquefois masculin (à Argenteau, à Hognoul, à Glons, etc.). Au figuré: *ine longue siprèwe* „une fille grande et mince".

On rencontre des formes variées: *sproewe* à Verviers, *spriwe* à Strée, *sprouwe* à Huy, *sprâwe* à Stavelot, *sprâw* en malm., *suprew*, à Warsage, cf. *D.L.*, 612, Valkhoff, *Enquête du dialecte de Warsage* (manuscrit), 510; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 171. En namur. on dit *spreuwe* (*Pirsoul*, 456).

Les formes lg. s'accommodent aussi bien du mnl. s p r e w e, s p r e e u w e, s p r e e u w (*Verdam*, VII, 1803) que du nl. s p r e e u w (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, 3004). Les nombreuses variations de la voyelle des termes en lg., s'expliquent en partie par la prononciation particulière de *ee* nl. mér. (cf. notes de prononciation). Les formes de Malmedy et de Stavelot *sprâw* et *sprâwe* révèlent sans doute une influence rhénane (m. h. all. s p r â e, anc. h. all. s p r a, rhén. sprawe), cf. Corin, *B.D.W.*, XIX, 50 et Warland l.c.

En nl. surtout dans les dialectes mér. s p r e e u w s'applique souvent à des personnes avec une valeur de sobriquet, dont la signification exacte est difficile à déterminer. Il se dit surtout de personnes maigres, criardes et tant soit peu originales, cf. lg. *ine longue siprèwe*, „jeune fille grande et mince". Pour cet emploi il a pu y avoir divers points de départ. La comparaison a pu porter sur l'aspect physique (la maigreur), sur la voix (criarde) et sur le caractère (l'impertinence). On connaît en nl. le proverbe b r u t a a l a l s e e n s p r e e u w, „insolent comme un étourneau". Le mot a été emprunté à plusieurs reprises: l'anc. fr. *esprohon* est rattaché à une forme francique **s p r a w o* ancêtre des termes nl. et all. cités plus haut.

sprôt', s. m. pl., *dès* —, „pousses, chou de Bruxelles".

En namur. on cite *sprôtches*, „pousses de chou de Bruxelles" (*Pirsoul*, 456), à Valenciennes *sprot* ou *spreut* [1]), „petits choux qui viennent de Hollande et croissent en forme de rejetons sur une tige élevée" (*Hécart*, 458).

Le nl. s p r u i t, proposé par le *D.L.*, 612 et par *Hécart*, l.c., est en rapport avec le verbe s p r u i t e n, „pousser des rejets". Le ô des termes cités (o en picard) fait qu'il faut préférer le mnl. s p r o t e du même verbe, qui signifie „rameau", „petite branche". A Maestricht, *Houben*, 124, signale la prononciation s p r ö i t (cf. picard *spreut*) et s p r ü t s e s (cf. nam. *sprôtches*). La présence du terme en picard et son absence en

[1]) On peut faire remarquer encore que le *ui* nl. (œy) sonne aux oreilles françaises comme *eu*. Un ami français, ignorant le nl. et ayant à écrire de mémoire mon adresse *Amsterdam-Zuid*, écrit *Amsterdam-Zeut*.

malm. montre que le mot est plutôt d'origine nl. mér. ou mnl. qu'allem. (Corin, *B.D.W.*, XIX, 116.)

stå, archaïque, à Cointe, „halte, arrêtez" „cessez le vacarme!" Le verviétois *dumoni stå,* signifie „rester sur place".

stå correspond, comme forme et comme sens, exactement au nl. mér. s t o a (dont le o a se rapproche de très près de *å*), impératif de s t o a n (nl. s t a a n), „être debout".

L'expression verviétoise *dumoni stå* rend le nl. mér. b l u v e n s t o a n (nl. b l ij v e n s t a a n), „s'arrêter". *stå* se retrouve dans le premier élément du lg. *stâmus* des expressions *dimani stâmus* ou *a stâmus,* „s'arrêter brusquement, rester tout interdit, bouche bée de stupeur" cf. J. Haust, *D.L.*, 613a et b; Corin, *B.D.W.*, XIX, 71, Verdeyen, *Comment reconnaitre.....* 3; J. Haust, *B. Top. Dial.*, 74. J. Haust, l.c., voit dans le second élément du mot le lg. *mus*", „taciturne". Il s'explique plus probablement comme terme du latin juridique et provient donc de l'argot des étudiants. Voir le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, 499, qui cite *Le Vieux Liège*, 1937.

Le mot est d'un emploi nettement archaïque.

stå, m., 1. (archaïque) „étal, surtout du boucher"; 2. (archaïque) „établi de tisserand", 3. „étable, écurie".

Selon le *D.L.*, 613, le mot dérive de l'all. S t a l l, nl. s t a l, „écurie, étable". La complète disparition du *l* final, qu'on rencontre encore en anc. wallon *le stal d'on malin* (1304), montre cependant que l'emprunt de ce mot, ainsi que celui du fr. *étal* (XIIe, *Roland, estal*), peut dater d'avant la période nl. Il faudrait supposer une forme francique comme *s t a l l ou *s t a l. Le lg. *stalon*, que le *D.L.*, 613a, rapproche de l'anc. h. all. s t i c h i l, pourrait avoir la même origine que *stå*, cf. fr. *étal* — *étalon*, voir Verdeyen, *Comment reconnaitre.....*, 1 et 2, et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 172, sous stâ.

Sémantiquement il y a de curieux rapprochements à faire entre le nl., surtout nl. mér. s t a l, et le lg. *stå*. Les deux s'emploient aujourd'hui surtout au sens de „lieu où se trouvent les animaux domestiques", „étable", „écurie", „toit à cochons", significations que l'afr. *estal* a eues également, mais que le fr. mod. *étal* ne connaît plus.

En nl. et en mnl. (*Wrb. Ned. Taal*, XV, 511, *Verdam*, VII, 1910) s t a l signifie aussi „demeure", „maison", „lieu ou l'on se trouve", cf. lg. *dj'a d'manou ût djoûs so stå*, „j'ai gardé huit jours la chambre".

Une maison très mal tenue ou très sale est comparée en nl. à un s t a l, cf. lg., *ine mohone come on stå* (*d'pourcês*), „une maison très sale". Le nl. o p s t a l z e t t e n, i n d e s t a l z e t t e n littéralement „mettre „sur" (nl. o p., lg. *so*) l'écurie", „mettre dans l'écurie", „établer" se dit en lg. *mète è* ou *so stå* [1]), cf. aussi Grauls, *B. Top. Dial.*, VII, 137 et 144. Le lg. *i ravise*

[1]) Pour le problème de la construction *so stå, so lu stauve* en comparaison avec le nl. o p s t a l, cf. L. Remacle, *La Structure interne...*, *Bull. Top. Dial.*, XXII, p. 369—370.

li dj'vå, il ode li stå „il sent l'écurie" est l'équivalent du nl. de stal ruiken, „sentir l'écurie", qui se dit d'un cheval ou d'une personne pressés de rentrer. Le proverbe nl. mér. als het paard verloren is, sluit men de stal littéralement „quand le cheval est perdu, on ferme l'écurie", se dit en lg. *il èst trop tard di sèrer li stå cwand li dj'vå èst såvé*. En nl. commun on dit „als het kalf verdronken is, dempt men de put", littéralement „quand le veau s'est noyé, on comble le puits", en fr. „fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors" ou „après la mort, le médecin". Au lg. *on bon dj'vå s'vind todi bin so stå*, „pour se marier une jeune fille qui a des qualités n'a pas besoin d'aller au bal", on peut comparer le nl. mér. goede koeien moeten op stal gekocht worden, littéralement „les bonnes vaches s'achètent à l'étable", cité par *Teirlinck* et de beste paarden vindt men op stal „on trouve les meilleurs chevaux à l'écurie", au sens de „il faut chercher une bonne épouse non pas dans les foires ou à l'auberge mais à la maison", cf. aussi la phrase de Streuvels: de oudste peerden gaan het eerst van stal, „les chevaux les plus âgés quittent les premiers l'étable" c.-à-d. „la fille aînée se marie la première" (*Wrb. Ned. Taal*, XV, 518).

Enfin on rencontre, rarement il est vrai, en nl. mér. l'expression een kwade koe bederft de hele stal, „une seule vache enragée, gâte toute l'étable", qui correspond au lg. *i n'fåt qu'ine måle bièsse po puni tot on stå*, „il ne faut qu'une bête mauvaise pour infecter toute une étable".

Il est vrai que pareilles analogies sont sans doute remarquables, mais il s'agit là bien entendu de parémiologie et non plus de vocabulaire. Les proverbes sont d'ailleurs sujets à voyager, même par delà les frontières linguistiques.

En somme nous croyons que *stå* a pu subir l'influence du nl. stal, mais que l'influence de l'all. n'est guère exclue.

L'existence au Pays de Herve et à Stavelot–Malmedy de la forme *ståve, stâve*, „étable" (du latin *stabulum*) exclut un rapport direct avec ce mot latin, cf. le *D.L.*, 614b.

stamon, f., (archaïque, Jalhay, Stoumont, La Gleize), terme ardenn., „poteau auquel la vache est liée près de sa mangeoire ou crèche".

La mangeoire s'appelle *stamonée* Stavelot, *stamonire* Robertville, *staminée* Stoumont, La Gleize, *staminire*, Jalhay. Pour d'autres formes et des localisations précises, voir aussi le *D.F.L.*, s. „mangeoire".

Selon l'hypothèse ingénieuse de Feller, *Notes*, 333, d'après laquelle le fr. *estaminet* provient, à travers le picard, du wall. *staminê*, dérivé de *stamon*, ce dernier serait un accusatif germanique de la déclinaison faible, comme *bacon, heûpon, hacon*, etc. Un *estaminet* aurait donc été primitivement „une salle à piliers".

Le *D.L.*, 613, rattache *stamon* à l'anc. h. all. stamm „tronc, tige". D'après M. Verdeyen, *Comment reconnaître...*, le radical de *stamon* aurait

pu être fourni par le mnl. s t a m, qui a en effet également le sens de „pieu, poteau", cf. *Verdam*, VII, 1925. Cette hypothèse de M. Verdeyen se heurte à la repartition géographique du mot, qui appartient surtout à l'extrême est de la Wallonie liégeoise, cf. L. Remacle, *La Gleize*, 98—9, et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 172. En outre, si *stamon* est vraiment un accusatif germanique de la déclinaison faible, son introduction en wallon, doit être antérieure à l'époque néerl., de sorte que le terme mnl. n'entre pas en ligne de compte pour l'explication du lg. *stamon*.

stampe, f., „étampe" (outil) et terme de houillerie „massif de roches, qui sépare deux couches de houille".

stamper, 1. „étamper" (fer à cheval etc.); 2. „bourrer" (mine, arme, pipe); 3. „mettre debout, camper"; 4. plaquer (qch. au nez de qn.); 5. (Comblain) „rosser".

Comme l'anc. fr. *estamper* [1]) (XIIIe siècle), le verbe lg. *stamper*, s'accommode, phonétiquement, aussi bien du mnl. s t a m p e n *(Verdam*, VII, 1928) que du francique *s t a m p o n. L'all. s t a m p f e n, cité par le *D.L.*, 613, à côté du nl. s t a m p e n, est un peu plus loin des formes lg. à cause du *-f-*. La présence du terme en ital. et la répartition des formes fr. rend une origine francique assez probable, cf. Verdeyen *Comment reconnaitre...* 5; Valkhoff, *Etude*, 37, *Bloch*, s.v., Warland, *Gloss. und Gramm.*, 172. Les nombreuses analogies qu'on peut relever entre les termes lg. et nl. mér, ne permettent pas de déterminer pour l'ensemble des mots lg. une origine plus récente. Il est vrai que le nl. mér. s t a m p e (mnl. s t a m p, nl. s t a m p) a exactement le même sens que le lg. *stampe* (cf. *De Bo, Joos, Antw. Idioticon*, s.v.) et que *stamper* „étamper un fer de cheval" se dit en néerl. mér. s t a m p e n au même sens exactement, cf. *Wrb. Ned. Taal*, XV, 623, s t a m p e n, I, 2b, mais lg. *stampe* peut être considéré comme venant du verbe *stamper* et le sens „étamper un fer de cheval" se rattache facilement au sens technique du lg. *stamper*, anc. fr. *estamper* en général. Pour le sens du mot à Comblain „rosser", il se rapproche curieusement du nl. mér. s t a m p e n, qui signifie „donner des coups de pied", „bourrer de coups", (*Antw. Idioticon; Wrb. Ned. Taal*, XV, 623). Le substantif s t a m p „coup de pied" „bourrade" est d'un emploi général dans tous les dialectes nl. mér [2]).

Le lillois *stamper*, „se tenir debout" (*Vermesse*, 472) et le *fr. bruxellois stamper*, „se tenir debout", „piétiner", (Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 95) viennent, à cause de l'initiale *st-* du wallon ou se rattachent directement au nl.

stanflitche, dans *Grandg.*, *èst-* dans *Forir*, terme archaïque de carrière, „étanfiche, lit de pierre".

---

[1]) Le fr. mod. *estamper* (XIVe siècle) dérive de l'italien *stampare*, cf. *Bloch*, sv.; *Dauzat*, 295*b*.

[2]) Cf. Gerard Walschap, *De dood in het dorp*, p. 95.

Le terme est attesté depuis le XIVe siècle, *estanfique* et appartient surtout aux dialectes du Nord: rouchi *étanfique*, „traverse de croisée" (*Corblet*, 193), picard *s'estafiker*, „se fixer". *Gamillscheg*, 390, l'explique à l'aide d'un anc. fr. hypothétique *estanfichier* composé de **estan* „poutre d'appui" et de *ficher*. Le mot correspond au mnl. s t a n t v l i k e, qui est encore très répandu dans les dialectes nl. mér. et septentr. *Verdam*, VII, 1939, et 1941, cite en mnl. les formes s t a n t f i k e, s t a n d f i k e, s t a n d v i k e, s t a n t v i n k e, s t a n t v l i k e. *Plantin* traduit „enchevestrure de cheminée", *Kiliaen*, „antes camini". En nl. mér. on cite les formes s t a n d f ij k e, s t a n d f i k k e, s t a n d f l i k k e, s t a n d f l i c k e, etc., cf. *De Bo*, *Joos*, *Schuermans*. Le rapport entre les formes nl. et fr. n'est pas clair. Le terme nl. n'a pas encore été expliqué d'une façon sûre. Surtout le second élément est obscur, cf. le *Wrb. Ned. Taal*, XV, 737.

Le *l* du lg. *stanflitche* suggère l'influence du nl. mér. s t a n t f l i k k e, ou s t a n d f l i c k e. La terminaison *-tche* fait plutôt penser que le terme a une origine ancienne. En somme le cas reste douteux.

stape, 1. dans *Forir*, fém., „étape"; 2. terme de houillerie, m., „remblai qui absorbe les pierres du bosseyement et qui est destiné à soutenir le terrain en comblant les vides de l'exploitation.

ristapler, *rèstapler*, terme de houill., „faire le remblai", de la *ristapleû*, *ristaplèdje*.

stapler, „étaler, exposer en vente", anc. lg., cf. *D.L.*, 614.

rastapler, „étaler".

stapète, *Grandg.*, Neuville-sous-Huy, f., „branche servant à soutenir les pois".

staplê, m., terme de batellerie, „pièce de bois, à l'arrière du bateau, sur laquelle s'appuie le mât quand il est abaissé".

La notion qui est à la base de tous ces termes, celle de „support, appui, soutien" se trouve aussi à l'origine du fr. *étape*, anc. fr. *estaple*, *Godefroy*, III, 601b, qu'on a expliqué soit par le moy. bas. all. S t a p e l soit par le mnl. s t a p e l. Comme l'a fait remarquer M. Valkhoff, *Etude*, 132, le fait qu'on rencontre les termes fr. depuis le XIIIe siècle est plutôt en faveur du terme mnl. L'anc lg. *staple*, „marché, lieu où l'on vend la marchandise" a été attesté depuis 1369 [1]). Le nl. (et mnl.) s t a p e l est également terme de batellerie, ce qui explique l'emprunt de *staplê*. Pour le termes malm. correspondants, voir J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 173.

stèlèye, Esneux, Fléron, Trembleur, Glons, Odeur, etc., f. „gerbier, partie de la grange où l'on entasse les gerbes".

Le *D.L.*, 615, dérive ce terme de l'all. s t e l l e n, „placer". Les lieux où le terme a été attesté font plutôt penser à une origine nl. Le mnl. et nl. mod. s t e l l e a eu primitivement le sens de „lieu sûr", „refuge", cf.

[1]) Cf. *Régestes de Liège*, I, 414, *Glossaire Philologique*, par J. Haust, p. 570.

Verdam, VII, 2065, *Wrb. Ned. Taal*, XV, 1273, et a pris dans les polders de la Flandre et de Zélande le sens de „ferme", „bergerie", „cabane de berger". L'extension de ce sens à „gerbier", partie de la grange où l'on met les blés en sûreté n'a rien d'étonnant. M. Verdeyen, *Comment reconnaître...*, doute de l'origine germ. de ce mot à cause de l'afr. *estelet*, „sorte de poutre" et *esteil*, „poteau, pieu, jambage d'une porte". Cependant ces mots ne datent que du XVe siècle, cf. *Godefroy*, III, 605a, 605c. Le *R.E.W.*, 8258, dérive *esteil* du got. s t i k i l s, origine bien ancienne pour un terme qui ne date que du XVe siècle. Il ne semble pas impossible de rattacher les termes anc. fr. également au mnl. s t e l l e, parce que *estel*, (*Godefroy*, III, 592c), a quelquefois le sens de „place, position, lieu où l'on est, lieu de séjour, demeure, point d'arrêt", cf. plus haut le sens du terme mnl. Pour s t e l l e en Zélande et dans la province d'Anvers, voir aussi Jos. Mansion, *Bull. Top. Dial.*, VI, 51.

stife, terme d'arm., „tige ou partie du chien sur laquelle le pouce appuie pour lever le chien du fusil". Aussi terme de couvreur (dans *Grandg.*), „petite hampe sur laquelle on emmanche le coq de clocher".

Selon le *D.L.*, 616, ce terme dérive probablement du nl. s t i f t „pointe, tige, ardillon". Le mnl. s t i f t e n'a été relevé que dans les dialectes occidentaux et est selon *Verdam*, VII, s. s t i f t e, d'origine all. (cf. aussi Verdeyen *Comment reconnaître...*). D'autre part le h. allem. S t i f t e a l'inconvénient de l'initiale š et le mot manque en malm. Le *Wrb. Ned. Taal*, XV, 1895, cite pour le nl. s t i f t plusieurs sens techniques, mais pas les significations que *stife* a en lg. En somme il reste difficile d'établir si le terme vient du nl. ou de l'all. Voir aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 50).

stinklin, m., terme de batellerie, „ligne d'amarrage", „ligne d'amorce".

Plutôt que du nl. s t e e k l i j n cité à titre d'indication par le *D.L.*, 616, ce terme lg. dérive de s t i k l i j n, également nl. commun et non pas dialectal comme le dit M. Verdeyen, *Comment reconnaître...*, „ligne d'ammarrage". Aubin, (*Dict. de marine*, 522), explique: „Ce sont de petites cordes goldronnées, qui servent à amarrer d'autre cordes". *Twent* traduit: „ligne de six fils". Le mot nl. est en rapport avec s t i k k e n, „fixer en piquant", cf. *Wrb. Ned. Taal, XV*, 1676. Comme tant d'autres termes de bat., ce mot a été introduit en lg. par les bateliers de la Meuse cf. p. 310.

stipe, m. (fém. à Argenteau, à Esneux), „étai" ordinairement provisoire, aussi *astipe, astipa*.

stiper ou *astiper*, „étayer", aussi terme de houill. de même sens.

stipèdje ou *astipèdje*, „action d'étayer".

Ces termes correspondent au nl. s t i e p, s t i e p e, s t i e p e r, s t i e p e l, „étai", aussi „pied de table, de chaise" (en nl. mér.) et au verbe s t i e p e n, qui a encore en limb. le sens de „étayer" (cf. *Schuermans, Jongeneel*, etc.). Le mnl. connaît s t i p e l, s t i p e r et les verbes s t i p e-

r e n, s t i p e n, s t i p p e n, du même sens (*Verdam*, VII, 2156). La quantité de l'*i* (bref en lg.) ne fait pas difficulté (Corin, *B.D.W.*, XVII, 117) [1]). La présence du mot en malm. (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 175) rend une influence allemande (col. s t i p p e) possible. Le mot a donc pu venir des deux côtés, cf. aussi Verdeyen, *Comment reconnaitre*, *D.L.*, 616; Grauls, *B. Top. Dial.*, VII, 128. Le *Rhein. Wrtb.* n'a pas encore traité le mot. Les mots german. sont peut-être en rapport avec le latin *stipes* (*Fr. v. W.*, sous s t i j f, Corin, l.c.), il est clair que les termes lg. ne sauraient en dériver directement.

stitche (Cointe), „petit morceau, brin", seulement dans l'expression *„lès poyes n'ont lèyi ni stitche ni brok è jardin"*. En namur. on trouve *ni lèyi ni stik ni brok*, „ne rien laisser".

Le namur. *stik* représente le nl. mér. s t i k (nl. septentr. s t u k) „morceau, fragment, pièce détachée", cf. *Kiliaen*, 637a, 649a, *De Bo*, 973, *Wrb. Ned. Taal*, XVI, 325; la forme lg. est sans doute le diminutif de s t i k qui se dit à Zuid-Beveland et en flam. zélandais s t i k s j e „petit morceau", dont le *sj* se rapproche de très près de la chuintante. Le nl. s t u k, nl. mér. s t i k, se rencontre très fréquemment en combinaison avec son synonyme b r o k „fragment", cf. *Wrb. Ned. Taal*, III, 1489, de sorte que l'expression s t i k k e n e n b r o k k e n „en morceaux, fragments détachés" est passée telle quelle en wallon.

En général les formes, où wallon *-tch* représente *-k* final d'un mot germanique, appartiennent à l'époque francique, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, § 53, mais l'aire restreinte de l'expression qui nous occupe, son caractère spécial et la présence en nl. mér. de la forme s t i k s j e ne permettent pas cette fois de remonter au francique, cf. aussi les articles *stok* et *brok*.

Voir *D.L.*, 616b, Warland, *Gloss. und Gramm.*, 174 et § 53.

sticqmon, 1618 à Rocour, „ung baston appellé communément *sticqmon* à crocq ferré", cf. E. Renard, *Mélanges Haust*, p. 343.

Le premier élément du mot fait penser au mnl. s t e k (Verdam, *Handwoordenboek*, s.v.). L'alternance s t e k - s t i k n'est point étonnante en nl., cf. là-dessus *Fr. v. Wijck*, s. s t o k. Mais d'où vient le second élément?

stok, *magni stok èt brok; ni lèyi ni stok ni brok* „manger tout", „ne rien laisser".

L'expression namur. *ni stik ni brok* „rien" et le lg. *stitche* „petit morceau, brin" (cf. cet article) montrent que la forme première de *stok* a été probablement **stik* passé à *stok* sous l'influence de *brok*. C'est le nl. mér. s t i k (nl. s t u k) „fragment" de l'expression s t i k k e n e n b r o k k e n, cf. aussi les articles *stitche* et *brok*. *D.L.*, 617.

---

[1]) Voir sur la quantité du *i* aussi J. Gessler, *Mélanges Haust*, p. 190.

stok, m., „estoc", tronc, souche, cep (de vigne), tige (d'aubépine), *vi stok*, terme d'amitié „vieux brave". Depuis le XIIIe siècle *stoke*, „éclat de bois", écharde", cf. J. Haust, *Médicinaire liégeois*, 575, 578, 1108.

stokê, Forir, Grandg., m., „souchon, petite souche".

stokâde (Hognoul, Bergilers), „grosse branche d'aubépine, qu'on plante pour réparer une haie".

stokê, Forir, Grandg., m., „souchon, petite souche".

stoker, „heurter, cogner, fouler", „caler, affermir", terme de charron „enrayer" (une roue, la monter en faisant entrer les rais dans les mortaises des jantes).

stokès', „trapu, vigoureux".

stokète, „petite souche", „bûchette", cf. *D.F.L.*, s.v.

stokeû, „terme de charron., „espèce d'étau pour forer les moyeux et enrayer les roues".

stokêye, „touffe" (de salade).

stokfès', cf. cet article.

stokis', „vieille souche".

astoke, „cale", cf. *D.F.L.*, s. „cale" et „caler".

astoker, „caler, fixer, affermir".

ristoker, „fouler".

rastoker, „caler, fixer de nouveau".

Cette famille de mots est très répandue dans tout le Nord, cf. *Pirsoul*, 459, *stok, stokase, stokée, si stoker, stokê, stokfise, stokia, astok, astoker:* Bruneau, *Enquête II*, 323; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 175; *Hécart*, 439; *Sigart*, 344, 171, *Vermesse*, 227. Elle se rattache à celle de l'anc.fr. *estoc, estoquier*, cf. Valkhoff, *Etude*, 129. L'anc.fr. *estoc* étant attesté dès le XIIe siècle (*Godefroy*, III, 615c), il est probable que ces mots sont entrés dans les dialectes fr. déjà à l'époque franque ou anc. néerl.

Cependant, comme le fait remarquer M. Verdeyen, *Comment reconnaitre...*, le mnl. s t o c (Verdam, *Handwoordenboek*, 578) a toutes les significations du lg. *stok*. En outre s t o k e n a en mnl. (*Verdam*, o.c.) le sens de „piquer, fouler, heurter" et s t o c k e n celui de „mettre en prison", cf. le sens du lg. *stoker* comme terme de charronnerie „enrayer" et le givetois être *a sto*, „rester court" (cf. liég. *a stok*). Il semble donc possible que l'influence des termes mnl. se soit fait sentir dans l'emprunt des termes lg. cités. Il y a lieu de supposer que cette influence c'est exercée surtout au début de l'époque moyen néerlandaise, ou même, notamment pour *sto*, pendant là période de l'anc. nl. [1]).

Voir D.L., 617; Valkhoff, l.c.; Verdeyen, l.c.; Warland, l.c.

stokfès', à Verviers *stokfis*, „stockfisch", se rencontre aussi en namurois

---

[1]) Voir aussi E. Legros, V. *Revue belge Phil. Hist.*, XXII, p. 270—271 et *La Viticulture hutoise, Enquêtes Musée Vie Wallonne*, V, 9, qui mentionne aux Awirs et à Huy *sto*, „cep de vigne", mais *stok* dans l'expression *à stok*, „calé, coincé contre".

stokfise (*Pirsoul*, 459) et en givetois *stokfisse* „morue, merluche séchée" (*Waslet*, 261).

En fr. le terme est attesté depuis le XIVe siècle *stocvisch, stocqvis, stoqwis*, etc. (*Godefroy*, 714c, 715a) et se rattache probablement au mnl. s t o c v i s c h (Behrens, *D.S.*, 59; *Gamillscheg*, 817b; Valkhoff, *Etude*, 226; *Bloch*, II, 296). La chuintante *-ch* des mots français, qui peut faire supposer une influence de l'allem. S t o c k f i s c h, manque à la finale des vocables wallons, de sorte qu'il s'agit sans doute d'un emprunt nl., limb. s t o k f e s. Le *f* (pour le *v* nl.) s'explique par l'influence de la sourde précédente. La terminaison *-ès* pour nl. - i s se trouve aussi dans *rivès* (du nl. r ij v i s), cf. cet article. L'angl. s t o c k f i s h et l'allem. S t o c k f i s c h dérivent eux-mêmes probablement du nl. Le mot a dû être répandu par les marchands de poisson. Il a donc dû provenir d'un des ports morutiers de la côte, d'Anvers par exemple.

La forme malm. *chtokfich* est a subi l'influence de l'all. S t o k f i s c h, cf. J. Warland, *B.D.W.*, XX, 73; *Gloss. und Gramm.*, 80.

stokhâme, m., terme de pêche, „espèce de truble pour pêcher toute espèce de poisson, le long du bord, quand les eaux sont fortes".

C'est le flam. limbourgeois s t o k h a a m, composé de s t o k (cf. l'article *stok*), „perche" et de h a a m „filet", donc littéralement „filet (au bout d'une) perche". En flam. limb. c'est également un terme de pêche „truble à hampe", cf. Verdeyen, *Comment reconnaître...* 15, J. Haust, *D.L.*, 617.

stoûve, f., 1. à Francorchamps, à Faymonville, „chambre commune, munie d'un poêle, où l'on se tient en hiver", cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, I., 86.

2. terme archaïque, „appareil de chauffage alimenté par la cuisine et chauffant la chambre voisine [1]). *stoûve a takes* (dans *Remacle*, à Verviers, à Jalhay), „poêle formé de plaques en fer".

3. ordinairement „fourneau de fonte pour le chauffage d'une chambre".

4. fourneau de cuisine, cuisinière.

stoûver, (*stoûfer* à Verviers), „étuver, accomoder à l'étuvée".

stouvèdje, „action ou manière d'étuver".

stouvêye, f., „étuvée".

Il est curieux que le fr. *étuve, étuver* (du lat. popul. *extufare*, selon *Bloch*, I, 277, *extupare*, selon *R.E.W.*, 3108) et le mnl. s t o v e (*Plantin* „estuve, therme, arum, vaporarium balneum etc.") qui, comme sens et comme forme, coïncident presque parfaitement, soient, étymologiquement, des mots tout à fait différents, cf. *Fr. v. W.*, 671 sous s t o o f. Quant au lg. *stoûve*, il correspond comme forme exactement à l'anc. fr. *estuve* (XIIIe siècle), tandis que ses significations correspondent parfaitement à celles du mnl. s t o v e „chambre chauffée, four, poêle, bain chauffé etc.", cf. *Ver-*

[1]) Voir L. Remacle, *Le Parler de la Gleize*, p. 95, fig. 14.

dam, VII, 2251. Même comme forme on pourrait dériver *stoûve* du terme mnl., parce que le o o nl. mér. a très bien pu avoir une prononciation plus ou moins fermée, cf. Hellinga, *Opbouw*, p. 66 et la forme du *Teuthonista*, d o r n s c h e s t o e v e „estuarium, stuba, stufa". Seulement dans le doute il paraît sage de préférer les „sources indigènes".

Au sens de „poêle" s t o o f et s t o v e sont toujours bien vivants dans les dialectes nl. mér. Comme on cite une forme *s(e)touffe* au sens de „chambre chauffée" et „poêle" depuis 1586 (Renard, *Mélanges Haust*, p. 343), il vaut mieux remonter au mnl. Nous considérons donc l'emprunt sémantique du terme mnl. comme probable, son emprunt phonétique plutôt comme douteux.

Ainsi que le fait remarquer M. Warland, *Gloss. und Gramm.* 177, le rhén. š t u f (anc. allem. s t u b a) peut avoir exercé son influence en malm., cf. J. Haust, *D.L.*, 618, Verdeyen, *Comment reconnaître* 17, Warland, l.c. Ici encore l'histoire de la chose expliquerait celle du mot et permettrait sans doute une conclusion plus positive.

L'histoire des *stoûves* semble d'ailleurs assez intéressante. A l'époque moyen néerlandaise la s t o v e, „chambre chauffée", „bain chauffé", a joué un rôle dans la vie publique. Toute ville d'une certaine importance semble avoir connu ces bains chauffés et publics, qui, tout en étant nettement différents des maisons publiques, semblent avoir donné lieu à certains abus. De là le rôle qu'elles jouent dans les ordonnances de police. *Verdam*, l.c., mentionne une condamnation d'un tenancier de maison publique, à qui on défendait en même temps d'ouvrir une s t o v e, de peur qu'il ne revînt à son ancienne profession.

strâle, à Verviers, Voroux–Goreux (*stråte* à Jalhay, Villers-S.-Gertrude), „fourchette du pied du cheval", (cf. *D.F.L.*, 223). *Lobet* mentionne en verv. *straul*, „sole, dessous du pied du cheval", et *strauler, dustrauler*, „dessoler, ôter la sole (pourrie) du cheval".

Ce terme a été rattaché à juste titre par J. Haust[1]) au germ., all. S t r a h l, néerl. s t r a a l, qui ont le même sens que le terme lg. Rien ne permet de choisir entre l'all et le nl. Le terme a pu venir des deux côtés. La présence du mot en Hesbaye (Voroux–Goreux) montre la possibilité d'une influence nl. Pour le nl. s t r a a l, „fourchette", terme de vétérinaire, cf. Van Dale, *Nieuw Groot Woordenboek der Ned. Taal*, éd. 1948, p. 1755 (s. s t r a a l, I, 4). Pour la forme *stråte*, cf. J. Haust, l.c.

strif'ler, à Verviers, terme de maçon, „hourder les lattes d'une première couche de mortier". Ce terme dérive, selon J. Haust, *D.L.*, 619, du m. h. all. s t r î f e l n, „rayer, strier". En malm. on rencontre *strifer* (Faymonville), que M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 177, rattache à l'all. s t r i e f e n, col. s t r i e f e, cf. pour d'autres termes en rapport avec *strifer*, M. Bru-

[1]) *Album Verdeyen*, p. 234.

neau, *Enquête* I, 263 et 516, J. Haust, *Etym.*, 234 et *Bull. Top. Dial.*, X, 462—463.

Selon M. Verdeyen, *Comment reconnaitre*, 17, le mot pourrait dériver du mnl. striewen, strieven, vivant encore en flam. striewelen. *De Bo*, 1114, cite striewelen, *Schuermans*, 691, strievelen, striebelen au sens de „étendre une litière", cf. aussi De Jager, *Frequentatieven*, I, 718.

Pourtant, comme il s'agit d'un terme technique assez isolé et qu'on ne signale le terme que dans des localités assez éloignées de la frontière néerlandaise (Faymonville, Wardin, Awenne, Romedenne), cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, l.c., il faudra préférer l'étymologie all. [1]).

strikehous, probablement „guêtres", a été relevé par J. Haust, *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, 1945, 422, dans un texte de 1438, où il désigne une pièce d'armure: *une par de wants de fier* (une paire de gants de fer) et *une par de strikehons de fier*.

C'est le même mot que l'anc. fr. *triquehouse, tricquehouse* que *Godefroy*, VIII, 79a, traduit par „grands bas que l'on met en voyageant avec des bottes", „guêtres de toile ou de drap", dans des textes qui s'échelonnent sur le XVe, XVIe et début du XVIIe siècles et appartiennent surtout à l'extrême Nord de la France. *Hécart*, 465, cite le mot encore à Valenciennes *tricouses*, „sortes de petites guêtres de toile, qui s'attachent avec des cordons" [2]).

A cause du terme anc. fr. J. Haust, l.c., propose de lire *strikehous* en lieu de *strikehons*, quoique cette forme se trouve dans trois textes différents. On sait d'ailleurs qu'en France, au XVe siècle, il est souvent impossible de distinguer un *u* d'un *n*. C'est sans doute le même mot que strickhosen, que *Kiliaen*, 647, cite au sens de wagghen, „guêtres". Le *Wrb. Ned. Taal*, XVI, 84, connaît encore strikhozen „guêtres attachées au moyen de lacets" (cf. plus haut le sens de *tricouses* dans *Hécart*). *Verdam* ne cite pas le mot en mnl., mais l'existence du mot en anc. lg. dès 1438 et en anc. fr. dès 1459, montre qu'il a dû y exister. Le mot est formé à l'aide du verbe mnl. stricken, qui veut dire „attacher au moyen d'un stric „lacet", cf. J. Haust, l.c.

strit, „démêlé, conflit" a été relevé chez Jean de Stavelot par J. Haust [3]), qui l'explique par le moy. h. all. strīt, moy. nl. strijt. Le terme est sans doute germ., il a pu venir des deux côtés.

stron, „étron". On rencontre le terme depuis le XIVe siècle dans le toponyme *Briexhe-Stront* (1382), cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, XII, 405.

---

[1]) Voir aussi le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 500, s. *strifler*.

[2]) *tricouse* a été expliqué erronément par une combinaison entre le radical de *tricoter* et de l'anc. fr. *house*, cf. A. Dauzat, *Dictionnaire Etym.*, 4e édition, 1947(?), p. 726.

[3]) Cf. *Album Verdeyen*, p. 228 et *Gloses liégeoises*, II, 333, voir aussi R. Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374.

Sur l'origine de ce mot les opinions sont divisées. Contrairement au *R.E.W.*, 8322 (et *Gamillscheg*, 395a, *Rom. Germ.*, I, 233), M. Valkhoff, *Etude*, 133 et M. Verdeyen, *Comment reconnaître*, ...18, dérivent ce mot lg. du mnl. s t r o n t „crotte, excréments". M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 77, s'oppose à cette étymologie et relie *stron* au francique s t r u n t à cause de la chute du *t* final en wallon. On ne saurait négliger cet argument phonétique de M. Warland, mais la règle comporte plusieurs exceptions, plusieurs emprunts modernes ont perdu leur *t* final dans diverses conditions et l'époque avant laquelle le *-t-* disparaît n'est pas rigoureusement déterminée, cf. Warland, o.c., § 62. Ainsi il ne semble pas tout à fait exclu qu'un mot, entré vers le début de l'époque moy. nl., (l'afr. *estron* date du XIIIe siècle), ait pu perdre son *t* final.

Quoiqu'il en soit, la comparaison entre l'emploi du lg. *stron* et celui du nl. mér. s t r o n t offre assez d'analogies précises pour qu'on puisse supposer une influence postérieure à l'époque francique. En nl. mér. on se sert du mot s t r o n t pour indiquer la crotte du cheval (lg. *dès — di dj'và*), de la vache (*dès — d'vatche*), de la mouche (*dès — d'mohe*), du porc (*dès — d'pourcê*) [1]). Le nl. mér. se sert du même mot pour indiquer la couleur de la crotte du chat (lg. *coleûr di stron d'tchet*). On s'en sert des deux côtés pour l'excrément humain *èsse dåboré di* — „être embrené" se dit en mnl. mér. o n d e r d e s t r o n t z i t t e n. *On n'est måy dihité qu' d'on stron*, „on n'est jamais sali que de la boue, de la canaille" équivaut au nl. mér. m e n w o r d t e e r d e r d o o r e e n s t r o n t k a r o v e r r e d e n d a n d o o r e e n k o e t s, même sens, aussi en nl. commun, cf. Stoett, 2201. Le lg. *pus r'mowet-on on stron, pus flêre-ti*, correspond au proverbe nl. h o e m e e r m e n i n s t r o n t r o e r t, h o e m e e r h ij s t i n k t (Stoett, 2200), les deux au sens de „plus on remue la merde, et plus elle pue". Bien entendu ces rapprochements ne sont nullement décisifs, mais ils ne laissent pas d'être remarquables.

stroufler (à Bassenge, à Warsage aux Awirs), „heurter, cogner", à Havelange „rosser", *stroûfler* à Glons, terme technique de tressage, „rouler entre les deux mains la bottelette de paille fendue".

L'absence de ce mot en malm. (M. Warland ne le cite pas dans sa liste d'emprunts germ. à Malmedy), rend l'étym. m. h. all. s t r o u f e n, cité par le *D.L.*, 620, moins probable que le nl. mér. s t r o f f e l e n, „marcher en traînant les pieds, faire glisser les pieds l'un contre l'autre!" Le verbe s t r o f f e l e n cité par Tuerlinckx au Hageland, convient mieux que s t r o o p e n, „écorcher" (*D.L.*, l.c.), cf. Verdeyen, *Comment reconnaître...* 19. s t r o f f e l e n est un fréquentatif de s t r o f f e n, également cité au Hageland, où l'on connaît aussi s t r o f f e l, „bottelette", cf. *Wrb. Ned. Taal*, XVI, 96, ce qui nous rapproche du sens technique de *stroûfer* à Glons, cf. plus haut. On cite aussi la forme *sitroûfer*, cf. *B.D.W.*,

[1]) En français le terme s'est spécialisé pour la poule, cf. Bruneau, *Enquête* II, 189.

XI, 17. La répartition géographique de ce terme, cf. l'article du *D.L.*, est en faveur d'une étymologie néerl.

strouk, m., „souche (d'arbuste), tige (de chou), moignon, chicot", *è strouk* (Seraing) terme de houillerie, „arrêté dans le travail". *il èst strouk* (Sprimont), *è strouk*, Flémalle, terme argotique „il est ivre". *vî strouk*, „camarade", cf. *D.F.L.* On rencontre *strouke*, „bout, pointe", déjà chez Jean de Stavelot, cf. J. Haust, *Gloses Liégeoises*, II, 337; Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374.

strouki, „heurter, cogner", „rosser" avec de multiples sens dérivés, cf. *D.L.*, 620b [1]).

stroukâde, f., „action de rosser", „brocard, lardon".

stroukant, stroukiant, „pointu, piquant", „saillant" et „pointe", „aspérite", cf. *D.F.L.*, s. „balai", „aspérité", etc.

stroukion, „petit strouk", „ce qui reste par exemple d'un balai usé" (à Tohogne).

astrouki, „pousser brusquement" (quelque chose vers celui qui parle) „lancer, fourrer", aussi „donner furtivement", cf. *D.F.L.*

Au lg. *strouk* correspond le nam. *struk*.

Le *D.L.*, 620, a rattaché le lg. *strouk* au nl. struik, all. strauch. M. Verdeyen, *Comment reconnaître...* 20, fait remarquer que le mot doit avoir, à cause du *ou*, une origine ancienne ou provenir d'une région où le *ui* nl. se prononce comme *oe* (fr. *ou*). Cette forme a été relevée en hesbignon nl. stroek par M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, VIII, 147. A cette hypothèse M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 177—178, oppose l'isolement de *strouk* à Robertville, où ce mot est séparé géographiquement des termes wall. et nl., et les formes à voyelles nasales (*s'*)*astrunki*, (*s'*)*instrunki*, *s'èstrunki*, à côté de *struki*, (*s'*)*astruki*, (*s'*)*astroké* (J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, II, 285). Cette nasalisation serait tout à fait arbitraire, si l'on part de la forme stroek nl. mér. Aussi M. Warland dérive-t-il les termes cités du nl. stronk, mnl. stronc, all. Strunk, rip. stronk, „souche", „moignon" en expliquant la dénalisation de *strouk* lg. par l'absorption de la nasale par la consonne plosive qui suit (Warland, l.c.). La forme de Robertville est due à l'influence du rhén. stronc.

La répartition géographique du terme fait penser pour les mots lg. plutôt à une influence nl. qu'à une provenance all. En mnl. on connaît stronc et strunc (*Verdam*, VII, 2333). Le nl. stronk se prononce en zél. et dans une grande partie des Flandres stroenke (*oe* = fr. *ou*), ce qui explique mieux le *ou* lg. De ce mot on a formé le verbe stroenkelen (nl. stronkelen, dialectalement streunkelen, cf. *Wrb. Ned. Taal*, XVI, 101), „trébucher", „marcher difficilement ou en se heurtant", cf. lg. *strouki*, „heurter, cogner". Le lg. *râyî lès strouks* correspond

[1]) Pour une acception spéciale *dji m'astrouki*, „je me suis engoué", les différentes formes que le terme a pris en ouest-wallon et leur répartition exacte, cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, II, p. 285—286.

au zél. flam. s t r o e n k e n r o o i e, „extraire des souches", cf. aussi le lg. *on strouk di djote*, en zél. flam. k o o l s t r o e n k e, „tige de chou".

stut', terme *archaïque*, m., „bail, terme" (dans Duvivier), *i n'i f'rè mây on long stut* (à Odeur, à Bergilers), „il n'y fera pas un long terme"; *dès tères a stut'*, „terres louées".

On trouve ce terme en anc. lg. dès 1334, „à unc certain *stuit* ou termine de doze ans", *Régestes de Liège*, I, *Glossaire Philologique* de J. Haust, p. 570, voir aussi l'anc. lg. *a stuit* (1374), *D.L.*, 621a et R. Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374, qui relève le terme dans l'oeuvre de Jean de Stavelot.

Le *D.L.*, l.c., compare ce mot au nl. mér. t o u s t, qui a le même sens et M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, IX, 292—296, a appuyé l'étymologie de J. Haust en citant le mnl. t o n s t, maestrichtois t o u s (*Breuls*), à Fauquemont t o u s, t o u s t (*Dorren*). L'article cité de M. Grauls, fournit des comparaison intéressantes entre les différents termes germaniques et se base sur une documentation abondante. M. Grauls y a répondu d'avance à l'hypothèse de M. Gamillscheg, *Mélanges Haust*, 163, cf. l'opinion de M. Legros, *Bull. Top. Dial.*, XIV, 396.

Bien entendu il subsiste des difficultés phonétiques assez graves.

surale, f., „l'oseille": *li — sût l'coûtê*, c.-à-d. „elle croît à mesure qu'on la coupe".

M. Bruneau cite le terme aussi en patois d'Ardenne et explique que *e* suivi de *l*, aboutit à *a*, cf. Bruneau, *Enquête*, II, 105, *Etude*, 103.

Pour le *D.L.* (p. 622a) et pour *Dauzat*, s.v., *surelle*, le mot dérive de *sur*, „aigré", lg. *seûr* du francique s u r. M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 54) rapproche le mot des noms germ. de l'oseille: b.all. s u r e, s u r e k e, mnl. s u r i n c, s u r k e l et M. Grauls, *Bull. Top. Dial.* VIII, 147, cite également, d'après *Paque*, *Rutten*, *Breuls* et *v. d. Heyde* des noms nl. pour l'oseille, qui se rapprochent de la forme lg. k o e z o e r è l, k o e z o e l è r, s u r k e l, s u r e l, s o r e l, s e r e l, s ò r r e l, cf. aussi *Verdam*, VII, 2436, s. s u r k e l e, s u e r k e l e, z u r k e l e. Ces analogies, dont quelques-unes sont frappantes, cf. le nl. k o e z o e r e l et le lg. *surale di vatche*, à Stoumont *surale du vatche*, „parelle" (le nl. k o e signifie *vache*), semblent suggérer un certain rapport entre *surale* et les mots germ., et comme *surale* a une aire restreinte, le mot ne se rencontrant que dans le Nord, la conclusion de M. Grauls, l.c., qu'il s'agit d'un emprunt germanique, ne manque pas d'une certaine vraisemblance. Il est naturellement certain que le mot est en rapport avec *sur*, „aigre" et lg. *seûr*, qui remontent au bas francique s u r, même sens. Seulement le fait que cette dérivation s'est produite uniquement dans le Nord, dans les dialectes limitrophes aux pays germaniques, alors que *sur*, „aigre" est beaucoup plus répandu, montre bien qu'elle n'a pas dû avoir lieu sans une influence du dehors. Cette influence a été d'ailleurs réciproque comme l'a montré M. Corin, l.c., pour l'aixien z o r e l l et l'eup. z u r ä l l, qui sont sûrement empruntés au wallon.

Comme le *R.E.W.*, 8471, cite *surelle, surale*, pour le normand, le picard et le wallon, il est permis de supposer que l'influence germ. a été plutôt nl. qu'all. Seulement l'emprunt a dû s'effectuer d'assez bonne heure, puisqu'on cite *surele* en français dès le XIIe siècle (*Gloss. de Tours*), donc à l'époque de l'anc. nl. D'autre part l'emprunt ne saurait remonter beaucoup plus haut que le début de cette époque, parce que les mots „franciques" ont d'habitude une aire plus étendue.

Les sens dérivés qu'on rencontre en nam. *surale*, „femme méchante, acariâtre, d'une humeur aigre" (cf. le goût aigre de l'oseille) et en lg. *surale*, „ivrogne": *c'est-one fameûse surale* ou plaist. pour vieux vêtement, n'ont pas des correspondants en nl.

Voir aussi *Fr. v. W.*, sous z u r i n g; Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 43.

swèrin, *loyi è —*, terme de batellerie, „lier deux bateaux de façon que la tête du deuxième s'applique latéralement sur l'arrière du premier", Grandg. connaît *soirin* „câble qui attache un bateau à un autre".

C'est probablement le même mot que l'afr. *surain* qu'on trouve dans cette phrase de 1336: „deuz granz caables, un borseil, deux esprigalez et plusieurs autres *surain* et pouliez" (Delbouille, Romania, XXXV, 405; Behrens, *Beiträge*, 255; Valkhoff, *Etude*, 228).

En nl. mod. on ne trouve que la forme s j o r r i n g „corde à l'aide de laquelle on attache quelque chose. (*Wrb. Ned. Taal*, XIV, 1403, *Van Dale*, s.v., *Verschueren*, s.v.). En nl. archaïque on trouve à côté du verbe s j o r r e n aussi la forme s o r r e n, qui d'après van Haeringen, *Supplém. Fr. v. W.*, 151, a passé en langage maritime et de là en allem., en danois et en suédois. La présence de *surain* en afr. dès le XIVe siècle, montre que le mot a dû exister en mnl. *Verdam* ne le cite pas. Comme il s'agit en lg. d'un terme de batellerie, le nl. s o r r i n g (Valkhoff, l.c.) convient bien mieux que l'allem. s o r r u n g (Behrens, l.c., *D.L.*, 623). Ce mot a dû être introduit en lg. par les bateliers de la Meuse, qui étaient en général liégeois ou limbourgeois.

T

tak(e)lin, m., „griset, jeune chardonneret mâle", en général „jeune oiseau pris peu de temps après avoir quitté le nid".

C'est le nl. t a k k e l i n g (J. Haust, *Etym.*, 237 et *D.L.*, 625), indiquant un „jeune oiseau qui vient de se hasarder hors du nid, mais qui reste encore sur les branches" (nl. t a k signifie „branche"). Appliqué aux jeunes chardonnerets le terme nl. est surtout en usage en nl. mér., cf. le *Wrb. Ned. Taal*, XVI, 793. La chasse aux oiseaux chanteurs, ainsi que leur élevage, sont très populaires dans les provinces nl. méridionales. Ce n'est d'ailleurs pas le seul terme d'oiseleur que le lg. a emprunté au nl., cf. *sizin* et *toup'lé* (dans l'article *toupe*). Pour plus de détail sur *takelin*, cf. J. Haust, *Etym.*, 237.

tåkène, dans Forir, *tåkène* à Seraing, ordinairement *tankène*, f., „palan", appareil de levage composé de deux systèmes de poulies qu'on appelle *bloc' di tankène*. En malm. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 179, cite *tåkène* au même sens.

C'est probablement le nl. takel, „palan", qui a indiqué primitivement tout ce qui sert à armer un navire à voile (*Wrb. Ned. Taal*, XVI, s.v.). C'est ce sens que donne *Kiliaen*, s. taeckel. Comme le mot s'applique donc à l'origine en nl. à l'armement d'un navire, c'est probablement comme terme de batellerie qu'il est entré en lg. Un système de deux ou plusieurs poulies s'appelle en nl. takelblok, cf. lg. *bloc' di tankène*. Le passage de la syllabe inaccentuée du nl. -el à lg. *-ène* s'explique facilement par un changement de suffixe, qui a pu se produire au moment du déplacement de l'accent. Voir *D.L.*, 625b; Warland, l.c.

tap'kène, dans *Grandg.*, à Roclenge-sur-Geer, f., „tinette"; dans *Forir* „bassin de garde-robe"; à Glons, terme archaïque, „demi-seau en bois".

Comme l'anc. fr. *touppequin*, en 1446 et en 1513 à Tournai, *Godefroy*, VII, 774b, ce terme lg. dérive probablement du mnl. tobbeken, diminutif de tobbe, „cuvier, tinette, seau en bois". Haust, *Etym.*, 240; Valkhoff, *Etude*, 230—231.

tapon, m., 1. „bonde" de tonneau, 2. terme archaïque dans *Lobet*, à Jalhay, *il a l'tapon*, „il a la luette" (qui descend).

Le *D.L.*, 628, rattache ce terme au nl. tap, „bonde, bouchon". Comme le fr. *tapon*, le terme lg. est sans doute en rapport avec le verbe *taper*, qui, en fr., remonte au XIIe siècle déjà. Aussi est-il probable que l'emprunt du mot lg. date d'avant la période nl., par exemple d'une forme bas-francique *tappo, qui a donné le mnl. tappe, nl. tap, cf. *R.E.W.*, 8565; Gamillscheg, *Rom. Germ.*, I, 233; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 179. Quant au sens „luette qui descend", il peut être emprunté au nl. mér. tapje, qui signifie également „luette", voir *Schuermans* s.v., cf. lg. *sape*, malm. *sape*, „luette", qui dérive de l'allem. zapfen „luette" (*D.L.*, 576). Le nl. tapoen („bonde") dérive à son tour du fr. *tapon*, cf. *Wrb. Ned. Taal*, XVI, s.v.

tchambèrlouk, terme archaïque, dans *Hubert* et *Forir*, f., „robe de chambre", cf. le malm. *tchambèrlouke* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 180), représente sans doute le nl. sjamberloek[1]) emprunté à travers le slave et le haut-all. du turc *jamurlyk* (cf. *Fr.v.W.*, 610 et *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 1394) et attesté en nl. vers la fin du XVIIe siècle (Van Haeringen, *Suppl. Fr.v.W.*, 151).

Aujourd'hui le terme nl. ne s'applique qu'au vêtement masculin (robe de chambre), autrefois à celui des deux sexes. En lg. le mot s'est sans doute appuyé à *tchambe*, „chambre", cf. *D.L.*, l.c., Warland, l.c.

---

[1]) Le *D.L.*, 631, écrit par erreur sjamberlock. Voir la rectification d'E Legros dans le *D. F. L.*, corrections du *D. L.*, p. 500.

tchawe, ordinairement *tchâwe*, f., „choucas, petite corneille des clochers", au figuré *lêde tchawe*, „méchante femme".

tchawète, (dans *Forir*), „chouette".

tchawå-, åde, „braillard, braillarde".

tchawåde, tchawåhe, f., „criaillerie".

tchawer (à Huy, *tchawi*; à Stavelot *tchiwer*), „criailler d'un ton aigu".

tchawèdje, tchawerèye, f., „criaillerie (de femme, d'enfant).

tchawète, f., „enfant braillard", „personne bavarde".

tchaw'ter, „criailler, piailler, jacasser".

tchaw'trèye, f. „criaillerie".

Le nom de l'oiseau *tchawe, tchâwe* avec son dérivé *tchawète*, représente, comme forme, l'anc. fr. *choue* „chouette", mais peut avoir pris le sens de „choucas" du nl. k a u w, „choucas" qui a des correspondants dans plusieurs langues germaniques, cf. *Fr.v.W.*, 297. On a vu qu'à côté de ce nom d'oiseau le lg. possède toute une famille de mots signifiant „criailler, bavarder" etc., cf. plus haut. Il est frappant qu'en nl. mér. les dictionnaires régionaux (voir parmi d'autres *Rutten* et l'*Antw. Idiot.*) signalent à côté de k a u w, „choucas", les termes k a w a u w e n, k a u w a u w e n, k a w e t t e n, k a u w e t t e n, „bavarder"; k a w a u w a c h t i g, „bavard"; g e k a u w a u w, „bavardage", k a u w a u w e r i j, „bavardage". M. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, IX, 308, se demande prudemment s'il n'y a pas un rapport entre ces termes lg. et nl. J. Haust a répondu (*Bull. Top. Dial.*, X, p. 425) que, pour lui, l'onomatopée wallonne paraît toute naturelle et indépendante du nl. Il y a entre ces deux séries de mots, à côté d'analogies très précises, une nuance de sens assez sensible. Les termes nl. imitent excellemment le bavardage continuel, le mouvement des mâchoires qui n'en finissent pas de remuer, et évoquent le caquetage des choucas dans les arbres ou autour des clochers. Ils ont tous un sens strictement péjoratif. Les vocables lg. indiquent aussi un „cri aigu" et dans la phrase *„ine bâcèle qui tchawe quand on l'catèye"*, une jeune fille qui jette des cris quand on la chatouille", le nl. ne pourrait pas se servir du verbe k a u w a u w e n. Cette différence de sens pourrait s'expliquer assez facilement par le passage de ces mots d'un dialecte à un autre. Si le terme lg. était une onomatopée autochtone, on s'attendrait pour la notion de „cri aigu" vraiment à une voyelle plus aiguë que le *a* ou le *å* [1]). Un rapport direct c.-à-d. indépendant du nl. avec *tchawe*, „choucas", semble exclu également par ce sens de „cri aigu", parce que le cri des choucas ne l'est pas du tout. Et, puisque le nl. *kauw* a pu donner son sens au lg. *tchawe*, il est assez naturel de supposer que le nl. k a w a u w e n a influencé le lg. *tchawer*. Voir Grauls, *Bull. Top. Dial.*, IX, 308.

tchèt, *fé s' —*, „épargner, faire des économies", t. de jeu, récupérer son argent ou sa mise", *c'èst l'part dè —*, „c'est la première partie d'un jeu

[1]) Cf. à ce sujet l'altération de la voyelle dans le terme de Stavelot *tchiwer*, qui imite bien mieux le cri aigu.

quelconque; celui qui la gagne, dit-on, plaisamment, ne gagne ordinairement que celle-là.

Après avoir vu dans ces expressions l'anc. fr. *chef* (*D.L.*, s. *tchè*), J. Haust s'est rendu aux arguments de M. Grauls (*Bull. Top. Dial.*, VIII, 105, X, 82), d'après lesquels il s'agit d'une traduction du nl. k a t, „chat" [1]), cf. Haust (*Bull. Top. Dial.*, XI, 194, et *D.L.*, 460a, 637b, 642a). Le lg. *gangi l'part dè tchèt* a en effet le même sens que le nl. E e r s t e g e w i n i s k a t t e g e s p i n (t. de jeu: „celui qui gagne la première partie a beaucoup de chances de subir de grosses pertes plus tard"). L'origine germanique paraît assurée. D'abord l'aire géographique de l'expression nl. est très étendue (cf. *Stoett*, I, nr. 686), tandis que le terme lg. se retrouve seulement en namurois *gangi l'paurt des tchèts*. Ensuite on s'explique mal le mot *tchèt* dans l'expression lg., tandis que le nl. k a t t e g e s p i n s'explique assez naturellement soit par un jeu de mot sur le nl. s p i n n e n qui signifie „filer" et „ronronner" (le ronronnement (g e s p i n) du chat ne produit pas de fil), soit par le caractère sournois du chat, semblable en cela à la fortune, qui caresse d'abord pour frapper d'autant plus durement ensuite (*Stoett*, l.c.).

L'expression *fé s'tchèt* s'explique fort bien par le nl. mér. e e n k a t m a k e n, relevé par M. Grauls, l.c., à Idergem et qui a exactement le sens cité par Dejardin, *Spots et proverbes I*, 145, pour *fer s'chèt* „.....en mauvaise part, détourner ce qui doit revenir à d'autres" [2]), cf. aussi *F.E.W.*, II, 515.

Une influence allemande ne semble pas tout à fait exclue, cf. l'all. D e r e r s t e G e w i n n i s t K a t z e n g e s p i n n, et le rhén. K a t z e m a c h e n (Corin, *B.D.W.*, XIX, 115). Une connaissance plus précise de l'aire géographique de ces expressions permettra peut-être une conclusion plus positive.

tchutchène, terme archaïque, dans *Grandg.*, „petite embarcation".

Le *D.L.*, 650, propose le diminutif s c h u i t j e. L' *-u-* fait plutôt penser à une forme mnl. s c h u t e, s c u t e, (*Verdam*, VII, 818) ou au nl. mér. s c h u u t. Seulement l'initiale *tch-* ne s'accorde ni avec le terme mnl., qui aurait donné soit *h-*, soit *sc-*, ni avec le nl. mér. s c h-, qui serait devenu *sc-* [3]), cf. aussi le fr. *vlote-scute*, Valkhoff, *Etude*, 239. Cependant, plutôt que de nous adresser à une forme allem. (rhénan s c h ü t t c h e n, Corin, *B.D.W.*, XIX, 72), nous croyons qu'il faut chercher l'origine de notre mot en territoire limbourgeois, où le s c h dans certaines positions se prononce *š*, cf. Jos. Schrijnen, *De isoglossen van Ramisch in Nederland*, 1920, p. 48, carte nr. 6. Il est vrai que la région indiquée par Schrijnen est relativement

---

[1]) Cf. aussi le *D. F. L., corrections du D. L.*, p. 500.

[2]) Cf. pour un emploi dépréciatif analogue du nl. k a t dans e e n k a t j e m a k e n, „se quereller" (Harrebomee, I, 387a).

[3]) Le *tch-* initial pourrait s'expliquer également par l'influence du *tch* au début de la deuxième syllabe, suggestion due à l'obligeance de M. Legros.

petite et ne touche pas directement au domaine liégeois. D'autre part, comme il s'agit d'un terme de batellerie une influence nl. semble plus probable qu'une origine all. Voir aussi *Neophilologus*, XXXIII, p. 130—131.

têle, à Amay, à Huy, etc., synonyme de *crameû* „vase ou terrine en terre cuite où l'on met le lait pour qu'il crème".

C'est le même mot que l'anc. fr. *telle*, attesté depuis 1332 (à Douai), *Godefroy*, VII, 662c. Le terme est fréquent dans tous les dialectes du Nord. En ardennais on connaît *têle*, „pot", „vase", *têle* de bois, *têle* à goulot, cf. Bruneau, *Enquête*, I, 363, à Foische, II, 54, à Issancourt, Pure, Matton, Tremblois.

Hécart cite *téle*, *Corblet tèle*, à St. Pol *têl'*. *Vermesse*, 479—480, connaît *telle*, „vase en terre cuite, avec biberon" et ajoute „on s'en sert pour mettre du lait et faire cuire des poires. Il est plus large que profond", *télot*, diminutif de *telle*; *tellée* ou *tellie*, „contenance d'une *telle*", *tellette*, „vase en terre cuite, plus grand que le *télot*, plus petit que la *telle*" [1]). Tous ces mots proviennent fort probablement du mnl. t e i l, t e l e, „terrine, vase en terre cuite" (*Verdam*, VIII, s.v.). En flamand et en zél., le nl. t e i l se dit encore t e e l e. On s'en servait également pour faire crémer le lait. Comme la *telle* lilloise et la *têle* de Givet, le t e e l e flamand est plus large que profond et pourvu d'un goulot, cf. *R.E.W.*, 8613; Valkhoff, *Etude*, 229; *D.L.*, 651a.

tif, m., terme de batellerie, „pivot du gouvernail".

L'étymologie du *D.L.*, 657, d'après laquelle *tif* dérive du nl. (r o e r)-s t e v e n, „étambot", n'est satisfaisante ni pour la forme, ni pour le sens. Ce terme nl. indique une espèce de dédoublement de la proue du navire, destiné à protéger l'hélice, mais n'indique pas le pivot du gouvernail, objet assez mince et pointu, cf. le *Wrb. Ned. Taal*, XIII, 810. Il vaut mieux, semble-t-il, considérer *tif* comme une déformation du lg. *stife* (du mnl. s t i f t e, „pointe"), cf. cet article. La réduction de l'initiale *st-* en *t-* se rencontre aussi dans *toker* du nl. s t o k e n, cf. cet article. Cette réduction pourrait s'expliquer par une fausse étymologie populaire. Le *s* a été senti comme un préfixe, dont la signification a été considérée comme absurde.

tîke, f., „taie" (d'oreiller, de traversin).

tik'lète, (Glons, Hognoul, Ampsin, etc.), *tiglête*, (dans *Remacle, Grandg.*, à Roclenge), f., 1. „taie d'oreiller, à carreaux rouges et blancs"; 2. „taie ou petit sac de toile à carreaux". Voir aussi le *D.F.L.*, sous „sac".

tikête, dans *Remacle, Lobet, Forir*, f., „toile à carreaux, coutil dont on fait des taies d'oreiller, des rideaux de lits".

En malm. on trouve également *tike* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 181),

[1]) Voir aussi la note de M. Legros, *D.F.L., corrections du D.L.*, p. 500.

en fr. belge *tigue*, qui n'est pas très répandu (Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 96).

J. Haust (*Etym.*, 253; *D.L.*, 658) a dérivé *tike* du mnl. t i k e, „taie", en faisant remarquer (*Etym.*, l.c.) que le nl. t ij k (nl. mér. t i e k) ne désigne plus que l'étoffe dont on faisait la taie d'oreiller, tandis que le lg. a mieux conservé la signification primitive du terme.

M. Grootaers (*Leuvensche Bijdragen*, XVI, 61) a fait observer que le nl. mér. t i e k n'indique pas seulement l'étoffe, mais signifie aussi „taie", notamment dans le sud-est du Limbourg belge et dans le sud du Limbourg hollandais. Ajoutons qu'on retrouve le terme au même sens en zélandais et flam. zél. M. Grootaers a déterminé exactement l'aire géographique du terme nl. en territoire belge et conclut, comme M. Warland, l.c., et Mlle Wind, l.c., que le mot a pénétré de là en wallon lg.

J. Haust n'a pourtant pas eu tort de placer cet emprunt à l'époque du mnl., puis qu'on le trouve fréquemment attesté dans des textes anciens: *tikiers* „fabricant de taies", 1345, cf. J. Haust, *Chartes confisquées...*, *Glossaire*, p. 497, *Régestes de Liège, tome II, Glossaire*, p. 224; dans J. d'Outremeuse, *tuicle*, *tiucle*, peut-être faute de lecture pour *tiiecle*, cf. J. Haust, *Gloses Liégeoises*, IV, 532; *tick d'orilhier*, 1499, dans *Coutumes de Liège*, cf. J. Gessler, *Mélanges Haust*, p. 204; dans Jean de Stavelot *tiiecke*, cf. R. Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374; *ticques*, 1696, *Inventaire de la Cure de Fronville*, Mme Gavray-Baty, *Bull. Top. Dial.*, XV, 100; *tiecle*, 1717, cf. M. Louis Remacle, *Un inventaire de mobilier en 1717*, *Bull. Top. Dial.*, XII, 353.

L'ancienneté de ce terme explique qu'il ait pu pénétrer jusqu'en territoire namurois (cf. Grootaers, l.c.).

tôh'ler, l. (dans Body, *Vocab. des charrons*) „attacher l'essieu à la caisse de la charrette, au moyen de crampons, d'une chaîne".

2. (dans *Lobet* et *Grandgagn. tonh'ler*) „assembler une charpente au moyen d'une pièce de bois en forme de coin".

tôke, à Odeur, f., „grande corde double qui passe par-dessus la charretée de foin et qui en fait le tour".

tôk'ler l'tchèrèye, à Odeur, Oleye, Flémalle-Haute, „assujettir une charge de foin" (au moyen d'une *tôke*).

tôh'lèdje, action de *tôh'ler*.

ditôh'ler, contraire de *tôh'ler*.

J. Haust, *D.L.*, 663, a expliqué *tôh'ler*, *tonh'ler* comme des altérations de *tôk'ler*, qu'il dérive du mnl. t a e c k e l, „câble". Le terme nl. attesté depuis *Kiliaen* n'a pas encore été expliqué d'une façon satisfaisante, cf. *Fr.v.W.*, 686, s. t a k e l. Il a été emprunté au nl. par l'all., le dan., le suéd. et l'angl. (*Fr.v.W.*, l.c.). Comme il s'agit primitivement d'un terme maritime (cf. *Fr.v.W.*, l.c. et Van Dale, *Nieuw Groot Woordenboek der Ned. Taal*, d. 1949, p. 1794b), on peut supposer que le mot est entré en lg. comme terme de batellerie. Toutefois M. Legros me fait savoir que le mot n'est pas

connu comme tel. Comme terme de charronnerie au contraire le terme est très connu.

Le *-á-* du terme nl. se prononce en langue vulgaire très souvent comme *-oa-*, qui se rapproche de ó.

Pour le passage du *k* à *h*, cf. L. Remacle, *Les Variations de l'H secondaire*, p. 105.

topzèle, f., terme de batellerie, „voile au haut du mât". C'est le nl. t o p z e i l que *Kuypers*, 1306c, définit: „.....petite voile au haut du mât". Le mot nl. se compose de t o p, „sommet" et z e i l, „voile". Le *-z-* du terme lg. montre que ceux qui l'ont emprunté ont senti la composition et y ont reconnu le nl. z e i l, „voile". En nl. le *z* dans t o p z e i l devient régulièrement sourde après la plosive [1]), de sorte qu'on s'attendrait en lg. à une forme **topsèle*. *Verdam* ne connaît pas le mot en moy. nl. Le *Wrb. Ned. Taal* ne l'a pas encore traité. Comme il s'agit d'un terme de batellerie, une origine néerl. est fort probable. Voir *D.L.*, 664.

toûbac', f., „tabac".

toûbaki, dans *Forir*, „fabricant ou marchand de tabac".

La forme par *-ou-* au lieu de *-a-* est connue dans tous les dialectes septentrionaux, en malm. *toûbake* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 181), *Corblet*, 577, cite *toubaké* en picard et en rouchi. *Hécart*, 458, connaît *toubaque*, *toubaquie*, „marchand de tabac", *toubaquière*, *toubatière*, „boîte de tabac en poudre". *Vermesse*, 488, mentionne *toubac*, *toubaqueux*, *toubaqueuse*, „qui travaille à la fabrication du tabac". En patois d'Ardenne la forme par *ou* est normale, cf. Bruneau, *Enquête*, II, 336, 337 [2]).

En nl. on trouve anciennement t o e b a k (oe = fr. *ou*) à côté de t a b a k. En nl mér. c'est encore la forme la plus usitée, cf. *Wrb. Ned. Taal*, XVI, 681. Le rapport entre les deux formes nl. t o e b a k et t a b a k n'a pas encore été éclairci. Van Haeringen, *Supplément Fr.v.W.*, 166, admet l'influence de l'anglais t o b a c c o. La répartition de la forme par *-ou-* en wallon et en picard, le long de la frontière linguistique néerl. montre qu'il s'agit d'une influence du nl. mér., cf. Warland, l.c. En lg. on peut relever encore des analogies curieuses avec l'emploi du mot en nl. mér., cf. lg. *ine pipe di toûbac'*, nl. e e n p u p e t o e b a k, lg. *ine tchike di toûbac'*, nl. mér. e e n p r u m e t o e b a k et surtout l'expression de Bergilers *diner dèl toûbac* „rosser" et le nl. v a n t a b a k g e v e n, nl. mér. t o e b a k g e v e n aussi au sens de, „rosser, bâtonner", signification qui est en-

[1]) Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il se produit en nl. une assimilation progressive dans les cas où une consonne explosive soufflée est suivie d'une fricative vocalique. Voir à ce sujet H. Zwaardemaker Cz. en L. P. H. Eijckman, *Leerboek der Phonetiek, inzonderheid met betrekking tot het standaard-nederlandsch*, Haarlem, F. Bohn, 1928, p. 225, b., 1°.

[2]) M. Bruneau y fait remarquer que le tabac de la vallée de la Semois belge est renommé. Cette renommée semble être assez récente.

régistrée entre autres par *Tuerlinckx* et *Rutten*, s.v. Ces rapprochements ne sont d'ailleurs nullement décisifs. Mais comme nous l'avons dit, la répartition des formes par *ou* semble plaider en faveur d'une influence néerlandaise. En outre il faut noter l'importance de la Hollande pour l'industrie du tabac [1]). On vend à Liège non seulement du tabac hollandais, mais aussi du tabac de fabrication liégeoise [2]), enveloppé dans des papiers dont les vignettes etc. sont rédigées en néerlandais [3]). Cette importance de la Hollande pour l'industrie du tabac ne se manifeste pas seulement au Pays de Liège. La première illustration du *Glossaire des Patois de la Suisse romande* [4]) est une réclame en néerlandais, ancienne vignette encore usitée, pour le tabac A d'une maison de Bâle.

toûlasse, archaïque, „tonne, gros tonneau", au figuré „grosse femme".

J. Haust, *Etym.*, 256, cite deux exemples de ce mot en anc. liégeois, *thoulasse* (1540), *toulas* (1599) et le rattache au nl. t o e l a s t (all. Z u l a s t), „barrique de vin, contenant 640 bouteilles". Le terme t o e l a s t se rencontre déjà en mnl. *Verdam*, VIII, 435 en cite un exemple de 1336. *Kiliaen* le traduit par „cupa, dolium, tina" et van Dale, *Handwoordenboek*, le connaît encore en nl. moderne, cf. aussi *Fr.v.W.*, 700. Les termes anc. lg. montrent clairement que l'emprunt date du mnl. L'all. z u l a s t convient moins bien à cause de l'initiale, en outre le terme manque en malm. On ne trouve pas en nl. le sens figuré „grosse femme" qui n'a d'ailleurs rien de surprenant: en wallon comme en nl. de pareilles métaphores plaisantes abondent, cf. *tonê*, „femme petite et grosse" (Haust, l.c.) et les noms de récipients p o t, t o n, t o n n e t j e, qui en nl. servent souvent à indiquer des personnes petites et grosses.

toupe, f., „touffe" (de rubans, cheveux, herbes, etc.).

toupeler, si —, „se crêter" (du pinson qui se bat), *il èst toup'lé* (Jupille); *touplêye mazindje* (à Verviers), „mésange huppée".

toupèt, „toupet".

topèt, à Esneux, m., „touffe" (d'herbe), *on topèt di stou* (à Glons), „une touffe de paille".

toupion, m., „toupillon", „petite touffe".

En nam. on trouve *toupe*, „touffe" (*Pirsoul*, 4907). En montois *toupette* (*Sigart*, 358), signifie encore „faîte, cime" et a donc le même sens que le nl. t o p, mnl. t o p, qui signifiait „toupet", „sommet", „extrémité". En boulonn. *toupet* veut dire „touffe de cheveux" (*Haigneré*, 591). Ces mots s'apparentent à l'afr. *top, toupe, tup* (*Godefroy*, VII, 746b), qui sont déjà attestés au XIIe siècle et datent par conséquent probablement de l'époque fran-

[1]) Voir aussi l'article *canasse*.

[2]) D'une vieille maison liégeoise, Lamarche.

[3]) Renseignements dus à une obligeante communication de M. Legros.

[4]) *Glossaire des Patois de la Suisse romande*, par L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet et E. Muret. *Neuchâtel—Paris*, Attinger, 1924—1933, I, p. 25.

que. La répartition des termes wall. et pic. le long de la frontière linguistique nl. et les concordances de sens avec le mot t o p nl. et mnl. montrent, surtout pour la forme d'Esneux *topèt*, la possibilité d'un emprunt réitéré suggéré par M. Valkhoff, *Etude*, 230. Les formes par *ou* se rattachent facilement au français *toupet*.

trafter, v. intr. „trotter bruyamment, courir vite"; — *évôye*, „s'enfuir", voir aussi le *D.F.L.*, sous „galoper".

atrafter, *apatrafter*, *patrafter*, „accourir au galop, avec bruit".

troufter, même sens que *trafter*.

J. Haust (*D.L.*, 670a) rapproche ces mots du nl. d r a v e n. L'exemple qu'il donne pour *trafter*: *èle traftêye tote djoû avå s'manèdje*, „elle trotte et travaille sans relache dans son ménage", se rapproche en effet curieusement de la phrase de Scharten–Antink, cité par le *Wrb. Ned. Taal*, III—II: Z ij d r a a f d e v a n d e n m o r g e n t o t d e n a v o n d d o o r d e k a m e r s e n l a n g s d e b o v e n g a n g e n v a n h e t g r o o t e h o t e l, „elle trottait en travaillant du matin au soir par les chambres et dans les couloirs du grand hôtel", cf. encore la phrase de Couperus: I e d e r e e n v o n d h e t a l t ij d h e e l g e w o o n, d a t D o r i n e d r a a f d e v o o r d e f a m i l i e (..... que D. trottait (en travaillant) pour la famille). *Teirlinck*, I, 364, cite l'exemple: D a' w ij f e s n e n e e r s t e n d r a v e r e, „cette femme trotte (et travaille) beaucoup"... Pour *atrafter*, *apatrafter*, cf. le nl. a a n (k o m e n) d r a v e n.

Les formes malm. *trafter*, *traveter*, *atrafter* s'accommodent de l'eup. t r a v e, cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 182. Le *Rhein. Wrtb.* n'a pas encore traité le mot. Les différentes formes que le verbe a prises en lg. montrent qu'on y a senti une nuance onomatopéique. Le *F.E.W.*, III, 157, rattache la forme de St. Pol *drafle* également au nl. d r a v e n, cf. l'article *draf*.

trake, f., „traite, trotte, course": *tot d'ine trake* „d'une traite".

Le *D.L.*, 670a, dérive le mot du nl. t r e k, „coup, trait". Il s'apparente probablement au fr. *trac* (XIVe siècle), „trace", qui a donné au XVe siècle le verbe *traquer*. Il vaut donc mieux rattacher ce mot au mnl. t r e c, t r e c k (du verbe t r e c k e n, „tirer, traire"), qui signifie non seulement „voyage, course", mais aussi „piste, trace, voie", cf. *Verdam*, VIII, 663—664. Phonétiquement le passage du *è* à *a*, s'explique par le timbre très ouvert du è en nl. mér. Cette habitude de prononcer des è très ouverts, fausse même très souvent chez nous, la prononciation des étudiants de français, cf. Salverda de Grave, *Précis de phonétique*, p. 20. Pour le fr. *trac* que Diez a déjà rattaché au mnl. t r e c k, on peut se rapporter à Valkhoff, *Etude*, 231.

trake, dans Hubert, „bourde, hâblerie".

Aussi bien que du nl. t r e k, „tour" (*D.L.*, 670a) ce terme peut dériver du mnl. t r e c k, t r e c, „ruse, bourde, tricherie" (*Verdam*, VIII, 664). Le

verbe mnl. t r e c k e n signifie aussi „avoir trop de ruse, tricher, agir frauduleusement" (*Verdam*, VIII, 679 s. 12). En nl. mod. on connaît l'expression: „z i j n t r e k k e n t h u i s k r i j g e n", „être payé de ses (propres) bourdes". Pour le passage *è* à *a* et le timbre ouvert du *è* nl., cf. l'article *trake*, „traite".

tråne, *(à Cointe cråne)*, *ôle di tråne*, „huile de foie de morue".

En malm. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 182, cite *tråne* et *ôle du trâne*. L'introduction de ce mot en lg. date déjà de l'époque du mnl.: *Godefroy*, VII, 787b, cite à Liège, dès 1582, la forme *traine* et *trane* (avec une traduction erronnée), „huile de poisson", cf. Behrens, *Beiträge*, 82; Valkhoff, *Etude*, 231. Phonétiquement le mnl. *traen* et le moy. bas. all. t r a n, all. T r a n conviennent également pour expliquer le terme lg. La pêche aux baleines, pratiquée de bonne heure par les Hollandais dans l'Océan Arctique et le commerce de l'huile de baleine qui en résulte, justifient la supposition qu c'est par les Hollandais que les Liégeois ont appris à connaître le mot, cf. aussi Nyrop, *Wörter und Sachen*, VII, 92; Behrens, l.c., Valkhoff, l.c. Les applications multiples de l'huile de poisson comme aliment, comme remède, comme moyen d'éclairage, dans la batellerie, etc. justifient l'hypothèse de M. Warland, o.c., Anhang., d'après laquelle il s'agit d'un emprunt réitéré.

Le lg. *ôle di tråne*, malm. *ôle du trâne* correspondent au nl. t r a a n o l i e, all. T r a n ö l. L'initiale *cr-* de la forme de Cointe peut s'expliquer comme une altération spontanée, cf. *truskin* à côté de *cruskin*, *crenequin* à côté de *trenequin*.

trèfiler, „trépigner de joie impatiente, éprouver une agitation joyeuse".

trèfèl'mint (-fil-), „impatience joyeuse".

Pirsoul, 494, cite pour Namur *trèfiler*, „éprouver une agitation vive, passagère et joyeuse, rafoler".

Ce verbe cité n'a aucun rapport avec le lg. *trèfiler*, „tréfiler". A l'aide de la conjugaison de *trèfiler*, „trépigner" — *dji tréfèle*, verviétois *dju trèfoèle* (comme *hufler* p. ex.) plutôt que *dji trèfile* (comme *filer*) — J. Haust (*Etym.*, 256) a su établir que la forme première de ce verbe a été *trèf'ler*, qui dérive selon J. Haust, l.c., du mnl. d r e v e l e n. Cet étymon convient en effet fort bien. D r e v e l e n, fréquentatif de d r i j v e n, est surtout une forme méridionale, cf. *Verdam*, II, 399, De Jager *Frequentatieven*, 84, *De Bo*, 231. En nl. septentrional on se sert de d r i b b e l e n qui a à peu près le même sens. Le *Wrb. Ned. Taal*, III-II, 3300, explique d r e v e l e n par „marcher à petit pas rapides, se mouvoir rapidement". Le terme s'applique aussi à des pas de danse et comporte, surtout en flamand occidental, une certaine idée de divertissement. O p d e n d r e v e l z i j n y signifie: „être en train de se promener et de s'amuser", cf. *De Bo*, l.c., J. Haust, *Etym.*, 256.

trèkchût', terme archaïque, „coche d'eau qui, vers 1850, allait de Liège

à Haccourt par le canal", dérive selon le *D.L.*, 671, du nl. t r e k s c h u i t, „bateau tiré par des hommes ou des chevaux". Le *-û-* fait penser à une forme nl. mér. du même mot, t r e k s c h u u t. L'initiale du deuxième élément du mot liégeois *ch-*, ne s'accommode pas du nl. commun *sch-*, qui donne régulièrement *sc-*. Le mot a donc pu provenir du domaine limbourgeois où le *š* (pour *sch*) est connu, cf. Jos. Schrijnen, *De isoglossen van Ramisch in Nederland*, 1920, p. 48, carte 6. Cependant étant donné l'étendue restreinte de la région définie par Schrijnen, une telle précision serait plutôt inquiétante. D'autant plus que le domaine en question ne confine pas au territoire lg. et que nous n'avons pas réussi à trouver des indications d'après lesquelles les bateliers de la Meuse seraient plus spécialement originaires de cette contrée. Toutefois la catégorie de mots à laquelle appartient *trèkchût'* ne permet pas d'attribuer le terme à l'all. On sait que l'usage de ces coches d'eau était au XIXe siècle très répandu dans les Pays-Bas. Voir aussi Neophilologus, XXXIII, 130—131.

tricoter, „tricoter" (*—dès tchâsses*), dérivés: *tricot, tricotèdje, tricoteû, tricoteuse, tricoterèsse*. Comme le français *tricoter*, „faire à la main les mailles d'un tissu sur des tiges d'acier ou de bois" (depuis 1549), ce terme lg. se rattache probablement au nl. mér. s t r i k k e n, qui a eu exactement le même sens, cf. nl. commun s t r i k k e n, „faire un noeud" (de cravate par exemple). En mnl. s t r i c k e n veut dire „nouer au moyen de cordons". Voir Valkhoff, *Etude*, 232; *D.L.*, 675; *Dauzat*, 725; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 183.

trîhe, m. (fém. à Huy, Flémalle, Hognoul), *trî* [1]) à Verviers, La Gleize, etc., m., „friche, terre laissée en friche et qui sert de pâture"; *lèyî è trîhe* (Huy); *rutourner on trî* (Stavelot), „labourer une vieille prairie"; *às trîhes, so lès trîhes*, lieu-dit fréquent dans les villages; *li trîhe* indique la place communale à Hognoul.

trihê, m., „terrain communal où jouent les enfants".

èl trihète, so lès trihètes, lieu dit d'Esneux.

trih'ler, Faymonville, „laisser une terre en friche".

M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 183), cite, à côté des termes malm., les formes anc. wall. *trixhe, triche, triexhe, triesc* et le rouchi *trieu*. M. Bruneau connaît en patois d'Ardenne *tri* et *triot*, „friche" et „terrain communal", cf. Bruneau, *Enquête*, I, 419. En anc. fr. on rencontre *trie, trihe*, „jachère", depuis le début du XIVe siècle, cf. *F.E.W.*, III, 158b, Valkhoff, *Etude*, 232.

A cause du *t* initial et des formes en poitevin et en provençal (*F.E.W.*, l.c.) on admet généralement une origine francique pour ces mots, plutôt que le mnl. d r i e s c, „jachère", cf. *F.E.W.*, l.c.; Valkhoff, l.c., *Rom. Germ.*, I, 193, *D.L.*, 676, Warland, l.c. Cependant M. Delbouille, *B.D.W.*, XVIII,

[1]) Pour le rapport entre *trihe* et *trî*, et l'amuïssement du *h*, cf. L. Remacle, *Les Variations de l'H. secondaire...*, p.p. 110, 247 note, 393 note.

102, fait remarquer que le *t-* initial s'explique aussi par les formes anc. nl. thruisca, thriuscha relevées par Mansion, *Oud Gentsche Naamkunde*, 106 (cf. *Leuv. Bijdr.*, 1933, *Bijblad*, p. 16).

Le nl. dries(ch), mnl. driesc, „jachère", a connu une évolution sémantique comparable à celle des termes lg. En nl. mér. dries signifie „une prairie qu'on laboure afin de l'utiliser pour l'agriculture", cf. plus haut le sens de *tri(he)*. En zél. on dit driest avec un *i* très long, comparable à l'*i* des mots lg. Cette analogie, la fréquence de ce mot en wallon et sa présence en picard, font croire à une influence nl. Comme il s'agit d'un terme rural, il est assez probable que l'emprunt s'est effectué à plusieurs reprises et à plusieurs endroits le long de la frontière linguistique.

trik'nonote, (*trok'nonote*, *-oke* à Esneux), *fé-*, terme enf., „trottiner". *Madame Trik'nonote*, „une ménagère toujours affairée". Voir le *D.L.*, s.v., et le *D.F.L.*, sous „affairé".

trik'note, f., „obstacle, chipotage, embarras".

trik'noter, „chipoter, trotter, s'agiter à de menues besognes ou sans résultats sérieux", cf. le *D.F.L.*, sous „besogne".

trik'notèdje, „action de —".

trik'noteû, „celui qui —".

J. Haust compare ces termes (*D.L.*, 676) à l'anc. fr. *triquenique*, „querelle pour des vétilles" et le flam. treuteneute, truntnote, „bagatelle, vétille", treuteneuten, „chipoter, vétiller". Ces mots flamands sont en rapport avec le verbe nl. treuzelen, „tergiverser" et treuzel, „celui qui tergiverse", dont on trouve des formes dialectales partout, comme trut, trute, trutte, treute, trutten, treuten. En zél. on dit treusneuzel, treusneuze, treusneuzelen. Tous ces mots ont un caractère affectif, ce qui explique les variations des formes.

La différence phonétique avec les mots lg. est bien grande: les vocables nl. ne contiennent jamais la consonne *k*, ni la voyelle *i* et fort rarement la voyelle o. Ils ont en commun avec les mots lg. leur caractère affectif, ce qui rend, après tout, une parenté possible. Bien que les termes nl. n'aient pas été attestés avant l'époque moderne, ils ont probablement une origine ancienne, cf. *Fr.v.W.*, s. treuzelen, de sorte que, s'il y a parenté entre les deux familles, ce serait bien le lg. qui serait l'emprunteur. Des deux côtés il s'agit évidemment de formations plaisantes.

trique, „trique"; *diner del trique*, „bâtonner".

triquer, triqueter, „bâtonner, rosser à coup de trique".

tricot, Amay, Jehay, Les Waleffes, Geer, „rondin" (qu'on lance pour abattre des noix).

stritche, f., „racloire (qu'on passe sur une mesure de grain ou sur la faux)".

stritchî, archaïque, „racler, passer la racloire sur une mesure de grain", dans *Grandg.* „repasser le linge".

astritche, (Cointe, Seraing), „empan" (terme de jeu de billes).
ristritchi, „repasser le linge".

M. Bruneau connaît *stritche*, „racloire" et *stritchî*, „racler" en français dialectal de Givet. Comme le français *trique*, „bâton" et son diminutif *tricot* (depuis 1282), l'afr. *estrique*, „racloire", *estriquier*, *estrikier* „mesurer, auner", *estrichier les voiles* (cf. *Gamillscheg*, 394a, Valkhoff, *Etude*, 233), ces termes lg. se rattachent fort probablement au mnl. s t r i k k e n, „passer une racloire sur la mesure", „mesurer un drap en vue de l'impôt" et au substantif dérivé s t r i k e r, „racloire". Voir *D.L.*, 619; Valkhoff, l.c.; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 183.

troufe, (Verviers; *trouhe* Stavelot), s.f., „troc". *troufe po troufe*, „troc pour troc".
troufler, (*Forir*; Verviers; Tohogne; *trouhler*, Stavelot), „troquer".
trouflèdje, m., „action de troquer, troc, échange".
troufleû, *-eûse*, „troqueur, fripier, -ière".
trouful'rèsse (Verviers), *trouhèl'resse* (Stav.), fém. de *trouf'leû*.
troufil'rèye (Forir), „manie de troquer".

Le *D.L.*, 680b, met toutes ces formes, qui sont en partie archaïques, en rapport avec *trouk'ler* (Liège, Bergilers), „troquer", autre forme de *trouker* (inusité), cf. les dérivés de *trouk'ler*: *trouklèdje*, *troukleû*, *troukleûse*, *troukèlrèsse*, *-il-*, *-ulrèsse*.

M. Grauls au contraire (*Bull. Top. Dial.*, IX, 326) sépare le groupe *troufler*, *trouhler* de celui de *troukler* pour le rattacher au nl. mér. t r u f f e l e n, t r u g g e l e n, t r o g g e l e n, t r e i f e l e n, attestés entre autres dans *Rutten*, *Claes*, *Tuerlinckx*, *Antw. Idiot.*, *Schuermans*. Le mot se rencontre également en nl. sept., cf. De Jager, *Frequentatieven*, I, 813, s. t r u f f e l e n, *Kiliaen*, s. t r u f f e et en mnl. t r u f f e l e n, t r u y f e l e n (*Verdam*). Le sens du nl. t r o g g e l e n ou a f t r o g g e l e n est „obtenir par flatterie, mendier habilement" et „obtenir par ruse". L'idée de „tromperie ou tricherie" se trouve dans tous ces mots nl. L'idée de „troquer" n'est attestée qu'en nl. méridional. *Fr.v.W.* ne cite pas t r u f f e l e n mais attribue à t r o g g e l e n une origine germanique (*Fr.v.W.*, 710). En tout cas le mot est très répandu en nl., tandis que les dictionnaires wall. et picards mentionnent *troufe*, *trouhe* etc. seulement pour le lg. Leur aire géographique semble être restreinte. Les analogies remarquées par M. Grauls, sont en effet frappantes: *troufil'rèye*, „manie de troquer" se rend en flam. exactement par t r u f f e l a r ij, t r o g g e l a r ij.

D'autre part nous croyons que J. Haust n'a pas tort de mettre *trouquer*, „troquer" à la base de toutes ces formes. D'abord les analogies de sens sont trop claires pour ne pas penser immédiatement au fr. *troquer* [1]), cf. cer-

[1]) L'origine du fr. *troquer* est du reste obscure. A en juger d'après sa répartition géographique (cf. *Gamillscheg*, 867), une origine celtique ne semble pas impossible. M. Gamillscheg (l.c.) constate d'ailleurs que le mot n'est pas indigène dans le Nord

taines expressions toutes faites *troufe po troufe* que cite *Lobet* pour *troc pour troc* (cf. *Gamillscheg*, 867) et le dicton *troufler on bwègne tchiva conte in-aveûle*, „troquer son cheval borgne contre un aveugle".

Pourtant l'aire géographique de ces formes (cf. plus haut) et la présence en nl. mér. de tout un groupe de mots ayant le même sens et des formes analogues, justifie l'hypothèse d'une influence nl. D'autant plus que le verbe *hand'ler*, „brocanter" et le subst. *viwar* „friperie", appartenant à la même catégorie d'idées, remontent également au nl. [1]) et que le passage *trouk'ler* > *trouf'ler* supposé par J. Haust, l.c., n'est pas régulier. En outre le *ou* des formes lg. s'accommode à peu près du o du nl. mér. t r o f f e l e n, qui peut avoir, à cause de l'*f* qui suit, une prononciation très fermée se rapprochant de *ou*, cf. Van Haeringen, *Neophilologus*, XVII, p. 108. En résumé nous voyons donc dans *troufler*, *trouhler*, *troukler* et leur dérivés des altérations de *trouquer*, fr. „troquer" comme le propose J. Haust, mais nous admettons que ces altérations se sont produites sous l'influence de tout un groupe de verbes fréquentatifs du nl. mér. t r o f f e l e n, t r o g g e l e n, t r u f f e l e n, t r e i f f e l e n [2]).

troufe, „tourbe", (*turfe*, à La Gleize dans un texte de 1717, cf. Louis Remacle, *Bull. Top. Dial.*, XII, 356).

trouflire, „tourbière".

troufion, (*tru* — à Ans, Glain), m. „souillon".

M. Legros mentionne *troufe*, „tourbe" aussi en gaumais.

Comme le fr. *tourbe* (*R.E.W.*, 8991) le lg. *troufe* est d'origine germanique. Pour l'expliquer l'anc. bas-all., anc. nl. et mnl. t u r f, t o r f, conviennent tous les deux également bien; cf. J. Haust, Projet du Dict. Wallon, 23, *D.L.*, s.v.; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 184. Il faut admettre que le terme a pu venir des deux côtés.

tûturon, m., „bec de vase", „goulot de bouteille", „biberon", „bout de sein", cf. *D.L.* et *D.F.L.*

tûte, à Stavelot, Malmedy, f., „broc, vase à bec évasé".

tutê, Malmedy, „bec d'un vase".

tutelète, Jupille, Malmedy, „biberon", *D.L.*, cf. aussi Warland, *Gloss. und Gramm.*, 184 et le *D.F.L.*, s. „biberon".

tûter, *tût'ler*, „boire au goulot, lamper".

tut(e)lèdje, „action de lamper".

tûteleû, *tûteû*, *tûtelå*, „buveur", cf. *D.L.* et *D.F.L.*, s. „buveur" (surtout d'alcool).

Pour le verbe *tût'ler*, „corner, trompetter", et *tûtute*, „fille de joie", „tuyau d'arrosoir", cf. l'article *tûtute*.

(*„das Wort ist im eigentlichen Norden nicht bodenstandig"*), ce qui a pu faciliter l'influence nl. en lg.

[1]) Cf. le français *frelater*, également d'origine nl.

[2]) Cf. aussi E. Legros, *D.F.L., corrections du D.L.*, p. 501.

Cette famille de mots est largement représentée dans tous les dialectes septentrionaux. *Vermesse*, 496, cite *tuter* et explique „on dit qu'un enfant *tute*, lorsqu'il tête à vide en suçant sa langue ou son doigt"; *tutar, tuchar, tutène*, „qui *tute*". *Corblet*, 584, connaît *tutroner* ou *tuter*, „d'un enfant qui suce son pouce". Hécart, 471, mentionne *tutar*, „celui qui tette sans sein, qui tette son pouce", *tutène*, „nouet qu'on donne aux nouveaux-nés et aux enfants privés du sein de leur mère" et „gobelet avec un tuyau ayant une boule à son extrémité, qui sert au même usage que le nouet", *tuter*, „têter sans sein, sucer son pouce". M. Bruneau cite en ardennais *tuté*, „source", (cf. Bruneau, *Enquête*, I, 282, III, 327). On trouve *tuter* jusqu'en boulonnais, cf. Haignéré, 605, *tuter*, „sucer son doigt, comme un nourisson qui tette" et *tutute*, mot enfantin, *faire tutute*, synonyme de *tuter*. Pour les termes malm., cf. plus haut et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 184.

Les auteurs qui se sont occupés de ces mots, ont cité en premier lieu des étymons allem. Behrens, *Beiträge*, 270—271, a déjà rattaché le wallon *tûte* au moyen-bas-all. t e u t e et mentionne d'autres termes germ. à titre de comparaison. Le *D.L.*, 682, dérive *tûte* du moy. b. all. t û t e, nl. t u i t, cf. aussi Corin, *B.D.W.*, XIX, 54 et Warland, l.c. Il est vrai que la présence du terme à l'extrême est du wallon-liégeois rend une infl. all. possible. M. Warland, l.c. cite par exemple le rhénan t u t e n, „vider un œuf en le buvant", qui se rapproche beaucoup du sens „lamper" du verbe *tûter*. Le terme se trouve aussi cité en mosellan par *Zéliqzon, tuturon*, „bec, goulot d'un vase", cf. E. Legros, *Revue belge Phil. Hist.*, XXII, p. 268. Pourtant en moy. nl. et en nl. mér. aussi on rencontre des termes qui, phonétiquement et sémantiquement, rendent fort bien compte des mots wall. et pic. En moy. nl. t e u t e (*Verdam*, VIII, 284), indique une mesure de bière „grand pot", „vase destiné à y boire de la bière" et t u t e mnl. (*Verdam*, VIII, 780) s'applique, comme le moy. bas all. t û t e, primitivement à tout objet à forme pointue, qui se termine en pointe, en entonnoir. Il veut dire entre autres „vase", „bec évasé", „sein de femme". *Kiliaen* connaît t u y t e, „obba, amphora, cirnea". En nl. mér. *Schuermans*, 757, connaît t u t e, „petit morceau d'étoffe où l'on enferme un peu de pain et de sucre pour y faire sucer les enfants" et le verbe t u t e n, „sucer en avançant les lèvres, sucer en mangeant à la façon d'un nourisson". La présence des termes en picard et jusqu'en boulonnais rend un emprunt au nl. bien plus probable qu'une infl. allem. Cette répartition assez étendue fait supposer que les termes ont été empruntés encore à l'époque du mnl. Pour *lûteler* „têter avidement", synonyme de *tûteler* „boire goulument", cf. l'article *lûter*. Une influence all. s'est fait sentir probablement pour les termes malm. et sûrement pour le lorrain.

tutûte, 1. onomatopée imitant le son de la trompette; interjection d'insouciance, de dédain: bernique! zut!; 2. s.f., „fille de joie", dans Hubert „trompette d'enfant", „tuyau d'arrosoir".

tûter, ordinairement *tût'ler*, „corner, trompetter", cf. *D.L.* et Remacle,

La Gleize, 60. En malm. on rencontre *tûteler*, „corner" et le dérive *tûteleur*, „gardien de nuit" (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 184).

Le *D.L.*, 682b, cite, à titre de comparaison l'allem. t u t e n, nl. t o e t e n, t u i t e n et semble considérer *tutûte* comme une onomatopée indépendante. Comparé aux onomatopées correspondantes en germ., le terme lg. a pourtant tout l'air d'un emprunt et pourrait se rattacher au mnl. t u t e n, „corner, trompetter", Verdam, VIII, 781—782, qui a également un caractère onomatopéique (cf. *Fr.v.W.*, 713, sous t u i t) et qui s'apparente à une nombreuse famille dans les langues germaniques: moy. bas allem. t u t e n, h. all. t u t e n, angl. t o t o o t, nl. t u i t e n, t o e t e n, aussi en frison et dans les langues scand., cf. *Verdam*, l.c. En nl. et en nl. mér. t u-t u u t ou t u u t-t u u t est courant comme imitation du son de la trompe du cor. La présence du mot en malm. montre qu'une influence allem. est possible, cf. aixien t ü t e n, Warland, l.c. et le mosellan *tûter*, *tût'ler*, „sonner de la trompette", *tûte*, „cor", dans *Zeliqzon*, cf. E. Legros, *Revue belge Phil. Hist.*, XXII, p. 268. Le sens de „fille de joie" (*tutûte*, 2) a été attesté aussi pour le mnl. t u t e, cf. *Verdam*, VIII, 780, et se rencontre encore aujourd'hui en nl. mér., cf. entre autres *De Bo*, 1195; *Schuermans*, 755; *Joos*, 65 et le nl. commun ij d e l t u i t, „coquette, évaporée, femme folle". Une influence nl. semble donc hors de doute. Etymologiquement il faudrait rattacher *tutûte*, „fille de joie" à *tûturon* (voir cet article), qui signifie aussi „bout de sein". On peut croire aussi à un rapport avec *tuteleû*, „buveur", cf. l'article *tûturon*. Il est curieux de constater que le mnl. t u t e a eu également le sens de „sein de femme", cf. *Verdam*, l.c. La signification „tuyau d'arrosoir" se rattache aussi à *tûturon*, „bec de vase", malm. *tûte*, cf. cet article.

tûzer, „réfléchir, songer, méditer".
tûziner, Malmedy, même sens que *tûzer*.
tûzèdje, m., *tuzerèye*, f., „méditation, songerie".
tûzeû, *-eûse*, *-erèsse* (dans *Forir*, *-å*, *-åde*), „rêveur, rêveuse".
tûzet, m., Malmedy, „petit rêveur".
tûzanmint, Malmedy (*Villers*), „lentement".
rutûzer, „se souvenir".

A cause du vocalisme cette famille de mots se rattache plus probablement au limb. t û z e (Tongres), cf. Grootaers, *Bull. Top. Dial.*, XVII, 391, qu'au moy. h. all. t û z e n, cf. aussi Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 185, § 40, E. Legros, *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 501.

V

vårt, m., terme de batellerie, „élan, impulsion". Le D.L., 686a, rattache ce mot au nl. v a a r t, „course". On peut faire remonter l'emprunt à l'époque du mnl. On rencontre en effet en mnl. *vaart*, *vaerd*, *vart*, *vard* (*Verdam*, VIII, 1164), qui comme le terme nl., ne signifie pas seulement „course",

mais aussi „élan, rapidité", „vitesse, impulsion" (*Verdam*, l.c., sous 5). L'emploi du mot en nl. correspond à celui du terme lg.: cf. *diner dè vårt*, nl. v a a r t g e v e n, „donner de l'élan"; *prinde li vårt*, nl. v a a r t k r ij g e n, „prendre de la vitesse", *pièdе si vårt*, nl. z ij n v a a r t v e r l i e z e n, „perdre son élan". Le -a a- nl. se prononce en langage populaire -o a-. L'origine nl. de ce mot semble donc assurée, mais rien ne permet de faire un choix positif entre le nl. moderne et le mnl.

vèdje, f., „verge, baguette longue et flexible", cf. le proverbe: *i done dès — po-z-èsse batou*. Sens spéciaux: „mesure agraire" (de longueur et de surface); en Hesbay: „timon", dans l'expression *li dj'vå di d'zos vèdje*, „le cheval de droite dans un attelage"; „membre viril".

Dans un long article M. Grauls (*Bull. Top. Dial.*, VIII. 107 et surtout, X, 86—88) rapproche le proverbe lg. *i done dès vèdjes po-z-èsse batou* du nl. e e n r o e d e m a k e n v o o r z'n e i g e n g a t (litt. „faire des verges pour son propre derrière"). Les mêmes rapprochements seraient à faire pour le sens „mesure agraire" (nl. r o e d e, all. R u t e également mesure de longueur et de surface) et „membre viril". Nous estimons cependant que ni le nl. ni l'all. n'entrent en ligne de compte pour l'explication de ces sens du lg. *vèdje*, puisque *Littré*, IV, 2453c, s. *verge*, mentionne les mêmes acceptions pour le fr. *verge*. Notamment le proverbe *i done dès — po-z-èsse batou* se rapproche davantage du fr. *donner des verges pour se fouetter*, que des expressions nl., qui nomment toutes la partie du corps susceptible d'être fouettée (le dos ou les différents noms désignant le derrière, g a t, e e r s, a a r s, b i l l e n), précision qui manque en lg. comme en fr. (*Wrb. Ned. Taal*, XIII, 660). Le sens „baguette pour battre" est d'ailleurs déjà commun pour le latin *virga* et s'explique tout naturellement du sens général de „baguette longue et flexible".

Par contre l'expression de Hesbay *li dj'vå di d'zos vèdje* (namurois *li tchvau di dzo vèdje*) s'explique peut-être comme formation analogique du nl. r o e p a a r d, p a a r d i n d e r o e, —t e r r o e, —o p d e r o e, „cheval qui marche dans un attelage à droite du timon". Le conducteur du chariot assis à gauche sur la voiture ou montant le cheval de gauche a celui-ci sous la main, tandis que l'autre cheval suit les mouvements du timon [1]).

---

[1]) Une difficulté sémantique, non pas pour l'explication de l'emprunt, mais pour la naissance de la signification de „timon" pour r o e et *vèdje*, c'est que le timon est un morceau de bois assez lourd et fort résistant et ne ressemble nullement à une baguette „longue et flexible".

Comme ce sens ne se trouve que par rapport au cheval de droite, on se demande si, à l'origine, on n'a pas pensé à la baguette que le conducteur tient à la main en guise de fouet et dont il se sert pour exciter et conduire le cheval de droite. Ceci semble être en tout cas l'explication du fr. *sous-verge* (depuis 1780), que le *Dict. Général*, p. 2072, définit comme terme techn. „dans un attelage dont les conducteurs sont montés, cheval non monté placé à la droite du porteur, et à la main du conducteur qui tient le fouet". L'existence de fr. *sous-verge* semble d'ailleurs permettre d'expliquer le lg. *dj'vå di d'zos*

L'expression nl. est très répandue dans les dial. méridionaux. Nous n'avons retrouvé l'expression lg. qu'en namurois [1]), cf. *Wrb. Ned. Taal*, l.c.; Grauls, l.c.; Corin, *B.D.W.*, XIX, 115.

vèrbouc' (*vèrbo*, Esneux, Verviers, etc.), m., „être fantastique dont on faisait peur aux enfants"; un *vèrbo* garde le trésor caché dans les ruines de Franchimont-les-Theux [2]).

Pirsoul cite en nam. et au même sens *vèrboc* dans les expressions *rossia verboc*, *lêd vèrboc*. M. Legros a rencontré en gaumais *varbouk*, *vèrbouk* et connaît le terme aussi à Stavelot. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, ne mentionne pas le mot à Malmedy.

Le mot provient selon le *D.L.*, 688, de l'allem. (*) W e r b o c k, qui d'après M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 73, est inattesté, mais a très bien être pu calqué sur la forme w e r w o l f, „loup garou". M. Corin, l.c., mentionne dans le Hageland b o k (prononcez: b u k) à côté de w e e r w o l f, „loup garou". Bien que les dictionnaires nl. ne mentionnent pas la forme (*) w e e r b o k, l'existence de w e e r w o l f [3]) montre qu'en nl. une forme (*) w e e r b o k est aussi probable que l'allem. (*) w e r b o c k. La croyance à la malfaisance du bouc est fort répandue dans les provinces nl. mér. On connaît la légende limb. des b o k k e n r ij d e r s, „chevaliers du bouc", une bande de brigands, qui à l'aide d'un bouc enduit de phosphore, qu'ils lâchaient pendant la nuit, effrayaient les habitants des fermes, puis profitaient de cet effroi pour exécuter leurs coups. A en croire les traditions populaires, ce danger expliquerait la forme curieuse des fermes limbourgeoises, où les fenêtres donnent sur une cour intérieure, ce qui empêchait les habitants de voir le bouc redouté.

La présence du terme à Stavelot et en gaumais est favorable à l'hypothèse que le mot a pu venir des deux côtés. L'altération de l'initiale en *v-* s'explique selon J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 78, par l'influence de *vert*. On sait que le caractère spécial du *w-* initial en nl., explosive dentilabiale, explique facilement son passage à *v-* [4]).

vêrkin, dans *Forir*, „petit verre de liqueur".

Ce mot est très répandu dans les dialectes septentrionaux: malm. *vêrkin*, nam. *vèrkin* (*Pirsoul*), montois *verkin* (*Sigart*, 367), Valenciennes *verquin* (*Hécart*, 478), lillois *verquin* (*Vermesse*, 499), toujours au sens de „petit verre de liqueur ou de genièvre". Par contre à Liège le mot est peu

---

vèdje comme calque du fr. ou plutôt comme une création spontanée. Seulement le sens de „timon", que le *D.L.* mentionne en Hesbay, ne s'explique pas de cette façon, il correspond exactement au nl. r o e, „timon".

[1]) Voir pourtant la note précédente.

[2]) Voir aussi E. Legros, *Concordances lexicales et folkloriques par-dessus la frontière des langues, Mélanges Gessler*, p. 763.

[3]) Sur ce terme nl. voir maintenant aussi: K. ter Laan, *Folkloristisch woordenboek van Nederland en Vlaams België*, van Goor, 1949, p. 563, (avec quelques indications bibliographiques).

[4]) Voir les notes sur la prononciation du nl., p. 336.

connu [1]). Le diminutif s'explique par les boissons qu'on y prend, cf. le diminutif nl. g l a a s j e, „petit verre", dont on se sert le plus souvent pour g l a s, „verre", quand on y boit des boissons fortes. C'est le fr. *verre*, wallon *vêre* combiné avec le suffixe *-kin, -quin* de provenance mnl. Le fait que le suffixe s'ajoute a un radical français en atteste la popularité, cf. Valkhoff, *Neophilologus*, XIX, 244 et Dupire, *Revue du Nord*, XX, 1934, 109.

vèrzin, *Grandg., Forir*, à Comblain, ordinairement *vièrzin*, à Esneux, Sprimont, Harzé, Huy, etc., m., „lubie, caprice, idée subite", à Huy seulement „mauvaise colère", cf. pour la répartition exacte en wallon, Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 463, où l'on peut ajouter le malm. *vèrzingue* „caprice, idée subite" [2]). Le mot se rencontre aussi en picard. *Sigart*, 368, cite à Mons *verzin* „caprice". On trouve également à Mons le verbe *verziner*, „s'agiter sans but". *Hècart* connaît *verzin* au sens de „germe des œufs". A Stave et à Namur „jet spermatique". A Namur on dit proverbialement que dans un œuf il y a sept *vèrzins* (Haust, l.c.).

M. M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 112) et Warland (*Gloss. und Gramm.*, 185) proposent le nl. w e e r z i n, all. W i d e r s i n n, „aversion dégout", hypothèse déjà proposé par *Sigart*, l.c., et par J. Haust, *Etym.*, 271 [3]). Phonétiquement le nl. w e e r z i n [4]) va très bien (l'all. W i d e r s i n n moins bien à cause du premier élément), mais le rapport des sens est difficile à comprendre: entre „aversion" et „caprice", il y a loin. La signification de Huy „mauvaise colère" est, comme le fait remarquer J. Haust, l.c., complètement isolée.

D'accord avec P. Barbier, *Revue de Ling. Rom.*, VI, 299, le *D.L.* propose le nl. v e r z i n n e n, „changer d'avis". Nous ne connaissons pas ce sens du nl. v e r z i n n e n, qui signifie normalement „inventer, controuver" quelquefois (comme verbe pronominal) „se méprendre" [5]). C'est d'ailleurs dans ce sens là que P. Barbier, article cité, propose cet étymon nl. L'inconvénient de cette étymologie c'est qu'entre v e r z i n n e n, „inventer, controuver" et le lg. *vèrzin* „caprice" il y a un grand écart de signification. La conception de „idée subite" ne se trouve pas du tout dans le nl. v e r z i n n e n ni dans le substantif v e r z i n n i n g, v e r z i n s e l, „invention bévue, erreur", qui en dérivent. Le verbe montois *verziner* „s'agiter sans but" s'apparente sémantiquement au picard *verzin*, mais pas au nl. v e r-

---

[1]) Renseignement dû à l'obligeance de M. E. Legros.

[2]) Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 185. Voir aussi le *D.F.L.*, sous „lubie" et „caprice".

[3]) Pour une autre hypothèse de J. Haust dans le *D.L.* cf. plus bas.

[4]) Quant au passage du *w*-initial du terme nl. à *v-* ou peut faire remarquer que ce w- nl. fait aux oreilles romanes souvent l'impression d'un *v-*, cf. l'article *vèrbouc* et les notes de prononciation des mots nl. p. 336.

[5]) En admettant que le sens cité par J. Haust existe, il faut croire que son usage a été extrêmement restreint et n'explique pas la répartition assez étendue de *vèrzin* en picard et en wallon. *Verdam*, VIII, 2436—2442, qui cite toute une série d'exemples et de significations du mnl. v e r s i n n e n, ne connaît pas non plus le sens „changer d'avis".

z i n n e n. Nous croyons qu'on peut voir dans le mot le nl. z i n, qui peut prendre le sens de „lubie" et a fourni au lg. *zine* „lubie, caprice" (cf. cet article ci-après). Ce terme a pu devenir *vèrzin* sous l'influence de quelque analogie, celle du lg. *vertigo* par exemple, qui signifie également „caprice étrange, lubie".

P. Barbier, l.c., admet que *verzin* est un mot ancien et provient d'un substantif tiré de l'ancêtre du nl. v e r z i n n e n, qui a pu donner aussi l'anc. fr. *forsen* et *forsener*. La forme lg. *vèrzin* s'oppose à cette supposition. D'abord le préfixe germanique qui a fourni l'anc. fr. *for-*, devient en lg. régulièrement *for-*, *four-* ou *fur-* (cf. plus haut sous *for-*), si donc *vèrzin* était ancien on s'attendrait à voir apparaître le préfixe sous une forme différente. En outre le *-z-* du mot lg. fait supposer un emprunt relativement moderne. Les verbes nl. z i n n e n et v e r z i n n e n ne se trouvent avec *-z-* qu'à l'époque moderne. *Verdam*, l.c., ne connaît que les formes v e r s i n n e n et s i n n e n, cf. aussi *Fr.v.W.*, sous z i n n e n.

vî-war, m., 1. friperies, vieilles hardes (dans *Forir*, *Hubert*, „nippes de femme"); 2. „magasin de fripier" (Bergilers).

viwari, „fripier", „magasin de fripier", „nippes, vieilles hardes".

vi-war'resse, „fripière".

Ces termes sont répandus dans tout le Nord: *Pirsoul*, 510, cite *vi-waresse*, *viwari*, *viwarrie*; *Vermesse*, 501, 502, *vieswardier*, *vieuwardier*, *viefwardier*, *vieuward*, *viesware* et ce nom de *rue de la Viéwar*, où habitaient les fripiers. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 186, connaît *viwari*, *Hécart*, 480, 481, *vieswarier* (1719), *vieuwarier* (1602), *vieuward*.

Le deuxième élément de ces mots représente le moy. néerl. w a r e, „bien, marchandise" (*Verdam*, IX, 1747. Kiliaen w a a r, „merx, mercimonium"), que M. Valkhoff, *Etude*, 240, cite deux fois en anc. fr., *ware* dans le *Jeu de St. Nicolas* de J. Bodel, dès le XIIIe siècle (cf. *Godefroy*, VIII, 324). Le *D.L.*, 697 mentionne le nl. w a a r, allemand w a r e „marchandise", mais la présence de l'anc. lg. *vieswariers* dans des textes de 1354, 1378 et 1405, cf. Haust, *Chartes Confisquées...*, *Glossaire*, p. 498 et *Glossaire Philologique des Régestes de la Cité de Liège*, I, 224, montre que l'emprunt a eu lieu dès l'époque du mnl., tandis que la présence du mot en picard rend l'influence de l'allem. w a r e moins probable. Il est curieux qu'on trouve en mnl. des termes calqués sur les formes françaises. *Verdam*, IX, 426 cite à côté de v e t t e w a r e, „matières grasses", les dérivés v e t t e w a r i e, „magasin où l'on vend les v e t t e w a r e n" et v e t t e w a r i e r, „marchand de matières grasses". *Kiliaen* traduit v e t t e w a r i e r par „pinguiarius qui candelas, adipes, olea arvinasque aliaque pinguia et liquamina vendit".

vûse, terme archaïque, à Verviers, Malmedy, f., „voix, mélodie", a été emprunté au nl. mér. v o o s, qui vient lui-même du fr., cf. J. Haust, *Etym.*, 272—273, *Bull. Top. Dial.*, XI, 194; J. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, X, 98—101; E. Legros, *D.F.L.*, 501.

W

wå, s.m., „botte de glui (paille de seigle), servant à lier les gerbes et surtout à couvrir les toits de chaume"; *wa di stous* indique à Glons, une „botte de tiges dépourvues de leurs épis et servant au tressage de la paille". Le mot se rencontre pour la première fois dans un texte de 1717 [1]).

pi-wå, m., terme archaïque et rural, „petit *wå*" lié et coupé en biseau de l'un ou des deux côtés et servant à couvrir les toits de chaume.

wåmale, dans *Grandg.*, *Forir*, à Trembleur, f., „torchon de paille, brandon de paille tortillée", à La Gleize, „torche de paille enflammée" [2]); *pèhi al wåmale* se dit à Bovigny pour „pêcher au falot". Dans Jean de Stavelot on a relevé la forme *wamalle* [3]).

wâme, à Stavelot et à La Gleize [2]), *wâme du strin*, „brandon de paille (pour flamber le porc abattu)".

wåmê, m., petit *wå* (dans *Grandg.*); „javelle de glui pour border les toits en chaume" (dans *Lobet*); „lien de paille pour lier la vigne aux échalas" (dans *Bailleux*).

wåmer, 1. „marquer une terre à l'aide d'un brandon" (dans *Forir*); 2. „flamber, passer à la flamme" (*Grandg.*, *Forir*); 3. „pêcher au falot" (*Grandg.*).

wåmèdje, „action de *wåmer*".

wåmî, à Esneux, Favier (*wåyemer* dans *Forir* et à Hognoul), „couvrir en chaume" et „couvrir d'un revêtement de paille (meule de foin)".

wåmire, (néologisme, *Willem*), „chaumière".

wâmon, à Vielsalm, m., „grosse botte de paille battue".

Cette famille de mots est représentée aussi à La Gleize, cf. Remacle, La Gleize, 91, et en malm., cf. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 187, et ci-dessus *wâme* et *wâmon*, mais ne se rencontre pas en picard. Selon le *D.L.*, 702a, les mots dérivent du nl. mér. w a l m, „chaume, toit de chaume", qu'on trouve entre autres dans *De Bo*, 1180. La chute de *l* devant consonne montre cependant que l'introduction en wallon a dû avoir lieu au moins au début de la période moy. néerl. *Kiliaen* connaît le terme w a l m et traduit „fasciculus straminis, fascis straminis ardentis". *Verdam*, IX, 1634, sous w a l m le cite en mnl. En nl. mér. on connaît aussi le verbe w a l m e n, „exposer à l'action du feu au moyen d'une botte de paille brûlante" (*De Bo*, l.c.), qui se rapproche du sens de *wåmer* (2) „flamber, passer à la flamme et du malm. *wâme* (Stavelot) „brandon de paille pour flamber le porc abattu", cf. aussi Warland, l.c.

wadrouyès' (*wadrouyas'*, à Jupille, *wadroyas'*, *wadrognas'*, à Stavelot, *widriyas'* à Malmedy), „mollasse, flasque" proprement „détrempé".

wadrouyi, „tripoter dans l'eau" (des cuvettes etc.).

---

[1]) Cf. L. Remacle, *Bull. Top. Dial.*, XII, 356; *six waz et deux gerbes...*

[2]) Cf. L. Remacle, *La Gleize*, p. 165.

[3]) Cf. Massart, *Bull. Top. Dial.*, XVIII, 374.

J. Haust, *D.L.*, 703, rattache ces termes au rouchi *watroulier*, fr. *vadrouiller*, cf. *watrouye*, à Glons, „flasque" (par exemple de la salade sur laquelle on verse la graisse trop chaude), et les dérive du nl. w a t e r, „eau", avec le suffixe *-ouiller*. Sémantiquement ce rapport avec le nl. w a t e r, „eau" est difficile à comprendre. L'emploi de ce terme en nl. n'offre aucun appui ni pour l'idée de „flasque", „mollasse" ni pour celle de „tripoter dans l'eau". Aucun verbe nl. signifiant „patauger" ou „tripoter dans l'eau" n'a été tiré du substantif w a t e r. Il n'y a que l'adjectif w a t e r a c h t i g, „aqueux, fade", qui ne s'applique ni à la chair trop flasque ni à la salade où l'on aurait mis de la graisse trop chaude. Aussi voyons-nous, avec *le D.L.*, l.c., dans les mots lg. des représentants de la famille extrêmement nombreuse de formes dialectales tirées des verbes *trouiller* [1]) ou *drouiller* [2]), mais nous croyons le rapport avec nl. w a t e r difficile à comprendre.

wafe, f., „gaufre molle", *fièr ås wafes*, „gaufrier", cf. *D.L.*, fig. 730, *dès molès wafes*.

Ce terme a pu provenir du nl. w a f e l, mnl. w â f e l, w a f f e l, primitivement „rayon de miel", puis par analogie de forme, „gaufre" [3]), tout aussi bien que de l'all. w a f f e l [4]). La répartition du mot ne permet guère de choisir entre les deux possibilités. On dit *wâfe* à Lierneux, à Bovigny (en Ardenne), *wåfe* à Ben Ahin, à Marchin... (en Condroz) [5]).

Le fr. *gaufre*, attesté depuis le XIIe siècle, *wauffre*, *walfre*, *Godefroy*, 689a et le picard *waufe* dérivent du mnl. w a f e l [6]). Le mnl. a connu probablement la forme w a f e r, puis qu'on trouve pour „gaufrier" le mnl. w a f e r i s e r à côté de w a f e l i s e r [7]). M. Legros me fait remarquer que c'est le a bref qui distingue le terme lg. de *gaufre*, *waufre* et du nam. *ôfe* (pour *wôfe*). D'autre part on dit *wâfe* à Lierneux et à Bovigny. Pour le mnl. on rencontre les graphies w a f e l et w a f f e l (cf. *Verdam*, l.c.). En fait il paraît difficile de se fonder sur la quantité de la voyelle pour déterminer la provenance all. ou nl. de ce mot. Le terme a pu venir des deux côtés.

waghe, anc. lg., „haut-de-chausse" (Cohen, *Mystères et Moralités...*, p. 87 et 336) ou plutôt sans doute „houseaux" [8]), a été expliqué par J. Haust, l.c., par le mnl. w a g g e, „guêtre". Pour l'anc. fr. *wague* (Gode-

---

[1]) Cf. pour le verbe *trouiller* Salverda de Grave, *Sur quelques composés français formés au moyen de préfixes*, Kon. Akad. van Wetenschappen, Amsterdam, 1933.

[2]) Voir pour *drouiller* M. Valkhoff, *Sur d(r)ouiller et sa famille*, à paraître dans les *Mélanges de Philologie romanes* dédiées à M. Mario Roques.

[3]) Cf. *D.L.*, s. *wafe* et le *D.F.L.*, *corrections du D.L.*, 501.

[4]) Voir *Fr. v. W.*, s.v., *Verdam*, s.v.

[5]) *D.F.L.*, p. 234 s. „gaufre".

[6]) *R.E.W.*, 9475; Valkhoff, *Etude*, 145; *Bloch*, I, 330; *Dauzat*, 356.

[7]) Cf. *Verdam*, s.v.

[8]) Cf. J. Haust, *Revue belge Phil. Hist.*, 1922, 658; Etym., 275.

froy, II, 319) et les rapprochements des termes nl. [1]), voir les notes citées de J. Haust.

wague (*wăk*), f., „éboulis, bloc (de roche, de terre, de schiste, de charbon) qui se détache lors d'un éboulement: *ine — di tère s'a lèyî aler.*

waguê (*Forir*), m., *wagueûre* (*Grandg.*), *waguêye*, f., (t. rares), „éboulis".

waguêdje, m., „éboulement", cf. *D.F.L.*, s. „avalanche".

waguer, „ébouler, tomber en grosses masses", *tot l'teût a wagué d'on plin côp.*

wagueler, *wagler* (Verviers), *wagueter*, *wak'ter* (Huy); même sens.

J. Haust (*D.L.*, 703) a expliqué ces mots par l'anc. h. all. w â g, „vague, flot". M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 112) cite alsac. w a c k e, „groszer Stein", m.h.all. w a c k e, „Feldstein" et fait observer que le subst. *wague* s'explique bien mieux comme déverbal de *waguer*, cf. aussi Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 464. En se basant sur l'absence de formes verbales à côté du malm. *wake* et du valenc. *wake*, „grosse pierre de houille" (*Hécart*, 485), M. Warland (*Gloss. und Gramm.*, 188) propose l'allem. W a c k e, „Gestein, Felsbock" et part donc de nouveau du subst. pour aller au verbe [2]). Cette dérivation soulève pourtant des difficultés d'ordre sémantique. La formation d'un verbe signifiant „crouler" d'après le nom de l'objet qui tombe est sans analogie. Et cela s'explique: L'impression d'une masse qui s'écroule est trop totale, trop „massive" pour qu'on pense à tel ou tel objet qui s'y trouve mêlé. A fortiori est-il invraisemblable qu'on parte de l'objet qui tombe pour dénommer un écroulement. La provenance allemande du rouchi *wake* (all. W a c k e), sur laquelle s'appuie l'explication de M. Warland, est d'ailleurs fort douteuse. *Hécart*, 485, ajoute à sa définition „grosse pierre de houille qui se vendait au poids, étant d'une trop forte dimension pour entrer dans la mesure", expressément que „la *wake* est un poids" et dit que ce poids était fixé à 144 livres [3]). Ces blocs n'entrant pas dans la mesure il fallait les peser (nl. w e g e n, dialectalement et mnl. w a g e n). C'est pourquoi Behrens, *Beiträge*, 277, *D. Spr.*, 66, y voit, à juste titre croyons nous, le nl. w a a g, radical du verbe w e g e n, cf. M. Valkhoff, *Etude*, p. 240, qui précise qu'il s'agit du subst. m. et f. mnl. w a g e. Voir aussi *Sigart*, 373, qui explique le montois *wake* par „charge de charbon".

Les dialectes nl. mér. connaissent des formes variées du mnl. w a g e n, „être en mouvement" (cf. *Verdam*, IX, 1598, aussi sous w a g e l e n, p. 1596; *Fr.v.W.*, p. 771a), dont le sens n'est pas trop éloigné du lg. En effet *Plantyn*, s.v., cite pour w a g h e l e n parmi d'autres sens celui de „bransler, esbransler, crosler", cf. aussi *Kiliaen* s. w a e g e n, *Schuermans*,

[1]) Où l'on peut ajouter Van Dale, *Groot Woordenboek der Ned. Taal*, p. 2070.

[2]) Ainsi que me le fait remarquer M. Legros l'étude des réponses au questionnaire montre d'ailleurs que c'est un pur hasard qu'on trouve tantôt le verbe, tantôt le substantif, tantôt les deux.

[3]) Cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, XI, 157, qui cite *wague*, „poids de grosse houille de la valeur de 144 livres", d'apres Bormans, *Vocab. des houilleurs.*

841, w a g e n, „in roere zijn", w a k e l e n pour w a g g e l e n, w a g g e l a a r, w a g g e l e e r, „personne à démarche incertaine", w a k e l b e e n e n, „marcher à jambes flageolantes" (*Schuermans, Bijv.*, 383), *De Bo*, 1178 s. w a k e l b e e n d e. Tout en réservant la possibilité d'une influence allemande [1]) pour le malm. *wake* et pour le subst. lg. *wague* (cf. l'expr. *fé dès* — [2])), nous admettons donc pour le reste de ce groupe une influence du mnl. w a g e n, w a g e l e n (cf. aussi Grauls, *Bull. Top. Dial.*, X, 101). Les formes en *-eter* s'expliquent par changement de suffixe. L'objection de M. Warland, l.c., concernant la conservation du *g* intervocalique, valable pour l'anc. h. all., ne compte pas pour le mnl.

waiget, anc. lg., cité par Godefroy dans un texte lg. du XVIIIe siècle, a été expliqué par J. Haust par le nl. mnl., w e g h-g e l t (1691 à St. Trond), w e c h g e l t (1370 à Maaseyck), littéralement „argent du chemin", cf. J. Haust, *Chartes Confisquées*, p. 499, *Gloses Liégeoises*, II, 362.

wake ou wak, adj., 1. (*Forir, Hubert*) „spongieux, mou" (terrain); 2. (*Hubert*) „fade, insipide, nauséabond": *dj'a l'coûr —, Grandg.*

Le nl. w a k (*D.L.* [3]), 704), mnl. w a c (*Verdam*, IX, 1609) a exactement le sens 1. du lg., cf. *De Bo*, 1178, w a k, „humide", w a k k e g r o n d, w a k w e d e r (verbe: w a k k e n), *Schuermans*, 841, w a k (b r o o d) (du pain spongieux, plat), w a k k e w i n t e r, *Schuermans, Bijv.*, 383, w a k k e n, w a k k i g h e i d, w a k t e et *Antw. Idioticon*, 2146, *Teirlinck*, III, 208. Le sens 2 n'existe pas en nl. pour w a k. Elle s'explique facilement: une pomme blette a une surface spongieuse, dont le contact fait éprouver la même sensation désagréable que la marche dans un terrain spongieux. Pour rendre cette idée le nl. mér. dispose de k w a k (*Wrb. Ned. Taal*, VIII-I, c. k w a k, X), „fade, insipide"; cf. *Tuerlinckx*, s.v. k w a k v l e e s c h, k w a k b r o o d, k w a k k e g r o n d (où le mot a exactement le sens de w a k) et *Rutten*, 308a, k w a k k e p a p. Il est curieux de constater qu'on trouve la même alternance de k w a — w a dans le mot k w a k, signifiant „eau de vie", *Wrb. Ned. Taal*, VIII-I, s. k w a k, III, cf. mnl. w a k e l b o o m, w a k e l b e s, w a k e l d o r n (j e n e v e r b o o m), *Verdam*, IX, 1615.

Le terme se retrouve en nam. *wake*, „aqueux, de la nature de l'eau" (*Pirsoul*, 516a), valenc. *ewaquer*, „ôter la plus grosse ordure du linge en le frottant dans l'eau pure" (*Hécart*, s.v.), en mont. *ewak*, terme de batel-

---

[1]) Voir aussi le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 501.

[2]) A propos de cette expression, comparé au valenc. *wague* (Hécart) „masse quelconque, soit de houille, de fromage, etc.", on se demande si l'on n'est pas en présence du nl. k w a k, *Wrb. Ned. Taal*, VIII—I, 671, „zoveel als men tegelijk neergooit", „een hoop, een groote of kleine hoeveelheid" (une certaine quantité grande ou petite). Le mot est très en usage dans le langage populaire. Pour l'alternance de w- et k w- en nl. dans ce groupe cf. *wake* ci-dessous.

[3]) Voir aussi le *D.F.L.*, corrections du *D.L.*, p. 501, s. *wak*.

lerie du canal de Mons à l'Escaut (*Sigart*, 173) [1]. Cette répartition recule l'emprunt certainement jusqu'à l'époque du mnl.

wåkî (archaïque), „coiffer"; surtout dans l'expression ironique *èle wåkèye sinte Cat'rène*, „elle reste vieille fille".

wåkeure (archaïque), „coiffure".

d(i)wåkî, dis —, „décoiffer", pour des formes différentes et des localisations très précises, cf. le *D.F.L.*, s. „décoiffer".

r(i)wåkî (archaïque), „recoiffer".

L'étym. de J. Haust (*Etym.*, 279) nl. w a k e n, „être éveillé", par l'intermédiaire du nl. w a k k e r, „éveillé, alerte, vif", est, comme le fait remarquer M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 189, assez artificielle et suppose une évolution sémantique invraisemblable. Le rapport avec le francique w a l k a n, mnl. w a l k e n, anc. h. allem. w a l c h a n, suggéré par M. Warland, l.c. (cf. aussi Haust, *Etym.*, l.c.), n'est pas tellement invraisemblable, si l'on considère que le foulage du drap (w a l k e n) est en somme la dernière opération qu'on fait subir à cette étoffe (cf. N. W. Posthumus, *De Geschiedenis der Leidsche Lakenindustrie*, I, chap II). En outre le terme w a l k e n (fouler) est aujourd'hui encore en usage dans l'industrie chapelière (*De Bo*, 1179, *Schuermans*, 842) et se rattache donc par là à la coiffure.

L'application du terme anc. h. all. au foulage du drap (son sens primaire est „agiter ou presser") remonte déjà au IXe siècle (*Grimm*, XIII, 1244, s. w a l k e n) et appartient au germ. occidental. Le terme a passé en italien *gualcare, gualcire*, au sens technique de „fouler le drap" et en afr. *gauchier, gaucher*, qui n'est pas attesté au sens de „fouler le drap" (cf. *Godefroy*, IV, 244b; *R.E.W.*, 9492; *Gamillscheg*, s. *gauche*; *Bloch*. I, 329).

Cependant il s'agit en lg. ni du sens primaire, ni du sens technique de w a l k e n, mais d'une application particulière de ce sens technique, due à une plaisanterie. Or l'industrie drapière, florissante en Flandre et dans le Nord, à Leyde par exemple, ne semble pas avoir été importante en Wallonie avant la décadence de celle de Leyde. Le sens technique de w a l k e n n'a d'ailleurs pas pénétré en lg. Il est donc naturel de supposer que cet emprunt ne se rattache pas à celui des termes it. et afr. cités plus haut. Si vraiment le verbe w a l k e n (nl. ou all.) est à la base du terme lg., il faut placer son entrée en wall. à l'époque où l'industrie drapière a son apogée en Flandre, soit au XIIIe, XVe scl. environ (cf. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. III, p. 220; Posthumus, o.c., I, chap. I).

Le mot est encore très vivant en nl. Les dict. nl. mér. le connaissent dans plusieurs sens, *De Bo* et *Schuermans*, l.c., l'appliquent spécialement à l'industrie chapelière. L'all. w a l k e n est d'ailleurs aussi vivant (cf. *Grimm*, l.c., *Sachs Villate*, IV, 1972b). Le *Rhein. Wrtb.* n'a pas encore traité le mot. S'il est aussi courant en rhén. qu'en nl. mér., une influence rhén. n'est guère

[1] C'est probablement le nl. w a k ouverture dans la glace, mais v. Haeringen, *Suppl. Fr. v. W.*, s.v., suggère un rapport entre les deux termes nl.

exclue, cf. pour le terme malm. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 189. Le mot se rencontre également en nam., cf. *Pirsoul*, s. *wauker, waker*. Si l'on écarte les formes ital. et afr., qui constituent en effet des emprunts d'un genre tout à fait différent et qui, eux, peuvent fort bien remonter à l'époque franque, la répartition des termes en question n'autorise donc pas non plus, à admettre un emprunt très ancien, de sorte que les termes lg. pourraient dériver du mnl.

waler, à Trembleur, *wali* dans *Lobet*, verbe intr. „tergiverser, hésiter". Le *D.L.*, 704, rattache ce mot au nl. w a l e n, „changer, hésiter, chanceler". Primitivement le verbe nl. est un terme maritime (*Fr.v.W.*, 771). *Kiliaen* traduit w a l e n, qui n'est pas attesté en mnl., par „mutere, vertere". Phonétiquement et sémantiquement l'étymon nl. ne présente pas de difficulté. Le terme ne se rencontre pas dans les dialectes pic.

wales, (*so les wales*), terme archaïque dans *Forir*, „sur les remparts de Liège" (disparus depuis longtemps).

Le *D.L.* rattache dubitativement ce mot au nl. w a l, „rempart" (du latin *vallum*, *Fr.v.W.*, s. w a l). En effet dans maintes villes néerlandaises o p d e w a l l e n, „sur les remparts", a désigné un lieu de récréation où l'on se promenait. Actuellement encore les (s t a d s)w a l l e n à Amsterdam servent de lieu de promenade. Ce qui rend cette étymologie douteuse, c'est la forme anc. lg. *sur les Weilhes* (1565), cité par le *D.L.* dans Gobert, *Liège à travers les âges*, 1924—1929, VI, 41. Nous n'avons pas réussi à trouver en nl. une forme dialectale ou ancienne qui puisse rendre compte du *ei* de *Weilhes* [1]). Une étymologie rattachant le terme au verbe *éwaler*, „égaliser", cf. *èwaler 'ne pi-sinte*, „aplanir un sentier", par l'intermédiaire de **so l'èwale* (*D.L.*, l.c.) ne rencontre pas la même difficulté, cf. le fr. populaire *evel* et l'anc. fr. *ivel*, cf. J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 452. Voir aussi J. Gesler, *Mélanges Haust*, 204.

wand(e)ler, dans *Grandg.*, à Verviers, „flâner, errer comme un badaud". Dérivés: *wandelèdje, wandeleû*.

J. Haust, *D.L.*, 706, rattache le terme à l'allem. w a n d e r n [2]). M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 190, dérive le malm. *wandeler*, cité dans *Villers*, de l'allem. w a n d e r n et explique la différence de terminaison par un changement de suffixe, *-eler* étant plus habituel pour des bouches wallonnes. Cette dernière supposition est superflue, si l'on admet que l'emprunt de ce mot date d'avant l'époque moderne, le moy. bas allem. w a n d e l e n et le moy. h. allem. w a n d e l e n, w a n d e l n ont, tout comme le mnl. w a n d e l e n, le sens de „errer, vagabonder". Le caractère légèrement péjoratif du terme, „errer comme un badaud", se retrouve aussi pour le mnl. w a n d e l e n, cf. *Verdam*, IX, 1653, mais n'existe plus pour le nl.

---

[1]) Voir aussi le *D.F.L., corrections du D.L.*, qui cite l'anc. lg. *enweile*, „égale".

[2]) Voir aussi *'t Daghet in den Oosten*, 1885, 24.

w a n d e l e n, „se promener". En wallon cette nuance dépréciative a pu naître au moment de l'emprunt. L'all. mod. w a n d e l n a un sens différent „changer". Le mnl. w a n d e l a e r a même le sens de „vagabond" (cf. *Verdam*, IX, 1650, sous w a n d e l a e r, 3) et se rencontre dès le XIIIe siècle en anc. fr. *wandelart, wandelard*, „pillard, voleur" (selon *Godefroy*, VIII, 322), cf. Valkhoff, *Etude*, 240. L'origine mnl. de l'afr. *wandelart* étant assurée, il semble assez probable que le mnl. w a n d e l e n a joué un rôle dans l'emprunt du verbe *wand(e)ler*, cité par *Grandg.* Le mot malm. et verv. a pu venir de l'allem., comme évidemment le vosgien *wandelé* [1]). En somme ce terme est le type de l'emprunt simultané qui a pu venir de tous les voisins germaniques à la fois.

warsèle, terme archaïque, dans *Grandg.*, f. „noir de fumée" et „cirage de botte".

C'est d'après le *D.L.* le nl. z w a r t s e l (dérivé de z w a r t, „noir"), qui signifie „suie, noir de cheminée" et „cirage noir, dans la composition duquel entre la suie" (*Verschueren*, 1643). Dialectalement le groupe consonnantique *-rts-* se réduit en nl. aussi à *-rs-*. En zél. et en flam. on prononce z w a r s e l et on se sert de ce mot au sens de „suie", „noir de cheminée", „suie qui se pose contre les poêles" et „espèce de brillant de poêle". On ne s'en sert pas au sens de „cirage de bottes". La réduction de l'initiale *zw-* à *w-*, n'est pas très étonnante si l'on songe que l'initiale *zw* est très rare en wallon. Le *z-* initial a pu être pris pour un *s* de liaison: *lès warsèles* a pu provenir de *lès *zwarsèles*, cf. le fr. *les yeux* à côté de *zieuter*. Le groupe *zw-* a été conservé dans *zwère* (du nl. mér. z w e e r d), cf. cet article.

Les formes *chwarts', schwartz*, Malmedy (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 81) et *swarts', swarce*, Jalhay (cf. le *D.F.L.*, s. „noir") viennent de l'allem. Voir aussi E. Legros, *Le scieur de long en Ardenne liégeoise. Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, IVe, p. 226, note 2: „un peu partout, les mots *swarce, swèrce* et naturellement *chwarts'* appellent, chez les témoins, la remarque: „C'est un mot allemand".

wastat', *djazer l'wastat'*, „parler le flamand", *vola l'wastat* (Hubert), „voilà le hic", *étinde* ou *comprinde li* — (Hubert, Bergilers), „entendre le jeu, la plaisanterie, comprendre le noeud de l'affaire". Voir aussi le *D.F.L.*, sous „baragouiner, jeu et affaire".

wastatî, (rare), „Flamand".

Le terme [2]) reproduit exactement la prononciation populaire du nl. w a t i s d a t?, „qu'est-ce?" (*D.L.*, 706). La locution allemande correspondante W a s i s t d a s?, „qu'est-ce?" a fourni le malm *wazistas* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 193) et le fr. *vasistas*. La finale du mot lg. et

[1]) Cf. *Bull. Top. Dial.*, 1931, 283.

[2]) M. Legros me fait remarquer que le mot n'est pas si peu usité que le fait croire l'article du *D.L.* En tout cas on comprend le terme, qui est péjoratif. Il est d'un emploi fréquent dans les pièces wallonnes antiflamingantes.

son sens „parler le flamand" démontrent l'origine nl. L'emprunt de *wastat'* s'explique par une plaisanterie et est de la même espèce que lg. *kich'tône* et *canifich'tône*, cf. ces articles.

watche, wadje, f., (*watche di berwète* ou *d'civire*), „bricole, bretelle servant à soutenir les bras d'une brouette ou d'une civière", terme de houillerie „large bande de forte toile servant à faire la bretelle du *hèrtcheû å batch*"; les deux *watches dèl burtèle* se placent sur les épaules et passent sous les bras.

Selon J. Haust, *Revue b. Phil. Hist.*, 1922, 658 et *Etym.*, 274, le sens premier du mot est „large bande de très forte toile, servant notamment à faire la bretelle du hercheur, du porteur de civières, du conducteur de brouette et même le licou d'un cheval". Le diminutif flamand *w a d j e, „petite pièce de tissu" que propose J. Haust n'a pu exister probablement qu'en mnl. [1]) et a pu être formé sur le mnl. w a d e, „pièce de vêtement" (*Verdam*, IX, 1508) ou w a e t (*Verdam*, IX, 1591), que *Kiliaen* traduit par „vestis, vestibus, arma, muniment corporis" et qualifie de „vetus". En nl. mod. w a d e ou w a n'existe que dans les combinaisons comme l ij k-w a d e, „linceul", cf. aussi *Fr.v.W.*, 194, sous g e w a a d. Les étymons allem. que cite J. Huast, l.c., et *D.L.*, 707, conviennent moins bien, parce que le mot ne se trouve cité qu'à Liège, Jupille, Flémalle, Amay, cf. *D.F.L.*, p. 66.

wåterzôte, terme archaïque, dans *Forir*, f., „matelote de poisson".

C'est, comme l'indique le *D.L.*, 707, le nl. w a t e r z o o (de w a t e r, „eau" et z o o, substantif tiré du verbe z i e d e n, „faire bouillir"), qui signifie d'après *Verschueren*, 1554, „du poisson bouilli dans l'eau" et plus spécialement en nl. mér. „de la volaille bouillie dans l'eau". La plupart des dictionnaires nl. mér. connaissent le terme. *De Bo*, s. w a t e r z o o, indique les espèces de poissons qu'on fait bouillir. *Teirlinck*, III, 285, indique l'usage de servir de la volaille. Les formes w a t e r z e u i e (*Teirlinck*, l.c.) et w a t e r z o i à côté de w a t e r z e u (*Antw. Idioticon*, 1423) s'expliquent probablement par le diminutif w a t e r z o o t j e (*Verschueren*, l.c. et *Van Dale*, s.v.), et correspondent à la forme *waterzouye*, que M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 77) cite d'après Feller. Voir aussi les dictionnaires de *Claes*, *Bijvoegsel* et de *Joos*.

C'est un terme de cuisine, lié à une certaine façon de préparer un mets et qui ne dépasse pas de beaucoup la frontière linguistique. En lg. le terme est archaïque et comme me l'indique obligeamment M. Legros, le mets est inconnu de la tradition liégeoise.

watribôr, terme de batellerie, „bord formant angle droit avec la *djamberèce* (plat-bord sur lequel on peut marcher de chaque côté du

[1]) Le suffixe diminutif -j e n'a pas existé, primitivement, en flamand, où l'on se sert de -k e, -k e n.

bateau) et servant à supporter les *rûmes* (nl. r u u m) (écoutille)", cf. *D.L.* et *D.F.L.*, s. „bord".

C'est le nl. w a t e r b o r d (littéralement „planche (nl. b o r d) contre l'eau" (nl. w a t e r), qui indique la même partie du bateau. La chute du d final, qui se prononce t en nl., pourrait faire croire à une origine mnl., mais *Verdam* ne connaît pas ce terme. Voir le *D.L.*, 707.

wêbire, à Vottem, *wèbi* à Jupille, à Fléron, *plantche di wébire*, „rampant du pignon, planche qui revêt la partie supérieure du pignon". Le *D.F.L.*, sous „rampant", cite le terme également à Bassenge, à Fléron et *wimbièdje*, à Ben-Ahin. En outre M. Legros a relevé à Neufchâteau, *winbière, wîbière*, „rangée de chaume sur la rive du toit". *Godefroy*, IV, 385b cite les termes *guinberge, guymberghe, wimberge, wimberghe, winberghe*, „rampant d'un pignon, solive pour réunir la couverture au pignon", entre autres dans deux textes de Lille de 1397 et de 1424 et dans un texte d'Amiens de 1497. Le même auteur connaît en Aunis *guimberge* au sens de „grande perche amincie".

Le *D.L.*, 708b, compare ces mots au nl. w i n d b e r g, allem. w i m p e r g. A cause de la présence du mot à Lille dès le XIVe siècle, c'est plutôt au terme nl. qu'il faut le rattacher. *De Bo*, 1210, cite en flamand occidental w i n d s b e r g, w i n d b e r g, littéralement „protège (b e r g)-vent (w i n d)" comme terme de couvreur, „planche qui relie la couverture du toit au pignon". *Verdam* ne cite pas le terme en mnl. L'altération du mot en liégeois et sa présence à Lille dès le XIVe siècle montre clairement que le terme a dû exister en mnl. et que son emprunt date de cette époque.

wêde, dans *Forir*, à Verviers, à Herve, à Esneux, à Sprimont etc., „prairie, pré, verger". En ardenn. à La Gleize, à Stavelot etc. il signifie „herbe, pâture" [1]). Voir aussi le *D.F.L.*, s. „pâturage" et „prairie".

wêdî, (*wêdi* à La Gleize, *wêyi* à Stoumont), „paître, pâturer, picorer", se dit du bétail et des poules, *wêdî on pré*, „pâturer un pré, y mettre du bétail"; aussi terme de houillerie en parlant des eaux, qui séjournent dans un réservoir où elles s'accumulent.

wêdièdje, wêdjèdje, wêdèdje, terme rural „action de wêdî", „pâturage", déjà attesté depuis 1326 [2]).

Pour d'autres dérivés verbaux en malm. on peut consulter Warland, *Gloss. und Gramm.*, 193. Voir aussi le *D.F.L.*, l.c.

J. Haust, *D.L.*, 708b, tire ces mots de l'all. „w e i d e", „prairie", M. Warland, l.c., les rattache à des formes rhénanes w ę̄ t, „prairie", et w ę̄ d ə, „paître, pâturer". Ces étymologies all. sont inspirées par le fait qu'on rencontre les formes citées surtout à l'est de la province de Liège. Cependant le mot *wêde* a eu une extension beaucoup plus étendue. Dès 1356 on trouve dans un texte liégeois la forme *waides*, „prairies" (Haust,

[1]) Cf. L. Remacle, *B.D.W.*, XVIII, 112; *La Gleize*, 134.

[2]) Cf. Renard, *Mélanges Haust*, 345.

Glossaire philologique du tome II des Régestes de Liège) et on rencontre le terme à Jupille, Argenteau etc., cf. *D.F.L.*, l.c. M. Warland, l.c., cite l'anc. wall. *waidier*, „pâturer", qu'il ne localise pas, dès 1388. *Hécart*, 489, cite *wêde*, nom d'une cour à Valenciennes et *wédière*, nom d'une rue dans la même ville, et explique ces appellations par le voisinage des prairies. Le mnl. w e d e „prairie" se trouve probablement dans la première partie du terme *wedehout* que *Godefroy*, VIII, 330a, cite dans une charte de S. Omer de 1500, cf. Valkhoff, *Etude*, 242. La présence du mot à Liège dès le XIVe siècle et sa répartition le long de la frontière linguistique nl. rend une origine mnl. fort probable. *Verdam*, IX, 2052, cite en mnl. les formes w e i d e[1]), w e e d e, w e d e au sens de „prairie" et de „nouriture", cf. le malm. *du l'wêde* „de l'herbe".

Il n'est pas nécessaire de recourir à un étymon francique (Warland, l.c.). L'origine francique de *wayin*, qui dérive d'un ancêtre francique de w e i d e (nl. et all.) ne prouve guère que *wêde* remonte à la même source. La forme de ce mot et sa répartition le long de la frontière linguistique font bien plutôt penser à une origine mnl. Il s'agit d'un mot essentiellement rural. Avant de signifier „prairie" le mot a eu probablement le sens de „herbe" ou de „nourriture", cf. les sens cités par *Verdam*. Voir aussi *R.E.W.*, 9481 et Corin, *B.D.W.*, XIX, 55.

D'autre part il est vrai qu'aujourd'hui le mot reste adossé surtout à la frontière allemande. M. Legros me fait encore remarquer que le terme est lié à l'existence même de prairies clôturées, qui sont rares en Hesbaye, mais de règle au Pays de Herve et qui s'étendent de plus en plus en Ardenne. Nous n'avons pas réussi à trouver des attestations d'une même spécialisation de sens pour les termes all. ou nl.

wèle (*wile* à Flémalle,, Tavier), f., quelquefois m., „rouleau d'agriculteur, brise-mottes".

wèler (*wiler* à Jupille, Fléron, Esneux, Sprimont, Flémalle, etc.), v. tr., „rouler (une terre)".

wèlèdje, „action de —".

Le terme (*wèle*) peut dériver tout aussi bien du nl. w e l, w e l l e (Grauls, *Bull. Top. Dial.*, X, 102—103) que de l'all. w e l l e (*D.L.*, 708), cf. aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, XI, 195. La répartition de terme, cf. *D.L.*, l.c., ne permet guère de choisir entre ces deux possibilités. Il faut donc admettre que le terme a pu provenir des deux côtés.

wêre, winre, (Herve, Trembleur etc.), f., „temps", quelquefois „vent"; *li winre èst candjêye, i-èst r'toûrnê è bihe* (Trembleur).

Le mot se rencontre surtout en combinaison avec *mâle*: *mâle wêre*, „bise malsaine", „temps vif ou malsain" et au figuré *braire mâle winre*, „voir tout en noir", „annoncer de mauvaises nouvelles". Il s'agit selon Feller, *Notes*, 359, d'un terme qu'on trouve près de la frontière linguistique et dont

[1]) Voir *'t Daghet in den Oosten*, I, 1885, 168.

l'emploi est restreint au pays de Herve [1]). Le mot ne signifie pas exactement „vent" mais désigne d'une façon générale le temps qu'il fait. A cela rien de bien surprenant si l'on songe qu'il s'agit d'un mot rural et que bien souvent, à la campagne, la notion de vent se confond avec celle de temps. Le *ê* de *wêre* s'explique à merveille par le *ee* allongé (devant *r)* du nl. w e e r, „temps". La nasale de la forme *winre* reste à expliquer. A l'expression *braire måle wêre*, „annoncer de mauvaises nouvelles" on peut comparer le nl. e e n s l e c h t w e e r p r o f e e t littéralement „prophète de mauvais temps", c'est à dire „prophète de malheur".

wèspi, dans *Lobet*, „frétiller".

wèspiyant, „frétillant, sémillant", *D.L.* et *D.F.L.*, s. „sémillant".

Le *D.L.*, 709, et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 196, dérivent ce mot du nl. w i s p e l e n „agiter, remuer", d'après Behrens, *Beiträge*, 279. En malm. Warland, l.c., cite les formes *wispiant* (d'après Villers) et *wèspiant* (d'après Scius). Behrens, l.c., refuse de mettre le malm. *wispiant* en rapport avec *wespe* „guêpe", parce que la guêpe si dit *webse* en malm. [2]). Cet argument ne semble pas probant: en nam. on trouve *wèspiant*, „frétillant, vif, remuant" et *wèspiyê* „frétiller" à côté de *wèspe* „guêpe" et *wèsprîe*, „guêpier" (*Pirsoul*, 523), en givetois *wèspiant* „remuant" et *wèspe* „guêpe" (Bruneau, *Enquête*, I, 460). Le *D.L.* cite pour „guêpier" les formes *wasprèye*, *wèspriye*. Il est vrai que phonétiquement et sémantiquement le nl. w i s p e l e n „agiter, remuer" peut expliquer le verbe en question, tandis que „frétiller" va mal avec „guêpe". Une influence nl. semble donc possible.

wihion, à Bergilers, à Odeur, „écouvillon de four", „brandon, torchette de paille pour marquer une terre".

C'est d'après le *D.L.*, 710, le nl. w i s c h avec le suffix fr. *-illon* [3]). On trouve déjà en mnl. w i s c h au sens de „torchette de paille" (*Verdam*, IX, 2673). *Kiliaen* traduit „involucrum herbae, straminis, panni". On s'en servait devant les auberges pour annoncer au public qu'on y vendait de la bière, „signum expositum coram dominibus ubi cervisia est venalis". *De Bo*, 1405, connaît ce même sens pour le flam. occidental w i s s e. Le mot avait aussi en mnl. le sens de „ce qui sert à nettoyer, à essuyer". *Plantin* traduit „un torchon de foarre pour escurer", „penicillus, penicillum". Ce même sens se rencontre pour le flam. w i s c h dans *Schuermans*, 868. Ces significations correspondent nettement à celles du terme lg. La présence du mot dans quelques endroits près de la frontière nl. rend une étymologie nl. assurée.

A cause de l'existence des termes nl. dans le sens cité, il semble inutile de recourir au nl. w i s s c h e r s b o l, „écouvillon", pour explique le mot lg. (cf. *Bull. Top. Dial.*, XIII, 179).

---

[1]) Le *D.F.L.*, p. 476, s. „vent" ne cite l'expression *måle wêre* qu'à Herve et Trembleur.

[2]) M. Legros me fait remarquer qu'en malm. *wèpse* est récent et confiné à la ville.

[3]) Cf. aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, I, 86.

wike, (à Trembleur), terme archaïque, *dèl wike*, „toile blanche à demi brûlée, qui servait jadis à battre le feu avec le *make-feû* (briquet) et un *flin* (pierre de flin, silex.).

wèke, (liég. archaïque, *Grandg.*), *witche* à Huy, „mèche de lampe à huile grasse".

wite, (Verviers, Spa, Herve), „torchon pour laver le plancher".

Wike, dont *wite* est sans doute une déformation, reproduit le mnl. w i e k e, qui signifie selon *Verdam*, IX, 2443, „charpie, morceau d'étoffe" et „mèche de lampe, de chandelle, lumignon". En nl. mér. on connaît toujours w i e k e, w i e c k au sens de „mèche de lampe", cf. *De Bo*, 1204, *Schuermans*, 860. *Kiliaen* cite aussi la forme w i e c k, „lumignon". Le terme *wèke* se rapproche phonétiquement du rhénan w e k, „mèche de lampe". Le namurois présente la forme *witche*, „mèche", *Pirsoul*, 524, qu'on trouve aussi à Huy et en hesbignon et qui pourrait faire croire à une origine plus ancienne. Le *k* final de *wike* montre que ce mot ne remonte pas plus haut que le mnl. Généralement on avait l'habitude de préparer la toile à demi-brûlée pour son propre usage. L'outil pour faire du feu n'étant donc pas lié à une fabrique, qui aurait pu envoyer ses marchandises au loin, on s'explique facilement que le terme ait eu une répartition assez restreinte. Cf. J. Haust, *Etym.*, 289, *D.L.*, 710.

wilikom, dans *Forir*, *wilkom* dans *Lobet*, „bien venue" [1]); *séyoz lu vilkom* (malm.), „soyez les bienvenues".

milicoms, „façons aimables, salamalecs" et „réflexions importunes". Selon le *D.L.*, 406, *wilikom* dérive du nl. w e l k o m, „bienvenue". M. M. Corin (*B.D.W.*, XIX, 77) et Warland, *Gloss. und Gramm.*, 196, préfèrent à cause du *i* des termes wallons l'allem. w i l l k o m m e n. Cette forme par *i* se trouve aussi en mnl. w i l l e c o m e, w i l l e k o m à côté de w e l l e k o m, w e l k o m, cf. *Verdam*, IX, 2123. En raison de la présence en afr., dès le XIIIe siècle des formes „*wilecomme, willecoume, willecomme, huillecomme, walecome, Godefroy*, VIII, 334a, cf. Valkhoff, *Etude*, 242, l'emprunt date sans doute de la période mnl. Les termes malm. proviennent évidemment de l'allem. Les altérations de l'initiale *vilkom* à Malmedy et dans Ménage (Valkhoff, l.c.) et *milicom* s'expliquent peut-être par la prononciation dentilabiale du *w* néerlandais et allemand.

wilki, à Glons, *wilker* (Roclenge), „blettir" et „ratatiner": *lès pomes vont wilki.*

C'est d'après le *D.L.*, 710, le nl. w e l k e n, „se faner", aussi „se ratatiner", qu'on retrouve en mnl. (*Verdam*, IX, 2117). *Kiliaen* traduit w e l c k e n par „marcere, marcescere, elanguere, elanguescere". M. Corin, *B.D.W.*, XIX, 55, demande pourquoi J. Haust ne cite pas l'allem., où les termes correspondant au nl. w e l k e n ne manquent pas. Seulement *wilki, wilker* ne se trouvent que dans quelques endroits situés tout près de

[1]) *Wilcom* dans les Noëls; cf. M. Delbouille, *Les Noëls Wallons*, p. 281, 43.

la frontière nl. (Glons, Roclenge), cf. aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, X, 443, de sorte qu'une origine néerlandaise est assurée.

windê, (*wêdê* à Verviers, *wèn'dê* à Hognoul), m. „mèche de vilebrequin", lequel s'appelle proprement *„toûr di windê"*, par extension *windê* signifie „vilebrequin".

winne, f., 1. „cric, appareil de levage" (*wêne* à Verviers, *wêne* à Malmedy, *wène* à Odeur, *wègne* à Seraing et Oleye, *wigne* à Huy, à Bergilers); 2. terme archaïque, de draperie, „rame à tendre les draps", *às—*, lieu-dit de Liège, *les Wênes*, rue de Verviers.

winner, verbe transitif, „guinder (un fardeau), lever à l'aide d'un cric"; *si winner*, „se guinder", d'où „s'insinuer en serpentant", „se glisser doucement". Pour des formes variées et des sens dérivés on pourra se rapporter au *D.L.*, 711, voir aussi le *D.F.L.*, s. „avancer".

s'awinner, „arriver en se glissant".

si kiwinner, „se glisser tortueusement".

Comme le fr. *guinder*, *guinde* (Valkhoff, *Etude*, 156) ces mots se rattachent sémantiquement et phonétiquement fort bien au mnl. w i n d e, qui signifie entre autres „espèce de grue, cric, poulie, guindeau" et „dévidoir", „bobinoir", cf. *Verdam*, IX, 2621, et pour le sens „bobinoir", *Verdam*, s. g a r e n w i n d e. Le *D.L.*, 711, dérive ces termes de l'allem. w i n d e [1]), mais les différentes formes sous lesquelles le mot se présente en nl. mér. [2]) et l'importance de l'industrie drapière dans les Flandres montrent qu'il faut préférer l'étymon mnl. M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, rattache le malm. *wéne*, *windê* et le verbe *wéner* à une forme francique w i n d a. Rien ne semble justifier la supposition d'une introduction aussi ancienne. En fr. le mot *guinde* n'a été attesté qu'au XVIIe siècle. La grande prospérité de la draperie flamande date du XIIe et XIIIe siècle. Les différents sens du mot lg., qui correspondent nettement aux sens du terme mnl., et la phonétique variée, suggèrent l'hypothèse que le mot a été emprunté à plusieurs reprises, cf. aussi Valkhoff, *Etude*, p. 156 et 238.

winleke, anc. lg., relevé dans un texte de 1328 [3]) comme synonyme de „ribaud" et dans un texte de 1424 [3]) comme terme d'injure, a été dérivé par M. Gessler [3]) du flam. w ij n l e k k e r formé comme p a n l i k k e r e.

Y

Yan', s. m., „gaillard"; *c'è-st-on yan'*; *fé l'yan'* „faire le crâne", cf. *D.L.* et *D.F.L.*, s. „gaillard". Le terme est attesté aussi pour le dialecte de

[1]) Voir la correction d'E. Legros dans le *D.F.L., corrections du D.L.*, p. 501.

[2]) Pour un relevé assez complet des formes nl. mér. voir J. Grauls, *Bull. Top. Dial.*, X, 102, voir aussi J. Haust, *Bull. Top. Dial.*, XI, 195; XIII, 181.

[3]) Cf. J. Gessler, *Notes de lexicologie comparée, Mélanges Haust*, p. 205—206.

La Louvière et environs, *c'è-st-in fameû yan', fè dè s' yan'*, „faire le matamore" [1]).

C'est le nl. J a n (prononcez: *yan*), „Jean", nom propre très généralement répandu en nl. et qui sert aussi à indiquer un homme ou un garçon d'une façon générale. Les matelots nl. se nomment fort couramment d e J a n t j e s. On trouve ce nom dans toutes sortes de combinaisons, cf. le *Wrb. Ned. Taal*, VII-I, 181—196. En nl. mér. on le trouve au même sens qu'en lg., cf. *Joos*: 't i s e e n J a n, 't i s e e n k e r e l! „C'est un *Jan*, c'est un gaillard" [2]).

L'expression d e (g r o t e) J a n u i t h a n g e n se rend exactement par „faire le crâne" (lg. *fé l'yan*). Voir *D.L.*, 711.

Z

zine, à Huy, Ben-Ahin, *zime* à Bas-Oha, Tavier, Strée, f., „lubie"; *i li prind sovint dès zines*.

Ce mot n'est pas très répandu en lg., le *D.L.*, 712, ne le signale que dans quelques localités sur la limite de la Hesbaye et du Condroz [3]). M. Bruneau mentionne que le mot est très vivant en français dialectal de Givet. Il s'y emploie surtout en parlant de bêtes: Les vaches ont des *zines*. En namurois *Pirsoul*, 526, cite *zine*, „lubie, caprice, idée passagère". A La Louvière et environs on atteste *zine*, f., „caprice, lubie", *i li a pris l' zine dè s'ind-aler* [4]). *Sigart*, 381, connaît *zinne*, „idée passagère, lubie" et „légère ivresse", *avoir enne zinne, avoir n' zinne*, „être légèrement ivre". Le mot se rencontre aussi à Valenciennes *donner eune zine*, „rosser" et *avoir enne zine*, „être ivre" (Hécart, 493). En givetois le verbe *zinè*, „hésiter" (Waslet, 294) s'apparente probablement au même groupe. Le mot a pénétré aussi en fr. de Bruxelles, cf. Mlle Wind, *Neophilologus*, 1937, 197.

Le nl. z i n (*D.L.*, l.c.) ne signifie en général pas „lubie" mais entre autres „goût", „envie". Dans ce sens le mot se rencontre déjà en mnl., cf. *Verdam*, VII, 1137, sous s i n, 5, 7 et 9. On rencontre ce mot cependant dans des phrases où le sens „envie" se rapproche de celui de „lubie". *De Bo*, 1239, cite ainsi l'exemple suivant: H ij h e e f t e v e n v e e l z i n n e n a l s g e e r n a a r s p o t e n, „il a autant d'envies (= lubies) que les crevettes ont de pattes". Le sens du nl. z i n se rapproche aussi de „lubie" dans l'expression e e n s l e c h t e z i n h e b b e n, „être de mauvaise humeur". Inversement dans la phrase namuroise, cité par *Pirsoul*, 526, *i m'a pris l'zine l'ôte fie di ravoye mi vilèdje*, le mot *zine* a à peu près le sens de „envie". *Zine* a pu, pour les vaches, désigner d'abord l'envie du taureau

---

[1]) Cf. *Dict. du Centre*, p. 288.

[2]) Cf. le français „faire le Jacques", signifiant „faire le malin" avec un sens défavorable.

[3]) Voir aussi le *D.F.L.*, sous „lubie".

[4]) Voir le *Dict. du Centre*, p. 289.

puis toutes sortes d'envies et d'idées bizarres. Le sens péjoratif qui caractérise les termes wall. et pic. a pu naître ou être accentué au moment de l'emprunt.

La répartition du mot en wallon et en picard rend une origine nl. à peu près certaine. Le terme semble avoir repassé la frontière linguistique et s'être introduit en limb., où l'on trouve z i n (avec *i* pur) „lubie", à côté de z i n (où *i* = é très fermé), „volonté, désir". M. Grootaers, *Leuvensche Bijdragen*, XVI, 62, nr. 39, cite la phrase limb. t' e z 'n z i n, „c'est une lubie".

zîvercôf, à Verviers *zefurkôf*, *ås zivèrkôfs*, d'un usage archaïque, signifie proprement „(envoyer quelqu'un aux) enrôleurs de soldats ou de matelots pour les Indes néerlandaises" et par confusion „aux Indes néerlandaises", d'où „aux antipodes", „aux enfers", „au diable". On rencontre les altérations les plus diverses: *I-fur-kôf* (*Lobet*, 659), *Ifurkôf* (*B.S.L.W.*, III, 373), *lês zibèrkôf*, *as-ivèrcôfes*. Par étymologie populaire on y a senti „les îles", de là en malm. *Ziles Ferkofes* (Warland, *Gloss. und Gramm.*, 196).

J. Haust, *Etym.*, 290, a résolu, d'une façon ingénieuse, l'énigme de ce mot en le rattachant au nl. z i e l v e r k o o p e r, littéralement „vendeur d'âmes", nom qu'on appliquait entre autres aux embaucheurs de soldats pour les Indes néerlandaises. La finale *-f* du mot s'explique par assimilation avec la syllabe précédente *ver-* (Haust, *Etym.*, 290), ou peut-être par l'influence de l'all. S e e l e n v e r k ä u f e r (Warland, l.c.), qui d'après *Grimm* vient aussi du nl.

zwére, terme de batellerie, „semelle, aile de dérive", *lès deus zwéres d'on batê*, est emprunté au nl. mér. z w e e r d, que *De Bo*, 1251, et *Schuermans*, 898, connaissent au sens de „semelle, dérive". *Verdam*, VII, 2510, ne connaît pas encore ce sens pour le mnl. s w e r t, s w e e r t, „glaive". *Kiliaen* le connaît et traduit s w e e r d par „planca lateralis latae aut alterius navigii plani, lateri navis accinctae tanquam ensis". Le groupe initial *zw-*, fort rare en lg., montre que l'emprunt ne remonte pas au delà de l'époque moderne. La voyelle *é* révèle l'origine nl. mér. du mot, le nl. commun dit z w a a r d au même sens. C'est ce terme z w a a r d, qui a été emprunté en fr. commun sous la forme *ouarde*, „semelle, dérive" (depuis le XVIIe siècle), cf. *R.E.W.*, 9635; Valkhoff, *Etude*, 198. Voir le *D.L.*, 713 et aussi le *D.F.L.*, s. „dérive".

ANNEXE

bélande, *bèlande, bilande,* f., „bélandre, bateau de Meuse, à fond plat, à proue et à poupe presque carrées", cf. *D.L.*, p. 72, *D.F.L.*, s. „bateau".

Comme le fr. *bélandre, balandre* [1]) et l'anglais billander, bylander, belander [2]) (depuis 1656), ces termes lg. dérivent sans doute du nl. mér. bijlander (pron. bilander), plus anciennement billander [3]). *De Bo* et *Vercoullie* expliquent ce terme, qui est propre surtout au flamand comme *binlander, d'après binnenlander („bateau pour l'intérieur" = binnenland). Pour une autre explication voir le *Wrb. Ned. Taal* [4]), qui adopte d'ailleurs l'explication de *De Bo* et de *Vercoullie*. *Fr. van W.*, ni Van Haeringen, *Fr. van W. Supplement* ne parlent de ce terme. Les termes nl. correspondent aux mots flam.: bilander, billander, où le i représente un e moyen, intermédiaire entre è et é. Nous n'avons pas rencontré le terme nl. parmi les noms de bateaux qu'on cite pour le trafic mosan. Le fait qu'on rencontre le mot en lg. comme d'ailleurs son sens [5]) de „bateau à fond très plat" suggèrent qu'on a utilisé ce genre de bateau aussi dans le commerce mosan.

buzûte, à Cointe, Seraing f., „boursouflure allongée qui déforme un vêtement", cf. *D.L.*, s.v., et le *D.F.L.*, 62.

Le *D.L.*, l.c., rattache ce terme dubitativement au nl. bijz(en) (uit). On peut objecter que l'idée de „boursoufler", tout comme celle de „saillir" (cf. p. 18), se rattache difficilement à l'étymon proposé (cf. ci-dessus l'article *bizer*, p. 16). En zél. „boursoufler" (en parlant d'un vêtement) se dit buzen, qui se rattache au nl. buysschen, buizen, cf. *Wrb. Ned. Taal*, III[I], 1773 et à l'all. bauschen, moy. bas-all. bussen, tous au sens de „gonfler". En all. mod. bausch signifie „bourrelet", „coussinet", „bouffant". Nous n'avons pas réussi à trouver dans les dialectes nl. mér. une attestation de buizen, buzen au sens de „boursoufler", mais l'existence de cette signification en limb. ou en brab. n'aurait rien d'étonnant [6]). Le terme se trouve dans *Kiliaen*.

clintche dans *Grandg.* et *Forir*, f., „coin (d'un bas)", cf. *D.L.*, 152; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 81 et le *D.F.L.*, s. „coin".

---

[1]) Pour l'étymologie des termes fr. voir M. Valkhoff, *Etude*, p. 57.

[2]) Cf. *Murray*, I, 858.

[3]) Cf. J. Haust, *D.L.*, p. 72.

[4]) II, 2e partie, 2698.

[5]) Pour une description exacte voir Aubin, *Dictionnaire de Marine*, 81 et le *Nouv. Larousse*, I, s.v.

[6]) Pour le terme all. cf. M. Heyne, *Deutsches Wörterbuch*, Leipzig, 1905, p. 297.

clintchète, t. de houillerie, „petite pièce de fer attachée à une chaîne et servant à accrocher un anneau".

clitche, f., „clenche" ou ordinairement par extension „poignée de porte".

Au sens de „loquet", „serrure" le mot se retrouve en fr. *clenche*, en picard *clenque* et dans le wallon du Centre: *clike, clikète, clitche, clichète*, verbes dérivés: *clikî, clitchî*, (cf. *Dict. du Centre*, p. 65).

Probablement ces termes sont en rapport avec le mnl. c l i n k e, nl. k l i n k, cf. *D.L.*, l.c., Valkhoff, *Etude*, 92, *Bloch*, s.v. et Warland, l.c. Le sens „coin de bas" n'est attesté en nl. que depuis 1710, mais était courant en nl. mér. au XIXe siècle, cf. *Wrb. Ned. Taal*, VII, 4090, s. k l i n k, V, 10. Le traitement de la finale tend à reculer cet emprunt jusqu'au début de la période mnl., cf. Warland, o.c.

crake à Malmedy, „mauvais cheval, vieux cheval" et „animal inférieur (en parlant d'animaux domestiques)", ainsi que *crakète*, pays de Herve [1]), et rouchi *raquéte*, „génisse fort maigre" (Hécart), pourraient bien dériver du nl., surtout nl. mér. k r a a k, k r a k. Le terme nl., qu'on trouve cité depuis *Kiliaen* s'applique à une personne, un animal ou un objet devenus inférieurs en vieillissant. On trouve k r a a k appliqué à une maison (*Kiliaen*), à un navire (dans Cats), à un cheval (*Kiliaen, Joos*), à une vache (*Joos*), et k r a k pour un cheval (*Antw. Idioticon*) et une jeune fille (*Claes, Tuerlinckx*). Voir J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 84.

gasse, f. „régal, festin" et *gaster*, „festiner, faire gogaille", cf. *D.L.*, s.v., Warland, *Gloss. und Gramm.* et le *D.F.L.*, s. „festin", a pu dériver soit du nl. g a s t., soit de l'all. G a s t e, cf. Warland, l.c.

gistel, anc. lg. m., „fût d'une arme? le manche?" a été traité en détail par J. Haust, *Etym.*, 107—108. A cause du rouchi *aguistiller* (*Sigart*) une influence du mnl. g e s t e l l e („fût d'une scie", „timon", etc.) ne semble pas impossible (cf. Valkhoff, *Etude*, 148—9). En lg. on n'a relevé les termes qu'à l'Est, ce qui fait penser à l'all. G e s t e l l e, cf. J. Haust, l.c., Warland, *Gloss. und Gramm.*, p. 88, s. *custèle*.

gli-ng'-glan, m., „pendeloque, joyau de femme", „bibelot", „caroncule du dindon, du coq, etc.". Pour les nombreuses formes et les sens multiples que ce terme a pris, cf. l'article détaillé de J. Haust, *Etym.*, 123—125 et le *D.L.*, 289. Voir aussi J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 105 et le *D.F.L.*, s. „pendeloque".

Le terme a pu subir l'influence du nl. k l i n k k l a n k et de l'allem. K l i n g k l a n g. Pour certaines acceptions du terme nl. le *Wrb. Ned. Taal*, s. k l i n k k l a n k, I, suppose une influence du fr. *clinquant*. Voir J. Warland, l.c.

---

[1]) Body, *Voc. des Agric.*, cf. J. Haust, *Etym.*, p. 198.

losse, dans *Grandg., Hubert, Forir,* „libertin, polisson, mauvais sujet", cf. *D.L.,* et *D.F.L.,* sous „libertin".

los'trèye, „polissonnerie, immoralité".

M. Warland mentionne les deux termes aussi à Malmedy *(Gloss. und Gramm.,* p. 142). On les retrouve également dans le dialecte de La Louvière, *losse,* „coureur de fille, farceur, libertin", *lostrîye,* „libertinage" [1]). Le *D.L.,* l.c., cite à titre indicatif l'all. et néerl. l o s. On retrouve pour le nl. l o s en effet ce sens de „libertin, mauvais sujet", cf. *Van Dale,* édition 1948, p. 1036 sous l o s, 12 et le *Wrb. Ned. Taal,* sous l o s, I, 13. Nous n'avons pas réussi à trouver le même sens pour le terme all. C'est donc à juste titre semble-t-il que M. Warland, l.c., a rattaché le mot au terme nl. Le sens en question se rencontre pour le terme nl. depuis le XVIIe siècle. Le premier exemple du *Wrb. Ned. Taal* a été emprunté à Cats.

marke, marque, f., „cauchemar", altéré de **tchôkemâr,* „cauchemar", qui a pu être formé sur le mnl. m a r e, cf. *Gamillscheg,* 194*b*; *D.L.,* 393; Valkhoff, *Etude,* 87; *Bloch,* I, 128; Warland, *Gloss. und Gramm.,* 147.

markitinne, archaïque (*Remacle, Grandg., Forir*), malm. *marcatène* (*Villers*), *markèténe* (*Scius*), „vivandière", cf. *D.L.,* s.v., Warland, *Gloss. und Gramm.,* 146 et le *D.F.L.,* s. „cantinière", a pu venir de l'all. M a r k e t e n d e r i n ou du nl. m a r k e t e n t s t e r, „vivandière". Le terme nl. a été emprunté à l'all. probablement au XVIe siècle, cf. *Wrb. Ned. Taal,* s.v. L'alternance de la voyelle de la deuxième syllabe se rencontre en all. et en malm., cf. Warland, l.c., mais ne se présente pas en nl. Au cours des guerres du XVIe et XVIIe siècles le terme a dû être plus on moins international.

mic-mac, *mih-mah, k'mih-mah,* „désordre, brouillamini, confusion, micmac", cf. *D.L.,* Warland, *Gloss. und Gramm.,* p. 150, et le *D.F.L.,* s.v. En nl. on dit m i k m a k, en all. m i c k m a c k m i c k u n d m a c k, en angl. m i f f-m a f f. Le rapport entre les termes rom. et germ. est loin d'être clair. *Bloch,* s.v., et Warland, l.c. expliquent les mots rom. par le germ. Le *Wrb. Ned. Taal,* s.v., au contraire dérive le terme nl. du fr. Des deux côtés on ne trouve que des attestations tardives; pour le fr. depuis le XVIIe siècle, pour le nl. depuis le XVIIIe. Le sens „intrigues, menées sourdes", qui n'est pas rare en fr. (cf. *Littré,* s.v.) se rencontre pour le nl. uniquement en nl. mér. (cf. *De Bo,* s.v.) Comme le fait remarquer *Bloch,* l.c., les termes ont en raison de leur forme une valeur expressive. Il est évident qu'il existe un rapport étymologique entre les termes rom. et germ., mais il faudra des recherches plus approfondies pour pouvoir déterminer la direction de l'emprunt.

---

[1]) *Dict. du Centre,* p. 174.

plôhe, Glons, Verviers, *plôhe* ou *plôye*, Polleur, *plôche*, Bovigny, *plouhe*, Hognoul, *plouche*, Waremme, f., „indisposition, épidémie", cf. *D.L.*, 490, *D.F.L.*, s. „épidémie".

Le mot a été rapproché par J. Haust, *D.L.*, l.c. du bas-all. p l ō g, all. p l a g e, nl. p l a a g. M. Warland [1]) cite pour le malm. des termes rhén. et limb.

M. Grootaers [2]) a relevé *plôk* au sens d'„épidémie" à Tourinne-Saint-Lambert (Ni. 80), à Court-Saint-Etienne (Ni. 76), à Nivelles (Ni. 1) et à Wodecq (A. 7). Le *Dictionnaire du Wallon du Centre* (p. 219) cite à La Louvière *plôke, plauke*, „épidémie" et „indisposition, fatigue". M. Grootaers, l.c., fait remarquer que la prononciation du nl. p l a a g en nl. mér. (p l å h e, p l ò h e, p l ó h) se rapproche des formes wall. et rouch.

La répartition du terme (wallon et rouchi) semble plaider en faveur d'une influence nl. Comme l'indique M. Warland, l.c., le terme malm. correspond aussi à des formes rhén., de sorte que pour l'ensemble du domaine lg. le terme a dû venir des deux côtés.

prîme, s.f., cité par *Grandgagnage* et relevé par J. Haust [3]) à Hognoul, Fexhe-Slins, Jupille, Fléron et dans le sud du domaine liégeois à Erezée, Bande, Tenneville, *prême* à Esneux, „perche horizontale qui soutient une haie".

A Charneux-lez-Herve *prime* avait naguère le sens de „perche de saule" et indique aujourd'hui le fil de fer que l'on tend de chaque côté pour lier une haie, cf. *Festschrift Jud*, l.c.

J. Haust, o.c., rejette le nl. p r i e m, „poinçon" et s'adresse au moy. nl. p r e m e n, „presser, comprimer", apparenté au lat. *premere*, nl. mér. b r e e m (*Schuermans*), nl. p r a m et p r a a m.

Nous croyons qu'il faut revenir au nl. mér. p r i e m, qui est d'ailleurs étymologiquement apparenté aux termes cités par Jean Haust. En effet p r i e m ne signifie pas seulement „poinçon" (*Festschrift Jud*, l.c.) mais a des sens qui le rapprochent de près du terme lg.

Le *Woordenb. Ned. Taal*, XII, 4115, s. p r i e m, I, 4, connaît le terme pour une espèce de poutre qui sert à soutenir un pont-levis. En outre le verbe mnl. p r i e m e n, signifie „fixer au sol au moyen de perches" et enfin le *Woordenb. Ned. Taal*, ibid., p. 4117, signale le terme p r i e m v e l d, „terrain de houblon où les plantes sont soutenues par du fil de fer", ce qui nous rapproche curieusement du sens de *prime* que J. Haust a signalé à Charneux-lez-Herve. Le terme p r i e m v e l d semble surtout appartenir au nl. mér. Le *Woordenb. Ned. Taal*, l.c., cite une phrase de Lindemans, *Hopteelt*, 42.

ranse, f., „crêpe de deuil (mis autour du chapeau ou autour du bras

---

[1]) Gloss. und Gramm., p. 157.

[2]) *Leuv. Bijdr.*, 1924, p. 59.

[3]) J. Haust, *Notes sur quelques termes dialectaux, Festschrift J. Jud*, p. 395—396.

gauche" (*D.L.*, 525; Warland, *Gloss. und Gramm.*, 160; *D.F.L.*, s. crêpe) a été expliqué par le germ. par J. Haust, *Etym.*, 199—200. Le terme peut provenir de l'all. K r a n z ou du nl. k r a n s, cf. J. Warland, l.c.

smôsias', „espèce de jeu de cartes" a été cité pour le malm. par M. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 168, qui l'a expliqué par le nl. mér. s m o u s j a s. Pour le terme nl. cf. *Wrb. Ned. Taal*, s.v.

strîper, „écoter, enlever la nervure médiane de la feuille de tabac", *Bull. Soc. Lit. Wall.*, XXXVIII, p. 182, *D.F.L.*, sous „écoter".

stripeû, „ouvrier qui pratique l'écotage", fém. *strîpeûse*.

C'est le nl. s t r i p p e n dont le sens général est „écoter" et qui dans la fabrication du tabac signifie également „enlever la nervure médiane de la feuille de tabac", cf. *Wrb. Ned. Taal*, XIV, 90, sous s t r i p p e n, III et parmi les dictionnaires nl. mér. *De Bo* et *Teirlinck*. Le verbe nl. est sans doute en rapport avec s t r e p e n, pour lequel *Van Dale*, éd. 1949, connaît le sens „écorcer (partiellement) un tronc de pin". Voir aussi *Fr. v. W.*, s.v.

toker, *toki* à Verviers, Malmedy, *atoker* Ben-Ahin, *atoki*, *ratoki* Sprimont, „attiser le feu", t. technique „activer le feu" avec les dérivés *tokèdje*, *toke-feû*, *tokerèye*, *tokeû*, cf. D.L., s.v., Warland, *Gloss. und. Gramm.*, 181 et le *D.F.L.*, s. „attiser", „tisonner".

Le mot dérive sans doute du nl. s t o k e n, „chauffer", „attiser" (D.L., l.c.). Pour le traitement du groupe initial du mot nl. voir Warland, o.c., § 75.

NOTE TARDIVE

Dans deux poèmes inédits publiés récemment [1]) on trouvera pour le Brabant oriental encore des attestations des formes suivantes, avec aux pages indiquées une note de M. Legros:

p. 40 *bestoker*, „fêter" (cf. lg. *bustinker*); p. 19 et 39 *blénker*, „reluire (cf. lg. *blinki*); p. 55 *braustek*, „cadeau, présent" (cf. lg. *brûte*); p. 48 *broke*, f., „échec, défaite" (cf. lg. *broc'* et nl. b r o k); p. 41 *bûse*, „tuyau, cheminée" (cf. lg. *bûse*); p. 25 *caume*, f., „crinière" (cf. lg. *câme*); p. 27 *canêfèchtôn'*, sobriquet donné aux Flamands (cf. lg. *canifich'tône*); p. 31 *canète*, „cannette, pinte (de bière)", cf. lg. *canète*; p. 25 *minir*, „monsieur" (cf. lg. *mèn'hêr*); p. 31 *pi-sinte*, f., „sentier" (cf. lg. *pî-sinte*); p. 16 *stok* et *sto* (cf. lg. *stok* et *sto*); p. 49 *tûzer*, „réfléchir, méditer" (cf. lg. *tûzer*); p. 39 *tut'ler*, „lamper" (cf. lg. *tut'ler*); p. 28 *vêrzèn*, „lubie" (cf. lg. *verzine*); p. 38 et 46 *wespiyant*, „frétillant" (cf. lg. *wèspiyant*); p. 34 *on yan'*, „un gaillard" (cf. lg. *yan'*); p. 25 *zène*, „lubie, caprice" (cf. lg. *zine*); p. 32 *zwat*, „acariâtre, querelleur" (cf. ci-dessus l'article *warsèle* et le nl. z w a r t).

---

[1]) Louis Henrard, *Lè Bèdète d'à Colas* suivi de *Après l'oradje. Poèmes inédits en dialecte de Perwez. Edition, avec commentaire et glossaire établie par † Jean Haust et présentée par Elisée Legros et Maurice Piron*. Collection *Nos Dialectes* no 12, Vaillant-Carmanne, Liège, 1949.

VI. CLASSEMENT DES MOTS EMPRUNTÉS.

A l'exemple de Salverda de Grave [1]), de M. Valkhoff [2]) et de M. Warland [3]), nous ajoutons à l'étude du vocabulaire emprunté une classification des mots d'après la catégorie à laquelle ils appartiennent, en distinguant les termes relevant de la vie publique, de la vie sociale et de la vie privée de l'homme avec, dans chaque catégorie, certaines sub-divisions. Pareille classification présente un double avantage. D'abord elle nous permet de mieux nous rendre compte des domaines de l'activité vitale où l'influence néerlandaise s'est fait sentir le plus fortement. Ainsi dans la vie sociale, les termes de batellerie, de la vie des champs et d'une façon générale les termes appartenant à la vie privée, sont en bon nombre. Les mots à caractère onomatopéique sont également assez nombreux. Par contre les termes ressortant de la vie publique sont relativement rares.

En outre de telles classifications faciliteront, au moment où l'on pourra envisager dans son ensemble l'influence germanique dans les langues romanes, la comparaison des différents vocabulaires empruntés. Sans vouloir entrer dans les détails d'une telle comparaison, nous pouvons faire observer que le nombre assez élevé et l'importance des termes néerlandais appartenant à la vie privée, qui ont pénétré en liégeois, permet déjà de conclure que l'influence néerlandaise dans ce dialecte et en français commun, telle que l'a étudiée M. Valkhoff, a été d'un caractère différent.

D'autre part ces deux vocabulaires s'enchevêtrent: souvent le français commun a emprunté un terme néerlandais par l'intermédiaire du wallon-picard et inversement. Même la comparaison avec des emprunts germaniques d'un domaine éloigné pourra montrer des coïncidences remarquables. En feuilletant ainsi l'étude de M. Tappolet sur les emprunts germaniques en Suisse romande [4]), nous trouvons par exemple *éflemû* de l'allemand Apfelmus (cf. liégeois *amplimous* du néerlandais appelmoes); *bastuba, baštuba, bastob* de l'allemand Badestube (cf. liégeois *stoûve*, moyen néerlandais stuve); *petsala* de l'allemand bezahlen (cf. liégeois *betâles*, du néerlandaise betalen); *brata, brâtâ*, de l'allemand braten (cf. liégeois *brâder*, du néerlandais braden); *deckpet* de l'allemand *Deckbett*, (cf. liégeois *dèg'bèt* et le néerlandais dekbed); *(entwerts)ksel*, de l'allemand (Handwerks)geselle (cf. liégeois

---

[1]) J. J. Salverda de Grave, *De Franse woorden in het Nederlands*, p. 36—102.

[2]) M. Valkhoff, *Etude des mots français d'origine néerlandaise*, p. 245—278.

[3]) J. Warland, *Gloss. und Gramm.*, 285—293.

[4]) E. Tappolet, *Die Alemanischen Lehnwörter in den Mundarten der Französischen Schweiz* II, Strasbourg 1914.

guizèle, du néerlandais g e z e l); *opsa*, de l'allemand h o p s (cf. liégeois *houpe*, du néerlandais h o p); *krensle* de l'allemand K r ä n z l e (cf. liégeois *ranse* et le néerlandais k r a n s); *šnufé*, de l'allemand s c h n u p f e n (cf. liégeois *snoufe*, du néerlandais s n u i f).

Il y aurait peut-être intérêt à tâcher d'éclaircir pour quelles raisons ces mots ont traversé la frontière linguistique à des endroits si éloignés l'un de l'autre. Sans doute, en ce qui concerne les emprunts dits „de nécessité" (Jaberg), les mots ont-ils voyagé avec les choses qu'ils désignent.

Il va sans dire que nous avons cité, dans la mesure où nos informations le rendaient possible, les mots avec le sens qu'ils avaient au moment de leur introduction en liégeois. L'absence de textes nous réduit d'ailleurs souvent à des hypothèses. Il arrive aussi qu'un terme ait divers sens et appartienne à des catégories différentes: Le mot *stife* par exemple est à la fois un terme de couvreur et un terme d'armurier.

Théoriquement il est toujours possible qu'un tel mot soit entré avec un sens en liégeois et ait pris l'autre sens par une évolution propre au liégeois. Cependant si ce terme a pu être emprunté dans les deux sens au néerlandais, il constitue une sorte d'emprunt répété et a été mentionné dans les deux catégories auxquelles il appartient.

Comme il s'agit d'une classification essentiellement rudimentaire ou comprendra qu'une part d'arbitraire est inévitable. Pour se faire une idée exacte du contingent emprunté dans une certaine catégorie, on ne peut se dispenser de consulter les articles auxquels renvoient les chiffres placés à la suite des mots. En effet un terme a souvent donné naissance à toute une série de dérivés. On trouvera également à la page indiquée les étymons qui ne sont pas mentionnés dans le classement. Les mots dont l'origine est douteuse ou reste controversée, ont été indiqués par la mention „douteux".

Enfin nous avons ajouté à notre classement une énumération des termes empruntés dont l'étymon néerlandais présente une nuance onomatopéique et nous avons consacré un paragraphe spécial aux mots ayant une nuance de plaisanterie. Cette dernière catégorie a dû comprendre à l'origine un nombre de termes beaucoup plus considérable. En effet le procédé même de l'emprunt, tel que nous nous le représentons pour le Pays de Liège (cf. p. 326), comporte souvent, de la part de l'indigène imitant l'immigré devenu ou resté provisoirement bilingue ou le voisin d'au-delà de la frontière linguistique une espèce d'amusement qui amène un imitation plaisante. Aussi beaucoup de mots, avant d'en arriver à leur valeur actuelle, ont dû être imités primitivement, croyons-nous, dans une intention de plaisanterie. Seulement comme l'interprétation de ces faits reste forcément subjective nous n'avons mentionné dans cette catégorie que les termes présentant de façon indubitable une nuance de plaisanterie.

La mention „par le français" indique qu'il y a lieu de supposer que le mot en question est entré en lg. sous l'influence du terme français, emprunté lui-même au nl. Le (?) indique qu'il y a doute sur le classement.

I. VIE PUBLIQUE

Arts et Sciences

boukin, „bouquin" (par le français?), 32.

Termes de caserne et termes militaires

blinkî, blinker, „reluire" (argot militaire), 22 | **branscater** (**branskateir,** XIVe), „rançonner, piller, saccager", 34 | **coûrtigård,** „corps de garde", „salle où se tient le —", 80 | **crènekin, crinn'kin,** „cranequin, arbalète à pierre", 86 | **eskarway** (XVe), „guet, ronde de nuit", 114 | **guilite,** „rang" (cf. t. de la vie des champs), 133 | **hake,** „grande arquebuse", 135 | **hårkibûse,** „arquebuse", 142 | **hâvèrsac,** „havresac" (par le français?), 144 | **kêzèrlik,** „soldat autrichien de 1792", 164 | **markitinne, marcatène,** „vivandière", 304 | **reize, reze,** „expédition militaire" (Jean de Stavelot), 218 | **stå,** „halte, arrêtez!", 254 | **stife,** „partie du chien sur laquelle le pouce s'appuie pour lever le chien du fusil" (?), cf. t. d'armurier, 258 | **strikehons,** „guêtres de fer", 263 | **zivèrcof, às zivercôfs,** „aux Indes Néerlandaises", 301.

Termes de fortification

balwér, (XVIe), „bastion", 101 | **blocus',** „blocus" (par le français), 23.

Termes d'école

scribanne, scriban, „pupitre" (?), cf. t. relatifs au mobilier, 237 | **scriftôr, scristôr,** „écritoire", 237.

Faune

d'zi, gzi, „orvet", 112 | **gade,** „chèvre", 124 | **kiwitte, pîwitte, pîwitche,** „vanneau", 168 | **pîpon,** „coccinelle", cf. croyances populaires, 209 | **sîzèt,** „tarin", 239 | **sprèwe,** „étourneau, sansonnet", 253 | **tchawe,** „choucas, corneille des clochers, 269.

Flore

anofod, „espèce de renoncule" (XIIIe), 6 | **hâvèrna,** „sorbier sauvage" (cf. *t. d'oiseleur*), 144 | **pâdrome, pâdrone,** „patience, parelle" (douteux), 198 | **pâne,** „chiendent", 201 | **surale,** „oseille" (douteux), 260.

Fonctions publiques

boumeister, „le maître chargé de surveiller les travaux, plus tard aussi les comptes de la ville" (XVIe), 33 | **bourgmestre,** XVe, „maire", 33 | **clokman',** „fondeur de cloche", primitivement „préposé au service des cloches"?, 71 | **communemaistre(s),** „espèce de fonctionnaire" (douteux), 78 | **drossårt,** „ancien officier de justice", cf. *Justice*, 107.

Impôts

bedrif, „espèce de taxe sur les produits du travail" (XVIIIe), 11 | **scot,** „écot" (par le français), 236.

Justice et droit public

borge, „garant", dans Jean de Stavelot, 28 | **drossårt,** „ancien officier de justice", cf. *Fonctions publiques*, 107 | **orvede,** *oirvede*, „réconciliation en justice", 198 | **stut',** „bail, terme", 266

Musique et chant

pîpsac, „cornemuse", 209 | **vûse,** „voix, mélodie", 281.

Lieux publics

Wales, *so lès Wales*, „sur les remparts" (douteux), 292.

Religion et église

doksâl, „jubé", 101 | **Lolâ,** „Alexien (religieux)", 177.

Termes indiquant des luttes ou des contestations

obsat, obsatte, „plan, projet séditieux, complot" (XVe), 197 | **orvede, oirvede,** „réconciliation en justice" (cf. *Justice*), 198 | **strit,** „démêlé, conflit" (Jean de Stavelot), 263.

Prison

pote, dans *tchoûkî êl pote,* „mettre au cachot", 213.

Voies

bâne, „voie charretière", cf. *t. de charronnerie,* 10 | **dréve,** „allée d'arbres", cf. *vie des champs,* 104 | **runal,** dans *runal chemin, voye runalle* (XVe siècle), 232.

II. VIE SOCIALE

Terme d'argot des métiers

bos', „contremaître, chef d'atelier, agent de police", 28.

Termes d'armuriers

bîse, „prêle, equisetum, plante à tige rugueuse servant au polissage, 14 | **gistel,** „fût d'une arme? le manche?", 303 | **hârd,** „brèche" (surtout dans une lame), 141 | **stife,** „partie du chien de fusil sur laquelle s'appuie le doigt, cf. *termes militaires,* 258.

Termes de batellerie

avèrgan, avurgon, „forte pièce de bois placée transversalement à la partie supérieure des bords d'un bateau", 7 | **bâkène, bâkèle,** „balise, bouée qui marque les écueils dans la Meuse, 9 | **bélande, bilande,** „bélandre, bateau de Meuse, à fond plat, à proue et à poupe presque carrées", 302 | **bô,** „boulon-tirant à tête très large", 24 | **cambûse,** „cambuse" (par le français?), 54 | **cwasse,** „brosse à goudronner", 95 | **dâvid,** „bossoir", 97 | **dih,** „étanche" (en parlant d'un bateau), 100 | **drèk, grèk,** „grappin de batelier", 103 | **duwèle,** „faubert", 112 | **fourwèster,** „tourner" (le bateau), 121 | **gueûte,** „chenal, pièce de bois qui réunit et supporte les bords de deux écoutilles", 132 | **guitire,** „marée, flux et reflux de la mer", 134 | **halmustok,** „barre du gouvernail", 136 | **haminde,** „barre du gouvernail", 137 | **hé,** „croc de batelier, gaffe, longue perche", 146 | **heûtô,** „hauban", 147 | **hore,** *chore,* „grosse perche ferrée de batelier", 154 | **houpe,** „escoupe, large pelle de fer", 159 | **lasse,** „charge de deux tonneaux de mer", 174 | **leûwâ,** „brosse de batelier", 176 | **lûter,** „vider, décharger" (un bateau), 181 | **nâke,** „grande barque, petit bateau de la Meuse", 192 | **nâye,** „plaquette arrondie en métal, servant à radouber, 194 | **pascheppe, parsquieppe,** „espèce de bateau", 202 | **pêke,** „poix, substance résineuse servant à couvrir les joints après le calfatage, 205 | **plét,** „proue, avant d'un bateau de Meuse", 210 | **râye,** „vergue", 218 | **rîme,** „levier d'une pompe à main", 221 | **ro,** „cabine située au milieu de la péniche", 225 | **rûme,** „écoutille, panneau qui couvre le chaland", 232 | **siecle,** „voile" (XVe siècle), 237 | **sizin,** „petit glaçon de rivière" (douteux), 239 | **skèrbalike,** sommier longitudinal sur lequel s'appuient les chenaux qui supportent les écoutilles", 240 | **skèri,** „ponter un navire en poupe et en proue", 240 | **smak,** „grande voile de bateau" et „noyale", 242 | **smér,** „mélange d'huile de lin et de colophane", 243 | **sprêt',** „vergue", 252 | **staplê,** „pièce de bois à l'arrière du bateau, sur laquelle s'appuie le mât, quand il est abaissé", 257 | **stinklin,** „ligne d'amarrage", 258 | **swèrin** dans l'expression *loyî è swèrin,* „lier deux bateaux de façon que la tête du deuxième s'applique latéralement sur l'arrière du premier", 267 | **tâkène,** „palan, appareil de

levage" (?), 268 | **tchutchène,** „petite embarcation", 270 | **tif,** „pivot de gouvernail", 271 | **topzèle,** „voile du haut du mât", 273 | **trèkchûte,** „coche d'eau allant de Liège à Haccourt", 276 | **vårt,** „élan, impulsion", 282 | **watribôr,** „bord servant à supporter les écoutilles", 294 | **zwére,** „semelle, aile de dérive", 301.

Termes de boucherie

bros', „poitrine" (de boeuf ou de gros animaux), 39 | **cwasse** dans *cwasse di vê,* „ris de veau", 95 | **spièrlin, spîrlin,** dans *dès côt'lètes a spîrlin",* certaines côtelettes du mouton ou du porc", 246.

Termes de brasserie ou de distillerie

bîre, „bière", 14 | **brandevin,** „eau de vie", 34 | **hoppe,** „bière faite avec du houblon ou particulièrement houblonnée", 154 | **hoûbion,** „houblon", 158 | **midèle,** „de la petite bière", 189 | **ocsô,** „barrique de genièvre", 198 | **pèkène,** „jet, ustensile de brasseur", 206 | **pétèrmane,** „bière de Louvain", 200 | **rokèye,** „roquille, petite mesure de genièvre", 226 | **skidam,** „genièvre de Hollande", 241 | **slik,** „résidu de brasserie", 241 | **slin,** „tinet de brasseur", 242 | **tapon,** „bonde de tonneau", 268 | **toûlasse,** „tonne, gros tonneau", 274 | **vêrkin,** „petit verre de genièvre", 284.

Termes de briqueterie

bléke, „(brique) insuffisamment cuite", 21 | **bric,** dans *bric èt broc,* „de pièces et de morceaux (très douteux), 35 | **pane,** „tuile", 200.

Termes de carrière

stanflitche, „étanfiche", 256.

Vie des champs

bâne, „voie charretière", „largeur entre les deux roues d'une voiture", cf. *voies et t. de charron.,* 10 | **banse,** „manne d'osier tresser", cf. *occupations ménagères,* 10 | **beûye,** „bourrasque", 13 | **bodje,** „tronc d'arbre", 25 | **bôman,** „gérant de ferme", 27 | **bosse,** „botte de tiges de paille quand les épis ne sont pas encore coupés, cf. *Tressage de la paille,* 29 | **bote,** „botte, faisceau", 30 | **boûkète,** „blé sarrasin", cf. *produits agricoles,* 31 | **broû, brô,** „de la boue", douteux, 39 | **bwès,** „botte de menus légumes", 49 | **câlon,** „calandre, charançon du blé", douteux, 53 | **clap,** „bruit sec d'un coup de fouet", 66 | **crèpe,** „chenal qui recueille les eaux" (primitivement dans un champ?), cf. *Houillerie,* 87 | **cwèrvèce,** „vesce des moissons", 96 | **dréve,** „allée d'arbres", cf. *Voies,* 104 | **d'zi,** „orvet", cf. *Faune,* 112 | **èclûse, èclusse,** „entrave" (qu'on met à un cheval), cf. *Elevage,* (douteux), 73 | **falète,** „piège", „souricière", 114 | **fèsse,** „branche qu'on entrelace", douteux, 114 | **flime,** „de la charpie", douteux, 117 | **flôye,** „botte de paille", cf. *Pêche,* 118 | **foraler,** „dépasser la durée normale de la gestation", (vache), cf. *Elevage,* 119 | **forpâ,** „avant-pieu, long plantoir en fer", 112 | **gade,** „chèvre", cf. *Elevage,* 124 | **guilite,** „file, rangée", cf. *Vie Militaire,* 133 | **haksèle,** „de la paille hachée pour le bétail", cf. *Elevage,* 135 | **hâr,** interjection, „dia, à gauche", (cri de charretier), cf. *Elevage,* 140 | **hatrê,** „cou" (en parlant des bêtes), cf. *Elevage,* 144 | **hâvèstrik,** „sous-ventrière du cheval attelé", cf. *Elevage,* (douteux), 145 | **hé,** „crochet à fumier", 146 | **hé,** „côte escarpée couverte de bruyère et de bois", 146 | **heûre,** „grange", douteux, 147 | **hinme,** „rafle", très douteux, 150 | **hokê,** dans *hokê d'ansène,* „petit tas de fumier déposé dans un champ", 151 | **hote,** interjection, „hue, hurhau", cf. *Elevage,* 156 | **houpe,** „houppe, huppe", douteux, 159 | **kêre,** „mine, air" (en parlant de plantes"), 164 | **leûse,** „œuf hardé, c.-à-d. pondu sans coquille", 175 | **maras', marasse,** „marais", 184 | **mègne,** „vermine d'oiseaux, de poules", (douteux), 187 | **mèlkin,** „certain mélange de grains", 187 | **moussâde,** „bourrée, espèce de fagot", 191 | **pâne,** „chiendent", cf. *Flore,* 201 | **pîpon,** „coccinelle, cf. *Faune,* 209 | **pî-sinte,** „sentier ,chemin très étroit qui traverse les champs", douteux,

207 | **pissène,** „jus de fumier", 208 | **ramonasse,** „raidis noir d'hiver", cf. *Légumes,* 216 | **rilion,** „bourdon", douteux, 221 | **rimer,** verbe impersonnel, „tomber du givre", 221 | **rinnâ,** „sillon séparatif entre deux champs", 222 | **rîsse,** „versoir de la charrue", cf. *termes de charron.,* 223 | **ronhe,** „ranche, pieu qui soutient les ridelles d'une charrette", cf. *termes de charron.,* 227 | **roupêye,** „terrain inculte, friche", 231 | **sankis',** „dépression dans un terrain", douteux, 234 | **sikêye, skêye,** „faucille", 237 | **sondje,** „poignée d'épis", cf. *Tressage de la paille,* 244 | **stâ,** „établi", cf. *Elevage,* 254 | **stèlèye,** „gerbier, partie de la grange où l'on entasse les gerbes", 257 | **sticqmon,** „espèce de bâton à croc ferré" (?), 259 | **stipe,** „étui, ordinairement provisoire", 258 | **stok,** „tronc, souche", 259 | **stron,** „étron, crottin de cheval, bouse de vache, etc.", 263 | **strouk,** „souche d'arbuste, tige de chou", 265 | **surale,** „oseille", 266 | **têle,** „vase ou terrine en terre cuite, où l'on met le lait pourqu'il crême", cf. *Elevage,* 271 | **trîhe,** „terre laissée en friche", 277 | **vèdje,** „baguette longue et flexible", 283 | **wâ,** „botte de glui (paille de seigle)", 287 | **wêde,** „prairie, pré, verger", 295 | **wèle,** „rouleau d'agriculteur, brise-mottes", 296 | **wêre,** *winre,* „temps", „vent", 296 | **wihion,** „brandon, torchette de paille pour brandonner une terre", 297.

Terme de Chapelier

wâki, „coiffer", 291.

Termes de Charpenterie et de Menuiserie

bîse, „prêle (pour polir le bois)", 14 | **climpe,** dans *foû climpeûre,* „hors de la verticale", 69 | **clipèdje,** dans *èsse a clipèdje,* „porter à faux", 70 | **cruskin,** „trusquin, troussequin", 94 | **dêle,** „planche fine, volige", 98 | **drêle,** „drille, espèce de perçoir", 103 | **hote,** „mortaise" (douteux), 156 | **plakî,** „enduire, coller", 209 | **spingulêr, spégulêr,** „colophane", 248 | **spingurlèt,** „très petit clou à tête plate", 248 | **tâkène,** „palan, appareil de levage", cf. *Batellerie,* 268 | **windê,** „mêche de vilebrequin", 299.

Termes de Charronnerie

bâne, bâne, „largeur entre deux roues", 10 | **crète,** „frette, cercle de fer dont on garnit le moyeu", 88 | **rîsse,** „versoir de la charrue", 223 | **ronhe,** „ranche, pieu qui soutient les ridelles", 227 | **splinke,** „garrot, tortoir", 249 | **stoker,** „enrayer une roue, en monter les rais", 260 | **tôh'ler,** „attacher l'essieu à la caisse de la charrette", 272.

Termes de Chasse

hâse, „femelle du lièvre", 143.

Commerce

bedrif, „espèce de taxe sur les produits du travail", (XVIIIe), 11 | **bètâles,** „des sous, de quoi payer, de l'argent", 12 | **beûkine,** „falourde, fagot fait de fortes branches", commerce de bois (?), 13 | **borge,** „garant" dans Jean de Stavelot, 28 | **dringuèle,** „pourboire", 105 | **handèle,** „trafic" dans *fé handèle,* 139 | **Holande,** dans *botike di Holande,* 152 | **lasse,** „charge de deux tonneaux de mer", 174 | **licop,** „pot de vin", 176 | **ocsô,** „barrique de genièvre", cf. *Distillerie,* 198 | **pake** dans *teûle di pake,* „serpillière, toile d'emballage", 198 | **pak'hûse,** „remise servant de magasin", 199 | **rokêye,** „roquille, petite mesure (de genièvre), 226 | **scermas,** *schermas,* „armoire où l'on conserve des marchandises" (?), 235 | **stapler,** „étaler, exposer des marchandises en vente", 257 | **stritche,** „racloire" (qu'on passe sur une mesure de grain), 278 | **stut',** „bail, terme", 266 | **troufe,** „troc", dans *troufe po troufe,* 279 | **vî-war,** „friperies, vieilles hardes" et „magasin de fripier", 286 | **waiget,** „espèce de taxe", 290.

Termes de Cordonnerie

busticlape, „plastron de cordonnier", 48 | **hârpih,** „poix de cordonnier", 142.

Terme de Couture

bondi, „troussis, pli fait à un jupon" (?), 28.

Termes de Couvreur

pane, „tuile", 200 | **stife,** „petite hampe sur laquelle on emmanche le coq du clocher", 258 | **wå,** „botte de glui (paille de seigle) servant à couvrir les toits de chaume", 287 | **wèbire, winbière,** „rampant du pignon" et „rangée de chaume sur la rive du toit", 295.

Coutellerie

hård, „brèche (surtout dans une lame)", 141 | **hoûr,** „dos de couteau", 159.

Croyances Populaire

èscofeûr, „croquemitaine", 113 | **hamelète,** „coiffe, membrane foetale qui couvre parfois la tête de l'enfant à la naissance, 136 | **hoûve,** „péritoine", 160 | **kîke,** „orgelet" (?), 166 | **mâ d' sint Mâr, mô d' sint Marcou,** „les écrouelles", 182 | **pîpon,** „coccinelle", 209 | **so-dwèrmant, sot-dwèrmant,** „loir" dans *dwèrmi come on so-dwèrmant,* „dormir comme un loir", 244 | **vèrbouc',** „être fantastique dont on faisait peur aux enfants", 284.

Termes de Draperie et de Toilerie

bruskène, „espèce de laine", 40 | **drousse,** „carde, raclée", 108 | **hanscote,** „espèce d'étoffe, anciennement bure", 139 | **håspler,** „dévider", 143 | **nope,** „noeud, bourre qui se forme sur le drap, pendant qu'on le fabrique", 196 | **rôti,** „rouir" (du lin), 228 | **sopi,** „ébertauder le drap", 245 | **spindji,** „teiller", 247 | **spoule,** „époule", 251 | **tike,** „taie d'oreiller, de traversin", 271 | **wåki,** „coiffer" (?), (primitivement „fouler le drap"?), 291 | **winne,** „rame à tendre le drap", 299.

Termes d'Elevage

åsses, âtes, „restes d'aliments, débris de paille, de fourrage, 6 | **câme, kinme,** „crinière (du cheval)", 54 | **crèpe,** „crèche, mangeoire du bétail", 87 | **écluse,** „entrave qu'on met à un cheval", 73 | **foraler,** „dépasser la durée normale de la gestation, (vache)", douteux, 119 | **gade,** „chèvre", 124 | **haksèle,** „de la paille hachée pour le bétail", 135 | **hår,** „dia, à gauche" (cri du charretier), 140 | **hâtrê,** „cou", en parlant des bêtes surtout, 144 | **havèstrik,** „sous-ventrière" (du cheval attelé), 145 | **hote,** „hurhau", 156 | **houdin,** „ensemble de fromages qu'on conserve", 158 | **leûse,** „œuf hardé, pondu sans coquille", 175 | **mègne,** „vermine de poules", 187 | **pissène,** „pissat d'étable, jus de fumier, purin", douteux, 208 | **pot'kése,** „fromage en pot", 214 | **rèhe,** „herbe", „pré", 218 | **stå,** „étable", 254 | **stamon,** „poteau auquel est liée la vache auprès de sa mangeoire", douteux, 255 | **stron,** „crottin de cheval, bouse de vache, etc.", 263 | **têle,** „terrine où l'on met le lait pour qu'il crème", 271 | **wêde,** „pré, prairie", „herbe", 295.

Termes de forgeron

blèk, „fer blanc", 21 | **drevez,** „métal repoussé", (XVIe), 104 | **stampe,** „étampe", douteux, par le français?, 256.

Fabrication de fromage

pot'kése, „du fromage en pot", 158 | **houdin,** „ensemble de fromage qu'on conserve", 214.

Termes généraux

batch, „bac", douteux, par le français?, 8 | **bot,** „émoussé" (?), 29 | **clussê,** „crochet à ressort" (?), 73 | **crâwe,** „crosse" (?), 84 | **cron,** „courbe", 92 | **doguer,** „cogner, heurter", „rosser", 100 | **flin,** „flin, silex", douteux, 118 | **fôcak,** „blet", 119 | **fotène,** *èl fène fotène,* „au fin fond" (?), 122 | **houpe,** „escoupe, large pelle de fer" (?), 159 |

malkê, „petit sac", 183 | **mandaye**, dans *aler al mandaye*, „faire le manœuvre" (?), 183 | **potiket**, „petit pot", „godet", 213 | **rapaye**, „canaille", 217 | **strifer**, „enduire", 262.

Termes de Houillerie

(Ces termes n'ont sans doute pas été empruntés à l'industrie houillère néerlandaise mais proviennent d'autres domaines.)

clipèdje, dans *ésse a clipèdje*, „porter à faux d'un madrier", 70 | **clûte**, „boulet de menue houille", très douteux, 74 | **crêpe**, „rigole, chenal qui recueille les eaux de suintement sur les parois du puits", 87 | **knèp, è knèp**, „étreinte, gêne" (de l'aérage), 168 | **lûte**, „plancher établi à l'orifice de la bure", 180 | **sope**, „affleurement d'une couche de charbon", 245 | **sclî**, „wagonnet plat, truck à quatre roues", 235 | **stape**, „remblai qui absorbe les pierres du bosseyement", 257 | **wague**, „éboulis, bloc qui se détache lors d'un éboulement", 289.

Termes de Huilerie

colza, dans *ôle di colza*, „huile de colza", 77 | **tråne**, dans *ôle di tråne*, „huile de foie de morue", 276.

Termes de Hydraulique

cattaye, „petite digue, jetée", très rare, 64 | **digue**, „digue", 99.

Termes de jeux et de divertissements populaires

brûte, „mariage", au jeu de cartes, 41 | **capot'**, „capot", au jeu de piquet, 60 | **câveler**, abuter au jeu de bouchon", 64 | **cwardjeû**, „carte à jouer", douteux, 95 | **dèye**, „ligne droite tracée sur le sol" (jeu de pile ou face), 98 | **forzârder**, „renoncer" (au jeu de cartes), 121 | **foûteler**, „tricher au jeu de cartes", 123 | **futes**, „cartes sans valeur", 124 | **matche**, „dame de trèfle", très douteux, 183 | **pilèt**, „flèche" (du tir-à-l'arc), 207 | **pomèrance**, „procédé du jeu de billard", 212 | **rider**, „glisser sur la glace", 220 | **smosias**, „espèce de jeu de cartes", 305 | **spellehuys**, „maison de jeu" (?), 246 | **tchèt**, dans *l'part du tchèt*, „(gagner) la première partie d'un jeu quelconque", 269.

Termes de jeux d'enfants

brise, brisse, dans *djouwer al brise*, „jouer au bâtonnet", 37 | **canabûse**, „sarbacane", 55 | **caye**, „caillou", 65 | **clitche**, „petite bille de peu de valeur", douteux, 71 | **com'-com'**, „*djouwer å com'-com'*, „jouer aux quatre coins", 78 | **crus'kène, criskène**, „petite bille en terre cuite", 90 | **doguer**, „saccader" (au jeu de billes), cf. *termes généraux*, 100 | **kêskène**, „caillou" (?), 164 | **kêke**, „jeu de billes", 162 | **kis'-kas'**, *djouwer å* —, „jouer au bâtonnet", 168 | **måye**, „petite bille ordinairement en terre cuite", douteux, 187 | **merbeûle**, „bille", 189 |**rossète**, *aler a rossète*, „se coucher à plat ventre pour descendre une pente", 227.

Légumes

bwès, „botte de menus légumes", douteux, 49 | **èrstelingues**, „primeurs", 114 | **ramonasse**, „raidis noir d'hiver", 216 | **sprôt**, „chou de Bruxelles", 253.

Maçonnerie

strifler, „enduire les lattes d'une première couche de mortier" (?), cf. *termes généraux*, 262.

Maladies du bétail

blême, „bleine de cheval", 21 | **strâle**, „fourchette du pied de cheval", 262.

Termes d'oiseleur

håverna, „sorbier sauvage" (?), 144 | **sizèt,** „tarin", 239 | **takelin,** „griset, jeune chardonneret mâle", 267 | **toup'lé,** „huppé" (?), 274.

Paveurs

haminde, „levier en fer" (?), 137.

Termes de pêche

a. Poissons de mer

bok'hô, „hareng saur", 26 | **cabiaw,** „cabillaud", 50 | **crabe,** „crabe", 81 | **élibote,** „flétan", 113 | **grènâte,** „crevette", 127 | **hâricrûte,** „littorine, petit escargot de mer", 141 | **haring,** „hareng", 142 | **rivè,** „aiglefin", 224 | **scolkin,** „plie séchée et salée", 235 | **skèlvis',** „merlan", „aiglefin", 240 | **sorèt,** „hareng saur", 246 | **spîrlin,** „éperlan", 246 | **stokfès',** „stockfisch", 260.

b. Poissons d'eau douce

hôtitche, „hotu", 157 | **rossète,** „gardon", douteux, 228.

c. Termes accessoires

flôye, „torquette, emballage de poissons", 118 | **pèhe-vèdje,** „ligne de pêcheur", douteux, 205 | **pike,** „saumure", 207 | **stokhâme,** „truble pour pêcher toute espèce de poisson", 261 | **trâne,** „huile de foie de morue", 276.

Pièces de Monnaie

blanmûse, blâmuse, „plaquette, demi-escalin", 18 | **boddraxhes,** „pièce de monnaie", (XVe), 24 | **çans', çanse,** „centime", „des sous", 59 | **clouche,** „petit sou", 72 | **cromstere,** „espèce de monnaie", (XVe), 92 | **deûtche, deûte,** „liard", 98 | **lape,** „pièce d'un sou", très douteux, 172 | **pènin,** petite pièce de monnaie", 206 | **skèlin,** „escalin", 239.

Produits Agricoles

amo, „épeautre", 5 | **boûkète,** „blé sarrasin", 31 | **colza,** „colza", 77 | **èrstelingues,** primeurs des pommes de terre", 114.

Ramoneurs

hovâte, „ramoneur", 161.

Fabrication de Tabac

canasse, „mauvais tabac", 55 | **snoufe,** „tabac à priser", 243 | **strîper,** „écoter le tabac", 306 | **toûbac,** „tabac", 273.

Tannerie

crèpê, „petit morceau d'écorce de chêne destinée à être moulue" (?), 86.

Teinturerie

lakmoûse, „tournesol" (poudre bleue), 170.

Tonneliers

clape, „bois de douve", 67 | **tapon,** „bonde de tonneau", 268 | **toûlasse,** „tonne", 274.

Transports

cârmane, „longue charrette à ridelles", 61 | **sclaid,** „traîneau" (XVIe), 235 | **slî,** „wagonnet plat, truck à quatre roues", 235. (Voir aussi *t. de charron.*)

Tressage de la paille

bosse, „botte de tiges de paille quand les épis ne sont pas encore coupés", Glons, 29 | **brodale,** „de la tresse de paille mal faite", 38 | **sondje,** „double poignée de *stou* (paille à tresser) qu'on lie sous l'épi avant de la peigner", 244 | **topèt,** „touffe (de paille)", Glons, 274 | **wå** dans *wå di stous,* „botte de tiges servant au tressage de la paille", 287.

Usage d'idiome germanique

flameter, „parler flamand", 116 | **sprêkler,** „baragouiner l'allemand ou le flamand", 252 | **wastat',** dans *djazer l'wastat',* „parler le flamand", 293.

III. VIE PRIVEE

Animaux domestique

cate, „chatte", 63 | **crake,** „vieux cheval", 303 | **gade,** „chèvre", 124 | **pous',** „nom hypocoristique pour le chat", 214 | **robète,** „lapin domestique", 225.

Chauffage

troufe, „tourbe" (?), (XVIIIe), 280.

Construction de maison et Mobilier

bèt', „lit, couchette", 11 | **beûkète,** „petite baie dans un mur, un toit, une porche", 13 | **bûse,** „tuyau", douteux, 43 | **cadorê,** „réduit servant de débarras", douteux, 51 | **cahûte,** „cabane" (?), douteux, 49 | **caterèye,** „taudis", douteux, 63 | **climpe,** dans *foû climpe,* „hors de la verticale", 69 | **crâne,** „robinet, canelle", 82 | **djîvå,** „tablette de cheminée", 100 | **gadot,** „roulette d'enfant", douteux, 51 | **gordène,** „rideau" (de lit, etc.), douteux, 126 | **heûre,** „grange", douteux, 147 | **heuskène,** „cabinet de toilette", 162 | **lasse,** „boîte", 173 | **pane,** „tuile", 200 | **pihe-pot,** „vase de nuit", 207 | **pouca,** „babiole, bibelot", 214 | **râme,** „châssis de fenêtre", 215 | **scribanne,** „pupitre" (?), cf. *termes d'école,* 237 | **stoûve,** „chambre commune munie d'un poêle", 261 | **tîke,** „taie d'oreiller, de traversin", 271 | **wå,** „chaume", cf. *termes de couvreur,* 287 | **wêbîre,** „rampant d'un pignon", cf. *termes de couvreur,* 295.

Eclairage

colza, golza, dans *ôle di colza,* „huile de colza", 77 | **trâne,** „huile", 276 | **wèke,** „mèche de lampe à huile grasse", 298.

Termes Généraux

bizer, „courir", 16 | **blasser,** „céder, plier, s'avouer vaincu", 20 | **bric'** dans *bric' èt broc,* „de ça de là", 35 | **broc',** „morceau", 37 | **bradî,** „gaspiller", 33 | **brode** dans *èsse du brode, broder,* „bouder, être de mauvaise humeur", 38 | **brodî,** „bousiller, gâcher un ouvrage", 33 | **buskinter, buskèter,** „fêter (qn) le jour de sa fête", 45 | **cafu,** „objet sans valeur", 52 | **casse,** „objet sans valeur", très douteux, 62 | **clape,** „claque", 67 | **clotèt,** „amas de neige, de boue", 72 | **crame,** „mousse, écume", très douteux, 82 | **cranki,** „tortiller", douteux, 83 | **crèpê,** „petit morceau", 86 | **croufe,** „bosse, gibbosité", 93 | **dag',** „journée de travail, tâche", 97 | **dank,** „merci", 97 | **dicwèli,** *discwèli,* „décliner, dépérir", 99 | **doot,** dans *moirre doot,* „mort", (XVIIe), 100 | **doufe,** „ivre", 102 | **drif-èt-draf,** „çà et là", 105 | **drinker,** „trinquer", 106 | **drole,** „drôle", 107 | **droussiner,** „bouder, être de mauvaise humeur", 111 | **drous'ner,** „traîner à l'ouvrage", 111 | **flabôder,** „frapper à tour de bras", 111 | **flatch,** „flac", 116 | **forboûrner,** „gaspiller", 121 | (si) **forlôper,** „donner trop par erreur", 121 | **forzoûmer,** „négliger", 121 | **furlôzer,** „dissiper, gaspiller", 121 | **furlanguer,** „dissiper", 121 | **foutène, fotène** dans *toumer les qwate — è l'êr,* „tomber les quatre fer en l'air", 122 | **gådin,** „acabit, qualité", 126 | **gasse,** „régal, festin", 303 | **grabouyi,** „fouiller en

grattant", 127 | **grâde** dans *d(u) grâde*, „probablement", 127 | **grawe**, „griffe", 84 | **grign'ter**, „geindre" (d'un enfant), 129 | **groûler**, „gronder, grommeler", 130 | **groumeler**, „grommeler", 132 | **groumî**, „grignoter", 132 | **guilite**, „file, enfilade, rangée", 133 | **guinâde** dans *dimander guinâde*, „demander pardon", 134 | **hakyi**, bégayer", 135 | **halî-halof**, „à demi", 136 | **harbouyî**, „fouiller, gratter", 140 | **hate**, **hake**, „imputation injurieuse", 144 | **hèr**, „de nouveau", 146 | **hèrvê**, „tesson de pot cassé", 146 | **hèyes**, „coutume d'offrir ses voeux...", 148 | **hîkèt**, „secousse", 149 | **hiper**, „échapper, glisser", 150 |**hiter**, „foirer", 150 | **hol**, „non tassé, non serré, opposé à compact", 151 | **holer**, „pousser, presser" et „lanterner", 152 | **hop**, interjection „houp, hop", douteux, 153 | **hopê**, „tas, monceau", 153 | **hossî**, „bercer", 155 | **houte**, „abri", 160 | **hufler**, „siffler", 161 | **hustiner**, „rudoyer, houspiller", 162 | **kêkeû**, „oeil", t. d'argot, 163 | **kike**, dans *so 'ne kike*, „en un clin d'oeil", 165 | **kiker**, „dire mot, parler", 167 | **lâke**, „lâche, détendu", 170 | **languidône** dans *èsse èl languidône*, „dépérir", 172 | **lapâ**, „faute, bévue, méfait, 172 | **lètchî**, „baver en parlant d'un récipient", 175 | **losse**, „libertin, polisson", 304 | **loukî**, „regarder", 178 | **luber**, „dépouiller, ruiner, plumer", 179 | **lûter**, „vider", 181 | **madrouyî**, „barbouiller", 182 | **man'**, „individu", cf. *termes à nuance plaisante*, 183 | **maniket**, „petit homme", 183 | **marke**, „cauchemar", 304 | **mic-mac**, „désordre", 304 | **mèn'hêr**, dans *on gros mèn'hêr*, „un gros monsieur", 188 | **mouziner**, „bruiner", 191 | **nagler**, „fureter ça et là", 192 | **naw**, dans *pèzer naw*, „peser trop juste", 193 | **niks**, „ne... rien", 196 | **plouf**, onomatopée *fè plouf è l'êwe*, 211 | **plakî**, „coller" (?), 209 | **pôte**, „patte", 212 | **rameter**, „caqueter, bavarder", 215 | **rèner**, „errer" (dans quelques expressions), 218 | **reûpe**, „rot, éructation", 219 | **rider**, „glisser", 220 | **rôbaler**, „rouler, vagabonder", 225 | **rom'dom**, „à la file, l'un après l'autre", 227 | **roufler**, „se ruer, bousculer", 229 | **rouhî**, „bruire, vibrer", 230 | **rûkiner**, „bougonner", 231 | **rûter**, „grommeler", 232 | **scermas**, „moyen de protéger" (?), (XVe), 235 | **scrèper**, „décrasser", 236 | **sîr**, „pur", 238 | **slap**, „flasque", 241 | **sope**, „pointe extrême du sommet", 245 | **spiègue**, „espiègle", douteux, par le français, 246 | **spot**, „dicton", 250 | **stâ**, „halte", 254 | **stitche**, „petit morceau", 259 | **stok**, „morceau", 259 | **stroufler**, „cogner, heurter", 264 | **toker**, „attiser le feu", 306 | **toupe**, „touffe de rubans, de cheveux, etc.", 274 | **trafter**, „trotter bruyamment", 275 | **trake**, „traite, course, trotte", 275 | **trake**, „bourde", 275 | **trèfiler**, „trépigner d'une joie impatiente, 276 | **trique**, „trique", 278 | **trik'noter**, „s'agiter à de menues besognes", douteux, 278 | **tutûte**, onomatopée imitant le son de la trompette", 281 | **tûzer**, „réfléchir, méditer", 282 | **vèrzin**, „lubie", 285 | **wadrouyès**, „mollasse, flasque", douteux, 287 | **waler**, „tergiverser", 292 | **wandeler**, „flâner", 292 | **warsèle** „noir de fumée", 293 | **wêre** „vent", 296 | **wèspi**, „frétiller", douteux, 297 | **wilikom**, „bienvenue", 298 | **wilki**, „blettir, ratatiner", 298 | **yan'**, dans *fè l'yan*, „faire le crâne", 299 | **zine**, „lubie", 300.

Termes d'injure, de mépris et qualifications plaisantes

bômèl, „bouffi (par l'abus de l'alcool)", 27 | **canifich'tône**, „personne parlant le néerlandais", 59 | **cute**, „femme dévergondée", 94 | **cwézèle**, „mijaurée", 96 | **droum'gâr**, „ribaud", 108 | **guizèle**, dans *ine pitite guizèle*, „un petit effronté", 134 | **heûke**, „femme de mauvaise conduite", 146 | **hitâ**, „poltron", 150 | **hurier**, „maître de lupanar", 162 | **kich'tône**, „bernique", 165 | **labaye**, „femme indolente et malpropre", 169 | **lârikène**, „fille de joie, fille de peu", 173 | **loyâ**, „indolent, paresseux", 179 | **lustic**, „loustic", 180 | **men'zik**, dans *on drole di menzik*, „un singulier individu", 189 | **napê**, „polisson, vaurien", 193 | **nig'douye**, „niquedouille, nigaud", 195 | **rapaye**, „canaille", 217 | **salope**, „salope, souillon", douteux, 233.

Maladies et Indispositions

crape, „croûte sur une blessure", 84 | **hamelète**, „coiffe, membrane foetale", 136 | **hite**, „diarrhée", 150 | **hoûve**, „péritoine, coiffe", 160 | **kêkoûse**, „coqueluche", 163 | **kike'**, „orgelet", 166 | **languidône**, dans *èsse él languidône*, „dépérir", 172 | **mâ d'sint**

Mâr, mô d'sint Marcou, „les écrouelles", 182 | **plôhe**, „épidémie", 305 | **poke**, „pustule variolique", 211 | **rinnètes**, „le muguet, stomatite crémeuse", 223 | **rôse**, „érysipèle", 227 | **tapon**, „luette qui descend", 268.

Termes se rapportant à la Nourriture et aux Boissons

alinckin, anc. lg., très rare, „vin vieux?", 5 | **amo**, „épautre", 5 | **amplimous**, „compôte de pommes", 6 | **bire**, „bière", 14 | **bradî**, „gaspiller (le pain en le mangeant", 33 | **brandevin**, „eau de vie", 34 | **bros'**, „poitrine de boeuf" (?), 39 | **casmadroye**, „ratatouille", douteux, 62 | **couque**, „espèce de gâteau", 79 | **crantche**, *salé come ine crantche*, „salé à l'excès", douteux, 83 | **crèton**, „petit morceau de lard frit dans la poêle", 89 | **cwasse** (di vê), „ris de veau", 95 | **drouses, drousses**, „marc de café", 109 | **drouyes**, „marc de café", 112 | **èrstelingues**, „primeurs", 114 | **furer**, „chauffer" (du vin avec cannelle, sucre, etc.), 124 | **kip-kap**, „capilotade, espèce de ragoût", 167 | **lawèt**, „mélange d'eau, de farine et de levain pour faire lever la pâte", 174 | **marsoupain**, „massepain", douteux, 184 | **mastèle**, „petit biscuit de méteil", douteux, 185 | **midèle**, „de la petite bière", 189 | **mitche**, „miche, petit pain", douteux, 190 | **pape**, „papin, bouillie", 202 | **pètèrmane**, „bière de Louvain", 206 | **roufe**, „écume de la bière", 230 | **same**, „écume de la bière", 233 | **scarmoye**, „sorte de petit gâteau", 234 | **sirôpe**, „jus de fruits", 238 | **spirlin**, „certaines côtelettes du mouton ou du porc", 246 | **sprôt'**, „chou de Bruxelles", 233 | **surale**, „oseille", 266 | **wafe**, „gaufre molle", 234 | **wâtèrzôte**, „*matelote de poisson*", 294.

Termes relatifs aux occupations ménagères

banse, „berceau d'enfant", 10 | **liguer**, „repasser le linge", 176 | **rèhon**, „manne sans fond qui sert à couler la lessive", 218 | **warsèle**, „cirage de bottes et de poêle", 293.

Noms de personnes ou de pays néerlandais

Brêbant, forme ancienne pour *Brabant*, 35 | **Brus'lêr**, plaisamment pour *Bruxellois*, 41 | **Claskin**, nom de personne, (comme **Râskinèt, Stasquin, Tilkin**), 69 | **Hollande**, dans *botike di Holande*, 152 | **mèh'tèl**, „servante", 188 | **Pètèrman'**, habitant de Louvain, 206.

Physique humain

bodje, „tronc du corps humain", 25 | **bomèl**, „bouffi" (par l'abus de l'alcool), 27 | **câme**, „chevelure en désordre" (?), 54 | **crole**, „boucle de cheveux", 90 | **croufe**, „bosse", 93 | **fotène**, *foutène*, „pied" dans *toumer lès cwate fotènes è l'êr*", 122 | **hinkèpink**, „boiteux, clopin — clopant", 149 | **hôt, hô**, „giron", 155 | **tuturon**, „sein de femme", 280.

Ustensiles de ménage

bihot, „vase de ménage", 14 | **bronspote**, „cruchon en pierre", 38 | **cane**, „cruche", 58 | **cokemâr**, „chaudron", 74 | **panikène**, „poêlon en terre cuite", 202 | **rîme**, „levier d'une pompe à main", 221 | **siverète**, „espèce de passoire", 238 | **spoulbac'**, „cuvette à rincer la vaisselle", 250 | **tap'kène**, „tinette, bassin en bois", 268 | **têle**, „vase en terre cuite", 271 | **tûturon**, „bec de vase, goulot de bouteille, biberon", 280 | **wike**, „toile blanche à demi-brûlée, qui servait jadis à battre du feu", 298.

Termes de Vêtements et de Toilette

bloc, „sabot", 22 | **bloume**, „gros sabot", 24 | **bodje**, „corps de chemise", 25 | **bondi**, „troussis, pli fait à un jupon", 28 | **buzûte**, „pli qui déforme un vêtement", 302 | **clintche**, „coin de bas", 302 | **crète**, „ride, pli", 87 | **crole**, „boucle de cheveux", 90 | **gli-ng'-glan**, „pendeloque, joyaux de femme", 303 | **heûke**, „coiffe", 146 | **lamekène**, „**basque**, pan d'habit", 171 | **lambrèkin, lamburkin**, „bande d'étoffe", 171 | **mofe**, „moufle, gros gant", 190 | **ranse**, „crêpe de deuil", 305 | **strikehous**, „guêtres", 263 |

tchambèrlouk, „robe de chambre", 268 | **tricoter**, „tricoter", 277 | **waghe**, anc. lg., „haut-de-chausse, 288 | **wâki**, „coiffer", 291 | **watche, wadje**, „bricole, bretelle", 294.

ONOMATOPEES

clap, imitant le bruit sec d'un coup de fouet, 66 | **clape**, „claque", 67 | **doguer**, „saccader", 100 | **flabôder**, „frapper à tour de bras", 115 | **flatch**, „flac", 116 | **fouteler**, „tricher au jeu de cartes", 123 | **futes**, „cartes sans valeur", 124 | **grawe**, „griffe", 84 | **groumeler**, „grommeler", 132 | **groumî**, „grignoter", 132 | **hop**, „houp", douteux, 153 | **hufler**, „siffler", 161 | **kis'-kas'**, „jeu du bâtonnet", 168 | **patch**, imitant un coup sec, 204 | **plouf**, imitant la chute d'un corps dans l'eau", 211 | **rameter**, „caqueter, bavarder", 215 | **reûpe**, „rot, éructation", 219 | **roufler**, „semer, bousculer", 229 | **rouhî**, „bruire, vibrer", 230 | **rûkiner**, „bougonner", douteux, 231 | **rûter**, „grommeler", 232 | **snoufe**, „tabac à priser", 243 | **strouf'ler**, „cogner, heurter", 264 | **trèfiler**, „trépigner de joie impatiente", 276 | **trik'noter**, „chipoter, s'agiter", douteux, 278 | **tûturon**, „goulot de bouteille", 280 | **tutûte**, imitant le son de la trompette", 281.

TERMES A NUANCE DE PLAISANTERIE

(Cette catégorie à dû comprendre à l'origine un nombre de termes beaucoup plus considérable. En effet bien des mots, avant d'arriver à leur valeur actuelle ont dû être imités primitivement, croyons-nous, dans une intention de plaisanterie que dans certains cas on entrevoit encore actuellement. Seulement comme l'interprétation de ces faits reste forcément subjective, nous n'avons mentionné ici, que les mots présentant clairement une nuance plaisante.)

bèt', „lit, couchette", 11 | **bètâles**, „des sous, de quoi payer", 12 | **blinkî**, „reluire, briller pour avoir été frotté", 22 | **bomèl**, „bouffi", 27 | **bos'**, „contre-maître, agent de police", 28 | **Brus'lêr**, „Bruxellois", 41 | **canifich'tône**, „Flamand", 59 | **çans'**, „des sous, centimes", 59 | **dag'**, journée de travail", 97 | **dank**, „merci", 97 | **drinker**, „trinquer", 106 | **flam'ter**, „parler flamand", 116 | **futes**, „cartes sans valeur", 124 | **halî-halof**, „à demi", 136 | **hinkèpink, hinkèplink**, „boiteux", 149 | **kêzerlik**, „soldat autrichien de 1792", 164 | **kich'tône**, „bernique, zut", 165 | **kipkap**, „capilotade", 169 | **labaye, labraye**, „femme indolente", 169 | **lârikène**, „fille de peu", 173 | **lustic**, „loustic", 180 | **man'**, „homme, individu", 183 | **manikèt**, „petit homme", 183 | **mèn'hêr**, „monsieur", 188 | **menzik**, „individu", 189 | **nig'douye**, „nigaud", 195 | **nikèt**, „secousse, hochement", 196 | **niks**, „ne... rien", 196 | **slop, aler slop**, „se coucher", 66 | **sprêk'ler**, „parler de flamand ou l'allemand, 254 | **trik'nonote**, „s'agiter", douteux, 278 | **wand(e)ler**, „se promener", 292 | **wastat'**, „le flamand", 293 | **wastatî**, „un Flamand", 293 | **wilikom**, „bienvenue", 298 | **yan'**, *fé l'yan'*, „faire le crâne", 299.

VII. CONCLUSION.

Le tableau du vocabulaire emprunté que nous venons d'esquisser pourrait servir de point de départ à toute une série de considérations sur la vie des mots néerlandais en liégeois, sur la proportion des emprunts anciens et des emprunts modernes, ... si du moins il était tant soit peu complet! Malheureusement il est loin de l'être. Abstraction faite des oublis involontaires, notre tableau présente sans aucun doute des lacunes considérables, notamment pour la période ancienne. Comparé au contingent important de termes néerlandais que M. Valkhoff [1]) a relevé en ancien français, l'apport néerlandais que nous avons pu dépister en ancien liégeois est de beaucoup moins important, tandis que, comme nous l'avons vu [2]), les contacts entre le pays wallon et le territoire néerlandais ont été très étroits, surtout aux derniers siècles du Moyen-Age. Aussi peut-on croire que le nombre de termes néerlandais en ancien-liégeois a été beaucoup plus grand, mais qu'en raison de la rareté des textes à cette époque, il nous sera à tout jamais impossible de les connaître tous. Nombre de termes de l'ancien français sont également sortis de l'usage depuis longtemps, mais là du moins nous disposons de nombreux textes qui permettent de prouver qu'ils ont existé. Pour le liégeois ce n'est malheureusement plus possible.

Cette même conclusion se dégage d'une comparaison attentive entre les différentes catégories de mots empruntés. En effet, tandis que nous trouvons, par exemple, dans le seul domaine de la batellerie une quarantaine de mots d'origine néerlandaise, dont la plupart révèlent par leur forme leur provenance ancienne, on ne trouve que quelques termes en rapport avec la draperie.

Or tout le monde sait que la grande prospérité de la draperie flamande aux XIIe et XIIIe siècles, a été accompagnée d'un rayonnement linguistique très important. A Liège, au contraire, l'importance de l'industrie drapière date surtout du deuxième tiers du XVIIe siècle, époque à laquelle elle aura emprunté certains procédés techniques à la draperie de Leyde [3]).

Jean de Stavelot rapporte, dans sa chronique, qu'au XVe siècle, on ne trouvait à Liège que 120 à 140 tisserands [4]). Comment s'expliquer cette

---

[1]) O.c.

[2]) Cf. plus haut p. XVIII ss.

[3]) Voir N. W. Posthumus, *De Geschiedenis van de Leidsche Lakenindustrie*, derde deel, Martinus Nijhoff, 's-Gravenhage, 1939, p. 600 s.s. et 960 s.s., cf. aussi Fairon, *Les industries du Pays de Verviers*, p. 19.

[4]) Cf. H. Pirenne, Histoire de Belgique, II, 31, s.s.

différence entre la langue des bateliers et celle des drapiers? La batellerie est restée très longtemps entre les mains des Hollandais, qui avaient l'expérience de la construction et du calfatage des bateaux; aussi les termes de batellerie n'ont-ils pas eu besoin d'être attestés dans des textes pour parvenir jusqu'à nous. Au contraire, après la ruine de la draperie dans les Flandres les termes de draperie ont disparu de l'usage et seuls les textes auraient pu nous les conserver.

Cela dit, il est pourtant assez intéressant de jeter un coup d'oeil sur les différents domaines, où le contingent de mots empruntés a été particulièrement important. Nous allons essayer en passant de confronter le vocabulaire emprunté avec les données fournies par les études historiques et de le comparer aux mots français de provenance néerlandaise [1]).

Dans le domaine de la vie publique, les termes se rapportant à la vie militaire et à la fortification [2]) s'échelonnent sans doute sur une période de plusieurs siècles. Des mots tels que *hake, hårkibuse, crènekin*, remontent probablement au Moyen-Age; *branscater, blocus* et *balwér* pourraient dater de l'époque de la Guerre de Quatre-Vingts Ans (1568—1648), tandis que *kêzèrlik*, „soldat autrichien" ne saurait remonter au-delà du XVIIIe siècle et que *blinki* et *courtigâr* ont été introduits probablement pendant la période d'union de la Belgique à la Hollande. Si le contingent de termes militaires que le néerlandais a fourni au français commun [3]) est beaucoup plus grand, cela ne tient sans doute pas seulement à la rareté des textes, mais aussi au fait que beaucoup de Français se battent, pendant les XVIe et XVIIe siècles, sous les drapeaux des stathouders hollandais et qu'inversement des troupes néerlandaises ont été au service de la France [4]).

Dans le domaine industriel, le grand nombre de termes de batellerie attire tout d'abord l'attention. Un rapport aussi considérable (il s'agit de 49 mots) dans un domaine si restreint, montre bien que la navigation intérieure entre le pays de Liège et le Nord, a dû être très animée [5]). La voie que ces termes ont suivis pour parvenir à Liège est évidemment la Meuse. Parmi les bateliers de la Meuse, il y a eu sans doute beaucoup de Hollandais et de Limbourgeois et les bateaux eux-mêmes ont dû provenir d'une façon générale des chantiers néerlandais. Rien d'étonnant dès lors à ce que les différentes parties de ces bateaux portent des noms néerlandais, tels que *avèrgan, rûme, wåtribor, skèrbalike, sprét*, etc. [6]). La Meuse présentant beaucoup d'écueils et d'endroits dangereux pour la navigation, il a fallu, pour éviter les naufrages, indiquer les passes. Les Hollandais

[1]) Bien entendu il faudrait peser plutôt qu'additionner. Une étude plus approfondie devrait considérer à part les verbes et les adjectifs, les termes techniques et les emprunts dits de commodité.

[2]) Cf. p. 309.

[3]) Valkhoff, *Etude*, 249—250.

[4]) Valkhoff, *Etude*, 27—28 et 280.

[5]) Cf. aussi Dr. Th. L. M. Thurlings, *De Maashandel van Venlo en Roermond in de 16e eeuw 1473—1572*, H. J. Paris, Amsterdam, 1945.

[6]) Cf. p. 310—311.

avaient l'habitude des travaux de balisage: de là vient que les balises et les bouées sont indiquées par des dénominations empruntées au néerlandais comme *båkène, båkèle*. De même on s'explique que les différents objets qu'on voyait à bord et qui servaient soit à la navigation, soit au nettoyage du bateau, ont été désignés, par leurs noms néerlandais: *duwèle, cwasse, drèk, hore, leûwå*. Les travaux de calfatage étaient encore autant d'occasions d'introduire en liégeois des termes néerlandais comme *nåye, pêke, lûter, smér*, etc. La seule situation de Liège et le genre de bateaux qu'on a pu y connaître, suffisent à expliquer l'absence de termes appartenant à la navigation maritime, qui a fourni au français commun une quantité si imposante de vocables [1]).

Quant aux mots appartenant au langage des brasseurs et des tonneliers, on sait que la bière (*bire*) et les petits verres (*vêrkin*) de genièvre (*skidam*), qu'on vous offre partout aux Pays-Bas, ont toujours eu grande renommée. La disparition de *cervoise* devant *bière* (liégeois *bire*) réflète même un changement dans les procédés de fabrication: la cervoise est préparée sans houblon. Or on sait que dès le Moyen-Age existaient dans les Flandres de vastes cultures d'un houblon excellent. Plusieurs de ces termes de brasserie et de distillerie ont pénétré aussi en français commun [2]).

Les briqueteries et les tuileries, qui abondent dans le Nord le long de la Meuse et du Rhin, auront sans doute expédié leurs produits dans la partie méridionale du pays, ce qui explique la présence en liégeois de termes tels que *bléke* et *pane*. Le relèvement de la cité de Liège, par exemple, après la mort de Charles le Téméraire a pu occasionner l'importation de quantités considérables de matériaux de construction. Le français connaît également des termes de cette catégorie [3]).

Parmi les nombreux emprunts relevant de la vie des champs [4]), plusieurs se sont répandus avec l'objet qu'ils désignent comme *skèye, rîsse, ramonasse, potkèse*, d'autres au contraire n'ont été imposés par aucune nécessité et appartiennent à l'espèce que M. Jaberg désigne par le terme „emprunt de commodité", cf. *bâne, beûye, bosse, dréve, stron, strouk*. Le grand nombre de ces derniers ne saurait s'expliquer sans l'existence à la campagne, d'une certaine quantité de sujets bilingues dont la présence s'explique facilement par une immigration plus ou moins régulière d'ouvriers et de paysans de langue néerlandaise qui sont venus s'établir en pays liégeois. Les paysans adoptent facilement une nouvelle terminologie et un intrus étranger rencontre en général chez eux fort peu d'obstacles, leur vocabulaire étant essentiellement instable et ayant une tendance pour ainsi dire innée à se renouveler [5]). Mais si le paysan accepte vite des mots nouveaux, c'est à une condition: de ne pas devoir aller loin pour les chercher. Or il est

---

1) Cf. Valkhoff, *Etude*, 263—269.
2) Cf. Valkhoff, ibid. 251—252.
3) Cf. Valkhoff, ibid. 252.
4) P. 311.
5) Cf. Bruneau, *La limite des dialectes..., Introduction*, p. 11—17.

évident que les immigrés [1]), avant de s'adapter complètement à leur nouveau milieu, sont bilingues pendant une ou deux générations. On s'imagine facilement que la connaissance au début imparfaite de leur nouvelle langue entraîne presque forcément l'emploi plus ou moins fréquent de termes [2]) qui appartiennent à la partie étrangère du vocabulaire dont ils disposent. M. Valkhoff a relevé en français également un nombre élevé

---

[1]) Il serait sans doute intéressant de suivre ce qui se passe exactement dans une famille d'immigrés. En 1947 nous avons eu l'occasion de voir une famille de paysans zélandais, que nous avions connus avant leur départ pour la France et qui s'étaient établis vers 1930 comme fermiers dans un petit village dans l'Aube (à Origny-le-Sec à 5 k.m. de Romilly sur Seine). La famille se composait des deux parents et de cinq enfants (quatre garçons et une fille). Aucun d'eux n'était revenu en Hollande depuis 1930.

Avant leur départ les parents ne savaient pas un mot de français, aucun des enfants n'avait reçu des leçons de français. La fille et le garçon aîné avaient quitté l'école primaire en Zélande. Le plus jeune n'y était pas encore entré. Les deux autres avaient suivi l'enseignement primaire pendant 3 et 5 années avant de partir.

Lors de notre brève visite de 1947 une enquête très rapide et trop superficielle a permis les constatations suivantes:

Le père comprenait le français facilement, mais faisait en le parlant de lourdes fautes de prononciation. La mère, de caractère plutôt timide, ne parlait guère le français et ne comprenait que quelques mots. Les enfants s'exprimaient couramment en français, ne faisaient pas de fautes et parlaient cette langue même quand ils étaient entre eux. Les plus jeunes, ayant fréquenté l'école primaire en France, étaient en outre capable d'écrire le français. Les aînés comme le père l'écrivaient avec beaucoup de fautes.

Comme la mère ne suivait pas une conversation en français, on se parlait à la maison en zélandais. N'ayant pas eu l'occasion de fréquenter l'école primaire en Hollande, les plus jeunes des enfants ne savaient pas parler le néerlandais, et se tiraient difficilement d'affaire en écrivant une lettre à des parents en Hollande. Leur connaissance du zélandais était parfaitement intacte, même les cadets le parlaient avec facilité et sans aucune hésitation. Le timbre des voyelles si particulier comme dans tous les patois était tout à fait correct. Toutefois le vocabulaire était farci de mots français, adaptés de diverses façons, à la phonétique et la morphologie zélandaise. Pour tous les objets et toutes les notions qu'ils n'avaient pu connaître en Zélande, ils se servaient des termes français. Ainsi on parlait de k o t e n, pour indiquer les coteaux, de s a n g l i e r s, de s a p i n s parce qu'ils n'avaient jamais vu ni coteaux, ni sapins, ni sangliers en Zélande. Ceci allait très loin: pour traduire le français *toucher* on avait le mot zélandais o n f a n g e (néerl. o n t v a n g e n, „recevoir"), quand il s'agissait de l'argent, mais on fabriquait un terme t o u c h e r e (*tušérə*) pour traduire *toucher le vin*, „acheter la quantité de vin à la quelle les tickets du ravitaillement vous donnent droit". Je n'ose pas épuiser ici mes exemples.

A cela on peut ajouter qu'on avait pris l'habitude de manger à la française. En parlant, même en parlant zélandais, les hommes et la fille avaient les gestes français, si différents de ceux de chez nous. Les hommes parlaient à leurs chevaux en travaillant et les conduisaient „au mot" sans se servir d'une longe, ce qui ne se fait jamais en Zélande.

Il serait sans doute intéressant de suivre ce procès de romanisation et de voir ce qui arrivera après le mariage des enfants.

Depuis la première guerre mondiale, mais surtout pendant la grande crise économique qui a précédé la dernière guerre, beaucoup de paysans hollandais se sont établis par ci par là en fermier dans l'Yonne et dans l'Aube.

[2]) Pour les conséquences que peut avoir un état de bilinguisme plus général cf. A. Meillet, *Sur le bilinguisme, Linguistique historique et linguistique générale*, II, p. 99 ss. Voir aussi l'étude de M. E. Legros, *Le Nord de la Gaule Romane, Bull. Top. Dial.*, XVI, 161 ss.

de termes empruntés à la vie des champs [1]); c'est qu'à la frontière linguistique entre le picard et le néerlandais a dû régner une situation analogue à celle que nous avons rencontrée au pays de Liège.

Les mots fournis par la draperie et la toilerie ne sont pas très nombreux, ce qui est étonnant, comme nous l'avons vu, en raison du rayonnement linguistique qui a accompagné la draperie flamande depuis le XIIe siècle, en raison aussi des contacts étroits entre la Flandre et le pays de Liège à cette même époque, en raison enfin du contingent considérable des termes de draperie d'origine néerlandaise en français commun, où M. Valkhoff [2]) a pu relever le nombre de trente termes de draperie.

Quant à la houillerie, pendant longtemps on n'a pas admis d'ouvriers étrangers dans les mines et plus tard ce sont surtout des ouvriers allemands, qui étaient embauchés. Pirenne dit en parlant de la houillerie liégeoise: „Ce furent exclusivement des propriétaires fonciers et des bourgeois de Liège qui lui fournirent les fonds qui l'alimentaient, de même que ce fut exclusivement sur place qu'elle recruta ses travailleurs" [3]). Malgré cela, des termes tels que *sope* et *crèpe* montrent bien que l'influence néerlandaise a pénétré jusque là; pourtant les termes de houillerie sont très peu nombreux. Il semble d'ailleurs que les Néerlandais n'aiment pas beaucoup le travail dans les mines. Les houilleries du Limbourg néerlandais recrutent souvent leurs ouvriers à l'étranger [4]). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les termes de houillerie d'origine néerlandaise manquent complètement en français commun.

Les termes d'huilerie, *tråne* et *golzå*, témoignent de l'importance de la production néerlandaise de l'huile, tirée soit des baleines qu'on pêchait depuis le XVIe siècle dans l'Océan Arctique (*tråne*) soit des cultures étendues de colza dans les plaines et les polders de Flandre et de Hollande (*golzå*).

L'absence presque complète des termes d'hydraulique, si nombreux en français [5]) s'explique fort bien. Les hydrauliciens néerlandais s'occupaient surtout de la construction de digues et de l'assèchement des polders. La constitution du sol wallon ne s'y prête guère et les „petites Flandres" et „polders de Hollande" qu'on rencontre en France, y sont absolument inconnus. Seul le terme *digue* s'est introduit en liégeois et encore le trouve-t-on à Malmedy dans un sens complètement déformé [6]), parce qu'on ne se représentait pas assez nettement l'objet indiqué par le mot.

Les termes de jeu sont représentés en bon nombre. Avec les termes de jeux d'enfants, on en trouve en tout une vingtaine, tandis que cette

---

[1]) *Cf. Valkhoff, Etude*, 271—274.

[2]) Cf. Valkhoff, o.c. 254.

[3]) Histoire de la Belgique, III, 256.

[4]) Toutefois M. Legros me fait savoir qu'aujourd'hui au contraire il y a beaucoup d'ouvriers flamands dans les houillères.

[5]) Cf. Valkhoff, *Etude*, 262.

[6]) Cf. plus haut, l'article *digue*.

catégorie manque à peu près en français commun [1]). Surtout les mots de jeux d'enfants témoignent clairement de la présence de sujets bilingues. Il est vrai d'ailleurs que les enfants aiment à imiter ce qui les surprend. Bien entendu avant d'imiter ces termes de leurs camarades de jeu, ils ont dû commencer par en rire. La nuance de plaisanterie qui a dû accompagner ces mots au début, s'entrevoit parfois encore aujourd'hui [2]).

L'enchevêtrement des régimes politiques qui se sont succédé à Liège et les rapports commerciaux avec les provinces de langue néerlandaise, suffisent amplement à expliquer la présence d'un certain nombre de noms de pièces de monnaie [3]). Certains d'entre eux ont un sens tout à fait plaisant et populaire. Le français commun a emprunté également un nombre considérable de noms de pièces de monnaie, cf. Valkhoff, *Etude*, 261. C'est que les pièces de monnaie voyageaient et leurs noms avec elles.

Les termes d'oiseleur comme *takelin* „griset, jeune chardonneret mâle", sont dus aux rapports entre les amateurs d'élevage des oiseaux chanteurs en deçà et au-delà de la frontière linguistique. Cette sorte de sport est pratiqué en Flandre dans une assez large mesure.

A l'exception du seul mot *stokhâme* „truble pour pêcher", tous les termes de pêche néerlandais qu'on retrouve en liégeois [4]) sont des noms de poissons. Sauf *hotu*, „la nase", ce sont tous des noms de poissons de mer. C'est qu'on n'a connu, à Liège, la pêche maritime que d'après ses produits. On y rencontre presque tous les produits de la pêche côtière: *grenâte, hâricrûte, crabe*, etc., mais aussi des noms de poissons de mer tels que *cabiaw, skelvis* [5]). Il en est d'ailleurs de même pour les termes de pêche que le français doit au néerlandais [6]). Les mots liégeois sont venus des villes et des villages nombreux de la côte flamande ou zélandaise, où l'on vivait de la pêche. On peut faire remarquer à ce sujet que la Belgique est encore aujourd'hui tributaire du centre d'ostréi-culture d'Yerseke en Zélande, d'où l'on expédie des huîtres, des moules et des crabes en Belgique et en France.

Pour l'ensemble des domaines appartenant à la vie privée, on peut dire que les termes empruntés au néerlandais y sont fort bien représentés. Surtout la catégorie des termes généraux fournit une récolte abondante [7]); mais aussi les mots se rapportant à la construction des maisons et au mobilier, les termes d'injure, les noms de maladies, d'aliments et de boissons, y sont fort nombreux, ainsi que les noms d'ustensiles de ménage, les termes relatifs au vêtement et à la toilette [8]).

Si l'on compare le nombre de ces mots à celui des termes relevant de la

1) Cf. Valkhoff, *Etude*, 276.
2) Cf. l'article *kis-'kas'* par exemple ou *com-'com'*.
3) P. 315.
4) P. 315.
5) Cf. p. 315.
6) Valkhoff, *Etude*, 269—270.
7) P. 316—317.
8) P. 316 s.s.

vie publique et de la vie sociale, on peut parler d'une véritable disproportion. C'est un fait bien significatif, car ce sont justement les termes de la vie privée, qui, chargés d'une intimité plus grande que les autres, témoignent de l'intensité d'une influence étrangère.

A vrai dire ils témoignent, comme les termes de la vie des champs de la présence d'un certain nombre de sujet bilingues, dont la présence s'expliquerait par les apports plus ou moins réguliers de l'immigration. Il semble d'ailleurs fort difficile de se faire une idée précise de ce que cette immigration représente exactement. En raison du petit nombre de textes à l'époque ancienne, les renseignements précis dont on dispose pour le Pays de Liège sont assez rares. En outre les rapports entre le wallon et le flamand sont difficiles à établir, parce qu'un grand nombre d'ouvrages où est étudié le bilinguisme en Belgique sont sujets à caution [1]).

A Metz, M. Bruneau a constaté qu'à la fin du XVe et au début du XVIe siècles, les Messins étaient de langue française, mais que la plupart des domestiques et des bonnes étaient de langue allemande.

En raison de la proximité de la frontière linguistique et des nombreux rapports entre le pays de Liège et le territoire néerlandais, il semble permis de supposer qu'à Liège le nombre des sujets parlant ou comprenant le néerlandais a pu être assez important. Ces Néerlandais se sont sans doute romanisés assez vite, mais pendant une ou deux générations ils ont dû être bilingues. Peut-être le bilinguisme de ces milieux pourrait-il expliquer certains emprunts de vocabulaire.

L'étude des noms propres, des mariages et de la nationalité des domestiques à cette époque permettrait sans doute de se faire une opinion à cet égard. Mais cette étude n'a pas encore été faite, à notre connaissance, pour le pays de Liège, et il ne peut s'agir pour nous de l'entreprendre. Mais comment faut se représenter ces emprunts dans un milieu bilingue? Et d'abord peut-on parler d'emprunt? A Bruxelles où il existe de nos jours encore un bilinguisme fort répandu et conscient, nous avons entendu à plusieurs reprises dans la bouche du peuple des phrases telles que „Telle ou telle ville a été *bombardèrt*" (dans la bouche d'un receveur des tramways), où la forme *bombardèrt* (pour *bombardée*) provient du participe

[1]) Pour les ouvrages de J. Langohr, *Le Nord-Est de la province de Liège et le canton d'Eupen. Terre belge flamande, superficiellement allemandisée et romanisée. Etude ling. et hist.*, Bruges, 1933 et *De Vlaamsch-Waalsche Volkstaalgrens in 't Noorden der Provincie Luik, Limburg, Landen en Overmaas*, voir l'opinion de M. E. Legros, dans *La Frontière des Dialectes Romans en Belgique*, Liège, 1949, p. 7—8.

Des erreurs d'interprétation se rencontrent un peu partout. Ainsi Pirenne, *Histoire de Belgique*, II, 449, constate qu'au XVe siècle le flamand s'était introduit dans les villes wallonnes d'importance secondaire telles que Namur. A l'appui de cette constatation Pirenne cite God. Kurth, *La frontière linguistique*, I, 154. Or Kurth, l.c., parle d'un procès où les échevins de Zétrud, étant tous *tiesons* s'adjoignirent un échevin et trois autres personnes de Namur qui connaissaient le flamand. Il est évident que la présence à Namur de quelques personnes capables de servir d'interprètes entre Wallons et Flamands ne veut rien dire, linguistiquement parlant, pour la connaissance du flamand au XVe siècle à Namur!

passé flamand g e b o m b a r d e e r t. Au moment où l'individu en question s'est servi de cette forme *bombardèrt*, il n'y a pas eu emprunt au sens rigoureux du mot, puisque cette forme fait partie de son propre vocabulaire. Au fond le vocabulaire d'un sujet bilingue est pour ainsi dire bi-polaire; dans le cas qui nous occupe le pôle français s'oppose au pôle flamand, et tous deux exercent chacun de son côté une certaine attraction [1]). Ainsi il arrive qu'on introduit des mots flamands dans les phrases françaises. C'est en somme un phénomène comparable à la „hantise phonétique", dont parle M. Bruneau, et qui fait „qu'un sujet bilingue, en s'exprimant dans une des langues qu'il possède, est hanté par l'autre langue, si bien qu'en croyant articuler une langue, il en articule une autre" [2]).

La langage marollien offre de fréquents exemples d'un tel mélange, où l'on ajoute des wallonismes. Dans le conte du *Bout'vinck* (en marollien), publié par Hennig [3]), nous notons les phrases suivantes: *Och! erme!* (flamand pour „hélas!") *un matin Fifi* (le petit oiseau) *était pas su s'tèk* (du flamand s t e k „baguette") *...il était mouru... et on a dèvu l' jeter envoie* (cf. liégeois *é-voye*) et *Och! mon Dieu! quoisque je vas toch* (flamand pour „donc") *fair' avec c'n'enfant là* [4]). C'est en somme de la même façon que tant de mots de la vie privée ont pu passer dans le vocabulaire wallon d'un sujet bilingue, pour être imités ensuite par les sujets indigènes.

Parmi les termes de la vie privée, les injures attirent encore l'attention. On sait que, d'après l'opinion générale, les mots empruntés prennent facilement une nuance dépréciative: mais les termes en question ont en néerlandais également leur caractère dépréciatif. L'emprunt des mots grossiers ou vulgaires et des insultes s'explique de la même façon que la facilité avec laquelle les enfants apprennent les gros mots, les jurons et les termes triviaux. Généralement ceux qui s'en servent savent s'en servir fort à propos, en les chargeant d'un maximum d'affectivité: colère, mépris, indignation, étonnement. Le mépris des gens bien élevés pour les termes de cette nature n'empêche pas qu'ils sont pleins de vie, reflètent pour ainsi dire un état d'âme particulier de ceux qui les emploient. C'est ce qui explique qu'ils attirent tout naturellement l'attention des enfants et des étrangers. Pour eux ces mots résument toute une situation et instinctivement ils ont une tendance à s'en servir dans des situations analogues.

Sans avoir pu entrer dans les détails, nous avons pu indiquer, dans ce qui

---

[1]) Voir aussi Antoine Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, II, Paris, 1936, p. 91, qui cite cette phrase de Ščerba: „..... Il serait peut-être même inexact de dire que les sujets dont il est question savent deux langues: ils n'en savent qu'une, mais cette langue a deux modes d'expression et on emploie tantôt l'une, tantôt l'autre".

[2]) Cf. Ch. Bruneau, *Quelques considérations sur le français parlé aux Etats-Unis d'Amérique* (Conférence de l'institut de linguistique de l'Université de Paris, 1936.)

[3]) Julius Hennig. *Die französische Sprache im Munde der Belgier und die Marollenmundart Brüssels*, Gross, Heidelberg, 1926, p. 47.

[4]) Le *n'* de *c'n'enfant* est sans doute un calque du *n* comblant un hiatus en nl. mér. où l'on dit et écrit par exemple d e n e z e l, même au nominatif.

précède, quelques analogies et certaines différences entre l'apport néerlandais en liégeois et celui qu'on trouve en français commun. C'est un des avantages d'une classification des mots d'après leur catégorie qu'elle nous permet de comparer les différents vocabulaires empruntés. Quand nous rapprochons notre moisson de l'apport néerlandais en français commun, tel que l'a étudié M. Valkhoff dans son *Etude des mots francais d'origine néerlandaise*, il saute encore aux yeux qu'en français les mots de provenance néerlandaise sont beaucoup plus nombreux qu'en liégeois. Cela s'explique. D'abord le domaine exploré par M. Valkhoff est infiniment plus vaste que le nôtre et puis, comme nous l'avons vu (p. 320), l'ancien français a fourni beaucoup plus de termes que l'ancien liégeois. C'est ici que la rareté de textes anciens se fait cruellement sentir.

Nos efforts pour rapprocher constamment, dans nos étymologies, les emprunts néerlandais en liégeois des termes picards de même origine, nous ont montré que le contingent de mots néerlandais en picard tout en n'étant peut-être pas moins nombreux, présente des caractères assez différents. Certaines catégories, comme les termes des jeux d'enfants et ceux de la batellerie, y manquent presque complètement. Il est vrai qu'il faudrait un inventaire complet d'un ou de plusieurs dialectes picards pour permettre une comparaison approfondie.

Les termes à nuance plaisante sont également en bon nombre et il semble possible d'entrevoir que la quantité en a été encore plus considérable. C'est sans doute significatif pour la nature de ces emprunts et pour les conditions dans lesquelles ces mots ont passé du vocabulaire des bilingues en wallon liégeois. Sans doute, nous l'avons déjà dit [1], l'imitation de termes étrangers est souvent défectueuse. Mais il arrive aussi qu'on les défigure intentionnellement, un peu comme l'argot déforme volontiers les mots de la langue courante. M. Bruneau a bien voulu me mentionner qu'à Bargues (Nord) les Français mangeaient du *coucobostrome*. Il sera difficile de voir dans ce mot autre chose qu'une déformation volontaire à partir du nl. ou nl. mér. k o e k e (*k u k* œ). C'est une des formes du jeu linguistique.

En ce qui concerne le genre grammatical des mots liégeois empruntés aux parlers germaniques nous renvoyons le lecteur aux études que M. Warland a consacrées à ce problème [2].

D'une façon générale, on peut dire que le genre grammatical des mots néerlandais ne joue plus aucun rôle après leur passage en liégeois. On sait qu'en néerlandais commun la différence entre genre masculin et genre féminin ne se fait plus sentir dans la langue parlée depuis la fin du Moyen-Age. Il est vrai que dans les dialectes méridionaux on distingue encore entre les genres masculin, féminin et neutre, surtout quand on remplace des substantifs par des pronoms [3], mais en liégeois les mots sont traités

---

[1] P. XIII.

[2] Jos. Warland, *B.D.W.*, 1935, p. 53 ss. et *Gloss. und Gramm.*, § 108—120.

[3] Cf. les articles de M. P. Peters dans *Onze Taaltuin*, V, 373 ss.; VI, 209 ss., 249 ss.; VII, 22 ss., 226 ss.

à cet égard, uniquement d'après leur terminaison. Tous les mots qui se terminent par e muet, cf. les articles *drève* (mnl. d r e v e), *bâne* (mnl. b a n e), *crane* (mnl. k r a n e), *ronhe* (mnl. r o n g h e), *cute* (mnl. k u t t e), ainsi que ceux qui ont en néerlandais une terminaison consonnantique *brosse* (nl. b o r s t), *cwasse* (nl. k w a s t), *brûte* (nl. b r u u t), sont devenus féminins.

Enfin quel est le rapport entre le vocabulaire emprunté et le vocabulaire „indigène"? Peut-on dire que les mots d'origine germanique sont sentis comme des „intrus"? Sans doute certains termes comme *chlik*, *zwére* et des mots commençant par *sm-* (*smér*, *smak*), par *sn-* (*snoufe*), révèlent plus ou moins par leur groupe de consonnes initiales leur origine étrangère; mais on a pu voir que, d'une façon générale les mots empruntés se sont adaptés à la prononciation wallonne. La forme de termes tels que *boûkète*, *drève*, *crète*, *cwasse*, etc., n'a rien d'étrange et seules les recherches étymologiques peuvent éclaircir leur origine. La disparition de beaucoup de termes empruntés n'est pas nécessairement une conséquence de leur provenance: tant de mots „indigènes" sont également sortis de l'usage! [1]). Il semble donc en général, inexact de dire que les mots d'origine germanique sont sentis comme des intrus.

---

[1]) Cf. E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, I, *Introduction*, p. VI—XX.

VIII. NOTES SUR LA PRONONCIATION DES TERMES LIÉGEOIS.

Pour écrire les mots liégeois nous avons suivi le système d'orthographe, proposé par Feller [1]) et généralement suivi aujourd'hui pour le wallon. Nous ne donnons ici que quelques renseignements généraux, qui pourront faciliter la lecture des termes étudiés. Pour les détails nous renvoyons à l'étude de Feller, au *Dictionnaire Liégeois* [2]) et au *Dictionnaire Français-Liégeois* [3]).

a de *same, hake* se prononce comme dans le français *sac.*

â (dans le malmédien *hârpi*), rare en liégeois est long comme dans le français *pâte.*

å dans *vårt* est un *a* vélaire, toujours long et se prononce à peu près comme ò (français *lors*). Ce son se rapproche de l'*a* de l'anglais *wall* et de la prononciation de l'*a* vélaire dans les dialectes néerlandais méridionaux où on l'écrit souvent *oa* (*s t o a n*). A Liège c'est un ò [4]).

e final dans *stife, hake* est muet.

è dans *falète* est un *è* bref ouvert comme dans le français *après.*

ê dans *kêzerlik,mèn'hêr,* est un *è* ouvert long, comme dans le français *tête.*

é représente un *é* fermé bref (*sprét*) ou long (*smér*). Ce dernier est indiqué quelquefois par *é̇*.

eû dans *beûse, heûto* est un *œ* fermé et long comme l'*œ* dans le français *affreuse.*

i dans *stipe, kis'kas', hårkibuse* est l'*i* du français *dit.*

î dans *rîsse, tîke, zîvercôf* est long.

o dans *hote, bosse* est ouvert et bref comme dans le français *botte.*

ô dans *flôye, bôd'ler, bôman, watribôr* est un *ó* fermé et long.

ou dans *groumi, groumeler* est un *ou* bref (français *chou*).

oû dans *cahoûde, broû* représente *ou* long.

u dans *furer, futes* est bref (français *tu*).

û dans *clûte, lûter* est un *u* long.

an, in, on, un devant consonne ou en position finale représentent des

---

[1]) *Règles d'orthographe wallonne soumise à l'avis des auteurs par la Société liégeoise de Littérature wallonne,* rédigées par Jules Feller (Bulletin de la Société de Littérature Wallonne, XLI, 45—97.

[2]) *Orthographe,* Introduction, XXVI—XXVIII.

[3]) *Orthographe,* Introduction, p. XXIV—XXVI.

[4]) Cf. D.F.L., p. XXV.

voyelles nasales. La minute indique que le *n* ne forme pas groupe avec la voyelle précédente et qu'il doit se prononcer (*man'*, *men'hêr*).

Les semi-voyelles sont indiquées par *y* et *w*: *flôye*, *dèye*, *caye*, *cwèrvèce*, *swèrin*.

Les consonnes se prononcent d'une façon générale comme en français. Devant une pause ou devant une consonne initiale forte, toutes les consonnes finales douces deviennent fortes: *gade*, *drêve*, *leûse*, *leûve* se prononcent *găt*, *drėf*, *lœ̂s*, *lœ̂f*.

h dans *hårkibuse*, *hake*, *hokê* par exemple se prononcent avec une aspiration très sensible [1]). Dans les mots où l'on trouve en français un *h* muet, cette lettre est omise en liégeois: au français *homme* correspond de liégeois *ome*.

Un ~ indique qu'il faut faire la liaison: *nos-èstans*.

Pour éviter équivoque les consonnes finales qui doivent se prononcer, sont indiquées par la minute, quand elles seraient muettes en français en pareille position: *bos'*, *maras'*, *sankis'*, *capot'*, *com'-com'*.

---

[1]) Pour les nombreuses variétés de *h* on consultera L. Remacle, *Les Variations de l'H secondaire*..., voir aussi le *D.F.L.*, p. XXV.

IX. NOTES SUR LA PRONONCIATION DES MOTS NÉERLANDAIS.

Pour écrire les mots néerlandais nous nous sommes servi de l'orthographe nouvelle décrétée obligatoire pour les examens d'Etat par un arrêté ministériel de 1947, et qui a remplacé le système orthographique suranné de De Vries et Te Winkel. Pour en faciliter la lecture à ceux qui ne savent pas le néerlandais, nous donnons ici quelques renseignements succincts sur la prononciation du néerlandais.

a a ainsi que a libre dans v a a r t et b a n e se prononce à peu près comme dans le français *sale*. Dans les dialectes méridionaux et dans le parler populaire on le prononce souvent comme a vélaire.

a entravé dans h a k est un *a* vélaire très bref.

e e ainsi que e libre dans d e e l et g e v e l est un é long souvent suivi d'un yod faiblement articulé *éʸ*. Dans certains dialectes méridionaux cet e e offre un timbre légèrement différent, c'est une sorte d'*é* moyen très long.

e entravé par exemple dans g e z e l équivaut à è dans le fr. *bel*.

e inaccentué comme dans la première syllabe de g e z e l, g e n a d e représente le plus souvent un e sourd.

e i et ij rendent la diphtongue *èy*, par exemple dans w e i d e et s t r ij k e n. En moy. néerl. ij a été prononcé comme *ī*, tandis que e i y a eu la même valeur que e e. Dans la terminaison -l ij k (k e i z e r l ij k) le ij représente à peu près un e sourd.

i libre dans r i d e n et i e dans r i e m se prononce comme l'*i* du fr. *dit*. En nl. méridional cet *i* est souvent suivi d'un e muet.

i entravé dans k i p-k a p par exemple est en néerlandais commun un son très bref. Il se prononce avec un écartement des mâchoires qui se rapproche de celui de l'*i*, tandis que l'élévation de la langue est intermédiaire entre celle de l'é et celle de l'è [1]). Comme timbre il se rapproche de l'e moyen dans le français *maigrir*. En néerlandais méridional ce son a souvent une prononciation assez différente se rapprochant tantôt de l'*è*, tantôt de l'*i*. A Tongres et à Hasselt par exemple il se prononce souvent comme *i* [2]).

o o ainsi que o libre dans s c h o o t et k o t e r ij se prononcent ó comme dans le fr. *dos*.

o entravé, dans s t o k est un ò très bref, cf. le fr. *dot*. Il est plus fermé par exemple dans b o k.

---

[1]) Cf. L. P. H. Eykman, *Phonetiek van het Nederlands*, Harlem, 1937, p. 59 et E. Blancquaert, *Praktische Uitspraakleer van de Nederlandsche Taal*, Anvers, 1934, p. 66.

[2]) Blancquaert, l.c.

e u dans t r e u t e n e u t est un œ comme fr. *peu*, devant *r* de son devient un peu plus ouvert, moins ouvert pourtant que l'œ̀ dans le fr. *peur*.

o e dans k o e k se prononce comme *ou* dans le fr. *chou*.

o u et a u, dans k a u w et s c h o u w v a g e r représentent une diphtongue décroissante: ò + *ou*.

u u ainsi que u libre dans r u u m et t u t e n, comme l'*u* du fr. *vu*.

u entravé dans k u t t e, est un son intermédiaire entre œ et œ̀ et se rapproche comme timbre sensiblement du *e* muet accentué (dites-l e).

u i dans s n u i f et d u i t est une combinaison de œ̀ et *y* ou œ et *y*.

Les consonnes se prononcent en général à peu près comme en français, exception faite pour les cas suivants:

g et c h sont des fricatives vélaires, le g est le plus souvent sonore (g e i t), le c h presque toujours sourd (s c h e r v e). On peut le comparer à la jota espagnole. Quand le g est final il est souvent sourd. Dans l'orthographe archaïque s c h équivaut souvent à un *s*., dans v i s c h par exemple; dans ce cas nous avons mis le *ch* entre parenthèses.

n g et n devant k, comme dans z a n g et z o n k sont des nasales vélaires (η).

h se prononce toujours avec une aspiration très sensible (h a k, h o p).

j représente le yod. J a n se prononce *Yann* (avec un *a* vélaire faiblement nasalisé).

l dans l a y e, l i e s est souvent plus ou moins vélaire.

s est sourd, même quand il est intervocalique, mais d'une articulation moins tendue que le *s*. français.

En général les sonores au début d'un mot ont une tendance à s'assourdir, comparez par exemple v l i m au liégeois *flime*, z e e f au liégeois *siverète*.

w au début d'un mot, dans w a t e r b o r d, w a t e r z o o, par exemple est une explosive denti-labiale, qui sonne aux oreilles françaises à peu près comme *v*. Entre deux voyelles (s c h u w e n) le *w* néerlandais est bilabial.

X. BIBLIOGRAPHIE

On ne mentionne pas dans cette liste tous les ouvrages consultés ou cités: Le lecteur trouvera, s'il y a lieu, des indications bibliographiques supplémentaires dans les notes au bas des pages.

A l'intention de lecteurs étrangers les titres d'ouvrages rédigés en néerlandais ont été brièvement traduits en français entre parenthèses.

Les abréviations utilisées qui demandent une explication ont été mentionnées entre parenthèses ou se trouvent à leur place alphabétique.

Pour certain ouvrages en cours de publication des fascicules ont paru entre la rédaction définitive et la publication de ce travail. Ainsi pour le *Rheinisches Wörterbuch* les derniers fascicules parus n'ont pu être consultés.

A. Histoire, Folklore, Etudes Diverses

Bense, J. F., *Anglo-Dutch Relations from the Earliest Times to the Death of William the Third*, The Hague, Nijhoff, 1925.

Chabat, Pierre, *La brique et la terre cuite. Etude historique de ces matériaux*, Paris, 1881.

Cock, A. de, *Spreekwoorden. Gezegden en Uitdrukkingen op Volksgeloof berustend*, Antwerpen, 1920 (Proverbes, dictons et expressions en rapport avec les croyances populaires).

———, Teirlinck, Is., *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland*, A. Schiffer, Gent, 1905 (Jeux d'enfants et plaisirs d'enfants dans les provinces néerlandaises méridionales).

———, en Is. Teirlinck, *Brabants Sagenboek*, I—III, Gent, 1909, 1911, 1912 (Les légendes du Brabant).

Pieffé, Eugène, *Geschichte der Fremd-Truppen im Dienste Frankreichs*, Munster, 1860.

Fokke-Simonsz. A., *Volledige beschrijving van alle konsten, ambachten, handwerken, fafabrieken, trafieken, derzelver werktuigen, gereedschappen enz.*, Dordrecht, 1788—1820 (Description complète de tous les arts, métiers, travaux manuels, fabriques, commerce, avec leurs outils, instruments, etc.....)

Frère, Jules, *Limburgse Volkskunde, 1e reeks*, Hasselt, 1926, *2e reeks*, Hasselt, 1829 (Ethnologie du Limbourg).

Gruvel, A., *La pêche dans la préhistoire, dans l'Antiquité et chez les peuples primitifs*, Paris 1928.

Hansay, A., *Etude de la formation et l'organisation économique de l'Abbaye de Saint-Trond depuis les origines jusqu'à la fin du XIIe siècle*, Gand, 1899.

Hansen, H., *Inventaris van het Oud Archief der Stad, Municipaliteit en Gemeente Venlo*, Venlo, 1909 (Inventaire des Archives de Venlo). Avec deux suppléments de H. op de Laeck de 1929 et 1932.

Havinga, B.,*Krebse und Weichtiere, Handbuch der Seefischerei Nordeuropas*, Stuttgart, 1929.

Jansma, T. S., *De betekenis van Dordrecht en Rotterdam omstreeks het midden der zestiende eeuw, De Economist*, 1943, p. 212—257 (L'importance de Dordrecht et de Rotterdam vers le milieu du XVIe siècle).

Laan, K. ter, *Folkloristisch Woordenboek van Nederland en Vlaams België*, 's-Gravenhage—Batavia, Van Goor, 1949.

Lejeune, J., *La formation du capitalisme dans la principauté de Liège au XVIe siècle*, Liège, 1939.

Laurent, Ch., J. Lameere, H. Simont, *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas*, Bruxelles, 1910.

Niermeyer, J. F., *Historische schets van de Nederlandsche handel van de achtste tot de negentiende eeuw*, I, *De Economist*, 1943, p. 321—340. (Esquisse historique du commerce néerlandais depuis le VIIIe jusqu'au XIXe siècles).

Panhuyzen, G. W. A., *Studiën over Maastricht in de dertiende eeuw*, Maastricht, 1933 (Etudes sur Maestricht au XIIIe siècle).

Paque, E., *De Vlaamsche volksnamen der planten van België, Fransch-Vlaanderen en Zuid-Nederland met aanduiding der toepassingen en der genezende eigenschappen der planten. Met figuren*, Namen, 1896. (Les noms populaires en flamand des plantes de la Belgique, de la Flandre française et de la Néerlande méridionale avec indication des applications et des qualités curatives des plantes. Illustré).

Petri, Franz., *Germanische Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich*, Bonn, 1937.

Pirenne, H., *Histoire de Belgique*, I—IV, Bruxelles, 1909.

Poncelet, E. et E. Fairon, *Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de la cité de Liège*, *Annuaire de la commission communale de l'ancien Pays de Liège*, 1937, 1939—1945.

Posthumus, N. W., *De Geschiedenis der Leidsche Lakenindustrie*, Den Haag, Nijhoff, 1908 (L'histoire de l'industrie drapière de Leyde).

Rousseau, Felix, *La Meuse et le pays mosan en Belgique, leur importance avant le XIIIe siècle*, *Annales de la Société Archéologique de Namur*, XXXIX, 1931.

Schotel, G. D. J., *Bijdrage tot de Geschiedenis der Kerkelijke en Wereldlijke Kleeding*, Den Haag, Noordendorp, 1856 (Contribution à l'étude du vêtement ecclésiastique et civil).

Steinbach, Fr., *Studien zur westdeutschen Stammes- und Volksgeschichte*, Jena, 1926.

Simenon, Guillaume, *L'Organisation économique de l'Abbaye de Saint Trond depuis la fin du XIIe siècle jusqu'au commencement du XVIIe siècle*, *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, X, Bruxelles, 1932.

Thurlings, Th. L. M., *De Maashandel van Venlo en Roermond in de 16e eeuw; 1473—1573*, Amsterdam, H. J. Paris, 1946 (Le commerce mosan de Venlo et Ruremonde au XVIe siècle).

Volkskunde, *Tijdschrift voor Nederlandsche Folklore*, onder redactie van A. de Cock, Letterkundige te Antwerpen. (Les traditions populaires—Revue de folklore néerl.).

Vries, Jan de, *De Frankische Landname. Naar aanleiding van F. Petri, Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nord Frankreich*, *Tijdschrift T. en L.*, LVI, 276 ss. (L'occupation franque. A propos de F. Petri, Germanisches Volkserbe).

Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1858.

Wilmotte, M., *Le wallon, histoire et littérature*, Bruxelles, 1893.

Yans, M., *Les Archives de la ville de Dordrecht et l'histoire liégeoise*, I et II, *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, 1939, p. 133—144 et 1940, p. 296—313.

———, *Les Archives de la „Loketkas" à La Haye*, *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, 1941, p. 467—482.

Pour diverses études de folklore wall. parues dans E. M. V. W. voir plus loin sous Legros, Elisée et Remacle, Louis.

B. Linguistique

a. Linguistique romane

Annuaire, *Annuaire de la commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège*, Liège, Vaillant-Carmanne.

Barbier, Paul, *Miscellanea Lexicographica. Etymological and Lexicographical notes on the French Language and on the Romance Dialects of France* (dans *Pro-*

ceedings of the Leeds Philosophical and Literary Society, 1925—1938).

———, *A contribution to the history of a germanic prefix in French and the French dialects*, *R.L.R.*, VI, 210—305.

———, *Etymologie et historique de quelques mots français*, *Mélanges Haust*, 1939, p. 31 ss.

Bastin, Abbé Jos., *Les Plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*, Vaillant-Carmanne, 1939. Collection *Nos Dialectes*, 8.

Bauer, K., *Gebäckbezeichnungen im Galloromanischen*, Darmstadt, 1913.

B.D.W., *Bulletin du Dictionnaire Wallon*, Liège, 1906.

Behrens, D., *Beiträge zur französischen Wortgeschichte und Grammatik Halle*, 1920. (*Beitr.*).

———, *Ueber Deutsches Sprachgut im Französischen*, Giessen, 1924. (*D.S.*).

Bescherelle, M., *Dictionnaire National ou Dictionnaire Universel de la Langue Française*, Paris, 1846.

Bloch, Oscar, *Dictionnaire étymologique de la langue française, Avec la collaboration de W. von Wartburg*, Paris, 1932. (*Bloch*).

———, *De quelques caractères du vocabulaire français*, (*Conférence de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris*), Boivin, Paris, 1936.

Body, A., *Vocabulaire des couvreurs et des ramoneurs*, *Bull. Soc. Lit Wall.*, XI, 139.

———, *Vocabulaire des poissardes du pays wallon*, *Bull. Soc. Lit. Wall.*, XI, 187.

Boileau, Armand, *Classification chronologique des emprunts germaniques en wallon liégeois*, *B.D.W.*, XXI, 79—100.

———, *Les Emprunts*, *Revue des Langues Vivantes*, VIII, 1942, p. 90—99 et 144—150.

———, *La Dialectologie Belge*, *Revue des Langues Vivantes*, XIV, 1948, p. 47—54.

Boiste, P. C. V., *Dictionnaire Universel de la langue française, avec le latin et les étymologies, 8e édition revue par Charles Nodier*, Paris, 1836.

Borcia, J., *Deutsche Sprachelemente im Rumänischen*, Leipzig, 1903.

Bormans, Stanislas et Albin Body, *Glossaire Roman-Liégeois*, *Bull. Soc. Lit. Wall.*, XII, 90.

Bourciez, E., *Précis historique de Phonétique française*, 8e édition, Paris, 1936. (*Bourciez*).

———, *Eléments de linguistique romane*, 4e éd., Paris, Klincksieck, 1946.

Bréal, Michel de, *Essai de Sémantique* (*Science des significations*), Paris, 1897.

Brüch, J., *Die bisherigen Forschungen über die germanische Einflüsse auf die Roman. Sprachen*, *R.L.R.*, 1926.

Bruneau, Ch., *La Limite des Dialectes Wallon, Champenois et Lorrain en Ardenne*, Paris, Champion, 1913. (*Limite*).

———, *Etude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, 1913. (*Etude*).

———, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, Paris, 1914, 1926. (*Enquête*).

———, *Les noms de la pomme de terre en Belgique romane*, *B.D.W.*, XVII, 57—78.

———, *Quelques considérations sur le français parlé aux Etats-Unis d'Amérique* (*Conférence de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris*), Boivin, Paris, 1936.

———, *Les sobriquets modernes dans le village wallon de Choox*, *Mélanges Haust*, 55—69.

Brunot, F. et Ch. Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, 3e éd., Paris, Masson, 1937.

Brunot, F., *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Tome V et VIII. (*Brunot*).

B(ull). S(oc). L(it). W(all)., *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne*, Liège, depuis 1857.

B(ull). T(op). D(ial)., *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, Bruxelles, 1927.

Cambresier, *Dictionnaire Wallon Français*, Liège, 1787. (*Cambresier*).

Cohen, Gustave, *Mystères et Moralités du manuscrit 617 de Chantilly publié pour la première fois et précédé d'une étude linguistique et littéraire*, Paris, 1920.

Corblet, Jules, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard, ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte*, Paris, 1851. (*Corblet*).

Corin, A. L., *Au delà de Grandgagnage et de Haust. „Menus propos d'un braconnier". B.D.W.*, XVII, (*Etudes de Dialectologie romane dédiées à la Mémoire de Ch. Grandgagnage*), Liège, 1932, 97—120.

———, *Nouveaux propos d'un braconnier, B.D.W.*, XIX, 1934, 1—144.

———, *Notules philologiques, Rev. b. d. Phil. et Hist.*, 1931, p. 71 ss.

———, *A la recherche d'une origine germanique pour quelques mots wallons, Album Verdeyen*, 1943, 103 ss.

Dauzat, A., *Dictionnaire Etymologique*, Paris, 1938.

Delbouille, M., *A propos de hèyi-hélè, B.D.W.*, XVI, 46—52.

———, *Les Noëls Wallons, nouvelle édition enrichie de nombreux textes inédits, établie à l'aide des notes d'Auguste Doutrepont*, Paris-Droz, Liège-Gothier, 1938.

Deprêtre, Flori et le Dr. R. Nopère, *Petit Dictionnaire du Wallon du Centre (La Louvière et environs)*, La Louvière, 1942. (*Dict. du Centre*).

D.F.L., voir Haust.

D.G., Hatzfeld, A. A. Darmesteter et A. Thomas, *Dictionnaire Général de la langue française*, Paris, s.d. (*D.G.*).

Dial. B. Rom., *Les dialectes belgo-romans*, depuis 1937.

D.L., voir Haust.

Dory, Is., *Wallonismes*, Liège, 1878.

Ducange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis.*

Dupire, Noël, *De quelques mots français d'origine néerlandaise, Revue du Nord*, XX, 1934, 93 ss.

E.M.V.W., *Bulletin des Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, Liège, depuis 1924.

E.W.F.S., voir Gamillscheg.

Feller, Jules, *Notes de Philologie wallonne*, Liège, 1912.

F.E.W., voir Wartburg.

Forir, H., *Dictionnaire Liégeois-Français*, Liège, 1866.

Furetière, A., *Dictionnaire Universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, Rotterdam, 1708.

Gamillscheg, E., *Etylmologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, 1926—1928. (*Gam(illscheg)* ou *E.W.F.S.*).

———, *„Romanica Germanica"*, Berlin, 1934—1938. (*R.G.*).

———, *Germanische Siedlungen in Belgien und Nord-Frankreich*, Berlin, 1938.

———, *Autour de mots wallons d'origine germanique, Mélanges Haust*, 159—181, Liège, 1939.

Gavray-Baty, Phina, *Le Vocabulaire du Ban de Fronville*, Liège, 1944.

Gessler, J., *Notes de lexicologie comparée, Mélanges Haust*, 185—207.

Godefroy, F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris, 1881—1902. (*Godefroy*).

Gothier, G., *Dictionnaire wallon-français*, Liège, 1879 (*Gothier*).

Graf, J., *Die Germanischen Bestandteile des Patois Messin*, Strassburg, 1890.

G(randg), voir Grandgagnage.

Grandgagnage, Ch., *Dictionnaire Etymologique de la langue wallonne*, I et II (*publié en partie par A. Scheler*), Liège, Bruxelles, 1847—1850—1880. (*Grandg.*).

Grauls, J., *Een uitstapje naar het Walenland*, I—V, *Bull. Top. Dial.*, VI—X (Une excursion en Wallonie).

Grootaers, L., *Quelques emprunts entre patois flamands et wallons, Leuv. Bijdr.*, XVI, 1924, 43—64.

———, *Woordemigraties over de Vlaams-Waalsche taalgrens (Handelingen Nederl. Philologen-Congres*, 1937). (Emigrations de mots sur la frontière linguistique).

———, *Dialectisch Kleingoed, Leuv. Bijdr.* XXXI, bijblad.

———, *A propos des noms wallons du fruit tapé, Mélanges Haust*, 209—213, Liège, 1939.

Haigneré, D., *Le patois boulonnais, comparé avec les patois du Nord de la France*, Paris, 1901. (*Haigneré*).

Haust, Jean, *Vocabulaire du dialecte de Stavelot, Bull. Soc. Lit. Wall.*, 1903, p. 493—541.

———, *Le dialecte liégeois au XVIIe siècle; Les trois plus anciens textes* (1620—1630), Liège, Vaillant-Carmanne, 1921.

———, *Etymologies wallonnes et françaises*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, XXXII, 1923. (*Etym.*).

———, *La Houillerie Liégeoise: Vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne dans le bassin Seraing-Jemeppe-Flemalle*, Liège, 1926.

———, *Li-Trèye, Le tressage de la paille dans la vallée du Geer, B.D.W.*, XI, 5.

———, *Enquête sur les patois de la Belgique romane, Bull. Top. Dial.*, 1928, 265—307.

———, *Le dialecte wallon de Liège: Dictionnaire des Rimes*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1928.

———, *Chroniques de Philologie Wallonne* dans le *Bull. Top. Dial.*, 1928—1943.

———, *Le dialecte wallon de Liège: Dictionnaire Liégeois*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1933. (*D.L.*).

———, *Dictionnaire Liégeois et les germanistes, Mélanges Salverda de Grave*, Groningue, 1933.

———, *Enquête sur les patois de la Belgique romane, Bull. Top. Dial.*, 1934, p. 299—337.

———, *Eléments germaniques du Dictionnaire Liégeois, Bull. Top. Dial.*, 1936, 431—470.

———, *Glossaire Philologique des Régestes de la Cité de Liège*, tome I, 1933; II, 1937; III, 1938; IV, 1939, Liège.

———, *Enquête dialectale sur la Toponymie Wallonne*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1940—1941.

———, *Médicinaire Liégeois du XIIe siècle et Médicinaire Namurois du XVe, (manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt)*, Bruxelles-Liège, Vaillant-Carmanne, 1941.

———, *Notes sur quelques termes dialectaux de la Belgique romane*, tiré à part du *Festschrift Jakob Jud, „Sache Ort und Wort", Romanica Helvetica*, Band 20, p. 389—404.

———, *Gloses Liégeoises*, I—IV, *Annuaire*, 1943, p. 57—88; 1944, p. 333—364; 1945, p. 397—429; 1946, p. 507—534.

———, *Etymologies dialectales, Album Verdeyen*, 1943, 227—237.

———, *Le Dictionnaire Tournaisien du Dr. Louis Bonnet* (1816—1897), *Bull. Top. Dial.*, XX, 1946, p. 243—246.

———, *Le dialecte wallon de Liège: Dictionnaire Français-Liégeois, publié par les soins d'Elisée Legros*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1948. (*D.F.L.*).

——— et Elisée Legros, *Le Dictionnaire Tournaisien du Dr. Louis Bonnet* (1818—1897) (*Extraits*), *Bull. Top. Dial.*, XXI, 1947, p. 29—42.

Hécart, G. A. J., *Dictionnaire Rouchi-Français*, Valenciennes, 1834. (*Hécart*).

Hennig, Julius, *Die französische Sprache im Munde der Belgier und die Marollenmundart Brüssels*, Heidelberg, 1926.

Hoefft, J. H., *Verzameling van Fransche woorden uit de Noordsche talen afkomstig of*

door sommigen afgeleid, Breda, 1840. (Collection de mots français empruntés et dérivés des langues du Nord).

Hubert, *Dictionnaire Wallon-Liégeois*, Liège, 1853. (*Hubert*).

Jaberg, Karl, *Sprachgeographie. Beitrag zum Verständnis des Atlas linguistique de la France*, Aarau, 1908.

Jauquet, *Alphabetische Register op J. Graul's Uitstapjes naar Walenland*, *Bull. Top. Dial.*, XII, 119 ss. (Registre alphabétique sur J. Grauls: Excursions en Wallonie).

Kurth, G., *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, I et II, Bruxelles, 1896, 1898.

Legros, Elisée, *A propos des éléments germaniques en wallon liégeois*, *Dial. B. Rom.*, 1937, p. 103—112.

———, *Chroniques de Philologie Wallonne dans le Bull. Top. Dial.*, depuis 1938.

———, *Le joug et la charrue en Ardenne*, *Mélanges Haust*, Liège, 1939, p. 275 ss.

———, *Notes d'étymologie et de sémantique*, *Bull. Top. Dial.*, XV, 1941, p. 105—134.

———, *Compte rendu de Jos. Warland, Gloss. und Gramm.*, dans *Rev. b. Phil. Hist.*, XXII, p. 265—271.

———, *Le Nord de la Gaule romane*, *Bull. Top. Dial.*, XVI, p. 161—228.

———, *Le scieur de long en Ardenne liégeoise*, *E.M.V.W.*, IV, 1946, p. 213—254.

———, *La Viticulture Hutoise, étude ethnographique et dialectologique avec 40 illustrations*, Editions du Musée Wallon, Liège, 1948 (voir aussi *E.M.V.W.*, V, 1—65).

———, *Concordances Lexicales et Folkloriques par-dessus la Frontière des Langues*, *Miscellanea Gessleriana*, Antwerpen, 1948.

———, *La Frontière des Dialectes Romans en Belgique*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1948.

———, *Le tonnelier: I. La tonnellerie à la main à Huy*, *E.M.V.W.*, V, 1949, p. 155—192.

Littré, E., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1873—1877.

Lobet, J. Martin, *Dictionnaire Wallon-Français*, Verviers, 1854. (*Lobet*).

Mansion, J., *Over het Waalsch woordenboek van J. Haust*, *Verslagen en mededelingen der Kon. Vla. Academie*, 1934, p. 1169—1173. (A propos du dictionnaire wallon de J. Haust).

Mélanges Haust, *Mélanges de Linguistique Romane offerts à M. Jean Haust à l'occasion de son admission à l'éméritat*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1939.

Meyer-Lübke, W., *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, 3e édition, Heidelberg, 1935. (*R.E.W.*).

Nos Dialectes, collection de textes, Liège, Vaillant-Carmanne.

Nyrop, Kr., *Ein vermeintliches Vikingerwort*, *Wörter und Sachen*, VII, 81—101.

Pfeiffer, Gustav, *Die neugermanischen Bestandteile der französischen Sprache*, Stuttgart, 1902.

Piron, Maurice, *Un vade-mecum de Philologie et de Littérature wallonnes*, *Bull. Top. Dial.*, XIII, 1939, p. 151—172.

———, *Etude sur les noms wallons du singe*, avec deux cartes, *Bull. Top. Dial.*, 1945, p. 315—351.

———, *A propos de l'introduction de la boûkète à Liège*, La Vie Wallonne, XXI, p. 138—140.

Pirsoul, Léon, *Dictionnaire Wallon-Français, Dialecte de Namur*, 2e édition, Namur, 1935. (*Pirsoul*).

Poerck, G. de, *Ascot. escot. anascote, anacoste*, *Rev. b. Phil. Hist.*, XXI, 1942, p. 155—169.

Remacle, L., *Dictionnaire Wallon et Français*, Liège, 1823. (*Remacle*).

Remacle, Louis, *Glossaire de la Gleize*, *B.D.W.*, XVIII, p. 63—112.

———, *Le Parler de la Gleize*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1937. (*La Gleize*).

———, *Bilinguisme et Orthophonie*, *Bull. Top. Dial.*, 1943, p. 115—136.

———, *Les Variations de l'H secondaire en Ardenne Liégeoise*, Liège-Paris, 1944. (H).
———, *L'écorçage des chênes en Ardenne*, *E.M.V.W.*, IV, 1947, p. 257—275.
———, *La structure interne du wallon et l'influence germanique*, *Bull. Top. Dial.*, XXII, 1948, p. 353—397.
Remouchamps, J. M., *Carte Systématique de la Wallonie*, *Bull. Top. Dial.*, IX.
R.E.W. voir Meyer-Lübke.
Rev. b. Phil. Hist., *Revue belge de Philologie et d'Histoire*.
Riemens, K. J., *Etude sur le texte français du Livre des Mestiers, Livre scolaire français-flamand du XIVe siècle*, Paris, 1924.
R.L.R., *Revue de Linguistique Romane*.
Sainéan, L., *Les Sources de l'Argot Ancien*, I, Paris, 1912.
———, *Le Langage parisien au XIXe siècle*, Paris, 1920.
———, *Les sources indigènes de l'étymologie française*, I, II, III, Paris, 1925—1930.
———, *Autour des Sources Indigènes*, Florence, 1935.
Salverda de Grave, J. J., *Sur un préfixe français*, *Album Kern*, Leyde, 1903, 123 ss.
———, *L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots empruntés*, Paris, 1913.
———, *Sur un préfixe français „réel"*, (*Kon. Acad. v. Wetenschappen*), Amsterdam, 1926.
———, *Sur quelques composés français formés au moyen de préfixes*, Amsterdam, 1933.
———, *Un préfixe français*, *Neophilologus*, 1943, 82.
Schmidt, W. F., *Die Spanischen Elemente im Französischen Wortschatz*, Halle, 1914. (*Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie*, LIV).
Schwan-Behrens, *Grammaire de l'ancien français*, traduction française par Oscar Bloch, Leipzig, 1932.
Sigart, J., *Glossaire étymologique montois ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie de Hainaut*, Bruxelles et Leipzig, 1866. (*Sigart*).
Spitzer, Leo, *Die Namengebung bei neuen Kulturpflanzen im Französischen (mit 3 Karten)*, *Wörter und Sachen*, III, 122 ss.
Tappolet, E., *Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz*, I, II, Straszburg, 1914.
Tobler, A. Ed. Lommatsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, 1915.
Tollenaere, F. de, *Sur l'origine du français coquemar*, *Z. Rom. Phil.*, 1940, LX, I, p. 502—506.
Ulrix, E., *De Germaansche Elementen in de Romaansche Talen. Proeve van een Germaansch Romaansch Woordenboek*, Gent, 1907. (Les éléments germaniques dans les langues romanes. Spécimen d'un dictionnaire germ-rom).
Valkhoff, M., *Etude sur les mots français d'origine néerlandaise*, Amersfoort, 1931. (*Etude*).
———, *Waals en Germaans*, *Leuv. Bijdr.*, XXVIII, 1 ss. (Wallon et Germanique).
———, *Notes Etymologiques*, I et II, *Neophilologus*, XVIII, 1—7; XXI, 243 ss.
———, *Sur un suffixe flamand en français, en picard et en wallon*, *Neophilologus*, XIX, p. 243—250.
———, *Philologie et Littérature wallonnes*, *Vade Mecum*, Allard Pierson Stichting Nr. 15, Groningen, 1938.
———, *Een lijst van Nederlandse Scheepstermen overgenomen door het Romaans*, *Album Verdeyen*, 1943. (Une liste de termes maritimes néerlandais empruntés par les langues romanes).
———, *Etymologies néerlandaises*, I, *Neophilologus*, XXXIII, p. 1—13.
———, *Sur d(r)ouiller et sa famille*, à paraître.
———, *Enquête du dialecte de Warsage* (Manuscrit).
Verdeyen, R., *Comment reconnaître les éléments flamands dans les dialectes wallons*,

Fédération archéologique et historique de Belgique, XXIXe Session, Liège, 1932, Tirage à part 1934.

Vermesse, Louis, *Dictionnaire de la Flandre française ou wallonne*, Douai, 1867. (*Vermesse*).

Vidos, E., *Storia delle parole marinaresche italiane passate in francese*, Florence, 1938.

Warland, Jos., *Le genre grammatical des substantifs wallons d'origine germanique*, *B.D.W.*, XX, 53—86.

———, *Glossar und Grammatik der Germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*. Liège-Paris, 1940. (*Gloss. und Gramm.*).

———, *Bild und Bildung der germanisch-romanischen Sprachgrenze in Belgien*, *Album Verdeyen*, 1943, 387 ss.

Wartburg, W. von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, I, Bonn, 1928, III, Leipzig, 1934 (*F.E.W.*).

———, *Die Ausgliederung der Romanischen Sprachräume*, *Zeitschr. Rom. Philol.*, 1936, 1—48.

———, *Problèmes relatifs aux mots romans d'origine germanique*, *Mélanges Haust*, 1939, 421—429.

Waslet, J., *Vocabulaire wallon-français du dialecte givetois*, Sedan, 1923. (*Waslet*).

Wind, B. H., *Les mots italiens introduits en français au XVIe siècle*, Deventer, 1928.

———, *Les contributions néerlandaises au vocabulaire du français belge*, I et II, *Neophilologus*, 1937, 81—98, 161—167.

Zéliqzon, L., *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, 2 vol. Columbia, 1922. (*Zéliqzon*).

Z. Rom. Phil., *Zeitschrift für Romanische Philologie*.

b. Linguistique Germanique.

Adelung, Joh. Christ., *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundarte, mit beständiger Vergleichung der übrigen Mundarten, besonders aber der Oberdeutschen*, 2e éd., Leipzig, 1793.

Aubin, *Dictionnaire de Marine contenant les termes de la Navigation et de l'Architecture navale*. A Amsterdam, sur le Dam, 1702.

Bense, J. F., *A Dictionary of the Low-Dutch Element in the English Vocabulary*, The Hague, Nijhoff, 1926—1929.

Bo, L. L. de, *Westvlaamsch Idioticon*, Gand, 1892. (Idioticon du flam. occ.). (*de Bo*).

Boekenoogen, G. J., *De Zaansche Volkstaal. Bijdrage tot de kennis van de woordenschat in Noordholland*, Leyde, 1897. (Le patois du Zaan. Contribution à la connaissance du vocabulaire de la Hollande Septentrionale). (*Boekenoogen*).

Bosworth & Toller, *An Anglo-Saxon Dictionary, Based on the Manuscript collections of the late Joseph Bosworth, D.D.F.R.S. Rawlansonian Professor of Anglo-Saxon in the University of Oxford*. Edited and enlarged by T. Northcote Toller, M.A. Oxford, 1898.

Breuls, C., *Vademecum handelend over het Maastrichts Dialect*, Maastricht, 1914. (Vademecum concernant le dialecte maestr.).

Cornelissen en Vervliet, *Idioticon van het Antwerpsch Dialect*, Gent, 1900—1903. (Idioticon du dialecte d'Anvers). (*Antw. Idioticon*).

Cornelissen, J., *Idioticon v. h. Antw. Dial. Bijvoegsel*. (Idioticon du dial. d'Anvers, Supplément), Gent, 1936. (*Antw. Idioticon, Bijv.*).

Dale, van, *Groot Woordenboek der Nederlansche taal*, La Haye, 1898. (Grand Dictionnaire de la langue néerl.).

———, *Handwoordenboek der Nederlandsche Taal*, La Haye, 1915. (Dictionnaire de la langue néerl.).

Elzinga, J. J. B., *Alfabeties Register op J. J. Salverda de Grave: De Franse woorden in*

het Nederlands, Amsterdam 1920. (Registre alphabétique sur J. J. Salverda de Grave", *Les mots fr. en nl.*).

Falk, H., Alf. Torp, *Norwegisch-Dänisches Etymologisches Wörterbuch (auf Grund der Übersetzung von Dr. H. Davidsen neu bearb. Deutsche Ausgabe)*, Heidelberg, 1910.

Fick, August, *Vergleichendes Wörterb. der Indo-Germ. Spr.*, Göttingen, 1909.

Flines, G. de, *Scheeps- en Zeemans Woordenboek in het Ned. en Frans*, Amsterdam, 1806. (Dict. de marine et de marins en néerl. et en fr.).

Franck, J., *Altfränkische Gramm. Laut- und Flexionslehre*, Göttingen, 1909.

Franck–van Wijk, *Etymologisch Woordenb. der Nederl. Taal*, (*Fr–vW.*), La Haye, 1912. (Dict. étymologique de la langue néerl.).

Frey, Albert R. A., *Dictionary of numismatic names. Their official & popular designations*, *American Journal of Numismatics*, L, New York, 1916—1917.

Frings, Theodor, *Germania Romana*, 1932, *Beiheft der Theuthonista. Zeitschr. für Deutsche Dial. forschung und Sprachgeschichte*).

Frings, Th., H. Aubin, Jos. Müller, *Kulturströmungen und Kulturprovinzen in den Rheinlanden*, Bonn, 1926 (p. 90—185, *Sprache*, de Th. Frings).

Gallas, K. R., *Nieuw Fransch-Nederlandsch, Nederlands-Frans Woordenb.*, Zutfen, Thieme, 1934. (Nouveau Dict. fr.-néerl., néerl.-fr.).

Gessler, J. F., *Proeve van een Oudhasseltsch Glossarium*, Hasselt, 1940. (Spécimen d'un glossaire ancien hasseltois).

Gezelle, *Loquela*, Amsterdam, 1909.

Ginneken, Jac. van, *Handboek der Nederl. Taal*, II, Nijmegen, 1914. (Manuel de la langue néerlandaise).

——— J. Endepols, *De regenboogkleuren van Nederlands Taal*, Nijmegen, 1917. (Les couleurs de l'arc-en-ciel de la langue néerlandaise).

———, *De Taalschat van het Limburgsche Leven van Jesus*, Maastricht-Vroenhoven, 1938. (Le trésor linguistique de la version limbourgeoise de la „Vie de Jésus").

Gouw, J. E. ter, *De Munt in de Volkstaal, Tijdschrift van het genootschap voor Munt- en Penningkunde*, 1903—1909. (Les noms populaires des pièces de monnaie).

Graaf, J. J., *Nederlandsche Doopnamen naar oorsprong en gebruik*, Bussum, Paul Brand, 1915. (Les noms de baptême néerlandais-origine et emploi).

Grootaers, L., en J. Grauls, *Klankleer van het Hasseltsch Dialect*, Leuven, 1930. (Phonétique du dialecte hasseltois).

Haeringen, C. B. van, *Supplement op Franck–van Wijk, Etymologisch Woordenboek der Nederlandsche Taal (Fr.v.W., Suppl.)*, 's-Gravenhage, 1936. (Supplément de Franck–van Wijk: Dictionnaire Etymologique du néerlandais).

———, *De Franse woorden in het Nederlands Neophilologus*, XVII, 100. (Les mots fr. en néerl., compte rendu de M. Valkhoff, Etude.....).

Halma, Fr., *Le Grand Dictionnaire François–Flamand. Composé sur le modèle des dictionnaires de l'Académie Française, de Furetière etc.*, Amsterdam, Utrecht, 4e éd., 1733.

Harrebomée, P. J., *Spreekwoordenboek der Nederlandsche Taal*, Utrecht, 1858. (Livre de proverbes de la langue néerlandaise).

Heeroma, K.,*Etymologische Aantekeningen, Tijdschrift T. en L.*, LXI, 45 ss. (Notes étymologiques).

———, *Gevoelswoorden, Tijdschrift T. en L.*, LXIII, 1. (Mots expressifs).

Hellinga, W. G., *Onverschoven oudwestgermaanse o in het (Noord)Westen tot in de XVe eeuw, Beknopte Handelingen van het dertiende Vlaams Philologencongres*, Gent, 1936.

———, *De Opbouw van de algemeen beschaafde uitspraak van het Nederlands*, Amsterdam, 1938. (Le développement de la prononciation du néerlandais commun).

———, *Klankexpressie—Klankbeweging*, *Neophilologus*, XXVIII, 308 ss. (Expression symbolique.....traité de l'expressivité des mots).

Hellquist, Elof, *Svensk Etymologisk Ordbok*, I et II, Lund, 1939.

Heyden, L. van der, *Zittesjen, A.B.C.*, Brochure, 1927. (Glossaire du dialecte de Sittard, au Limbourg).

Holthausen, F., *Altenglisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 1934.

Hoeufft, J. H., *Proeve van Bredaasch Taaleigen. Met. Aanhangsel*, Breda, 1836—1838. (Idiome de Bréda). (*Hoeufft*).

Houben, J. H. H., *Het dialect der stad Maastricht*, Maastricht, 1905. (Le dialecte de la ville de Maastricht). (*Houben*).

Jongeneel, J., *Een Zuid-Limburgsch Taaleigen, Proeve van Vormenleer en Woordenboek der Dorpsspraak van Heerle*, Heerlen, 1884. (Un idiome du Midi du Limbourg, Morphologie et Dictionnaire du patois de Heerle). (*Jongeneel*).

Joos, A., *Waasch Idioticon*, Gent-Sint-Niklaas, 1900—1904. (Idioticon du pays de Waes. (*Joos*).

Kats, J. C. P., *Het phonologisch en morphologisch systeem van het Roermondsch Dialect*, Roermond, 1939. (Le système phonologique et morphologique du dialecte de Ruremonde).

Kern, J. H., *De Limburgse Sermoenen*, Groningen, 1895. (Les Sermons limbourgeois (édition critique des....., avec une introduction sur la phonétique du moyen néerlandais).

Kiliaen, Corn., *Etymologicum Teutonicae linguae sive dictionarium Teutonico-latinum*, Utrecht, 1777. (Reproduction du texte de la première édition de 1599). (*Kiliaen*).

Kluge, Fr., *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache. Mit Unterstützung durch Wolfgang Krause bearbeitet von Alfred Götze*, Berlin, 1934.

Koenen, H. J., *Voorlezingen over de geschiedenis van scheepsbouw en zeevaart*, Amsterdam, 1854. (Conférences sur l'histoire de la construction des navires et la navigation maritime).

Kruyskamp, Dr. C., *Iets over klankschildering of expressieve klankwaarde*, *Tijdschrift T. en L.*, LXII, p. 1 ss. (l'expressivité des mots).

Kuipers, R. K., *Geïllustreerd Woordenboek der Nederlandsche Taal*, Amsterdam, Elsevier, 1901.

Laan, J. ter, *Nieuw Groninger Woordenboek*, Groningen—Den Haag, 1929. (Nouveau Dictionnaire groningois). (*ter Laan*).

Langohr, J. A., *Het Zuidnederlandsch dialektgebied van Overmaas, Noordoosten der provincie Luik en westen van het kanton Eupen. Neder frankisch oppervlakkig geripuariseerd gebied, Koninklijke Vlaamsche Acad. voor Taal- en Letterkunde*, Salsman-Fonds Nr. 3, Leuven, 1936. (Le territoire dialectal nl. mérid. de Overmaas, Nord Est de la province de Liège et l'est du canton d'Eupen, territoire bas-francique ripuarisé superficiellement).

Lessen, Mlle. J. H. van, *Klanknabootsing als Taalvormend Element*, *Tijdschrift T. en L.*, LV, 241 ss.; LVII, 1 ss.; LXI, 213 ss.; LXII, 106 ss. (Le procédé onomatopéique, comme élément dans la formation de la langue).

———, *Over de namen van Munten in het bijzonder over stuiver*, *Tijdschrift T. en L.*, LX, 1941, p. 49 ss. (Des noms de pièces de monnaie, en particulier de s t u i v e r, „sou").

Leuv. Bijdr., *Leuvensche Bijdragen*.

Lexer, M., *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch*, Leipzig, 1872—1878. (*Lexer*).

Loey, A. van, *Bijdrage tot de kennis van het Zuid-West Brabantsch in de XIIIe en XIVe eeuw, Fonologie*, 's-Gravenhage, 1937. (Contribution à la connaissance du dialecte du Brabant méridional-occidental au XIIIe et XIVe siècles).

Mansion, J., *Drie lessen over de geschiedenis van het nederlands naar de plaatsnamen*.

Bull. Top. Dial., VI, 17—71. (Trois leçons sur l'histoire du néerlandais d'après les noms de lieux).

———, *Oud-Gentsche Naamkunde*, La Haye, 1924. (Toponymie ancien gantoise).

———, *Toponymische Aantekeningen, Album Vercoullie*, Bruxelles, 1927. (Notes toponymiques).

Molema, *Woordenboek der Groninger Volktstaal in de 19e eeuw*, Winsum, 1887. (Dictionnaire du patois de Groningue au XIXe s.). (*Molema*).

Müller, Jos., *Rheinisches Wörterbuch*, Bonn, 1928—..... (*Rhein. Wrtb.*).

Plantijn, Ch., *Thesaurus Theutonicae linguae, Schat der Neder-Duijtschen spraken*, Anvers, 1572. (*Plantijn*).

Rhein. Wrtb., voir sous Müller.

Roukens, W., *Wort- und Sachgeographie in Niederländisch-Limburg und den benachbarten Gebieten*, Nijmegen, 1937.

Rutten, Aug., *Bijdrage tot een Haspengouwsch Idioticon*, Antwerpen, 1890. (Contribution à un Idioticon de la Hesbaye flamande). (*Rutten*).

Salverda de Grave, J. J., *De Franse Woorden in het Nederlands*, Amsterdam, 1906. (Les mots français en néerlandais).

Schiller–Lübben, *Mittelniederdeutsches Wörterbuch*, Bremen, 1875—1881. (*Schiller–Lübben*).

Schönfeld, M., *Historiese Grammatica van het Nederlands*, 3e éd., Zutphen, 1932. (Grammaire historique du néerlandais).

Schuermans, L. W., *Algemeen Vlaamsch Idioticon*, Leuven, 1865—1870. (Idioticon Général du flamand). (*Schuermans*).

———, *Bijvoegsel van het ...*, Leuven, 1883. (Supplément de ...). (*Schuermans-Bijv.*).

Schulte–Kemminghausen, Karl., *Verzeichnis der Mundartkarten des niederländischen Sprachraumes*. (Deutsches Archiv für Landes- und Volksforschung, Jahrgang VI, Heft 3).

Simons, L., *Het Roermonds Dialect, getoetst aan het Oud-Saksisch en Oud-Nederfrankisch*, Gent, 1889. (Le dialecte de Ruremonde, comparé à l'ancien saxon et l'ancien-bas-francique).

Skeat, W. W. *An etymological dictionary of the English language*, Oxford, 1882. (*Skeat*).

Stellwagen, A. W., *Roomsche Woorden. — Woorden en Uitdrukkingen der Roomsche kerk*, Groningen, Wolters, 1902. (Mots catholiques. Mots et expressions de l'église catholique).

Stoett, F. A., *Nederlandsche Spreekwoorden, Uitdrukkingen en Gezegden*, I, II, 5e éd., Zutfen, 1943. (Proverbes, expressions et dictions néerlandais). (*Stoett*).

Stratmann–Bradley, *A middle-English Dictionary*, Oxford, 1891. (*Stratmann*).

Tans, J. G. H., *Isoglossen rond Maastricht in de Dialecten van Belgisch en Nederlandsch Zuid-Limburg*, Thèse, 1938, (Isoglosses autour de Maestricht dans le Limbourg méridional, belge et néerlandais). (*Tans*).

Teirlinck, Is., *Zuid-Oost Vlaamsch Idioticon*, Gent, 1908—1922. (Idioticon du flamand méridional-oriental). (*Teirlinck*).

Tideman, B. J., *Woordenboek van Scheepsbouw*, Flessingue, 1861. (Dictionnaire de construction maritime).

Tuerlinckx, J. F., *Bijdrage tot een Hagelandsch Idioticon*, Gent, 1886. (Contribution à un Idioticon du Hageland). (*Tuerlinckx*).

——— en D. Claes, *Bijvoegsel aan de bijdrage tot een Hagelandsch Idioticon*, Gent, 1904. (Supplément à la contribution de l'Idioticon du Hageland). (*Claes–Tuerlinckx*).

Twent, A., *Verzameling der Nederlandsche Zee kunstwoorden en spreekwijzen overgebragt in het Fransch en Engelsch*, Den Haag en Amsterdam, 1833. (Collection de mots et dictons néerl. relatifs à la navigation maritime, traduits en français et en anglais).

Tijdschrift T. en L., *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde uitgegeven vanwege de Maatschappij der Nederlandse Letterkunde te Leiden.*

Valkhoff, M., *De expansie van het Nederlands,* Den Haag, 1941. (L'expansion du néerlandais).

Vercoullie, J., *Beknopt etymologisch woordenboek der Nederlandsche Taal,* 3e édition. Gent, 1925. (Dictionnaire étymologique abrégé de la langue néerlandaise).

Verdam, voir sous Verwijs, E.

Verdam, J., *Middelnederlandsch Handwoordenboek,* La Haye, 1911. (*Verdam, Handw.*). (Dictionnaire manuel du moy. néerl.).

Verschueren, J., S. J. E. Spaey, L. Brounts, *Modern Handwoordenboek,* Turnhout, 1940. (*Verschueren*).

Verstegen, P. V., *De benamingen van de kleine geldstukken, Leuv. Bijdr.,* XXXI, 8 ss. (Les noms des petites pièces de monnaie).

Verwijs, E., J. Verdam en F. A. Stoett, *Middelnederlandsch Woordenboek,* La Haye, 1885—..... (*Verdam*). (Dictionnaire Moyen-néerlandais).

Onze Volkstaal, *Tijdschrift gewijd aan de studie der Nederlandsche tongvallen, uitgegeven met ondersteuning van de Mij. v. Nederlandsche Letterkunde te Leiden.* (Notre langue nationale-revue consacrée à l'étude des patois néerl.).

Walde, Alois, *Vergleichendes Wörterbuch der Indogermanischen Sprach- en Herausgegeben und bearbeitet von Julius Pokorny,* Band II. Berlin—Leipzig, 1927. (*Walde–Pokorny*).

Water, A. van de, *De Volkstaal in het Oosten van de Bommelerwaard,* Utrecht, 1904. (Le patois de l'Est du Bommelerwaard). (*v. d. Water*).

Weel, M. A. van, *Het dialect van West-Voorne,* Leyde, 1904. (Le Dialecte de l'Ouest de Voorne). (*van Weel*).

Welter, *Die Niederfraenkischen Mundarten im Nordosten der provinz Luettich, unter mitwirkung von J. Delhez, L. Grootaers und J. Langohr,* 's-Gravenhage, 1933.

Winkler, Johann, *De Nederlandsche Geslachtsnamen in Oorsprong, Geschiedenis en Beteekenis,* Haarlem, Tjeenk Willink, 1885. (Les noms de famille néerlandais-origine, histoire et signification).

W(rb). N(ed). T(aal), *Woordenboek der Nederlandsche Taal,* La Haye, 1882—..... (Dictionnaire de la langue néerlandaise).

XI. INDEX.

Pour des raisons d'ordre pratique on n'a pas repris dans cette liste tous les termes cités au cours de cet ouvrage. En particulier les composés et les dérivés n'ont été mentionnés que s'il y a lieu. D'une façon générale on a négligé également les variantes phonétiques: On relève autant que possible les formes qui permettront de retrouver facilement les autres.

Les substantifs allemands ont été cités dans le texte avec ou sans majuscule d'après les sources utilisées. Dans l'index on les reprend sans majuscule.

Pour les abréviations voir la page 1.

a. TERMES ROMANS.

abizer lg., 16 | *acâmer* lg., 54 | *acinus* lat., 150 | *afeunaf* fr. pop., 136 | *afnaf* fr. pop., 136 | *aguistiller* rouch., 303 | *ahouta* lg., 160 | *aiglefin* fr., 240 | *aigrefin* fr., 240 | *aisne* champ., 150 | *akêmèdje* lg., 54 | *albute* rouch., 113 | *alinckin* anc. lg., 5 | *altus* lat., 154, 156 | *amèto* wall., 136 | *aminde* brab., 138 | *am'lète* lg., 136 | *amo* lg., XIV, 5 | *amplemure* anc. fr., lill., 6 | *amplimous* a. lg., XV, 6, 307 | *amyllum* lat., 5 | *anacoste* fr., 139, 140 | *anascot* fr., 139 | *anasot* esp., 139 | *andouille* fr., 196 | *anofod* anc. lg., 6 | *anscote* pic., 139 | *ansène* lg., 209 | *aquebusche* a. fr., 142 | *âre* nam., 140 | *arider* lg., 220, 221 | *armoracea* lat., 216 | *aroufler* lg., 229 | *arquebusche* a. fr., 142 | *arquebuse* fr., 135, 142 | *arscot* fr., 139 | *ascot* fr., 139, 140 | *âsses* gleiz., 6 | *âsses* lg., 6, 7 | *assonke* lg., 234 | *astipe(r)* lg., 258 | *astoke* lg., 260 | *astritche* lg., 279 | *astroké* lg., 265 | *astrunki* ard., 265 | *âtes* lg., 6 | *âvèrgan* lg., 7, 321 | *averlèque* pic., 8

bac lg., 8, 9 | *bac* fr., 8 | *bachc* anc. lg., 8 | *bacheaux* anc. lg., 8 | *bacnure* fr., 9 | *bacon* wall., 255 | *bacûs* wall., 200 | *bâkèle* lg., 9, 322 | *bâkène* lg., 9, 135, 322 | *bak'ner* lg., 9 | *bak'neû* lg., 9 | *balandre* lg., 302 | *balma* celt., 27 | *balwér* lg., 10, 321 | *bâme* lg., 10 | *banasta* prov., 11 | *bane* lg., 10, 322, 329 | *bâne* malm., 10 | *banne* ard., 10 | *banse* lg., 10, 11 | *banse* givet., nam., mont., 11 | *baquenure* fr., 9 | *basser* lill., 20 | *bastob* fr. suisse, 307 | *bastuba* fr. suisse, 307 | *batch* lg., 8, 9 | *baudeler* pic., 25 | *baudet* lg., 25 | *beaupré* fr., 252 | *becquemoulz* a. pic., a. wall., 170, 171 | *bèdrèye* lg., 12 | *bedrif* anc. lg., 11 | *bêlande* lg., 302 | *belle* lill., 42, 43 | *béit* St. Pol, 13 | *berkmoese* a. lg., 170, 171 | *beser* afr., 16 | *bestocquer* m. fr., 48 | *bèt'* lg., 11, 12 | *bêtâles* lg., 12, 307 | *beûkète* lg., 13 | *beûkin(e)* lg., 13 | *beûye* lg., 13, 322 | *bîbô* ard., 209 | *bièdjerèye* lg., 12 |*bielle* lill., 42 | *bière* fr., 14, 158, 322 | *bihot* lg., 14 | *bilande* lg., 302' | *biqueholz* mess., 26 | *bîre* lg., XIV, 14, 158, 322 | *biscoter* m. fr., 47 | *bîse* nam., 15 | *bîse* lg., 14 | *biseau* fr., 15 | **biseter* fr., 15 | *bisette* m. fr., 15 | *bison* lat., 16 | *bistoker* pic., 46 | *bistoquer* fr., pic., 46, 47 | *bistoquet(te)* fr., 48 | *biyô* lg., 14 | *bitsâles* lg., 12 | *biza* lg., 17 | *bizâde* lg., 16, 17 | *bizant* lg., 16 | *bizawe* lg., 16, 17 | *bizèdje* lg., 17 | *bizer* lg., 14, 16, 18, 302 | *blâmuse* lg., 20 | *blanmûze* lg., 18 | *blasser* lg. pic., 20 | *blassi* lg., 20 | *blazer* hut., 20 | *bleime* fr., 21 | *blèh* lg., 21 | *blèk* lg., 21 | *blèke* lg., 21, 322 | *blême* lg., 21 | *blême* fr., 21 | *blène* lg., 21 | *blinki* lg., 22, 321 | *blinquer* fr., 22 | *blo* lg., 23, 143 | *bloc'* lg., 22, 23 | *blockhaus* fr., 23 | *blocus'* lg., 23, 24 | *blocus* moy. fr., 23, 321 | *blok* lg., 22, 143 | *blokê* lg., 24 | *bloker* lg., 22 | *bloquehuys* anc. lg., 23 | *bloume* lg., 24 | *bloxhus* anc. lg., 23 | *blyamuza* suisse rom., 18 | *bô* lg., 24 | *bochois* anc. fr., 26 | *bockholz* anc. lg., 26 | *boddraxhes* anc. lg., 24 | *bôdeler* lg., 25 | *bodje* lg., 25, 26 | *bogdray* anc. lg., 24 | *boge* anc. lg., 25 | *boguette* fr., 32 | *bok'hô* lg., 26, 142 | *boloirque* anc. fr., 10 | *bolverc* anc. fr., 10 | *bôman'* lg., 27 | *bôme* lg., 27 | *bômèl* lg., 27 | *bondi* lg., wall. centr., nam., 28 | *bondis* boulonn., 28 | *borge* anc. lg., 28 | *borguîmesse* hut., 33 | *bos'* lg., pic., 28 | *bosse* lg., 29, 49, 322 | *bosse* fr., 49 | *bot* lg., 29 | *bote* lg., 30 | *botekène* lg., 31 | *boteler* lg., 31 | *bot'hô* malm., 26 | *botte* fr., 30 | *boudreaz* anc. lg., 24 | *bouge* fr., 54 | *bouke* lg., 31 | *boûkète* lg., XVI, 5, 31, 160, 329 | *boukin* lg., 32 |

boumeister anc. lg., 33 | *bouquestes* m. fr. 32 | *bouquette* fr., 32 | *bourgmestre* anc. lg., 33 | *bousprêt'* wall., 252 | *bowmaystêr* malm., 33 | *bracknure* anc. lg., 9 | *brâder* lg., 33, 307 | *brader* pic., 34 | *braderie* fr., anc. fr., 34 | *brâdi* lg., 34 | *Braipson* lg., 35 | *brâdeler* lg., 33 | *brancater* fr., 34 | *brandevin* lg. fr., 34 | *branscater* lg., 33, 34, 321 | *branskateir* anc. lg., 35 | *bransqueter* fr., 34, 35 | *brata* fr. suisse, 307 | *Brêbant* lg., 35 | *breuque* lill., 40 | *breux* lill., 39 | *briak* mont., 40 | *bric'* lg., 35, 37 | *brike* lg., 35 | *brique* fr., 35, 36, 37 | *brîse* lg., 37 | *brisse* lg., 37 | *brisser* lg., 17 | *briyak* lg., 40 | *brô* lg., 39, 40 | *broc'* lg., 35, 37, 38 | *broclet* pic., 37 | *brode* lg., 38 | *broder* lg., 38 | *brôdi* lg., 38 | *broecq* m. fr., 39 | *broiselles* m. fr., 40 | *broissequin* m. fr., 40 | *brok* lg., 37, 259 | *brokète* lg., givet., 37 | *bronchepotte* mont., 38 | *bronspot'* lg., 38 | *bronspote* nam., 38 | *broque* mont., lill., 37 | *broquelin(es)* fr., 37 | *bros'* lg., 39 | *brosse* lg., 39, 329 | *broû* lg., 39, 40 | *broucage* anc. pic., 40 | *broûk* lg., 39 | *brousselle* m. fr., 40 | *broussequin* m. fr., 40 | *brouyak* lg., 40 | *brucelle* m. fr., 40 | *brucequin* m. fr., 40, 41 | *bruec* m. fr., 39 | *brueckeus* m. fr., 39 | *bruekiel* anc. pic., 39 | *bruskène* lg., 40 | *bruskin* anc. wall., 40 | *Brus'lêr* lg., 41 | *Brusseleer* fr. belge, 41 | *Brussèlwès* lg., 41 | *brussequin* m. fr., 40 | *brûte* lg., 41, 42, 43, 124, 147, 329 | *Bruxellaire* fr. belge, 41 | *buc* nam., 25 | *bucellum* lat., 15, 43 | *bucina* lat., 43 | *buco* it., 14 | *buhot* anc. fr., fr., 14 | *buise* anc. lg., fr., 43, 44 | *buse* anc. lg., 43 | *bûse* lg., 43, 44 | *buse* fr., 43 | *busé* fr., 44 | *busel* m. fr., 43, 44 | *buser* fr. belge, 44 | *busiel* m. fr., 43 | *buskinter* lg., 45 | *busticlape* lg., 48 | **bustinker* lg., 45 | *bûzê* lg., 15, 43, 45 | *buzûte* lg., 302 | *bwès* lg., 49

ca- préfixe, 49, 50, 54 | *cabelhawes* anc. lg., 51 | *cabiau* lg., 51, 224, 325 | *cabiliawe* malm., 51, 81 | *câb'ler* lg., 64 | *câb'ler* verv., 65 | *cacador* fr. mér., 52 | *cacare* lat., 50 | *cacmoussèdje* lg., 50 | *cadô* lg., 51 | *cado* nam., pic., 51 | *cadorê* lg., 50, 51 | *caffe* lorr., 53 | *caffier* lorr., 53 | *cafu* lg., 52, 53 | *cagadour* fr. mér., 52 | *cahu* lg., 53 |*cahûte* lg., 50, 160 | *cail* fr. dial., 65 | *cakedô* wall., 27 | *cal-* préfixe, 49 | *calandre* fr., 53 | *calmoussèdje* lg., 50 | *câlon* lg., 53 | *cambe* fr., 55 | *cambûse* lg., 54 | *câme* lg., 54 | *camoussî* lg., 51 | *câmer* lg., 54 | *canabûse* lg., 43, 55 | *canasse* lg., 55, 58 | *canasse* pic., 56 | *canasse* fr. 55, 57 | *canasson* fr., 57 | *canastre* fr., 55, 56 | *canastro* esp., 55, 56 | *canbe* fr., 55 | *cancer* lat., 83 | *cane* lg., wall. centr., 58 | *câne* lg., 54 | *canète* lg., 58 | *canette* lill., 58 | *canifich'tône* lg., 59, 165, 252, 293 | *canna* lat., 58 | *cânôye* lg., 179 | *çans'* lg., 59 | *capot'* lg., 60 | *capot* fr., 60 | *capote* fr., 60 | *capote* nam., 61 | *capot mach* lill., 61 | *capot'mak* lg., 60 | *capout mac* m. fr., 61 | *cara* lat. vulg., 66 | *carabus* lat., 81, 82 | *carihou* lg., 51 | *cârmane* lg., 61, 62 | *cârmanêye* lg., 61 | *casmadroye* lg., 51, 62, 182 | *casse* lg., 62, 63 | *cassette* fr., 216 | *cate* lg., 63 | *caterèye* lg., 63 | *caterole* m. fr., 64 | *catê* lg., nam., 63 | *cat'ler* lg., 63 | *cats'* lg., 63 | *cattay* lg., 64 | *câveler* lg., 64 | *câv'ler* lg., 65 | *caye* lg., 65, 66 | *cayî* lg., 66 | *cayzèrlik* malm., 164, 165 | *celebrûr* wall., 178 | *cèn* lg., 59 | *cens* fr. belge, 59 | *census* lat., 59 | *cinse* wall., 59 | *cîre* lg., 66 | *chail* fr., 65 | *chaille* fr., 65 | *chaloupe* fr., 233 | *chef* a. fr., 270 | *chère* fr., 66 | *chèrmoule* verv., 234 | *cheûpe* lg., 159 | *chiere* anc. fr., 66 | *chiffe* fr., 158 | *chire* pic., 66 | *chlâf* fr. dial., 66 | *chlap* ard., 241 | *chlik* lg., 241, 329 | *chlin* lg., 242 | *chlop* lg., 66 | *chnoufter* ard., 243 | *chore* hut., nam., 154 | *chorséye* ardenn., 156 | *choue* a. fr., 269 | *choupe* ard., 159 | *chprêcheler* lg., XIV, XV, 252 | *chtokfich* malm., 261 | *chufler* lg., 161 | *chwarts'* malm., 293 | *clabauder* fr., 116 | *clap* lg., 66, 168 | *clap* w. occ., 68 | *clapa* prov., 69 | *clapar* cat., 69 | *clapant* lg., 67 | *clape* lg., 67, 68, 69 | *clape* rouch., 69 | *claper* lg., 48, 67 | *clapet* fr., 67 | *clapète* lg., 68 | *clapeter* lg., 67, 68 | *claphout* fr., 67, 69 | *clapir* fr., 68 | *clapoter* fr., 67, 68 | *clappe* anc. lg., 67 | *clapper* fr., 67 | *Claskin* lg., 69 | *clausa* lat., 74 | *claustrum* lat., 72 | *clenche* fr., 303 | *clenque* pic., 303 | *clepèt* wall., 70 | *clichète* wall., 303 | *clike* wall., 166, 303 | *climpe* lg., 69, 70 | *climpeûre* lg., 69, 70 | *clinquant* fr., 303 | *clintche* lg., 302, 303 | *clintchète* lg., 303 | *clip-clap* lg., 66, 117, 168 | *clipèdje* lg., 70, 71 | *clipériau* rouch., 70 | *clipia* wall., 70 | *clitch* lg., 71 | *clitche* lg., 166, 303 | *clockeman* pic., 71 | *clokman'* lg., 71 | *clome* lg., 24 | *cloqueman* pic., 72 | *clôstre* anc. wall., 72 | *clôstrî* lg., 72 | *clotèt* lg., 72 | *cloton* lg., 72 | *clouche*

lg., 20, 72, 73 | *clouches* lill., 73 | *cloume* lg., 24 | *clussê* lg., 73, 74 | *clûte* lg., 124 | *clûte* verv., 74 | *co* lg., X, 143 | *coc-* (rad.) fr., 77 | *cocci* it., 77 | *cocoma* it., 75 | *cogoma* it., 75 | *cogomar* a. cat., 75, 76 | *cokemâr* lg., 74, 75 | *colsa* pic., 77 | *colza* fr., lg., 77 | *combuse* fr., 54 | *com'-com'* lg., 78, 325 | *communemaistres* anc. lg., 78 | *conil* a. fr., 79 | *conin* lg., 78, 79 | *connin* fr., 226 | *coq* lg., X | *coq* fr., 143 | *coque* fr., 77 | *coquemar(t)* fr., 74, 75, 76, 77 | *core* ard., 147 | *corps de garde* fr., 80, 81 | *cortîna* lat., 126 | *cot'mâr* lg., 74 | *coucoubostrome* fr., 328 | *coucabaque* pic., 79 | *coucouma(r)* prov., 75, 76 | *coûke* lg., 79, 160, 190 | *coûk'lî* lg., 79, 80 | *couque* wall., 79, 80 | *couque* lill., 79 | *couquebaque* pic., 79 | *coûrtigar* lg., 80, 81, 321 | *coûve* lg., 133 | *crabe* lg., 81, 129, 235, 325 | *crabe* fr., 81 | *crabouyî* lg., 127 | *crake* malm., 303 | *crakète* lg., 303 | *crâl* wall. occ., 90 | *crame* lg., 82 | *crâme* nam., 82 | *crampe* pic., 81 | *crancelin* fr., 84 | *crâne* lg., 82, 94, 276, 329 | *cranequin* moy. fr., 86 | *cranki* lg., 83 | *crankion* lg., 83 | *crânon* lg., 82, 83 | *cranquillon* anc. fr., 83 | *cranse* lg., 308 | *cranskène* malm., 83 | *crantche* lg., 83 | *crantchî* lg., 83 | *crap'* lg., 81 | *crape* wall., 84 | *craton* a. fr., 89 | *craune* nam., 82 | *crâwe* lg., 84 | *crâwer* lg., 84 | *crènekin* lg., 86, 94, 321 | *crènekinî* lg., 86 | *crèpe* lg., 87, 324 | *crèpê* lg., 86 | *crépiau* rouch., 70 | *creppe* anc. lg., 86, 87 | *crèsse-penin* lg., 207 | *crêtales* lg., 87 | *crète* lg., 87, 88, 329 | *creter* pic., 89 | *crêtia* nam., 87 | *crèt'ler* lg., 87 | *créton* lg., 89 | *creton* fr., 89 | *crétonné* a. fr., 89 | *creûke* lg., 141 | *crinn'kin* lg., 86 | *crip'* lg., 81 | *cripe* lg., 87 | *cripiau* rouch., 70 | *criskène* lg., 90, 164 | *croke-pênin* lg., 207 | **crokèye* lg., 226 | *crole* wall., pic., 90 | *croler* wall., pic., 90 | *crom* anc. fr., 92 | *cromb(e)* anc. fr., 92 | *cromb(i)er* anc. fr., 92 | *crombîr* gaum., 91 | *crombir* pic., 92 | *crompir* mont., 91 | *crompire* lg., 91 | *cromstere* anc. lg., 92 | *cron* lg., 92 | *cronbin* pic., 92 | *cronbir* pic., 92 | *cronbuat* malm., 93 | *Cronmoûse* lg., 93 | *cronpîre* givet., 91 | *cronque* pic., 93 | *cronquelet* pic., 93 | *cronstert* anc. lg., 92 | *crouche* lg., 72 | *croufe* lg., 93 | *croufète* lg., 93 | *croufieûs* lg., 93 | *croustert* anc. lg., 92 | *cruche* fr., 226 | *crumpira* roum., 92 | *crunquelet* pic., 93 | *cruskène* lg., 90, 164 | *cruskin* lg., 94 | *cucuma* lat., 74, 75 | *cucumarium* b. lat., 75 | *cum —*, préfixe, 50 | *cumar* roum., 75 | *cumari* gr. mod., 75 | *cuniculus* lat., 79 | *cunnus* lat., 78 | *cura* lat., 147 | *cute* lg., 94, 329 | *cuvêle* lg., 133 | *cwan'dô* lg., 95 | *cwardjeû* lg., 95, 208 | *cwasse* lg., 95, 322, 329 | *cwèrvêce* lg., 96 | *cwèzèle* lg., 96 | *cwizèl* malm., 96

dabo lorr., 95 | *dag'* lg., 97 | *dank* lg., 97 | *dâvid* lg., 97, 98 | *davier* m. fr., 98 | *deckpet* fr. suisse, 307 | *dèg'bèt* lg., 307 | *dékerchir* lill., 88 | *dêle* lg., 98 | *deûtche* lg., 98 | *deûte* nam., 98 | *dèye* lg., 98, 99 | *d(i)climpi* lg., 69, 70 | *d(i)cwêlê* lg., 99 | *difèssî* lg., 115 | *diflim'ter* lg., 118 | *digue* lg., fr., 99, 100, 324 | *dih* lg., 100 | *dihlimper*, 69, 70 | *dihustiner* lg., 162 | *dike* a. fr., 100 | *dikê* lg., 49 | *dilâstrer* lg., 174 | *dique* pic., 100 | *di(s)lâker* lg., 170 | *ditôh'ler* lg., 272 | *d(i)wâkî* lg., 291 | *djîva* lg., 100 | *docsâl* lg., 101 | *doguer* fr., 101 | *doguer* lg., 100, 101 | *dois* a. fr., 98 | *doker* lg., 100, 101 | *doksâl* lg., 101 | *doot* a. lg., 100 | *doquier* a. fr., 101 | *doué* rouch., 112 | *doufe* lg., 102 | *douffe* brux., 102 | *doxal* lill., mont., 101 | *doxale* m. lat., 102 | *draf* lg., 105 | *drague* fr., 103 | *dravk* bret., 103 | *dravoca* b. lat., 103 | *drâwe* lg., 103 | *drèfe* pic., 104 | *drège* rouch., 103 | *drêguèle* lg., 105 | *drèk* lg., 103, 322 | *drèle* lg., 103 | *dréve* lg., 104, 322, 329 | *drevez* a. lg., 104 | *drevk* bret., 103 | *drif* lg., 105 | *drîhèle* lg., 105 | *driler* lg., 103 | *drille* fr., 103 | *dringuèle* lg., 105 | *drinker* lg., 106 | *drinker* moy. fr., 106 | *droe* a. fr., 103 | *drole* lg., 107 | *drôle* fr., 107 | *drongard* malm., 108 | *dronguart* m. fr., 108 | *dronzer* rouch., 111 | *drossârt* lg., 107 | *drosse* fr., 109, 110 | *drouche* nam., 110 | *droudale* lg., 108 | *droue* fr., 103 | *drouille* fr., 112 | *drouiller* fr. 112, 182, 288 | *droule* pic., 112 | *drouliette* pic., 112 | *droulion* pic., 112 | *droumale* lg., 108 | *droumekène* lg., 108 | *droum'gâr* lg., 108 | *droûse* lg., 111 | *drouses* lg., 110 | *drous'ner* lg., 111 | *drousse* lg., 108, 109 | *drousser* lg., 108, 109 | *drousses* lg., 110, 111 | *droussin* lg., 110, 111 | *droussiner* lg., 111 | *drouyes* lg., 112 | *drussin* lg., 110 | *druze* wall., 110 | *duclot'ner* lg., 72 | *d(u) grâde* lg., 127 | *duhârder* ard., 141 | *duwèle* lg., 112, 322 | *d'zi* lg., 112, 113

écarbouiller fr., 140 | *èclot'ner* lg., 72 | *écluse* fr., 74 | *èclus(s)e* lg., 74 | *èclussî* lg.,

73, 74 | *écope* fr., 159 | *écoper* fr., 159 | *écot* fr., 236 | *écoupe* fr., 159 | *éflemû* fr. suisse, XV, 6, 307 | *éhoter* lg., 156 | *eilbotte* mont., 113 | *eilbutte* mont., 113 | *elbute* rouch., 113 | *élibote* lg., 113 | *élingue* fr., 242 | *élinguer* pic., 242 | *enweile* a. lg., 292 | *épeule* pic., 251 | *époulemande* pic., 251 | *époulman* pic., 251 | *épuelle* lill., 251 | *èrstelingues* lg., 113 | *escalin* a. fr., 240 | *escalin* mont., 240 | *escarbille* fr., 140 | *eschargait* a. fr., 114 | *escharguet* a. fr., 114 | *escharmas* a. lg., 235 | *esclaidage* a. fr., 235 | *esclefin* a. fr., 240 | *èscófeûr* lg., 113 | *escorcier* a. fr. 156 | *èscoûfeur* lg., 113 | *escoupe* fr., 159 | *escrafin* a. fr., 240 | *escraper* pic., 84 | *esgrefin* a. fr., 240 | *eskallin* a. fr., 240 | *eskarway* anc. lg., 114 | *espeglaire* a. fr., 248 | *espiègle* fr., 246 | *espot* pic., 250 | *esprohon* a. fr., 253 | *esquêlin* lill., 240 | *essank'ner* lg., 234 | *estal* a. fr., 254 | *estaminet* fr., 255 | *estamper* fr., 256 | **estanfichier* a. fr., 257 | *estanfique* a. fr., 257 | *estaple* a. fr., 257 | *esteil* a. fr., 258 | *estel* a. fr., 258 | *estelet* a. fr., 258 | *estoc* a. fr., 260 | *estrichier* a. fr., 279 | *estrikier* a. fr., 279 | *estrique* a. fr., 279 | *estron* a. fr., 264 | *estuve* a. fr., 261 | *étal* fr., 254 | *étanfique* rouch., 257 | *étape* fr., 257 | *étron* fr., 264 | *étuve* fr., 261 | *étuver* fr., 261 | *evel* fr., 292 | *ewak* mont., 290 | *éwaler* lg., 292 | *ewaquer* pic., 290 | *excurtiare* lat., 156 | *exhorrer* a. lg., 147 | *extufare* lat., 261 | *extupare* lat., 261

få(cèye) lg., 237 | *fale* lorr., 115 | *falète* lg., 114, 115, 122, 124 | *falle* lorr., 115 | *faubert* fr., 112 | *fauberter* fr., 176 | *fènin* lg., 206 | *fer-* rom., 119—121 | *fèrlanguer* lg., 121 | *fèsse* lg., 115 | *fèssî* lg., 115 | *ficher* fr., 257 | *fich'tou* lg., 165 | *fistou* lg., 165 | *flabârder* malm., 115 | *flabaudè* givet., 116 | *flabauder* fr., 116 | *flabauder* nam., 115 | *flabaudji* gaum., 116 | *flabôder* lg., 115 | *flabôrdi* wall., 115 | *flachi* pic., 117 | *flachî* nam., 117 | *flahî* lg., 117 | *flameter* lg., 116 | *flamind* lg., 116 | *flam'zik* lg., 116, 189 | *flande* lg., 142 | *flap* germ., 116 | *flatch(e)* lg., 116, 117 | *flate* lg., 117 | *flatte* pic., 117 | *flibustier* nl., 115 | *flime* lg., 117, 118 | *flimer* lg., 117 | *flimeter* lg., 117 | *flimouche* lg., 118 | *flin* lg., fr., 118 |*flitch-flatch* lg., 117 | *flôye* lg., 118 | *flôyê* lg., 119 | *flumion* lg., 118 | *flûtchî* lg., 181 | *fôcak* lg., 114, 119, 122 | *fôcas* lg., 119 | *fôcatch* lg., 119 | *focke* anc. w., 25 | *for-* rom., 119, 120, 121 | *foraler* lg., 120 | *forbate* lg., 122 | *forboulir* lill., 120 | *forboûre* lg., 120 | *forboûrner* lg., 121 | *for consellhiéz* a. lg., 120 | *forcouri* lg., 122 | *forcrèhe* lg., 122 | *fordjèter* lg., 122 | *forduner* lg., 120 | *forfôrer* lg., 122 | *forgeter* a. fr., 122 | *forièrder* lg., 122 | *foris* lat., 119 | *forkassammes* a. lg., 121 | *forlôzer* lg. 121 | *formougni* gaum., 120 | *fornârder* lg., 122 | *fornoûri* lg., 120 | *forpâ* lg., 122 | *forpakî* lg., 199 | *forpâte* lg., 122 | *forpayê* lg., 122 | *forpassêye* lg., 122 | *forpèzer* lg., 120 | *forsen(er)* a. fr., 286 | *forsainner* a. fr., 120 | *forsolé* lg., 120 | *fortchèrdji* lg., 120 | *fortcherwer* lg., 121 | *fortchirdji* lg., 120 | *forviker* lg., 121 | *forvîli* lg., 121 | *forvinde* lg., 122 | *forzârder* lg., 121 | *forzoûmer* lg., 121 | *fotène* lg., 122 | *foûteler* lg., 123 | *fotène* lg., 122 | *foûcak* lg., 119 | *foud'lé* lg., 123 | *four-* lg., 119—121 | *fourlanguer* lg., 121 | *fourmangnier* a. lg., 120 | *foutène* lg., 114, 122 | *fourwèster* lg., 121 | *frauder* fr., 123 | *fre-*, rom., 119—121 | *frelater* fr., 115 | *frelore* fr., 115 | *frèmes* lg., 117 | *freûmes* lg., 117 | *frimas* fr., 221, 222 | *frîmes* lg., 117 | *fris'* lg., 123 | *friske* givet., 123 | *frisque* fr., 123 | *fronde* fr., 123 | *froûteler* lg., 123 | *frumèle* lg., 123 | *frumes* lg., 117 | *frustrer* fr., 123 | *fufler* lg., 161 | *fur-* lg., 119—121 | *furer* lg., 114, 122, 124 | *furlingué* gleiz., 121 | *furlôzer* lg., 121 | *fute* lg., 124 | **fûte* lg., 124 | *fwèrpassêye* lg., 122 | *fwèrsolé* lg., 120 |

ga- préfixe, 49 | *gade* lg., 51 | *gade* lg., a. fr., 124, 125 | *gadel* a. fr., 125 | *gadeler* lg., 124, 125 | *gadde* a. fr., 125 | *gâdin* lg., 126 | *gad'lète* wall., 125 | *gadot* lg., 51, 124, 125 | *gadrie* a. lg., 126 | *gâmète* lg., 54, 55 | *ganeler* lg., 124, 125 | *gargouyî* lg., 131 | *gasse* lg., 303 | *gastel* pic., 185 | *gaster* lg., 303 | *gate* wall., 125 | *gâteau* fr., 185 | *gauchier* a. fr., 291 | *gaufre* fr., 288 | *ghethie* a. fr., 134 | *gistel* a. lg., 303 | *gli-ng'-glan* lg., 303 | *gloume* lg., 24 | *golza(å)* lg., 77, 78, 324 | *gordène* lg., 126 | *gotale* lg., 133 | *gote* wall., 132 | *gozå* lg., 77 | *grabouyî* lg., 127 | *grâde* lg., 127 | *graigne* a. fr., 130 | *granatum* lat., 128, 129 | *granghia* piém., 83 | *grano* m. lat., 128 | *gratter* fr., 86 | *grau* pic., 85 | *grauke* anc. fr., 85 | *graus* lill., 85 | *grauw* a. fr., 85 | *grawe* givet., 85 | *grawe* lg., 84 | *grawî* lg., 84 | *grèk* lg., 103 | *grenade* pic., 127 | *grenade* fr., 129 | *grenat* m. fr., 129 |

grènâte lg., 127, 325 | *grifoner* lg., 127 |*grifonner* fr., 127 | *grifouyî* lg., 127 | *grigne* a. fr., 130 | *grigner* a. fr., 129, 130 | *grigner* pic., norm., 130 | *grign'ter* lg., 129, 130 | *grilion* lg., 221 | *grinar* prov., 130 | *groe* anc. fr., 85 | *groler* lorr., 131 | *grommeler* fr., 132 | **grommiller* fr., 132 | *grouiller* fr., 131 | *groule* pic., 131 | *grouler* pic., norm., 131 | *groûler* lg., 130, 131, 149 | *groumeler* lg., 131, 132 | *groumeter* lg., 132 | *groumî* lg., 132 | *groumion* lg., 132 | *groum'tiner* lg., 132 | *grouyer* pic., 131 | *growe* lg., 84 | *grûler* nam., 131 | *grumeau* fr., 132 | *grumellus* lat., 132 | *grumus* lat., 132 | *gzi* lg., 112 | *gualcare* it., 291 | *guènâde* malm., 134 | *guerdon* mont., 89 | *guernâte* lg., 127, 235 | *guernate* pic., 127 | *guernaude* nam., 127 | *guernette* fr., 127, 129 | *guernote* brux., 127 | *guernoutte* maroll., 127 | *gueûte* lg., 132, 133 | *gueûtèle* lg., 132, 133 | *guèzèle* wall., occ., 134 | *guilète* lg., 133 | *guilite* lg., 133 | *guinâde* lg., 134 | *guinberge* a. fr., 295 | *guinde(r)* fr., 299 | *guittière* a. lg., 134 | *guitîre* lg., 134 | *guizèle* lg., 134, 135, 308 | *gunâde* malm., 134.

habresac fr., 144 | *hacquebusche* a. fr., 142 | *hacquebuse* fr., 135 | *hadistritch* lg., 146 | *haïlli* ard., 148 | *haime* lg., 150 | *hake* lg., 135, 144, 321 | **hakène* lg., 135 | *haksèle* lg., 135 | *haksèleû* lg., 135 | *haksin* lg., 135 | *hak'ter* lg., 135 | *hakyi* gleiz., 135 | *hal* lg., 151 | *hali-haloſ* lg., 136 | *halmète* lg., 136, 137 | *halmustok* lg., 136, 137 | *halv-en-alf* lg., 136 | *ham* pic. wall., 138 | *hamaide* pic., 138 | *hameau* fr., 138 | *hamede* anc. pic., 138 | *hamêde* lg., 137, 138 | *hameide* a. fr., 138, 139 | *hamelète* lg., 136, 160, 161 | *hamestoc* a. fr., 136 | *hamete* a. fr., 138 | *haminde* lg., 137 | *handèle* lg., 139 | *hand'ler* lg., 139, 280 | *hanecoc* fr., 129 | *hannon* fr., 129 | *hanscote* lg., 139 | *hanscroufe* lg., 93 | *haquer* vosg., 135 | *haqueter* norm., 135 | *hâr* lg., 140, 156 | *harbouyî* lg., 140 | *hârd* lg., 141 | *hârder* lg., 141 | *hâre* verv., 147 | *hareng* fr., 142 | *hâricrûte* lg., 141, 325 | *haring* lg., 142 | *harkibûse* lg., 142, 321 | *hârnoufrinne* lg., 144 | *hârpih* lg., 142, 205 | *hârpik* lg., 142 | *harpis* a. fr., 143 | *harpixhe* a. wall., 143 | *harpois* a. fr., 143 | *hase* fr., 143 | *hâse* lg., 143 | *hâspler* lg., 143 | *hâsplèt* verv., 143 | *hasse* ard., 143 | *hate* lg., 144 | *haterê* lg., 144 | *hatrê* lg., 144 | *hauban* fr., 147 | *haubersac* fr. dial., 144 | *hâvèrna* lg., 144 | *hâvèrsac'* lg., 144, 145 | *havèstrik* lg., 145, 146 | *havistrik* lg., 145, 146 | *havresac* fr., 144, 145 | *hâvurna(k)* lg., 144 | *hâvursac* lg., 144, 145 | *havustrik* lg., 145, 146 | *hé* lg., 146 | *hec* a. fr., 146 | *heel* a. lg., 148 | *heſ* a. fr., 146 | *heid* a. w., 146 | *heilbotte* mont., 113 | *heksèle* malm., 135 | *hèkter* lg., 135 | *hèk'ti* lg., 135 | *helboeult* a. fr., 113 | *helbot* a. fr., 113 | *hèler* fr., 148 | *hèli* lg., 148 | *hêner* lg., 150 | *hèr* a. lg., 146 | *herbin* lg., 146 | *hêr(e)* lg., 189 | *hèring* verv., 142 | *hèrpê* ard., 146 | *hervê* lg., 146 | *hèspler* verv., 143 | *hèsse* verv., 143 | *heu(c)que* a. fr., 146 | *heûke* ard., 146 | *heûl* lg., 151 | *heulle* a. fr., 159 | *heûpon* wall., 255 | *heûre* lg., 147 | *heuskène* lg., arch., 51, 162 | *heûtô* lg., 147 | *heûtouwez* w., 147 | *hêvurna* lg., 144 | *heyd* a. w., 146 | *hèyî* lg., 148 | *heylle* anc. lg., 148 | *hhô* vosg., 156 | *hî* lg., 223 | *hî-bwègne* hut., 70 | *hièrbin* ard., 146 | *hîfèsse* lg., 70 | *hikèt(e)* lg., 149 | *hik'ter* lg., 149 | *hinkèpink'* lg., 149, 212 | *hinkèpink* pic., 149 | *hinkèplink* lg., 149 | *hinme* lg., 150 | *hinne* lg., 150 | *hiper* lg., 150 | *hite* lg., 150, 151 | *hiter* lg., 150, 151 | *hlap* verv., 241 | *hô* lg., 154, 155, 236 | *hochet* fr., 151 | *hoike* a. wall., 25, 146 | *hok(ê)* lg., 151 | *hokêt* lg., 151 | *hol* lg., 151, 152 | *Holande* lg., 152 | *hole* fr., 152 | *holer* lg., gaum., 152, 153 | *hol'ter* lg., 152 | *home* lg., 82 | *hoole* a. fr., 159 | *hop* lg., fr., 153 | *hopê* lg., 153, 154, 159 | *hoper* lg., 153 | *hop'ler* lg., 153 | *hoppe* lg., 159 | *hoppe* a. lg., 154, 158 | *hoquet* fr., 149 | *hore* lg., 147, 154, 155, 322 | *horer* lg., 154, 155 | *horsèye* lg., 156 | *horsî* lg., 156 | *hossî* lg., 155, 217 | *hôs'lêe* ard., 156 | *hoster* lg., 155 | *hot'* lg., 155, 156 | *hotchêt* lg., 151 | *hote* lg., 140, 156, 157 | *hoter* lg., 156 | *hôtia* hut., 157 | *hôtich* lg., 157 | *hôtike* hut., 157 | *hotis* wall., 158 | *hôtitche* lg., 157, 158, 228, 235 | *hot'ler* lg., 156 | *hotte* fr., 157 | *hôtu* lg., fr., 157, 325 | *hoûbî* lg., 158 | *houbilhon* a. lg., 158 | *hoûbion* lg., 158 | *hoûbîre* lg., 158 | *hoûdê* lg., 158 | *houdin* lg., 158 | *houle* fr., 152 | *houler* rouch., a. fr., 152 | *houp* lg., 153 | *houpdiguè* lg., 159 | *houpe* lg., 159, 308 | *houpète* lg., 159 | *houp'lala* lg., 153 | *houppe* nam., 158 | *houppe* fr., 159 | *hoûr* lg., 159 | *hourî* lg., 160 | *houte* lg., 160 | *hoûve* lg., 160 | *houvê* wall., 160 | *hoûvê* gleiz., 160 | *houvirète* lg., 160 | *houvurète* lg., 160 | *hovâte* lg., 161 | *hover* lg., 161 | *hron* lg., 92 | *hu(c)que* a. fr., 146 | *hufler* lg., 161 |

huillecomme a. fr., 298 | *hule* a. fr., 159 | *hupe* lg., 159 | *huríer* a. lg., 162 | *huskène* lg., 162 | *huskiner* lg., 162 | *hustin* a. lg., 162 | *hustiner* lg., a. fr., 162 | *hute* ard., 160 | *hute* pic., 160 | *hutelette* m. fr., 160 | *hutte* lg., 50 | *hutte* fr., 160 | *hutte* mont., 160 | *huve* a. fr., 160 | *huvelet* a. fr., 160 | *huver* a. fr., 160, 161 | *huvet* pic., 161 | *huvet* a. fr., 160 | *huvete* pic., 161 | *huvette* a. fr., 161 | *huvial* a. hut., 160 | *hyoupe* ard., 159 |

Ifurkôf lg., 301 | *iket* nam., 149 | *ikote* nam., 149 | *inglitin* lg., 142 | *inhorrer* a. lg., 147 | *itide* a. fr., 134 | *iute* nam., 160 | *iutia* nam., 160 | *ivel* a. fr., 292 |

kaliferstène Doubs, 59 | *kåkoule* lg., 163 | *kåkour* lg., 163 | *kanifèchtôn* givet., 59 | *keisel* a. fr., 90 | *kêke* lg., 162, 163 | *kêker* lg., 162 | *kêkète* lg., 163 | *kêkeû* lg., 163 | *kêkioule* lg., 163 | *kêkoule* lg., 163 | *kêkouse* lg., 163 | *kême* lg., 54, 55 | *-kène* suffixe lg., 164 | *kerchir* lill., 88 | *kêre* lg., 164 | *kèrtan* gaum., 89 | *kèrtelé* wall., 87 | *kertiau* rouch., 87 | *kerton* givet., 89 | *kêskène* lg., 90, 164 | *keûre* lg., 147 | *kêzèrlik* lg., 164, 165, 321 | *kich'tône* lg., 165, 252, 293 | *kihârder* lg., 141 | *k(i)hol'ter* lg., 152 | *kihustiner* lg., 162 | *kike* lg., 165, 166, 167 | *kike è-l'air* lg., 166 | *kiker* lg., 167 | *kiker* nam., 167 | *kik'ter* lg., 167 | *-kin* suffixe lg., 164 | *kinaye* lg., 168 | *kinî* lg., 168 | *kinkoûr* lg., 163 | *kinme* lg., 54 | *kinzerlik* mont., 164, 165 | *kinzèrlik* givet., 164, 165 | *kipkap* lg., 167 | *k(i)pôtî* lg., 212, 213 | *kis'kas'* lg., 37, 67, 117, 168, 325 | **kiskène* lg., 90, 164 | *kitche* lg., 166 | *kîwitte* lg., 168 | *klâpé* St. Pol., 68 | *knab* ard., 193 | *knèp* lg., 168, 169 | *kokmâr* lux., 75 | *koucbac* pic., 79 | *kouk* pic., 79 | *kouque* pic., 79 | *koûrtigâr* lg., 80 | *krensle* fr. suisse, 308 | *krôl* givet., 90 | *ksel* fr. suisse, 307 | *kuhusturner* lg., 162 |

labaye lg., 169, 170 | *labraye* lg., 169, 170, 173 | *lâbrikinne* lg., 173 | *laie* moy. fr. 174 | *lâke* lg., 170 | *lâker* lg., 170 | *lâketer* lg., 170 | *lakmoûse* lg., 170 | *lamberquin* pic., 172 | *lambrèkin* lg., 171 | *lambrequin* fr., 171 | *lam(e)kène* lg., 171 | *laminto* wall., 136 | *lamkète* lg., 171 | *lamplumu* mont., lill., 6 | *languido* lat., 172 | *languidône* lg., 172 | *lapâ* lg., 172 | *lape* lg., 172 | *lapin(e)* fr., 78, 79 | *lapinisme* fr., 79 | *lapiote* lg., 172 | *lari* mont., lill., 173 | *lârikène* lg., 173 | *laroke* nam., 173 | *lâsse* lg., 173, 174 | *lasse* anc. lg., 174 | *lâsse* malm., 174 | *lâstrer* lg., 174 | *lawèt* lg., 174 | **lâye* lg., 174 | *layette* moy. fr., 174 | *leccare* it., 175 | *lécher* fr., 175 | *leka* suisse rom., 177 | *lékier* pic., 175 | *lerquemoux* a. lg., 171 | *lètchî* lg., 175 | *leûse* lg., 175, 176 | *leûve* hut., 175 | *leûwâ* lg., 176, 322 | *leûzer* lg., 175, 176 | *liber* wall., 179, 180 | *licop* a. lg., 176 | *licote* nam., 149 | *ligicare* l. vulg., 175 | *ligue* lg., 177 | *liguer* lg., 176, 177 | *linguere* lat., 175 | *liguiner* lg., 176, 177 | *lolâ* lg., 177 | *lolhard* a. fr., 177 | *lollard* a. fr., 177 | *lollardisme* fr., 177 | *loller* fr., 177 | *lôlôye* lg., 179 | *losse* lg., 304 | *los'trèye* lg., 304 | *loubraye* lg., 169, 170 | *loubrèye* lg., 169, 170 | *loukî* lg., 178 | *loustic* fr., 180 | *loustik* ard., 180 | *loyâ* lg., 179 | *lôye-lôye* lg., 179 | *loyî* lg., 45, 179 | *luber* lg., 179, 180 | *lustic* lg., 180 | *lutage* a. lg., 181 | *lutare* lat., 181 | *lûte* lg., 180, 181 | *lûteler* lg., 181, 281 | *lûter* lg., 180, 181, 281, 322 |

mâ lg., 182 | *mace* a. fr., 186 | *mac(r)oufète* lg., 93 | *madroûse* gleïz., 111 | *madrouyî* lg., 51, 182 | *make* lg., 186 | *malkê* lg., 182, 183 | *malle* fr., 183 | *mam'lète* lg., 136 | *man'* lg., 183 | *man'dale* lg., 183 | *man'daye* lg., 183 | *manikèt* lg., 183, 184, 202, 213 | *marais* fr., 184 | *maras'* lg., 184 | *marbre* fr., 187 | *marcatène* lg., 304 | *marcere* lat., 186 | *marcio* it., 186 | *mariage* fr., 42 | *marie-salope* fr., 233 | *marke* lg., 304 | *markètène* lg., 304 | *markitinne* lg., 304 | *marsepain* fr., 184 | *mârsoupin* lg., 184 | *mârticot* lg., 184, 185 | *martikèt* verv., 184 | *masse* fr., 186 | *mâssî(te)* lg., 238 | *mastèle* lg., 185 | *mastia* givet., 186 | *match* lg., 186 | *mat'cho* pic., 186 | *mâye* lg., 187 | *mègne* lg., 187 | *mèhtel* lg., 188 | *mèler* lg., 188 | *mèlkin* lg., 188 | *mèn'dèk* nam., 183 | *mênèr* ard., 188 | *mèn'hêr* lg., 187, 188 | *mèrbeûle* lg., 189 | *mesteil* a. fr., 185 | *mesteillon* a. fr., 185 | *méteil* fr., 185 | *metteco* brux., 185 | *mèn'zik* lg., 189 | *mica* lat., 190 | **micca* lat. vulg., 190 | *miche* fr., 190 | *michtèclape* lg., 48 | *mic-mac* lg., 304 | *midèle* lg., 189, 190 | *migne* a. fr., 187 | *migne* lg., 187 | *mih-mah* lg., 304 | *milicom* lg., 185, 298 | *mine* a. lg., 187 | *mirou* lg.,

243 | *mitche* lg., 190 | *mitchot* lg., 190 | *mixtilium* lat., 185 | *mofe* lg., 190 | *moirre doot* a. lg., 100 | *mokorn* norm., 185 | *monse* lg., 192 | *moriâne* lg., 191 | *morien* a. fr., 191 | *morquin* m. fr., 40 | *moufe* lg., 190 | *mouffle* fr., 190 | *mourasse* lg., 184 | *moussâde* lg., 191 | *mouziner* lg., 191, 192 | *moziner* lg., 191, 192 | *mus'* lg., 254 |

nagler lg., 192 | *naguèle* lg., 192 | *nagueler* lg., 192, 243 | *nâhe* lg., 192 | *naie* a. fr., 195 | *naier* a. fr., 195 | *nâke* lg., 192 | *nâle* lg., 185 | *napê* lg., 193 | *naw* lg., 193, 194 | *nâye* lg., 194, 195, 322 | *nâyeler* lg., 194 | *nig'douye* lg., 195, 196 | *nikèt* lg., 195, 196 | *niks* lg., 196 | *nique* fr., 195, 196 | *niquedouille* fr., 196 | *niqu(i)er* a. fr., 195, 196 | *nisco* fr., 196 | *nix* fr., 196 | *nope* lg., 196, 197 | *noper* lg., 196, 197 | *nôyes* lg., 194 |

obsat(te) a. lg., 197 | *obstat* lat., 197 | *obstatte* a. lg., 197 | *ocsô* lg., 198 | *ôfe* nam., 288 | *oirvede* a. lg., 198 | *oksô* lg., 198 | *ome di feü* lg., 113 | *oriou* lg., 166 | *orvede* a. lg., a. fr., 198 | *orveile* a. fr., 198 | *opsa* fr. suisse, 308 | *ossî* nam., 155 | *ote* nam., 140, 156 | *ote-iû* nam., 156 | *ouarde* fr., 301 | *outin* lg., 157 |

pachus a. lill., 200 | *pacus* pic., 200 | *pacq* a. lill., 199 | *pacque* a. pic., 199 | *pâdrome* lg., 198 | *pake* lg., 198, 199 | *pak'hûse* lg., 199, 200 | *palikène* verv., 202 | *pane* lg., 200, 201, 202, 322 | *panikène* lg., 202 | *panna* lat., 201 | *panne* brux., 201, 202 | *panne* fr., 36 | *panne* pic., 201 | *pannecouque* pic., 79 | *pannus* lat., 201 | *pape* lg., 202 | *papin* wall., pic., norm., 202 | *paquet* fr., 199 | *parsquieppe* a. lg., 202, 203 | *pascheppe* a. lg., 202, 203 | *pasieppe* a. fr., 202, 203 | *patch* lg., 204 | *pawène* lg., 204, 205 | *paxhuse* a. wall., 200 | *pec* fr., 207 | *pèhe-vèdje* lg., 205 | *peke* a. lg., 207 | *pêke* lg., 205, 322 | *pèkène* lg., 206 | *pêk'ter* lg., 205 | *peler* fr., 109 | *pelèt* w. occ., 207 | *pènin* lg., 206 | *penninc* a. pic., 206 | *pèpin* lg., 209 | *perche* fr., 203 | *pêtèrmane* malm., 206 | *petsala* fr. suisse, 307 | *pètsâles* lg., 12 | *picam* lat., 205 | *pice-bin* lg., 206 | *pice-crosse* lg., 206 | *piche-pot* pic., 207 | *picî* lg., 207 | *pièce* fr., 42 | *piéchinte* rouch., 208 | *pié-saine* pic., 208 | *piessente* a. fr., 208 | *pieth puel* anc. fr., 6 | *pieu* fr. arg., 12 | *pihe-pot* lg., 207 | *pike* lg., 207 | *pilêt* lg., 207 | *piluccare* lat., 211 | *pincemaille* fr., 206 | *pincer* fr., 206, 207 | *pî-pazê* malm., 208 | *pîpon* lg., 209 | *pîpsac* lg., 209 | *piscine* fr., 209 | *pisinte* nam., 208 | *pî-sinte* lg., 207, 208 | *pispot* rouch., 207 | *pissène* lg., 208, 209 | *pisse-pot* lill., 207 | *pistagrawe* lg., 84 | *pîto* ard., 209 | *piwitche* lg., 168 | *piwite* lg., 168 | *placaige* a. lg., 210 | *plakî* lg., 204, 209, 210 | *plakier* a. lg., 210 | *plamuse* fr., 20 | *plâne* lg., 201, 202 | *plaquer* fr., 210 | *platch'ter* lg., 204 | *plauke* wall., centr., 305 | *playis* lg., 224 | *pléte* lg., 210 | *plôche* lg., 305 | *ploc(q)* a. fr., 211 | *plôhe* lg., 305 | *ploich* a. fr., 211 | *plôke* wall., centr., 305 | *ploke* hut., 211 | *ploketer* lg., 210, 211 | *plokî* lg., 210, 211 | *ploquer* fr., 211 | *plouche* lg., 305 | *plouf* lg., fr., 211 | *plouhe* lg., 305 | *prakè* vosg., 252 | *prême* lg., 305 | *prîme* lg., 305 | *poe* a. fr., 204 | *poix-résine* fr., 143 | *poke* lg., 211, 212 | *pokèt* w. occ., 211 | *pokètes* lg., 211 | *pomérance* lg., 212 | *poque(tte)* lill., brux., 211 | *pôte* lg., 204, 205, 212, 213 | *pote* lg., 213 | *pote* fr., 205 | *potekin* lg., 213 | *pôtelête* lg., 212, 213 | *potikèt* lg., 202, 213, 214 | *pot'kése* lg., 214, 322 | *pouca* lg., 214 | *poue* a. fr., 204, 205 | *poûpi* malm., 6 | *poupous'* lg., 214 | *pous'* lg., 214 | *poutch* lg., 214 |

raban fr., 218 | *rabouillère* fr., 225 | *racroufier* lg., 93 | *rainne* lg., 223 | *rame* lg., fr., 215 | *ramète* pic., 223 | *ram(e)ter* lg., 215 | *ramette* fr., 223 | *ramolaccio* it., 216 | *ramonache* m. fr., 216 | *ramonasse* lg., 216, 217, 322 | *ranse* lg., 305 | *rapaille* a. fr., 217 | *rapaye* lg., 217, 218 | *raquéte* rouch., 303 | *Râskin* lg., 69 | *Râskinèt* lg., 69 | *raspaille* a. fr., 217 | *râye* lg., 218 | *rèchon* lg., 218 | *règue* lg., 134 | *réguilite* lg., 133 | *regula* lat., 232 | *rèhe* lg., 218 | *rèhon* lg., 218 | *reize* a. lg., 218 | *relouquer* pic., 178 | *reluquer* fr., 179 | *remplumée* pic., 6 | *rêna* lg., 222 | *rènant* lg., 218, 219 | *renayer* a. fr., 195 | *rèner* lg., 218, 219 | *reûpe* lg., 219 | *reûper* lg., XV, 219 | *reûtyi* givet., 232 | *rêvioûle* lg., 163 | *reynal* a. lg., 222 | *reze* a. lg., 21 | *r(i)bot'* lg., 29 | *r(i)câv'ler* lg., 65 | *riclaper* lg., 67 | *ricôpe* lg., 220 | *ricoper* lg., 220 | *riestre* a. pic., 223 | *ridant* lg., 220 | *rider* lg.,

220, 221 | *rider* m. fr., 220 | *rid'lêye* lg., 133 | *rid'linne* lg., 133 | *rife* lg., 230 | *riglé* lg., 134 | *riglète* lg., 133 | *riguilète* lg., 133 | *riler* ard., 221 | *rilion* lg., 221 | *r(i)loukî* lg., 178 | *rîme* lg., 221 | *rimée* a. fr., 221 | *rimer* lg., 221 | *rimer* a. wall., 221 | *r(i)nayî* lg., 194 | *rinnâ* lg., 222 | *rinnète* lg., 223 | *rinvets* a. lg., 224 | *rinvis* a. lg., 224 | *riper* lg., 224 | *ri(s)me* a. fr., 221 | *rîsse* lg., 223, 322 | *ristapler* lg., 257 | *ristoker* lg., 260 | *rivé* lg., 224 | *rive* lg., 230 | *river* lg., 224 | *rivès* lg., 261 | *rivète* hut., 224 | *rîyisse* nam., 223 | *ro* lg., 225 | *roc* fr., 231 | *roce* a. fr., 228 | *roche* fr., 231 | *roche* a. fr., 228 | *rocète* lg., 228 | *ro(c)que* a. fr., 231 | *rôbaler* lg., 225 | *robète* lg., 78, 79, 225 | *rôkâr* lg., 231 | *rokèt* nam., 226 | *rokèye* lg., 226 | *rôkiner* malm., 231 | *rokiyi* ard., 226 | *rom'dom* lg., 227 | *ronghe* m. fr., 227 | *rongue* pic., 227 | *rongue* nam., 106 | *ronke* lg., 106, 227, 329 | *ronke* nam., 106, 227 | *roque* a. fr., 228 | *roque* boulonn., 231 | *roqué* poitev., 226 | *roquille* fr., 226, 227 | *rosa* lat., 227 | *rose* fr., 227 | *rôse* lg., 227 | *rossète* lg., 227, 228 | *rôte* lg., 228 | *rôti* lg., 228 | *roûbaler* lg., 225 | *rouf* fr., 225 | *roufe* lg., 230 | *rouhant* lg., 230 | *rouhî* lg., 230 | *rouh'ler* lg., 230 | *rouir* fr., 228, 229 | *roûkâr* lg., 231 | *rouke* lg., 230, 231 | *roukieûs* lg., 231 | *roûkiner* malm., 231 | *roum'doum* ard., 227 | *roupèye* lg., 231 | *roxhe* a. fr., 228 | *r(u)câb'ler* verv., 65 | *rucâveler* malm., 65 | *rudere* lat., 233 | *ruke* pic., 230, 231 | *rûkiner* lg., 231 | *rulant* a. lg., 232 | *rûle* lg., 232 | *rûme* lg., 232, 240, 295, 321 | *rûmer* lg., 232 | *runal* a. lg., 232 | *runant* a. lg., 232 | *ruque* pic., 231 | *rûteler* lg., 232 | *rûter* lg., 232 | *rutûzer* lg., 282 | *rwèti* lg., 228 | *rymer* m. fr., 221 |

s'aclot'ner lg., 72 | *sabot d'batlê* lg., 24 | *sairmouze* malm., 234 | *sâkis'* lg., 234 | *sale* fr., 233 | *salope* lg., 233, 241 | *same* lg., 82, 233 | *samer* lg., 233 | *sam'rou* lg., 118 | *sankes* givet., 234 | *sankis'* lg., 234 | *sape* lg., 268 | *saur* fr., 246 | *scarmoye* lg., 234 | *scermas* a. lg., 235 | *scherp* brux., 193 | *schwartz* malm., 293 | *schelling* fr., 240 | *schermas* a. lg., 235 | *schoir* a. wall., 147 | *schurre* a. fr., 147 | *sclaid* lg., 235 | *sclaideur* a. lg., 235 | *scli* lg., 235 | *sclufer* lg., 161 | *scôfûres* lg., 113 | *scole* pic., 235 | *scolken* a. fr., 228 | *scolkin* lg., 235 | *scot* lg., 236 | *scotto* cat., 139 | *scrèpe* wall., 237 | *scrèper* lg., 236 | *scrèper* nam., givet., 84 | *scriban(ne)* lg., 237 | *scriftôr* lg., 237 | *scriptorium* lat., 237 | *scristôr* lg., 237 | *scure* a. fr., 147 | **scuppa* lat. vulg., 159 | *semaque* fr., 243 | *sequelin* fr., 240 | *sèt-dwèrmant* lg., 244 | *s(e)touffe* a. lg., 262 | *seûr* lg., 266 | *si bouter foû* lg., 119 | *siecle* a. lg., 237 | *si forbeûre* lg., 120 | *si forbouter* lg., 119 | *si forcayi* lg., 120 | *si forcougnî* lg., 120 | *si fordiner* lg., 120 | *si fordwèrmi* lg., 120 | *si forlôper* lg., 121 | *si forlouki* lg., 120 | *si formagnî* lg., 120 | *si forpârler* lg., 120 | *si forpougni* lg., 120 | *si forsonner* lg., 120 | *si fortchouki* lg., 119 | *si forziguer* lg., 120 | *siker* lg., 237 | *sikèye* lg., 237 | *sinker* lg., 45, 46 | *sint Mâr* lg., 182 | *sîre* lg., 238 | *sirop* lg., 238 | *sirôpe* lg., 238 | *siverète* lg., 238 | *sîzèt* lg., 239 | *sizin* lg., 239, 267 | *siz'lèt* ard., 239 | *siz-rin* lg., 239 | *skèlin* lg., 239, 240 | *skellin* fr., 240 | *skèlvis'* lg., 224, 240, 325 | *skèrbalike* lg., 240, 321 | *skèrî* lg., 240 | *skèye* lg., 237, 322 | *skidam* lg., 241, 322 | *s'kigroûler* lg., 130 | *skole* pic., 235 | *slap* lg., 233, 241 | *slik* lg., XIV, 241 | *slin* lg., 242 | *slop* lg., 66 | *smak* lg., 184, 242, 243, 329 | *smér* lg., 243, 322, 329 | *smérî* lg., 243 | *smôsias* lg., 306 | *snoufe* lg., 192, 243, 244, 308, 329 | *snoufter* lg., 243, 244 | *šnufé* fr. suisse, 308 | *so-dwèrment* lg., 244 | *sondje* lg., 244 | *song* lg., 245 | *sonkis* lg., 234 | *sorèt* lg., 246 | *sope* lg., 245, 324 | *soper* lg., 245 | *sopier* a. fr., 245 | *sou-dormant* lg., 244 | *so(u)ppier* a. fr., 245 | *sous-verge* fr., 283 | *spéculêr* lg., 248 | *spégulêr* lg., 248 | *spellehuys* lg., 246 | *spès* lg., 247 | *spiègue* lg., 246 | *spièrlin* lg., 224, 235, 246, 247 | *spindje* lg., 247, 248 | *spindjer* ard., 247, 248 | *spindjî* lg., 247, 248 | *spingulêr* lg., 248 | *spingurlèt* lg., 247, 248, 249 | *spîringue* nam., 247 | *spirink* mont., 247 | *spirlin* fr. lg., 246 | *splinke* lg., 249 | *splinkî* lg., 249 | *spot* lg., pic., 250 | *spoulbac'* lg., 250 | *spoûle* lg., 251 | *spoûler* lg., 251 | *sprâw(e)* lg., 253 | *sprêh'ler* lg., 252 | *sprèkler* lg., 116, 252 | *sprêk'ter* lg., XIV, XV, 252 | *sprêt* lg., 252, 321 | *spreut* pic., 253 | *sprêwe* lg., 253 | *springueler* lg., 249 | *sprinke* lg., 249 | *spriwe* lg., 253 | *sproewe* lg., 253 | *sprôt* lg., 252, 253 | *sprôtches* nam., 253 | *sprûtchî* lg., 181 | *spulbah'* malm., 251 | *squidam* fr., 241 | *stâ* lg., 254, 255 | *stabulum* lat., 255 | *stal* a. wall., 254 | *stalon* lg., 254 | *staminê* wall., 255 | *stamon* lg., 255, 256 |

stamonîre ard., 255 | *stampare* it., 256 | *stampe* lg., 256 | *stamper* lg., pic., 256 | *stâmus* lg., 254 | *stanflitche* lg., 256 | *stape* lg., 257 | *staple* a. lg., 257 | *staplê* lg., 257 | *stapler* lg., 257 | *Staskin* lg., 69 | *stauve* ard., 254 | *stâve* ard., 255 | *stèlèye* lg., 257, 258 | *sterling* fr., 114 | *sticqmon* a. lg., 259 | *stife* lg., 258, 271, 308 | *stinklin* lg., 258 | *stipe* lg., 258, 259 | *stiper* lg., 258 | *stipes* lat., 259 | *stitche* lg., 159 | *sto* lg., X, 143, 260 | *stockefisse* a. fr., 228 | *stocvisch* a. fr., 261 | *stok* lg., X, 38, 143, 259—261 | *stokê* lg., 260 | *stoker* lg., 260 | *stokfès* lg., 260 | *stokfis* verv., 260 | *stokfise* nam., 260, 261 | *stokfisse* givet., 261 | *stokhâme* lg., 261, 325 | *stoqwis* a. fr., 261 | *stoûfer* verv., 261 | *stoûve* lg., 261, 262, 307 | *stråle* lg., 262 | *stråte* ard., 262 | *straul* verv., 262 | *strauler* verv., 262 | *strîfer* ard., 262 | *strîf'ler* lg., 262, 263 | *strikehous* lg., 263 | *striper* lg., 306 | *strit* a. lg., 263 | *stritche* lg., 278, 279 | *stritchî* lg., 278, 279 | *stron* lg., 263, 264, 322 | *stronler* lg., 245 | *stroufler* lg., 264 | *strouk'* lg., 190, 265, 266, 322 | *strouke* a. lg., 265 | *strouk(i)ant* lg., 265 | *struk* nam., 265 |*stuit* a. lg., 266 | *stut'* lg., 266 | *sufler* hesb., 161 | *su forbeûre* lg., 120 | *su forhaper* lg., 120 | *su forlouki* lg., 120 | *sur* fr., 266 | *surain* a. fr., 267 | *surale* nam., 266, 277 | *surale* lg., 266, 267 | *surele* a. fr., 267 | *surelle* fr., 266, 267 | *swarts'* ard., 293 | *swêrce* ard., 293 | *swêrin* lg., 267 |

take malm., 97 | *takelin* lg., 267, 325 | *tâkène* lg., 268 | *tankène* lg., 268 | *tap'kène* lg., 268 | *tapon* fr., lg., 268 | *taram'ter* lg., 215 | *tarara* lg., 215 | *tarare* fr., 216 | *tarc* pic., 143 | *Taskin* lg., 69 | *tchambèrlouk* lg., 260 | *tchaur d'éfant* nam., 51 | *tchâwe* lg., 269 | *tchawer* lg., 269 | *tchèt* lg., 269, 270 | *tchète* lg., 63 | *tchike* lg., 71, 166 | *tchiwer* ard., 269 | *tchutchène* lg., 270 | *tèle* givet., lg., 271 | *téle* pic., 271 | *telle* a. fr., 271 | *terque* pic., 143 | *tick* a. lg., 272 | *ticques* a. lg., 272 | *tide* a. fr., 134 | *tif* lg., 271 | *tigue* fr. b., 272 | *tiiecke* a. lg., 272 | *tike* lg., 166, 271, 272 | *tikète* lg., 166, 271 | *tikiers* a. lg., 272 | *tik'lète* lg., 271 | *Tilkin* lg., 69 | *tnèp* lg., 169 | *trac* fr., 275 | *traſter* lg., 105, 275 | *traine* a. lg., 276 | *trake* lg., 275, 276 | *tråme* lg., 82 | *tråne* lg., 94, 276, 324 | *traquer* fr., 275 | *trèkchût'* lg., 276, 277 | *trébuchet* fr., 71 | *trèfiler* lg., 276 | *trî* lg., 277 | *triche* a. wall., 277 | *tricot* lg., 278 | *tricoter* fr., 263, 277 | *tricouse* pic., 263 | *trie* a. fr., 277 | *triesc* a. wall., 277 | *trieu* rouch., 277 | *trîhe* lg., 277, 278 | *trik'nonote* lg., 278 | *trik'noter* lg., 278 | *trique* lg., 278 | *triquehouse* a. fr., 263 | *trinekin* lg., 94 | *trinekin* malm., 86 | *tringuelle* fr., 105 | *trinquer* fr., 106 | *trixhe* a. wall., 277 | *troc* fr., 280 | *trok'nonote* lg., 278 | *troquer* fr., 279 | *troufe* lg., 279, 280 | *troufil'rèye* lg., 279 | *troufler* lg., 279, 280 | *troufter* lg., 275 | *trouhe* lg., 279 | *trouh'ler* lg., 279, 280 | *trouiller* fr., 288 | *trouker* lg., 279 | *trouk'ler* lg., 279, 280 | *troussequin* fr., 94 | *truskin* verv., 94 | *trusquin* fr., 94 | *tôh'ler* lg., 272 | *tôke* lg., 272 | *toker* lg., 271, 306 | *tokî* lg., 306 | *tôk'ler* lg., 272 | *tokter* lg., 101 | *tonê* lg., 274 | *tonh'ler* lg., 272 | *top* a. fr., 274 | *tope* wall., 213 | *topzèle* lg., 273 | *toquer* fr., 101 | *touaille* fr., 112 | *toûbac'* lg., 273 | *toûbakî* lg., 273 | *toubaque* pic., 273 | *toubaquière* pic., 273 | *touffe* brux., 102 | *toûlasse* lg., 274 | *toupe* a. fr., 274 | *toupe* lg., 274 | *toup'lê* lg., 267, 274 | *touppequin* fr., 268 | *tourbe* fr., 280 | *tup* a. fr., 274 | *turfe* a. lg., 280 | *tute* pic., 281 | *tûte* lg., 280, 281 | *tûteler* lg., 181, 280, 281, 282 | *tûter* lg., 280, 281 | *tûter* lorr., 282 | *tuter* pic., 281 | *tutroner* pic., 281 | *tûturon* lg., 280, 281, 282 | *tuturon* lorr., 281 | *tûtute* lg., 280, 281, 282 | *tûzer* lg., 282 |

vadrouiller fr., 288 | *van' bômèl* lg., 27 | *varbouk* gaum., 284 | *vârt* lg., 282, 283 | *vasistas* fr., 293 | *vêdje* lg., 283, 284 | *vèrbo* lg., 284 | *vèrboc* nam., 284 | *vèrbouc'* lg., 284, 285 | *verge* fr., 283 | *vêrkin* lg., 284, 285, 322 | *vermine* fr., 188 | *verquin* pic., 284 | *vertigo* lg., 286 | *vèrzin* lg., 285, 286 | *verzin* pic., 285 | *verziner* pic., 285 | *vèrzingue* malm., 285 | *vièrzin* lg., 285 | *vieswardier* lill., 286 | *vieswariers* a. lg., 286 | *vieuward* pic., 286 | *vilkom* malm., 298 | *vindeûs d'âmes* lg., 113 | *virga* lat., 283 | *vî-war* lg., 280, 286 | *vîwarrie* nam., 286 | *vlote-scute* fr., 270 | *vûse* lg., 286 |

wâ lg., 287 | *wache* wall., 175, 176 | *wadje* lg., 294 | *wadrognas'* ard., 287 | *wadrouyès* lg., 287 | *wafe* lg., 288 | *waghe* a. lg., 288 | *wagler* lg., 289 | *wague* lg., 289, 290 | *wague*

a. fr., 288 | *wague* pic., 290 | *waguer* lg., 289 | *waide* a. lg., 295 | *waidier* a. wall., 296 | *waiget* a. lg., 290 | *wak(e)* lg., 290 | *wake* nam., 290 | *wake* pic., 289 | *waker* nam., 292 | *wåkî* lg., 291 | *wak'ter* lg., 289 | *walecomme* a. fr., 298 | *waler* lg., 292 | *wales* lg., 292 | *walfre* a. fr., 288 | *walî* lg., 292 | *wâmale* lg., 287 | *wâme* ard., 287 | *wâmer* lg., 287 | *wâmon* lg., 287 | *wandelart* a. fr., 293 | *wandelé* vosg., 293 | *wandeler* lg., 292, 293 | *ware* a. fr., 286 | *warsèle* lg., 293 | *wastat'* lg., 293 | *wastatî* lg., 293, 294 | *wastel* a. fr., 185 | *watche* lg., 294 | *wåterzote* lg., 294 | *waterzouye* wall., 294 | *watribôr* lg., 294, 321 | *watroulier* rouch., 288 | *waufe* pic., 288 | *wauffre* a. fr., 288 | *wauker* nam., 292 | *wayin* lg., 296 | *waz* a. lg., 287 | *wazistas* malm., 293 | *wébire* lg., 295 | *wèche* givet., 175 | *wéde* pic., 296 | *wêde* lg., 295 | *wêdê* lg., 299 | *wêdî* lg., 295 | *wédière* pic., 296 | *Weilhes* a. lg., 292 | *wèke* lg., 298 | *wèle* lg., 296 | *wèler* lg., 296 | *wêne* verv., 299 | *wéne* malm., 299 | *wèn'dê* lg., 299 | *wêre* lg., 296, 297 | *wèpse* malm., 297 | *wèspe* lg., nam., 297 | *wèspi* lg., 297 | *wèspiyant* lg., 297 | *wèspiyê* nam., 297 | *wèsse* nam., 175 | *wèssin* lg., 5 | *wèster* lg., 121 | *wêyi* lg., 295 | *wigne* hut., 299 | *wihion* lg., 297 | *wike* lg., 298 | *wile* lg., 296 | *wilecomme* a. fr., 298 | *wilicom* lg., 185 | *wil(i)kom* lg., 298 | *wilker* lg., 298 | *wilki* lg., 298 | *wimberghe* a. fr., 295 | *wimbièdje* lg., 295 | *winberghe* a. fr., 295 | *winbière* lg., 295 | *windê* lg., 299 | *winleke* a. lg., 299 | *winne* lg., 296, 297, 299 | *witche* hut., nam., 298 | *wite* verv., 298 |

xhardeir anc. lg., 141 | *xhleadeur* a. lg., 235 | *xhoir* a. wall., 147 | *xhorre* a. wall., 147 | *xhur(r)e* a. wall., 147 |

yan' lg., 299, 300 | *youplala* fr., 153 |

zibèrkôf lg., 301 | *Ziles Ferkofes* lg., 301 | *zinc* lg., 300 | *zinè* givet., 300 | *zinne* pic., 300 | *zîvercôf* lg., 301 | **zwarsèles* lg., 293 | *zwère* lg., 293, 301, 329.

b. TERMES GERMANIQUES.

Aarschot nl., 139 | *aas* all., 6 | *aaszak* mnl., 7 | *aat* nl. mér., 6 | *aecke* mnl., 193 | *aelekrukel* zél., 141 |*aerdtissie* mnl., 112 | *Aerschot* nl., 139, 140 | *aet* mnl., 7 | *aeverganck* guel., 7 | *ake* mnl., 193 | *aketis* zél., 113 | *aketisse* mnl., 112 | *akketist* zél., 113 | *alekrukel* nl. mér., 141 | *alem* flam., 137 | *alikruik* nl., 141 | *allenckine* mnl., 5 | *allengs* nl., 5 | *allenkine* mnl., 5 |*alumet* nl. mér., 137 | *ameide* mnl., 138 | *amel* mnl., m.h.all., 5 | *ameldonk* nl., 5 | *amer* mnl., m.h.all., 5 | *ameye* mnl., 138 | *apfelmusz* all., XV, 6, 307 | *appelmoes* nl., XV, 6, 307 | *appelmoes* mnl., 6 | *artis* lemb., 112 | *ate* mnl., 7 |

baan nl., 10 | *baanst* nl. mér., 11 | *baas* nl., 28 | *badestube* all., 307 | *bahn* all., 10 | *bak* nl., 8 | *baken* nl., 9, 135 | *bakenaar* nl., 9 | *bakenen* nl., 9 | *band(je)* nl., 28 | *bane* mnl., 10, 329 | *banste* mnl., 11 | *barnen* nl., 39 | *baumeister* all., 33 | *bausch* all., 302 | *bauschen* all., 302 | *becken* all., 206 | *bed* nl., 12 | *bedde* mnl., 12 | *bedderij* nl. mér., 12 | *bedrif* mnl., 11 | *bedrijf* mnl., 11 | *behoef* nl., 14 | *behôf* mnl. m.b.all., 14 | *behove* mnl., 14 | *behuf* all., 14 | *bekken* nl., 206 | *belander* angl., 302 | *belbruid* nl. mér., 42 | *bellebruid* nl. mér., 42 | *benauwd* nl., 194 | *benst* nl., mér., 11 | *berck(moes)* mnl., 170 | *berg* nl., 295 | *bernen* nl., 39 | *beschenken* all., nl., 45 | *beschermen* nl., 235 | *bestecken* all., 46 | *besteek* nl. mér., 45 | *besteekavond* nl. mér., 45 | *besteken* nl., 45, 46, 47 | *bestoken* nl., 46, 48 | *bet* mnl., 12 | *betalen* nl., 12, 307 | *beuk* nl., 13, 26 | *beuk* nl. mér. 25 | *beuken* nl., 13 | *beukenotemeel* nl., 32 | *beukje* nl. mér., 25 | *bezahlen* all., 12, 307 | *biebauw* nl. mér., 209 | *bier* all., 14 | *bier* mnl., nl., 14 | *biersoep* limb., 14 | *bies* nl., 15 | *biesen* all., 16 | *bietebauw* nl., 209 | *biezen* nl., 17, 18 | *bijlander* nl. mér., 302 | *bijzen* nl. mér., 17, 18, 302 | *billander* angl., 302 | *billander* nl. mér., 302 | *binden* nl., 28, 45 | *binlander* nl., 302 | *binnenlander* nl., 302 | *binse* all., 15 | *bisen* all., mnl., 16 | *blain* angl., 22 | *blamuize* nl., 18 | *blamuizer* nl. mér., 20 | *blaumeiser* all., 18 | *blaumüser* all., 18, 19 | *blaumuser* nl., 19, 20 | *blauw* nl., 19 | *blech* all., 21 | *bleek* nl., 21 | *blêgen* angl. sax., 22 | *blegn* dan., 22 | *bleik* zél., 21 | *blein* nl., nl. mér., 21 | *blik* nl., 21 | *blina* anc. norr., 22 | *blinken* nl., 22 | *blochus* mnl., 23 | *blockhaus* all., 23 | *blok* nl., 22, 23 | *blok* mnl., 22 | *blokhuis* nl., 23 | *boddelen* nl., 25 | *boddrager* mnl., 24 | *bodem* nl., 27 | *boeck* mnl., 33 | *boeckijn* mnl., 33 | *boecskijn* mnl., 32 | *boegspriet* nl., 252 | *boeke* mnl., 13 | *boekeit* nl. mér., 32 | *boeket* limb., 160, XVI, 31, 32 | *boekweit* nl., 5, 31, 32 | *boer* nl., 121 | *boesch* flam., 31 | *bok* nl., 126 | *bokkenrijders* limb., 284 | *bokking* nl., 27 | *boksharing* nl., 27 | *bollikken* brab., 177 | *bolwerc* mnl., 10 | *bolwerk* nl., 10 | *bolz* all., 24 | *bommel* nl. mér., 27 | *bond* nl., 28 | *borch* mnl., 28 | *bord* nl., 295 | *borg* nl., 28 | *borgermeester* mnl., 33 | *borst* nl., 39, 329 | *borstlap* nl., 48 | *bos* nl., 29, 49 | *bos* nl., mér., 28 | *bos* rhén., 29 | *bos(ch)* nl., 49 | *bosk* germ. occ., 49 | *boslap* rhén., 49 | *bot* nl., 29, 30 | *bote* mnl., 31 | *botdraegher* mnl., 24 | *bouman* mnl., 27 | *bout* nl., 221 | *bouwman* nl., 27 | *bouwmeester* nl. mér., 33 | *bowsprit* angl., 252 | *boxhoren* mnl., XXIV, 27 | *Brabant* nl., 35 | *braden* mnl., 34 | *braden* nl., 308 | *braderie* mnl., 34 | *braderij* nl., 34 | *brado* franc., 34 | *brand* nl., 35 | *brandewijn* nl., 34 | *brandy* angl., 34 | *braten* all., 38, 307 | *brantschatten* mnl., 35 | *break* angl., 36 | *Brèbant* nl. mér., 35 | *brechen* all., 36 | *breem* nl. mér., 305 | *brekan* anc. germ., 36 | *breken* nl., 36 | *bressen* nl. mér., 37 | *brick* angl., 35, 36 | *bricke* mnl., 36, 35 | *brikan* goth., 36 | *briss(ch)en* nl., 17 | *broc* mnl., 38 | *brocke* nl. mér., 37 | *brod* germ., 39, 40 | *brod* nl., 38 | *broddele* eupen., 38 | *broddelen* nl., 38 | *broddels* nl., 38 | *broec* mnl., 39, 40 | *broek* nl., 40 | *broekaadje* nl. mér., 40 | *broekage* nl. mér., 40 | *broekland* nl., 39 | *broeten* nl. mér., 42 | *broic* mnl., 39 | *brok* nl., 259 | *brokke* nl. mér., 38 | *brokkel* nl. mér., 37 | *brokkeling* nl., 37 | *bronspot* limb., 38 | *bronst* nl., 39 | *brost* rhén., 49 | *brüte* aix., 42 | *bruid* nl., 41, 42 | *bruidstuk* nl., 41 | *brunsdüppe* rhén., 39 | *brunst* nl., 39 | *Brusselaar* nl., 41 | *Brusseleer* nl. mér., 41 | *Brusselkijn* nl. mér., 40 |

brust all., 39 | *brustklappe* all., 48 | *bruut* mnl., 41 | *bruut* nl., 124, 147, 329 | *buchnuszmehl* all., 32 | *buddrager* mnl., 24 | *Bürgermeister* all., 33 | *bugspriet* all., 252 | *bui* nl., 13, 14 | *buik* n.l., 25, 26 | *buis* nl., 43, 44, 45 | *buizen* nl., 302 | *buizen* nl. mér., 44 | *busch* rhén., 31 | *butt* all., 29, 30 | *buuc* mnl., 25 | *buus* nl. mér., 43 | *buust* mnl., 44 | *buijde* mnl., 13, 14 |*buije* mnl., 13 | *buijsschen* nl., 302 | *buijst* mnl., 44 | *buze* nl. mér., 43, 44 | *buzen* nl. mér., 302 |

cabeliau mnl., 51, 224 | *cabuse* nl., 54 | *cachette* nl. dial., 217 | *caſ* mnl., 52, 53 | *camme* mnl., 55 | *carreman* mnl., 61 | *cartelen* mnl., 88 | *cavelen* mnl., 65 | *cellebroeders* nl., 178 | *cens* nl. mér., 60 | *censen* nl. mér., 59 | *cent* nl., 59, 60 | *chiere* mnl., 66 | *ciere* mnl., 66 | *clap* mnl., 68 | *clapal* mnl., 69 | *claphout* mnl., 69 | *clappaadse* mnl., 69 | *clappeie* mnl., 69 | *clappen* mnl., 69 | *clapper* mnl., 69 | *clappinge* mnl., 69 | *clinke* mnl., 303 | *clocke(n)man* mnl., 71 | *clot(te)* mnl., 72 | *cluse* mnl., 74 | *clute* mnl., 73, 74 | *cluijt* mnl., 73 | *coeke* mnl., 79 | *coekebacster* mnl., 79 | *coekebak* mnl., 79 | *coekebakker* mnl., 79 | *combuis* nl., 54 | *cortegardeke* nl., 80 | *cortine* mnl., 126 | *cote* mnl., 64 | *couke* mnl., 79 | *cnape* mnl., 193 | *crabbe* mnl., 82 | *crane* mnl., 80, 82, 83 | *cranekijn* mnl., 86 | *crappe* mnl., 86, 87 | *crauwel* mnl., 85 | *crauwen* mnl., 85 | *crebbe* mnl., 87 | *crevette* fr., 128 | *cribbe* mnl., 87 | *cromb* mnl., 92 | *cromstert* mnl., 92 | *cromstert* flam., 92 | *crûke* mnl., 226 | *cruuxkijn* mnl., 226 |

dag nl., 97 | *dalje* nl. mér., 98, 99 | *dank* nl., 97 | *david* dan., 97 | *David* n.p., 98 | *daviot* angl., 98 | *deckbett* all., 307 | *deel* nl., 98, 99 | *dekbed* nl., 307 | *delje* nl. mér., 98 | *dellie* nl. mér., 98 | *dicht* nl., all., 100 | *dijc* mnl., 100 | *docken* mnl., 101 | *docsael* nl., 101 | *doeſ* nl. mér., 102 | *doeſken* nl. mér., 102 | *doit* angl., 98 | *dokken* nl., 101 | *donker* nl., 190 | *dood* nl., 100 | *doot* mnl., 100 | *doxael* mnl., 101 | *draſ* nl., 105 | *drag* angl., 103 | *draven* nl., 105, 275 | *dravik* nl., 103 | *dredge* angl., 103 | *dreeſ* nl., 104 | *dreg* nl., 103 | *dregnet* nl., 103 | *drell* m.b.all., 103 | *drenkgeld* lüx., 106 | *dreve* mnl., 104, 329 | *drevelen* nl., 276 | *dries* nl., 278 | *driesc* mnl., 277, 278 | *driest* nl. mér., 278 | *driezen* nl. mér., 111 | *drijven* nl., 104 | *dril* nl., 103 | *drincan* angl. sax., 106 | *drincgelt* mnl., 105 | *drinken* mnl., 107 | *drinken* nl., 106, 108 | *drinkgeld* nl. mér., 105 | *driven* mnl., 104 | *droes* nl., 109, 110, 111 | *droes* nl. mér., 111, 112 | *droesem* nl., 109, 110, 111 | *droesen* mnl., 110, 111 | *droesene* mnl., 111 | *droesine* mnl., 111 | *droezen* nl., 109 | *droezen* nl. mér., 111 | *drol* nl., 107, 112 | *drol(le)* mnl., 107 | *dronckert* mnl., 108 | *dronkaard* nl., 108 | *dronken* écoss., 108 | *droosen* nl. mér., 111 | *dro(o)zen* nl. mér., 111 | *drôs* b.all., 111 | *drossaard* nl., 107 | *drossaert* mnl., 107 | *drossate* mnl., 107 | *drost* mnl., 107 | *drôst* b.all., 111 ♦ *drude* all., 108 | *druizen* nl., mér., 111 | *drus* nl., 109 | *drusen* all., 110 | *drüss* b.all., 111 | *drusz* all., 109 | *drusz* rhén., 110, 111 | *duft* all., 102 | *duit(e)* nl., 98 | *duitje* nl., 98 | *duwael* nl. dial., 112 | *dwaal* nl., 112 | *dwael* nl. dial., 112 | *dweil* nl., 112 |

eelbot nl. mér., 113 | *eerstelingen* nl., 114 | *ĕk zél.*, 146 | *èring(k)* nl. mér., 142 | *ertisse* brab., 112 | *eten* nl., 7 | *Eulenspiegel* all., 246 |

ſalle all., 114, 115 | *ſauteln* rhén., 123 | *ſeuer* all., 124 | *ſitsch* rhén., 115 | *ſitz* rhén., 115 | *ſitzen* rhén., 115 | *ſlabberen* nl., 110 | *ſladen* all., 117 | *ſlâms'ke* nl. mér., 116 | *ſlappe* aix., nl. mér., 116 | *ſlappen* nl., 116 | *ſlats* nl. mér., 117 | *ſlatsen* nl. mér., 117 | *ſlatt* rhén., 117 | *ſlech(t)* rhén., 117 | *ſlint* nl., 118 | *ſlint* angl., 118 | *ſlitzen* all., 181 | *ſlotsen* anvers., 117 | *ſoeſelen* brab., 123 | *ſoeikak* flam., 119 | *ſoetele* maestr., 123 | *ſoetelen* limb., 123 | *ſooikak* flam., 119 | *ſotte* mnl., 123 | *ſuut* nl. mér., 124 | *ſris(ch)* mnl., nl. 123 | *ſt.* nl., 124 | *ſüre* eup., 124 | *ſuik* nl., 25 | *ſukatz* eup., 119 | *ſulkätscheg* eup., 119 | *ſut* nl., 124 | *ſutele* aix., 123 | *ſütelen* all., 123 |

gading nl., 126 | *gaerner* mnl., 128 | *gardine* all., 126 | *garen* nl., 128 | *garenwinde* mnl., 299 | *garnaerd* mnl., 127, 128 | *garnale* all., 128 | *garnat* all., 128 | *garn(ee)t* nl.,

128 | *garneele* all., 128, 129 | *garnel* ang., 128 | *garnele* all., 128 | *garp* norv., 131 | *gar(re)naal* nl., 128 | *gais* m.h.all., 125 | *gait* limb., 125 | *gast* nl., 303 | *gaste* all., 303 | *gastel* m.h.all., 185 | *gàt* b.all., 125 | *gàt* angl. sax., 125 | *gebruik* nl., 14 | *gedreven* nl., 104 | *geernaar* nl. mér., 128 | *geit* nl., 123, 125 | *gekauwauw* nl. mér., 269 | *gelid* nl., 133 | *gemeentemeester* nl., 78 | *genade* nl., 134 | *geraad* nl. mér., 127 | *geraden* nl. mér., 127 | *gernaet* mnl., 128 | *geschuifel* nl. mér., 161 | *geselle* all., 134, 135, 307 | *gestaan* brab., 165 | *gestelle* mnl., 303 | *gestelle* all., 303 | *getijde* nl., 134 | *geut* nl. mér., 132, 133 | *gewaad* nl., 294 | *gevel* nl., 100 | *gezel* nl., 134, 308 | *gheernaat* mnl., 128 | *gheete* mnl., 125 | *ghelappet* mnl., 172 | *ghelijcken* mnl., 176, 177 | *ghelit* mnl., 133 | *ghetide* mnl., 134 | *gieter* nl., 133 | *gievel* rhén., 100 | *glaasje* nl., 285 | *glas* nl., 285 | *glei* nl. mér., 119 | *glied* all., 133 | *gluw* nl. mér., 119 | *gnade* all., 134 | *goete* mnl., 133 | *goot* nl., 132 | *gorden* nl., 126 | *gordijn* nl., 126 | *gordine* mnl., 126 | *gote* mnl., 133 | *graben* all., 87 | *gräpp* aix., 87 | *granne* all., 128 | *graven* nl., 87 | *greb* nl., 87 | *greinen* all., 130 | *grell* a. isl., 131 | *greppe* nl. mér., 87 | *greppel* nl., 87 | *griellen* angl. sax., 131 | *grienen* nl. mér., 130 | *grijnen* nl., 130 | *grinan* franc., 130 | *grînen* mnl., 130 | *grinian* a. germ., 130 | *grollen* nl., mnl., 131 | *grommelen* nl., 132 | *grommen* nl., 132 | *grondpeer* nl., 91 | *grundbirne* all., 92 | *gryllen* angl. sax., 131 | *guck in die Luft* all., 166.

haak nl., 135, 146 | *haakbus* nl., 142 | *haam* nl., 261 | *haar* nl., 140 | *haas* nl., 143 | *habersack* all., 144, 145 | *hackelen* mnl., 135 | *haec* mnl., 146 | *haecbusse* mn., 142 | *haec(k)* mnl., 135 | *haeghdisse* mnl., 112 | *hagedis* nl., 112 | *hagekutte* nl. mér., 94 | *Hahnenfusz* all., 6 | *haim* franc., 38 | *haims* goth., 138 | *hak* nl., 144 | *hake* all., 135 | *hake* mnl., 135 | *hakebus* mnl., 142 | *haken* all., 135 | *hakenbüsche* b. all., 142 | *haketisse* nl. mér. 112 | *hakken* nl., 135 | *haksel* nl., 135 | *half* germ., 145 | *half and half* angl., 136 | *half en half* nl., 136 | *halfter* germ., 145 | *halfterstrick* all., 145 | *halibut* angl., 113 | *halm* nl., 156 | *halm* flam., 137 | *halster* mnl., nl., 144 | *halter* flam., 144 | *ham* mnl., 138 | *hameede* mnl., 138 | *hameide* mnl., 138, 139 | *hameide* m.b.all., 138 | *hamm* b.all., 138 | *handel* nl., 139 | *handel* all., 139 | *handelen* nl., 139 | *handeln* all., 139 | *hanenvoet* mnl., 6 | *haring* nl., XXIV, 157 | *harkebusier* nl., 142 | *harpojs* m. suéd., 143 | *harr* nl., 140 | *hars* nl., 143 | *harspik* nl., 142, 143 | *harz* all., 143 | *harzpech* all., 142 | *hase* all., 143 | *hase* mnl., 143 | *haspe(l)* mnl., 144 | *haspel* a.h.all., 144 | *haspelen* mnl., 144 | *haube* all., 161 | *haupt* all., 147 | *haveresch* nl., 144 | *haverzak* nl., 145 | *hecht* nl., 146 | *heel* nl., 148 | *heer* nl., 187 | *hees* rhén., 146 | *hees(t)* mnl., 146 | *heft* nl., 146 | *heghdisse* mnl., 112 | *heide* all., 146 | *heide* nl., 146 | *heil* nl., all., 148 | *heilbot* nl., 113 | *heilbutt* all., 147 | *heilen* nl., 148 | *heilige* nl., 113 | *helen* nl., 148 | *helm* nl., 137 | *helmstock* all., 136 | *helmstok* nl., 136 | *her* nl. mér., 146 | *hering* all., 142 | *heut* maestr., 147 | *heuter* nl. dial., 147 | *heijlbot* mnl., 113 | *heycke* mnl., 147 | *hiccup* angl., 149 | *hicka* suéd., 149 | *hick(en)* rhén., 149 | *hicken* mnl., 149 | *hickock* angl., 149 | *hik* nl., 149, 196 | *hikken* nl., 149 | *hinkebink* all., 150 | *hinkelepink* nl., 149 | *hinkelepinke* rhên., 150 | *hinken* nl., 147 | *hinkepink* nl., 149 | *hinkepinke* rhén., 150 | *hocke* mnl., 151 | *hoede* mnl., nl., 160 | *hoere* mnl., 162 | *hoesel* nl. mér., 159 | *hoestijn* mnl., 162 | *hogshead* angl., 198 | *hohl* all., 152 | *hoike* mnl., 147 | *hok* nl., 151 | *hol* nl., 151, 152 | *holen* all., 152 | *hollen* nl., 152, 153 | *holte* nl., 156 | *homeide* m.b.all., 138 | *homeie* m.b.all., 138 | *Hondschoote* nl., 139, 140 | *hondsvot* nl., 140, 156 | *hoofdtouw* nl., 147 | *(h)oogsael* mnl., 102 | *hoop* mnl., 159 | *hoop* nl., 154 | *hoottouw* mnl., 147 | *hop* nl., 153, 154, 158, 308 | *hopen* nl., 154 | *hopp* all., 153 | *hoppe* mnl., 154, 158 | *hops* all., 308 | *hor(ri)net* zél., 128 | *hortje* nl., 100 | *hossen* nl., 155 | *hot* nl., 140, 156 | *hotsen* nl., 155, 217 | *hott* all., 156 | *hotta* franc., 157 | *hottich* b.all., 158 | *hotz* rhén., 155 | *hotzelen* rhén., 155 | *houding* nl., 158 | *houdinge* mnl., 158 | *hout* nl., 157 | *houtic* mnl., 157 | *houting* nl., 157 | *hovet* eup., 147 | *hovettouw* mnl., 147 | *hoyc(ke)* mnl., 147 | *hütte* m.h.all. all., 160 | *huif* nl., 161 | *huijve* mnl., 161 | *huisken* nl. mér., 162 | *hukka* anc. nl., 151 | *hustijn* mnl., 162 | *hustineren* mnl., 162 | *hutijn* mnl., 162 | *hutselen* mnl., 162 | *hutsen* nl., 162 | *huusken* mnl., 162 | *huve* mnl., nl. mér., 161 |

Jan(tjes) nl., 300 |

kaam nl., 82 | *kaartspel* nl., 95 | *kaatsen* nl., 168 | *kabelen* nl., 65 | *kabeljauw* nl., 81 | *kabeln* all., 65 | *kabeln* rhén., 65 | *kabuis* mnl., 54 | *kadijk* nl., 64 | *kaf* nl., mnl., 52, 53 | *kaff* rhén., 53 | *kaffeedrusz* all., 110 | *kai* nl., 65, 66 | *kaiser* all., 164 | *kaiserlich* all., 164, 165 | *kak* préfixe, 50, 51, 119 | *kakkadoor* nl., 51 | *kakkedoor* nl., 51, 52 | *kakkedoris* nl., 51 | *kakkelen* nl., 135 | *kakken* nl., 50 | *kalander* nl., all., 53 | *kam* nl., 54, 55 | *kamm* all., 54, 55 | *kamp* limb., 55 | *kan* nl., 58 | *kanaster* all., 57 | *kaninchen* all., 79 | *kanne* all., 58 | *kapoot* nl. mér., 61 | *kapores* all., 60 | *kapot* nl., 60, 61 | *kapot* rhén., 60 | *kaput* all., 60 | *karreman* nl., 61, 62 | *kart* norvèg., 89 | *kas* nl., 62 | *kasse* all., 63 | *kasten* all., 63 | *kat* nl., 63, 270 | *kate* nl. orient., 64 | *kateie* nl. mér., 64 | *kattegespin* nl., 270 | *katze* all., 63, 270 | *katzengespinn* all., 270 | *kauw* nl., 269 | *kavel* nl., 65 | *kavelen* nl., 65 | *kaveln* aix., 65 | *kawauwen* nl. mér., 269 | *keer* mnl., nl., 164 | *keezel* limb., 90 | *keezelken* nl. mér., 164 | *keffen* nl., 53 | *kei* nl., 65, 163 | *keibeecken* mnl., 163 | *keid* rhén., 166 | *keien* nl. mér., 66 | *keiken* nl. mér., 162 | *keischieten* nl., 163 | *keizel* flam., 90 | *keizerlijk* nl., 165 | *kekelen* nl., 167 | *ken* suffixe nl. mér., 164 | *kergôt* nl. mér., 80 | *kerte* mnl., 88, 89 | *kerte* nl. mér., 88 | *kertelen* mnl., 88 | *kertelen* flam. occ., 88 | *kichhoest* mnl., 163 | *kicken* mnl., 167 | *kickhoest* mnl., 163 | *kiek* nl. mér., 166 | *kieken* nl. mér., 166 | *kiepkap* nl. mér., 167 | *kies* all., 90, 164 | *kiesken* flam., 90 | *kievit* nl., 168 | *kiezel* nl. mér., 90 | *kiezelken* nl. mér., 164 | *kijk* nl., 165, 166 | *kijkelen* nl. mér., 167 | *kijken* nl., 163, 165, 166 | *kijker* nl., 163 | *kijkuit* nl., 163 | *kijn* suffive nl. mér., 164 | *kik* nl., 165, 166 | *kik* rhén., 166 | *kik* nl. mér., 166 | *kiken* mnl., 166 | *kikken* nl., 165, 167 | *kikkelen* nl., 167 | *kinderstoel* nl., 51 | *kinkhoest* lg., 163 | *kipkap* nl., 167 | *kiskas* nl. mér., 168 | *kiskassen* nl., 168 | *kiskasstok* nl. mér., 168 | *kitsen* nl., 168 | *Klaas* nl., 69 | *Klaasken* nl. mér., 69 | *klander* nl., 54 | *klap* nl., 67, 68 | *klapf* all., 67 | *klaphout* nl., 69 | *klappen* nl., 69 | *klapperen* nl., 69 | *klaveresch* nl. mér., 218 | *klem* nl., 115 | *klep* nl., 69 | *klepperen* nl., 69 | *klink* nl., 303 | *klink-klank* nl., 168, 303 | *klits* flam., limb., 71 | *klockemane* eup., 71 | *kloet* nl. mér., 73 | *kloetske* nl. mér., 73 | *klokman* nl., 71 | *klomp* nl., 24 | *klooster* nl., 72 | *kloot* nl., mnl., 72 | *klot* flam., 73 | *kloster* all., 72 | *klott* rhén., 72 | *klotz* rhén., 72 | *klût* rhén., 74 | *kluis* nl., 74 | *kluit* nl., 74 | *kluit(je)* nl., 72 | *klumpe* col., 24 | *kluut* nl., 124 | *knaap* nl., 193 | *knabe* all., 193 | *knap* nl., 169 | *knapbus* nl. (mér.), 44, 55 | *knappe* rhén., 193 | *knast* germ., 37 | *knaster* nl., 56 | *knastern* all., 57, 58 | *knijp* nl., 169 | *knijpen* nl., 169 | *knip* nl., 70, 71 | *knippen* nl., 71 | *knippwage* all., 70, 71 | *knipwaag* nl., 71 | *kochmar* rhén., 77 | *koek* nl., 79, 160, 190 | *koeke* zél., 117, 328 | *koekebak* nl. mér., 79 | *koekdenange* nl. mér., 80 | *koezoelèr* nl. mér., 266 | *koffiemoor* nl. mér., 76 | *kom* nl., 78 | *komm* all., 78 | *konijn* nl., 79 | *kookmaat* nl., 75 | *kookmoor* nl. mér., 75, 76, 77 | *kookstoof* nl. mér., 76 | *koolzaad* nl., 77, 78 | *kop* nl., 163 | *koren* nl., 90 | *korenvitse* nl., 96 | *kornwikke* all., 96 | *kortegaard* nl., 80, 81 | *kot* nl., 63 | *koterhol* nl., 63 | *koterij* nl., 63 | *kottegare* nl. mér., 80 | *kraak* nl. mér., 303 | *kraan* nl., 86 | *kraan* nl. mér., 83 | *krab* nl., 81 | *krabbelen* nl., 127 | *krabben* nl., 127 | *krabbesteurke* nl. mér., 81 | *kräte* all., 88 | *kränzle* all., 308 | *krak* nl., mér., 303 | *kran* rhén., 83 | *krans* rhén., 83 | *krans* nl., 306 | *kranseling* nl., 84 | *krans(je)* nl., 83 | *kransken* flam., 83 | *krantsken* nl., 83 | *kranz* all., 306 | *krap* nl., 86, 87 | *krap* limb., 84 | *kratt* rhén., lux., 88 | *kraueln* all., 85 | *krauwa* franc., 85 | *krauwage* nl. mér., 86 | *krauwel* nl., 85 | *krauwen* nl all., nl., 85, 86 | *krawa* anc.h.all., 85 | *krawilôn* anc.h.all., 85 | *kreb* rhén., 87 | *kreden* rhén., 88 | *krêne* zél., 86 | *kret* fris., 89 | *kreukel* flam., 141 | *krib* nl. mér., 86 | *kribbelen* nl., 127 | *krinkelen* nl., 83 | *kripp* all., 87 | *krippe* rél., 86 | *krocht* limb., 93 | *kroele* zél., 131 | *kroef(t)* limb., 93 | *krof(t)* limb., 93 | *krol* nl. mér., 91 | *krollen* nl., 91 | *krom* nl., 92 | *krombeen* nl., 93 | *kromme* nl., 93 | *krompeer* nl., 91 | *kromstaart* nl., 92 | *krôn* m.b.all., 83 | *kronkel* flam., 93 | *kronkelen* nl., 83 | *krûmeln* all., 132 | *kruik* nl., 226 | *kruim* nl., 132 | *kruimelen* nl., 132 | *krukel* nl., 141 | *krul* nl., 91 | *krume* germ., 132 | *krumm* all., 92 | *kruus* mnl., 94 | *kruuskijn* mnl., 94 | *kwak* nl., 290 | *kwanselen* nl., 95 | *kwant* nl., 95 | *kwast* nl., 95, 329 | *kwats* nl. mér., 95 | *kwellen* nl., 99 | *kwezel* nl., 96 | *kuchen* all., 79 | *kütte* rhén., 94 | *kut* nl., 94 | *kutte* mnl., 329.

laag nl., 172 | *laar* nl., 173 | *labbai* nl., 169, 170 | *labbaijen* mnl., 169, 170 | *labbei* nl.,

169, 170 | *labben* nl., 170 | *lac(k)* mnl., 170 | *lackmus* all., 171 | *lade* nl., all., 174 | *laer(i)e* mnl., 173 | *laerien* mnl., 173 | *laeu* mnl., 174 | *laeije* mnl., 174 | *lak* nl., 170, 171 | *lakmoes* nl., 170, 171 | *lakmos* dan., 171 | *laks* nl., 170 | *lampen* flam., 171 | *lamperkijn* mnl., 171 | *lampers* mnl., 171 | *landdrost* nl., 107 | *lang* nl., 172 | *lap* nl., 172, 173 | *lapp* germ., 171 | *lappe* mnl., 172 | *lapwerk* nl., 172 | *laren* mnl., 173 | *lar(r)ie* nl., 173 | *last* nl., 174 | *lauw* nl., 174 | *laije* nl. mér., 174 | *lecmoes* mnl., 170, 171 | *leekmoes* mnl., 170 | *leichten* all., 182 | *leiwagen* flam., 176 | *lekken* nl., 171, 175 | *lekmoes* nl., 170, 171 | *lekmoes* nl., 170, 171 | *leuchten* all., 182 | *leuwagen* b.all., 176 | *lib(to-)*, angl., 180 | *lic(c)oop* mnl., 176 | *lichten* nl., 180, 181 | *licken* b.all., 177 | *liefkoop* nl. mér., 176 | *lies* nl., 175 | *liese* mnl., 175, 176 | *liesei* nl. mér., 175, 176 | *lieze* mnl., 175, 176 | *lijcken* mnl., 176, 177 | *lijfkoop* nl. mér., 176 | *lijkmoes* mnl., 170 | *liken* mnl., 176, 177 | *likken* nl., 175 | *likkon* germ., 175 | *litcoop* mnl., 176 | *litmus* angl., 171 | *looiwagen* fris., 176 | *loeken* nl. mér., 179 | *loeken* mnl., 181 | *lolbruder* m.h.all., 178 | *lollaert* mnl., 177, 178 | *lollard* angl., 178 | *lollbruder* all., 178 | *lollen* nl., 178 | *looi* bl. mér., 179 | *lopen* nl., 121 | *los* nl., 304 | *los* all., 304 | *loy* mnl., 179 | *loyaert* mnl., 179 | *lubben* nl., 179, 180 | *lüstig* all., 180 | *lui* nl., 179 | *luik* nl., 181 | *luiwagen* nl., 176 | *luizen* nl., 109 | *luke* mnl., 181 | *lullen* nl., 178 | *luppôn* a.h.all., 180 | *lustig* nl., 180 |

maai nl. mér., 187 | *maalke* nl. mér., 183 | *maalkijn* nl. mér., 183 | *machteld* nl., 188 | *ma(e)rteken* nl., 185 | *male* nl., 183 | *man* nl., 183 | *manccorn* mnl., 185 | *mann* all., 183 | *manneke* nl. mér., 183, 184, 213 | *maras(ch)* mnl., 184 | *marbel* nl. mér., 187, 189 | *mare* mnl., 304 | *marioudze* nl. mér., 42 | *marisk* b.franc., 184 | *marketenderin* all., 304 | *marketenster* nl., 304 | *marmel* nl. mér., 187 | *marmer* nl., 187 | *marsepein* nl., 184 | *marteko* nl. mér., 185 | *martsch* all., 186 | *mastel* nl. mér., 185 | *masteluun* mnl., 185 | *mats* nl., 186 | *matsch* all., 186 | *matsen* nl. mér., 186 | *Mechtelt* nl. mér., 188 | *Mechthild* all., 188 | *mendeke* nl. mér., 183 | *meneer* nl., 187 | *mengkoren* nl., 185 | *menneke* nl. mér., 183 | *mensch* lux., 186 | *menske* nl. mér., 189 | *merbel* nl. mér., 187 | *Merteken* nl. mér., 185 | *metze* all., 188 | *micke* mnl., 190 | *mickmack* all., 304 | *middel* nl., 189, 190 | *middelbeer* limb., 189 | *middelbier* nl. mér., 189, 190 | *mienge* nl. mér., 187, 180 | *mienje* nl. mér., 187, 188 | *miezelen* nl. mér., 192 | *miezerig* nl., 192 | *miff-maff* angl., 304 | *mijnheer* nl., 189 | *mijntje* nl. mér., 187, 188 | *mijzelen* nl. mér., 192 | *mik* nl., 190 | *mikken* nl., 167 | *mikmak* nl., 304 | *min* nl., 188 | *modder* nl., 182 | *moeras* nl., 184 | *moes* nl., mnl., 170, 171 | *moffel(en)* nl., 190, 191 | *moor* nl. mér., 75, 76, 77 | *moorkijn* mnl., 40 | *moriaan* nl., 191 | *moriaen* mnl., 191 | *morken* nl. mér., 40 | *mossel* nl., 141 | *mozelen* nl. mér., 191, 192 | *muff* all., 190, 191 | *muis* nl., 19 | *muster(t)* nl. mér., 191 | *mutsaard* nl., 191 | *muus* nl., 19 |

naaien nl., 194, 195 | *nachgel* mnl., 195 | *naecke* mnl., 193 | *naeyen* mnl., 194 | *naeyinge* mnl., 194 | *nagel* nl. mnl., 195 | *nastila* franc., 185 | *nauw* nl. mér., 193, 194 | *negel* mnl., 195 | *nichtstuer* all., 196 | *nicke* mnl., 196 | *nicken* mnl., 195 | *nop* nl., 197 | *nop(pe)* aix., 197 | *noppe* mnl., 197 |

ocksael nl., 102 | *oep'lala* nl. mér., 153 | *oesel* nl. mér., 159 | *ogshood* nl. mér., 198 | *oirvede* mnl., 198 | *ockshood* nl. mér., 198 | *oksaal(tje)* nl., 101 | *okshoofd* nl., 198 | *oprispen* mnl., 219 | *opstand* nl., 197 | *opzet* nl., 197 | *orvede* mnl., 198 | *orvêde* m.h.all., 198 | *overgang* nl., 7 | *overladen* nl., 120 | *overvoeden* nl., 120 | *oxhoft* all., 198 |

paalschip nl., 203 | *paan* brab., 202 | *paanboer* nl., 202 | *paard* nl., 198 | *paatschip* nl., XXVI, 203 | *pac(k)* mnl., 199 | *pack* angl., 199 | *packen* all., 199 | *packhuys* mnl., 200 | *paetschip* nl., 203 | *pak* nl., 199 | *pakhuis* nl., 200 | *pakuus* nl. mér., 200 | *paling* nl., 157 | *pan* nl., 201, 202 | *panne* mnl., 201, 202 | *panneke* nl. mér., 202 | *pannekoek* mnl., 79 | *pap* nl., 202 | *pappen* nl., 202 | *parlesanten* nl., 116, 252 | *parlevinken* nl., 116, 252 | *pas* nl. mér., 203 | *passchip* nl., 203 | *pats* nl., 204 | *patsch(en)* all., 204 | *patsen* nl., 204 |

patsj nl., 204 | *patune* nl., XXVI, 203 | *pauta* franc., 204 | *pec* mnl., 205 | *pech* all., 143 | *peeckel* mnl., 207 | *peen* flam., 202 | *peerdesurkel* nl. mér., 198 | *pees* nl., mér., 42 | *pek* nl., 205 | *pekel* mnl. nl., 207 | *pekken* nl., 205 | *penninc* mnl., 206 | *penning* nl., 206 | *perd* mnl., 198 | *peret* mnl., 198 | *pers* nl. mér., 203 | *pès* nl. mér., 203 | *peterman* nl., 206 | *pfanne* all., 201 | *pfenning* all., 206 | *pfote* all., 204 | *pfoten* all., 122 | *pic* mnl., 143 | *piel* nl. mér., 207 | *piepauw* nl. mér., 209 | *piepsak* nl. mér., 209 | *pi(e)tsen* nl. mér., 206 | *pifsack* rhén., 209 | *pijl* nl., 207 | *pijpsac* mnl., 209 | *pik* nl., 143, 205 | *pis* nl., 209 | *pispot* nl., 207 | *piszpott* all., 207 | *pitschen* all., 206 | *pitsen* nl., 207 | *plaag* nl., 305 | *pladijs* mnl., 224 | *plage* all., 305 | *placken* mnl., 210 | *plak* nl., 20 | *plakken* nl., 204, 210 | *plakker* nl. mér., 210 | *plakette* nl., 20 | *plasdanken* nl., 20 | *plassen* nl., 20 | *plass'n* gron., 20 | *platte-buuskachel* nl. mér., 44 | *plecht* nl., 210 | *plicht* nl. mér., 210 | *plocken* mnl., 211 | *plof* nl., 211 | *ploffen* nl., 211 | *plôg* b. all., 305 | *plòke* nl. mèr., 305 | *pluff* all., angl., 211 | *plukken* nl., 211 | *pocke* all., 211 | *pocke* mnl., 211 | *poeha* nl., 214 | *poes* nl., 214 | *pok* nl., 211, 212 | *pomerancie* mnl., 212 | *pomerans* nl., 212 | *pomeranz* all., 212 | *poot* nl., 204, 212 | *po(o)telen* nl. mér., 212, 213 | *pootje* nl., 212 | *pot* nl., 213 | *pote* mnl., 205, 212, 213 | *potijkel* nl. mér., 214 | *potkaas* nl., 214 | *potharing* nl. mér., 214 | *potkès* limb., 214 | *pottekaas* nl. mér., 214 | *potteke* nl. mér., 202, 213 | *pottekijn* nl. mér., 213 | *poucha* nl., 214 | *pra(a)m* nl., 305 | *premen* mnl., 305 | *priem* nl., 305 | *priemen* mnl., 305 | *priemveld* nl., 305 |

quälen all., 99 | *quant* rhén., 95 | *quasse* rhén., 95 | *quast* all., 95 | *quellen* mnl., 99 | *queselen* mnl., 96 | *quizel* rhén., 96 |

ra nl., 218 | *raai* nl. mér., 218 | *raam* nl., 215 | *raam* flam., 223 | *raband* nl., 218 | *rabbelen* nl., 215 | *rabbit* angl., 225 | *raden* nl., 127 | *raem* mnl., 215 | *raepaelje* mnl., 217 | *raepen* mnl., 217 | *raay(e)* mnl., 210 | *raffelen* nl., 215 | *rahm* all., 82 | *rain* all., 222, 223 | *rame* mnl., 215 | *ramelas* nl., all., 216 | *ramelatse* nl. mér., 216 | *ramenaster* nl. mér., rhén., 216 | *rammeln* all., 215 | *rammelen* nl. mér., 215 | *rap* nl., 217 | *rappe* all., 173 | *rapalie* nl. mér., 217 | *rapalje* all., 218 | *râpon* a.h.all., 217 | *raspal* nl. mér., 217 | *rauschen* all., 230 | *reen* mnl., 222 | *reenkant* nl. mér., 222 | *reester* mnl., 223 | *rein* mnl., 222 | *reis* nl., 218 | *reise* mnl., 218 | *rêm(e)* b. all., 221 | *rennen* nl., 219, 232 | *repen* nl. mér., 224 | *resch* nl. mér., 218 | *reustre* franc., 223 | *reutelen* nl., 232, 233 | *ribbe* nl. mér., 225 | *riden* mnl., 220, 221, 228 | *riem* nl., 221 | *rieme* mnl., 221 | *riem(en)* nl. mér., 221, 222 | *riemo* a.h.all., 221 | *riester* mnl., nl., 223 | *rijden* nl., 220 | *rijf* nl. mér., 224 | *rijm(en)* nl., 221, 222 | *rijn* nl., 224 | *rij(n)visch* mnl., 224 | *rijven* nl. mér., 224 | *rijvis* nl., 261 | *rimen* mnl., 222 | *rinfisk* b. all., 224 | *rinnen* mnl., 232 | *rippen* all., dial., 224 | *rister* nl. dial., 223 | *riven* mnl., 224 | *rivesch* mnl., 224 | *rob* nl., 225, 226 | *robbe* nl. mér., 225 | *robbeken* nl. mér., 225 | *roche* all., 225 | *roch(g)e* mnl., 228 | *roede* nl., 283 | *roef* nl. mèr., 229, 230 | *roef* nl., mnl., 223 | *roefel(en)* nl. mér., 229, 230 | *roeftem* zél., 229 | *roeken* mnl., 231 | *roepaard* nl., 283 | *rõpselen* limb., XV, 219 | *roffel* nl., 229, 230 | *rog* nl., 228 | *rogge* mnl., 228 | *rohha* angl. sax., 288 | *rokker* b.all., 231 | *rollebabollen* nl. mér., 225 | *rollebollen* nl., 225 | *rommelen* nl., 215 | *rondom* nl., 227 | *rong* nl., 227 | *ronghe* mnl., 227, 329 | *roof* mnl., 225 | *roof* nl., 230 | *roof* angl., 225 | *roos* nl., 227 | *ropen* nl., 231 | *roppen* nl. mér., 231 | *roppen* all., 231 | *ros* mnl., 228 | *rose* mnl., 227 | *rôten* b.all., 228 | *roten* mnl., 228, 229 | *rotjan* franc., 228 | *rotten* nl., 229 | *rouf* lg., 229, 230 | *roufter* lg., 229, 230 | *rouken* mnl., 231 | *rubbe* nl. mér., 225 | *rueken* mnl., 231 | *ruifelen* flam., 230 | *ruik* flam., 231 | *ruim* nl., 232 | *ruischen* nl., 230 | *ruiten* nl., 232 | *rukje* nl., 100 | *rükko* goth., 226 | *rul* nl., 221 | *rumble* angl., 215, 216 | *rume* nl. mér., 232 | *rundum* all., 227 | *runge* all., 227 | *rumen* mnl., 232 | *rusch* limb., 218 | *ruspen* mnl., 219 | *rute* all., 283 | *rutelen* nl., 233 | *ruten* flam., 232 | *ruten* mnl., 232 | *ruum* mnl., 232 | *ruuschen* mnl., 230 |

saan nl. mér. 234 | *saen(e)* mnl., 234 | *sange* mnl., 245 | *sank* lux., 234 | *scaerwacht*

mnl., 114 | *scarewake* mnl., 114 | *scermen* mnl., 235 | *sceroe* mnl., 146 | *schaarwacht* nl., 114 | *schaerd* mnl., 141 | *schaerwachte* mnl., 114 | *schaerwake* mnl., 114 | *schard* mnl., 141 | *scharmoelie* nl. mér., 234 | *scharwache* all., 114 | *scharwacht* all., 114 | *scharwahte* m.h.all., 114 | *scheerbalk* nl., 240 | *schelfisch* b.all., 240 | *schel(le)visch* mnl., 240 | *sc(h)ellinc* mnl., 240 | *schelling* nl., 240 | *schelvisch* mnl., 224 | *schelvisch* nl., 240 | *schenken* all., 45 | *scheren* nl., 240, 241 | *schermull* aix., 235 | *scherp* nl., 193 | *scherve* mnl., 146 | *Schiedam* nl., 241 | *schier* all., 238 | *schier* mnl., 238 | *schieszen* all., 236 | *schieten* nl., 236 | *schieter* nl. mér., 151 | *schijt(en)* nl., 151 | *schite* mnl., 151 | *schlafen* all., XII, 66 | *schleng* rhén., 242 | *schlick* all., 241 | *schlick* rhén., 177 | *schlinge* all., 242 | *schloppen* nl. mér., 66 | *schnacke* all., 243 | *schmier* nl., 243 | *schnuffen* all. dial., 244, 308 | *schoeffer* limb., 113 | *schoep(e)* mnl., 159 | *schoferik* nl. mér., 113 | *schol* nl., 235 | *scholle* mnl., 235 | *schollekijn* mnl., 235 | *schoor* nl., 154, 155 | *schoot* nl., 156 | *schoovert* limb., 113 | *schope* mnl., 159 | *schoppe* mnl., 159 | *schore* mnl., 154, 155 | *schot* nl., mnl., 236 | *schot* b.all., 236 | *schouwvager* nl. mér., 161 | *schrabben* nl., 140 | *schrapen* mnl., 84 | *schrapen* nl., 237 | *schrepen* nl. mér., 236 | *schriefbank* mnl., 237 | *schriefbord* mnl., 237 | *schrieven* nl. mér., 237 | *schriftoor* mnl., 237 | *schrijfbank* nl., 237 | *scite* mnl., 151 | *schüttchen* rhén., 270 | *schufelen* mnl., 161 | *schufftabak* all., 243 | *schuifel* nl. mér., 162 | *schuifelaar* nl. mér., 161, 162 | *schuifelen* nl. mér., 161 | *schuifeling* nl. mér., 162 | *schuitje* nl., 270 | *schuren* zél., 147 | *sc(h)ute* mnl., 270 | *schuut* nl. mér., 270 | *schuyffelen* mnl., 162 | *scier(e)* mnl., 238 | *scite* mnl., 151 | *scoep* mnl., 159 | *scoot* mnl., 155 | *score* mnl., 154, 155 | *scrivebank* mnl., 237 | *scrivebord* mnl., 237 | *scriven* mnl., 237 | *scufelen* mnl., 161 | *scure* mnl., 147 | *seelenverkäufer* all., 301 | *seem* mnl., 233 | *seim* all., 233, 234 | *seve* mnl., 238 | *siccle* mnl., 237 | *sickele* mnl., 237 | *siebenschläfer* nl., 244 | *sier* all., 238 | *siere* mnl., 66 | *sif* mnl., 239 | *sif(t)* mnl., 238 | *sijs* nl., 239 | *sikkel(en)* nl., 237 | *sin* mnl., 300 | *sink* mnl., 234 | *sint Markoen* nl. mér., 182 | *siroop* nl., 238 | *siseke* mnl., 239 | *sisekijn* mnl., 239 | *siskin* angl., 239 | *sjamberloek* nl., 268 | *sjloppen* limb., 66 | *sjorren* nl., 267 | *sjorring* nl., 267 | *skard* franc., 141 | *skerba* a. nl., 146 | *skilling* angl., 240 | *skot* franc., 236 | *skura* franc., 14 | *slaken* nl., 170 | *slaken* mnl., m.b.all., 170 | *slinge* m.h.all., 242 | *slingen* mnl., 242 | *slinger* nl., 242 | *slippen* nl., 150 | *sloep* nl., 233 | *slop* nl. mér., 233 | *smacke* mnl., 242, 243 | *smak* nl., 242, 243 | *smeer* nl., 243 | *smere* mnl., 243 | *smeren* nl., 243 | *smier* nl., 243 | *smousjas* nl. mér., 306 | *snaak* nl., 192 | *snacken* mnl., 192, 243 | *snaka* a. norr., 192 | *snak* limb., 192 | *snaken* nl. mér., 192 | *snakken* nl. mér., 192 | *snik(ken)* nl., 149 | *snoef* limb., 243, 244 | *snoeffen* limb., 244 | *snook* angl., 192 | *snuf* nl., 244 | *snuif* nl., 308 | *snuiven* nl., 244 | *snuven* mnl., 244 | *snuyven* mnl., 244 | *sollen* nl., 153 | *soor* mnl., 246 | *sorel* nl. mér., 266 | *sorring* nl., 267 | *sorrung* all., 267 | *sop* mnl., 245, 246 | *sop* limb., 246 | *soppekijn* mnl., 246 | *soppen* mnl., 245, 246 | *spänzele* eup., 248 | *speelhuys* mnl., 246 | *spiegelhars* nl., 248 | *spiegelharz* all., 245 | *spiegelherst* nl. mér., 248 | *spieker* alb., 249 | *spiering* nl., 157, 247 | *spierlinc* mnl., 247 | *spierling* nl., 247 | *spijker(tje)* nl., 247, 249 | *spincen* mnl., 248 | *spindse* nl. mér., 248 | *spinsse* mnl., 248 | *spinze* nl. mér., 248 | *spinzele* aix., 248 | *spirinc* mnl., 224 | *spirink* b.all., 247 | *spoel* nl., 251 | *spoelbac* mnl., 250 | *spoelbak* nl., 250 | *spoelen* mnl., 251 | *spoelen* nl., 250 | *spoelman* bl. mér., 251 | *spool* angl., 251 | *spotnaam* nl., 250 | *spotten* nl., 250 | *spra* a.h.all., 253 | *sprawe* rhén., 253 | *sprèche* rhén., XIV | *sprechen* all., XIV, XV, 116, 252 | *spreet* mnl., 252 | *spreeuw* nl., 253 | *spreken* nl., XIV, XV, 252 | *sprenkel* all., 249 | *sprenkelen* all., 249 | *sprenkel(en)* nl., 249 | *sprenkelen* lux., 249 | *sprêt* b.all., 253 | *sprewe* mnl., 253 | *spriet* mnl., 252 | *springe* angl., 249 | *springh* mnl., 249 | *spritzen* all., 181 | *sprõit* limb., 253 | *sprote* mnl., 253 | *sprütses* limb., 253 | *spruit* nl., 253 | *spruiten* nl., 252 | *spulback* rhén., 251 | *spule* all., 251 | *staan* nl., 165, 254 | *stal* nl., 254, 255 | *stall* all., 254 | *stam* mnl., 256 | *stamm* a.h.all., 255 | *stamp* nl., mnl., 256 | *stampe* nl. mér., 256 | *stampen* mnl., 256 | *stampfen* all., 256 | *stampon* franc., 256 | *standflikke* mnl., 257 | *stantvlike* mnl., 257 | *stapel* m.b.all., 257 | *stapel* mnl., 257 | *Stasse* nl. mér., 69 | *statmeester* mnl., 78 | *steeklijn* nl., 258 | *stek* mnl., 257 | *stelle* mnl., 257, 258 | *stellen* all., 257, 258 | *steurkrab* nl., 81 | *steven* nl., 271 | *stiep* nl., 258 |

stiepel nl., 258 | *stift* nl., 258 | *stifte* all., 258 | *stifte* mnl., 258 | *stijf* nl., 259 | *stik* nl. mér., 259 | *stikils* goth., 258 | *stikken* nl., 258 | *stiklijn* nl., 258 | *stiksje* flam., zél., 259 | *stipel* mnl., 258 | *stiperen* mnl., 258 | *stippe* col., 259 | *stip(p)en* mnl., 259 | *stoan* nl. mér., 254 | *stoc* mnl., 260 | *sto(c)ken* mnl., 260 | *stockfisch* all., 261 | *stockfish* angl., 261 | *stok* mnl., X | *stok* nl., 261 | *stoken* nl., 271, 306 | *stokfes* limb., 261 | *stokhaam* nl., 261 | *stoof* nl., 261, 262 | *stoten* nl., 101 | *stove* mnl., 261, 262 | *straal* nl., 262 | *strahl* all., 262 | *strauch* all., 266 | *strepen* nl., 306 | *streunkelen* nl. dial., 266 | *stric* mnl., 263 | *strick* all., 145 | *stricken* mnl., 263, 277 | *strickhozen* mnl., 263 | *striebelen* nl. mér., 263 | *striefe* col., 262 | *striefen* all., 262 | *strieuwelen* nl. mér., 263 | *strieuwen* mnl., 263 | *strijt* mnl., 263 | *strik* nl., 115, 145 | *striker* mnl., 279 | *strikhozen* nl., 263 | *strikken* mnl., 279 | *strikken* nl. mér., 277 | *strippen* nl., 306 | *strît* m.h.all., 263 | *stroek* nl. mér., 266 | *stroenke* nl. mér., 266 | *stroenkelen* nl. mér., 266 | *stroffelen* nl. mér., 264 | *stroffen* nl. mér., 264 | *stronc* mnl., 190, 266 | *stronc* rhén., 266 | *stronk* nl., 266 | *stronkelen* nl., 266 | *stront* nl., 167, 264 | *strontje* nl., 167 | *stroop* nl. mér., 238 | *stroopen* nl., 264 | *strop* nl., 115 | *stroufen* m.h.all., 264 | *struik* nl., 265 | *strunt* franc., 264 | *stuba* a.h.all., 262 | *stuf* rhén., 262 | *stuitje* zél., 101 | *stuk* nl., 38, 41, 42, 259 | *stuuk* nl. mér., 42 | *stuve* mnl., 307 | *suflet* nl. mér., 162 | *sur* franc., 266 | *sure(ke)* b.all., 266 | *surinc* mnl., 266 | *surkel* mnl., 266 | *swe(e)rt* mnl., 301 |

tabak nl., 273 | *taeckel* mnl., 268, 272 | *tag* all., 97 | *tak* nl., 267 | *takel* nl., 268, 272 | *takelblok* nl., 268 | *takkeling* nl., 267 | *tarre* mnl., 143 | *tap* nl., 268 | *tapje* nl. mér., 268 | *tapoen* nl., 268 | *tappe* mnl., 268 | *teele* nl. mér., 271 | *teer* nl., 143 | *teil* mnl., 271 | *tele* mnl., 271 | *teute* m.b.all., 281 | *teute* mnl., 281 | *thriusca* a.nl., 278 | *tiek* nl. mér., 272 | *tijk* nl., 272 | *tijlken* nl. mér., 69 | *tik* flam., 166 | *tobbe(ker)* mnl., 268 | *toebak* nl., 273 | *toelast* nl., 274 | *toeten* nl., 282 | *tokkelen* nl., 101 | *tokken* nl., 101 | *toot* ang., 282 | *torf* mnl., 280 | *tors(e)* mnl., 228 | *ton* nl., 274 | *tonst* mnl., 266 | *top* nl., 274, 275 | *topzeil* nl., 273 | *tous* limb., 266 | *toust* nl. mér., 266 | *traan* nl., 276 | *tran* all., 276 | *trec(k)* mnl., 275 | *trecken* mnl., 275, 276 | *treifelen* nl. mér., 279, 280 | *trek* bl., 275, 270 | *trekschuit* nl., 277 | *trekschuut* nl. mér., 277 | *trinkgeld* all., 105 | *tripp-trapp* all., 105 | *troffelen* nl., mér., 280 | *troggelarij* nl. mér., 279 | *troggelen* nl. mér., 279, 280 | *trozza* it., 109 | *truffelarij* nl. mér., 279 | *truffelen* nl. mér., 279 | *truggelen* nl. mér., 279 | *tsop* mnl., 245, 246 | *tuit* nl., 281 | *tuiten* nl., 282 | *turf* all., 280 | *turf* mnl., 280 | *tûte* m.b.all., 281 | *tute* mnl., 281, 282 | *tuten* all., 282 | *tuten* mnl., 282 | *tuten* rhén., 281 | *tuten* nl. mér., 281 | *tuyte* mnl., 281 | *tûze* limb., 282 | *tûzen* m.h.all., 282 |

Uilenspiegel nl., 69 | *Ulenspiegel* nl., 246 | *urfehde* all., 198 | *uve* zél., 161 |

vaart nl., 282, 283 | *vaerd* mnl., 282 | *val* nl., 114, 115, 122 | *valle* mnl., 115 | *vallen* nl., 115 | *van her* nl. mér., 146 | *varkensmoor* nl. mér., 76 | *vart* mnl., 282 | *verbloeden* nl., 120 | *verboeren* nl., 121 | *vereten* nl., 120 | *vergaan* nl., 120 | *vergeven* nl., 120 | *verhappen* nl., 120 | *verkassen* nl., 121 | *verkijken* nl., 120 | *verkoken* nl., 120 | *verladen* nl., 120 | *verlangen* nl., 121 | *verlanghen* mnl., 121 | *verleven* nl., 121 | *verliezen* nl., 121 | *verlopen* nl., 121 | *vernaaien* nl., 120 | *verouderd* nl., 121 | *verploegen* nl., 121 | *verraden* nl., 120 | *vers* nl., 123 | *versinnen* mnl., 285, 286 | *verslapen* nl., 120 | *verspreken* nl., 120 | *verstaan* nl., 59 | *verstòn* col., 59 | *verwegen* nl., 120 | *verwerfen* all., 122 | *verzaken* nl., 121 | *verzinnen* nl., 285, 286 | *verzuimen* nl., 121 | *vetteware* mnl., 286 | *vettewarier* mnl., 286 | *vieren* mnl., 124 | *vietsjgeejrd* limb., 113 | *vislijn* nl., 205 | *vitse* nl. mér., 96 | *vitsel* nl., 115 | *viur* m.h.all., 124 | *Vlaming* nl., 116 | *Vlemske* nl. mér., 189 | *vliem* nl. mér., 118 | *vlim* nl. mér., 118 | *vlinte* m.b.all., 118 | *vlintstein* m.b.all., 118 | *vlome* nl. mér., 118 | *vlooien* nl., 109 | *vlouw* limb., 119 | *vlui* nl. mér., 119 | *vlum* nl. mér., 118 | *vluw* nl. mér., 119 | *vod* nl., 122 | *vodekghe* mnl., 123 | *voeten* nl., 122 | *voetpat* mnl., 208 | *voit* mnl., 122 | *voog* nl. mér., 119 | *vooikak* nl. mér., 119 | *vook* nl. mér., 119 | *vookak* nl. mér., 119, 122 | *voorkoken* nl., 120 | *voorpaal* nl., 122 | *vooruit* nl., 121 |

voorwaarts nl., 121 | *voos* nl., 119 | *voos* nl. mér., 286 | *voot* mnl., 122 | *vorepaal* mnl., 122 | *vorpfahl* all., 122 | *vris(ch)* mnl., 123 | *vueren* mnl., 124 | *vuren* mnl., 122 | *vuur* nl., mnl., 124 | *vuurman* limb., 113 |

waag nl., 289 | *waar* nl., 286 | *wacht* nl., 114 | *wacke* nl., 114 | *wacke* alsac., 289 | *wade* mnl., 294 | *wadje* flam., 294 | *waegen* mnl., 289 | *waerlozen* nl. mér., 121 | *waet* mnl., 294 | *wafel* nl., 288 | *wafer* mnl., 288 | *waferiser* mnl., 288 | *waffel* all., 288 | *waffel* mnl., 288 | *wage* mnl., 289 | *wagen* nl. mér., 290 | *wagen* mnl., 289, 290 | *wagge* mnl., 288 | *waggelen* nl., 290 | *waghelen* mnl., 289 | *wak* nl. mér., 290 | *wak* nl., 291 | *wakelboom* mnl., 290 | *wakelen* nl. mér., 290 | *waken* nl., 291 | *wakke* nl. mér., 290 | *wakken* nl. mér., 290 | *wakker* nl., 291 | *walchan* a.h.all., 291 | *walen* nl., 292 | *walkan* franc., 291 | *walken* mnl., 291 | *walken* all., 291 | *wallen* nl., 292 | *walm* nl. mér., 287 | *walmen* nl. mér., 287 | *wandelen* mnl., all., 292, 293 | *wandeln* all., 293 | *wandern* all., 292 | *ware* all., mnl., 286 | *was ist das?* all., 293 | *wastel* m.h.all., 185 | *water* nl., 288, 294, 295 | *waterbord* nl., 295 | *waterpokken* nl., 212 | *waterzeuie* nl. mér., 294 | *waterzoo* nl., 294 | *waterzootje* nl. mér., 294 | *wat is dat?* nl., 293 | *weede* mnl., 296 | *weer* nl., 297 | *weerbok* nl., 284 | *weerwolf* nl., 284 | *weerzin* nl., 285 | *wechgelt* mnl., 290 | *wede* mnl., 296 | *wēde* rhēn., 295 | *wegen* nl., 289 | *weghgelt* mnl., 290 | *weide* all., 295, 296 | *weide* mnl., 296 | *weizen* all., 5 | *welcken* mnl., 298 | *welken* nl., 298 | *welkom* nl., 298 | *welle* all., 296 | *wel(le)* nl., 296 | *wellekom* mnl., 298 | *werbock* all., 284 | *werwolf* all., 284 | *wieck* nl. mér., 298 | *wieke* mnl., 298 | *widersinn* all., 283 | *wijnlekker* nl. mér., 299 | *wikke* nl., 96 | *willecom* mnl., 298 | *willkommen* all., 298 | *wimperg* all., 295 | *wind* nl., 295 | *winda* franc., 299 | *windberg* nl., 295 | *winde* mnl., 299 | *wis(ch)* nl., 297 | *wisch* mnl., 297 | *wisschersbol* nl., 297 | *wispelen* nl., 297 | *wisse* nl. mér., 297 |

ijdeltuit nl., 282 |

zaan nl. mér., 234 | *zang* nl. mér., 245 | *zante* nl. mér., 245 | *zantje* nl. mér., 245 | *zapfen* all., 268 | *zeef* nl., 238 | *zeem* mnl., 233 | *zeil* nl., 273 | *zeis* nl., 239 | *zeisig* all., 239 | *zekel* zél., 237 | *zevenslaper* nl., 244 | *zieden* nl., 294 | *zielverkoper* nl., 113, 301 | *zier* all., 238 | *zift* mnl., 238 | *zift(e)* mnl., 239 | *zin* nl., 286, 300, 301 | *zīse(c)* m.h.all., 239 | *zonk* nl. mér., 234 | *zoo* nl., 294 | *zorell* aix., 266 | *zulast* all., 274 | *zurāll* eup., 266 | *zuring* nl., 267 | *zurkele* mnl., 266 | *zwaard* nl., 301 | *zwabberen* nl., 176 | *zwarsel* nl. mér., 293 | *zwart* nl., 293 | *zwartsel* nl., 293 | *zweerd* nl. mér., 293, 301 | *zwingelen* nl., 248 | *zwinghe* flam., 248.

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction V

II. Délimitation du sujet IX

III. Méthodes suivies XII

IV. Quelques remarques sur les rapports entre le Pays de Liège et le territoire néerlandais XVIII

V. Triage de termes liégeois d'origine néerlandaise 3

VI. Classification 307

Anneve 302

Note tardive 306

VII. Conclusion 320

VIII. Notes sur la prononciation des mots liégeois 330

IX. Notes sur la prononciation des mots néerlandais 332

X. Bibliographie 334

XI. Index 346

Table des matières 365

Deux cartes.

Carte des provinces non-romanes citées au cours de cet ouvrage. Dressée à l'échelle de 1:1620000.

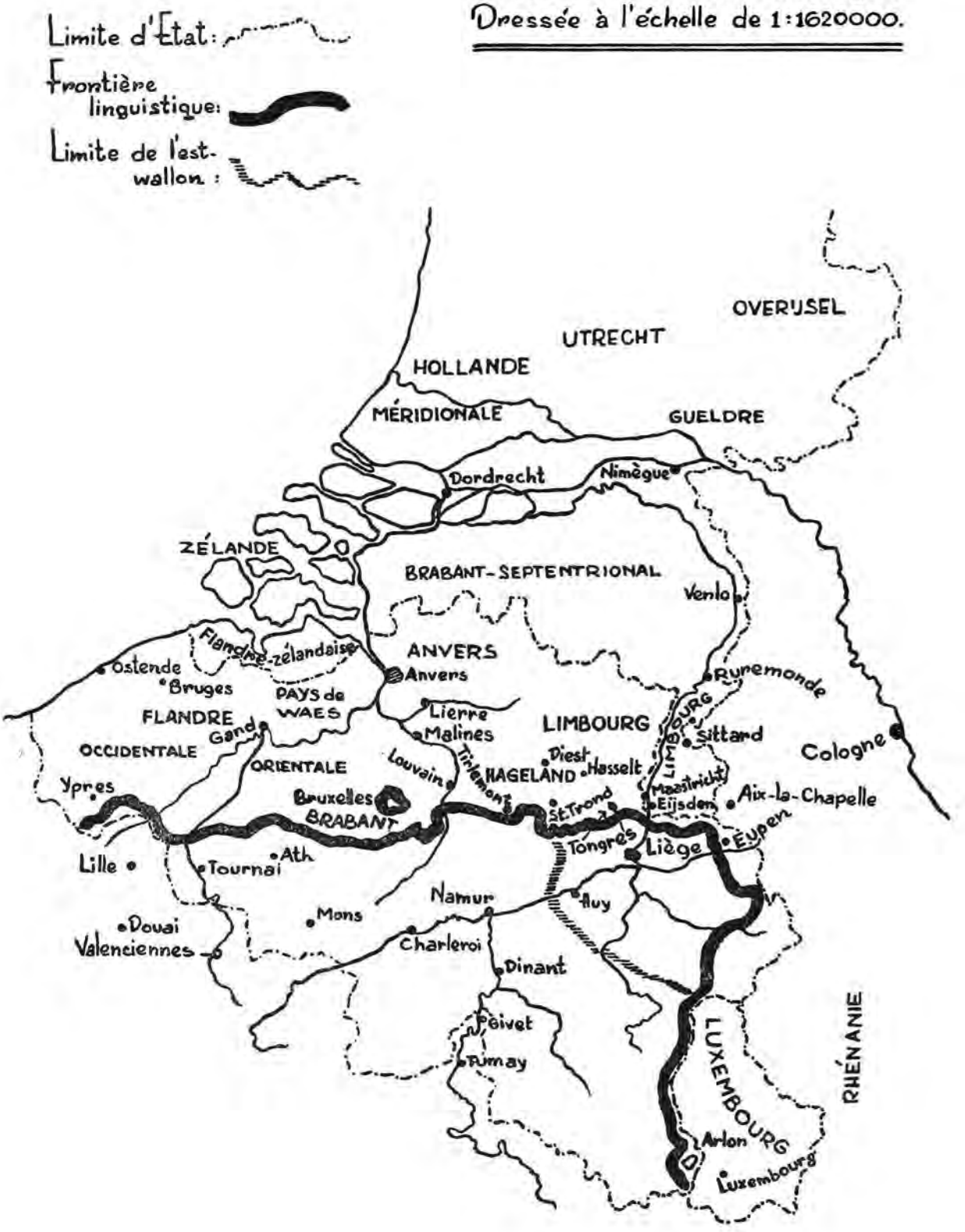

Carte du domaine de l'EST-WALLON
avec les noms des communes citées
au cours de cet ouvrage